CHOUINARD

ANNALES DE LA SOCIETE St-Jean-Baptiste

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ ST-JEAN-BAPTISTE

DE QUÉBEC

QUATRIÈME VOLUME

1902



MESSE EN PLEIN AIR SUR LA TERRASSE FRONTENAC

LE 23 JUIN 1902

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ ST-JEAN-BAPTISTE

DE

QUÉBEC

DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ DE RÉGIE
GRANDES DÉMONSTRATIONS
RÉCEPTIONS OFFICIELLES—CÉLÉBRATIONS D'ANNIVERSAIRES
INAUGURATION DU MONUMENT CHAMPLAIN
FÊTES DE JUIN 1902—RÉMINISCENCES
FRÈRES-AUXILIAIRES ET AMIS

PAR

H.-J.-J.-B. CHOUINARD

Ancien Président-général.
Ancien député de Dorchester au parlement du Canada.

VOLUME IV

1902

QUÉBEC :
LA CIE D'IMPRIMERIE DU "SOLEIL"
1903.

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ ST-JEAN-BAPTISTE DE QUEBEC

1902.

QUATRIÈME PARTIE

LES NOCES DE DIAMANT DE LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DE QUÉBEC.—LES NOCES D'OR DE L'UNIVERSITÉ LAVAL.—LE PREMIER CONGRÈS DES MÉDECINS DE LANGUE FRANÇAISE DE L'AMÉRIQUE DU NORD.

CHAPITRE I.

PRÉLIMINAIRES DE LA FÊTE NATIONALE.—LA VEILLE.—(22 JUIN).—LES GARDES INDÉPENDANTES ET LES ZOUAVES PONTIFICAUX.

Le 14 janvier 1902, la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec adoptait les résolutions suivantes :

" Que l'Université Laval, ayant décidé de célébrer ses noces d'or à la date du 24 juin prochain, la célébration des noces de diamant de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec ait lieu la veille, le 23 juin 1902.

" Qu'une messe solennelle soit chantée en plein air, le jour de la célébration des noces de diamant de notre Société nationale, et que le site du monument Champlain, sur la terrasse Dufferin, soit choisi pour cette solennité.

" Qu'il soit organisé un grand banquet à l'occasion de la célébration des noces de diamant de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, le soir du 23 juin 1902. "

Afin que le lecteur se rende bien compte de la somme de travail que représente l'organisation d'une pareille fête, nous avons reproduit en entier (pages 132-168 du volume précédent) l'œuvre du comité de régie, qui comporte quatorze séances régulières et plus de soixante séances de sous-comités, dans un espace de huit mois, avec une moyenne d'assistance aux séances de plus de la moitié des membres (63) du comité de régie.

Il convient de dire ici que ce beau zèle ne s'est pas ralenti ; que les délibérations ont été courtoises et extrêmement pratiques ; que M. Chapais, président général, s'est fait une réputation d'organisateur habile et plein de ressources, de président modèle, pendant ces séances qui exigent beaucoup de tact et un esprit conciliant ; et qu'en somme, ce travail ardu est ainsi devenu pour tous une tâche agréable. Il est évident que, sous ce rapport, nous sommes en progrès, que notre organisation se systématise, que la discipline est plus parfaite et le bon ordre plus respecté, qu'enfin notre peuple entre de plus en plus, quant à la préparation et à la tenue de nos fêtes, dans l'esprit d'union et de fraternité qui a inspiré la fondation de notre grande association nationale.

***

Afin que l'on ne nous taxe pas d'exagération, nous commençons par citer les premières lignes du compte-rendu d'un journal anglais, le *Chronicle*, de Québec, du 24 juin 1902 :

“ La Société Saint-Jean-Baptiste, dit-il, a célébré, hier, ses noces de diamant dans des proportions et avec un déploiement de splendeur et d'enthousiasme patriotique que n'ont jamais atteint les fêtes précédentes, ni dans notre cité, ni dans cette province. Québec a été en liesse du point du jour jusqu'à une heure avancée de la nuit, et le programme tracé par les organisateurs des sociétés Saint-Jean-Baptiste de Québec et de Saint-Sauveur a été rempli fidèlement et avec un succès qui fait honneur à ceux qui étaient chargés de l'exécuter.

“ La cité était littéralement envahie par plus de 30,000 visiteurs de toutes les parties de la province, et des centres manufacturiers de la Nouvelle-Angleterre. ”

Ce jugement porté sur notre démonstration, par un témoin impartial et compétent, nous encourage à entrer dans la narration des superbes journées du mois de juin 1902.

***

On peut dire que les fêtes ont commencé, cette année, dimanche, le 22 juin. Dès le matin, le flot populaire se répandait par toutes les rues pour voir la parade d'église des Zouaves pontificaux et des Gardes indépendantes ralliées par notre superbe Garde Champlain. La journée entière leur était consacrée, car c'était leur fête régimentaire annuelle qu'ils célébraient à Québec. (1)

A neuf heures avait lieu, sur l'Esplanade, la formation de marche des Gardes et des Zouaves pontificaux, et peu après, commençait le défilé par les principales rues de Québec. Ce fut une promenade triomphale, au milieu des applaudissements et des acclamations de la foule des spectateurs, enlevés par la musique entraînante, par l'allure vraiment martiale des différents corps, par l'éclat de leurs uniformes, variant depuis le costume légendaire du zouave d'Afrique, sacré de nouveau par le baptême de feu qu'il a reçu sur les champs de bataille de Patay, de Loigny, de Castelfidardo, jusqu'à la tenue, style Louis XV, des Gardes Lafayette, et Petit Caporal, des Gardes Napoléon, coiffées du fameux tricorne qui fit trembler l'Europe sur son passage, pour finir par le costume moitié soldat, moitié paysan des Gardes Salaberry, illustré par les vainqueurs de Châteauguay, et l'accoutrement si distingué des Gardes Champlain, qui rappelle, moins la couleur, celui des Saint-Cyriens, l'orgueil et l'espoir de la patrie française.

(1) Voir plus loin, à l'article : *La Garde Champlain*, le programme complet.

Cette brillante et mâle jeunesse, personnification du *mens sana in corpore sano*, formant une colonne bien disciplinée de 567 Gardes et de plus de 100 Zouaves pontificaux, parmi lesquels marchaient au premier rang les vétérans du siège de Rome, en 1870, rappelait à la mémoire de tous le compliment flatteur de Charlevoix à l'adresse de nos pères : " Tout est ici de belle taille et le plus beau sang du monde... Mais font de fort mauvais valets ", ajoute-t-il plus loin, " ayant le cœur trop haut ".

C'est bien ainsi que devaient être, au moment de leur dernière parade, sur cette même Place d'Armes, en face du Château Saint-Louis, sous le regard impérieux de Frontenac, et dans ces mêmes rues de Québec, encore alors à l'état primitif, les hardis compagnons de LeMoyne d'Iberville, partant pour la Baie d'Hudson ou Terreneuve, ou bien encore les audacieux suivants de Robineau de Portneuf, s'en allant, en plein hiver, jusqu'au cœur des établissements anglais, pour venger l'affreux massacre de Lachine.

Il y eut halte d'abord à la rue Sainte-Ursule, pour permettre aux Gardes franco-américaines de saluer le consul des Etats-Unis, puis au palais épiscopal, pour rendre hommage à Son Excellence le délégué apostolique et à Nos Seigneurs les archevêques et évêques, et finalement à l'Hôtel-de-Ville, où M. l'échevin Tanguay, M. P. P., maire suppléant, souhaita la bienvenue aux Gardes dans les termes suivants :

" Messieurs les commandants, messieurs les membres des Gardes indépendantes canadiennes-françaises et des Zouaves pontificaux.

" Son Honneur le maire s'est vu privé, à cause de ses occupations multiples, du plaisir de vous recevoir lui-même et il m'a confié le soin, comme maire suppléant de Québec, de vous souhaiter la plus cordiale bienvenue. J'éprouve une bien vive satisfaction en vous accueillant officiellement dans notre vieux

Québec, dans la cité fondée par Champlain, dont plusieurs de vos organisations portent le nom et lui font certainement honneur.

“ C'est pour nous tous une grande joie de vous voir prendre part aux réjouissances patriotiques dont votre présence va rehausser l'éclat. Vous avez compris que la célébration des noces de diamant de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec et des noces d'or de l'Université Laval sont une occasion exceptionnelle pour faire montre de notre patriotisme, de notre fidélité aux vieux souvenirs, et de l'orgueil bien légitime que nous éprouvons à faire un déploiement solennel de toutes les forces de notre race.

“ Merci, messieurs, de l'empressement que vous avez mis à vous rendre aux invitations pressantes qui vous ont été adressées.

“ Vous méritez bien qu'on vous fasse le compliment de dire que vous êtes vraiment les nobles représentants de cette jeunesse intéressante à tant de points de vue, de qui l'on a dit souvent, qu'elle est l'espérance de la patrie, l'espoir de l'avenir.

“ Je profite de cette occasion solennelle, pour vous dire combien tous ceux qui s'intéressent vraiment aux jeunes gens, apprécient l'œuvre éminemment utile qu'accomplissent vos admirables organisations.

“ Réunir et grouper ensemble des jeunes gens de votre âge, leur fournir l'occasion de se connaître, de se procurer des divertissements honnêtes, de s'entr'aider par de bons exemples et par de bons conseils, leur donner les moyens d'acquérir de nouvelles connaissances, leur procurer l'avantage des exercices gymnastiques, des jeux athlétiques, et, ce qui est mieux encore, les soumettre à une discipline militaire qui leur permet de figurer en public avec honneur et avec éclat et de rehausser par leur présence toutes nos fêtes religieuses ou patriotiques ; voilà certes un beau programme que vous avez tenté de réaliser, et je suis heureux de vous dire que, de l'aveu de tous, vous avez parfaitement réussi.

" Continuez, messieurs, dans cette noble voie. Etendez davantage les bornes de vos organisations et l'influence bienfaisante de votre action dans la société, et vous aurez bien mérité de la religion et de la patrie. "

La procession se rendit ensuite directement à l'église Saint-Roch, sous le regard de milliers de spectateurs bordant les rues et leur faisant le plus chaleureux accueil, au milieu d'une foule toujours grossissante, à mesure que l'on avançait dans les faubourgs populeux et enthousiastes de Saint-Roch et de Jacques-Cartier.

A onze heures avait lieu la messe militaire, qui fut une belle et imposante cérémonie, servie par des officiers des Gardes, et rehaussée par le peloton d'honneur qui entourait l'autel et fit le solennel *Salut à Dieu,* au moment de l'Elévation.

Puis les Gardes et les Zouaves, après avoir pris un léger repas, se remirent en marche pour la gare du chemin de fer de Montmorency, où les attendait un train spécial, et : En route ! pour le sanctuaire de Sainte-Anne de Beaupré. Il y eut là salut solennel du Saint Sacrement, présidé par Mgr Duhamel, archevêque d'Ottawa, revue des Gardes et des Zouaves, et retour en ville, où les attendait un superbe banquet, offert par la Garde Champlain, de Québec, à ses hôtes, dans ses quartiers récemment construits et si bien aménagés, avec force santés, nombreux et éloquents discours.

Le tout couronné par une convention destinée à établir, ou pour mieux dire, à consolider la Ligue des Gardes, dont le plan avait été ébauché à Saint-Hyacinthe, en 1901.

Dimanche soir, le 22, les fanfares réunies des Gardes donnaient un concert en plein air, qui attira une foule immense au Parc Victoria.

CHAPITRE II.

LA FÊTE NATIONALE.—23 JUIN.—LA PROCESSION.—LA MESSE.—SERMON DE MGR L.-A. PAQUET, S. T. D.—PRÉSENTATION DES HOMMAGES DE LA SOCIÉTÉ AU LIEUTENANT-GOUVERNEUR DE LA PROVINCE, A MGR L'ARCHEVÊQUE, A SON HONNEUR LE MAIRE.

LE VINGT-TROIS JUIN.

Un soleil radieux éclaira le grand jour fixé pour la procession nationale et la messe en plein air des noces de diamant de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec. Sur le coup de minuit, le silence fut rompu par le pas pressé des travailleurs et par le marteau des ouvriers qui se remettaient à l'ouvrage, sur la terrasse Dufferin, pour compléter la structure de l'autel, dont les travaux avaient été interrompus le samedi soir. Le temps, quelque peu incertain d'abord, se rasséréna et resta beau, toute la matinée, à la grande joie de tous ceux qui étaient prêts pour la fête.

Dès sept heures du matin, le peuple encombrait les rues et les places publiques, se dirigeant par toutes les avenues vers la place Saint-Pierre, à Saint-Sauveur, rendez-vous de tous ceux qui devaient prendre part à la procession. De partout arrivaient les sociétés en corps, et les membres retardataires. L'organisation faite par le commissaire-ordonnateur en chef,

M. L.-A. Bergevin, était, de l'aveu de tous, bien supérieure à celle des années précédentes. Le mouvement et l'activité croissaient de plus en plus à mesure que se remplissaient les cadres de la procession. Mais l'enthousiasme fut à son comble lorsqu'on vit poindre d'abord un grand nombre de membres du clergé, puis, un peu plus tard, la phalange d'élite du corps universitaire, au grand complet, les professeurs drapés majestueusement dans leurs toges de soie bordées d'hermine, et précédés des massiers et des appariteurs. C'était la première fois que l'Université Laval, la plus haute incarnation de notre éducation nationale, venait se fondre dans les rangs du peuple pour célébrer la Saint-Jean-Baptiste. Et les milliers de spectateurs l'en ont récompensée en lui faisant une ovation sur la place Saint-Pierre et sur tout le parcours de la procession. Il fallait entendre l'expression de la joie populaire, qui se trahissait par les plus éloquentes exclamations : " Enfin, disait un humble ouvrier, nous allons donc voir les messieurs marcher dans les rangs avec nous ! " D'autres exprimaient leur admiration pour leurs riches et majestueux costumes. Pour tous, l'Université Laval a, ce jour-là, conquis une place d'honneur dans le cœur du peuple qui a compris la valeur de l'idée qu'elle représente, l'élévation des sommets vers lesquels elle entraîne l'élite des nôtres, et l'élément puissant qu'elle apporte à l'édification de notre grandeur future.

Il était neuf heures lorsque la procession s'ébranla sur l'ordre de marche du commissaire-ordonnateur en chef, avec, en tête, un détachement de police sous les ordres du capitaine Pennée. Et quelle marche ! (1) Cinq milles de parcours, dans des rues soigneusement balayées dès le matin, décorées

(1) En quittant la Place St-Pierre, la procession défila par les rues St-Vallier, St-Sauveur, Massue, St-Germain, Colomb, boulevard Langelier, St-Joseph, des Fossés, de la Couronne, St-Vallier, Côte d'Abraham, Richelieu, Racine, St-Jean, de La Fabrique, Buade, du Fort jusqu'à la terrasse Dufferin.

dans toute leur étendue avec des jeunes érables, ornées de drapeaux, de banderolles de toutes nuances, coupées çà et là par des arcs de triomphe verdoyants, bordées partout d'une foule de spectateurs, saluant au passage par des acclamations, agitant des mouchoirs, de petits drapeaux, sur les trottoirs et dans les fenêtres de toutes les maisons ; tout cela animé par les sons joyeux de douze fanfares échelonnées à des distances convenables dans le cortège, pendant que certains groupes exécutaient en marchant des chœurs entraînants de chansons canadiennes. Et toute cette foule, portant ses habits de fête, les femmes leurs plus belles toilettes, pour faire ressortir davantage de très jolis minois ; la joie rayonnant sur toutes les figures ; l'ordre le plus parfait régnant partout ; c'était un spectacle enchanteur et qui fait honneur à notre race.

La procession de cette année empruntait un cachet particulier de bon ton dû à l'absence de tout trait vulgaire ou de mauvais goût, et beaucoup aussi à la présence des sept cents manifestants, Zouaves et Gardes, bien disciplinés, dont la tenue vraiment martiale, les riches et pittoresques costumes et les évolutions savantes bien exécutées, ont ajouté un éclat et une distinction inconnus dans nos fêtes précédentes.

" On calcule (1) que 75,000 spectateurs bordaient les rues et les places publiques, sur le parcours de la procession, et plus de 20,000 personnes étaient massées aux abords de la Terrasse Dufferin, pour assister à la célébration de la messe en plein air. "

LA MESSE

La plume est impuissante à décrire la scène imposante et majestueuse qui se déroula sur la terrasse Dufferin, pendant la messe, célébrée en plein air, par Monseigneur l'Archevêque

1) Le *Chronicle*, de Québec, du 24 juin.

de Québec. Il y avait là présents dix-sept archevêques et évêques entourant l'autel (1), et ayant à leur tête Son Excellence le délégué apostolique, Mgr Falconio. Des centaines de membres du clergé, les uns en surplis, la plupart en habit de rue, étaient mêlés à la foule. L'autel, dessiné par M. F.-X. Berlinguet, s'élevait au pied du superbe monument Champlain, sur l'emplacement de l'ancien Fort et Château St-Louis, sous un baldaquin soutenu par d'élégantes colonnes, et décoré de tentures pourpre et or, que surmontaient la statue de S. Jean-Baptiste, les écussons de Laval et de notre Société, et des drapeaux français, anglais, irlandais et américains, avec l'inscription qu'on lisait autrefois sur les monnaies de France et qu'on retrouve à Saint-Pierre de Rome : *Christus vincit ! Christus regnat ! Christus imperat !* La table de l'autel était ornée de riches tentures et draperies du plus bel or.

Tout autour, les Zouaves étaient postés, formant la garde d'honneur. A quelques pas s'alignaient toutes les Gardes indépendantes.

Sur une immense estrade, pouvant asseoir quinze cents personnes, étaient rangés les invités de la Société Saint-Jean-Baptiste, comprenant toutes les sommités civiles, politiques et judiciaires de notre pays. Au premier rang figuraient Son Honneur le lieutenant-gouverneur sir L.-A. Jetté, le lieutenant-gouverneur de l'Ile du Prince-Edouard, l'honorable M. McIntyre, M. Kleczkowski, consul général de France, M. Thamin, délégué de l'université de France, les ministres fédéraux et locaux, les juges, les députés fédéraux et provinciaux, Son

---

(1) Son Excellenee Mgr Falconio, délégué apostolique ; Mgr Bégin, archevêque de Québec ; Mgr O'Brien, d'Halifax ; Mgr Bruchési, de Montréal ; Mgr Duhamel, d'Ottawa ; Mgr Gauthier, de Kingston ; Mgr Gravel, de Nicolet ; Mgr Emard, de Valleyfield ; Mgr Labrecque, de Chicoutimi ; Mgr Larocque, de Sherbrooke ; Mgr Barry, de Chatham, N. B. ; Mgr Brunault, coadjuteur de l'évêque de Nicolet ; Mgr Cameron, d'Antigonish ; Mgr Casey, de St-Jean, N. B. ; Mgr Lorrain, de Pembroke ; Mgr Decelles, de St-Hyacinthe ; Mgr Blais, de Rimouski.

Honneur le Maire et le Conseil-de-ville de Québec, pour ne citer que les plus marquants. La plupart s'étaient rendus longtemps à l'avance.

Il était onze heures et vingt minutes lorsque commença la messe. Une partie seulement de la procession était arrivée à la Terrasse. Le reste défilait encore dans les rues. Les Zouaves et les Gardes, mandés en toute hâte, durent se rendre au pas accéléré pour ne pas retarder davantage le Saint Sacrifice.

La Terrasse tout entière et ses abords, ainsi que la Place d'Armes et les rues qui y convergent et jusqu'au talus des glacis montant vers la citadelle, étaient entièrement couverts par la foule immense et recueillie qui assistait, dans le silence et l'ordre le plus parfait, à cet hommage public de tout un peuple au Tout-Puissant.

Les spectateurs regorgeaient partout, aux fenêtres du Château-Frontenac, du Palais de justice et des maisons avoisinantes, et jusque sur le toit des édifices. Jamais on ne vit, à Québec, pareille fourmillière humaine, rassemblée sur un même point.

Au milieu du calme et du silence plein de respect, s'éleva tout à coup le chant majestueux, si français et si populaire chez nous, de la messe royale. C'était le chant du *Credo* (1), chant vraiment national, en ce moment, de tout ce peuple agenouillé.

Le spectacle allait grandissant encore lorsque, à l'approche de l'Elévation, on entendit la sonnerie des clairons des Zouaves,

(1) Credo.—Agnus Dei.—Domine Salvum fac Regem.—God Save the King.—Harmonisation de M. Gustave Gagnon, Transcription pour fanfares, de M. Jos. Vézina.—Exécutés par deux chœurs alternants de 300 voix d'hommes chacun, sous la direction de MM. Gustave Gagnon et Ephrem Dugal, et soutenus par les fanfares réunies dirigées par M. Jos. Vézina.

et la voix brève et solennelle de M. le chevalier C.-E. Rouleau, commandant de présenter les armes au Tout-Puissant ; ce Genou-terre ! qui fit courber les fronts de cette multitude, pendant que les Zouaves saluaient, genou en terre, en portant la main droite à la visière du képi, et maintenant de la gauche la carabine posée verticalement sur le sol. Puis, au moment où le célébrant levait l'Hostie sainte, une détonation puissante fit vibrer les échos d'alentour (1) : c'était la voix du canon couvrant de son tonnerre et les prières, et les voix et les chants de cet auditoire immense.

Aucune parole humaine ne peut rendre la grandeur et la majesté de cette scène inoubliable pour ceux qui en ont été les témoins.

Pourtant... oui : au soir de ce jour, un orateur vraiment inspiré s'éleva à la hauteur de ce sujet si grand, que lui seul pouvait peindre avec de si riches couleurs, parce que son cœur de patriote, son esprit et son imagination de penseur et de poete, avaient contemplé d'avance, dans un labeur incessant de huit mois, le tableau saisissant qui s'offrait à nos yeux ravis et empoigna nos âmes dans cette mémorable matinée du 23 juin 1902. Reconstituez dans vos esprits tous les grands traits de ce spectacle incomparable, et puis écoutez... ou plutôt lisez vous-mêmes.

C'est le président de la Société Saint-Jean-Baptiste, l'honorable Thomas Chapais, qui parle au banquet de la salle Jacques-Cartier, le soir du 23 juin :

" La Patrie ! quelle saisissante évocation nous avons eue, ce matin, de la réalité sublime signifiée par ce nom auguste. Dans un cadre splendide apparaissait à nos regards émus le plus incomparable des tableaux. A nos pieds s'étendait cet " affourc

(1) Salut de 18 coups de canon tiré par la batterie du lieutenant-colonel Lindsay, postée sur le site du palais de Mgr de Saint-Vallier, maintenant le parc Frontenac.

d'eau bel et délectable " dont parle Jacques Cartier, ce Saint-Laurent royal dont les flots majestueux ont pour nous de si profonds et de si intimes accents. Sur l'autre rive, Lévis étageait ses maisons, ses clochers étincelants et ses verdoyants bosquets. Là-bas, l'Ile d'Orléans, jaillissait du sein des eaux comme une gigantesque émeraude. Plus loin, se dessinaient les falaises de Beauport, coupées par la nappe mouvante et argentée du Montmorency, et à l'horizon se profilaient les mamelons bleuâtres et les crêtes fuyantes des Laurentides, qui semblaient se poursuivre dans une course effrénée jusqu'à ce qu'ils allassent se précipiter avec le Cap Tourmente, dans les flots du grand fleuve. Au-dessus de nos têtes, le soleil radieux flamboyait dans un ciel d'azur, faisait pleuvoir ses rayons d'or sur la terre et les ondes, et remplissait l'espace de lumière et de vie. Au milieu de ce décor grandiose et féerique, soixante mille hommes étaient accourus, de tous les points de l'horizon, à l'appel d'une idée, sur le site du vieux fort et de l'ancien château St-Louis, où Champlain expira, d'où Frontenac répondit à la sommation insolente de l'amiral bostonnais par la bouche de ses canons, où se rencontrèrent tant de gouverneurs, de prélats, d'intendants et de généraux illustres et s'agitèrent pendant un siècle et demi les plus chers intérêts de la Nouvelle-France. Confondus dans un même sentiment, chefs d'Etat et pontifes, magistrats, législateurs, membres des professions libérales, des classes industrielles et commerciales, hommes de labeur agricole ou manufacturier, nous étions là debout sur cette place fameuse au-dessus de laquelle planaient les ombres de Champlain et de Montmagny, de Tracy et de Laval, de Talon et de Frontenac, d'Iberville et de Joliet, de Vaudreuil et de la Galissonnière, de Montcalm et de Lévis, de tous nos apôtres et de tous nos héros. Nous étions là, foule immense et ondulante, parsemée de bannières et de drapeaux flottant dans la brise, et nous attendions quelque chose

de grand. Soudain, un prince de l'Eglise gravit les degrés de l'autel pacifique élevé à l'endroit même où éclatèrent jadis tant de clameurs guerrières. Pendant que le *Credo* de notre foi religieuse montait vers le ciel, il prononça les paroles mystérieuses qui renouvellent chaque jour le prodige de la Rédemption, puis l'on vit briller entre ses mains l'Hostie propitiatoire. A ce moment, tous les genoux fléchirent, tous les fronts se courbèrent, les clairons sonnèrent, le canon tonna et sa voix retentissante alla faire redire aux échos de nos montagnes et de notre fleuve géant que le Canada français et catholique venait de décerner au Christ-roi le triomphe d'une adoration nationale. "

Mais voici que les accents si pleins de supplication de l'*Agnus Dei* annoncent la fin du Saint Sacrifice. Tous les regards se tournent vers l'ambon, la tribune antique, ornement du Forum, où vient de monter l'orateur du jour, nous pourrions dire l'interprète aimé de nos grandes fêtes patriotiques, et, en attendant qu'il commence, on chuchote tout bas la nouvelle qui transpire des honneurs dont Rome vient de couronner la science et la plume magistrale du jeune et brillant commentateur de la Somme de saint Thomas d'Aquin.

Nous reproduisons ici intégralement ce beau discours, dont des juges compétents ont dit qu'il était " le meilleur de sa carrière ", et " qu'il ferait honneur à la chaire de Notre-Dame de Paris, illustrée par Lacordaire et de Ravignan. "

Populum istum formavi mihi ;
laudem meam narrabit.
J'ai formé ce peuple pour moi ;
il publiera mes louanges.
(Is. XLIII, 21.)

" Excellence, (1)
" Mgr l'Archevêque, (2)
" Messeigneurs,
" Mes Frères,

" Le vingt-cinq juin seize cent quinze, à quelques pas d'ici, sur cette pointe de terre qui, du pied de la falaise où nous sommes, s'avance dans l'eau profonde de notre grand fleuve, se déroulait une scène jusque-là inconnue. A l'ombre de la forêt séculaire, dans une chapelle hâtivement construite, en présence de quelques Français et de leur chef, Samuel de Champlain, un humble fils de saint François, tourné vers un modeste autel, faisait descendre sur cette table rustique le Fils éternel de Dieu, et lui consacrait par l'acte le plus saint de notre religion les premiers fondements d'une ville et le berceau d'un peuple.

" Ce peuple, depuis lors, a grandi. Cette ville a prospéré ; et voici qu'à une distance d'à peu près trois siècles, la nation issue de cette semence féconde, s'assemble, non plus aux pieds de la falaise, mais sur les hauteurs, pour renouveler son acte de consécration religieuse et retremper sa vie dans le sang de l'Agneau divin.

" Quelle transformation et quels contrastes ! Tout autour, malgré l'immutabilité des grandes lignes qui forment le cadre du tableau, la nature a reçu l'empreinte de l'esprit et de la main de l'homme ; le désert s'est animé ; les solitudes se sont peuplées. Plus près de nous, au lieu de tentes mobiles où s'abritait la barbarie, l'œil contemple de massifs châteaux et d'artistiques édifices ; des tours, des flèches altières ont remplacé la cîme des pins ; toute une civilisation déjà adulte a surgi ; et le fondateur

(1) Son Excellence Mgr Falconio, délégué apostolique au Canada.
(2) Sa Grandeur Mgr Bégin, archevêque de Québec, officiant.

de Québec, du haut de ce monument que lui élevait naguère la reconnaissance publique, fier de son œuvre, plus fier encore des progrès merveilleux qui en ont marqué la durée, peut plonger dans l'avenir un regard plein d'espoir et saluer avec confiance l'aube blanchissante de jours nouveaux et de destinées de plus en plus glorieuses.

"Mes Frères, c'est pour envisager ce même avenir que nous sommes ici ce matin. Le cor résonnant de nos fêtes patriotiques a retenti, et des quatre coins de la Province, des extrémités du pays, je pourrais presque dire, de tous les points de l'Amérique où la race française a planté son drapeau, vous êtes accourus en foule, la tête haute, le cœur vibrant. On ne pouvait répondre à l'appel avec plus d'unanimité, ni avec plus d'enthousiasme.

"Aussi bien, le moment est solennel. Et sous ces airs de fête et à travers cet éclat de nos communes réjouissances, je vois des esprits qui s'inquiètent, des regards qui interrogent, des fronts sur lesquels se traduisent de soucieuses pensées ; j'entends, d'une part, des clameurs vagues et confuses, et, de l'autre, comme l'écho d'émotions contenues et de secrets frémissements passant dans l'âme de la nation. Que signifie cela ?

"C'est que, mes Frères, dans notre marche historique, nous sommes parvenus à une de ces époques où les peuples prennent conscience d'eux-mêmes, de leur vitalité et de leur force. C'est que, en assistant aux démonstrations grandioses provoquées par d'importants anniversaires de notre vie intellectuelle et sociale, nous sommes en même temps et plus spécialement peut-être conviés à de véritables assises nationales. C'est que, dans ces assises, il s'agit pour nous d'étudier, d'approfondir le problème de nos destinées et de proclamer une fois de plus, sans forfanterie comme sans faiblesse, prudemment, sagement, ce que nous avons été, ce que nous sommes, ce que nous devons et voulons être.

“ Voilà pourquoi je vous citais tout à l’heure ces paroles de nos Lettres sacrées : “ *Populum istum formavi mihi ; laudem meam narrabit.* C’est moi qui ai formé ce peuple, et je l’ai établi pour qu’il publie mes louanges. ” Dans ce langage, en effet, d’une si haute et si large signification, sous ces accents divins, j’aperçois des indices de la noble mission confiée à notre nationalité ; je crois découvrir, à cette lumière, la sublime vocation de la race française en Amérique.

I

“ Y a-t-il donc, mes Frères, une vocation pour les peuples ?

“ Ceux-là seuls peuvent en douter qui écartent des événements de ce monde la main de la Providence et abandonnent les hommes et les choses à une aveugle fatalité. Quant à nous qui croyons en Dieu, en un Dieu sage, bon et puissant, nous savons comment cette sagesse, cette bonté et cette puissance se révèlent dans le gouvernement des nations ; comment l’Auteur de tout être a créé des races diverses, avec des goûts et des aptitudes variés, et comment aussi il a assigné à chacune de ces races, dans la hiérarchie des sociétés et des empires, un rôle propre et déterminé. Une nation, sans doute, peut déchoir des hauteurs de sa destinée. Cela n’accuse ni impuissance ni imprévoyance de la part de Dieu ; la faute en est aux nations elles-mêmes qui, perdant de vue leur mission, abusent obstinément de leur liberté et courent follement vers l’abîme.

“ Je vais plus loin, et j’ose affirmer que non seulement il existe une vocation pour les peuples, mais qu’en outre quelques-uns d’entre eux ont l’honneur d’être appelés à une sorte de sacerdoce. Ouvrez la Bible, mes Frères ; parcourez-en les pages si éloquentes, si débordantes de l’esprit divin, depuis Abraham jusqu’à Moïse, depuis Moïse jusqu’à David, depuis David jusqu’au Messie figuré par les patriarches, annoncé par les prophètes et sorti comme une fleur de la tige judaïque, et dites-moi si le

peuple hébreu, malgré ses hontes, malgré ses défaillances, malgré ses infidélités, n'a pas rempli sur la terre une mission sacerdotale.

"Il en est de même sous la loi nouvelle. Tous les peuples sont appelés à la vraie religion, mais tous n'ont pas reçu une mission religieuse. L'histoire tant ancienne que moderne le démontre ; il y a des peuples industriels, des peuples marchands, des peuples conquérants, il y a des peuples amis des arts et des sciences, il y a aussi des peuples apôtres. Et quels sont-ils, ces peuples apôtres ? Ah ! reconnaissez-les à leur génie rayonnant et à leur âme généreuse : ce sont ceux qui, sous la conduite de l'Eglise, ont accompli l'œuvre et répandu les bienfaits de la civilisation chrétienne ; qui ont mis la main à tout ce que nous voyons de beau, de grand, de divin dans le monde ; qui, par la plume ou à la pointe de l'épée, ont buriné le nom de Dieu dans l'histoire ; qui ont gardé comme un trésor, vivant et impérissable, le culte du vrai et du bien. Ce sont ceux que préoccupent, que passionnent instinctivement toutes les nobles causes ; qu'on voit frémir d'indignation au spectacle du faible opprimé ; qu'on voit se dévouer, sous une forme ou sous une autre, au triomphe de la vérité, de la charité, de la justice, du droit, de la liberté. Ce sont ceux, en un mot, qui ont mérité et méritent encore l'appellation glorieuse de champions du Christ et de soldats de la Providence.

"Or, mes Frères—pourquoi hésiterais-je à le dire ?—ce sacerdoce social, réservé aux peuples d'élite, nous avons le privilège d'en être investis ; cette vocation religieuse et civilisatrice, c'est, je n'en puis douter, la vocation propre, la vocation spéciale de la race française en Amérique. Oui, sachons-le bien, nous ne sommes pas seulement une race civilisée, nous sommes des pionniers de la civilisation ; nous ne sommes pas seulement un peuple religieux, nous sommes des messagers de l'idée religieuse ; nous ne sommes pas seulement des fils soumis de l'Eglise, nous sommes, nous devons être du nombre de ses zélateurs, de ses dé-

fenseurs et de ses apôtres. Notre mission est moins de manier des capitaux que de remuer des idées ; elle consiste moins à allumer le feu des usines qu'à entretenir et à faire rayonner au loin le foyer lumineux de la religion et de la pensée.

"Est-il besoin que je produise des marques de cette vocation d'honneur ? La tâche, Mes Frères, est facile : ces marques, nous les portons au front, nous les portons sur les lèvres, nous les portons dans le coeur ?

"Pour juger de la nature d'une oeuvre, d'une fondation quelconque, il suffit très souvent de reporter les yeux sur les débuts de cette oeuvre, sur l'auteur de cette fondation. La vie d'un arbre est dans ses racines ; l'avenir d'un peuple se manifeste dans ses origines. Quelle est donc la nation mère à laquelle nous devons l'existence ? Quel a été son rôle, son influence morale et sociale ? Déjà vos coeurs émus ont nommé la France, et, en nommant cette patrie de nos âmes, ils évoquent, ils ressuscitent toute l'histoire du christianisme.

"Le voilà le peuple apôtre par excellence, celui dont Léon XIII, dans un document mémorable (1), a pu dire : "La très noble nation française, par les grandes choses qu'elle a accomplies dans la paix et dans la guerre, s'est acquis envers l'Eglise catholique des mérites et des titres à une reconnaissance immortelle et à une gloire qui ne s'éteindra jamais." Ces paroles si élogieuses provoqueront peut-être un sourire sceptique sur les lèvres de ceux qui ne considèrent que la France sectaire et infidèle. Mais, hâtons-nous de l'ajouter, dix ans, vingt ans, cent ans même de défections, surtout quand ces défections sont rachetées pr l'héroïsme du sacrifice et le martyre de l'exil, ne sauraient effacer treize siècles de foi traditionnelle et de dévouement sans égal à la cause du droit chrétien.

---

(1) Encyclique *Nobilissima Gallorum gens*, (1884).

" Quand on descend d'une telle race, quand on a compté parmi ses ancêtres des Clovis et des Charlemagne, des Louis IX et des Jeanne d'Arc, des Vincent de Paul et des Bossuet, n'est-on pas justifiable de revendiquer un rôle à part et une mission supérieure ? Par une heureuse et providentielle combinaison, nous sentons couler dans nos veines du sang français et du sang chrétien. Le sang français seul s'altère et se corrompt vite, plus vite peut-être que tout autre ; mêlé au sang chrétien, il fait les héros, les semeurs d'idées fortes et fécondes, les coopérateurs des plus belles œuvres divines.

" C'est ce qui explique les admirables sentiments de piété vive et de foi agissante dont furent animés les fondateurs de notre nationalité sur ce continent d'Amérique, et c'est dans ces sentiments mêmes que je trouve une autre preuve de notre mission civilisatrice et religieuse.

" Qui, mes Frères, ne reconnaîtrait cette mission, en voyant les plus hauts personnages, dont notre histoire primitive s'honore, faire de l'extension du royaume de Jésus-Christ le but premier de leurs entreprises, et marquer, pour ainsi dire chacune de leurs actions d'un cachet religieux ? Qui n'admettrait, qui n'admirerait cette vocation, en voyant, par exemple, un Jacques Cartier dérouler d'une main pieuse sur la tête de pauvres sauvages les pages salutaires de l'Evangile (1) ; en voyant un Champlain ou un Maisonneuve mettre à la base de leurs établissements tout ce que la religion a de plus sacré ; en voyant encore une Marie de l'Incarnation et ses courageuses compagnes, à peine débarquées sur ces rives, se prosterner à terre (2) et baiser avec transport cette patrie adoptive qu'elles devaient illustrer par de si héroïques vertus ? Est-ce donc par hasard que tant de saintes femmes, tant d'éminents chrétiens, tant de religieux dévoués se sont rencontrés dans une pensée commune et ont posé, comme à genoux, les premières pierres de notre édifice national ? Est-ce

(1) Ferland : *Cours d'histoire du Canada*, 1 part., p. 31.
(2) Casgrain, *Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec*, p. 73.

par hasard que ces pierres, préparées sous le regard de Dieu et par des mains si pures, ont été baignées, cimentées dans le sang des martyrs ? L'établissement de la race française en ces contrées serait-il une erreur de l'histoire, et le flot qui nous déposa un jour sur les bords du Saint-Laurent n'aurait-il apporté au rivage que d'informes débris, incapables de servir les desseins du ciel dans une œuvre durable ?

“ Non, mes Frères, et ce qui le prouve mieux encore que tout le reste, c'est l'influence croissante exercée autour d'elle par la France d'Amérique sur les progrès de la foi et de la vraie civilisation.

“ Chose digne de remarque et qui jette une vive lumière sur la mission d'un peuple : chaque fois que nos ancêtres, dans leurs courses d'explorations et même dans leurs guerres, vinrent en contact avec les sauvages enfants des bois, ce fut pour les civiliser plutôt que pour les dominer ; ce fut pour les convertir et non pour les anéantir. Que n'ai-je le temps de rappeler les travaux de nos évêques, en particulier de l'immortel Laval, de nos prêtres, de nos missionnaires, de nos découvreurs, de tous nos apôtres ? C'est d'ici qu'est partie l'idée religieuse qui plane aujourd'hui sur une large portion de l'Amérique septentrionale. C'est ici qu'ont jailli ces sources de doctrine, de grâces, de dévouement, dont les ondes se sont propagées d'un océan à l'autre, et devançant nos grandes routes de feu, ont porté aux races étrangères les trésors de christianisme dont la nôtre est dépositaire.

“ Et cette influence si étendue jadis, si réelle, si bienfaisante, menacerait-elle maintenant de décroître ? Aurait-elle du moins perdu, par le fait d'influences rivales, son caractère propre et ce cachet de spiritualisme qui l'a rendue si remarquable dans le passé ? Ah ! demandez-le, mes Frères, aux vénérables prélats qui, par leur présence au milieu de nous, ajoutent à ces fêtes tant de lustre, et dont le sceptre, semblable à la verge de

Moïse, a fait surgir comme par miracle, de la plaine inculte ou de l'épaisse forêt, d'innombrables paroisses et de florissants diocèses.

" Demandez-le à cette Université, l'orgueil de notre patrie, dont l'enseignement, projeté par un double foyer, rayonne avec tant d'éclat, et qui, après cinquante ans d'existence, voit accourir vers elle, de diverses parties de ce continent, des milliers d'anciens élèves, sa joie et sa couronne. Demandez-le à tous ceux des nôtres que le souffle de l'émigration a dispersés loin de nous, soit dans d'autres provinces, soit sur le territoire de la vaste république américaine, et dont les groupes compacts, toujours catholiques, toujours français, resserrés autour de l'Eglise et de l'école paroissiale, émergent çà et là comme de fiers rochers au-dessus de la mer houleuse et envahissante. Demandez-le enfin à nos frères Acadiens, chez qui le patriotisme, l'adhérence à la foi, l'attachement à la langue et l'indomptable tenacité n'ont été égalés que par le malheur, et que Dieu récompense de tant de fidélité par une progression constante dans le nombre et l'influence.

" *Populum istum formavi mihi ; laudem meam narrabit.*" C'est moi, dit le Seigneur, qui ai formé ce peuple ; je l'ai établi pour ma gloire, dans l'intérêt de la religion et pour le bien de mon Eglise ; je veux qu'il persévère dans sa noble mission, qu'il continue à publier mes louanges.

" Oui, faire connaître Dieu, publier son nom, propager et défendre tout ce qui constitue le précieux patrimoine des traditions chrétiennes, telle est bien notre vocation. Nous en avons vu les marques, certaines, indiscutables. Ce que la France d'Europe a été pour l'ancien monde, la France d'Amérique doit l'être pour ce monde nouveau. Mais dans l'état social où nous sommes, à quel prix, mes Frères, et par quels moyens remplirons-nous efficacement cette mission ? Quels sont les droits qu'elle comporte ? Quels sont les devoirs qu'elle impose ? Voilà ce dont il me reste à vous entretenir.

II

“ Pour exercer parmi les nations le rôle qui convient à sa nature et que la Providence lui a assigné, un peuple doit rester lui-même : c'est une première et absolue condition, que rien ne saurait remplacer. Or, un peuple ne reste lui-même que par la liberté de sa vie, l'usage de sa langue, la culture de son génie.

“ Il ne m'appartient pas de discuter ici l'avenir politique de mon pays. Mais ce que je tiens à dire, ce que je veux proclamer bien haut en présence de cette patriotique assemblée, c'est que le Canada français ne répondra aux desseins de Dieu et à sa sublime vocation que dans la mesure où il gardera sa vie propre, son caractère individuel, ses traditions vraiment nationales.

“ Et qu'est-ce donc que la vie d'un peuple ? Vivre, c'est exister, c'est respirer, c'est se mouvoir, c'est se posséder soi-même dans une juste liberté. La vie d'un peuple, c'est le tempérament qu'il tient de ses pères, l'héritage qu'il en a reçu, l'histoire dont il nourrit son esprit, l'autonomie dont il jouit, et qui le protège contre toute force absorbante et tout mélange corrupteur.

“ Qu'on ne s'y trompe pas : la grandeur, l'importance véritable d'un pays dépend moins du nombre de ses habitants ou de la puissance de ses armées, que du rayonnement social de ses œuvres et de la libre expansion de sa vie. Qu'était la Grèce dans ses plus beaux jours ? un simple lambeau de terre, comme aujourd'hui, tout déchiqueté, pendant aux bords de la Méditerraranée, et peuplé à peine de quelques millions de citoyens. Et cependant, qui l'ignore ? De tous les peuples de l'antiquité, nul ne s'est élevé si haut dans l'échelle de la gloire ; nul aussi n'a porté si loin l'empire de son génie et n'a marqué d'une plus forte empreinte l'antique civilisation. J'oserai le déclarer : il importe plus à notre race, au prestige de son nom et à l'efficacité de son action, de garder dans une humble sphère le libre jeu de son organisme et de sa vie que de graviter dans l'orbite de vastes systèmes planétaires.

“ Du reste, la vie nationale ne va guère sans la langue, et l’idiome harmonieux que parlaient nos pères, qui nous a transmis leur foi, leurs travaux, leurs luttes, leurs espérances, touche de si près à notre mission qu’on ne saurait les séparer. La langue d’un peuple est toujours un bien sacré ; mais quand cette langue s’appelle la langue française, quand elle a l’honneur de porter comme dans un écrin le trésor de la pensée humaine enrichi de toutes les traditions des grands siècles catholiques, la mutiler serait un crime, la mépriser, la négliger même, une apostasie. C’est par cet idiome en quelque sorte si chrétien, c’est par cet instrument si bien fait pour répandre dans tous les esprits la clarté du vrai et les splendeurs du beau, pour mettre en lumière tout ce qui ennoblit, tout ce qui éclaire, tout ce qui perfectionne l’humanité, que nous pourrons jouer un rôle de plus en plus utile à l’Eglise, de plus en plus honorable pour nous-mêmes.

“ Et ce rôle grandira, croîtra en influence, à mesure que s’élèvera le niveau de notre savoir et que la haute culture intellectuelle prendra chez nous un essor plus ample et plus assuré. Car on a beau dire, mes Frères, c’est la science qui mène le monde. Cachées sous le voile des sens ou derrière l’épais rideau de la matière, les idées abstraites demeurent, il est vrai, invisibles ; mais semblables à cette force motrice que personne ne voit et qui distribue partout, avec une si merveilleuse précision, la lumière et le mouvement, ce sont elles qui inspirent tous les conseils, qui déterminent toutes les résolutions, qui mettent en branle toutes les énergies. Voilà pourquoi l’importance des universités est si considérable, et pourquoi encore les réjouissances qui auront lieu demain sont si étroitement liées à notre grande fête nationale et en forment, pour ainsi dire, le complément nécessaire.

“ Ah ! l’on me dira sans doute qu’il faut être pratique, que pour soutenir la concurrence des peuples modernes, il importe souverainement d’accroître la richesse publique et de concentrer sur ce point tous ses efforts. De fait, tous en conviennent, nous

entrons dans une ère de progrès : l'industrie s'éveille ; une vague montante de bien-être, d'activité, de prospérité, envahit nos campagnes ; sur les quais de nos villes la fortune souriante étage ses greniers d'abondance, et le commerce, devenu chaque jour plus actif, pousse vers nos ports la flotte pacifique de ses navires géants.

" A Dieu ne plaise, mes Frères, que je méprise ces bienfaits de la Providence et que j'aille jusqu'à prêcher à mes concitoyens un renoncement fatal aux intérêts économiques dont ils ont un si vif souci. La richesse n'est interdite à aucun peuple ; elle est même la récompense d'intelligentes initiatives, d'efforts et de travaux persévérants.

" Mais prenons garde ; n'allons pas faire de ce qui n'est qu'un moyen, le but même de notre action sociale. N'allons pas descendre du piédestal où Dieu nous a placés, pour marcher au pas vulgaire des générations assoiffées d'or et de jouissances. Laissons à d'autres nations, moins éprises d'idéal, ce mercantilisme fiévreux et ce grossier naturalisme qui les rivent à la matière. Notre ambition, à nous, doit tendre plus haut ; plus hautes doivent être nos visées, plus hautes nos aspirations. Un publiciste distingué a écrit (1) : " Le matérialisme n'a jamais fondé rien de grand ni de durable. " Cette parole vaut un axiome. Voulons-nous, mes Frères, demeurer fidèles à cette mission supérieure, éminemment civilisatrice qui se dégage de toute notre histoire et qui a fait jusqu'ici l'honneur de notre race ? Usons des biens matériels, non pour eux-mêmes, mais pour les biens plus précieux qu'ils peuvent nous assurer ; usons de la richesse, non pour multiplier les vils plaisirs des sens, mais pour favoriser les plaisirs plus nobles, plus élevés de l'âme ; usons du progrès, non pour nous étioler dans le béotisme qu'engendre trop souvent l'opulence, mais pour donner à nos esprits des ailes plus larges et à nos cœurs un plus vigoureux élan.

(1) Rameau, *La France aux colonies*, p. 259.

"Notre vocation l'exige. Et plus nous nous convaincrons de cette vocation elle-même, plus nous en saisirons le caractère vrai et la haute portée moralisatrice et religieuse, plus aussi nous saurons trouver dans notre patriotisme ce zèle ardent et jaloux, ce courage éclairé et généreux qui, pour faire triompher un principe, ne recule devant aucun sacrifice. L'intelligence de nos destinées nous interdira les molles complaisances, les lâches abandons, les résignations faciles.

"Soyons patriotes, mes Frères, et soyons-le en paroles sans doute, mais encore, mais surtout en action. C'est l'action commune, le groupement des forces, le ralliement des pensées et des volontés autour d'un même drapeau qui gagne les batailles. Et quand faut-il que cette action s'exerce ? Quand est-il nécessaire de serrer les rangs ? Ah ! chaque fois que la liberté souffre, que le droit est opprimé, que ce qui est inviolable a subi une atteinte sacrilège ; chaque fois que la nation voit monter à l'horizon quelque nuage menaçant ou que son cœur saigne de quelque blessure faite à ses sentiments les plus chers.

"N'oublions pas non plus que tous les groupes, où circule une même sève nationale, sont solidaires. Il est juste, il est opportun que cette solidarité s'affermisse ; que tous ceux à qui la Providence a départi le même sang, la même langue, les mêmes croyances, le même souci des choses spirituelles et immortelles, resserrent entre eux ces liens sacrés, et poussent l'esprit d'union, de confraternité sociale, aussi loin que le permettent leurs devoirs de loyauté politique. Les sympathies de race sont comme les notions de justice et d'honneur : elles ne connaissent pas de frontières.

"Enfin, mes Frères, pour conserver et consolider cette unité morale dont l'absence stériliserait tous nos efforts, rien n'est plus essentiel qu'une soumission filiale aux enseignements de l'Eglise et une docilité parfaite envers les chefs autorisés qui représentent parmi nous son pouvoir. Cette docilité et cette soumission sont assurément nécessaires à toutes les nations chrétiennes ;

elles le sont bien davantage à un peuple qui, comme le nôtre, nourri tout d'abord et, pour ainsi dire, bercé sur les genoux de l'Eglise, n'a vécu que sous son égide, n'a grandi que par ses soins maternels, et poursuit une mission inséparable des progrès de la religion sur ce continent. Plus une société accorde de respect, plus elle témoigne de confiance et de déférence au pouvoir religieux, plus aussi elle acquiert de titres à cette protection, parfois secrète, mais toujours efficace, dont Dieu couvre, comme d'un bouclier, les peuples fidèles.

" Quelle garantie pour notre avenir, et combien le spectacle de ce jour est propre à fortifier notre foi et à soutenir nos meilleurs espérances ! L'Eglise et l'Etat, le clergé et les citoyens, toutes les sociétés, toutes les classes, tous les ordres, toutes les professions, se sont donné la main pour venir au pied du saint autel, en face de Celui qui fait et défait les empires, renouveler l'alliance indissoluble conclue non loin d'ici, à la naissance même de cette ville, entre la patrie et Dieu. Et pour que rien ne manquât à la solennité de cet acte public, la Providence a voulu qu'un représentant direct de sa Sainteté Léon XIII, que d'illustres visiteurs, des fils distingués de notre ancienne mère-patrie, rehaussassent par leur présence l'éclat de cette cérémonie.

" Eh bien ! mes Frères, ce pacte social dont vous êtes les témoins émus, cet engagement national auquel chacun, ce semble, est heureux de souscrire par la pensée et par le cœur, qu'il soit et qu'il demeure à jamais sacré ! Qu'il s'attache comme un signe divin au front de notre race ! C'est la grande charte qui doit désormais nous régir. Cettte charte, où sont inscrits tous nos droits, où sont reconnues toutes les saines libertés, qu'elle soit promulguée partout, sur les portes de nos cités, sur les murs de nos temples, dans l'enceinte de nos parlements et de nos édifices publics ! Qu'elle dirige nos législateurs, qu'elle éclaire nos magistrats, qu'elle inspire tous nos écrivains ! Qu'elle soit la loi

de la famille, la loi de l'école, la loi de l'atelier, la loi de l'hôpital ! Qu'elle gouverne, en un mot, la société canadienne tout entière !

De cette sorte, notre nationalité, jeune encore, mais riche des dons du ciel, entrera d'un pas assuré dans la plénitude de sa force et de sa gloire. Pendant qu'autour de nous, d'autres peuples imprimeront dans la matière le sceau de leur génie, notre esprit tracera plus haut, dans les lettres et les sciences chrétiennes, son sillon lumineux. Pendant que d'autres races, catholiques, elles aussi, s'emploieront à développer la charpente extérieure de l'Eglise, la nôtre, par un travail plus intime et plus délicat, préparera ce qui en est la vie, ce qui en est le cœur, ce qui en est l'âme. Pendant que nos rivaux revendiqueront sans doute, dans des luttes courtoises, la suprématie de l'industrie et de la finance, nous, fidèles à notre vocation première, nous ambitionnerons avant tout l'honneur de la doctrine et les palmes de l'apostolat.

" Nous maintiendrons sur les hauteurs le drapeau des antiques croyances, de la vérité, de la justice, de cette philosophie qui ne vieillit pas, parce qu'elle est éternelle ; nous l'élèverons, fier et ferme, au-dessus de tous les vents et de tous les orages ; nous l'offrirons aux regards de toute l'Amérique, comme l'emblème glorieux, le symbole, l'idéal vivant de la perfection sociale et de la véritable grandeur des nations.

" Alors, mieux encore qu'aujourd'hui, se réalisera cette parole prophétique, qu'un écho mystérieux apporte à mes oreilles, et qui, malgré la distance des siècles où elle fut prononcée, résume admiralement la signification de cette fête (1) : *Eritis mihi in populum, et ego ero vobis in Deum.* (Jerem. XXX, 22). Vous serez mon peuple, et moi je serai votre Dieu. Ainsi soit-il. "

---

(1) 287e anniversaire de la première messe à Québec, le 25 juin 1615, 25 juin 1902.

En 1614, Samuel de Champlain étant passé en France dans l'intérêt de la colonie qu'il avait fondée en 1608, et voulant lui donner un caractère de foi et de régularité en toutes choses qui fut une garantie de succès et de prospérité, pour l'avantage des colons et pour la gloire de Dieu qu'il cherchait avant tout,

En terminant son discours, l'abbé Paquet lit le message envoyé par la Société Saint-Jean-Baptiste à Sa Sainteté Léon XIII et la réponse qu'elle en a reçue. Voici les deux messages, que l'assistance écoute debout, puis salue d'acclamations enthousiastes :

" Cardinal Rampolla,

Secrétaire d'Etat,

Rome.

" Le président et les membres de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, au nom des milliers de Canadiens-français accourus de toutes parts pour célébrer leur fête nationale, adressent au grand et vénéré Pontife Léon XIII, l'hommage de leur respect, de leur amour et de leur dévouement à l'Eglise, et sollicitent humblement la bénédiction apostolique pour la nationalité canadienne-française.

CHAPAIS,

Président."

" Le Saint-Père remercie et bénit de tout son cœur, les Canadiens-français accourus à Québec pour célébrer leur fête nationale."

Cardinal RAMPOLLA."

---

demanda au R. P. Duverger, provincial des franciscains, des religieux de cet ordre pour être missionnaires au Canada. Le Père Duverger ne put de suite lui en accorder ; mais le Père Jacques Garnier de Chapouin, premier provincial des Récollets, à St-Denis, en envoya avec l'approbation du Prince de Condé, vice-roi du Canada, et celle du nonce du Pape Paul V, qui accorda, en 1618, un bref en faveur de cette mission. Plus tard, le roi de France, Louis XIII, donna aussi des lettres patentes aux Récollets établis en Canada, les autorisant à bâtir autant de couvents qu'ils jugeraient être nécessaires selon le temps et les besoins.

Les Récollets qui arrivèrent les premiers en Canada, furent les RR. PP. Denis Jamay, supérieur, Jean d'Olbeau, Joseph LeCaron et le Frère Pacifique Duplessis. Le Père d'Olbeau resta seul à Québec, et les trois autres se rendirent aux Trois-Rivières.

Le Père d'Olbeau et Champlain érigèrent une chapelle, à la Basse-Ville, où le Père célébra la première messe dite à Québec le 25 juin 1615. On trouve un plan de cette chapelle dans Hennepin, page 243.—*Le Soleil*, 28 juin 1902.

Aussitôt après la lecture du message de Sa Sainteté, Son Excellence Mgr Falconio, le délégue du Pape au Canada, monta les degrés de l'autel, et d'une voix solennelle, prononça les paroles de la bénédiction papale, que la foule immense écouta avec un pieux respect, genou en terre.

La partie religieuse du programme remplie, il restait à la Société St-Jean-Baptiste à accomplir le devoir bien agréable, consacré par l'usage, de présenter ses hommages aux autorités constituées, aux représentants des autorités civiles et religieuses et au chef de notre administration municipale. Le président s'adressa d'abord à celui qui personnifie chez nous l'autorité royale, et lut l'adresse que voici :

ADRESSE AU LIEUTENANT-GOUVERNEUR

A Son Honneur l'honorable Sir Louis-Amable Jetté, chevalier commandeur de l'Ordre de Saint-Michel et Saint-Georges, lieutenant-gouverneur de la province de Québec.

Monsieur le gouverneur,

La Société Saint-Jean-Baptiste de Québec se fait un devoir de rendre, chaque année, ses hommages au représentant de l'autorité souveraine en cette province. Elle le fait avec d'autant plus d'empressement que par là elle témoigne non seulement la sincérité de son allégeance à la couronne britannique, mais aussi son attachement au régime de liberté et d'autonomie dont nous jouissons. En ce jour où elle célèbre le soixantième anniversaire de sa fondation—anniversaire qui évoque naturellement le souvenir d'une époque difficile et orageuse—elle se réjouit plus vivement que jamais de pouvoir venir s'incliner devant un gouverneur canadien-français, dont la présence à la tête de notre Etat provincial proclame avec éclat l'importance du chemin parcouru et l'immensité du progrès accompli depuis la date où elle naquit. Si l'on eût dit aux patriotes de 1842 que leurs fils contempleraient un jour le glorieux spectacle auquel nous assistons

en ce moment, si on leur eût déclaré que des gouverneurs de notre race reprendraient et continueraient la lignée des Champlain, des Frontenac et des Vaudreuil, à l'ombre du drapeau britannique, si on leur eût fait entrevoir l'heure où, après soixante ans de victoires, notre nationalité viendrait faire un triomphant pèlerinage, sur le site du vieux château St-Louis, pour y prier le Dieu des nations de continuer à la protéger, en même temps que pour y affirmer sa vitalité et ses espoirs, ils eussent béni le ciel et versé des larmes de joie.

Une ère plus clémente a succédé à la sombre et douloureuse époque qu'ils ont traversée. Et aujourd'hui, c'est avec allégresse et confiance, monsieur le gouverneur, que nous venons saluer en vous à la fois le représentant de Sa Majesté le roi d'Angleterre et la personnification des franchises que nous avons obtenues. A ces titres, auxquels vous nous permettrez de joindre celui de patriote ardent et éclairé, que tout le monde vous reconnaît, la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec vous prie d'accepter l'expression de son profond respect et de ses sentiments les plus dévoués.

Québec, 23 juin 1802.

RÉPONSE DE SIR LOUIS-A. JETTÉ

Monsieur le Président
et messieurs les membres de la
Société Saint-Jean-Baptiste de Québec.

Je suis heureux qu'il me soit donné d'être le représentant de Sa Majesté en cette province, à ce moment propice, où vous venez m'exprimer à la fois, votre attachement au régime de liberté et d'autonomie dont nous jouissons et la sincérité de votre allégeance à la Couronne britannique.

L'expression de ces sentiments me paraît cependant toute naturelle, puisque vous avez constaté vous-même, M. le Président,

l'importance du chemin parcouru et l'immensité du progrès accompli, depuis la date de la fondation de votre Société.

Les événements qui se sont succédés, pendant les soixante dernières années, sont, en effet, venus justifier la pensée et les espérances des patriotes de 1842. Une politique éclairée et conciliante a dissipé les malentendus, assuré le respect des traditions et reconnu les droits de la race canadienne-française. Des institutions politiques qui garantissent notre autonomie et assurent notre développement, dans des conditions de liberté éminemment favorables, ont fait naître dans tous les cœurs des sentiments de loyauté et de dévouement, qui sont à la fois un honneur et une force pour l'autorité qui a su les inspirer.

C'est donc avec une joie bien sincère que je me joins à vous, messieurs de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, pour célébrer cette fête qui nous unit tous dans une commune pensée ; pensée de patriotisme ardent, il est vrai, mais réfléchi, qui ne rappelle les luttes du passé que pour grandir et fortifier notre foi dans le présent et notre confiance dans l'avenir.

Avant de terminer, vous me permettrez, M. le Président, de vous remercier bien sincèrement des excellentes paroles que vous m'avez adressées et aussi tout particulièrement de la gracieuse allusion que vous avez bien voulu faire à mon patriotisme. J'en suis heureux et fier, mais je puis vous dire, à mon tour, que jamais je n'ai mieux senti l'ardent amour que l'on peut éprouver pour son pays, qu'en entendant vos éloquentes paroles, et en me trouvant au milieu de vous tous sur ce sol du vieux Québec, qui est si essentiellement celui de la patrie canadienne, et dont j'oserai dire, empruntant l'expression du grand orateur Castelar, " qu'il est formé de la poussière de nos héros et de nos martyrs ".

ADRESSE A SA GRANDEUR MGR BÉGIN

A Sa Grandeur Monseigneur Louis-Nazaire Bégin,
Archevêque de Québec.

Monseigneur,

Une des traditions les plus chères de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec est celle qui la ramène tous les ans devant le premier pasteur de ce diocèse pour lui renouveler l'expression de son respect et de son filial attachement. Notre association voit dans cette démarche autre chose qu'un acte de courtoisie officielle et banale ; elle y voit l'affirmation du lien indissoluble qui unit notre foi patriotique à notre foi religieuse. Ce lien, formé à la première aurore de notre vie nationale, existe depuis bientôt trois siècles ; il a fait notre force, il a été notre sauvegarde aux jours de crises et si nous sommes aujourd'hui un peuple homogène et libre, c'est à lui que nous le devons.

Cette vérité historique, reconnue même par des écrivains étrangers qui ne partagent pas nos croyances, nous tenons à la proclamer plus solennellement que jamais en ce jour où notre Société célèbre le soixantième anniversaire de sa fondation. Nous tenons à redire que, dans nos cœurs, l'amour de l'Eglise et l'amour de la Patrie se confondent en une harmonie grandiose, que ces deux saintes et pures flammes n'en font qu'une, et que le patriotisme canadien-français est d'une trempe qui lui a permis de traverser victorieusement les plus grands désastres, parce qu'il est un patriotisme à la fois religieux et national.

Notre histoire porte à chaque page la démonstration de ce grand fait. Qu'il nous suffise de rappeler ici deux noms et d'évoquer deux souvenirs : Laval et Plessis ! Laval, le fondateur de l'Eglise canadienne, le créateur d'institutions qui ont donné à notre peuple l'aliment intellectuel et moral, sans lequel aucune nation ne peut vivre ; et Plessis, l'athlète intrépide, le défenseur de nos libertés religieuses et politiques, qui, pendant un quart de siècle, fut la plus grande figure de notre race. La vie

de ces deux glorieux évêques met en pleine lumière le pacte qui a été conclu dès l'origine entre l'Eglise catholique et la nationalité canadienne-française, pacte auguste et fécond que nous demandons à Dieu de maintenir toujours dans son intégrité admirable et dans son efficacité puissante, pour le bonheur de notre bien-aimée patrie.

Monseigneur, vous êtes le digne successeur de ces illustres prélats, sur le vénérable siège de Québec. Héritier de leur cœur et de leur génie, vous continuez glorieusement leur œuvre. Au nom de la Société Saint-Jean-Baptiste—disons mieux, sans crainte d'être démenti par le peuple qui nous entoure—au nom de notre nationalité tout entière, profitant de l'inoubliable démonstration qui nous réunit dans ce site superbe et fameux, si fertile en émouvantes réminiscences, devant cet autel où votre parole a fait descendre la majesté de Dieu, nous venons renouveler entre vos mains notre serment de fidélité à l'Eglise, qui, pour aucune nation du monde ne s'est montrée plus maternelle qu'elle ne l'a été pour nous.

Veuillez recevoir, Monseigneur, cette affirmation de notre religieuse allégeance. Et daignez accepter en même temps l'assurance de notre plus entier et de notre plus respectueux dévouement pour votre personne.

RÉPONSE DE SA GRANDEUR MGR BÉGIN

Monsieur le Président,

Messieurs,

Je ne serais pas sincère si je me montrais surpris de la profession de foi catholique et d'amour filial envers l'Eglise que vous venez de faire au nom de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec. Je l'attendais d'elle en cette soixantième année de sa vie —j'allais dire de son apostolat—consacrée tout entière à nourrir et accroître dans notre peuple l'amour du sol natal, le culte

de nos traditions nationales, de notre belle langue française, de toutes nos institutions civiles et religieuses, et particulièrement de notre sainte religion catholique, qui a toujours été l'âme de la patrie canadienne-française. Je l'attendais de vous, monsieur le Président, que la Société Saint-Jean-Baptiste s'est honorée de mettre à sa tête, car je savais que personne ne saurait mieux que vous exprimer ces nobles et religieux sentiments et ces fortes convictions qui ne sont pas ceux de la Société Saint-Jean-Baptiste seulement, mais ceux du peuple canadien-français tout entier.

Vous l'avez très bien dit, c'est la foi et la religion qui ont fait notre peuple ce qu'il est ; la foi et la religion de nos missionnaires et de nos martyrs d'abord, la foi de nos pontifes, de nos prêtres et de nos vierges enuite, mais aussi la foi et la religion des héroïques soldats et des incomparables chrétiens qui ont fondé nos villes, défriché nos campagnes et gardé pour l'Eglise, par leur sang versé dans cent batailles et leur inlassable patience, cet immense et superbe pays qu'ils n'ont pu garder pour la France. Vous avez rappelé avec une reconnaissante admiration les noms de deux de nos grands évêques, grands entre tous par le génie et la sainteté et que vous vénérez à bon droit comme les Pères de notre nationalité autant que de notre Eglise. Qu'eût été, en effet, le Canada-français, si Mgr de Laval n'eût veillé sur son berceau, avec le tendre dévouement d'un père, la vigilante et ferme sollicitude d'un saint ? Que fût-il devenu après deux siècles de luttes héroïques et de batailles glorieuses, finalement perdues pour la patrie de la terre, sans le génie et la providentielle sagesse de Mgr Plessis, de cet illustre évêque qui a gagné, par sa prudence et sa fermeté, la plus grande, la plus difficile et peut-être la plus décisive bataille de notre histoire ? Mais s'il nous sied d'être reconnaissants envers ces illustres pontifes, qui ont été de grands serviteurs de leur pays, l'Eglise catholique revendique comme une gloire dont elle est fière, tous les grands ci-

toyens dont s'honore notre race,, et qui ont été ses fidèles enfants. Comme vous, messieurs, elle unit dans sa piété reconnaissante, les Laval et les Champlain, les Montcalm et les Briand, les Plessis et les premiers hommes d'Etat sortis de notre sol et qui ont été fidèles à leur foi comme à leur pays. S'il vous semble juste de faire honneur à la sainte Eglise catholique de tant de belles institutions, qui ont fait de notre peuple, né d'hier, l'un des plus heureux et j'oserais dire—après le grand Pape, qui est depuis un quart de siècle la lumière du monde et la gloire de l'Eglise—l'un des plus cultivés qui soient au monde, il faut reconnaître que le zèle et le dévouement de vos pasteurs ont été secondés par la foi pratique et la religion sincère des classes dirigeantes et par la docilité et la confiance du peuple envers leurs chefs spirituels.

Vous voulez bien dire que, successeur de ces grands évêques, qui ont été les meilleurs ouvriers de la grandeur de notre race, j'ai hérité, sinon de leur génie, que la Providence n'a pas cru nécessaire dans des temps moins difficiles que les leurs, au moins de leur dévouement à tous les vrais intérêts de la patrie. J'accepte avec une émotion reconnaissante et une légitime fierté ce témoignage solennel que vous voulez bien rendre ici, au pied de l'autel du Dieu de toute justice et de toute sincérité, moins à mon humble personne qu'à tout l'épiscopat et au clergé de notre pays, que je représente au milieu de vous, et qui est si digne de votre amour et de votre religieux respect. Plus heureux peut-être que n'ont été les plus illustres de nos prédesseurs, aux heures les plus méritoires de leur vie, nous n'aurons pas à craindre que le dévouement de vos évêques et de votre clergé soit méconnu, alors même qu'ils serviront avec le plus de zèle et le plus de désintéressement les intérêts les plus chers et les plus sacrés de notre race et de notre foi. Vous savez par notre histoire que vos évêques et vos prêtres n'ont jamais trahi les vrais intérêts du pays, alors même qu'ils étaient abandonnés de tous ; vous savez également qu'ils ont au besoin fait volontiers le sacrifice de la popularité auprès de leurs contemporains, pour mieux mériter de

leur patrie et d'une postérité plus sûrement reconnaissante, parce qu'il lui est plus facile d'être juste et désintéressée. Vous pouvez attendre de nous le même patriotisme et le même dévouement que vous admirez justement en nos plus illustres prédécesseurs, parce que nous nous inspirons de la même sagesse surnaturelle qui les a guidés, et nous nous alimentons comme eux à la même source divine où vous êtes venus aujourd'hui—comme chaque année—retremper et consacrer votre patriotisme chrétien.

De notre côté, nous nous permettons d'attendre de tous nos concitoyens canadiens-français cette loyauté parfaite envers l'Eglise et cette fidélité à la religion, qui ont été l'honneur de nos pères, leur force, leur consolation et leur salut, aux heures les plus critiques et les plus tourmentées de notre vie nationale. Votre Société Saint-Jean-Baptiste y travaillera efficacement, en donnant à ses membres la notion vraie du patriotisme canadien. Elle continuera à prêcher à tous que dans tout cœur canadien l'amour de la patrie est inséparable de l'amour de l'Eglise et de la religion, et qu'il est aussi impossible d'être bon Canadien-français, en cessant d'être catholique, qu'il est rare de rester catholique en cessant d'être vraiment Canadien-français.

Je n'ajoute qu'un mot, que j'emprunte à votre devise : " L'union fait la force. " Vous voulez être forts ? Gardez inviolablement ce pacte d'honneur qui relie notre race à la foi catholique ; vous y trouverez la force de résistance et de conservation. Vous voulez être unis pour être forts ? Cherchez l'union, ou plutôt l'unité parfaite des esprits et des cœurs, non dans les combinaisons éphémères des intérêts et des passions, mais là seulement où vous pourrez la trouver, dans la docilité parfaite à l'Eglise, à la seule autorité qui est guidée par la lumière indéfectible ; cherchez-la auprès du Dieu qui s'immole sur nos autels et qui vous apprendra, par son exemple, que, pour être grand citoyen, il faut savoir s'oublier soi-même, et au besoin se dépenser tout entier pour le bien de tous. Vous voulez être unis pour être forts ? Soyez donc unis dans l'amour et le respect de la religion catholique, comme

vous l'êtes aujourd'hui dans le culte et l'amour de la patrie. Et dans quarante ans—au centenaire de votre Société—cette place, où se coudoient tant de saints et glorieux souvenirs, verra vos fils accourir non seulement de la ville et de la province de Québec, mais de tous les pays où ils auront porté, avec le culte de notre belle langue française, la pure lumière de la foi catholique. Et pendant que nous, citoyens d'une autre patrie, rangés en chœur invisible, avec tous les héros chrétiens de notre race, nous louerons le Dieu qui a été magnifique envers nous et les nôtres, eux, les citoyens de la patrie présente, renouvelleront, comme vous l'avez fait aujourd'hui, en votre nom et au nom de la nationalité canadienne tout entière, le pacte d'alliance éternelle avec Jésus-Christ et sa sainte Eglise. Que le Dieu de toute bonté veuille donner à nous tous cette gloire, aux vertus de nos pères cette récompense, à la patrie future cette bénédiction.

ADRESSE DE LA SOCIÉTÉ ST-JEAN-BAPTISTE A SON HONNEUR LE MAIRE PARENT

A Son Honneur ,

L'honorable Simon-Napoléon Parent,

Maire de la cité de Québec.

Monsieur le Maire,

Tout en étant une association nationale par son but et par l'esprit qui l'a toujours animée, notre Société Saint-Jean-Baptiste est aussi une institution très québecquoise. Elle se préoccupe sans cesse des intérêts de la nationalité canadienne-française, mais cela ne l'empêche pas de s'intéresser en même temps aux destinées de la ville où elle a pris naissance, et dans laquelle elle est appelée à exercer surtout son action. Depuis soixante ans, son histoire est intimement liée à celle de Québec. Et cela se conçoit facilement. Notre Société, en effet, se recrute dans toutes les classes de la population, dans tous les quartiers de cette cité.

On nous permettra peut-être d'ajouter qu'elle rassemble sous ses drapeaux les citoyens les plus zélés, les plus dévoués à la chose publique. Et les événements heureux ou malheureux qui affectent notre ville ont, dans nos rangs, une répercussion d'autant plus vive et d'autant plus intense.

“ Comme vos prédécesseurs, monsieur le Maire, vous avez toujours eu l'intelligence de cette solidarité. Dans le passé, la plupart des grandes célébrations organisées sous les auspices de notre association, sont devenues de véritables fêtes civiques. Cette année particulièrement, où nous commémorons le soixantième anniversaire de notre fondation, vous nous avez donné, ainsi que vos collègues du Conseil, des preuves non équivoques de votre sympathie. Veuillez accepter ici l'assurance de notre gratitude.

“ La fête qui nous réunit en ce moment fera époque dans l'histoire de notre Société et dans celle de notre ville. Elle ravivera dans tous les cœurs l'ardeur patriotique, et, du même coup, donnera un plus vif essor à l'esprit public qui en découle et qui doit se manifester non seulement dans la sphère politique, mais aussi dans la sphère municipale. Car, il ne faut pas l'oublier, la cité a été chez tous les peuples l'origine et la première incarnation de la patrie. Et nulle part ailleurs qu'ici cette vérité n'a été plus indéniable puisque, pendant près d'un demi-siècle, la ville de Champlain, berceau de la Nouvelle-France, a contenu dans ses étroites limites la patrie tout entière.

“ Nous faisons des vœux pour que la prospérité et les progrès de notre cher Québec aillent toujours croissants, et nous vous prions d'agréer pour vous et pour tout votre Conseil l'hommage de notre dévouement.

RÉPONSE DE SON HONNEUR LE MAIRE

Monsieur le Président,

Le Maire et les Echevins de la cité de Québec apprécient hautement l'honneur que vous leur faites en leur offrant une part si belle de vos hommages dans l'éclatante et solennelle manifestation d'aujourd'hui. S'ils ont pu vous être agréables en secondant vos efforts, ils en sont amplement récompensés par le succès qui a couronné votre entreprise, car elle est de nature à accroître, à répandre au loin la bonne renommée de notre vieux Québec et à maintenir haut et ferme les traditions d'hospitalité qui lui ont été acquises par nos devanciers.

Vous dites dans votre adresse que la plupart des grandes célébrations organisées sous les auspices de votre Société sont devenues de véritables fêtes civiques : vous avez dit là l'exacte vérité. Mais cette pensée que votre modestie n'a pas dite tout entière, je vais la compléter. Vos célébrations nationales ont été de tout temps et de plus en plus des fêtes civiques, parce que votre Société, à ses débuts, s'est emparée de l'esprit et du cœur de notre peuple et qu'elle a su mériter l'estime et le respect de tous ceux qui nous entourent, quelles que soient leurs origines et leurs croyances religieuses.

Vos processions ont toujours été des manifestations éclatantes de votre amour de l'ordre et de la paix, et tout en préconisant les idées d'une individualité propre et distincte au milieu des autres éléments de notre population, vous n'avez jamais blessé les sentiments ni les susceptibilités de personne. Vous en êtes arrivés à ce point de puissance et de force que la Saint-Jean-Baptiste est acceptée et fêtée partout jusque dans les centres et les milieux les plus réfractaires à nos aspirations et à nos idées.

C'est un beau triomphe et vous avez droit d'en être fiers en voyant le succès avec lequel vous avez remué tant d'âmes, enthousiasmé tant de cœurs, sur des points si distants de notre pays.

En prenant rang avec vous pour faire honneur à vos bannières, nous n'avons fait que suivre le précédent, flatteur pour vous, créé par l'un des plus illustres de mes prédécesseurs, l'honorable Réné-Edouard Caron, maire de Québec, qui, il y a soixante ans, entouré de son conseil-de-ville, marcha dans les rangs de la première procession régulièrement organisée par la Société Saint-Jean-Baptiste.

Profondément pénétrés de l'importance de votre Société, vous ne vous êtes pas contentés de célébrer notre fête nationale par des processions et des réjouissances dont l'éclat et le bruit se dissipent en fumée : la Convention de 1880, avec ses longues et intéressantes délibérations, l'érection du monument des Braves et du monument Champlain sont des preuves tangibles de l'utilité de la Société Saint-Jean-Baptiste.

Vous en avez ajouté une non moins convaincante en suivant l'exemple donné par votre sœur cadette de Saint-Sauveur : je veux parler de l'addition faite au chapitre de vos obligations à remplir, en y introduisant l'œuvre de la colonisation, à laquelle vous avez dès la première année apporté votre contingent de secours et d'encouragement.

Continuez, messieurs, dans cette voie de progrès véritable. Efforcez-vous d'ajouter à votre efficacité reconnue et appréciée, en engageant vos sociétés-sœurs à s'enrôler elles aussi sous la noble bannière de la colonisation. Vous ferez œuvre de bons patriotes et votre propagande ne pourra manquer d'être fructueuse puisqu'elle aura pour collaborateurs non seulement les membres de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, mais la foule imposante venue de tous les points de l'horizon, que vous avez su attirer en ce jour sous vos drapeaux, particulièrement nos frères Acadiens, et les Canadiens des Etats-Unis, et ces corps d'élite dont nous avons admiré la discipline et les savantes et habiles évolutions.

Je ne puis clore ces quelques paroles sans exprimer un désir : c'est que notre Société Saint-Jean-Baptiste, et les phalanges nom-

breuses qui l'entourent, forment ici même le projet bien doux à notre cœur de Québecquois de revenir dans nos murs en 1908, pour y célébrer le troisième centenaire de la fondation de notre cité par Samuel de Champlain.

A ce moment se produisit un incident remarquable et qui excita au plus haut point l'intérêt et la curiosité. Monsieur Genest s'avance auprès de l'honorable M. Chapais, et, après lui en avoir demandé la permission, lit l'adresse que voici :

A Monsieur le Président de la Société
Saint-Jean-Baptiste de Québec.

Monsieur le Président,

Par son humble représentant la Société Saint-Jean-Baptiste du Yukon vous prie de vouloir bien accepter notre emblème à tous : une feuille d'érable faite avec de l'or du Yukon.

Qu'il a été bien choisi cet emblème ! Que l'érable, fort et vigoureux, est bien le symbole de notre race !

Vingt-cinq ans avant les découvertes fabuleuses du Klondyke, les fils de cette race d'explorateurs habitaient déjà les rives inhospitalières du Yukon.

Aujourd'hui, il y a là-bas près de trois mille Canadiens-français travaillant courageusement pour le bien-être des leurs, et le cœur battant bien fort dans leurs poitrines puissantes au souvenir des êtres bien-aimés qui attendent ici leur retour avec impatience. (1)

Au moment même où je parle, la Saint-Jean-Baptiste se fête à Dawson. Les mineurs robustes réunis sur les bords pittoresques du Yukon, sont prosternés comme vous auxpieds des saints

---

(1) Dans l'élection récente d'un député pour représenter le Yukon, dans le parlement fédéral, il y avait plus de huit cents électeurs canadiens-français inscrits sur les listes électorales parlementaires de cette contrée lointaine.

autels et ils entendent aussi les orateurs distingués que nous avons là-bas.

Qu'ils seront émus, quand je leur parlerai des fêtes grandioses auxquelles j'assiste en ce moment ! Le désir de la Société Saint-Jean-Baptiste du Yukon est que cette feuille d'érable soit portée avec les autres décorations et insignes du président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, à perpétuité, comme témoignage d'union entre tous les Canadiens-français, qu'ils habitent la province de Québec, les Etats-Unis ou le lointain Yukon.

Monsieur Chapais répond en termes émus à cette touchante adresse et Lady Jetté elle-même fixe sur l'habit de notre digne président cette superbe feuille d'érable en or canadien, recueilli au milieu de ces arpents de neige qui récèlent des trésors que n'aurait pas dédaignés Voltaire, s'ils eussent été à portée de sa main.

Les chœurs entonnèrent le *Domine salvum fac Regem*, puis le *God save the King*.

Le cortège épiscopal reprit le chemin de l'archevêché, et la foule s'écoula joyeuse, en devisant gaiement sur les scènes émouvantes auxquelles elle venait d'assister.

CHAPITRE III.

LE BANQUET A LA SALLE JACQUES-CARTIER

A six mois de distance, en commençant le récit du banquet donné à la salle Jacques-Cartier, le soir du 23 juin, il nous semble être encore sous l'effet de l'enthousiasme extraordinaire qui ne cessa pas un instant d'exalter au plus haut degré les quatre cents convives qui se pressaient autour des tables et les centaines de dames qui remplissaient les galeries. Jamais, au dire des témoins, on n'a vu un spectacle aussi animé, une soirée aussi mouvementée, un auditoire à la fois si distingué, si unanime de sentiment et si chaleureux dans l'expression de la satisfaction intime qu'il éprouvait en entendant les discours vraiment remarquables dont nous allons plus loin donner un compte-rendu aussi complet que le permettent les bornes de cet ouvrage déjà volumineux.

Dès sept heures et demie, plus de quatre cents convives, représentant, on peut le dire, l'élite de notre population, étaient rangés autour des tables, convenablement dressées, du festin dont l'ordonnance avait été confiée au restaurateur Valiquet.

La table d'honneur, surtout, avait royale apparence.

La salle était décorée avec un art distingué et un goût relevé, qui font le plus grand honneur à ceux qui en avaient été chargés.

Les couleurs françaises, bleu, blanc, rouge, entremêlées de feuilles d'érable, étaient la base de l'ornementation, relevée par une profusion de drapeaux aux plus riches couleurs, que faisaient ressortir davantage les guirlandes de lumières électriques multicolores artistement disposées, et qui jetaient sur toute la salle leur éblouissant éclat.

La scène surtout, transformée en jardin orné d'arbustes et de plantes exotiques, offrait le plus joli coup d'œil. Partout éclataient en notes vibrantes, des noms chers au peuple, des inscriptions éloquentes dans leur concision : *Religion ! Patrie ! Colonisation ! Je me souviens. Nos institutions, notre langue et nos lois. Noces de diamant, 1842-1902. Bienvenue.*

La première explosion d'enthousiasme eut lieu au moment où le président général, M. Chapais, apparut dans la salle, escortant Son Excellence le délégué apostolique, suivi de NN. SS. les archevêques et évêques, des prélats, du clergé, du lieutenant-gouverneur, Sir L.-A. Jetté et des laïques éminents invités par la Société. (1)

De huit heures à neuf heures, les convives firent honneur aux excellentes choses qui leur étaient servies par un personnel choisi parmi la jeunesse de nos écoles, excellente idée qui associe nos jeunes gens à nos fêtes et les accoutume à prendre part à nos démonstrations..

L'entrain le plus joyeux régnait à toutes les tables, et l'on entendait partout les gais propos, pendant que la musique enivrante de l'orchestre Carbonneau versait des flots d'harmonie, et achevait de donner à tout cet ensemble un cachet de distinction et de belles manières.

---

(1) Le lieutenant-gouverneur, Mgr. Falconio, le consul de France, NN. SS. les archevêquee et évêques de la province ecclésiastique de Québec, l'honorable Fitzpatrick, l'honorable S.-N. Parent, l'honorable Turgeon, l'honorable Flynn, Monsieur Monk, M. P. ; l'honorable L.-P. Pelletier, Mgr. Mathieu, Mgr Paquet, Mgr Marois, Mgr Gagnon, l'hon. juge Landry, l'hon. sénateur Béique, Mgr J.-C.-K. Laflamme, MM. H. Laporte, T. Verret, président de la Société St-Jean-Baptiste de St-Sauveur, A. Lavergne, les curés de Québec, de St-Jean-Baptiste, de St-Roch, de St-Sauveur et de Jacques-Cartier. Les journaux de Québec et de Montréal : *Le Soleil*, *L'Evénement*, *Le Chronicle*. *Le Telegraph*, *La Vérité*, *La Presse* et *La Patrie*. Les présidents des Unions suivantes : Conseil Central des Métiers et du Travail, Union St-Joseph St-Roch, de Beauport, la Société des Artisans, les Sociétés St-George, St-André, Irish National League, l'honorable M. Julien, gouverneur des Iles St-Pierre et Miquelon. M. Thamin, recteur de l'université de Rennes, le chevalier C.-E. Rouleau, MM. C. Lindsay, Gustave Gagnon, E. Dugal, J.-I. Lavery, J.-B. Caouette, la Garde Indépendante Champlain, l'Union Commerciale.

A neuf heures commençait la série des toasts et elle était longue, comme on peut en juger par la liste ci-dessous :

Le Roi.—“ Dieu sauve le Roi ”.

Santé proposée par le Président général de la Société Saint-Jean-Baptiste.

Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur.—“ L'autorité est aussi nécessaire à la liberté politique que la loi naturelle à la liberté morale. ”

Santé proposée par le Président ; réponse par Sir L.-A. Jetté.

Son Excellence le Délégué Apostolique.—“ Une grande institution se détache en plein relief sur le tableau de l'histoire du Canada, c'est l'Eglise de Rome. ”—Parkman.

Santé proposée par le Président.—Réponse par Mgr Falconio.

L'Episcopat canadien :—“ Où l'évêque paraît, que là soit la multitude. ”

Santé proposée par le Président ; réponse par Sa Grandeur Monseigneur Bégin.

Le Jour que nous célébrons :—

> “ Jour de Saint-Jean-Baptiste, ô fête glorieuse,
> Tu portes avec toi la trace radieuse,
> De nos vieux souvenirs français. ”
>
> Crémazie.

Santé proposée par le Dr Albert Jobin, président-adjoint ; réponse par l'honorable Thomas Chapais, président général.

La France :—“ Albion notre foi, la France notre cœur. ”—Crémazie.

Santé proposée par M. Amédée Robitaille, M. PP., ; réponse par le consul général de France, M. Kleczkowski.

Le Canada :—“ O Canada, terre de nos aïeux. ”—Routhier.

Santé proposée par M. C.-F. Delâge, M. PP. ; réponse par l'honorable Chs Fitzpatrick et M. F.-D. Monk.

La Province de Québec.—“ Je me souviens. ”

Santé proposée par M. Jos. Turcotte ; réponse par les honorables A. Turgeon et E.-J. Flynn.

L'Université-Laval :—“ Un peuple instruit est un peuple qui ne meurt pas. ”

Santé proposée par Mgr C.-O. Gagnon ; réponse par M. O.-E. Mathieu, recteur de l'Université.

Nos frères d'Acadie et des Etats-Unis :—

" Ne souffrons pas que rien n'efface
Et notre langue et notre foi. "

Crémazie.

Santé proposée par l'honorable L.-P. Pelletier, M. PP.; róponse par l'honorable juge Landry et J.-L.-K. Laflamme.

Les Sociétés-Sœurs :—

" Pour conserver cet héritage
" Que nous ont légué nos aïeux,
" Malgré les vents, malgré l'orage,
" Soyons toujours unis comme eux. "

Santó proposée par M. J.-B. Caouette ; réponse par l'honorable sénateur Béïque, président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

Les Sociétés mutuelles :—" C'est l'association, fondée sur la solidarité des individus, qui crée la sécurité, l'abondance et la force. "

Santé proposée par M. Télesphore Verret, président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Sauveur ; réponse par M. H. Laporte.

Les Sociétés ouvrières :—" Sans le travail, cette grande force individuelle et collective toujours en mouvement, l'humanité ne se serait jamais élevée à la vertu, à la société, à la civilisation. "

Santé proposée par M. J.-A. Lane, M. PP. ; réponse par M. F.-X. Boileau, représentant du Travail organisé.

Les Dames :—" A Josephte, femme de Jean-Baptiste, son empire est celui de la tendresse et de la vertu. "—(Banquet National de 1835, à Montréal.)

Santé proposée par M. A. Lavergne ; réponse par M. Jules LeSage.

La presse.—" Nos institutions, notre langue et nos lois. "—Etienne Parent, (Devise du *Canadien* en 1834.)

Santé proposée par le Dr A. Lessard ; réponse par M. C.-E. Rouleau.

SANTE DU ROI.--TÉLÉGRAMME.—RÉPONSE

Une immense acclamation salua le président lorsqu'il se leva pour présenter la santé du Roi, qu'il proposa sans faire de discours, se contentant de lire le télégramme suivant que, dans un moment d'inspiration hardie, il avait adressé à Sa Majesté le Roi, sans passer par la filière ordinaire :

SIR FRANCIS KNOLLYS, G. C. V. O.,
Secrétaire privé du roi.

Château Windsor, Angleterre.

Au nom de soixante mille Canadiens-français maintenant réunis à Québec, pour célébrer leur fête nationale, les membres de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec prient humblement Sa Majesté, à l'occasion de son prochain couronnement, d'accepter l'expression de leur loyauté et de leur dévouement à son trône et à sa personne.

(Signé) CHAPAIS.
Président de la Société
St-Jean-Baptiste, Québec.

Voici la réponse à ce télégramme :

Château Windsor.

Président de la Société St-Jean-Baptiste
de Québec, Canada.

Je suis chargé par le Roi de remercier les soixante mille Canadiens-français pour leur expression de loyauté et de dévouement à Sa Majesté et à son trône.

(Signé) FRANCIS KNOLLYS.

Au dernier mot prononcé par M. Chapais, l'assistance entière se leva ; l'orchestre attaqua les premières notes du *God save the King*, et cinq cents voix entonnèrent avec une précision et un ensemble admirables les paroles de l'hymne national anglais. Ce fut une scène indescriptible et à faire pâlir les

explosions les plus enthousiastes de la loyauté anglo-saxonne. Et l'auditoire, enlevé lui-même par son propre enthousiasme, continua ainsi pendant toute la soirée, à chaque toast subséquent, ses acclamations et ses chants en chœur, épuisant le répertoire si gai de nos chansons canadiennes, sans jamais se lasser, sans faiblir, de neuf heures du soir à quatre heures du matin. Cet enthousiasme du parquet gagna les galeries, et plus d'une fois on entendit la note plus claire du soprano se mêlant aux ténors et aux basses et formant un ensemble harmonieux et saisissant. C'était Josephte, l'héroïne des banquets d'autrefois, qui venait dire à Jean-Baptiste la part qu'elle prend gaiement, comme au labeur du foyer, dans les manifestations de notre joie.

Le président porta successivement les trois toasts suivants, accompagnant chacune de ses propositions de petits discours soignés, dignes du sujet, et que nous sommes heureux de reproduire ici :

SANTÉ DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR

Monsieur le Gouverneur,

Messieurs,

En 1867, une nouvelle constitution nous était donnée. Au régime de l'Union succédait la Confédération avec son parlement central chargé de s'occuper des intérêts généraux du Canada, et avec ses législatures autonomes auxquelles étaient confiés nos plus chers intérêts nationaux et religieux. Dans ce grand changement constitutionnel, ce qui impressionna peut-être le plus favorablement notre peuple, ce fut de voir reparaître à la tête de notre province, pour la première fois depuis 1760, un gouverneur de race française. Pour les Canadiens-français, ce fait était une manifestation tangible des victoires qu'ils avaient remportées. Et ils s'en réjouirent avec raison.

Le lieutenant-gouverneur occupe une place prééminente dans notre constitution provinciale. Il représente l'autorité souveraine, et c'est pour cela que, dans le statut de 1867, il y a une disposition qui le soustrait au pouvoir d'amendement constitutionnel conféré aux provinces.

Dans une journée cmome celle-ci, c'est avec fierté que nous saluons la présence du compatriote éminent qui personnifie au milieu de nous le pouvoir royal. Et nous sommes heureux de réitérer, ce soir, à Sir Louis Jetté, dont les qualités personnelles ajoutent un nouveau lustre à l'éclat de ses fonctions, l'hommage de notre respectueux dévouement.

Messieurs, j'ai l'honneur de proposer la santé du lieutenant-gouverneur de la province de Québec.

SANTÉ DU DÉLÉGUÉ APOSTOLIQUE

Excellence,

Messieurs,

Il y a sur la terre un pouvoir auguste et vénérable entre tous. Enfermé dans un étroit domaine, il exerce son empire jusqu'aux extrémités de l'univers. Désarmé, il commande le respect des plus fiers potentats. Dépourvu de richesse, il est le dispensateur de biens qu'aucune fortune ne saurait acheter. Tandis que d'autres imposent leur domination par la violence et la terreur, il règne sur le monde par la persuasion, par la douceur et par l'amour. A ces traits, vous avez reconnu, messieurs, le pouvoir pontifical, ce pouvoir divin dans son origine, bienfaisant dans ses œuvres, universel dans son action, admirable dans son histoire. Dieu décrète parfois qu'il s'incarnera dans un homme chez qui Il aura allumé la flamme mystérieuse du génie. Et alors, cet homme, déjà grand par l'esprit et par le cœur, élevé par l'investiture du Très-Haut au-dessus de tous les autres hommes, rayon-

nera comme un astre sur l'humanité tout entière. Messieurs, je salue et vous saluez avec moi dans le Père et le Roi qui nous a bénis, ce matin, à travers l'océan, l'une de ces glorieuses incarnations du Souverain Pontificat, et je suis sûr d'être l'écho de vos sentiments les plus intimes en poussant ce cri où se confondent notre admiration, notre affection, notre reconnaissance et notre fidélité : Vive Léon XIII.

Le représentant de ce bien-aimé Pontife est au milieu de nous ce soir. Il nous a fait l'honneur de venir partager nos réjouissances nationales. Nous apprécions hautement cette faveur et nous l'en remercions cordialement. Eminent par la science et la vertu, le délégué du Pape au Canada, Son Excellence Monseigneur Falconio, a tous les titres à notre vénération. Qu'il nous permette de lui en offrir ici l'hommage public et sincère. Le choix que le Souverain Pontife avait fait de sa personne pour lui confier des fonctions aussi délicates le désignait déjà à notre respect. Et la sympathie que Son Excellence nous a témoignée aujourd'hui ajoutera désormais à ce sentiment celui de la gratitude.

Messieurs, à la santé de Son Excellence, Monseigneur le délégué apostolique.

RÉPONSE DE MGR FALCONIO

Je suis touché de vos témoignages de respect et de vénération envers Notre Saint-Père le Pape et je vous en remercie de tout mon cœur.

L'illustre Pontife mérite vraiment votre amour et votre reconnaissance, car, malgré les nombreux soucis que lui cause le gouvernement de l'Eglise universelle, Il a toujours voulu s'occuper d'une manière spéciale de votre cher Canada. Il en connaît le développement, les aspirations et surtout la foi profonde et bien enracinée, et pendant son pontificat, Il vous a donné les marques les plus évidentes de sa sollicitude en multipliant le nombre de

vos diocèses, en choisissant pour l'Episcopat des pasteurs distingués par leur doctrine, leur zèle, leur piété et leur grande abnégation, et Il a mis le comble à sa tendre sollicitude en traitant votre colonie comme une grande nation lorsqu'Il a érigé ici une délégation apostolique.

Je suis heureux de voir que le Canada est fier de cette prédilection paternelle du SouverainPontife et qu'il sait répondre si bien à sa sollicitude. A l'égard de la Société Saint-Jean-Baptiste, dont vous célébrez aujourd'hui le soixantième anniversaire, il me fait plaisir d'apprendre qu'elle a toujours travaillé à sauvegarder les plus précieux intérêts du pays et à réaliser avec l'union pacifique et cordiale qui doit exister ici entre toutes les races, les légitimes aspirations du peuple canadien-français.

Animée de ces nobles sentiments, votre Société, pendant les soixante années de son existence, a été féconde, glorieuse. Veuille Dieu, messieurs, vous accorder la grâce que cette fécondité et cette gloire s'accroissent et se développent de plus en plus et votre Société continuera à jamais son rôle éminemment bienfaisant.

SANTÉ DE L'ÉPISCOPAT

Monsieur le Gouverneur,

Messieurs,

Un écrivain français a dit : "Les évêques ont édifié la France comme les abeilles construisent leurs ruches." Ces paroles, vraies pour la France, n'auraient pas moins d'à-propos si on les appliquait au Canada. Les évêques ont joué dans notre histoire un rôle toujours important et souvent décisif.

Monseigneur de Laval a fondé parmi nous la hiérarchie catholique, cette grande force morale et sociale, et il a jeté dans le sol canadien les fondements d'intitutions bienfaisantes dont nous salucrons demain le magnifique et glorieux épanouissement.

Monseigneur de Saint-Vallier a été l'organisateur de nos paroisses et le créateur de notre discipline ecclésiastique. Monseigneur Briand, par sa vigilance et sa sagesse, a fait traverser à notre nationalité et à notre foi un défilé dangereux. Monseigneur Plessis, homme de conceptions et d'action, a été tour à tour restaurateur, défenseur et fondateur, et la patrie canadienne n'a pas enfanté d'homme plus illustre. Plus près de nous, Monseigneur Bourget a multiplié les monuments de son zèle pastoral ; Monseigneur Taché a joué dans l'Ouest le rôle d'un chef de race en même temps que d'un apôtre ; Monseigneur Taschereau a fait briller sur le siège antique de Québec la plus haute et la plus humble vertu, avant que d'y faire briller la pourpre romaine, grâce à la paternelle sollicitude de Notre Grand Pontife Léon XIII.

Je m'arrête, messieurs ; il est des noms qu'une respectueuse réserve m'interdit de prononcer ici ce soir, et des éloges dont je dois m'abstenir parce qu'ils perdraient en délicatesse ce qu'ils gagneraient en à-propos. Je me bornerai donc à dire qu'aujourd'hui comme autrefois, notre épiscopat est une des forces et l'une des gloires les plus incontestables de notre nationalité. Nous le voyons à la tête de tous les progrès, ne se renfermant pas uniquement dans la mission de direction religieuse qu'il accomplit avec une vigilance si éclairée, mais faisant sentir sa bienfaisante influence dans le domaine de l'éducation, de la colonisation, de l'agriculture, en un mot, ne faisant qu'un avec le peuple confié à sa houlette et s'idenfiant partout et toujours avec ses intérêts les plus chers. Il nous donne ce soir une nouvelle preuve, une preuve éclatante et qui nous touche profondément, de son esprit ardemment patriotique, par sa présence au milieu de cette démonstration populaire, de ces agapes nationales.

"Il fait bon vivre sous la crosse", a dit un écrivain illustre. Du fond du cœur, je fais écho à cette grande parole, et en votre nom, messieurs, je remercie notre admirable épiscopat de ce qu'il

a fait pour nous dans le passé, et de ce qu'il fait pour nous dans le présent.

Qu'il me soit permis d'ajouter qu'en proposant un toast à l'épiscopat canadien, nous voulons aussi rendre hommage à notre clergé si dévoué, si profondément national, qui a été notre plus ferme soutien dans nos épreuves, qui a toujours marché sur les traces de ses chefs naturels et qui continue à suivre leurs nobles exemples.

Messieurs, à notre patriotique épiscopat.

RÉPONSE DE SA GRANDEUR MGR BÉGIN

Messieurs,

En proposant la santé de l'épiscopat, à la suite de celle du Souverain Pontife, vous avez obéi à un principe d'ordre hiérarchique, associant dans votre hommage les fils avec le père, les pasteurs avec leur chef suprême. Vous affirmez par là, avec le sens catholique qui vous distingue, votre croyance à l'unité de l'Eglise, qui n'a jamais brillé davantage que sur cette terre bénie dont vous célébrez aujourd'hui la fête nationale.

Eglise privilégiée de Québec et de la Nouvelle-France, dont le fondateur inspiré, s'affranchissant des entraves du régalisme, sut, dès le début, assurer la parfaite orthodoxie, par une communion étroite avec le siège de Pierre, de qui seul il attendit toujours son orientation doctrinale et disciplinaire. Salutaire et glorieuse tradition que les successeurs de Laval ont défendue et conservée avec un soin jaloux ! Il faut y voir, messieurs, le secret de cette foi constante et généreuse jusqu'à l'effusion du sang, qui caractérisa nos missionnaires au dix-septième siècle ; de cette foi robuste et vivace qui plus tard, providentiellement soustraite aux funestes influences de la Révolution française, sut résister victorieusement à toute tentative d'absorption, à tout péril d'apostasie religieuse et nationale.

N'ai-je pas raison de croire que cette santé que vous portez à l'épiscopat canadien, tout en accusant vos sentiments de vénération filiale, comporte aussi un hommage à l'œuvre éminemment patriotique dont les évêques sont les auteurs incontestables ? Si, en effet, de l'aveu même des philosophes de la gentilité, la religion est la base et la sauvegarde la plus assurée des Etats, quelle influence ne faut-il pas attribuer à ces chefs de l'Eglise de Dieu, à ces évêques missionnaires et patriotes qui, travaillant à conquérir des âmes et à étendre le règne du Christ sur cette terre prédestinée du Canada, ont en même temps façonné de leurs mains et cimenté de leurs sueurs apostoliques l'édifice social de la patrie canadienne ? Ne peut-on pas, répétant l'aveu arraché par l'évidence de la vérité à un historien libre-penseur, dire que, eux aussi, comme les évêques des Gaules, patrie de nos aïeux, ont bâti la Nouvelle-France, comme " les abeilles construisent leurs ruches ? "

Oui, messieurs, cela est vrai, et malgré la réserve que ma position semblerait devoir m'imposer, convaincu que je réflète ainsi votre propre sentiment, je ne puis me défendre de le proclamer hautement : ce sont les évêques de la Nouvelle-France qui ont fait la patrie canadienne. C'est Laval qui, par l'influence prépondérante de son génie comme de sa sainteté, de son zèle apostolique comme de sa profonde science des hommes, a organisé et régularisé dans notre pays l'administration de la justice. C'est lui qui a jeté les bases de la future prospérité nationale, en fondant et en dotant, dès l'origine, des foyers d'instruction classique et industrielle. L'étranger, qui s'étonne à bon droit de trouver au Canada une si haute culture littéraire et artistique, devrait comprendre que tout cela n'est pas né d'hier, et que pour réaliser d'aussi heureux résultats, il faut le travail de plusieurs générations.

Le Séminaire de Québec, œuvre de prédilection de Monseigneur de Laval, proclame hautement le progrès accompli depuis plus de deux siècles, et, en s'unissant à vous pour fêter ce jubilé

national, il atteste que les intérêts de l'Eglise et de la Patrie sont inséparables, et que leur mutuel appui est indispensable à la prospérité de la nation canadienne.

Les successeurs de Laval ont fidèlement suivi son programme.

Vous rappellerai-je Monseigneur de St-Vallier, fondant et dotant avec l'or venu de France des institutions dont Québec et Trois-Rivières bénéficient encore si largement ? Vous citerai-je le courageux évêque Briand, placé par la divine Providence à la limite commune des deux dominations qui ont présidé successivement à nos destinées nationales ! Que serions-nous devenus, messieurs, si, comme tant de personnages de l'époque, l'évêque de Québec eut désespéré de l'avenir du Canada-français ? Si, comme eux, songeant avant tout à l'intérêt personnel, il eut repassé en France, laissant ses ouailles à la merci d'influences dangereuses ? Mais le bon pasteur est resté fidèle à son troupeau. Il n'a fait sans doute que son devoir, mais il l'a fait généreusement et efficacement. Grâce à son zèle éclairé et prudent, il a su conserver, pour un avenir prospère, sa jeune église affaiblie par la suppression des ordres religieux et exposée aux séductions de l'erreur.

Œuvre éminemment patriotique, que son successeur, le grand évêque Plessis, devait parfaire et consolider. Saluons, messieurs, cette noble et virile figure, la plus illustre, après Laval, de l'épiscopat canadien. Voilà, messieurs, le second fondateur de l'Eglise de Québec, le véritable artisan de notre autonomie religieuse et nationale sous le drapeau britannique. Cœur d'apôtre, intelligence d'élite, d'une sagesse et d'une expérience consommées, ce vaillant évêque savait, à propos, opposer le *non possumus* aux empiètements d'une autorité oublieuse de son devoir. A nul autre plus qu'à lui nous devons le maintien de notre langue, de nos institutions et de nos lois. Et, preuve incontestable de sa haute valeur comme de la justice de sa cause, sa fermeté inflexible et son intrépide courage lui ont attiré l'estime et les faveurs de ceux-là même dont il dut, en conscience, déjouer les tentatives.

Il serait injuste, messieurs, de clore cette liste vénérable sans vous rappeler, en passant, les figures épiscopales les plus remarquables de notre histoire contemporaine, de ces hommes apostoliques qui ont travaillé le plus efficacement à notre grandeur nationale, “ cherchant avant tout, le règne de Dieu et sa justice ”.

Vous parlerai-je d'un Bourget, faisant germer sur le sol de Ville-Marie toute une floraison d'églises et d'œuvres plus admirables les unes que les autres ?

D'un Laflèche et d'un Taché, conquérant à la civilisation chrétienne les immenses territoires de l'Ouest et du Nord-Ouest, “ terre promise ” de la génération prochaine ?

D'un Taschereau, illustrant par ses vertus et son savoir la pourpre romaine ; tour à tour travaillant à la fondation ou à la restauration de foyers d'enseignements et de charité, multipliant, par la formation de paroisses nouvelles, les centres de colonisation, créant de nouveaux diocèses, pour faire dilater et croître la patrie d'ici-bas, en pourvoyant aux intérêts de la patrie des âmes ?

Voilà, messieurs, le livre d'or de l'épiscopat canadien-français. Leurs noms sont gravés en lettres brillantes sur les diptyques de notre histoire. Nous, leurs successeurs, nous ne le savons que trop, et tous, moi le premier, nous sommes tentés de gémir en comparant nos faibles moyens avec la grandeur de la tâche qu'ils nous ont léguée, en nous comparant nous-mêmes avec ces géants de la phalange apostolique. Avec la marche en avant et l'accroissement de notre patriotisme national, la situation se complique et les problèmes surgissent ardus et délicats, dans l'ordre moral, dans l'ordre social, dans l'ordre politico-religieux. Mais nous nous rassurons en songeant que Dieu se sert de fragiles instruments pour atteindre ses fins adorables.

Nous nous rassurons en voyant, comme aujourd'hui, cette admirable concorde de l'Eglise et de l'Etat, et nous faisons des vœux ardents pour qu'il en soit toujours ainsi. Tant que les fidèles gouvernants et sujets, dans les questions qui touchent de

près ou de loin à l'ordre religieux, seront soumis à leurs pasteurs légitimes, et ceux-ci au Chef Suprême, le Vicaire de Jésus-Christ en terre, la patrie, comme l'Eglise canadienne, sera heureuse, grande et prospère.

Puis vint le toast par excellence de la soirée.

LE JOUR QUE NOUS CÉLÉBRONS.

SANTÉ PROPOSÉE PAR M. LE DOCTEUR JOBIN, PRÉSIDENT-ADJOINT DE LA SOCIÉTÉ ST-JEAN-BAPTISTE

Monsieur le Gouverneur,

Excellence, Messeigneurs,

M. le Président, Mesdames et Messieurs,

Chaque année, la veille de Pâques, on peut assister, dans la ville de Jérusalem, à un grand et curieux spectacle.

Ce jour-là, les Grecs, les Arméniens, les Russes, les Coptes, les Syriens et les Turcs, accourus par milliers du fond de leur pays, sont dans la jubilation. De bonne heure, on les voit affluer vers le temple dont ils encombrent les abords. Un silence religieux règne parmi cette foule composée d'éléments si divers, mais groupée et comme fixée là par un même sentiment, dans une même pensée, et dans une commune espérance.

Bientôt, on voit sortir du temple et défiler un pompeux cortège : c'est le patriarche grec. Il est allé chercher près du saint sépulcre le feu sacré, dont la flamme consume maintenant un cierge superbe qu'il porte à la main. Les autres patriarches s'empressent autour de lui, pour recueillir la flamme divine du flambeau patriarcal. Ensuite, les clercs et tous les assistants viennent tour à tour recevoir une étincelle du feu nouveau descendu du ciel.

Alors, pleins de joie et d'espérance, ils retournent dans leur pays, après avoir retrempé leur foi religieuse dans cette ville sanctifiée par la passion du Christ.

Il existe sur les bords du Saint-Laurent une autre Jérusalem, foyer, elle aussi, d'une vie religieuse intense et sanctifiée par l'amour du Christ : c'est Québec, berceau de notre nationalité.

Tous les ans, aux fêtes de la Saint-Jean-Baptiste, on accourt vers la vieille cité, on se presse dans ses murs, on envahit ses temples, et, en vérité, on peut dire que ces foules remuées par les mêmes sentiments, portant au cœur les mêmes espoirs, viennent ici chercher le feu sacré. Nos démonstrations religieuses, nos manifestations patriotiques en font éclater à tous les yeux la flamme bienfaisante. Les chefs de l'Eglise la prennent aux autels de nos temples et la communiquent aux chefs de l'Etat ; et par ces deux intermédiaires, le feu sacré se propage dans tous les rangs, et finit par embraser tous les cœurs.

Aussi, à l'occasion de ses noces de diamant, notre Société nationale a-t-elle cru que l'occasion était excellente de rallumer le feu sacré, de faire un appel spécial au patriotisme de tous nos frères du Canada et des Etats-Unis, et de provoquer une démonstration qui fût capable de confirmer notre foi nationale, et de raviver nos espérances en l'avenir de la race canadienne-française.

Lord Dufferin, dont la mort vient de priver l'Angleterre d'un de ses diplomates les plus accomplis, et qui a laissé au Canada le souvenir d'un homme de cœur et d'esprit, a dit un jour ces paroles remarquables, en réponse à une adresse que lui présentait la Législature de Québec : "Mon plus ardent désir pour cette "province a toujours été de voir sa population française jouer "au Canada le rôle si admirable rempli par la France en Eu- "rope".

Nobles paroles, messieurs, et qui tracent tout le programme de notre avenir. L'idéal qu'elles mettent sous nos yeux est beau,

captivant, et bien digne de fixer notre attention, et d'orienter les efforts de nos volontés.

A ceux qui seraient tentés de trouver ces visées trop hautes, et de traiter comme des illusions, ces aspirations nationales, je répondrai qu'aucune gloire terrestre n'est assez élevée pour qu'un peuple né de l'Eglise et de la France ne puisse y aspirer.

Or, vous le savez, messieurs, le Canada a eu le rare bonheur d'avoir deux mères à son berceau : la France et l'Eglise.

Nous sommes fils de cette France que Dieu a beaucoup aimée, parce qu'elle s'est donné pour mission de christianiser l'univers en le civilisant. Nous descendons de cette race, qui, pendant quatorze siècles, écrivit de la plume et de l'épée les actes de Dieu en ce monde. Nous sommes fiers d'une pareille origine, et nous aimons à y remonter souvent par le souvenir, afin d'y retremper nos courages, et d'y raviver nos espérances.

Mais avec la France, et plus longtemps qu'elle, l'Eglise a veillé sur notre existence. D'elle nous avons reçu la vie religieuse qui fait les nations fortes et grandes. Par elle, nous avons échappé à la grande ruine qui a failli étouffer notre vie nationale encore au berceau.

Quand l'impitoyable sort des armes nous eût arrachés au sein de notre mère, la France, l'Eglise nous ouvrit ses bras maternels, nous étreignit sur son cœur, nous défendit contre le danger et nous sauva.

C'est donc bien de ce double amour que nous tenons la vie, de l'amour de la France, qui nous a fait naître et grandir sur ces bords et de l'amour de l'Eglise, qui s'y est constituée la gardienne vigilante et invincible de notre patrimoine national.

Il n'est donc pas étonnant que notre patriotisme, à nous, trouve son expression toute naturelle et adéquate dans cette formule où les romains avaient condensé le leur : *pro aris et focis.*

C'est ce patriotisme, fait du double amour de la nation et de l'Eglise, que notre Société Saint-Jean-Baptiste cultive avec soin

au cœur de notre population. Depuis 60 ans, elle travaille avec intelligence et énergie à garder intact le précieux dépôt de la fierté nationale et de la foi religieuse. Par les démonstrations patriotiques qu'elle a tant de fois organisées, les Canadiens-français ont conservé le culte du passé, et appris la fidélité aux nobles traditions.

La fête que nous célébrons, cette année, avec un éclat plus qu'ordinaire, n'aura pas d'autre but. Voilà pourquoi nous avons été conviés au pied des autels, pour y faire, en quelque sorte, notre profession de foi et d'honneur ; pour y jurer d'être fidèles à la patrie et à l'Eglise, et de garder dans une inviolable pureté les deux noms sous lesquels nous avons été baptisés comme peuple : catholiques et Français.

Messieurs, quelle superbe évocation une pareille fête ne fait-elle pas surgir des ombres du passé ! Supposez Montcalm et Lévis, revenant aujourd'hui au milieu de nous. Comme ils seraient fiers de leur œuvre et fiers de leurs descendants, les derniers héros

"De ce monde de gloire où vivaient nos aïeux".

Eux qui ont combattu et qui sont morts pour la cause de la civilisation chrétienne et française en Amérique, qui ont cru voir la ruine de tant de généreux projets et l'anéantissement de si nobles espoirs, avec quelle surprise et quelle joie ne constateraient-ils pas que ces projets et ces espoirs ont résisté à tous les assauts, et, après avoir traversé tant de hasards, s'épanouissent aujourd'hui dans leur splendide réalité.

La croix que leur zèle chrétien voulait planter sur ces terres nouvelles, et que leur épée savait si bien défendre, ils la verraient se dresser partout, et étendre sur le pays entier ses bras chargés de bénédictions. Les nombreuses maisons d'éducation, couvents, collèges et séminaires, où l'élite de notre population puise la science en consolidant sa foi, leur prouveraient que l'arbre qu'ils ont planté en terre française n'a point péri, et que c'est bien encore la même sève, chrétienne et française qui circule en ses rameaux, et y entretient une vie intense et forte.

Notre Parlement provincial leur apparaîtrait comme un rempart dressé, par un labeur long, patient, héroïque, pour la défense de nos institutions françaises et de nos libertés politiques ; et en entendant nommer les généreux ouvriers qui ont mis la main à cette grande œuvre, les Papineau, les Bourdage, les Bédard, les Lafontaine, les Morin, les Cartier, les Chapleau et les Mercier, ils comprendraient que c'est bien la France qui s'est survécue en ces illustres patriotes.

Enfin, au-dessus de toutes ces institutions, et les couronnant, comme elle couronne le cap Diamant, sur lequel elle est assise, l'Université Laval rayonnerait à leurs yeux comme un foyer intense où s'alimente la civilisation française et catholique.

Alors ces vaillants ancêtres retourneraient consolés à la poussière de leur tombeau. Nous leur aurions appris que si jamais le flambeau de la civilisation que la France, ce peuple élu de Dieu, a pour mission de promener de par le monde, venait à s'éteindre, c'est sur les rives du St-Laurent, c'est entre les mains de sa fille aînée, le Canada-français, qu'il se rallumerait, et que, en la Nouvelle-France comme en l'Ancienne, il se trouverait toujours des Francs pour accomplir les Gestes de Dieu, *Gesta Dei per Francos !*

Je lève mon verre à la fête du jour, aux glorieux souvenirs qu'elle évoque en nos mémoires, et aux douces espérances qu'elle ravive en nos cœurs.

DISCOURS DE L'HONORABLE M. CHAPAIS.

EN RÉPONSE AU TOAST : " LE JOUR QUE NOUS CÉLÉBRONS. "

Monsieur le Gouverneur,

Messieurs,

" Le jour que nous célébrons ". Je n'ai jamais entendu sans émotion proposer ce toast traditionnel dans nos célébrations nationales. Cette simple formule comporte, en effet, un sens bien profond. Si elle peut paraître singulière et obscure à l'étranger présent par hasard à nos fêtes, pour nous, Messieurs, n'est-ce pas qu'elle est d'une merveilleuse éloquence ? " Le jour que nous

célébrons ", c'est un jour de ralliement et d'harmonie ; c'est un jour d'allégresse et de fraternité sainte ; c'est un jour de souvenir et d'espérance ; pour tout dire, en un mot, c'est le jour, c'est la fête de la Patrie.

La Patrie ! quelle saisissante évocation nous avons eue, ce matin, de la réalité sublime signifiée par ce nom auguste. Dans un cadre splendide, apparaissait à nos regards émus le plus incomparable des tableaux. A nos pieds s'étendait cet " affourc d'eau bel et délectable ", dont parle Jacques Cartier, ce Saint-Laurent royal, dont les flots majestueux ont pour nous de si profonds et de si intimes accents. Sur l'autre rive, Lévis étageait ses maisons, ses clochers étincelants et ses verdoyants bosquets. Là-bas, l'île d'Orléans jaillissait du sein des eaux, comme une gigantesque émeraude. Plus loin se dessinaient les falaises de Beauport, coupées par la nappe mouvante et argentée du Montmorency, et à l'horizon se profilaient les mamelons bleuâtres et les crêtes fuyantes des Laurentides, qui semblaient se poursuivre dans une course effrénée jusqu'à ce qu'ils allassent se précipiter avec le Cap Tourmente dans les flots du grand fleuve. Au-dessus de nos têtes, le soleil radieux flamboyait dans un ciel d'azur, faisait pleuvoir ses rayons d'or sur la terre et les ondes, et remplissait l'espace de lumière et de vie. Au milieu de ce décor grandiose et féerique, soixante mille hommes étaient accourus, de tous les points de l'horizon, à l'appel d'une idée, sur le site du vieux fort et de l'ancien château Saint-Louis, où Champlain expira, d'où Frontenac répondit à la sommation insolente de l'amiral bostonnais par la bouche de ses canons, où se rencontrèrent tant de gouverneurs, de prélats, d'intendants et de généraux illustres, et s'agitèrent pendant un siècle et demi les plus chers intérêts de la Nouvelle-France.

Confondus dans un même sentiment, chef d'Etat et pontifes, magistrats, législateurs, membres des professions libérales, des classes industrielles et commerciales, hommes du labeur agricole ou manufacturier, nous étions là, debout sur cette place fameuse,

au-dessus de laquelle planaient les ombres de Champlain et de Montmagny, de Tracy et de Laval, de Talon et de Frontenac, d'Iberville et de Jolliet, de Vaudreuil et de la Galissonnière, de Montcalm et de Lévis, de tous nos apôtres et de tous nos héros. Nous étions là, foule immense et ondulante, parsemée de bannières et de drapeaux flottant dans la brise, et nous attendions quelque chose de grand. Soudain, un prince de l'Eglise gravit les degrés de l'autel pacifique élevé à l'endroit même où éclatèrent jadis tant de clameurs guerrières. Pendant que le *Credo* de notre foi religieuse montait vers le ciel, il prononça les paroles mystérieuses qui renouvellent chaque jour le prodige de la Rédemption ; puis l'on vit briller entre ses mains l'Hostie propitiatoire. A ce moment, tous les genoux fléchirent, tous les fronts se courbèrent, les clairons sonnèrent, le canon tonna et sa voix retentissante alla faire redire aux échos de nos montagnes et de notre fleuve géant que le Canada français et catholique venait de décerner au Christ-roi le triomphe d'une adoration nationale.

Messieurs, vous avez vu comme moi ce spectacle émouvant, et il a fait battre votre cœur comme le mien. Il m'a semblé que ce n'était pas un hors-d'œuvre que d'essayer ici ce soir d'en retracer et d'en fixer les grandes lignes. Car ce décor magnifique, cette foule, ce pontife, ce *credo*, ces souvenirs du passé et ces splendeurs du présent, tout cela c'était la patrie, la patrie vivante et superbe, concentrée dans un point, résumée dans une scène, parée de tous les sourires de la nature et rayonnante de tous les prestiges de l'histoire. C'était la patrie, notre héritage et notre orgueil, notre patrie à nous, bien à nous, parce qu'elle a été découverte, fondée, fertilisée, défendue et illustrée par le génie, les vertus, les travaux, les sueurs et le sang de nos pionniers, de nos soldats et de nos martyrs.

Vous aviez donc bien raison, Messieurs, d'acclamer tout à l'heure le jour que nous célébrons puisqu'il est la fête de la patrie. Mais il est de plus pour nous un mémorable anniversaire.

La Société Saint-Jean-Baptiste de Québec célèbre ses noces de diamant. Il y a soixante ans, elle faisait sa première apparition sur la scène du monde. L'heure était triste et sombre. Nous traversions l'une de ces crises les plus périlleuses de notre existence nationale. Lorsque l'on étudie notre histoire, on est frappé d'un fait : c'est que peu de peuples ont eu à livrer autant de combats et à subir autant d'épreuves. Durant plus de deux siècles, la foudre a grondé sur nos têtes et nous avons été secoués par tous les souffles de l'aquilon. La barbarie sanglante a failli nous étouffer au berceau. Plus tard, l'invasion dévastatrice et la domination étrangère ont ouvert sous nos pas un gouffre qui devait être notre tombeau. Enfin, l'oppression et l'ostracisme politiques ont longtemps poursuivi notre anéantissement. Et cependant nous avons vécu, nous vivons et nous vivrons.

Mais en 1842, bien des gens se demandaient si nous allions mourir. Le mouvement insurrectionnel de 1837 avait été étouffé dans la flamme et noyé dans le sang. L'échafaud politique avait fait parmi nous son apparition sinistre. L'exil avait complété l'œuvre de la mitraille et du gibet. Nos rangs étaient décimés, notre langue était proscrite, nos droits étaient foulés aux pieds et l'éternel *vœ victis* retentissait contre nous de toutes parts comme une clameur de haine et de vengeance. Qu'allions-nous devenir ? Notre race allait-elle être vouée à l'ilotisme ? La prophétie insultante que nous avait faite un de nos fanatiques ennemis allait-elle se réaliser ? "*Hewers of wood and drawers of water*—fendeurs de bois et porteurs d'eau ", était-ce le sort réservé aux descendants des vainqueurs de Carillon, de Ste-Foye et de Châteauguay ? Messieurs, à ce douloureux moment les âmes les plus fermes tremblèrent et doutèrent.

" Ce n'était plus seulement avec inquiétude, a écrit M. Chauveau, c'était avec une grande crainte, c'était presque avec désespoir que l'on se demandait ce qui allait advenir de tout ce qui nous était cher. Quelques-uns disaient tout haut que l'on ne

pouvait plus être rien dans ce pays à moins de se faire anglais... d'autres ajoutaient à demi-voix : et protestants... Les gens qui voulaient décorer leur lâcheté d'un prétexte, demandaient que l'on considérât la question au *point de vue pratique* ; ils déclaraient qu'il était inutile de se faire illusion, qu'il valait mieux envisager le danger en face, qu'en supposant même que l'usage de notre langue fût toléré dans les documents officiels, nous aurions bien de la peine à nous faire entendre dans un parlement où nous serions toujours en si petit nombre. De là, ils concluaient à la déchéance graduelle de la langue française dans toutes nos maisons de haute éducation, et pour être plus sûrs d'y arriver, ils recommandaient de faire de l'anglais la langue enseignante, au moins pour une partie du cours d'études. Nos lois et nos usages, disaient-ils, n'étaient après tout que des vestiges du passé ; nous avions tout à gagner en les échangeant pour des institutions plus en harmonie avec les besoins de la société moderne. Ils ne voulaient pas attaquer le catholicisme—ils ne l'auraient pas osé quand même—mais il est bien à craindre que, pour quelques-uns au moins, l'apostasie religieuse n'eût suivi de près l'apostasie nationale si ce mouvement n'eût été arrêté. "

Grâces en soient rendues à Dieu, il fut arrêté, Messieurs, ce mouvement de double apostasie. Et ce sera la gloire impérissable de la Société Saint-Jean-Baptiste d'avoir été l'une des forces qui l'ont enrayé. Ce fut en 1842, à cette heure de doute, de confusion, d'appréhensions poignantes, qu'elle entra en scène sous l'impulsion généreuse d'hommes dont les noms doivent être répétés avec reconnaissance aujourd'hui, les Bardy, les Aubin, les Taché, les Plamondon, les Caron, les Rhéaume... Elle arbora l'étendard national, elle emboucha le clairon des revendications patriotiques, elle groupa les volontés, elle rallia les courages, elle ressuscita l'espérance. "En avant, en avant, cria-t-elle, qui aime la patrie me suive", et à son appel vibrant, notre peuple, un moment affaissé sur le bord de la voie douloureuse qu'il

avait jalonnée des lambeaux de sa chair et arrosée de son sang, notre peuple se redressa, releva la tête, et reprit sa marche vers l'avenir.

Je n'entreprendrai pas de faire l'histoire de l'époque qui s'est écoulée depuis 1842 et qui a vu notre relèvement. Durant les soixante dernières années, que de chemin nous avons parcouru ! Notre langue a obtenu son droit de cité, nous avons conquis la liberté constitutionnelle, nos chefs se sont fait une place dans les conseils de l'Etat, nos institutions se sont affermies et développées, notre nationalité s'est manifestée avec éclat dans toutes les sphères de l'activité politique et sociale. Aujourd'hui, le Canada-français est plus fort, plus débordant de sève et de vitalité qu'il ne l'a été peut-être à aucune autre époque de son histoire. La Société Saint-Jean-Baptiste n'a pas la folle présomption de vouloir s'attribuer tout le mérite des victoires remportées ; elle réclame simplement sa part d'honneur comme elle a eu sa part de luttes et de sacrifices.

J'ai dit "le Canada-français", j'aurais dû ajouter "et catholique", car c'est bien là ce que nous sommes. Et Dieu veuille que nous le soyions toujours. Toujours catholiques et toujours français, voilà notre rôle, voilà notre caractère distinctif, voilà notre vocation historique, voilà notre grandeur et notre gloire.

Nous sommes catholiques, et comment ne le serions-nous pas ? L'Eglise catholique a été la mère de toutes les nations modernes, mais il semble qu'elle ait eu pour notre petit peuple de spéciales tendresses. Elle a veillé sur notre berceau, elle nous a donné sans compter des apôtres et des saints, elle a fait s'épanouir parmi nous une merveilleuse floraison de vertus chrétiennes qui ont arraché des cris d'admiration même à des historiens hostiles, elle a fécondé notre sol du sang de ses martyrs, elle a partagé et consolé tous nos deuils, elle a été la fortifiante compagne de nos épreuves, elle a rempli auprès de nous la fonction dévouée d'édu-

catrice et de conseillère, et c'est grâce à elle que nous avons pu réparer nos défaites et préparer nos victoires.

Maintenant que nous sommes parvenus à l'âge viril, nous ne saurions, sans la plus étrange aberration, rompre ou même affaiblir les liens qui nous unissent à elle. Que dis-je, nous ne saurion sans nous être infidèles à nous-mêmes nous montrer infidèles à l'Eglise. Notre défection ou notre indifférence religieuses nous infligeraient une déchéance sociale et politique. Car l'action catholique fait partie intégrale de notre tradition nationale et constitue l'un des meilleurs éléments de notre prestige. Par elle, nous rayonnons sur toute l'Amérique du Nord ; par elle, nous reculons les frontières de notre domaine moral bien au delà des limites de notre domaine territorial ; par elle, nous envoyons nos prêtres et nos religieuses faire bénir notre nom au milieu des glaces du Nord et sous les feux du Midi ; par elle, nous promenons notre drapeau de l'Atlantique au Pacifique, et de la mer mexicaine à la baie d'Hudson. A ce simple point de vue, au point de vue patriotique qui est celui auquel je me place surtout en ce moment, n'est-ce pas, Messieurs, que renoncer à notre mission religieuse ce serait pour nous une désastreuse abdication ? Ah ! non, nous ne commettrons pas ce crime qui serait à la fois un crime religieux et un crime national.

Il est un autre crime que nous ne commettrons pas. C'est celui de mentir à notre sang et de renier notre origine. Nous sommes nés de la France dans ce siècle fameux où, comme un astre sans rival, elle éblouissait le monde des rayons de sa gloire. Nous sommes de souche française, de sang français, d'hérédité française. Et malgré notre séparation d'avec le pays de nos ancêtres, malgré le temps, malgré la défaite, malgré les efforts de vainqueurs à courte vue, nous avons conservé les caractères constitutifs de la race dont nous sommes sortis. Les écrivains et les hommes politiques anglais qui s'en sont effrayés et irrités ont fait preuve d'un esprit bien étroit et bien peu clairvoyant.

Ils auraient dû admirer en nous cette énergique résistance à la dénationalisation, ce patriotisme obstiné qui nous tenait en garde contre les tentatives américaines et n'amoindrissait en rien notre fidélité à la nouvelle souveraineté de ce pays. Dieu merci ! il s'est trouvé parmi les successeurs des Craig, des Dalhousie et des Sydenham, des hommes à la haute intelligence et au noble cœur, qui ont saisi la vraie portée de ce fait historique. Les Elgin, les Dufferin, les Lorne ont compris que notre valeur comme facteurs sociaux était en raison directe de la persistance des qualités propres à notre race. Un groupe ethnique qui perd sa nationalité s'abâtardit, et ne peut plus contribuer à élever le niveau social, mais devient au contraire une cause d'abaissement et de décadence.

Nous avons évité cette honte. Tout en acceptant loyalement le régime nouveau sous lequel la fortune des combats faisait passer notre pays, nous avons conservé pieusement au fond de notre cœur l'amour de notre patrie d'origine, et nous nous sommes efforcés de continuer à nous éclairer au rayonnement de son génie. Souvent d'épais nuages se sont interposés entre elle et nous. Et nous nous demandions alors avec douleur si l'éclipse serait éternelle. Souvent aussi, en présence des embûches, des attaques perfides, des manœuvres savantes qui menaçaient notre race, une angoisse mortelle étreignit le cœur de nos chefs, de nos écrivain et de nos penseurs.

C'est sous l'empire de ce sentiment que notre illustre historien, M. Garneau, écrivit un jour à Emile de Girardin, une lettre où se trouvait cette phrase : “Quel que soit, monsieur, le sort que l'avenir réserve à notre race, nous aimons à reporter les yeux vers cette ancienne France d'où sont sortis nos pères, et, comme le chevalier normand couché sur le tombeau de marbre des vieilles cathédrales anglaises, si nous devons perdre notre nationalité, nous voulons du moins laisser un nom français écrit sur notre mausolée.” Nobles et touchantes paroles, mais trop pessimistes. Tu t'es trompé, Garneau, grand patriote, tu t'es

trompé. Ton inquiète sollicitude pour l'avenir de notre race t'inspirait des prévisions trop sombres. Non, non, nous ne l'avons pas perdue, nous ne la perdrons pas, cette nationalité dont l'amour a été la suprême passion de ta vie. Les pierres du mausolée où ses ennemis auraient voulu l'enfouir ne sont pas encore taillées. Et ce n'est pas sur un tombeau que notre nom français est inscrit, mais sur des arcs de triomphe, sur des monuments glorieux dédiés à nos grands hommes, sur le fronton de nos universités et de nos palais civiques, législatifs et judiciaires. Ah ! s'il t'était donné de paraître en ce moment dans cette salle où le fluide patriotique vibre et circule à larges ondes et nous enveloppe de son électrique atmosphère, tu te dirais avec bonheur que l'âme française vit toujours en nous et que cette âme est immortelle.

L'âme française, Messieurs, il me semble que cette expression désigne avec une parfaite justesse l'objet du culte que nous conservons pour la France. Ce que nous aimons en elle, c'est elle-même. Depuis que nous avons été séparés d'elle, elle a éprouvé bien des vicissitudes et traversé bien des fortunes diverses. Elle a connu les enivrements de la victoire et les amertumes de la défaite. Elle a été tour à tour monarchiste et républicaine. Elle a changé bien des fois sa constitution, son gouvernement, ses lois, son orientation. Sur tout cela, sur toutes ces transformations, sur toutes ces modifications, sur toutes ces oscillations de doctrines, de régimes, de législation, de politique intérieure et extérieure, nous avons eu, nous avons nos idées, nos jugements, nos impressions, nos sentiments. Mais à travers tout cela, et souvent en dépit de tout cela, nous avons aimé, nous aimons l'âme de la France : c'est-à-dire la générosité de son cœur, la sublimité de ses dévouements, les ardeurs de sa vaillance, les envolées de sa pensée, la clarté de son génie, le charme incomparable de son verbe, en un mot, ce je ne sais quoi d'exquis, de vif, de tendre, de fort et de captivant qui a fait d'elle la nation fascinatrice. Nous

voudrions la voir toujours grande, toujours puissante, toujours libre, toujours juste, toujours digne de l'admiration et du respect de l'univers.

Voilà comment nous aimons la France. Avons-nous besoin de dire que ce sentiment ne saurait influer en rien sur notre attitude politique, ni affaiblir la loyauté sincère, profonde, sérieuse et réfléchie que nous professons pour la couronne britannique ? Ce serait tomber dans le lieu commun. Notre attachement à la langue immortelle de Bossuet et de Châteaubriand, notre enthousiasme pour la littérature qui a enfanté tant d'impérissables chefs-d'œuvre, l'intérêt passionné que nous inspire l'histoire de la nation dont nous sommes issus, n'ont rien qui puisse nous détourner d'accomplir les devoirs nouveaux que la Providence nous a assignés il y a près d'un siècle et demi. Quand nous disons que nous sommes Français, nous voulons dire simplement que nous entendons conserver notre langue, nos traditions, notre caractère national, et non pas que nous aspirons à renouer le lien politique que la main de Dieu a rompu en 1763. Nous affirmons que nous sommes de race française, mais en même temps nous complétons l'énoncé de notre *status* national en proclamant fièrement que nous sommes Canadiens-français.

Je sais bien qu'il y a des esprits assez étroits pour nous contester la première partie de ce double nom. Plusieurs d'entre vous ont lu sans doute cette phrase ultra-spirituelle écrite par un folliculaire gallophobe au moment où le duc d'York visitait, l'automne dernier, cette province : " Son Altesse Royale, disait-il, est arrivée dans la province de Québec ; dans quelques jours seulement elle verra le Canada. " Ainsi donc, d'après ce sympathique écrivain, la province de Québec ne méritait pas d'être considérée comme faisant partie du Canada. Et nous n'étions pas dignes du nom de Canadiens. La conception était aussi stupide que l'intention était insultante.

Pas canadiens, nous. Mais où sont donc les citoyens du Canada qui sont plus canadiens que nous ? Nous sommes attachés

au sol de la patrie par toutes les fibres de notre cœur. Dieu merci, notre nationalité n'est pas ici un arbre sans racine. Pour plusieurs de nos détracteurs, le Canada n'est qu'un pays de passage et d'attente ; pour nous, il est la terre des aïeux, la terre de toutes nos tendresses, de toutes nos espérances. La plupart de nos concitoyens d'origine étrangère à la nôtre ne voient dans le Canada qu'une patrie vieille de cinquante ans, de soixante ans, de cent ans à peine. Pour nous, c'est une patrie vieille de trois siècles. Dans nos vieux cimetières, à l'ombre de la croix plantée sur les rives canadiennes par Jacques Cartier, il y a plus de quatre cents ans, dorment six générations d'ancêtres. Et nous avons de ces vieilles églises "au cintre surbaissé" dont parle le poète,

Qui depuis deux cents ans ont déjà vu passer
Et prier bien des âmes.

Quand Québec fut fondé, il n'y avait pas de colonie anglaise dans l'Amérique du Nord ; et il n'est pas un coin de notre immense territoire que nos pères n'aient été les premiers à découvrir, à explorer, à fertiliser, à évangéliser. Parcourez toutes les provinces de lo Confédération : partout vous retrouverez la trace de nos héros et de nos apôtres qui ont jeté en terre, avec leur poussière et leur sang, une semence de civilisation chrétienne. Ah ! oui, nous sommes les plus canadiens des Canadiens.

Et si quelqu'un était tenté d'en douter, je lui dirais : ouvrez ce livre unique, ce dictionnaire sans modèle, cette prodigieuse généalogie d'un peuple entier que nous a léguée la longue persévérance de ce prêtre savant dont la verte vieillesse vient à peine de s'éteindre, et vous y verrez la chaîne ininterrompue des générations canadiennes-françaises s'y dérouler anneau par anneau jusqu'aux origines premières, nous reportant, pour ainsi dire, jusqu'au premier arbre abattu, jusqu'au premier foyer construit, jusqu'au premier sillon tracé, jusqu'au premier berceau et à la première tombe où se soit épanouie la vie et que se soit creusée

la mort ; et démontrant avec sa laconique et irréfutable éloquence que pour aucune autre race le Canada n'est autant la patrie que pour la nôtre. Notre "home" à nous, le voilà ; nous n'en avons point d'autres, différant en cela d'un grand nombre de nos concitoyens anglo-saxons, qui persistent à avoir le leur de l'autre côté de l'Atlantique.

Ce Canada, cette terre ancestrale, ce territoire sacré, pétri des ossements et du sang de nos pères, comment ne l'aimerions-nous pas de toutes les ardeurs et de toutes les énergies de nos âmes ? Il occupe la première place dans notre sollicitude et dans notre dévouement. Pour nous ses intérêts priment tous les autres, et dans nos préoccupations politiques c'est son développement, c'est sa sécurité, c'est sa grandeur future que nous voulons avant tout considérer. Ce n'est pas pour nous un vain mot que ce refrain du poète :

A tout préférons la Patrie,
Avant tout, soyons Canadiens.

Et voilà pourquoi nous désirons passionnément voir fleurir dans toutes les parties de ce pays la liberté, la concorde et la justice, sources fécondes de force et de progrès.

La liberté, la concorde et la justice, durant les soixante années qui viennent de s'écouler, nous pouvons nous rendre le témoignage d'avoir été les champions de ces trois causes augustes. Et dans notre province au moins, nous avons réussi à les faire régner sans conteste. C'est pour cela que cette période a été la plus heureuse que notre peuple ait connue. Oui, Messieurs, en faisant la part des misères et des luttes inhérentes à toute vie nationale comme à toute vie humaine, les soixante dernières années ont été pour nous des années prospères, pacifiques et sereines. Aucune nation n'a coulé une existence aussi paisible, aussi exempte de commotions, de bouleversements, de conflits sanglants et désastreux. Et en songeant à toutes les faveurs dont nous avons été l'objet, le *quid retribuam* de la reconnaissance monte irrésistiblement de nos cœurs à nos lèvres.

Mais l'avenir, Messieurs, que sera-t-il pour nous ? "De quoi demain sera-t-il fait ?" Question grave et angoissante. Bien des esprits clairvoyants sont convaincus que nous arrivons à un tournant de notre histoire. Des problèmes nouveaux surgissent, des évolutions se dessinent, des transformations se font pressentir, des mots fatidiques et redoutables—impérialisme, annexion flottent dans l'air. Quels en seront précisément la forme et le moment, personne ne saurait le dire, mais quelque chose nous avertit que nous touchons à des crises. Des influences contraires vont nous attirer en sens inverse vers leur centre respectif d'attraction, et notre pays va être profondément ébranlé par l'action de ces énergies divergentes.

Quelles seront, au sein de nos provinces canadiennes, la nature et l'intensité des contre-coups produits ? Quels en seront l'aboutissement et le dénouement ? Pourrons-nous développer assez de forces intérieures pour maintenir l'équilibre et conserver, disons, pendant un autre siècle,, ce *statu quo* qui serait pour notre peuple le plus grand des bonheurs ? Ou bien serons-nous arrachés de notre orbite actuel et entraînés vers des destins nouveaux. Celui-là seul le sait qui fait mouvoir dans le secret de sa pensée providentielle ces forces mystérieures, ces causes secondes par lesquelles sont enfantés tous les événements de l'histoire humaine.

Mais quelque soit pour nous le mot de l'avenir, nous, Canadiens-Français, nous avons un devoir manifeste à remplir envers nous-mêmes, envers notre nationalité : c'est de nous préparer à tout, afin de ne pas être surpris par l'heure décisive. Etudions les questions pressantes, et ne portons pas trop loin nos investigations laborieuses, mais regardons d'abord ce qui se passe à notre porte. Corrigeons, autant qu'un peuple peut le faire, nos défauts, dont je ferais une revue si le temps et la circonstance le permettaient. Fortifions-nous, et poursuivons, en améliorant ou transformant nos procédés, notre œuvre d'expansion colonisa-

trice, surtout dans notre vaste domaine septentrional. Redoublons nos sacrifices pour la grande cause de l'éducation à tous les degrés. Travaillons à nous faire de "la petite école" une institution adaptée aux besoins réels de notre peuple. Soignons l'enseignement académique, industriel et technique. Ne bouleversons point notre enseignement secondaire. Donnons à notre enseignement supérieur—et, à ce point de vue, que le mémorable jubilé de notre Université Laval soit le point de départ d'une ère glorieuse—donnons à notre enseignement supérieur un nouvel éclat et une plus puissante efficacité. En un mot, prenons des résolutions viriles, travaillons, préparons-nous aux luttes possibles et ne tremblons pas en regardant l'avenir.

Messieurs, en 1848, au lendemain d'un cataclysme sanglant qui avait secoué jusque dans ses entrailles la vieille société française, un des plus célèbres publicistes de France produisit une immense et salutaire impression en inscrivant en tête de son journal ces mots : "Confiance, confiance !" qui contenaient tout un programme d'énergie, d'intrépidité calme, de patriotique dévouement. Messieurs, en terminant ce trop long discours, je sens le besoin de pousser, moi aussi, ce cri : Confiance, confiance ! Non pas cete confiance somnifère qui endort les énergies et paralyse les efforts, mais cette confiance, mère des nobles ardeurs, qui éperonne les courages et fait passer sur les armées le grand souffle de la victoire.

Confiance au Dieu de nos pères, au Dieu de Champlain, de Maisonneuve, de Marie de l'Incarnation, de Marguerite Bourgeois, de Laval et de Montcalm. Confiance aux fortes qualités de notre race, dont la sève n'est pas épuisée et peut produire encore bien des rameaux, bien des fleurs et bien des fruits. Confiance en la mission visible qui nous a été assignée sur ce continent depuis trois siècles. Non, si nous le voulons, notre nationalité ne périra pas. Adossée au nord, flanquée à l'est par le vaste Atlantique, cantonnée, massée dans l'angle géographique

qui se dessine entre l'océan et notre inaccessible frontière septentrionale, elle opposera à l'ouest et au sud un front compact à toutes les campagnes de pénétration et de désintégration.

Quoi qu'il advienne, le peuple canadien-français conservera sa foi, sa langue et ses intitutions. La victoire est à nous si nous voulons seulement combattre et vaincre. Jurons donc, Messieurs, en ce jour solennel, jurons d'être fidèles à nous-mêmes, fidèles à notre sang, fidèles à nos traditions, fidèles à notre foi, fidèles à notre vocation historique, fidèles à notre idéal religieux et national. Et que ce noble serment imprime au fond de nos âmes autre chose qu'un souvenir fugitif et stérile du "jour que nous célébrons".

Le sixième toast "A la France" était proposé par l'honorable A. Robitaille, et provoqua une admirable réponse de M. Kleczkowski, consul-général de France.

TOAST A LA FRANCE

PROPOSÉ PAR M. AMÉDÉE ROBITAILLE, DÉPUTÉ DE QUÉBE-CENTRE A LA LÉGISLATURE

En ce jour, avec quelle fierté, n'est-ce pas, battent nos cœurs de Canadiens-français, de quelle belle et douce clarté ils sont illuminés par tous ces chers souvenirs qu'éveille en eux notre fête nationale ! Et, parmi ces souvenirs, en est-il, dites-moi, de plus vivaces, de plus attrayants, que celui de la France, notre ancienne mère-patrie, que nous avons perdue, il est vrai, mais que nous aimons, que nous aimerons toujours ?

Je lis, sur le menu du banquet, ce vers de Crémazie, Crémazie qui, plus que jamais, revit dans notre mémoire :

"Albion, notre foi, la France, notre cœur."

Oh ! c'est bien là le sentiment qui dût animer nos ancêtres, lorsque la croix de St-Georges prit, sur le bastion de Québec, la place du drapeau fleurdelysé. Dans leur serment d'allégeance, nos pères ont engagé leur foi à la Couronne britannique, mais ils ont gardé leurs cœurs à la France ; et aujourd'hui, nous, leurs

fils, nous redisons avec la même sincérité, avec la même noblesse : " Loyaux, mais Français. " Et si nos aïeux français-canadiens ont donné à la France, parmi tant de triomphes, les deux dernières victoires de Carillon et des Plaines d'Abraham, nos pères canadiens-français ont, en 1776, conservé le Canada à l'Angleterre, et lui ont, en 1812 et 1813, gagné les brillantes victoires de Lacolle et de Châteauguay.

Ces traditions d'honneur, de loyauté et de bravoure forment partie du patrimoine que nous a légué notre ancienne mère-patrie. Nous y avons été fidèles, nous y serons fidèles, au point qu'un de nos hommes d'Etat, jetant des regards dans l'avenir, en voyant l'Angleterre, à son tour, dans une lutte suprême, forcée d'abandonner ses possessions dans l'Amérique du Nord, ne craignait pas de dire : " Le dernier coup de canon qui sera tiré en Amérique pour la défense du drapeau anglais, le sera par un Canadien-français. "

Mais, messieurs, j'oubliais que je suis appelé à proposer le toast : " A la France ", et vous demander d'acclamer en même temps que ce nom chéri, son digne représentant parmi nous. S'il est vrai que tout homme a deux patries, la sienne et puis la France, à plus forte raison le Canadien-français, plus que tout autre, applaudit à la noble mission de la France. Il admire son caractère chevaleresque, ses luttes incessantes pour le progrès et le développement de la civilisation. Ses orateurs et ses poètes inspirent les nôtres, ses savants sont devenus nos maîtres.

Aussi, messieurs, puis-je terminer par ces paroles et vous laisser affirmer par vos acclamations, combien toujours, mais surtout en ce jour de fête nationale, nous aimons la France, qui a protégé notre berceau et guidé nos premiers pas.

Messieurs : " A la France ! "

RÉPONSE DE M. KLECZKOWSKI AU TOAST : "A LA FRANCE"

Merci, monsieur, pour vos chaudes paroles ; et merci à vous tous, messieurs, qui avez ajouté quelque chose à leur éloquence par le témoignage d'une adhésion unanime et cordiale.

La fidélité de votre souvenir est une chose admirable. Elle fait le plus grand honneur à votre caractère, en même temps qu'elle est, pour nous, un encouragement et un exemple. Grâce à vous, le grand passé de la France, sur cette terre d'Amérique, est toujours vivant, vivant et impérissable ! Grâce à vous, ils n'auront pas travaillé, lutté, souffert en vain, ces nobles ouvriers de la plus noble des tâches, ces initiateurs dont les entreprises, à la fois patientes et hardies, s'échelonnent tout le long du dix-septième et du commencement du dix-huitième siècle, et demeurent un sujet de légitime orgueil pour leur temps et pour leur pays. Avec une netteté remarquable dans les vues, ils furent tous, à un degré rare, des hommes de pensée presque autant que des hommes d'action. Leur ambition, toujours largement impersonnelle, fut par cela même très élevée : grande fut leur énergie morale, parce que grand fut leur désintéressement. Quelques-uns furent véritablement des hommes de génie, si c'est avoir du génie que de voir loin dans l'avenir, et de marquer, d'une main ferme, aux siècles futurs l'œuvre que le génie. comme le prophète, leur donne l'ordre d'accomplir.

Si vous n'étiez pas là, qui donc, en dehors de quelques érudits, saurait encore le nom de ces hommes ? Qui attesterait l'opiniâtreté et les résultats féconds de leur dur labeur ? Qui donc, enfin, si vous n'étiez pas là, veillerait sur l'apport très précieux qu'ils ont versé au trésor des gloires nationales, qui s'y voit toujours et qu'on n'en distraira jamais, tant que la garde en sera confiée à vos mains loyales ?... Oh ! si vous n'étiez pas là !... mais vous êtes là, vous serez toujours là. Sentinelles et témoins, au cri de : "Qui vive", quand on vous répond : "Canada", une

voix secrète et d'autant plus impérieuse qu'elle part des profondeurs de votre être, reprend : "Canada, sans doute, mais France aussi !"

Quelle reconnaissance pourrait s'égaler à de tels services, quels mots seraient capables de l'exprimer ? Laissez-moi l'ajouter cependant, si vous avez beaucoup fait, vous n'avez pas trop fait. La France, à qui vous conservez un culte, n'est pas indigne de ce culte. Elle tient son rang, elle remplit son rôle, et quel rôle ! dans la grande famille des nations les plus illustres et les plus puissantes. Depuis que ses destinées ont été séparées d'avec vos destinées, elle a traversé des crises redoutables, elle a connu la gloire éblouissante et l'écrasante infortune, elle a supporté des secousses telles qu'aucun peuple n'en subit jamais de pareilles ; elle est toujours debout. Vaillante, jeune, en dépit des siècles, elle continue de porter le poids du jour, elle avance bravement sous le soleil ; et, dans son fond, elle est toujours la même. Les temps changent, les races ne changent pas. Son histoire, si poignante, et parfois si tragique, présente une unité que seuls n'aperçoivent pas ceux dont les regards s'arrêtent à la surface des choses. Aujourd'hui, comme au temps de saint Louis, comme au temps de la Ligue ou de la Révolution, la passion des idées, l'ardeur à les communiquer et à les traduire en action, restent les traits caractéristiques de la nation française, ou, du moins, de cette partie de la nation où se rencontrent ceux qui peuvent aspirer à la gouverner. Si elle n'est pas toujours sans péril, cette passion n'est pas non plus sans noblesse. Qui ne voit les talents superbes qu'elle suscite, et la mâle éloquence qu'elle met au service des causes les plus diverses, je le veux bien, mais surtout des plus humaines, des plus généreuses, et des plus saintes ! Sans doute, au cours des temps, des chocs se produisent, des conflits éclatent. Qu'importe ! N'avons-nous pas appris, par une expérience dix fois séculaire, que l'injustice, la violence ne durent jamais longtemps ? Le peuple français est bon é et, comme il

est aussi résolument optimiste, le sourire sied à ses lèvres bien mieux que la colère. Il y a, dans la masse de la nation, si ordonnée, si laborieuse, et qui fut souvent si étrangère aux excès commis en son nom, un bon sens robuste et sain, que rien ne déconcerte, que rien ne peut ébranler, et qui, aux heures décisives, survivant à tout, répare et sauve tout.

L'esprit français, le véritable esprit français, est fait de mesure, de grâce aimable, et d'ironie légère. Il est fait de sérieux aussi. Et la littérature contemporaine offre en abondance des œuvres très profondes et très fortes. La langue, métal où se coulent ces œuvres solides, est plus que jamais au premier plan, dans le monde des intelligences. Elle est recherchée, appréciée, cultivée par l'élite des esprits, dans tous les pays civilisés. Ses qualités multiples justifient l'hommage qu'elle en reçoit.

Le savant, avide d'exactitude, se plaît à une langue si claire et si précise. Le philosophe aime sa logique, sa souplesse, ses nuances ; l'historien, sa gravité, son ampleur, et ce principe de mouvement qui est en elle, et porte le récit, comme sur les ailes d'un oiseau ! Le poète enfin, et tous les écrivains qui font œuvre d'imagination, n'ont qu'à puiser, à pleines mains, dans les ressources inépuisables de ses mots, d'un sens si franc, d'un contour si net, si variés de couleur, si riches de son ; et, de la combinaison ingénieuse de tant de mots si vivants et si vibrants, ils font jaillir, comme des étincelles, les rhythmes toujours nouveaux, les modulations incessamment nouvelles. Oh ! la bonne, la douce, la forte langue ! comme vous avez eu raison de lui rester fidèles !

Maniée par des artistes, cette langue aide à faire des artistes. Ce n'est pas à vous qu'il faut rappeler que, sous le ciel de notre France, les artistes sont légion ; dans ce domaine, à l'heure où nous sommes, tout ce qui n'est pas elle, pâlit un peu auprès d'elle. Mais, qu'est-ce qu'être artiste, messieurs ? Qu'est-ce, sinon porter en soi le sentiment et l'amour du Beau. Ce sentiment, cet

amour, comment ne l'auriez-vous pas au cœur, vous, Canadiens, dont la première histoire fut, tour à tour, un cantique ou une épopée, quand elle ne fut pas les deux ensemble ; et vous, surtout, citoyens de cette ville hospitalière et souriante, dont le charme irrésistible a exercé, au premier contact, un droit de prise sur ma pensée, captivité délicieuse dont elle ne veut pas sortir ! Posée comme le nid de l'aigle sur la pointe d'un rocher, voilà trois cents ans que cette ville plane au sommet et au centre d'un des panoramas les plus magnifiques qu'il soit donné à l'homme de contempler. Heureux ceux dont les premières années se sont écoulées là ! Il ne peut pas avoir l'âme tout à fait vulgaire, l'enfant dont les yeux, en s'ouvrant au jour, se sont ouverts à ces vastes horizons ! Il ne peut pas avoir le cœur tout à fait insensible, l'adolescent, le jeune homme, dont les premières impressions, les premiers rêves, le premier amour, peut-être, ont été mêlés à cette splendeur, à cette symphonie universelle, où la voix du Créateur se fait si doucement entendre ! C'est dans ce cadre enchanteur que se déroule votre vie. Ici, tout est lumière, ici tout est beauté ! Québecquois ! comment ne seriez-vous pas des artistes ?

Votre art, qui n'attend que l'occasion pour s'affirmer par des œuvres, s'exprime, dès à présent, en des fêtes où vous mettez le meilleur de vous-mêmes, et où vous excellez à fondre, dans une harmonie fraternelle, la majesté des choses et la majesté des souvenirs. Qu'elles sont bienfaisantes, qu'elles sont vivifiantes, les émotions que de telles fêtes amènent avec elles ! Et comme il faut savoir gré à la Société Saint-Jean-Baptiste de réussir si bien à les organiser !

Statue du chevalier de Lévis, monument à Samuel Champlain, lequel de nous, s'il les a vécus, pourrait oublier les jours qui en célébrèrent l'inauguration ? Une fois, c'était devant la façade et les belles lignes architecturales du palais législatif ; l'autre fois, sur la Terrasse, dominant le grand fleuve et recueillant la

plainte de ses eaux aux murmures éternels ; chaque fois, sous le même ciel, c'était le même peuple, ému et reconnaissant, qui exaltait l'âme commune dans un élan de joie et de fierté !

Pour couronne à ces deux journées d'allégresse, et afin de les enlacer peut-être dans une trinité indissoluble, ce matin, au même lieu, à deux pas du même monument, un autel s'est dressé. Tout près de cet autel éclairé par les rayons du bon soleil complaisant, le même peuple encore, mais à genoux maintenant, faisait monter vers les régions infinies, le pur encens de sa prière et de ses chants pieux. Au moment le plus solennel de la cérémonie auguste, quand, sous la voûte immense des cieux, cathédrale des cathédrales, la victime sacrée fut offerte, une fois de plus, au Dieu que toute cette terre canadienne adore, dans ce recueillement, dans cette paix et cette douceur ineffable des choses, sur ces milliers et ces milliers de fronts, inclinés et nus, a passé, comme une caresse divine, un souffle d'éternité !...

Scène émouvante, scène admirable, ineffaçables impressions !... S'il est vrai que "les nobles pensées naissent des grands spectacles", nous vous devrons, Canadiens, de très nobles pensées, car vous nous avez donné de très grands spectacles ! Nos âmes en sortent réchauffées, plus fidèles, plus confiantes et plus fortes ; et nos regards, tournés vers l'avenir, s'y fixent, mieux assurés et plus tranquilles !

Peuple canadien, rameau en fleurs, né au grand arbre dont les racines plongent au vieux sol de France, au nom de la France, de celle d'hier et de celle d'aujourd'hui, au nom de la France immortelle, peuple canadien, merci, encore merci, toujours merci !

DISCOURS DE M. C-F DELAGE, M. P P.

EN PROPOSANT LA SANTÉ : "AU CANADA."

Monsieur le Président,

Messeigneurs,

Mesdames, messieurs,

Vous venez de boire à la France, patrie de nos aïeux, avec un enthousiasme qui prouve une fois de plus que son souvenir, sans altérer votre loyauté, est toujours vivace dans vos cœurs.

Mais plus que tout autre, le Canadien-français, pour parler dans le style de Bornier, a deux pays : le sien et puis la France.

Vous avez bu à l'un, ne soyez pas oublieux. A l'autre, maintenant, à cette terre, qui fut jadis la Nouvelle-France, qu'on désigne aujourd'hui sous le nom de Puissance du Canada, à notre pays, au plus beau joyau de la Couronne britannique.

Je le sais, le Canada n'est pas un Etat dans le sens strict du mot. Ce n'est qu'une colonie qui, cependant, fait presque seule ses traités de commerce.

La majorité de ses habitants est d'origine britannique et considère plut-t Londres qu'Ottawa comme sa capitale.

Il n'en est pas de même pour nous, pour nous qui sommes la minorité, mais qui demain serons la majorité. Notre capitale, c'est celle de la Puissance du Canada.

Nous ne caressons plus l'illusion bien chère à nos pères de revoir flotter sur nos murs le drapeau de ceux qui, il y a près de trois cents ans, en prenant possession de cet empire, y plantaient une croix et inscrivaient sur ses bras ces mots, véritable programme à suivre : "Pour le Christ et pour la France. Soyez les pionniers de l'idée française et catholique en Amérique."

Nous ne songeons pas non plus dans le moment à ajouter une étoile au drapeau de la République voisine.

Non, nés sur ce sol que nos pères ont arrosé de leur sang pour le conserver soit à la France, soit à l'Angleterre, nous voulons y vivre et y mourir.

Nous ne demandons qu'une chose : que les traités qui ont été signés soient respectés, que l'on n'essaye point de nous enlever une à une, lambeau par lambeau, les concessions qui nous ont été faits ; notre ambition est de rester Français et catholiques, sous l'égide du drapeau britannique.

Nous sommes satisfaits du régime actuel, nous y avons cueilli des lauriers ; de nouveaux succès nous sont réservés. Nous nous préparons sûrement à jouer le rôle qui nous a été confié, à remplir notre mission.

Oui, nous aimons le Canada, mesdames et messieurs, et nous sommes fiers de le proclamer. Cet amour ne date pas d'aujourd'hui ; l'un des nôtres, dans une circonstance comme celle-ci, il y a plus de soixante ans, en formant des vœux pour sa prospérité, condensait ses sentiments en des vers qui, depuis, sont devenus un hymne national, et permettez à l'un des siens, à qui l'on a confié la même tâche, un jeune comme lui dans la carrière politique, de les répéter et de vous prier de les répéter, mesdames et messieurs : " O Canada, mon pays, mes amours. "

RÉPONSE DE L'HONORABLE M. FITZPATRICK

MINISTRE FÉDÉRAL.

Sans les pressantes sollicitations de mon ami, le président, j'aurais persisté dans mon refus d'accepter l'invitation de répondre au toast que vous venez de proposer ; la crainte que j'éprouvais ne s'est guère dissipée et si je me suis décidé à assumer la responsabilité de vous adresser la parole, c'est avec la confiance que vous ferez très large la part de votre bienveillance.

Pour la plus grande majorité et même j'oserai dire pour la presque totalité de ceux qui se trouvent réunis en ce moment, le Canada, c'est le pays natal, c'est le sol arrosé non seulement des sueurs mais même du sang des aïeux, c'est la patrie. Pour moi,

Irlandais d'origine mais Canadien de naissance, je peux dire que le Canada est quelque chose de plus encore, si c'est possible, que tout cela : c'est la terre hospitalière où des milliers de mes compatriotes ont trouvé un refuge, un asile, aux jours sombres où il leur fallut quitter leur chère Irlande pour prendre le chemin de l'exil.

L'histoire du Canada et surtout l'histoire de la province de Québec, est une épopée : on y peut lire bien des faits d'un sublime héroïsme, mais aucun ne fera plus honneur à votre race que ces pages où sera consigné le récit de votre charité nationale : en effet, vous avez secouru nos pauvres, soigné nos malades, assisté nos agonisants et enseveli nos morts. Plus encore, vous avez pris par la main nos orphelins pour leur donner une place à vos foyers où vous ne savez plus aujourd'hui les distinguer de vos propres enfants.

Je m'estime heureux de pouvoir, en cette circonstance, profiter de la position que j'occupe pour vous en exprimer toute notre gratitude. Ceux qui connaissent l'histoire de la France savent que, dans le passé, les deux peuples ont toujours été unis : à Fontenoy, la légion irlandaise fit tout son devoir, et Lally Tollendal, aux Indes, rendit plus tard encore des services très réels ; enfin, de nos jours, le général Patrick McMahon fut président de la République Française. La légende veut même que notre apôtre national ait été envoyé en Irlande par S. Martin, et, dans le voisinage de la ville de Tours, nous trouvons encore aujourd'hui une petite commune qui porte le nom de S. Patrice. Le trèfle a donc sa place dans vos fêtes à côté de la feuille d'érable.

Vous pardonnerez facilement, j'en suis sûr, à ma fierté nationale cette petite digression.

Le Canada... Vous parlerai-je de cette immense contrée qui va de l'Atlantique au Pacifique, de ce pays plus grand que l'Europe, et qui au point de vue géographique, occupe sur ce continent un espace plus vaste que les Etats-Unis ? Vous parlerai-je

de nos ressources inépuisables, de nos mines d'or, d'argent, de fer, de charbon, que l'on trouve partout, depuis Louisbourg, à l'est, jusqu'au Yukon, à l'extrémité Nord-Ouest du continent ? richesses que même l'auteur de Monte Christo n'aurait pu imaginer et qui n'attendent que la présence de l'homme pour surgir du sein de la terre.

Nos richesses forestières sont devenues proverbiales, et les découvertes de la science moderne en ont encore décuplé la valeur.

Les plaines du Nord-Ouest, sans parler des terres fertiles qui bordent le St-Laurent, sont destinées, dans un avenir prochain, à devenir le grenier de la Grande Bretagne, sinon du monde entier. Sans vous ennuyer de statistiques, permettez-moi d'ajouter que l'an dernier, 45,000 cultivateurs au Manitoba et au Nord-Ouest ont fourni pour la consommation 125 millions de minots de blé et autres grains.

Avec une population de moins de six millions, nous ferons, cette année, des affaires pour une somme de 400 millions de piastres.

Dans ces conditions, ne nous est-il pas permis de dire : " O Canada, mon pays, mes amours ! "

Lorsque ce matin, la procession de la Saint-Jean-Baptiste défilait par les rues de cette vieille cité de Champlain, je me reportais par l'imagination à cette époque où les premiers Français, où des prêtres, tous missionnaires, où des commerçants, tous soldats, préparaient en cet endroit ces expéditions qui avaient pour but d'ouvrir toutes les vastes régions, à l'ouest des Grands Lacs, à la civilisation.

Au milieu de cette population de héros, la croix du Christ était toujours à l'ombre du drapeau fleurdelysé. Louis Jolliet et le Père Marquette, à qui on élève en ce moment un monument à Washington, découvrent le Mississipi ; de la Salle et le Père Hennepin le suivent dans tout son parcours jusqu'au Golfe du

Mexique et donnent à l'Etat de Louisiane son nom. Je pourrais mentionner, en outre, Duluth, Dubuc, Chouteau, Juneau, Vital Guérin qui a fixé le site de la ville de St-Paul de Minnesota : ces hommes doués d'une clarté de vision qui tient du génie, ont d'instinct planté les jalons sur lesquels se sont orientés les grands capitaines de l'industrie moderne. Ils ont prouvé ce que peut faire le dévouement religieux mis au service de la patrie.

L'histoire, en effet, constate que le premier établissement des Anglais fut fait à la Virginie l'année précédant celle de la fondation de Québec par Champlain ; et tout récemment, je lisais un récit fait par un voyageur, où il est dit que, du passage des Anglais à la Virginie, il ne reste qu'une vieille église en ruine, couverte de lierres. D'autre part, à Québec, vous avez des institutions qui datent du temps de Mgr de Laval, et un Anglais de mes amis, avec qui je visitais, ces jours derniers, le Séminaire, a pu dire avec raison, en passant de la salle jadis occupée par Monseigneur de Laval, à l'aile érigée récemment pour la faculté de théologie : " Ces anciens Français avaient bien confiance en eux-mêmes, et foi dans l'avenir de leur race, ils bâtissaient non pour le moment mais pour les siècles futurs."

Mgr de Laval sans doute aussi était rempli du même esprit qui animait le Père Vimont, lorsque, à la fondation de la ville de Montréal, il s'écriait : " Je ne fais aucun doute que ce petit " grain de sénevé, jeté en terre par des mains si pieuses, ne pro- " duise un jour un grand arbre", et, l'Université Laval, qui fêtera, demain, le cinquantième anniversaire de sa fondation, a justifié la foi de Mgr de Laval dans l'avenir du Canada.

Mais il y a quelque chose de plus précieux encore que les mines d'or et d'argent, que les richesses forestières ou les terrains fertiles : c'est le caractère du peuple. Il est permis de dire, sans craindre la contradiction, que jamais terre nouvelle n'a été colonisée par des hommes plus vaillants, plus désintéressés que les

missionnaires, les soldats et les agriculteurs qui sont jadis partis de France pour s'établir sur les bords du St-Laurent.

Les qualités viriles et l'endurance de ce peuple simple se manifestent encore dans la permanence des sentiments de ses descendants, aussi attachés à la foi, à la langue et aux traditions des ancêtres que l'étaient les compagnons de Cartier, de Champlain et de Frontenac.

Je termine. De nos jours, ileset souvent question des resserrer les liens qui nous unissent à l'Angleterre. Pour ma part, je redoute tout ce qui peut gèner la liberté d'action d'un peuple. Sur ce continent, nous avons besoin de grand air, d'espace. Depuis 1867, nous jouissons d'une constitution qui n'est pas un acte législatif ordinaire, mais qui est plutôt un pacte, un traité entre les colonies et la mère-patrie. N'y touchons pas à la légère. Ce traité nous garantit une constitution reposant sur les mêmes principes que ceux du Royaume-Uni. Que peut désirer de plus, même le plus enthousiaste ? L'Angleterre nous a donné la liberté, liberté pleine et entière. En retour, nous lui avons donné et lui donnons encore une allégeance qui a pasé par le creuset des épreuves.

A notre Souverain, qui, à nos yeux, représente l'autorité, nous payons le juste tribut de notre loyauté, et aux fêtes de son couronnement, aucun de ses sujets ne demandera plus sincèrement au ciel de bénir son règne que ceux qui le feront dans la langue de Cartier et de Champlain, de Frontenac et de Laval.

Depuis quelque temps, pour me servir d'une expression empruntée à un écrivain français, je travaille dans les laboratoires où l'on manipule les choses de la politique. J'ai vu et je vois les hommes de très près, et, s'il m'était permis d'exprimer une opinion, je dirais : restons dans les sentiers battus, accomplissons avec une scrupuleuse fidélité le devoir de l'heure actuelle, laissant le soin de l'avenir à Dieu, à qui seul il appartient.

"AU CANADA."

RÉPONSE PAR M. MONK, M. P.

Messieurs,

Je tiens à exprimer de suite ma vive reconnaissance pour la gracieuse invitation qui m'a valu l'insigne honneur d'assister à ce magnifique banquet. J'aurais aimé être le témoin muet de cette réunion inoubliable, et recueillir à loisir l'impression profonde qu'elle produit sur ceux qui ont gravé dans leur esprit les faits mémorables de notre histoire ; mais, comme l'a dit le vieux poète latin, au fond de la coupe, il y a toujours la goutte d'amertume, et nos hôtes si bienveillants m'ont chargé de répondre à un toast bien beau, qui m'est bien cher, qui fait vibrer les cœurs, mais que j'aurais confié volontiers à des voix plus aimées, à des bouches plus éloquentes que la mienne. Je le sais, et je le sens bien ; le toast qui a été proposé doit inspirer tout homme pour qui la patrie n'est pas un vain mot, et s'il est un endroit où la flamme du patriotisme doit s'allumer sans peine, et briller vive et brillante, sans crainte de s'éteindre, c'est bien ici, dans cette vieille cité de Champlain, berceau de la nationalité dont nous célébrons aujourd'hui la fête, forteresse des traditions et des souvenirs les plus sacrés, théâtre de luttes héroïques, d'impérissable mémoire, c'est bien ici, dis-je, qu'un cœur véritablement canadien doit plus que partout battre fortement en songeant à cette terre bénie qui est la nôtre, que l'âme canadienne doit sentir un élan d'enthousiasme, que les lèvres canadiennes doivent murmurer une prière à Dieu pour qu'il protège ce jeune peuple, pour qu'il le conduise, comme l'ange conducteur de Tobie jadis, à l'accomplissement de sa destinée. Cette course que nous avons faite, messieurs, grâce à votre aimable invitation, ce trajet si familier et pourtant toujours si nouveau, de Montréal à Québec, de la cité de Maisonneuve à celle de Champlain, son aînée de près d'un demi-siècle, n'est-ce pas en quelque sorte, l'image de notre destinée, de notre vie nationale ?

Le voyageur, au déclin du jour, se lance sur le courant du grand fleuve, dont il a été dit :

L'étranger voit d'un œil d'envie,
Du St-Laurent le majestueux cours ;
A son aspect, le Canadien s'écrie :
O Canada, mon pays, mes amours.

Et les ombres croissent aussitôt, elles s'abaissent, elles descendent sur cette nappe immense d'eau qui se meut vers l'océan sans limites ; les rives charmantes avec, d'espace en espace, des flèches qui se dressent vers le ciel, et les riants hameaux s'amoindrissent, s'effacent et disparaissent ; enfin, c'est la nuit.

Le vaisseau est aux mains du pilote qui le guide sur des phares échelonnés de loin en loin. Il y a des étapes, des arrêts, pendant cette veillée silencieuse et même solennelle. Enfin, une lueur apparaît au loin, faible et douce ; c'est une nuance à peine perceptible, qui se détache sur le fond, dans le lointain ; puis elle s'accentue, elle monte, elle est blanche, azurée, rose ; le jour éclate, radieux. Le vaisseau semble filer plus léger, plus rapide ; le fleuve s'élargit, les rives s'élèvent, les caps sont hardis, l'horizon plus vaste vous captive, l'air plus fort vous enivre. Oh ! les beaux promontoires vers lesquels on court avec extase jusqu'à ce qu'au détour du dernier, on aperçoive le diamant de tous, et sur le faîte de celuilà, la ville historique, toujours belle, toujours hospitalière, toujours là pour nous donner les muets enseignements de l'esprit, les nobles et chaleureux élans du cœur, notre Mecque, à nous, les hommes du Nouveau Monde, où tout Canadien devrait venir une fois l'an, retremper son âme et réchauffer son patriotisme.

Oui, dans ce panorama dont on ne se lasse jamais, et que les étrangers viennent toujours revoir, il y a une allégorie : c'est une vivante image de la destinée mystérieuse du peuple canadien-français.

Les voyez-vous, ces hommes pleins de foi et de courage, quitter le Vieux Monde ? Les premiers, ils franchissent hardiment les mers du Nord, ils découvrent et fondent le Canada, au milieu de périls dont l'histoire ne nous a conservé qu'un récit abrégé. Ils colonisent cette immense région, y portent la croix et la civilisation, ils luttent contre la nature, contre les hommes, contre tout ; pauvres, ils font face à la misère ; délaissés en quelque sorte, ils redoublent d'audace ; attaqués, ils se défendent en héros. Cette terre qu'ils ont découverte, ils l'aiment déjà comme leur patrie, ils la sillonnent jusque dans les profondeurs de l'Ouest. Les noms de découvreurs intrépides ne sont-ils pas écrits depuis le Cap jusque dans les passes majestueuses des Montagnes Rocheuses.

La légende elle-même suffit à peine à rendre justice à cette génération de vaillants. Ce sont les dernières lueurs d'une épopée, bien égale à celles qui ont inspiré les génies poétiques des bardes du passé.

Puis, sur cette population à laquelle tout homme doit être fier d'appartenir, parce qu'elle a atteint un rang d'où il ne faut plus jamais déchoir, vient s'abattre la catastrophe suprême, la lutte inégale et fatale, ici, tout près d'un siècle et demi après le départ de la France. C'est la nuit, c'est l'heure où s'allument les phares, où commencent les périls, la course dans les ténèbres, les épreuves encore et les luttes suprêmes, et quelles luttes !

C'est la nuit, mais non pas l'anéantissement.

Encore une fois, le ciel se dore, l'astre voilé s'allume de nouveau, les nuages filent, l'horizon se déploie, le voyageur contemple enfin, le cœur léger, le port radieux, comme nous l'avons vu, le matin même de cette belle fête nationale, à l'approche de la rade glorieuse de votre superbe ville.

Oh ! terre chérie du Canada, sol de héros, *parens magna virum !* Vous avez été inspirés, Messieurs, de nous inviter tous à formuler un vœu, dans cette circonstance solennelle, dans ce lieu éminemment convenable, à cette heure si décisive, pour son

avenir qui est entre nos mains, pour sa destinée à laquelle nous songeons, hélas, peut-être trop rarement.

Oui ! nous pouvons redire avec notre poète :

Il est sous le soleil un sol unique au monde,
Où le ciel a semé ses dons les plus brillants,
Où répandant ses biens, la nature féconde
A nos vastes forêts, mêle ses lacs géants.

Sur ces bords enchanteurs notre mère, la France,
A laissé de sa gloire un immortel sillon,
Précipitant ses flots vers l'océan immense,
Le noble St-Laurent redit encore son nom.

J'ai une foi vive, ardente, inaltérable dans la destinée de cette patrie aimée, et je sais que cette foi qui est la mienne, vous la partagez avec moi.

Nous tous qui l'avons découverte, colonisée, évangélisée, developpée, protégée, défendue, aimée, dont les aïeux dorment à l'ombre de ses vieilles églises, pourquoi ne serions-nous pas toujours prêts à lui rendre l'hommage de notre fidélité ?

C'est le dessein de Dieu qui a maintenu ici, à travers tant de péripéties, de peines et d'épreuves, la race privilégiée, dont la carrière, sur ces lointains rivages, a été si noblement remplie. C'est ce même dessein divin qui a fait cette race nombreuse, forte, intelligente, courageuse, croyante, et j'ose affirmer que si, après trois siècles, cette race est ainsi, c'est qu'elle a une haute mission à remplir.

Sur ce pays grand comme l'Europe, riche de ressources dont l'étendue et la variété confondent notre esprit, et doté d'institutions libres, votre patriotisme si beau, si grand, a gravé une empreinte indélébile.

Il faut parfaire le rôle assigné par une main divine à un peuple généreux. Que tout homme qui aime notre patrie, pour l'amour de cette patrie, nous prête son concours.

Nous formerons un esprit national aussi vaste que le Canala lui-même.

Pour moi, ni l'empire d'Alexandre le Grand, ni les régions sur lesquelles flottèrent si fièrement les aigles romaines, ni même cette domination de deux continents rêvée par le génie de Napoléon, n'ont rien de comparable au glorieux apanage que nous avons ici, à ce demi-continent si fertile, si riche, baigné par deux océans, comme il est occupé par deux grandes nationalités, qui peuvent si bien se compléter l'une et l'autre.

Soyons donc Canadiens et fiers de nous dire tels. Le Canada se fera lui-même. Sans cesser d'être loyaux, adoptons tous pour devise : "Le Canada aux Canadiens", et fidèles à cette orientation, digne d'un jeune peuple, nous ferons de notre pays ce qu'il doit être, une terre de liberté, d'égalité, une terre de bonheur, de prospérité et de paix.

DISCOURS DE L'HONORABLE ADÉLARD TURGEON.

En réponse au toast : La province de Québec.

Monsieur le Président,

Monsieur le gouverneur,

Mesdames, messieurs.

Il y a vingt ans et plus, un de nos plus éminents compatriotes, devenu le premier citoyen du Canada—et dont nous déplorons tant l'absence en ces fêtes du souvenir—disait à la grande convention nationale de 1880, que s'il lui avait été donné de choisir l'époque et le lieu où il aurait voulu naître et vivre, il n'aurait pas choisi d'autre époque que l'époque actuelle, d'autre lieu que le sol de son cher Canada. Il n'aurait pas voulu vivre dans l'antiquité où l'individu était absorbé par l'Etat, ni dans le moyen-âge, où la société naissante n'offrait à l'individu qu'une protection insuffisante, ni plus tard, à l'époque terrible des guerres de religion.

Notre temps seul a donné l'idée de ce que c'est qu'une nation. Elle fut inconnue de l'antiquité. L'Egypte, qui a su tant de choses, l'a ignorée, de même que Tyr et Sidon. Les républiques de l'Hellade ont été des oligarchies de philosophes, de négociants et d'artistes ; les empires assyrien et persan, des troupeaux d'hommes menés par des fils du soleil. Rome même, qui pourtant a offert au monde le spectacle de la plus gigantesque domination, ne l'a pas comprise. " Ce n'est pas une nation, en effet, " là où la moitié d'un peuple est esclave de l'autre moitié. " (Renan). C'est la gloire de notre temps d'avoir donné au mot patrie, " patria ", qui dit si bien toute la douceur du pays paternel, une expression définitive. Ce n'est que de nos jours que les peuples ont pris conscience de leur existence propre, de leur individualité nationale.

La province de Québec—si vous aimez mieux, le Canada, qui n'est que la province de Québec agrandie—est-elle la patrie ? Messieurs, ce serait insulter à votre bon sens, froisser les sentiments les plus chers à vos cœurs, que d'émettre un doute. Il n'y a qu'une réponse à cette question. Vous la trouvez dans cette fête de la Saint Jean-Baptiste, que tous les échos du pays se renvoient amoureusement, qui nous revient chaque année embaumée avec notre mois des fleurs. Vous la trouvez dans la trace toujours vivante, agissante et féconde que les ancêtres ont laissée dans les idées, les institutions, les mœurs de ce pays. Vous la trouvez dans le charme des vieux souvenirs qui " sonnent à l'oreille, les fanfares lointaines des gloires passées, et qui apportent surtout le vol très doux de l'espérance, " (Coubé) ; dans les monuments, mêmes dans les choses mortes, car là vivent encore nos traditions et nos visées. La province de Québec est la patrie, puisqu'elle est " mère et nourrice. " comme parle Bossuet ; car, dit-il, " les hommes sont liés par quelque chose de fort lorsqu'ils son-" gent que la même terre qui les a portés et nourris étant vivants, " les recevra en son sein quand ils seront morts. "

Mais sommes-nous une nation ? La nation suppose-t-elle l'unité de race ? Mais non. La nation moderne a été formée du mélange des races les plus diverses. Chaque pays a été un vaste creuset où se sont fusionnés, sous l'action du temps et des influences ambiantes, ses éléments constitutifs. Voilà un phénomène historique constant. L'Anglais a dans ses veines le sang des Celtes, des Saxons, des Danois et des Normands. Les Celtes, les Ibères, les Ligures, les Germains, les Scandinaves ont fondé la France moderne. Pourquoi traverser les mers quand, à nos portes mêmes, le peuple américain nous présente une claire démonstration de cette thèse par la rapidité foudroyante de ses assimilations ? Il en est de même de l'unité verbale. Sous la couronne de Saint-Etienne, les Madgyars et les Slaves ont conservé leur langue comme il y a huit cents ans. Au point de vue du verbe, la Bohême forme deux groupes : les Tchèques et les Allemands. La Suisse, ce pays idéal sous plus d'un aspect, qui, dans l'ordre politique et démocratique, est quelquefois bien en avant des civilisations les plus avancées, parle trois langues, sans que l'harmonie de ses mouvements en ait été gênée. Il y a quelque chose de supérieur à la langue, c'est la volonté, c'est l'unité morale, c'est l'unité d'esprit, c'est la concordance de vues c'est avoir les mêmes aspirations idéales, être dévoués aux mêmes œuvres de progrès. "La nation est un principe spirituel " (Renan), qui repose pour le passé, dans le culte des ancêtres, " dans le respect des traditions, pour le présent, dans une vo- " lonté commune, avec un même programme à réaliser dans " l'avenir."

L'avenir, je l'envisage avec confiance, si la paix se fait dans les âmes. D'ici à un quart de siècle, dans le seul domaine matériel, la poussée sera telle, que les plus vieilles civilisations en seront étonnées. M. Carnegie, le milliardaire philosophe, a proclamé cette formule que "les matériaux bruts ont maintenant "le pouvoir d'attirer à eux le capital et aussi d'attirer et deve-

"lopper le travail nécessaire pour les mettre en œuvre à proxi-
"mité, de sorte que l'habileté de la main-d'œuvre perd le pouvoir
"qu'elle avait jadis d'attirer de loin à elle la matière première."
Cette définition du nouveau règne économique, que je crois rigoureusement exacte, ouvre des horizons que les plus ambitieux parmi nous n'auraient pas osé rêver. La nature nous a prodigué la matière première avec une abondance inimaginable, et nous avons l'énergie des chutes, la force quii actionnera demain toutes les industries, et que quelqu'un a si pittoresquement et si justement appelée "La houille blanche." Un écrivain de génie, Hanotaux, qui s'est fait l'historien des campagnes et des montagnes de France, a retracé dans une langue dont je me sens impuissant à reproduire, même faiblement, toute la magnificence, la genèse de cette force qui naît "dans le grand silence,
"à l'aube d'une nuit moins longue ; ces bruits sourds, ces craque-
"ments profonds, ces soupirs, ces plaintes et, dans la joie uni-
"verselle du printemps, ces pleurs qui commencent à couler
"goutte à goutte, ces larmes des sommets et des glaciers, ces
"fronts qui perlent, ces rides qui se creusent et l'eau qui de
"partout coule et fond dans la plaine ; eaux des torrents, eaux
"des chutes, eaux des sources qui cheminent mystérieusement
"sous la terre, eaux des infiltrations, eaux des fontaines, eaux
"claires et bruyantes jaillissant sous le soleil et de toutes parts
"s'échappant et se précipitant des sommets. C'est la naïade
"verte, la naïade des monts qui, délivrée, emplit les montagnes
"et les vallées de ses cris de joie et de ses bondissements." Voilà l'énergie que les longs hivers accumulent pour la richesse de la terre canadienne.

Messieurs, aimons notre pays ; cultivons dans nos âmes l'amour de notre terre. Conseil superflu d'ailleurs, puisque le socialisme cosmopolite n'a pas ici entamé l'idée de la patrie. Le patriotisme n'est pas pour nous une chimère, une belle illusion, un fanatisme traditionnel ou une folie héréditaire, mais une

réalité vivante et féconde. On n'a pas arraché de nos cœurs la fibre délicate que fait vibrer le nom de la patrie, ni les racines profondes qui nous rattachent au sol natal.

Aimons notre pays tel qu'il est, même avec sa diversité de races, surtout à cause de sa diversité de races et de parlers, qui lui créent des réserves de forces et de sève, une complexité d'âme, un renouveau de formes, un continuel rajeunissement. Cultivons l'unité morale, la similitude d'idées, de sentiments et d'aspirations. Soyons unis à la vie, à la mort, "ad convivendum, ad commoriendum." Tout cela ne se fera qu'à la longue, sans doute. Une nation ne s'improvise pas : c'est un long aboutissement d'efforts et de vie commune ; mais Guizot l'a dit et sa parole sera ma conclusion : "L'histoire abat les prétentions impatientes et soutient les longues espérances."

"A LA PROVINCE DE QUEBEC."

DISCOURS DE L'HONORABLE E.-J. FLYNN, M. P. P., AU BANQUET NATIONAL DE LA SOCIÉTÉ ST-JEAN-BAPTISTE

Monsieur le Président,

Mesdames et messieurs,

Je vous remercie de l'honneur que vous m'avez fait en m'invitant à ce magnifique banquet national, et à répondre au toast de la province de Québec.

Je n'ai qu'un regret, c'est de ne pas avoir l'inspiration du poète, ou toute l'éloquence de l'orateur, pour exprimer ici les pensées qui pénètrent profondément mon âme en ce moment. Les grandes émotions, dit-on, sont muettes, de même les grandes admirations. Aussi, après le grand et beau spectacle dont nous avons été témoins, ce matin, et après tout ce que nous avons entendu et vu ici ce soir, je voudrais me borner à dire que j'admire profondément cet esprit religieux et national, dont jamais peuple n'a donné d'exemple plus frappont. Mais puisqu'il faut

traduire en paroles quelques-unes des pensées dont je suis pénétré, laissez-moi d'abord vous offrir mes plus sincères félicitations sur le succès éclatant de cette grande manifestation de patriotisme et de foi nationale, et en même temps vous présenter mes hommages et mes félicitations à l'occasion des noces de diamant de la Société Saint-Jean-Baptiste. Plus heureux qu'un mortel ordinaire, vous pourrez en revoir plusieurs autres, d'abord parce que, en tant que corporation, votre Société est immortelle, et ensuite, et surtout, parce que vous représentez un principe ou une idée qui ne meurt pas.

Député à l'Assemblée législative et ayant été mêlé aux affaires publiques depuis un bon nombre d'années, il m'a été donné de connaître à divers points de vue cette province, d'en connaître l'étendue, ses ressources variées, sa population, son système de gouvernement. Nous ne jouissons pas d'une autonomie ou souveraineté complète, mais dans les attributions qui nous sont assignées, une part suffisamment large a été laissée à la Législature en ce qui regarde les questions qui tiennent à la vie nationale. En fait, nous nous gouvernons nous-mêmes, et nous avons toute raison de nous estimer heureux et d'aimer notre patrie, dont nous pourrions dire, sans exagération, je crois, ce que l'ancien chroniqueur disait de la France : qu'elle est "le plus beau des royaumes après celui du Ciel".

Aujourd'hui, il faut faire trêve à des discussions ou à des controverses politiques ou de partis, et laisser parler seulement la voix du patriotisme.

Il s'agit, en effet, de commémorer deux grands événements au point de vue national : le cinquantième anniversaire de la fondation de l'Université Laval et le soixantième anniversaire de la fondation de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec.

La devise de la province de Québec consiste en ces trois mots : "Je me souviens." Votre devise à vous, messieurs de la So-

ciété Saint-Jean-Baptiste, est : "Nos institutions, notre langue et nos lois". Aussi, comme dit le poète :

"Devise oblige ; elle nous trace
Le chemin de la loyauté,
C'est le mot d'ordre de la race,
Filialement respecté."

Le peuple canadien a-t-il été fidèle à cette devise ? Personne n'en doute. Aussi, ceux qui ont pris la parole avant moi l'ont-ils amplement prouvé. Il me sera permis, néanmoins, d'ajouter encore quelques mots aux éloquentes démonstrations que nous avons entendues de cette vérité.

En quoi et comment le peuple de cette province s'est-il souvenu ? Ce n'est pas en présence d'un auditoire d'élite comme celui-ci ; ce n'est pas dans une cité comme celle de Québec, où l'on est environné de toutes parts de monuments historiques et de souvenirs, que l'on se sent obligé d'appuyer sur cette proposition.

Voyez donc, messieurs, ce qui frappe dans notre ville le voyageur qui y arrive pour la première fois. Voyez-vous ces monuments élevés à la gloire d'hommes qui se sont illustrés dans notre histoire. Ai-je besoin de les énumérer ? Voyons en passant :

1. Le monument Champlain sur la terrasse Dufferin, (1898).

2. Le monument Montcalm et Wolfe, dans le jardin du Fort, (1827), avec cette inscription remarquable :

"*Mortem virtus communem, famam historia, monumentum posteritas dedti.*"

(Leur courage leur donna la mort, l'histoire une gloire commune, la postérité ce monument.)

3. Le monument Montcalm, aux Ursulines de Québec.

4. Le monument des braves, sur le chemin Ste-Foye (1855).

5. Croix et monument Jacques Cartier-Brébeuf (1885).

6. Monument du Père Masse, à Sillery (1880).

7. Aux édifices du Parlement, nous lisons sur la façade les noms des découvreurs les plus remarquables : LaSalle, Jolliet, Marquette : des illustres guerriers Montcalm, Lévis, de Salaberry ; des gouverneurs Champlain, Frontenac, Elgin. Enfin, une place d'honneur est réservée au navigateur malouin : Cartier.

J'ai mentionné notre Palais législatif. C'est là, entre les mains des représentants autorisés du peuple, qu'est déposée l'arche sainte de nos libertés. Hâtons-nous de le dire, à leur louange, qu'ils se sont toujours montrés les zélés et ardents défenseurs de ces libertés et des droits et privilèges que la constitution et les traités garantissent à la population de ce pays. Ils se sont toujours inspirés de l'exemple des grands patriotes qui ont noms : Bédard, Vallières, Papineau, Lafontaine, Baldwin, Morin, Cartier et les autres.

Je pourrais ajouter à la liste de nos monuments, et vous parler de nos établissements religieux et d'éducation et en particulier de notre séminaire et université, mais le cadre restreint de ce discours ne me permet pas de le faire ; d'ailleurs, ce serait empiéter sur la fête de demain.

Les souvenirs se conservent non seulement par les monuments, mais aussi et surtout par l'histoire. Le peuple canadien, et plus particulièrement le peuple canadien-français, n'a pas une longue existence comme nation ; mais déjà il compte de nombreux in-folios consacrés à l'histoire générale de ce pays et à l'histoire particulière ou personnelle, ou à des biographies. Il me suffit d'énumérer, en passant, quelques-uns de nos historiens, dont les noms me viennent à l'esprit :

Les Garneau, les Ferland, les Laverdière, les Turcotte, les Sulte, les Casgrain, les Chauveau, les Verrault, les Lemoine, les Bédard, les Dionne, les Têtu, les Gosselin, les Bois, les Gérin-Lajoie, les Ernest Gagnon, etc.

Et, M. le président, vous pourriez nous en indiquer un autre, dont l'ouvrage est attendu avec impatience, et qui mériterait même dès aujourd'hui d'être inclus dans la liste ci-dessus. ,

Tous ces écrivains et plusieurs autres, qu'il me serait trop long d'énumérer, ont rendu des services signalés au pays en recueillant dans les archives et les documents les plus authentiques et en mettant en lumière devant leurs contemporains, les sources les plus brillantes de l'histoire de la Nouvelle-France et de cette province.

Continuez ces nobles travaux et qu'un peuple reconnaissant sache les apprécier en les lisant :

O notre histoire—écrin de perles ignorées,
Je baise avec amour tes pages vénérées.

(Fréchette.)

La pléïade de littérateurs que notre pays a déjà produite a aussi contribué puissamment à vulgariser la connaissance et l'amour de notre pays. Déjà nombreux sont ceux qui méritent d'être inscrits dans notre Panthéon canadien. Je n'entreprendrai pas de les énumérer tous. Mais il est des noms qui, dans un jour comme celui-ci, ont droit à une mention honorable : les Crémazie, les Fréchette, les Lemay, les Routhier, les Poisson, les Gingras, les Faucher de St-Maurice, les Chapais, les Legendre, les Chapman, etc.

Il est une manière de célébrer les hauts faits des aïeux, de les traduire dans une langue encore plus sensible, de les faire connaître au peuple, de lui faire palper, pour ainsi dire, du doigt, les gloires de ses ancêtres ; c'est, messieurs, par la coutume que la Société Saint-Jean-Baptiste a établie, il y a soixante ans. C'est par des manifestations publiques comme celle dont nous sommes témoins aujourd'hui. C'est le langage de l'éloquence, du chant et de la musique qui remplace la muette éloquence des monuments et la précision des faits historiques.

Jamais peuple n'a, dans son histoire, donné plus de preuves frappantes de son amour de ses autels et de ses foyers, *pro aris et focis*, que ne l'a fait le peuple canadien. Voyons donc ce qui a été fait jusqu'à présent pour le faire participer à ces manifestations du sentiment national. Il me suffit ici de jeter un coup d'œil sur le passé, pour mieux prouver mon assertion.

Transportons-nous par la pensée aux époques suivantes de notre histoire :

Le 24 juin 1842, célébration pour la première fois à Québec de la fête de la Saint-Jean-Baptiste.

Le 5 juin 1854 a eu lieu, sous les auspices de la même Société, la translation des restes mortels des braves de la bataille de Ste-Foye (avril 1760).

Puis vient, à la date du 18 juillet 1855, la pose de la première pierre du monument des Braves, sur le chemin Ste-Foye.

L'histoire nous dit que cette grande manifestation a été l'œuvre de votre Société. Aussi, honneur à vous ! Elle nous dit de plus qu'à cette fête la France a été présente, non seulement par la pensée, comme elle l'est toujours, du reste, mais dans la personne d'un de ses illustres marins, le commandant Belvèze, de la corvette la *Capricieuse*, alors mouillée dans la rade de Québec ; ce qui fut tout un événement dans nos annales et contribua puissamment à rehausser l'éclat de cette solennité.

Quelques années plus tard, plus d'un anniversaire a été dignement célébré à Québec. C'est ainsi que le 16 juin 1859, l'on célébrait le 200ième anniversaire de l'arrivée au Canada de Monseigneur de Montmorency-Laval. L'historiographe nous a conservé le récit des événements qui se rattachent à cette fête : l'on y voit qu'à cette occasion notre poète national, qui est, je crois, l'auteur de la cantate bien connue :

"Connaissez-vous sous le soleil,
Un fleuve à nul autre pareil ?
Dont les rivages enchantés,
Encadrent les flots argentés," etc.,

composa une charmante pièce de vers dont la première strophe est celle-ci :

> " O Canada, plus beau qu'un rayon de l'aurore,
> Te souvient-il des jours où, tout couvert encore
> Du manteau verdoyant de tes vieilles forêts,
> Tu gardais pour toi seul ton fleuve gigantesque,
> Tes lacs plus grands que ceux du poème dantesque
> Et tes monts dont le Ciel couronne les sommets ? "

Même année, 100ième anniversaire de la mort de Montcalm et érection d'un monument aux Ursulines.

1863, 30 avril.—200ième anniversaire de la fondation du Séminaire de Québec.

1863, 9 octobre.—Inauguration de la colonne commémorative de Ste-Foye, couronnée par la statue de la Victoire, don du prince Jérôme-Napoléon.

1874, 24 juin.—Fêtes de la Saint-Jean-Baptiste, à Montréal. Grande convention nationale.

1874.—200ième anniversaire de l'érection du diocèse de Québec.

1878, 3 mai.—Translation des restes de Monseigneur de Laval.

1880, 23, 24 et 25 juin.—Fêtes de la Saint-Jean-Baptiste à Québec, y compris procession, banquet, convention et congrès.

1885, 23 septembre.—Démonstration par le Cercle Catholique, pour le 350ième anniversaire de l'arrivée de Jacques-Cartier à Québec.

1886, 20 et 21 juillet.—Fêtes dites cardinalices, en l'honneur du premier cardinal canadien.

1888, 12 janvier.—Noces d'or de Léon XIII, fête grandiose à l'Université Laval.

1889, 24 juin.—Tridium national par la Société Saint-Jean-Baptiste et le Cercle Catholique de Québec, pour l'inauguration de la croix et du monument du Fort Jacques-Cartier, en l'hon-

neur de Jacques Cartier et des missionnaires jésuites Brébeuf, Masse et Lallemant.

1895, 24 juin.—Inauguration et dévoilement de la statue de Lévis, sur la façade du Palais législatif.

1898, 21 septembre.—Pose du monument Champlain, en l'honneur du fondateur de Québec.

Quelle est la pensée qui se dégage, messieurs, de tous ces monuments, de tous ces travaux historiques, de toutes ces fêtes et de la grande démonstration de ce jour ?

La pensée qui s'en dégage est qu'il y a ici, sur les bords du Saint-Laurent, dans cette antique cité de Champlain, dans ce pays, qui est une partie de ce que fut la Nouvelle-France, il y a une âme éminemment patriotique : cette âme s'appelle l'âme canadienne.

Un auteur déjà remarquable a écrit sur "l'Ame américaine".

Que ne pourrions-nous pas dire de "l'Ame canadienne" ?

Comment analyser le caractère du Canadien ? Comment peindre ce type de patriote ?

Pour connaître l'âme canadienne, il est bon de connaître l'âme française ; d'ailleurs, il est naturel que le fils ressemble à sa mère.

Un illustre évêque de France déclarait, dans un de ses discours les plus remarquables, que "le caractère français se compose de quatre éléments : à l'origine, une goutte de sang gaulois, ce qu'on a si bien appelé le sel gaulois ; ensuite, une goutte de sang romain, en troisième lieu, une goutte de sang franc, et enfin, "le sang chrétien, le sang du Calvaire, le sang du sacrifice et du dévouement, le sang qui bouillonne dans nos veines, quand nous voyons le droit enchaîné, la faiblesse outragée, l'honneur méprisé."

Sans vouloir discuter une question ethnologique intéressante, nous pouvons affirmer qu'en fait, le Canadien-français réunit

toutes ces qualités, et quelque chose de plus encore, ce qui donne à sa vie et à son patriotisme un cachet particulier.

L'on a dit que le Canadien avait une triple qualité : qu'il était catholique, soldat et laboureur, sa devise étant la croix, l'épée et la charrue.

Ces trois mots résument bien toute son histoire et peignent bien son caractère.

Que dis-je ! Messieurs, lorsque nous étudions de plus près les faits et gestes de Dieu, sur le continent américain, sur ce territoire qui fut celui de la Nouvelle-France ; lorsque nous assistons en esprit à la découverte de ce pays par Jacques Cartier, à la prise de possession de ce territoire au nom de Dieu et du Roi de France ; à la fondation de cette cité par Champlain, à ces temps qui furent les temps héroïques de la colonie, aux péripéties de la lutte pour le maintien de la domination française sur ce continent ; aux événements tragiques de la fin du dix-huitième siècle, en France ; aux luttes que cette poignée de braves a faites, après la cession, pour la conservation intacte de ses autels et de ses foyers ; aux gigantesques efforts qu'il lui a fallu faire pour la revendication de ses libertés civiles et politiques ; enfin au dénouement heureux de toutes ces luttes et de toutes ces épreuves, nous pouvons dire que la vie nationale du peuple canadien-français est imprégnée des *Gesta Dei per Francos*, et nous comprenons bien que la Bienheureuse Marie de l'Incarnation, première supérieure des Ursulines de Québec, et surnommée la Thérèse de la Nouvelle-France, ait pu écrire que "la Providence semble tout conduire ici d'une manière merveilleuse".

Vous admettrez, messieurs, que la justesse de cette remarque devient encore plus frappante, lorsque l'on embrasse toute l'histoire du peuple canadien jusqu'à ce jour.

Un de nos orateurs, qui n'est plus, mais que vous avez acclamé bien des fois dans vos réunions patriotiques, après avoir décrit les mœurs simples, la politesse exquise, la bonté, la noblesse de

caractère et tout ce qui distingue le paisible habitant de nos campagnes, s'écriait un jour : "La France a passé là".

Un autre écrivain canadien complète la pensée de ce patriote en ajoutant : "L'Eglise a aussi passé là".

Oui, messieurs, voilà le secret de l'existence, de la conservation, de la force et de la vitalité du peuple canadien ; et tel sera aussi le secret de sa grandeur future.

Fidèle à sa devise, fidèle à son Dieu, fidèle à son roi, il a pu traverser les époques les plus difficiles de son histoire, en conservant et développant le magnifique héritage qui lui a été légué, en maintenant ses institutions, sa langue et ses lois, en un mot, en conservant et développant sa vie nationale.

Il ne reste plus maintenant qu'à persévérer dans la voie dans laquelle il est entré, en attendant le jour marqué par la Providence où il prendra rang parmi les grandes nations de la terre.

TOAST A L'UNIVERSITÉ LAVAL.

PROPOSÉ PAR MGR C.-O. GAGNON, CHAPELAIN DE LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DE QUÉBEC

La Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, toujours pleine de prévenances et d'attentions délicates pour son chapelain, me demande de présenter la santé de l'Université Laval, dont on célèbre, demain, les noces d'or.

C'est pour moi un grand honneur, et j'accepte volontiers.

Ce matin, j'assistais au défilé de cette majestueuse procession de la Saint-Jean-Baptiste, et, inscrits en lettres d'or sur plus d'une bannière, j'ai lu ces mots : "Religion et Patrie".

Un peuple, me disais-je, qui a une telle devise, est un peuple qui, à coup sûr, peut avoir confiance dans ses destinées. Car le sentiment religieux et le sentiment patriotique, l'amour de Dieu et celui de la patrie, sont les deux plus grandes et plus saintes passions. Etroitement unies entre elles, elles sont la source fé-

conde des plus héroïques dévouements et des plus sublimes sacrifices.

C'est ce qu'ont parfaitement compris les fondateurs de la Société Saint-Jean-Baptiste, quand ils ont inscrit sur leurs drapeaux ces deux noms inséparables : Religion et Patrie.

“Religion et Patrie”, voilà donc le mot de passe de notre Société nationale. A ceux qui viennent à elle sans ce mot, elle dit : Vous n'êtes pas des nôtres. Ceux de ses membres—ce qu'à Dieu ne plaise !—qui voudraient briser cette heureuse alliance, elle les répudierait après les avoir rejetés de son sein.

La Société Saint-Jean-Baptiste ne se contente pas de proclamer les liens étroits qui existent entre la religion et la patrie, elle veut prêcher d'exemple. Ce matin, tous les membres de la Société se sont fait un devoir de venir s'agenouiller au pied de l'autel du sacrifice, à l'ombre de la statue du fondateur de Québec, du père de la Nouvelle-France, de ce Champlain brave comme son épée, mais aussi croyant comme les croisés. Et là, s'unissant dans une même prière, ils ont imploré les bénédictions de Dieu sur le peuple canadien.

Aussi longtemps que des spectacles comme celui-là nous seront donnés, la nation canadienne-française sera fidèle à sa vocation.

Nous avons raison, messieurs, d'espérer dans l'avenir. L'action ferme et paternelle de l'épiscopat, le dévouement du clergé, les sentiments chrétiens gravés dans tous les cœurs, justifient notre confiance. Comment ne pas avoir foi dans l'avenir, en voyant à l'œuvre ces hommes d'élite, l'orgueil de notre race, qui dans une autre sphère, mettent leur talent et leur énergie au service de la religion et de la patrie ? Comment douter un instant de la destinée de notre peuple et de la mission glorieuse que Dieu lui a confiée, quand on se rend compte du patriotisme éclairé de nos maisons d'éducation ?

Et parmi ces maisons d'éducation, n'y en a-t-il pas une, grande entre toutes, et qui porte un nom immortel ? Saluons, messieurs,

l'Université Laval, dont on va célébrer, demain, le glorieux cinquantième anniversaire de fondation !

Si jamais l'on devait inscrire au frontispice de l'Université quelque mot résumant son œuvre merveilleuse, la Société Saint-Jean-Baptiste proposerait d'y graver dans la pierre ces deux mots : Religion et Patrie, qui caractérisent si bien la mission respective de notre Société nationale et de notre université catholique. Dans un cas, c'est la patrie travaillant à resserrer les liens qui unissent ses enfants, liens dont le plus fort est assurément celui de la religion ;—dans l'autre cas, c'est la religion élevant un asile aux sciences divines et humaines et y conviant la patrie, pour que ses enfants s'abreuvent à cette source féconde. Voilà donc deux institutions bien faites pour s'entendre !

Quand la Société Saint-Jean-Baptiste, en 1852, lorsqu'elle comptait déjà dix années d'existence, vit se fonder à Québec une université catholique et française, elle dût tressaillir de joie. Cette belle mission que la Société Saint-Jean-Baptiste s'était donnée parmi nous—" unir entre eux les Canadiens-français de tous les rangs, prêter main-forte à tout ce qui peut contribuer au développement matériel, intellectuel et moral de la nation, conserver parmi nous le culte du passé et l'amour de notre belle langue, rappeler souvent au peuple les événements dramatiques de notre histoire, et graver profondément dans sa mémoire les noms des grands citoyens qui ont aimé et servi la patrie "—cette belle mission, l'Université Laval en assurait le succès et la durée, par la perfection de son organisation religieuse et civile.

Comme le disait un évêque patriote, Mgr Antoine Racine, " Dieu nous donnait l'Université Laval pour rallumer et alimenter le flambeau de la science dans notre patrie. "

La Société Saint-Jean-Baptiste avait raison de se réjouir. La création de l'Université Laval était une œuvre de patriotisme, en même temps que de foi. Et notre pays devra une éternelle reconnaissance au Séminaire de Québec, qui n'a pas reculé devant les difficultés d'une semblable fondation. Ne l'oublions pas, en

effet, Messieurs, grâce au Séminaire de Quéec, il nous est permis de revendiquer pour notre jeune pays l'honneur d'avoir créé la première université catholique du siècle.

A cette époque, les universités catholiques n'avaient pas encore été reconstituées en France. Ce ne fut qu'après la loi de 1876, que l'on vit surgir les facultés catholiques de Lille, de Paris, d'Angers, de Toulouse et de Lyon. Le Canada pouvait être fier d'avoir le pas sur de grands pays d'Europe, et sur les Etats-Unis, qui n'ont eu leur université catholique qu'en 1884, et encore, pendant plusieurs années, n'y a-t-il eu que la faculté de théologie.

Quel bien on pouvait attendre d'une institution comme celle-là ! "Une université, disait un jour lord Dufferin, à l'Université même, (ce sont ses propres paroles, car, sachant bien le français, il n'aurait jamais voulu parler anglais dans une institution essentiellement française), au milieu d'un pays intelligent, c'est un instrument d'un pouvoir irrésistible, d'une énergie sans borne, entre les mains d'un géant."

Il n'appartient pas à la Société Saint-Jean-Baptiste, et ce serait témérité de sa part, de décerner des louanges à l'Université Laval, et de dire jusqu'à quel point elle a répondu à l'attente de tous. Mais il nous est bien permis de proclamer hautement que, pour la défense de nos institutions, de notre langue et de nos lois, l'Université a toujours été et est encore un rempart inattaquable.

Il nous est bien permis aussi de lui redire avec fierté, en cette circontance solennelle, ces paroles d'un prélat distingué de la vieille Europe (Mgr Conroy, 24 mai 1877), qui fut à même de connaître l'Université, paroles prononcées cependant à une époque où elle était en butte à bien des attaques, qui entravaient sa marche :

"Parmi les gloires impérissables du Canada catholique, disait Mgr Conroy, l'une d'elles sera toujours d'avoir créé une université catholique digne de ce nom, dans laquelle la plénitude de la vérité religieuse sera sans cesse heureusement unie aux libres recherches de la science. Je ne puis m'abstenir d'exprimer ici

mon admiration pour la corporation ecclésiastique du Séminaire de Québec : au lieu d'employer ses ressources à assurer pour ses membres les délicatesses d'une vie, où la science n'a plus qu'à se reposer tranquillement, comme l'on fait de quelques-unes des anciennes universités, devenues proverbiales parmi les savants, le Séminaire de Québec a tout dépensé pour ériger, doter et fournir de toutes les ressources nécessaires un sanctuaire d'études qui ferait honneur à la munificence d'un roi."

Que dirait aujourd'hui Mgr Conroy, s'il lui était donné de contempler cette exubérance de vie, dont l'Université fait preuve en ce moment-ci ?

Dès 1874, Mgr Taché pouvait dire, en réponse à l'adresse de l'Université Laval aux archevêques et évêques présents aux fêtes du deuxième centenaire de l'érection du siège de Québec (1er oct. 1874) : "Le nom même de l'université est un drapeau autour duquel il est doux de se rallier. La noblesse, le dévouement, l'esprit de justice, l'amour de la science, et par-dessus tout le culte de Dieu et de sa vérité s'unissent nécessairement au mot Laval. Toutes ces grandes et saintes choses sont l'apanage naturel de l'Université qui est l'honneur de notre pays".

Et s'adressant au Recteur et aux professeurs de l'Université, Mgr Taché ajoutait ces paroles, que nous pourrions bien adresser nous-même au très digne Recteur et à ceux de ses professeurs ici présents : "Toutes ces grandes et saintes choses vous sont confiées, à vous, Messieurs, qui êtes l'honneur de l'Université".

Honneur donc et reconnaissance aux vénérables Pères du premier Concile de Québec, qui émirent le vœu de voir la province de Québec dotée d'une université catholique !

Honneur et reconnaissance au Séminaire de Québec qui, fidèle à ses nobles traditions de déférence et de soumission pour NN. SS. les Evêques, a mis à exécution ce vœu si patriotique !

Saluons de nos souhaits et de nos espérances cette Université dont la foi est la base solide, et le bien des âmes, son but glorieux. Tous ceux qui aiment leur pays la désirent grande et forte.

Qu'elle vive longtemps et qu'elle prospère toujours !

Que Dieu lui conserve intact son cachet d'université catholique et française !

Qu'elle soit sans cesse à nos côtés, ou plutôt à notre tête, pour nous aider à garder ce triple dépôt, que nous ont confié nos pères : nos institutions si chrétiennes, notre langue si harmonieuse, nos lois si pleines de libertés !

L'Université a la garde de ce précieux trésor, comme elle a aussi la garde du drapeau de Carillon. A quelles mains plus sûres pouvions-nous confier

"...............cette relique sainte,
" Qui nous redit encor la gloire du passé."

Laissez-moi, messieurs, en proposant le toast à l'Université, vous rappeler ces beaux vers de Crémazie, extraits d'un envoi à Messieurs du Séminaire de Québec, (15 juin 1859) :

Si nous avons gardé, pur de tout alliage,
Des pionniers français l'héroïque héritage,
Notre religion, notre langue et nos lois ;
Si, dans les mauvais jours de notre jeune histoire,
Nous avons, avec nous, vu marcher la victoire,
Nous vous devons encor ces glorieux exploits.
Si, du séjour céleste où son âme immortelle
S'enivre des clartés de la vie éternelle,
Laval peut contempler ces murs resplendissants,
Où, lançant tous ses feux, l'intelligence humaine,
Des travaux de l'esprit embrassant le domaine,
Fait briller des rayons sans cesse renaissants :

S'il a vu comme nous vos nobles sacrifices,
Les arts encouragés par vos mains bienfaitrices ;
S'il entend aujourd'hui ces hymnes triomphants
Qui chantent votre nom dans ce concert immense
Que fait monter au ciel notre reconnaissance,
Il doit dire de vous : Ils sont bien mes enfants !

RÉPONSE DE MGR MATHIEU, RECTEUR DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

Un enfant éprouve toujours de la joie à entendre faire l'éloge de sa mère. Et cette joie est plus vive, plus agréable, quand l'éloge est fait avec la chaleur que donne le cœur, la délicatesse que donne le tact et l'élégance que procure le talent. C'est vous dire de suite la joie avec laquelle je viens d'entendre les paroles de Mgr Gagnon et les applaudissements avec lesquels elles ont été reçues.

Je puis bien me regarder comme l'enfant du Séminaire et de l'Université. Depuis bientôt près de quarante ans, j'ai vécu dans ces deux institutionsfl Je ne m'en plains pas, j'y ai été heureux. Au commencement, un peu sans le savoir, j'y jouissais du bonheur que les autres trouvaient à se sacrifier pour moi ; depuis plus de vingt-cinq ans, j'y jouis du bonheur suave qu'on trouve à se sacrifier pour les autres, quand ce sacrifice consiste dans l'accomplissement du devoir.

Et ce bonheur tout naturellement s'accroît dans une fête comme celle-ci, puisque nous vous voyons, vous, l'élite de la nation, applaudir au bien fait par nos institutions et notre cœur tressaille lorsqu'il sent ces battements du vôtre répondre à son dévouement.

Comme toutes les œuvres qui semblent destinées à vivre et à grandir, l'Université est un des besoins de la société et n'a été que la réalisation des vœux des hommes les plus éclairés. Comme on vient de le dire, c'est le vieux Séminaire de Québec qui l'a fondée, à la demande et sur les instances de NN. SS. les évêques.

Voulez-vous avoir une juste idée de la charité des prêtres qui dirigeaient alors le Séminaire et de l'affection qu'ils portaient à l'œuvre de l'éducation ? Peremttez-moi de vous faire connaître une page de l'histoire intime de la maison.

Au Canada, comme partout ailleurs, la pauvreté a souvent le privilège de faire des hommes : *Fecunda virorum mater pau-*

pertas." Aux premiers jours de l'Université, quelques jeunes gens chez qui, comme il arrive souvent, les grands talents égalaient l'extrême pauvreté, se trouvèrent dans l'impossibilité de suivre les cours de droit et de médecine, faute de moyens pécuniaires. Alors toute la rémunération des directeurs du Séminaire, pour la vie de sacrifice à laquelle ils s'étaient voués, se bornait à la nourriture, au vêtement, plus à la modique somme de vingt piastres, dont chacun pouvait disposer à son gré pour les vacances. Eh bien ! cette somme de vingt piastres, tous les prêtres du Séminaire en faisaient généreusement le sacrifice pour permettre aux élèves pauvres de faire leurs études à l'Université.

A la guerre, quand les Romains se trouvaient dans une situation difficile, un d'entre eux, leur chef ordinairement, jetait ses armes, puis se lançait tête baissée sur l'ennemi qui le criblait de coups et le tuait. Ils appelaient cela "se dévouer". Ils pensaient que les dieux prendraient en mains la cause pour laquelle un homme s'était ainsi sacrifié. Ils en étaient si persuadés qu'une fois le dévouement accompli, l'espoir renaissait dans l'âme des vaincus ou des craintifs et qu'ils triomphaient.

Ceux qui ont continué l'œuvre du Séminaire et de l'Université ont rencontré bien des difficultés, ils ont eu à lutter contre bien des obstacles ; mais ils n'ont eu qu'à se rappeler le dévouement des fondateurs de ces œuvres nationales pour ne pas manquer de courage, pour travailler même avec plaisir, pour être persuadés qu'ils travaillaient pour la patrie et pour l'Eglise ; et alors il leur paraissait doux d'être dans ce vaisseau battu par l'orage puisqu'ils avaient la certitude qu'il ne périrait pas.

Ce dévouement, inscrit en lettres d'or à chaque page de notre histoire, est sorti de notre maison avec ceux qu'elle a formés, et qu'a-t-il produit ? Il a produit tous ces séminaires, tous ces collèges dont vous êtes fiers, car ils sont la force et la gloire de notre race. C'est là que nos jeunes gens, par milliers, vivront avec les génies les plus cultivés qui aient fleuri dans l'histoire ; c'est là qu'ils s'entretiennent des plus riches productions, des

plus hautes conceptions, des plus nobles sentiments dont s'honorent les hommes. Et s'occuper de telles choses, vivre avec de tels hommes, n'est-ce pas prendre place dans les rangs de la noblesse la plus haute qui soit, après celle de la vertu ? Faire des études classiques, n'est-ce pas se diriger vers ces classes supérieures qui sont l'aristocratie intellectuelle des hommes ?

A la première page de l'histoire de toutes ces maisons d'éducation, je le répète, se trouve écrit en lettres d'or le nom d'un prêtre qui en est le fondateur. Leur nom peut parfois être ignoré de ceux qui bénéficient de leur œuvre, mais est connu de Dieu qui donne à leur charité la récompense éternelle.

Et non seulement ces maisons d'éducation affiliées à notre Université doivent leur existence à des prêtres, mais elles ne subsistent que grâce aux sacrifices des prêtres. Allez visiter les pays étrangers. Dites à ceux que vous rencontrerez qu'au Canada les parents mettent leurs enfants dans des collèges et des séminaires parfaitement organisés où ils ne payent pour l'éducation, pour l'instruction, pour la pension, que la somme de cent piastres ; ajoutez que huit sur dix de ces enfants ne donnent même pas cette somme. Ceux qui vous écoutent vous regarderont avec étonnement et se demanderont si réellement vous ne voulez pas les tromper. Pour leur expliquer cet état de choses, vous leur direz que dans vos maisons d'éducation, les supérieurs, les directeurs, les professeurs, sont des prêtres qui consentent à ne recevoir que cent piastres comme salaire annuel, c'est-à-dire à peu près ce qui leur faut pour payer les frais de leur habillement : c'est-à-dire ce que le dernier marchand de ville aurait honte d'offrir au dernier de ses commis.

Voilà la principale pensée qu'ont fait naître dans mon esprit les paroles de Mgr Gagnon. La Société Saint-Jean-Baptiste, dont il est le digne aumônier, ne veut pas séparer la religion de la patrie ; à ses yeux, l'évêque, le prêtre, est un ami, un père pour notre race française au Canada. On a dit que "les évêques firent la France comme les abeilles leur ruche". Dieu merci, on

peut dire la même chose de notre province, et je vous remercie de m'avoir donné l'occasion de le rappeler.

Nous continuerons à former de bons citoyens qui deviendront des membres dévoués de votre Société. Aux fêtes de la Société Saint-Jean-Baptiste, comme ils seront la classe instruite et dirigeante, ils jetteront les yeux vers les anciennes générations ; ils se rappelleront et ils rappelleront à leurs concitoyens que personne plus que nous n'a le droit et la facilité de recueillir de plus glorieux souvenirs, que nous sommes d'une grande race, que de nombreux lauriers ont couvert les armes de nos pères et que leur mémoire est entour,e d'une auréole d'honneur. Puissent-ils dire que l'Eglise ne renferme pas de prêtres plus saints et plus distingués, de citoyens plus éclairés et plus sages, de membres plus dévoués à l'œuvre de la Saint-Jean-Baptiste que les directeurs et les professeurs de notre chère Université française et catholique.

Mgr Mathieu termine en disant que monsieur Thamin lui a déclaré que le sermon de M. l'abbé Paquet, qu'il avait entendu à la messe solennelle du matin, était digne de Notre-Dame de Paris.

SANTÉ A NOS FRÈRES D'ACADIE ET DES ÉTATS-UNIS, PROPOSÉE PAR L'HONORABLE L.-P. PELLETIER

RÉPONSE PAR L'HONORABLE JUGE LANDRY

Juge en Chef de la Cour Suprême du Nouveau Brunswick.

AU NOM DES ACADIENS

Il serait difficile de trouver une autre combinaison de circonstances plus propres à me réjouir et à m'enorgueillir. Tout me sourit. La bienveillante invitation du comité de régie me flatte. La pensée que je représente ici, quoique indignement, la famille acadienne ; l'opportunité qui m'est ainsi donnée de dire un mot pour elle ; la sympathique réception dont je suis l'objet à cause d'elle,—tout, dis-je, remplit mon âme de joie. Et pourquoi ?

Parce que, isolés comme nous le sommes, nous ressentons vivement le besoin de nous faire connaître des populations qui nous entourent, et surtout de ces frères plus nombreux, les Canadiens-français, dont nous célébrons la fête avec tant de pompe et d'éclat.

Dans la présente réunion d'élite, assise à ce banquet somptueux, je vois la représentation fidèle du vrai sentiment religieux, du vrai sentiment chrétien de notre population française. J'y vois la représentation de tous les éléments qui assurent le progrès intellectuel et social d'une nation ; j'y vois les effets de la solide instruction scientifique de notre patrie, le Canada. Je vois donc devant moi la garantie de son succès futur. Et qu'y a-t-il de mieux que ce spectacle pour inspirer à un patriote la joie, le bonheur et l'espoir ? Qu'y a-t-il de mieux pour exalter au plus haut degré l'amitié, qualité si naturelle au cœur de l'homme, envers ses concitoyens et ses frères ! Ah ! si mes compatriotes de l'Acadie pouvaient tous voir la grandeur des fêtes présentes, la force morale et intellectuelle qu'elles représentent, l'esprit de fraternité qui y règne, la place d'honneur que vous avez désignée à leur humble représentant, ils vous remercieraient d'un cœur ému de la belle part que vous leur avez accordée dans votre programme grandiose. Permettez-moi de vous offrir ces remerciements pour eux et en leur nom.

Vous faire l'histoire de notre passé, vous parler des nuances qui nous distinguent de vous comme race, quoique appartenant à la même famille française ; vous dire un mot des difficultés qui ont entravé notre marche difficile dans le progrès ; vous faire comprendre l'énergie et le courage qu'il nous a fallu pour nous maintenir et pour persévérer ; attirer votre attention à notre présente position dans la confédération ; vous redire l'amitié que nous entretenons pour vous, serait pour moi une tâche des plus agréables et des plus douces. Le temps ne le permet pas. Mais vous ne me refuserez pas, j'espère, de demander—vous qui connaissez si intimement par l'histoire et par votre expérience,

toutes ces choses que je viens de mentionner—de vous intéresser assez à nous, comme surcroît de générosité, pour en dire un mot de temps à autre à ceux que vous représentez si dignement à ce banquet mémorable. Vous qui représentez le clergé dont la voix est si puissante pour le bien et si propice à convaincre ; vous qui contrôlez la presse dont la plume est irrésistible ; vous qui dirigez la politique dont le règne est si bienfaisant quand elle se dévoue aux intérêts de tous ses sujets avec sagesse et impartialité ; vous tous ici qui représentez si dignement et si largement tout ce qu'il y a de bon et d'influent dans notre Canada, dites un autre bon mot de vos frères les Acadiens, dont je suis l'humble représentant ici, ce soir, dans toutes les occasions où leurs intérêts seront en jeu. Faites-nous mieux connaître ; prêtez votre aide puissante à la revendication de nos droits ; soyez même plus que généreux envers nous qui sommes les plus isolés, les moins capables, pour des raisons évidentes, mais que nous n'avons pas créées, de nous affirmer là où la justice nous en donne le droit.

Si ma présence ici ce soir peut éveiller chez vous un sentiment plus profond d'amitié envers mes compatriotes, peut les rappeler favorablement à votre mémoire quand vous serez occupés à travailler au bien général de notre pays commun, je ne les aurai pas représentés en vain, et mon succès sera comblé d'un bienfait qui rejaillira sur eux et sur la patrie.

"L'amitié vit de l'égalité ; ou elle la trouve, ou elle la produit." Si nous ne trouvons pas chez nous cette égalité tout entière d'abord, nous voulons la produire, afin que nous ayions les éléments voulus pour bien nourrir notre amitié envers vous et pour vous en inspirer davantage pour nous. Nous voulons travailler la main dans la main. Ce qui vous donnera de la grandeur et de la gloire nous rehausse ; ce qui nous assurera notre quote part d'influence dans les affaires religieuses et civiles des Provinces Maritimes, ne vous fera pas dommage, et ne nuira en

rien, j'en suis sûr, au progrès général de notre pays, à la conservation de notre foi et de notre langue et au bien-être des autres races.

Le message donc, que je vous apporte de l'Acadie, c'est celui de l'amitié basée sur les éléments dont elle se nourrit, l'égalité et la fraternité ; et celui que je désire ardemment leur remporter, c'est le souvenir le plus heureux de votre cordialité, de votre générosité et de votre fraternité. Je veux leur dire que vous acceptez notre amitié et que vous nous faites part de la vôtre.

Soyons frères, soyons unis !

RÉPONSE DE M. J.-L.-K.-LAFLAMME

POUR LES CANADIENS DES ETATS-UNIS

Mesdames, messieurs,

Un évêque des Trois-Rivières, Mgr Laflèche, d'heureuse et sainte mémoire, a prononcé au congrès national, tenu à Montréal, en 1884, une parole qui, je l'espère, restera éternellement vraie. " On reconnaît le vrai Canadien, disait-il, en celui qui aime sa langue, sa foi et le lieu de sa naissance. "

Messieurs, ce triple amour est profondément enraciné chez les Canadiens des Etats-Unis ; c'est lui qui en a attiré des milliers à vos fêtes. Leur patriotisme paraît étrange à quelques-uns, mais il a imprimé dans leurs cœurs catholiques et français comme les vôtres, une trace profonde qu'un demi-siècle de déboires, de luttes sans trêve, de persécution assimilatrice, est resté impuissant à effacer. Ce que nos pères étaient hier dans la foi et le culte de la race, nous le sommes aujourd'hui, et nous pouvons déjà promettre que nos enfants le seront demain. Et c'est ce qui rend notre joie si grande lorsque nous vous offrons une œuvre portant la sublime empreinte d'une fierté nationale qui nous est commune.

En effet, nous ne servons pas le même drapeau ; nous le reconnaîtrions bien aujourd'hui si nous ne le savions pas déjà, la même inspiration nous retrouve en face d'un idéal commun : la croix

du Christ et les couleurs de la France. Là nous sommes à l'aise ; c'est un terrain connu, et quand nous vous y donnons une poignée de main, nous tâchons d'y faire passer toute notre âme, nous tâchons d'y exprimer tout l'orgueil que nous inspire l'impérissable monument élevé par notre foi des deux côtés de la frontière.

Notre excellent compatriote, M. Edmond de Nevers, a dit avec raison : "Les émigrés n'ont pas quitté la patrie, ils l'ont agrandie." Ce que vous faites ici, nous le faisons là-bas, dans des conditions peut-être moins favorables, mais avec un courage irréductible et avec des résultats qui, malheureusement, vous sont trop peu connus. Cependant, nous n'oublions pas que la distance qui nous séparait est de jour en jour moins grande. Aujourd'hui même l'harmonie qui existe entre les fêtes de Québec et de Central Falls indique que nous nous comprenons mieux. C'est la mise en pratique du patriotique conseil qui nous fut donné, l'an dernier, à Woonsocket. Par-dessus la frontière, nous nous donnons la main et, croyez-le, votre bonheur n'est pas plus grand que le nôtre. Puis, de quelles circonstances heureuses ce rapprochement n'est-il pas entouré ! Pouvait-il se faire sous de meilleurs auspices que ceux de votre vieille, glorieuse et immortelle Société Saint-Jean-Baptiste ? Pouvait-il être proclamé dans un endroit plus propice que cet admirable Québec, cœur du Canada-français, notre cité sainte, qui conserve toujours jusque dans les airs coquets qu'elle s'est donnés depuis dix ans, cet indescriptible cachet de "ville aux souvenirs", qui en fait le plus riche écrin de notre histoire. C'est ici qu'on ressuscita la fête nationale, après la période douloureuse de 1837, c'est ici qu'il convenait également de ressusciter et de cimenter une amitié prescrite par la voix du sang lui-même, mais qui allait sombrer dans une indifférence de cinquante ans.

Ce rapprochement depuis longtemps rêvé, nous le bénissons, mais nous sommes fiers aussi des circonstances qui l'ont rendu nécessaire.

L'émigration avait laissé dans vos âmes une impression que vous avez exprimée d'une façon plutôt cruelle. Aujourd'hui, la joie de mes frères des Etats-Unis est plus grande parce que leur triomphe est plus beau. Ils ont transplanté sur le sol américain un rameau de l'arbre national ; fécondé par cette vivifiante rosée des larmes et du sacrifice, ce rameau a grandi, en dépit de toutes les tempêtes ; il a poussé des racines profondes dans tous les Etats de l'est, du centre et de l'ouest de l'Union américaine ; c'est un arbre puissant dont nous sommes fiers parce qu'il ressemble au vôtre ; ses fruits ne vous sont pas inconnus, goûtez-les sans crainte, ils sont savoureux !

Les Franco-américains ont quitté le pays natal pour des raisons dont ils n'ont pas à rougir. Le sort qui leur a donné une patrie nouvelle en a jeté bien d'autres avant eux sur des plages étrangères ; ils subissent avec tous ceux qui les entourent, les caprices de la fortune, et l'Irlandais, le "yankee", qui les traite d'étrangers, ne peut pas remonter plus loin dans l'histoire de sa famille, sans se retrouver à Londres ou à Dublin. Les nôtres sont chez eux dans la République américaine, et on le sait. Vous retrouvez des noms canadiens-français au berceau de toutes les grandes villes et des grands Etats de l'ouest.

Le colonel Pierre Menard fut le premier gouverneur de l'Illinois.

Salomon Juneau fonda Milwaukee ; Guérin, St-Paud ; Julien Dubuque explora l'Iowa, qu'il a doté d'un ville portant son nom ; la famille Duperron Baby est, avec Cadillac, une des gloires les plus pures de Détroit ; l'abbé Gabriel Richard fut le deuxième congressman du Michigan à Washington.

Et pour passer à une date plus récente, c'est le descendant d'une famille de Québec, c'est Jean-C. Frémont, qui a fait la conquête de la Californie pour la république américaine ; c'est encore lui qui a fondé le grand parti politique qui est au pouvoir à Washington, depuis 1857.

Dans les Etats de l'est, les nôtres ont obtenu des résultats non moins brillants. Ils ont des représentants dans toutes les législatures ; ils sont représentés avec distinction dans toutes les sphères sociales; leurs écoles, leurs couvents sont l'orgueil de la nation ; leurs églises le disputent en grâce et en beauté aux plus riches cathédrales de la Nouvelle-Angleterre ; parmi leurs grands hommes, car ils en ont, saluez monseigneur de Goesbriand, le Laval des Canadiens émigrés, les abbés Quévillon et Bédard, MM. Houle, Lapierre et Ferdinand Gagnon, tous apôtres avec un égal patriotisme et un égal dévouement, de la foi catholique, de la langue française et du culte des ancêtres, tous apôtres de cette fraternité féconde qui, une fois comprise et appréciée, réunissait, il n'y a pas encore un an, à Springfield, les représentants de six cent mille Franco-américains, groupés dans les seuls Etats de la Nouvelle-Angleterre et de New-York. Voilà, mesdames et messieurs, ce que vos frères ont accompli de l'autre côté de la ligne quarante-cinquième ; voilà cette page bien remplie de leur histoire qu'ils m'ont chargé de vous dire en ajoutant que, malgré tout, leur plus grand sujet d'orgueil c'est encore d'être restés Canadiens-français de cœur, de foi et de langue. Après avoir proclamé sa fidélité à l'Eglise, chacun d'eux peut toujours vous redire avec Paul Maurice :

" Sous la cendre honteuse et les souffles moqueurs,
" L'honneur—qu'on n'éteint pas—garde des étincelles :
" Je rapporte au trésor de l'exil ces parcelles
" De ce qu'il reste encore de France dans les cœurs. "

Ah ! messieurs, bénissons ensemble l'idée patriotique et sainte qui nous retrouve, ce soir, à vos côtés ; bénissons avec une égale piété celle qui a ramené au milieu de nous les Acadiens, ces Titans de notre histoire, ces frères dont le digne représentant vient de nous apporter le message ému et fraternel ; c'est réellement une fête de famile que nous avons, et cette fête, rendons-la immortelle en perpétuant dans nos foyers, en gravant dans le cœur de nos enfants les réconfortantes leçons qu'elle nous donne.

Dans une pièce d'Alphonse Daudet, l'acteur principal dit, en se montrant le front :

"Nous avons tous là un petit temple où nous abritons toutes nos idoles : croyances, rêves, affections. Elles sont là, debout, en équilibre, chacune sur son piédestal... Fiers de ce doux fardeau, nous marchons dans la vie comme ces mouleurs italiens qui traversent les rues, des plâtres dans les mains, sous chaque bras, sur la tête. Hélas ! un caillou sous le pied, le coude d'un passant, un rien suffit pour mettre en pièces tous ces beaux petits dieux ! Rarement le pauvre mouleur rentre chez lui son étalage au complet ; plus rarement encore nous arrivons au terme de notre vie avec toutes nos idoles."

Depuis Grand-Pré, depuis les premiers jours de l'émigration, Canadiens-français, Acadiens et Franco-américains, bien des idoles sont tombées de nos bras. Plusieurs, il est vrai, parce qu'elles nous touchaient de plus près, sont restées inébranlables. Une seule était tombée que nous pleurions encore : c'est la fraternité, c'est l'union, c'est l'affection profonde qui n'auraient pas dû cesser d'exister entre nous. Cette idole chérie, nous venons de la remettre debout, à sa place... Faisons en sorte qu'elle y reste à jamais !

" AUX SOCIÉTÉS–SŒURS "

TOAST PORTÉ PAR J.-B. CAOUETTE.

Telle est la santé que j'ai l'honneur de proposer. Qu'il me soit permis, mesdames et messieurs, au nom de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, dont je crois être en ce moment le fidèle interprète, de souhaiter la plus cordiale bienvenue aux délégués des sociétés nationales qui sont venus de toutes les parties du Canada et des Etats-Unis, pour affirmer ici avec nous leur attachement immuable à la religion et à la langue de nos ancêtres.

Parmi ces vaillantes sociétés, il en est une qui a un droit tout particulier à notre gratitude et à notre vénération, puisqu'elle est la mère de toutes les sociétés nationales du continent américain. Saluons, mesdames et messieurs, l'association Saint-Jean-Baptiste de Montréal, si dignement représentée à ce banquet par son dévoué président, l'honorable M. Béïque ; saluons aussi le nom de son vertueux fondateur, Ludger Duvernay.

La Société Saint-Jean-Baptiste de Québec est heureuse d'offrir ses hommages et ses remerciements à ses sociétés-sœurs, et spécialement à celles des Etats-Unis qui n'ont calculé ni la distance, ni les dépenses pour déléguer à nos fêtes un grand nombre de citoyens que le peuple américain chérit et voudrait retenir désormais sous le beau ciel de son pays. En nous envoyant des délégués qui font tant d'honneur à notre race, ces sociétés donnent une nouvelle preuve de leur patriotisme éclairé et de l'amitié constante qu'elles nous portent.

Puisse la franche amitié qui unit en ce beau jour toutes les sociétés nationales, se perpétuer à travers les générations futures de langue française, qui habiteront notre vaste continent !

Le 24 mai dernier, à l'inauguration de la statue de Rochambeau, le général Brugère, chef de la mission française à Washington, a prononcé, à l'adresse du peuple américain, les paroles suivantes : " Entre vous et nous, c'est à la vie, à la mort ! "

Eh bien ! mesdames et messieurs, la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec peut bien dire pareillement, ce soir, à ses sociétés-sœurs : " Entre vous et nous, c'est à la vie, à la mort ! " Car tous les membres de nos associations nationales n'ont qu'un seul et même but : conserver et transmettre intact à leurs successeurs, un héritage sacré et glorieux !

Je vous prie de boire, messieurs, à nos sociétés-sœurs, toujours courageuses dans l'épreuve, toujours dévouées à la religion et à la patrie.

DISCOURS DE M. LE SÉNATEUR BEIQUE

EN RÉPONSE AU TOAST DE " Nos Sociétés-Sœurs."

L'émotion éprouvée, ce matin, devant la majesté du spectacle auquel il nous a été donné d'assister, ne peut manquer d'apporter une force nouvelle au sentiment patriotique déjà si vivace dans tous les cœurs. Qui de nous n'a pas compris aujourd'hui la grandeur et la fécondité de ce double principe, religion et patrie, qui a alimenté notre vie nationale, et l'a seul préservée de l'anéantissement.

Si je ne me trompe, en 1842, il n'existait que deux Sociétés Saint-Jean-Baptiste, celle de Québec et celle de Montréal, et même cette dernière, bien que remontant à 1834, n'avait pas encore été régulièrement organisée en corporation. De ce modeste début, l'œuvre de Duvernay est devenue une organisation immense, s'étendant à presque tous les centres Canadiens-français de l'Amérique et ralliant et protégeant près de quatre millions de descendants d'un même peuple. Et soit que ces Canadiens-français forment, comme ici, partie intégrante de l'empire britannique, soit qu'ils se réclament, comme là-bas, de la grande République américaine, ils tiennent à honneur de conserver intacts la langue et le génie français.

Nous ne saurons jamais trop répéter ce qu'a fait notre clergé pour perpétuer sur ce continent le nom, le souvenir et les traditions de la France. Mais il est incontestable que les Sociétés Saint-Jean-Baptiste ont été aussi pour nous un puissant élément de conservation et de force.

Cette communauté d'idées, de sentiments, d'aspirations, dont sont toujours imprégnées nos fêtes du 24 juin, ne peut manquer de propager chez nous une intensité de vie nationale. Et il est bon que la célébration de la fête soit dans l'avenir, comme elle l'a été dans le passé, une expression de patriotisme, une manifestation de force numérique et une affirmation de notre volonté inébranlable de garder, ou, au besoin, de revendiquer nos justes droits.

En terminant, permettez-moi d'ajouter que pour ma part, j'ambitionne pour nos Sociétés Saint-Jean-Baptiste une action encore plus grande que celle qu'elles ont exercée par le passé. Des événements récents ont démontré à quel point nous sommes jaloux de fonder sur cette terre d'Amérique une nation canadienne, qui ne soit pas française, anglaise, écossaise ou irlandaise, mais qui soit formée de l'union intime de toutes ces races sans absorption de l'une par l'autre.

Il appartient aux Sociétés Saint-Jean-Baptiste de donner l'exemple aux autres sociétés nationales et de se grouper dans une action commune pour travailler à cette œuvre.

Il ne me reste qu'à remercier la vieille cité de Champlain, d'avoir voulu une fois de plus offrir à ceux qui ont au cœur l'amour de leur pays, le tableau inoubliable de tout un peuple confondu dans une même pensée patriotique.

DISCOURS DE M. F.-X. BOILEAU

EN RÉPONSE AU TOAST "AUX SOCIÉTÉS OUVRIÈRES"

Monsieur le Président,

Messieurs,

A cette heure du jour, de la nuit, du matin—je ne sais plus comment l'appeler—ne devrais-je pas imiter la pratique si intelligemment suivie dans les académies savantes, où nos académiciens illustres, se prenant en pitié les uns les autres, ont inventé la méthode de prononcer de grands discours et de longues dissertations, sans ouvrir la bouche, sans proférer une parole. J'ai même entendu dire que ce genre d'éloquence est fort apprécié de l'auditoire qui, en retour, donne bien volontiers l'ordre d'imprimer le chef-d'œuvre, avec permission, à l'auteur, d'y mettre modestement, par-ci par-là, aux endroits convenables, des "applaudissements", des "applaudissements prolongés", "frénétiques".

En échange de la même faveur, messieurs, je serais prêt à vous gratifier du même plaisir.

Je ne puis cependant reprendre mon siège—qui m'attend avec impatience—sans vous montrer un peu ce qu'est, je ne dis pas la question ouvrière, mais l'âme ouvrière.

A cette table, où l'on m'a fait l'honneur de me placer, je me trouve en face d'une inscription que l'ouvrier canadien ne lit jamais avec indifférence.

“Nos institutions, notre langue et nos lois”, trois mots aussi vénérables et aussi chers que les noms, les doux noms d'un père et d'une mère, puisqu'ils résument tout ce qu'il y a de grand, de beau et de bon dans le mot *patrie* ; rappelant aussi à notre mémoire, dans ce lieu et en cette circonstance, une revendication héroïque ; et, je le dirai en passant, cette affirmation recueille ici, ce soir, le prix de son courage, après avoir été invincible et victorieuse jusqu'ici. Ce soir, elle est triomphante.

C'est une devise renfermant un programme complet, mais un programme noble et fier. Telle est la devise *française*, bien française, dont on poursuit l'accomplissement sous la protection de nos *lois* ; la belle devise d'une première *institution*, d'une association éminemment nationale, généreuse, essentiellement patriotique : la Société Saint-Jean-Baptiste, dont nous sommes tous en ce moment, messieurs, les admirateurs ; et nous particulièrement, les ouvriers, les hôtes joyeux et reconnaissants.

“Nos institutions, notre langue et nos lois”. J'ai pour mission, aujourd'hui, de remercier la Société Saint-Jean-Baptiste, institution patriotique, au nom de l'élément ouvrier, foyer de patriotisme, qui m'a fait l'insigne honneur de me déléguer pour cette fin. Qu'elle accepte donc l'expression sincère de notre entière gratitude, en même temps que l'assurance d'un solide et vigoureux souvenir qui, chez nous, ne s'éteindra jamais, demeurera ineffaçable. Par sa gracieuse invitation, d'emblée elle s'est assurée, pour l'avenir, notre ponctualité à toujours accourir, répondre “Présent !” chaque fois que nous entendrons sonner l'appel au ralliement :

"Nos Institutions, notre Langue et nos Lois".

En se voyant inscrit sur un rôle d'honneur, mis au nombre des grandes causes et des grands faits que la nation désire affirmer ou acclamer en ces agapes mémorables ; en se voyant une place à lui assignée au milieu des belles choses dont il faut se souvenir dans les manifestations solennelles d'un peuple, le Travail Organisé a cru comprendre qu'un pareil honneur ne lui est pas venu seulement qu'à titre de récompense pour sa fidélité, dans le passé, à venir grossir les rangs d'un défilé patriotique. Mais il a cru devoir comprendre—s'est-il trompé ?—que notre institution nationale par excellence, la plus autorisée, la plénipotentiaire des autres, a jugé que l'heure est arrivée de recevoir l'Union ouvrière, de lui accorder droit de cité parmi les autres institutions nationales du pays. Encore une fois, c'est là ce que nous avons cru devoir comprendre.

Grâce à votre bienveillance, l'organisation centrale ouvrière de Québec m'a chargé de la mission délicate et difficile de venir affirmer, devant cet auditoire distingué, que l'ouvrier canadien n'entend pas agréer la reconnaissance officielle de sa noblesse, sans contracter, envers la nation qui lui en fait l'honneur, des obligations réciproques.

Pour exprimer en un seul mot toute la pensée ouvrière, j'emploierai, parlant au nom des autres, ce dicton bien connu : Noblesse oblige.

C'est donc avec un regain d'ardeur et de courage que nous allons désormais poursuivre, dans les comices du travail organisé, l'accomplissement de notre grande œuvre, de cette tâche sublime, civilisatrice et patriotique déjà entreprise depuis un quart de siècle : maintenir ou, suivant le cas, élever l'association ouvrière à cette hauteur morale qui est seule digne d'une véritable institution nationale.

Quel est le premier article inscrit, l'article préambulaire des programmes de l'association ouvrière ? Le voici : élever le ni-

veau moral et intellectuel du travailleur, tout en améliorant sa condition matérielle.

Cette aspiration, vraiment patriotique, aiguillonne sans cesse nos efforts, anime notre courage, soutient notre persévérance. Elle est commune à toutes nos unions professionnelles ou mixtes, la même partout, depuis le Congrès Ouvrier du Dominion jusqu'à la moindre de nos fraternités locales. Elle inspire nos délibérations, nos actes, nos revendications, nos résistances même et nos luttes. Elle a inspiré la suite des autres articles de nos programmes.

Pourquoi nous opposons-nous à l'avilissement des salaires ou en réclamons-nous de meilleurs ? C'est afin de procurer à l'ouvrier, pour me servir des paroles de Sa Sainteté Léon XIII, cette " certaine abondance des biens extérieurs dont l'usage est requis à l'exercice de la vertu ". C'est afin d'en faire un citoyen plutôt qu'un prolétaire ; afin de lui fournir les moyens d'acquérir un modeste patrimoine où il pourra élever, fonder, établir une famille forte et vigoureuse.

Pourquoi demandons-nous la réduction des heures de la journée laborieuse, sinon pour rendre l'ouvrier à sa famille, au milieu de laquelle il trouve des joies si réconfortantes, à la liberté, à l'air libre, à la réfection des forces intellectuelles, à la lecture, à la méditation, au désabrutissement. Qu'il ait, lui aussi, la chance quotidienne de se redresser dans sa dignité humaine, de détourner ses yeux de la vile matière qu'il pétrit, pour les reporter plus haut.

Pourquoi réclamons-nous la règlementation et le contrôle de l'apprentissage ? N'est-ce pas pour mettre obstacle à l'avilissement des professions et des métiers, pour contraindre nos jeunes gens à s'intruire, à devenir habiles et experts dans les arts ? Nous nous opposons aussi, par là même, au dépeuplement des campagnes et nous nous efforçons d'assurer la permanence des emplois.

Pourquoi résistons-nous avec tant d'énergie à l'instabilité du travailleur, à ces renvois fréquents, arbitraires et injustes, dictés le plus souvent par le caprice d'un contre-maître rancunier ou par la mauvaise humeur d'un patron hautain ? C'est afin d'obtenir que la situation de l'ouvrier ne soit pas celle d'un oiseau sur la branche ; mais que, assuré de la permanence d'un travail qui sera son gagne-pain, il se sente chez lui dans sa ville natale, s'attache à sa patrie et en transmette l'amour à ses enfants. Nous voulons ainsi doter le pays de familles-racines et de familles-souches où les traditions se perpétuent de père en fils, où l'union de la famille et du foyer devient indissoluble.

"C'est du sein des familles-souches les plus modestes, a dit un éminent économiste chrétien, Le Play, que sortent habituellement les grands talents et les grandes vertus qui illustrent les sociétés prospères."

Ce bienfait inappréciable, oserai-je ajouter, une société ne l'obtiendra jamais de ses familles misérables et désorganisées, ni d'une population nomade et vagabonde.

Pourquoi sollicitons-nous avec tant de persistance, et d'année en année, une législation pour interdire l'entrée de l'usine aux jeunes garçons et aux trop jeunes filles ? C'est afin de conserver à leur développement normal, à la surveillance maternelle et à l'école chrétienne ces sujets encore tendres qui demain, pères et mères à leur tour, lègueront à la nation des enfants procréés à leur image, des héritiers de leur faiblesse ou de leur vigueur aussi bien que de leurs vices ou de leurs vertus.

Messieurs, je viens de vous faire un exposé sommaire de la fameuse question ouvrière, de vous tracer les grandes lignes de la tâche immense entreprise par le Travail Organisé. N'est-elle pas nationale au premier chef ?

Prêtez-nous donc main-forte ; aidez-nous, puisqu'à partir de ce jour nous devons nous considérer nationalement solidaires les uns des autres.

Les classes laborieuses constituent la masse de la nation et en forment la base. En exhaussant cette base, nous élèverons effectivement l'édifice entier ; en la solidifiant, nous assurerons la sécurité des autres étages.

Elevons toujours et solidifions sans cesse, sans avoir jamais à appréhender la disgrâce apparente d'un défaut de proportion entre la partie supérieure et le piédestal du monument. Car les lois naturelles de l'esthétique interviendront d'elles-mêmes pour rétablir l'équilibre au fur et à mesure.

Craignons plutôt que nos soins et nos énergies se dépensent en vains efforts, si nous les consacrons exclusivement à construire dans l'air, sur une fondation mal assise. Nous aurions bâti un petit colosse aux pieds d'argile.

N'est-ce pas chez les classes laborieuses que la société canadienne recrute et renouvelle chaque année l'état-major de ses citoyens dirigeants, ses prélats, ses apôtres, ses magistrats, ses professeurs, ses écrivains, ses orateurs, ses hommes d'Etat ? Soignons la source, de peur qu'elle ne tarisse.

Des racines du jeune chêne la sève monte jusqu'à la cîme et la nourrit. Que la sève se maintienne abondante et saine, cet arbre sera géant un jour.

Pour la race canadienne-française, la question ouvrière—vous y penserez—c'est la question nationale.

DISCOURS DE M. ARMAND LAVERGNE

EN PROPOSANT LE TOAST "AUX DAMES"

Monsieur le Président,

Mesdames,

J'ai ce soir la tâche agréable de proposer la plus douce de toutes les santés, la vôtre.

On m'a choisi, je ne sais pourquoi, n'ayant aucune des qualités requises pour m'en acquitter d'une manière adéquate.

Jeune encore, nécessairement célibataire, je n'ai pas pu sonder à fond le mystère de vos êtres. De vous on a tout dit, et

tout reste à dire. Des poètes, tour à tour, vous ont chantées comme le bien suprême et comme le suprême mal. Je ne sais qui d'entre eux ont eu raison ; mais à vous voir, je le dis tout bas, je penche beaucoup pour les premiers. A vous de me garder ma bonne impression.

Malgré mon incompétence, le sujet m'inpire, et que de jolies choses je murmurerais à votre oreille si j'étais plus près ou si vous n'étiez pas si loin.

Mais, puisque tant d'obstacles nous séparent, et que s'il est permis, ce soir, de "flirter", ce n'est qu'avec la patrie, j'ai songé, en vous voyant si joliment patriotes, à vous faire une ou deux remarques sur l'action sociale que vous pouvez exercer parmi nous.

En effet, c'est à vous qu'est confiée l'éducation première de nous tous. Comme le statuaire, l'argile, vous modelez de vos mains maternelles les jeunes intelligences. Ainsi nous serons ce que vous nous ferez : nous serons bons, généreux et forts dans la lutte, si dès le bas-âge vous nous faites voir qu'il y a pour un homme d'autres ambitions que celles de bien manger, de bien se vêtir et d'entasser beaucoup d'écus ; si vous, les mères, vous enseignez à vos fils que par-dessus tous les amours, plus haut même que celui qu'ils vous doivent, il en est un qui les prime tous : l'amour de la patrie.

Et en dehors du cercle évidemment étroit de la famille, votre puissance peut encore utilement s'exercer. Je ne vous demande pas de former des clubs de revendication nationale ou de tenir des congrès. Mais que ceux que vous admettez à vous faire la cour, que vous rêvez pour fiancés, soient d'abord et avant tout des cœurs fiers et des intelligences, des hommes de devoir.

Si les Canadiennes le voulaient, tout le monde parlerait français au Canada.

Vous, les mères, enseignez-la à vos enfants, cette belle langue, ne leur en enseignez point d'autres que celle-là ; et faites leur boire avec le lait tous ces vieux souvenirs, mouillés de larmes et de sang, mais qui sont nos gloires, et qui en feront des hommes ! N'oubliez pas que la langue apprise sur les genoux de la mère, sous la garde du cœur de l'homme, avec les premiers enseignements maternels, est la base, la pierre fondamentale de son caractère.

A celle donc, messieurs, dont "les jolis yeux doux" ont mérité de devenir le chant de tout un peuple, à Josephte, la femme de Jean-Baptiste, je lève mon verre et je dis : Vive la Canadienne !

RÉPONSE DE M JULES S. LESAGE

A LA SANTÉ DES DAMES

Monsieur le Président,

Mesdames, Mesieurs,

En ce grand jour de fête, appelé à répondre à ce toast si éloquemment proposé par mon rival "en galanteries" auprès de ces dames, à joindre les accents de ma faible voix au concert de patriotiques louanges qui s'élèvent ici ce soir, dans cette bonne vieille ville de Québec, où les femmes sont toujours en "beauté", c'est pour moi un grand honneur et un plaisir extrême. Sous le regard fascinateur des "beaux yeux" de ces dames, parées de leurs beaux atours, dont les jolis "minois", ainsi que des guirlandes de roses, ornent les galeries et rehaussent de leur adorable présence l'éclat de ces familiales agapes, un charme indicible envahit tout mon être !

Comme ces preux chevaliers français, l'élite de ces guerriers dont nous sommes les descendants, qui risquaient leur vie dans les tournois fameux, et cela pour un "sourire" de la dame de leur choix, je veux à leur exemple, dans cette joute oratoire, ris-

quer un compliment, rendre hommage à la " dame de céans ", chanter et célébrer à l'unisson cette perle de nos gloires : la vive et gentille Canadienne, créature unique que le Ciel a parée des dons les plus précieux de l'esprit et du cœur : ceux de bonté, de douceur, d'intelligence, d'amabilité, de gracieuse prévenance, d'aménité de langage et de gaieté enjouée ; enfin, selon l'expression d'un de nos brillants écrivains " ce qu'il y a de plus pur, de plus saint, de plus bienfaisant, de plus aimable dans la patrie, telles sont nos mères ". Nobles héritières, en Canada, de cet ensemble de belles qualités et de jolies manières, répandant autour d'elles " cet inconscient parfum qui attire les chances heureuses ", telles sont leurs filles. Vive la Canadienne !

Messieurs, à cette appréciation enthousiaste, à cette exclamation spontanée, à ce cri naïf du cœur de nos pères, devenu le chant de la patrie, vous avez salué la reine des cœurs !

Joyeux convives au banquet de la vie nationale, vos coupes, pleines du doux nectar de l'amour, ce vin capiteux qui fait tourner toutes les têtes, se sont levées à la hauteur de lèvres veuves de son baiser divin. Alors le fameux dicton : Amour, tu perdis Troie, vous a semblé paradoxal. La femme, cette moitié du genre humain, poursuit encore à travers le monde sa mission civilisatrice, celle de polisseuse de mœurs. Voyez-la dans l'histoire ancienne et moderne : arts, sciences, littérature, rien de ce qui est humain ne lui reste étranger ; c'est une haute intelligence, une vive imagination au service d'une exquise sensibilité, unies à un dévouement sans bornes à la patrie, poussé quelquefois jusqu'à l'héroïsme. Mais si elle est femme d'esprit, elle est épouse et mère, la douce et souriante compagne de l'homme, toujours la même dans le bonheur ou dans la joie, elle est l'ange du foyer, la gardienne de la famille. Entre temps, jeune fille ou jeune femme, elle est de toutes les fêtes, de toutes les réunions joyeuses, elle est l'attrait, l'ornement de notre société. Cette héroïne de notre monde social, elle a le privilège insigne de ne pas

vieillir, n'ayant que l'âge qu'elle paraît avoir. Cette femme accomplie, cette mère dévouée, cette reine de nos salons, c'est la Canadienne et ses jolis yeux doux !

Messieurs, qui plus que les Français ont eu le culte inné de la femme, cette vénération pour les dames ? En retour, il suffit de parcourir les "Mémoires" des femmes célèbres pour savoir que celles-ci se rendaient bien dignes de ces hommages. Héritiers, nous gentilshommes Canadiens, de cette galanterie proverbiale, payons un tribut d'hommages respectueux, d'héroïque souvenance à nos grand'mères, à celles qui furent en la Nouvelle-France les véritables propagatrices des traditions françaises, les conservatrices de cet idéal poétique, de cet esprit de jovialité, de bonhomie, de politesse, qui fait le fond de l'âme canadienne-française et qui a fait jadis le charme des étrangers débarquant pour la première fois sur les bords laurentiens. Peuple de héros, peuple de gentilshommes ! s'exclamaient-ils.

Pami ces héroïnes, ces femmes admirables de devoir et de sacrifice, dont les noms méritent d'être inscrits aux fastes de l'histoire du Canada, nommons : Mesdames de Guercheville, d'Aiguillon, de Bouillon, de la Peltrie, Mlles Mance et Bourgeoys, qui jetèrent en la terre d'Amérique la semence féconde du bien et des grandes vertus chrétiennes. La moisson fut abondante !

Alors, la femme canadienne-française, forte de pareils exemples, de ces grands enseignements, se montra à la hauteur de sa mission : femme d'intérieur, elle paya de sa personne, fit au besoin le coup de feu au dehors, repoussant les attaques des Sauvages. Si la France eut sa Jeanne d'Arc, le Canada eut la sienne en Madame de Verchères, héroïsme identique, car toutes deux défendaient leurs foyers, le sol sacré de la Patrie !

Depuis les premiers temps de la colonie, rendue une seconde fois à ses fondateurs, où se chantait, sous le toit délabré de la veuve Hébert, le *Te Deum*, l'hymne d'actions de grâces et de recouvrance, jusqu'au jour prédestiné où le drapeau fleurdelysé, ren-

fermant dans ses plis tout un passé glorieux, cessa de flotter sur nos têtes, la Canadienne-française, nouvelle mère des Graeques, ranima les courages aux cœurs de ses fils.

Quand tout semblait perdu, que tout semblait aller à la dérive, on vit cette druidesse inspirée, debout sur le seuil du temple du souvenir, prédire les espérances immortelles en l'avenir ; on la vit encore au coin de l'âtre familial, cette autre France, entourée d'une postérité nombreuse, l'objet de l'estime et du respect de tous, conservant, à travers les épreuves, l'empire sur les cœurs.

Reine de ce petit royaume, n'ayant pour diadème que sa bonté, pour joyaux que sa fierté native et son joli sourire, elle fit au nouveau régime l'accueil d'un avènement providentiel.

Dans les brillantes réceptions des nouveaux gouverneurs, sous les lambris dorés du château St-Louis, la Canadienne promena sa taille élégante, son joli minois ; à sa démarche et à son maintien, on devinait la vertueuse éducation des filles nobles de St-Cyr, et dans les plis de sa traîne se décelaient l'élégance et les grâces de Versailles.

Le moment vint où les femmes comme les mères de Papineau, Lartigue, Viger, Cherrier, Dessaules, sans rien abdiquer de leurs anciennes prérogatives, perpétuèrent dans leur entourage les arts et les lettres françaises ; mirent en honneur, sous leur toit hospitalier, les vertus et les qualités d'une race qui ne meurt pas ! Reines à Québec, à Montréal, à Trois-Rivières, ces aïeules mettaient au monde des hommes !

Voilà, messieurs, quelles étaient nos grand'mères !

O Canada ! terre de nos aïeux,
Ton histoire est une épopée.

Mesdames, en ce vingtième siècle, vous êtes et vous serez les continuatrices, les zélatrices de l'œuvre sainte, éminemment patriotique, de la grande famille canadienne-française. A l'exemple de ces femmes supérieures, qui ont fait simplement mais héroïquement leur devoir, vous créerez en cet Eden de la province

de Québec, le type de l'Eve victorieuse ! La réputation de votre beauté, de vos talents, de vos séduisantes vertus, s'étendra par delà les frontières, et toujours retentira ce chant de nos cœurs, que répercuteront les échos laurentiens : Vive la Canadienne, vole, mon cœur vole ! Vive la Canadienne et ses jolis yeux doux !

DISCOURS DU DOCTEUR LESSARD

EN PROPOSANT LE TOAST A LA PRESSE

Monsieur le Président,

Messieurs,

Vous venez de boire d'une manière chaleureuse et aux accents de notre chant national, à la santé et au bonheur de la femme canadienne-française. Vous avez entendu avec bonheur célébrer les louanges qu'elle mérite, et votre cœur chevaleresque a vibré aux éloges qu'on lui a décernés. Le temps est maintenant arrivé de dire les gloires d'une autre grande-dame, dont l'influence prend de jour en jour plus d'empire et qui, aujourd'hui, occupe une place prépondérante dans les destinées de notre nationalité ; je veux parler de la presse canadienne-française. Ce toast est toujours de rigueur, et s'il vient le dernier, ce n'est pas que nous désirions en diminuer l'importance, mais plutôt parce que nous voulons en cela, comme au point de vue gastronomique, garder les meilleures choses pour le dessert.

Dans notre pays surtout, partout où de nos frères se rassemblent dans des fêtes comme celle de ce soir, la proposition de cette santé revêt un caractère de nécessité, car la reconnaissance est là qui nous fait tous lever nos verres au progrès et à la prospérité de cette grande batailleuse des anciens jours, née au milieu des tempêtes, ballottée par la tourmente dans les jours les plus sombres que notre race ait traversés, et qui, à force d'énergie, de lutte et de courage, contribua pour sa grande part au triomphe de nos droits et à la revendication de nos libertés.

Nous approchons, messieurs, de l'année qui marquera le centenaire de la presse canadienne-française, et 1906 devra évoquer cette autre date, 1806, où, dans notre ville de Québec, fut fondé, pour la défense de " nos institutions, de notre langue et de nos lois ", ce *Canadien*, le père de notre presse, le compagnon de lutte des Bédard, des Quesnel et des Bourdages, le héros des luttes passées, alors que notre nation ignorait si la lumière de la vie allait continuer à l'éclairer, ou si les ténèbres de l'absorption et de la mort allaient l'étouffer. Quand un gouverneur, soutenu par toute l'oligarchie anglaise, faisait saisir les presses et jeter en prison les fondateurs de notre premier journal, quel courage et quel patriotisme fallait-il donc à l'âme de ces sublimes journalistes pour continuer la lutte, pour rester sur la brèche et tenir d'une main vaillante le drapeau de nos droits ! Serions-nous capables d'un tel effort aujourd'hui ? Aussi, c'est avec vénération que je salue ces grandes figures du passé, au milieu desquelles se détache d'une manière rayonnante celle du patriote par excellence, Etienne Parent. Les noms des autres sont tombés dans l'oubli, l'obscurité s'est faite à mesure que les années ont passé, mais qu'il me soit permis de les évoquer et de les faire surgir des brumes lointaines pour leur rendre, au nom de la patrie reconnaissante, un collectif hommage. Quel exemple pour leurs successeurs ! Quelle route glorieuse ils ont tracée et quel encouragement ils donnent encore aujourd'hui à leurs descendants à marcher sur leurs traces ! Les circonstances ne sont pas les mêmes, c'est vrai ; nous avons grandi, notre race est solidement enracinée dans ce sol arrosé du sang de nos pères et des martyrs de notre liberté, et la Providence, nous l'espérons d'un cœur confiant et croyant, veillera toujours d'un œil jaloux sur notre existence et nos destinées.

Notre presse n'a pas à lutter comme autrefois, du moins dans les circonstances immédiates, pour nos grandes libertés ; personne ne songe à nous enlever notre langue, pas plus que notre religion, c'est notre vie ; mais elle a encore un grand rôle à remplir, celui

de conserver toujours vivace dans le cœur du peuple le sentiment de ses droits et de ses devoirs, l'idéal de la grandeur à laquelle il doit parvenir, et sans quoi une nation tombe infailliblement dans la décadence. Ne pas provoquer, mais soutenir dignement l'honneur national ; ne pas attaquer, mais fièrement se défendre ; ne pas allumer sur les collines et sur les montagnes les feux du combat et de la discorde, mais entretenir chez nous toujours intacte la flamme du patriotisme ; ne pas empiéter sur les droits du voisin, mais rester inébranlables et sans reculer d'un pas sur le terrain de nos libertés et de nos conquêtes politiques. Quel beau rôle ! C'est à le remplir que doit s'attacher la presse canadienne-française d'aujourd'hui. Messieurs, la fonction de valet ne nous convient nullement, nous avons le cœur trop français pour ne pas comprendre la vérité de ces paroles ; chez toutes les nations, ce rôle érigé en système a d'une manière infaillible conduit à l'asservissement. Les flagorneurs, ceux qui rampent et qui baisent la main qui les frappe, ceux qui n'ont dans la bouche que des paroles de servitude, ceux qui, par une générosité mal entendue, ne parlent que de concessions, en vue d'une prétendue bonne harmonie des races, ceux-là n'ont pas de place dans nos rangs. Si nos anciens avaient agi et parlé ainsi, depuis longtemps l'heure de notre déchéance et de notre affaissement national aurait sonné, et ils auraient porté devant l'histoire une responsabilité terrible.

Mais, heureusement, il ne peut en être ainsi ; les traditions qui nous ont été transmises sont trop belles, les exemples que les travailleurs de la première heure nous ont donnés sont trop grands et trop nobles pour que la presse d'aujourd'hui ne soit pas à l'occasion digne de celle d'autrefois. Le vieux proverbe français est toujours vrai : "Noblesse oblige", c'est à nous de le mettre en pratique.

C'est pour cela, messieurs, que je bois à notre presse, que je lui souhaite de la manière la plus cordiale les plus grands succès et

les grands triomphes qu'elle mérite ; qu'elle parvienne au sommet du progrès et de la renommée, but qu'elle atteindra sûrement en restant toujours fidèle à la belle devise qui ornait le premier journal canadien-français et qui est demeurée celle de notre société nationale : " Nos institutions, notre langue et nos lois ".

RÉPONSE PAR M. LE CHEVALIER C. E. ROULEAU

AU TOAST " A LA PRESSE "

Monsieur le Président,

Messieurs,

Le docteur Lessard, en proposant la santé de la presse, vous a fait un éloge pompeux du " Quatrième Etat ".

En me levant pour répondre à cette santé, je suis dans une position encore plus désavantageuse que celle de l'ouvrier de l'Evangile qui arriva à la onzième heure, pour se mettre au travail. J'arrive à la quinzième, c'est-à-dire à la quinzième santé. Ce qui me fait présumer que je ne recevrai pas la récompense promise au bon et fidèle serviteur.

Sans vouloir parodier un illustre dictateur romain, Cincinnatus, qui quittait la charrue pour ceindre l'épée, je suis forcé, dans cette solennelle circonstance, de quitter l'épée pour prendre la parole, et pourquoi ? pour vous entretenir un instant du " Quatrième Etat ", comme on désigne ordinairement la presse. En portant mes regards sur l'auditoire d'élite qui m'entoure, et après avoir entendu toutes ces magnifiques harangues patriotiques, dont les flots d'éloquence ont inondé nos cœurs comme une rosée bienfaisante, je reste convaincu, comme je l'étais avant de m'asseoir à la table de ce banquet national, que la presse méritait ce soir un représentant plus autorisé que moi.

Vous dirai-je que le journalisme est un champ de bataille, où les assauts sont parfois meurtriers ? Sans doute, plusieurs de mes auditeurs le savent par expérience.

Vous parlerai-je du journalisme comme d'un sacerdoce, qui doit conduire la famille et la société dans le chemin de l'honneur, du devoir et de la loyauté ? La nationalité canadienne-française en est la preuve frappante.

Vous répéterai-je que la presse est le guide de l'opinion publique ? Les fréquents changements d'allégeance politique dans tous les pays, sont là pour l'attester,

Vous rappellerai-je que le journaliste tient pour ainsi dire au bout de sa plume la vie morale d'un peuple et les destinées d'un empire ? L'histoire nous l'enseigne d'une manière irréfutable.

Vous dirai-je encore que c'est à la presse que notre pays doit le gouvernement responsable et toutes les libertés dont il jouit sous la couronne britannique ? Jetons un coup d'œil sur le passé, et, parmi les énergiques et vaillants lutteurs de la plume qui nous ont précédés, Etienne Parent et Ludger Duvernay nous apparaissent portant fièrement le drapeau de la nation et le montrant aux vainqueurs étonnés tout couvert de gloire et de lauriers.

N'est-il pas vrai que la presse, aidée de l'électricité, transporte aujourd'hui presque instantanément l'expression de la pensée humaine d'une extrémité à l'autre de l'univers ?

L'histoire, les arts, les sciences, la littérature, excepté l'éloquence, tout passe sous la plume du journaliste, qui connaît son métier et qui travaille sincèrement à améliorer la situation intellectuelle et morale de ses semblables.

La religion et la patrie sont les deux grandes causes qui ont toujours trouvé dans notre pays des défenseurs dévoués dans le journalisme.

Et la Société Saint-Jean-Baptiste, l'ange gardien de notre foi, de notre langue, de nos intitutions et de nos coutumes, n'a-t-elle pas compté dans ses rangs plusieurs des nôtres, qui l'ont pour ainsi dire prise par la main dès son berceau, et l'ont aidée à marcher sûrement dans la voie du progrès ? Il me suffira de

vous nommer M. N. Aubin, l'organisateur et l'âme de la première célébration de notre fête nationale à Québec, et le premier secrétaire de votre Société ; Sir Hector Langevin, l'honorable P.-J.-O. Chauveau, l'honorable Honoré Mercier, M. P.-G. Huot, M. Hector Fabre, l'honorable Charles Langelier, Faucher de Saint-Maurice et l'honorable Thomas Chapais, le président actuel de cette belle Société.

Voilà des noms—et j'en laisse bien d'autres de côté—qui ont fait honneur à la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, comme ils ont illustré et fait connaître leur pays.

Et quand je constate tous les services que ces personnages distingués ont rendus à votre Société, je vous l'avoue, je suis orgueilleux de faire partie du " Quatrième Etat " ; car, comme dirait le poète, en pensant à cette multitude d'hommes illustres qui ne sont plus de ce nombre :

. . . . Il me semble
Voir tout à coup surgir de l'ombre un bataillon !...
Oui, j'aperçois au ciel un lumineux sillon
Dans lequel, souriants, escortés par les anges,
S'avancent tout joyeux nos chers morts en phalanges,
Venus à notre appel, (aujourd'hui comme avant),
S'asseoir au banquet de vos noces de diamant !

En terminant, M. le Président, permettez-moi de m'éloigner pour un moment de mon bureau de rédaction, pour devenir tout simplement Zouave pontifical et de m'adresser au représentant du vieillard du Vatican :

Excellence,

Au nom de tous les anciens Zouaves comme des jeunes, nous vous prions. Excellence, de redire au Souverain Pontife Léon XIII, ce que nous étions si heureux de dire à Pie IX : " L'amour s'allie à la fidélité ", que notre cri de ralliement sera toujours : " Aime Dieu et va ton chemin ", et que nous serons toujours prêts, nous et nos enfants, à verser notre sang pour Rome et le Canada, c'est-à-dire pour l'Eglise catholique et notre chère patrie.

Il était quatre heures du matin lorsque se termina le banquet qui avait été un succès sans précédent par le nombre, la distinction et la tenue parfaite de tous ceux qui y assistaient, par l'enthousiasme parfois délirant qui ne cessa de soulever l'assistance, par le nombre et la qualité des discours, et par l'éclat de tout l'ensemble de cette manifestation.

Chose digne de remarque : Nos Seigneurs les archevêques et évêques et les plus hauts dignitaires, avec une condescendance qui nous honore, avaient rehaussé ce banquet de leur présence jusqu'à une heure très avancée de la nuit, marquant ainsi leur bienveillante appréciation.

Bref, on parlera longtemps du banquet du 23 juin 1902.

CHAPITRE IV

ECHOS DE LA FÊTE.—APPRÉCIATIONS DES JOURNAUX

Ce n'est pas chose facile que d'entreprendre de rapporter, sans désappointer personne, les fêtes auxquelles ont donné lieu les noces de diamant de la Société Saint-Jean-Baptiste.

Ces fêtes, commencées dimanche et qui se sont terminées par le banquet d'hier soir, ont pris de telles proportions, revêtu un tel éclat, qu'elles marqueront une époque importante dans la vie nationale des Canadiens-français.

Nous avons assisté à une manifestation de foi et de patriotisme vraiment extraordinaire.

Il semble que ces sentiments, qui paraissent s'affaiblir chez tant d'autres peuples, redoublent d'intensité chez nous.

Il n'-tait pas étonnant de voir les Canadiens-français manifester leur patriotisme à une époque où l'on était encore tout frais sortis des bras de la France, alors que l'aigreur rendait plus amère la séparation, à une époque où il fallait lutter pour obtenir nos libertés constitutionnelles des conquérants.

Mais qu'après soixante ans d'un contact agréable avec des nationalités étrangères et la jouissance paisible et absolue de toutes les libertés constitutionnelles, nous puissions retrouver les Canadiens-français enthousiastes à ce point, c'est là, nous n'hésitons pas à le répéter, quelque chose de vraiment extraordinaire.

Nous doutons fort que l'Alsace et la Lorraine, arrachées avec la brutalité que l'on connaît, des bras de la même mère que les Canadiens-français, offrent des spectacles semblables à ceux dont nous avons été témoins hier.

Nous ne voulons pas parler de l'apparat du décor, mais du souffle, de l'inspiration qui faisaient venir les patriotes de tous les points du Canada-français, nous pourrions même dire de l'Amérique, et les faisaient s'agenouiller, tête nue, aux pieds des saints autels érigés sur la place de l'ancien fort français, pour renouveler leur serment d'allégeance envers la religion et la nationalité de leurs aïeux, et remercier la Providence de nous avoir placés dans une condition sociale et politique qui nous permet de jouir de tant de libertés, voire même, de nous avoir donné le droit de nous gouverner nous-mêmes, puisque c'est un de nos co-nationaux qui a aujourd'hui charge des destinées de toute la confédération canadienne.—*Le Soleil,* 24 juin 1902.

A Québec, on fait grand : voilà ce qui se dira partout sur le continent et même en Europe, car nous avons eu pour témoins des visiteurs d'un peu partout.

Bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée.

La vieille capitale a gagné du coup deux bonnes notes : propreté et bon ordre. 50,000 étrangers se sont écriés en chorus : " C'est propre comme un sou. " Ce sou peut nous valoir des millions.

Fait encore plus remarquable. Au plus fort des rassemblements, il n'y a pas eu le moindre accident, pas le moindre tapage, pas de larcins, pas une seule arrestation pour ivresse, bien que tous les débits de boissons soient restés ouverts en permanence.

La raison c'est que nous habitons une ville admirablement administrée, et qu'à Québec on n'abuse pas des bonnes choses.

Après l'inoubliable scène de la messe sous les fenêtres du Château Frontenac, M. Reid disait : "My guests were amazed with the quality of the people." Ce qui revient à dire : Quelle société policée ! quelle belle démocratie !

Le premier jour des fêtes, voyant la ville envahie par des uniformes non prévus par le code militaire, zouaves, gardes de toutes les nuances, chapeaux Napoléon, Lafayette, chemises à jabots, ressuscitant le XVIIIe siècle, quelques-uns ont pu craindre un début un peu opéra-comique. Il n'en a rien été.

L'effet a été joli au possible, dans le cadre de notre vieille forteresse. Québec est un peu comme Paris, où paraissent seyants des chapeaux et des toilettes qui, transplantés ailleurs, friseraient l'excentricité.

Et puis c'est la nature, et non le code, qui forme les nations. Nous aimons la couleur, la variété. L'armée régulière elle-même éprouve le besoin de varier l'accoutrement ; elle adopte peu à peu le chapeau à rebords après le casque à pointe. Ces bataillons indépendants sont une espèce d'école militaire, une manifestation libre du goût de la jeunesse pour le métier des armes. Ils préparent l'avenir.

Autres bonnes notes.

C'est peut-être la première fois que l'on voyait dans une procession de la Saint-Jean-Baptiste, une bonne formation de marche presque militaire, et surtout soigneusement émondée de toute mise en scène burlesque.

De même beaucoup moins de lieux-communs dans les discours de circonstance. Pas de ces négligences trop souvent dues aux hasards et au laisser-aller de l'improvisation. Le recueil de ces harangues patriotiques sera un véritable écrin, à l'honneur de l'éloquence.—*Le Soleil,* 28 juin 1902.

On semble s'accorder à considérer le sermon de Mgr Paquet comme le meilleur de sa carrière. Fond et forme, diction et débit, tout y était supérieur. Malgré la faiblesse apparente de la voix, l'orateur, qui parlait en plein air, s'est fait entendre dans un rayon très étendu, tant était grand le silence de la foule immense.

*
* *

M. Chapais s'est aussi surpassé lui-même, dans le discours qu'il a prononcé au banquet de la Saint-Jean-Baptiste. Les acclamations que provoquaient chacune de ses phrases, où vibrait la note religieuse et patriotique, font l'éloge de l'auditoire comme de l'orateur. A signaler, le souhait qu'il a exprimé du maintien, durant un siècle encore de notre situation politique actuelle. C'est là, assurément, le vœu de tous les Canadiens-français. A noter encore, cette analyse de nos sentiments à l'égard de la France, dont nous aimons "l'âme." C'est bien cela : "l'âme de la France," c'est-à-dire son antique dévouement à l'Eglise, sa vaillance, son esprit, et beaucoup d'autres belles choses. Après cela, que ses gouvernants fassent à l'envi des sottises, nous le déplorons, mais sans cesser d'aimer "l'âme de la France."

*
* *

Et que dire des allocutions de M. le consul de France ? Il n'a pas encore, à notre connaissance, fait de discours qui ne fussent d'exquis bijoux d'éloquence : quelle délicatesse de sentiment, d'expression, d'action ! Nous n'avons encore vu personne "mettre à l'envers," comme lui, un auditoire canadien-français. Et si nous ne nous trompons, voici pourquoi, à ses accents, tout de suite les cœurs palpitent et les paupières se mouillent. M. Kleczkowski, quand il s'adresse à nous, se fait le représentant de "notre mère" la France parlant à des "fils"

dont elle est séparée depuis si longtemps : de là, cette éloquence chaude, cordiale, maternelle, “ caressante ”—c'est le mot exact—qui nous secoue le cœur : c'est la voix même de “ notre mère ” que nous avons entendue....

Au banquet national, Mgr Gagnon a proposé la santé de l'Université Laval. Citons ce passage de son discours :

“ Une université, disait un jour Lord Dufferin, à l'Université même, (ce sont ses propres paroles ; car sachant bien le français, il n'aurait jamais voulu parler l'anglais dans une institution française), au milieu d'un pays intelligent, c'est un instrument d'un pouvoir irrésistible, d'une énergie sans bornes. entre les mains d'un géant. ”

L'allusion contenue dans la parenthèse que l'on vient de lire est loin de nous déplaire.

*
* *

L'un des meilleurs souvenirs que nous aurons gardé de ce banquet du 23 juin, c'est celui de l'enthousiaste ovation qu'y reçut notre épiscopat canadien, et particulièrement Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Québec. Chaque fois qu'un orateur faisait allusion au rôle bienfaisant, pour notre race, que jouèrent nos évêques, comme à presque chaque phrase du vénérable métropolitain, les acclamations éclataient de toutes parts. Nos Seigneurs les Evêques ont dû être bien sensibles à ces démonstrations de respect et de dévouement.

*
* *

Les fêtes brillantes que nous venons de célébrer sont une date dans notre vie nationale.

D'une voix aussi vivante que jamais, la foi catholique et la nationalité française, à l'appel de l'histoire, ont répondu : “ Présentes ! ” comme elles auraient fait il y a deux et trois siècles.

Et des esprits qu'avaient affligés et effrayés certains symptômes, et même certaines défaillances, se sont repris à espérer et à croire que "nous n'avons pas encore perdu notre vocation."

Fasse le ciel qu'on en puisse dire autant au quatrième centenaire de notre existence.

***

Mais, auparavant, il faudra passer par le troisième centenaire, qui se présentera en 1908. Et déjà l'on dit que les prochaines grandes "fêtes de Québec" seront celles de cet anniversaire-là.

Le découvreur du Canada et le fondateur de l'Etat civil ayant déjà leurs monuments, à Québec, nous formulons le vœu que l'on se prépare à marquer cette date du troisième centenaire par l'inauguration d'un monument érigé à la mémoire du vénérable de Laval, le fondateur de l'Eglise de Québec, mère de toutes les Eglises de l'Amérique du Nord.—*La Semaine Religieuse*, juillet 1902.

Jamais banquet patriotique n'a eu tant d'éclat que celui qui a été donné, hier soir, à la salle Jacques Cartier.

Jamais nous n'avons vu autant de sommités religieuses et civiles réunies pour chanter les gloires de la nation.

Jamais nous n'avons entendu de harangues aussi patriotiques et aussi enthousiastes....

Jamais foule aussi distinguée ne s'est donné rendez-vous pour acclamer autant de littérateurs et d'orateurs distingués.

La présence de Son Excellence Mgr Falconio, de Nos Seigneurs Duhamel, Bégin, Bruchési, Gravel, Lorrain, Blais, Larocque, Decelles, Bruneau, Labrecque, Casey, du lieutenant-gouverneur Sir L.-A. Jetté, d'un grand nombre de juges, de ministres fédéraux et locaux, de sénateurs, de conseillers législatifs, des hommes appartenant à toutes les professions et à tous les corps

de métier, ajoutait un caractère incomparable de solennité et de grandeur à cette imposante manifestation de notre foi nationale.

Les décorations de la salle étaient splendides : elles ont été exécutées sous la direction de Monsieur A. Lacasse, de la maison Laliberté, aidé de MM. L. Lamonde, de la maison Laliberté ; L.-H. Carrier et H. Matte, de la maison Paquet ; J. Jouvin, du Syndicat ; Jos. Gingras, de la maison P. Garneau ; M. Boyte, de la maison Faguy, Lépinay & Frère ; N. Boucher, de la Québecoise.

L'HONORABLE M. CHAPAIS

Nous nous faisons l'interprète de la population de Québec, en félicitant chaleureusement l'honorable Thomas Chapais sur la façon dont il s'est acquitté de ses fonctions de président général de la Société Saint-Jean-Baptiste. Il est entré dans son rôle d'une façon si impartiale, si conciliante et avec tant de zèle et d'enthousiasme, que nous n'hésitons pas à dire qu'une bonne partie du grand succès d'hier lui revient.

Dans la multitude de réunions, de comités et de sous-comités, M. Chapais est venu en contact avec des adversaires politiques. Tous direnț que les relations entre eux n'ont cessé d'être extrêmement agréables.

Un autre fait au crédit de M. Chapais, c'est sans doute d'avoir pu obtenir une dépêche sympathique du Roi, sans pour cela passer par la filière ordinaire. Généralement, il faut s'adresser au secrétaire d'Etat qui lui, transmet le message au gouverneur général. Son Excellence le tranmet à son tour au ministre des Colonies, qui l'envoie au secrétaire d'Etat impérial, avant qu'il se rende directement au Roi.

L'honorable M. Chapais, voyant que les délais étaient trop courts pour suivre toute cette filière, télégraphia directement au Roi, et en reçut aussitôt une réponse très sympathique, notre

Souverain faisant des vœux pour le bonheur de ses sujets Canadiens-français réunis pour célébrer leur fête nationale.

***

Les grandes fêtes que nous venons de traverser ont mis particulièrement en relief les brillantes qualités de M. Chapais, et la Société Saint-Jean-Baptiste peut se féliciter de l'honneur qui lui en revient.

Les multiples adresses présentées aux autorités religieuses, politiques et civiles, le magistral discours prononcé par le président de la Société au banquet national, ont porté à la connaissance du grand public et à l'admiration des lettrés, les qualités littéraires de notre ami, pendant que lui-même s'imposait, par ses talents incontestés et son tact bien connu, par son esprit ferme et plein de ressources, par sa droiture proverbiale, à la confiance de tous, adversaires comme amis.

La touchante unanimité qui se manifeste aujourd'hui dans le concert d'éloges qu'on chante en son honneur, est pour M. Chapais, la meilleure des récompenses.

Nous l'en félicitons sincèrement.—*Le Soleil*, 24 juin 1902.

***

L'honorable Thomas Chapais, tout le monde l'admet, a prononcé au banquet de la Saint-Jean-Baptiste, un discours comme il n'en a pas été entendu à Québec, depuis bien des années. La circonstance prêtait aux élans patriotiques. Il l'a saisie. *Deus ecce Deus*, disait la Pythonisse antique. M. Chapais a senti ce frisson de l'inspiration envahir son être, et aucun des 1,500 auditeurs qui l'écoutaient, n'a échappé ni résisté à l'entraînement.

L'effet a été considérable, immense. L'auditoire debout, frémissant, électrisé, l'acclamait et l'acclamait encore, jusqu'à épuisement. Nous avons rarement assisté à pareil spectacle.

Ce discours, du reste, est une pièce d'éloquence qui mérite de figurer à côté des plus beaux morceaux de l'éloquence française, par la richesse du fond, la beauté de la forme, et le souffle patriotique qui le pénètre du commencement à la fin. M. Chapais a conquis la première place à la tribune populaire, et le contact qu'il a pris avec notre population lui assure un prestige qui n'ira qu'en grandissant.

***

Ce fut aussi de la grande et haute éloquence que celle qui plana au-dessus des vingt mille têtes attentives à la voix de l'abbé L.-A. Paquet, lorsque l'orateur, dominant la foule assemblée sur les hauteurs du promontoire, rappela au peuple canadien-français sa mission religieuse et sociale sur la terre d'Amérique.

Le spectacle était imposant, unique, tant par la grandeur du décor que par l'attitude de cette foule, recueillie dans un même sentiment de ferveur religieuse et patriotique. Les yeux tournés vers la tribune sacrée, elle attendait, émue, une voix pour lui parler le langage de Dieu et de la patrie. La voix parla et l'attente ne fut pas déçue. La vocation de la nation canadienne-française ne fut jamais proclamée dans un langage plus vibrant de foi et de patriotisme.

On connaissait l'abbé Paquet comme un philosophe, un théologien, un savant, de réputation même européenne. Il a conquis la chaire canadienne, où désormais nos aspirations religieuses et nationales ne chercheront pas un interprète plus autorisé, ni plus éloquent.

***

C'est à une classe d'élite que s'adressait l'honorable A. Turgeon, dans son discours d'ouverture du congrès médical, réuni pour traiter en dehors de toutes autres préoccupations, des seuls intérêts de la science. Il n'y avait ni décors extérieurs, ni dra-

peaux secouant l'enthousiasme sur les têtes, ni cette atmosphère surchauffée des grandes réunions populaires qui vous monte au cerveau et vous grise. Et cependant, l'honorable M. Turgeon, de l'aveu de tous, a remporté un très grand succès.

Les succès dans ce genre d'éloquence ne sont pas équivoques. L'orateur qui parle à l'esprit, a un auditeur difficile, désintéressé, sévère, qui ne se laisse ni étourdir, ni distraire, ni emporter. C'est l'éloquence qu'on est convenu d'appeler académique, parce qu'elle est essentiellement celle des milieux intellectuels. L'honorable M. Turgeon n'en est pas à ses premiers succès, mais nous croyons que rarement son éloquence n'a recueilli de plus unanimes suffrages.

***

Chapais, Paquet, Turgeon ! Voilà trois renommées que ces fêtes du cinquantenaire auront définitivement consacrées, et qui ne resteront pas enfermées dans les étroites limites de notre province.—*La Presse.*

LES FÊTES A QUÉBEC

Les fêtes qui viennent d'avoir lieu à Québec, à l'occasion de la Saint-Jean-Baptiste et du cinquantenaire de l'Université Laval ont eu, comme toutes nos fêtes, un double caractère religieux et patriotique, catholique et français. La vieille légende française qui ailleurs commence à pencher vers la terre, mère nourricière des peuples, flotte chez nous d'un vol toujours égal vers les cieux entr'ouverts. L'histoire n'y a pas changé d'orientation, et se déroule du passé vers l'avenir, en mêmes vagues majestueuses. Rien n'altère l'image agrandie des événements et des figures historiques ; il semble que tout a été grand et beau, que tout l'est et va l'être encore. Optimisme, idéalisme, spectacle réconfor-

tant ! Nos pères furent-ils si grands ? Sommes-nous si parfaits ? Nos fils seront-ils dignes d'eux et de nous ? Des hauteurs de Québec, dans ce merveilleux décor, les choses prennent les proportions qu'on leur veut donner. Les petits navires de Jacques Cartier se confondent avec les grands paquebots rapides qui vont mettre bientôt la vieille cité à quatre jours de l'Europe.

Pourquoi, en effet, s'approcher trop près des murs et regarder à l'intérieur de la forteresse qui défendit notre nationalité ? S'y passait-il toujours des faits dignes de haute mémoire ? Ces hommes pieux furent-ils toujours si parfaits, ces vaillants si généreux, pour qu'on en parle en termes si magnifiques, sans l'ombre d'une réserve, sans l'apparence d'une critique ? L'essentiel c'est que personne ne songe à y faire brèche.

L'histoire de nos luttes pour garder le Canada à la France, pour faire fleurir ensuite la liberté à l'ombre du drapeau vainqueur, reste intacte et glorieuse. Nul, durant ces fêtes, n'a songé à trouver trop uniforme ce long défilé de discours consacrés à la glorification de la patrie. Personne, dans la foule, n'a pensé que notre confiance en nos destinées était trop vaste. Et il faut que je sois loin du spectacle, loin de cette population vivante, pour qu'un instant je me dise que ces visions n'ont pas tenu tout ce qu'elles promettaient, et que plusieurs de celles qui vont suivre pourraient être éphémères !

Ce n'est qu'un instant fugitif ; je chasse ces réflexions pessimistes, et j'entends retentir les voix venant de Québec ; je m'exalte et m'attendris à mon tour sur les devanciers que j'ai connus, sur tous ces hommes probes et sincères qui nous ont assuré la liberté dont nous jouissons, qui l'ont assurée à nos vainqueurs eux-mêmes. Ce sont ceux-là que, dans l'histoire, je préfère : ceux qu'on appelait jadis "les amants de la liberté".

Mais je ne saurais tout dire sur ces fêtes inoubliables. J'en voudrais marquer le trait principal, avant de finir. Elles montrent l'esprit de concorde, plus encore, la cordialité, qui règne

parmi nous. Nulle rivalité, du moins nulle envie ne perce. Nous ne nous cherchons pas des ennemis là où nous n'en avons pas, ouvertement ; nous acceptons nos émules et prenons notre parti de leur mérite. C'est un exemple, le seul, que nous puissions offrir, en toute modestie, à nos aînés de France.

—Du *Paris-Canada.*

One of the grandest spectacles ever witnessed in Quebec was the open air Mass that was celebrated on Dufferin Terrace. The Terrace and its surroundings were densely crowded with people and if it had not been for the precautionary measures taken, and the manner in which the arrangements were carried out, accidents would have been unavoidable. The police arrangements, under the careful supervision of the Chief, Captain Pennee, and his deputy, Mr. William Walsh, were so admirably carried out that there was no room whatever for complaint. Seats for several thousand persons had been provided for the invited guests, and, remarkable to relate, not one hitch was reported or complaint heard. Every person invited was accommodated with comfort, and no matter where situated, had a perfect view of the altar.—*The Morning Chronicle,* June 24th, 1902.

ECHOS DES FÊTES DE QUÉBEC

On a voulu savoir les impressions d'un Français de la vieille France sur les fêtes nationales de Québec. Si l'on ne peut refuser ce plaisir à la Nouvelle-France, la chose ne va pas sans difficulté. Pourquoi redire des émotions qui n'ont plus leur fraîcheur matinale ? Les émotions se fanent aussi vite que les fleurs ; les livrer au public, c'est quelque peu les profaner. Et

puis par quels mots les traduire ? C'est comme le tourment d'un idéal si fortement senti qu'il se dénature à sortir de l'esprit qui l'a conçu. Je l'essaierai néanmoins, ne fut-ce que pour protester contre l'oubli ou la raillerie parfois injurieuse de quelques-uns de nos compatriotes, petits cœurs et petits esprits. D'ailleurs, j'aime à m'égarer dans ces grandes journées où mon patriotisme se réchauffa, comme on aime, le soir d'une fête, après la cérémonie sainte, s'égarer dans le temple tout rempli de mystère et de parfums d'encensoir. Si, à titre de curiosité, vous vous arrêtez, amis lecteurs, sur ces lignes, soyez-en remerciés.

Depuis un an, je connais Québec et ses environs,—la bonne ville de Québec si française,—avec ses rues montantes, ses trottoirs en bois, envahie de traîneaux l'hiver et de jeunesse riante, l'été. Je n'oublierai jamais la première impression éprouvée au débarcadère, quand j'entendis résonner sur des lèvres françaises le "doux parler du vieux pays". Il me semblait que dans tous les yeux, moi, pauvre exilé, je lisais des regards amis et sur bien des figures j'aurais pu placer des noms de France. Voilà pourquoi j'aime Québec, plus encore que pour son fleuve incomparable et ses rives où se blottissent les bourgades blanches, comme dans la verdure les nids d'oiseaux, plus encore que pour les montagnes qui terminent son large horizon. Mais au matin de sa fête nationale, Québec m'est apparue comme une vraie féerie. Ces drapeaux tricolores jetés à profusion par les fenêtres, sur les toits, barrant routes et murs de leurs flammes vives. Ces chants populaires répétés par une jeunesse bruyante, cette joie rayonnant sur tous les fronts me disaient que la France vit ici. Jamais je ne me suis senti plus en France qu'à Québec, le 23 juin : on y respecte tout ce que je respecte. Là-bas, même quand il s'agit de fêter les souvenirs les plus chers, il y a toujours des voix discordantes, à cause des intérêts rivaux. Il n'y avait ici qu'un cœur et qu'une âme pour célébrer la patrie et ses gloires passées. C'est le sang de tout un peuple qui se réveille.

En suivant cet interminable défilé, où tous avaient pris place, artisans, patrons, magistrats, étudiants, professeurs, hommes d'Etat et hommes d'Eglise, tout le peuple et toute l'élite marchant la main dans la main vers un même idéal, au grand soleil de Dieu, je me disais : "Dans quel pays du monde voit-on pareil spectacle, et quelle puissance humaine serait capable d'anéantir cette nation de trois millions d'hommes, si fortement unie qu'elle ne rejette aucun des siens, si belle que tous lui font honneur ? Il y a longtemps que l'Europe n'en a plus vu de pareil : seul le Canada peut l'offrir à la terre étonnée".

Ils étaient venus de partout pour la grande fête de famille, de l'Ontario, des Etats-Unis et même du lointain Yukon, affirmant leur union indissoluble dans tous les milieux disparates où ils sont jetés et proclamant bien haut que si d'autres foulent aux pieds ce que l'humanité a de plus saint, eux du moins, n'ont rien laissé perdre du vieux patrimoine : religion, langue, coutumes de nos pères, ils ont tout conservé, ils veulent tout défendre.

Mon cœur de Français battit à l'unisson des tambours, quand passèrent ces gardes indépendantes dont l'uniforme antique me rappelait ces légionnaires qui se couvrirent de gloire aux champs de Fontenoy, d'Arcole, de Marengo, et l'aspect de ces zouaves à la figure bronzée par le soleil de Solferino et de Castelfidardo me serra la gorge d'émotion ; je saluai sans dire un mot. C'étaient les frères d'armes de ces martyrs qui tombèrent à Patay, sous le drapeau du Sacré-Cœur. Oh ! ce drapeau, brodé par les religieuses de Loigny et teint du sang de nos braves, je me souvenais de l'avoir pressé sur mes lèvres à Notre-Dame de Paris, sous le regard étonné de Charette, et je le cherchais encore dans les rangs de ces zouaves. Quel autre étendard conviendrait mieux à ce peuple si fier, que celui-là, avec cette devise : "Dieu protège les Canadiens-français" ?

Un prêtre à cheveux gris, qui venait des Etats-Unis, tout exprès pour réchauffer son patriotisme, s'approcha de moi, et,

voyant mon émoi, me dit : " N'est-ce pas qu'on se souvient de la France ? Regardez la bannière de la province de Québec, lisez-vous sa fière devise qui reluit au soleil ? " La bannière cachait dans ses plis ces lettres d'or : " Je me souviens. " Oh ! oui, c'était bien le jour du souvenir. Le souvenir du passé lointain et impérissable, le souvenir de cette patrie absente qu'on ne peut s'empêcher d'aimer malgré ses défaites et ses malheurs, le souvenir de cette race française, qui reste si aimable, comme disait M. Chapais, " par la générosité de son cœur, la sublimité de ses dévouements, les ardeurs de sa vaillance, les envolées de sa pensée, la clarté de son génie, le charme incomparable de son verbe : en un mot par ce je ne sais quoi d'exquis, de vif, de tendre, de fort et de captivant qui a fait d'elle la nation fascinatrice ". Comment ne pas s'en souvenir ici ? N'est-ce pas la même famille que là-bas, le même sang, le même patrimoine de vertus léguées en héritage par les mêmes aïeux ? Les premiers pionniers du Canada ont laissé des ancêtres qui dorment dans les plaines normandes ou sur la lande bretonne, et leurs ossements seraient-ils moins chers parce qu'ils reposent plus loin ! Leurs frères et leurs sœurs ont là des descendants de l'autre côté de l'océan, et parce que ceux-ci n'ont pas respiré le même air, ni contemplé le même horizon, leur sang aurait-il changé ! Les Canadiens fortunés qui ont pu accomplir le pieux pèlerinage au tombeau de leurs aïeux, parcourir les lieux où ils avaient prié et souffert, poser leurs lèvres tremblantes sur la dalle qui recouvre leurs cendres, pourraient nous dire s'ils n'ont pas senti le contact de leurs grandes âmes les envahir. L'âme de la patrie planait sur nous dans ces fêtes inoubliables ; il y a eu un resserrement de liens entre les deux Frances. La mère a retrouvé sa fille forte et grandie, elle l'a reconnue, elle l'a saluée. J'entends encore les applaudissements frénétiques par lesquels fut accueilli M. Kleczkowski, quand il nous montra la France donnant à l'Université Laval et par-dessus elle, à toute la nation canadienne, ce salut cordial, ce salut où il entre de la sympathie, de l'estime, du respect, mais

aussi, mais surtout ce je ne sais quoi d'exquis et d'indéfinissable qui ne se trouve que dans un baiser d'affection maternelle. Et dans ces applaudissements, j'ai senti que l'Angleterre si libérale reste quand même l'étrangère qui est venue s'asseoir au foyer domestique. Elle a pu gagner l'estime et le respect, elle n'a pas été jusqu'au cœur, autrement Québec aurait arraché de son blason sa noble devise : " Je me souviens ".

Fidèle au souvenir de la mère-patrie, le Canada-français n'a jamais été traître à son Dieu. Il nous a été donné de le voir encore en cette messe incomparable célébrée en plein air sur le promontoire que garde Champlain et d'où la vue s'étend sur le fleuve géant qui semble se perdre à l'horizon dans le bleu du ciel. Ce fut un spectacle unique : peut-être quarante mille hommes serrés contre leurs prêtres et leurs pontifes ! tout un peuple qui adore et qui prie, mêlant sa voix à celle des canons. Ce *Credo* chanté à pleins poumons, c'est le même *Credo* entonné par nos aïeux, s'armant à Clermont pour les Croisades. Le même souffle passait sur le bord du Saint-Laurent, et si l'éloquent apôtre qui fit vibrer nos âmes avait dit à la foule frémissante : " Tu vas prendre les armes pour de nouvelles et lointaines croisades ", la foule eût répondu par ce cri : " Dieu le veut ! "

J'espère que, gardien jaloux de la religion et des traditions de ses pères, fortement uni à ses prêtres, le peuple canadien deviendra un fier et libre peuple. Et, vraiment, être riche de trois siècles de gloire, pleins d'héroïsme et de sainteté, se dire les fils de Champlain, de Brébeuf, Laval, Jolliet, Lévis, Montcalm et Plessis, n'avoir ni tare au front, ni tache au cœur, soutenir noblement la charge d'un passé si grand que d'autres en seraient écrasés, entendre au fond de l'âme cet appel secret à des destinées sublimes que l'on envisage sans frayeur, comme le lot de famille, n'y a-t-il pas là de quoi lever haut la tête et tenir bien ferme son drapeau au milieu des autres nations !

Voilà à quoi je rêvais gravement quand, au retour de la fête, je fus assailli par un chœur de voix puissantes qui chantaient

hors d'haleine : " Vive la Canadienne ! " Mon Dieu, qu'il est drôle, ce peuple français, pensais-je en moi-même, de vouloir tout réduire aux couplets d'une chanson ! Mais les refrains de plus en plus serrés répétaient à mes oreilles : " Vive la Canadienne ! " L'enthousiasme gagnait de proche en proche : enfants, jeunes gens, hommes mûrs, tout le monde chantait. Et moi, emporté par le courant, je me surpris à murmurer tout bas, même bien bas—ne vous en déplaise, chers lecteurs—et honni soit qui mal y pense : Vive la Canadienne !—la sœur de Geneviève et de Clotilde, qui sauvèrent la famille française de l'invasion étrangère. Vvie la Canadienne !—la sœur de Jeanne d'Arc, qui " bouta l'Anglais hors de France ". —Vive la Canadienne !—la sœur de Marie de l'Incarnation, qui apprit à aimer notre langue et notre foi.—Vive la Canadienne ! qui ne rougit pas de porter nos trois couleurs.—Vive la Canadienne !—la femme de la race de Montcalm, qui a rempli le Canada de berceaux chrétiens et vaincu les hommes de la race de Wolfe.

PIERRE COURBON. M. du S. C.

La Nouvelle France, de Québec, juillet 1902.

CHAPITRE V.

NOCES D'OR DE L'UNIVERSITÉ LAVAL.

En même temps que la Société fêtait son soixantième anniversaire, l'Université Laval célébrait ses noces d'or ou le cinquantième anniversaire de sa fondation, en 1852.

Qu'est-ce donc que cette grande et glorieuse institution dont notre pays est si fier, que notre race considère avec raison comme le couronnement de notre organisation nationale? Nous allons le dire en empruntant les termes mêmes " admirables de simplicité " de la note officielle, " qui," dit Mgr Bruchési, dans son éloquent discours à la Basilique, le 24 juin, " raconte les origines de l'une des plus grandes œuvres dont notre pays s'honore. En les relisant dernièrement, ajoute-t-il, j'y ai reconnu le langage du dévouement et du patriotisme qui s'ignorent eux-mêmes, et je me suis rappelé ces chroniques du moyen-âge qui, en termes concis, avec une modestie touchante comme celle des récits évangéliques, nous disent les glorieuses actions de nos pères. " (1)

(1) Voici un extrait de cette notice :

"L'Université Laval a été fondée en 1852, par le Séminaire de Québec. La Charte Royale, qui lui a été accordée par Sa Majesté la Reine Victoria, a été signée à Westminster, Londres, le 8 décembre 1852.

" Par la Bulle *Inter varias sollicitudines* du 15 avril 1876, le Souverain Pontife Pie IX, de glorieuse et sainte mémoire, a donné à l'Université Laval son complément en lui accordant l'érection canonique solennelle avec les privilèges les plus étendus.

" En vertu de cette Bulle, l'Université a pour protecteur à Rome, auprès du Saint-Siège, Son Eminence le cardinal préfet de la Propagande ......La haute surveillance de la doctrine et de la discipline, c'est-à-dire, de la foi et des mœurs, est dévolue à un conseil supérieur composé de Nos Seigneurs les archevêques et évêques de la province de Québec, présidé par Mgr Louis Nazaire Bégin, nommé lui-même chancelier apostolique de l'Université.

On comprend alors avec quelle joie notre peuple a entendu l'appel fait par les anciens élèves de l'Université Laval, conviant, pour ainsi dire, la nation à marquer par des réjouissances extraordinaires ce remarquable événement.

***

Dès le 14 janvier 1902, (voir page 136, du volume précédent), la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec décidait d'avancer d'un jour la célébration de la fête nationale, en la fixant au 23 juin, afin de rehausser l'éclat des noces d'or de l'Université Laval, tout en célébrant elle-même ses noces de diamant.

Les anciens élèves de l'Université formèrent, de bonne heure, une puissante organisation ayant pour but de donner à cette fête tout le retentissement et toute la solennité possibles, et aussi d'offrir à leur *Alma Mater* un témoignage tangible de leur reconnaissance sous la forme d'un cadeau princier d'une grande valeur. Le succès le plus brillant a couronné les efforts des organisateurs.

Des mains habiles ont recueilli avec soin les souvenirs de cette grande manifestation de reconnaissance et de respect, et préparent en ce moment un recueil de toutes les œuvres écloses dans ces fêtes jubilaires dans lesquelles l'art et l'éloquence ont brillé avec tant d'éclat.

" En vertu de la Charte Royale, le visiteur de l'Université Laval est toujours l'archevêque catholique de Québec, qui a droit de *veto* sur tous les règlements et sur toutes les nominations. Le supérieur du Séminaire de Québec est de droit le recteur de l'Université. Le conseil de l'Université se compose des directeurs du Séminaire de Québec et des trois plus anciens professeurs titulaires ordinaires de chacune des facultés.

" Il y a quatre facultés, qui sont les facultés de Théologie, de Droit, de Médecine et des Arts. Les professeurs de la faculté de Théologie sont nommés par le Visiteur. Tous les autres sont nommés par le conseil. Les degrés auxquels peuvent arriver les élèves, dans chacune des facultés sont ceux de Bachelier, de Maître ou Licencié, et de Docteur. La bonne conduite est une condition essentielle pour l'obtention des degrés....

" Conformement à une décision de la Sacrée-Congrégation de la Propagande, en date du 1er février 1876, une extension des facultés de l'Université-Laval a été faite en faveur de Montréal, dont l'archevêque a été nommé vice-chancelier apostolique de l'Université.

" Les sections de facultés de Montréal ont pratiquement, en vertu du brof *Jamdudum* du 1 février 1889, reçu une quasi-indépendance."—Le *Soleil*, 21 juin 1902.

C'eût été pour nous une vive satisfaction de faire dans ce livre une place d'honneur au récit complet et documenté de ces belles fêtes universitaires. Mais nous y avons renoncé non sans regret, le jour où nous avons appris, à n'en pouvoir douter, que le comité exécutif des anciens élèves avait chargé M. l'abbé Camille Roy de préparer un volume destiné à en perpétuer le souvenir.

***

Les citoyens de Québec ne pouvaient manquer de prendre une part considérable dans les fêtes jubilaires de l'Université.

Le Conseil-de-Ville, se faisant l'interprête de tous, adoptait, le 11 de juin, la résolution suivante :

" Que ce conseil prend occasion des fêtes qui vont avoir lieu ici, la semaine prochaine, afin de célébrer les noces d'or de l'Université Laval, pour manifester la joie que tous les citoyens de Québec éprouvent de ce grand événement, et que pour témoigner de notre respect pour cette noble institution qui fait la gloire de notre cité, Son Honneur le Maire est prié de prendre les mesures nécessaires pour que ce Conseil aille officiellement présenter une adresse de félicitations à M. le Recteur, à messieurs les directeurs et les professeurs de l'Université Laval, lundi prochain. "

Quelques jours plus tard, Son Honneur le maire, par proclamation (1), fixait le 23 juin comme un jour de fête civique et de réjouissances générales.

---

(1) CITÉ DE QUÉBEC

NOCES D'OR DE L'UNIVERSITÉ LAVAL.—NOCES DE DIAMANT DE LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DE QUÉBEC

Hôtel-de-Ville, Québec, 17 juin 1902.

A l'occasion des fêtes solennelles qui vont marquer, la semaine prochaine, la célébration des noces d'or de l'Université-Laval et des noces de diamant de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, et pour faire droit à la demande qui en a été faite, je soussigné, Simon Napoléon Parent, maire de la cité de Québec, désigne et proclame par les présentes, lundi prochain, le vingt-troisième jour de juin courant, date fixée pour la célébration de notre fête nationale, cette année, comme jour de fête civique et de congé général, pour permettre à tous de célébrer dans la joie ces deux grands anniversaires.

Lundi, le 23 juin, Son Honneur le maire, l'honorable S.-N. Parent, précédé d'un fort détachement de la police municipale en grande tenue, sous le commandement du chef Pennée et du sous-chef Walsh, et accompagné de tous les membres du Conseil-de-ville et du greffier de la cité, se rendait à l'Université Laval, dans la salle des promotions, et présentait, au nom des citoyens de Québec, l'adresse suivante au recteur, Mgr Mathieu, C. M. G. :

ADRESSE DES CITOYENS DE QUÉBEC

A Mgr le Recteur, à messieurs les directeurs et professeurs de l'Université Laval, à l'occasion du cinquantenaire de sa fondation.

Monseigneur le Recteur,

Messieurs,

Je ne sais rien de plus touchant que les allusions fréquentes dans nos vieilles annales, à l'entente cordiale, à l'union vraiment fraternelle qui liaient ensemble les pionniers de la Nouvelle-France, les fondateurs de notre pays. Presqu'à chaque page, il est fait mention des agréables rapports sociaux qu'il y avait entre eux, et si l'on y enregistre quelquefois les divergences d'opinions de ces âmes que leur dévouement et leur patriotisme n'empêchaient pas de rester altières, on les retrouve toujours d'accord en face des situations critiques ou des dangers qui menacent la colonie.

J'invite respectueusement tous les citoyens de Québec à suspendre leurs travaux et leurs occupations ordinaires, afin de permettre à toutes les classes de notre population de prendre part à ces fêtes.

De plus, pour donner à cette démonstration toute la solennité et tout l'éclat qu'elle mérite, je prie tous les habitants de Québec de décorer leurs résidences, leurs places d'affaires, les rues et les places publiques, spécialement celles par lesquelles passe la procession du 23, et de conserver ces ornements et ces décorations jusqu'au 26 de juin inclusivement, jour fixé pour le couronnement de Sa Majesté le Roi Edouard VII et de Notre Bien Aimée Reine Alexandra.

(Signé) S.-N. PARENT,
Maire de Québec.

H.-J.-J.-B. CHOUINARD,
Greffier de la Cité.

On dit que la vie des camps, qui fut, à bien dire, pendant plus d'un siècle, celle de nos pères, engendre de ces amitiés immortelles qui naissent des dangers courus ensemble, des nobles ambitions poursuivies en commun et des sacrifices généreusement accomplis jusqu'au renoncement à la vie et jusqu'à l'effusion du sang. Telle a été, monsieur le Recteur et messieurs, l'origine des liens plus que deux fois séculaires qui n'ont cessé d'unir ensemble les habitants de Québec et cette illustre maison. C'est que, voyez-vous, cette alliance, elle est née, elle a grandi à l'ombre tutélaire de deux tombes également glorieuses et à nous tous également chères : celle de Champlain et celle de Laval. Voilà messieurs, le lien infrangible qui unit ensemble, dans toute l'étendue de la patrie canadienne, mais plus particulièrement à Québec, où reposent leurs cendres vénérées, les fils de Champlain et les héritiers de Laval.

Vous étiez avec nous partout et toujours, dans les temps héroïques de notre histoire, rivalisant avec vos généreux émules, les fils de saint François et les disciples de Loyola, tous également assoiffés d'apostolat, courant au martyre dans l'évangélisation des Sauvages ; mais vous étiez aussi les guides spirituels aimés de nos défricheurs soldats. Non contents d'éclairer leurs âmes, de les soutenir dans la lutte et de les consoler dans l'épreuve, vous suiviez partout nos pères, dans l'existence ardue du pionnier, au milieu des dangers de la guerre et jusque dans les émouvantes péripéties de la carrière aventureuse de nos coureurs des bois. On vous retrouve dans les vallées du Saint-Laurent et du Mississipi, sur les grands lacs, dans les neiges de la Baie d'Hudson, au doux pays d'Evangéline, sous le ciel enivrant de la Louisiane et jusqu'aux extrémités de ce vaste continent. Vous étiez avec nous dans ces sièges soutenus avec tant de courage, dans les privations et les souffrances de la famine causée par la guerre incessante. Il est vrai que votre maison a recueilli le patrimoine quasi royal du grand évêque, digne fils des premiers barons chrétiens. Mais elle a aussi connu les angoisses de nos jours mau-

vais et la pénurie des temps de notre appauvrissement national. Vos ancêtres du Séminaire ont partagé avec nos aïeux la maigre pitance et la ration mesurée dont eurent à se contenter, en 1759 et en 1760, les derniers défenseurs de Québec.

Mais ce qui ajoute encore à notre reconnaissance et à notre affection pour vous, c'est l'étonnante facilité avec laquelle vous êtes entrés dans le courant nouveau qui s'est produit à ce point tournant de notre histoire, où s'est opérée la tranformation complète de notre destinée. Lorsque la Nouvelle-France se releva meurtrie, brisée, des champs de bataille des Plaines d'Abraham et de Ste-Foye, vous avez compris qu'il fallait agrandir le jardin, soigneusement cultivé, dans lequel vous formiez notre clergé national, et la nécessité d'élever des générations de laïques d'où sont sortis ces vaillants défenseurs de nos droits, et ces habiles interprètes de la constitution qui ont transformé en instruments de liberté les mesures que l'on avait inventées, ou mieux forgées, comme autant de fers pour nous réduire en esclavage et nous effacer de l'histoire. A travers le temps, nous sommes restés unis : nos joies ont été vos joies, nos deuils ont été vos deuils, et vous avez pris votre large part dans toutes les manifestations de notre vie nationale.

Quand nous eûmes achevé la conquête de nos libertés politiques et que notre rapide développement rendit nécessaire une plus haute culture intellectuelle, c'est vers le Séminaire de Québec que notre peuple tourna ses regards, et ce fut à lui que nos évêques demandèrent la fondation de l'enseignement universitaire. Appelant à votre aide le secours de l'élément laïque, vous avez accepté cette tâche immense et laborieuse qui compte aujourd'hui cinquante années de carrière.

Ce que le Séminaire avait été pour l'enseignement secondaire, l'Université Laval l'a été pour l'enseignement supérieur et son extension à toutes les professions libérales. Cinquante années d'épreuves ont établi l'excellence du travail qu'elle a accompli,

et, demain, nous célèbrerons dans la joie ce glorieux anniversaire.

L'Université a rallié à sa cause, comme professeurs, les hommes les plus éminents dans les carrières laïques. Elle a rehaussé le niveau des études dans toutes les branches des connaissances humaines, et formé plusieurs générations d'avocats, de notaires, de médecins, qui font honneur à notre race et qui sont les égaux de leurs collègues des pays les plus avancés en science et en civilisation. Votre vigilance, messieurs, toujours en éveil, recherche sans cesse les perfectionnements nouveaux et les méthodes les plus récentes et les plus recommandées, et c'est à cela que nous devons la renommée toujours grandissante de notre Université canadienne-française et le mouvement qui dirige sur Québec ces colonies d'étudiants venus jusque de l'Ancien-Monde. Déjà nous avons fait un chaleureux accueil à la pensée généreuse de nos gouvernants qui dotent notre Université et notre ville d'une chaire de littérature française tenue par un professeur distingué de Paris.

Et, pour que rien ne manque à la gloire de Laval, déjà honorée de la confiance de nos Souverains, tout Québec s'enorgueillit, monsieur le Recteur, de l'honneur qui rejaillit sur nous de votre élévation au rang distingué de compagnon de St-Michel et de St-George, témoignage de la haute estime que vous avez su conquérir à la grande institution dont vous dirigez les destinées.

Soyez sûrs, messieurs, que de toutes ces grandes et nobles choses, notre peuple garde un durable et fidèle souvenir. Toutes ces œuvres éminemment religieuses et patriotiques forment aujourd'hui à l'Université une brillante couronne et mettent au front de notre vieux Québec l'auréole qui resplendit sur les sommets privilégiés reconnus comme les sièges de la science et les centres du savoir.

Tel est, monsieur le Recteur et messieurs, le rôle éminent que le Séminaire de Québec et l'Uinversité Laval ont joué dans notre vie nationale.

Mais, là ne s'est point borné la sphère de leur action bienfaisante, et pour mieux rendre ma pensée, laissez-moi vous dire que ce n'est pas sans une émotion profonde que nous avons pénétré dans cette enceinte du Séminaire qui garde pour un grand nombre d'entre nous un aspect familial, quelque chose qui ressemble au sanctuaire de la famille, qui fait rêver de la maison paternelle agrandie. Ces vastes préaux témoins des joyeux ébats d'une brillante jeunesse, ces bâtiments, les uns vénérables par leur antiquité et les souvenirs qu'ils rappellent, et les autres marqués du cachet de notre époque, éclatante manifestation de développement et de progrès moderne, ces immenses corridors pleins de silence et de calme, ces salles d'études et de classes où s'élabore la transformation lente mais sûre de jeunes et belles intelligences, puis, planant au-dessus de tout cet ensemble harmonieux mais austère, la grande figure de Monseigneur de Laval, qui y passa cinquante années de sa vie, l'ombre de Champlain qui, cinquante années plus tôt, avait sans doute bien des fois dirigé ses promeneurs de ce côté ; le souvenir de sept générations d'hommes qui ont passé ici tour à tour, les uns sur les bancs de l'école, les autres dans la chaire d'un enseignement donné avec dévouement, avec amour, avec toutes les délicatesses d'une sollicitude vraiment maternelle ; toutes ces pensées, tous ces souvenirs, nous revenaient en foule, et dans notre mémoire ressuscitaient des noms bénis, aujourd'hui disparus pour la plupart, mais remplacés par de dignes continuateurs, et nous songions à l'heureuse influence que dans le pays, mais surtout dans Québec, les membres du Séminaire et de l'Université n'ont jamais cessé d'exercer et exrecent encore, non seulement comme éducateurs de la jeunesse, mais comme exemples dignes d'être proposés comme modèles du vrai patriote et du bon citoyen.

C'est pour cela que, devançant la foule joyeuse de vos anciens élèves, de vos admirateurs et de vos amis, nous avons voulu venir aujourd'hui en précurseurs des solennelles manifestations de demain, comme des membres reconnus de votre grande et glorieuse

famille, à des titres différents sans doute, mais qui nous sont également chers, puisqu'ils sont fondés sur deux siècles de respect et d'affection mutuels que nous venons renouveler et rajeunir.

Recevez, messieurs, avec nos félicitations et nos souhaits, l'assurance que vous occupez et que vous occuperez toujours une grande place dans notre estime. Et je n'avancerai rien de trop si je vous dis que ce soir et de longtemps votre nom reviendra souvent dans nos entretiens au coin du feu, pendant que nous deviserons de l'avenir de nos chers enfants, et que nous formerons probablement, en bons Québecquois que nous sommes, le projet de vous les confier un jour pour les former, pour les instruire comme vous en avez formé tant d'autres pour l'honneur de l'Eglise et la gloire de notre patrie.

Car pour eux comme pour nous, votre nom signifiera toujours direction élevée pour les âmes, lumière pour les intelligences, sollicitude et vigilance pour nos intérêts les plus chers, prédication de la vertu par l'exemple autant que par le précepte, dévouement et sacrifices de chaque jour pour la cité et pour la patrie, et pourquoi n'ajouterais-je pas : bon conseil dans les affaires difficiles et, dans l'épreuve, consolations pour tous ceux qui viendront vous en demander.

Puisse bientôt luire le jour ardemment désiré qui nous verra de nouveau réunis comme ce matin autour d'un autre monument, mais cette fois, à deux pas d'ici, pour glorifier par le marbre et par le bronze, le grand évêque entouré alors, nous l'espérons, de l'auréole que l'église met au front de ceux qu'elle juge dignes de monter sur ses autels.

RÉPONSE DE MONSIEUR LE RECTEUR

Monsieur le maire,

Messieurs les échevins,

Messieurs.

L'Université Laval est heureuse de recevoir aujourd'hui le témoignage de sympathie que vous lui apportez au nom de la ville de Québec, et elle vous remercie. Aucune autre preuve de bienveillance, après celle que lui donnent ses anciens élèves, ne pouvait lui être plus agréable ni plus précieuse.

Nous n'oublions pas en effet que si notre Université est une institution nationale, que si son ambition est d'exercer dans tout notre pays une action bienfaisante, c'est ici sans doute, dans cette ville de Québec que son rôle est le plus efficace, son influence plus décisive. C'est à Québec que l'Université a été fondée ; c'est dans notre ville que s'exerça d'abord tout le zèle de ses maîtres ; c'est à notre ville qu'elle s'efforce par tous les moyens qui sont à sa disposition de conserver cette réputation d'activité intellectuelle que nos devanciers lui ont acquise, qu'un dicton populaire a confirmée, qu'une longue série d'hommes et d'œuvres lui a assurée jusqu'à aujourd'hui.

C'est bien ici d'ailleurs, sur ce promontoire dont l'altitude et la beauté sont incomparables, que devait se former l'Athènes du Canada. Le rocher de Québec, entouré de ses faubourgs populeux et commerçants, c'est pour nous une vaste acropole qui porte fièrement ses temples sacrés, temples de Dieu et sanctuaires de la science dont nous voudrions que l'Université Laval ne fut pas le moins glorieux. Ici, comme sur le rocher de la vieille cité grecque, les horizons sont larges, la lumière est abondante ; ici, les paysages que nous apercevons se déroulent avec grâce ; les plaines sont pittoresques, terminées par les rives du plus beau fleuve et encadrées dans des collines harmonieuses ; ici donc, comme dans la capitale de l'Attique, tout favorise la vie et les travaux de l'intelligence ; l'esprit facilement se re-

cueille ou s'élève ; il va librement d'une pensée à l'autre, secouru par toute cette nature merveilleuse dont il voit sans cesse, étalé sous son regard, le magique et séduisant spectacle.

C'est ici, en vérité, que devait naître l'Université Laval, et nous sommes heureux de travailler ici, au milieu de vous, à son progrès et à son développement. Mais vous avez pensé que si l'Université n'avait pu placer mieux ailleurs son berceau, la ville de Québec recevait elle-même de l'Université comme une beauté nouvelle.

C'est sans doute un immense avantage pour Québec que d'être situé à l'endroit précis où le fleuve dessine à son rivage le port si accueillant dont nous sommes fiers ; notre ville peut ainsi espérer devenir une grande ville commerçante et industrielle. Mais les œuvres de haute éducation dont Québec est aujourd'hui le centre, le foyer toujours actif, ne peuvent qu'ajouter encore à son prestige, à sa grandeur, à sa prospérité.

C'est dans les murs de votre cité qu'accourent ces centaines de jeunes gens qui viennent chercher à l'Univiersité la science, la formation intellectuelle et morale que nous essayons de leur donner ; et tous ces nouveaux venus, qu'amène tous les ans la réouverture des cours, constituent parmi vous une élite que vous savez apprécier. Pendant que quelques-uns de vos contribuables trouvent dans cet apport régulier fait à la population de Québec, une aubaine pour leur industrie, d'autres y voient comme un élément actif et intéressant qui ne peut que fortifier parmi nous et agrémenter la vie sociale.

Nous savons, d'autre part, combien ceux de nos concitoyens qui veulent procurer à leurs enfants le bienfaits de l'enseignement universitaire sont heureux de trouver ici, dans leur propre ville, une institution où ces enfants, sans s'éloigner de leur famille, peuvent acquérir la science de leur choix.

Au reste, l'Université comprend qu'elle peut autrement, et plus directement encore, être utile à la ville de Québec. Au

dispensaire de la faculté de médecine, elle distribue gratuitement à vos malades pauvres les soins et les remèdes dont ils ont besoin ; elle ouvre à toute notre population ses musées, ses galeries de peinture et sa bibliothèque. Par ses cours publics, par ses séances artistiques et académiques, elle désire développer parmi nous, avec l'amour des choses de l'esprit, le bon goût qui doit en être inséparable.

Sans doute l'Université Laval ne donne pas encore à votre ville cet éclat particulier dont rayonnent les grandes universités européennes ou des Etats-Unis. Nous n'avons que cinquante ans d'existence ; nous ne pouvons que lentement nous développer ; tout le monde le sait, et personne n'en ignore la cause. Mais nous voulons grandir et multiplier notre activité. La ville de Québec, grâce à l'initiative énergique de son premier magistrat et de ses dévoués auxiliaires, se transforme rapidement, s'embellit et prospère. Nous souhaitons pour l'Université un progrès aussi rapide et aussi considérable. Nous voudrions que la ville et l'Université, unies par des liens de commune et efficace sympathie, croissent avec une égale vigueur, et d'un même élan.

Mais quoique l'avenir nous réserve, nous pouvons vous assurer dès maintenant que l'Université Laval, fière d'exister au sein même de votre cité, sera toujours fidèle à ses traditions. Ces traditions, elle les tient surtout de ce Séminaire de Québec, dont elle est sortie, et dont tout à l'heure vous avez bien voulu dire la mission providentielle. Tous les professeurs de l'Université Laval, laïcs et ecclésiastiques, ne désirent rien tant que de participer à l'esprit entreprenant, large et fécond de ce grand évêque dont nous continuons ici l'œuvre, et pour qui vos dernières paroles ont été un pieux hommage rendu à son dévouement et à sa vertu.

Nous retenons un mot surtout que vous avez prononcé, qui signifie à lui seul toute la mission que Mgr de Laval confiait aux professeurs de l'Université, et qui résume, par conséquent, toute cette tradition que nous voulons maintenir. Vous avez

bien voulu, dans un langage trop aimable, déclarer que vous voyez en nous non seulement des éducateurs de la jeunesse, mais encore des modèles du vrai patriote et du bon citoyen.

Certes, nous n'osons pas nous flatter d'avoir réalisé un si bel idéal. Mais, soyez-en sûrs, et il n'y a pas de fatuité à le proclamer ici, cet idéal est bien le nôtre, et c'est vers lui que tous les jours nous tendons. Nous voulons être de vrais éducateurs, capables d'initier vos enfants, vos jeunes gens à la vie qu'ils mèneront plus tard dans les différentes carrières libérales où la Providence les appelle ; nous voulons être aussi de vrais citoyens, désireux de travailler de toutes nos forces à la grandeur de notre commune patrie.

Au reste, pour nous, éducation de la jeunesse et patriotisme, ces deux mots confondent leur signification et nous rappellent un même devoir. Nous comprenons que, même dans la vie sociale, où chaque patriote doit jouer sa partie, l'éducateur tient un rôle essentiel ; et nous souhaitons que dans toutes les classes de notre ville de Québec et de notre province, on le comprenne toujours de même, et qu'on se rende bien compte que celui qui passe sa vie dans les laborieuses méditations de la pensée, et qui distribue du haut d'une chaire l'enseignement des lettres et des sciences, de la médecine, du droit et de la théologie, est un patriote aussi utile et non moins besogneux que l'industriel, que le marchand, que l'ouvrier qui travaille sous le soleil et qui gagne honorablement le pain de sa famille.

Ce patriotisme, qui est le nôtre, le patriotisme de l'éducateur, nous voulons l'exercer surtout en préparant à la vie civique et nationale, les enfants que vous nous confiez ; et aujourd'hui que tout dans Québec exalte et fortifie le sens patriotique, nous pouvons vous assurer que nous rapporterons nous aussi de toutes ces démonstrations une leçon salutaire.

Mais nous voulons aussi, en terminant, vous dire encore que l'Université Laval, tout en cherchant à étendre de plus en plus par tout notre pays son influence, n'oubliera jamais qu'elle est

une institution de la ville de Québec. Elle travaillera sans doute et toujours à l'œuvre sociale et nationale qu'elle a entreprise il y a cinquante ans, mais toujours aussi elle continuera d'exercer dans cette ville le rôle bienfaisant que vous avez voulu rappeler aujourd'hui ; toujours elle s'efforcera de se montrer digne des paroles d'encouragement que vous nous avez apportées.

***

Voici quel était le programme des fêtes de l'Université :

LUNDI, 23 JUIN

8 heures p. m.—Grand concert au Manège.

MARDI, 24 JUIN

10 heures a. m.—Messe pontificale à la Basilique.

1 heure p. m.—Dîner au Pavillon des patineurs.

4 heures p. m.—Présentation d'adresse à l'Université.

8 heures p. m.—Grand concert au Manège.

MERCREDI, 25 JUIN

9 heures a. m.—Messe à la chapelle du Séminaire pour les élèves défunts.

10 heures a. m.—Ouverture du congrès médical.

8 heures p. m.—Réception à l'Université.

8 heures p. m.—Grand concert au Manège.

Il faudra relire et conserver dans nos familles canadiennes les comptes rendus de la messe pontificale à la Basilique, du banquet, de la séance universitaire et des superbes concerts donnés au Manège militaire, de la réception si cordiale dans le vieux séminaire ; les adresses des anciens élèves, les réponses, l'éloquent sermon de Mgr Bruchési, les discours remarquables de M. Thamin, délégué de l'université de France, de M. Kleczkowski, consul général de notre ancienne mère-patrie.

Ces fêtes magnifiques resteront gravées dans la mémoire du peuple comme un souvenir et un gage de l'alliance plus étroite dont les liens se sont resserrés dans ces jours d'union fraternelle entre toutes les classes de notre population.

CHAPITRE VI.

PREMIER CONGRES DES MÉDECINS DE LANGUE FRANÇAISE DE L'AMÉRIQUE DU NORD

1.—OUVERTURE DU CONGRÈS A L'UNIVERSITÉ LAVAL

Pour tous ceux que préoccupe l'organisation de nos forces nationales, pour la conservation de la langue et de l'idée française en Amérique, la tenue, à Québec du premier congrès des médecins de langue française de l'Amérique du Nord a été un grand événement.

Coïncidant avec les noces de diamant de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec et avec les noces d'or de l'Université Laval, ce congrès a ajouté baucoup d'éclat à ces deux fêtes, et a bénéficié lui-même du retentissement que ne pouvait manquer d'avoir la concentration, à un moment donné et sur un même point, de toutes les forces vives du peuple canadien-français.

Aussi, la Société Saint-Jean-Baptiste et l'Université Laval ont-elles toutes deux fait le plus chaleureux accueil à cette nouvelle manifestation de l'accroissement de notre influence et de notre vitalité, non seulement au Canada, mais même aux Etats-Unis.

Comme pour les fêtes de l'Université, on a voulu réunir, pour les conserver dans un volume spécial, les souvenirs et les

œuvres du congrès médical, mais surtout et avant tout les études remarquables qui ont été fournies par les participants, sur plusieurs branches de la science médicale, et que nous n'entreprendrons pas de reproduire ici.

Toutefois, comme il y a, dans les discours d'apparat faits en cette occurence vraiment remarquable, une manifestation toute nouvelle du talent des nôtres, au point de vue des idées patriotiques et de la forme littéraire, nous nous sommes fait autoriser à en reproduire ici quelques-uns dans leur entier, d'autres, par fragments, choisis dans ce qu'ils ont de meilleur, ayant toujours en vue de réunir dans ce recueil tout ce qui tend à réchauffer le patriotisme, à exalter et à développer le sentiment national.

Ceci dit, nous entrons en matière.

***

Voici quelle était l'organisation du congrès :

Présidents d'honneur.—Dr Rottot, doyen de l'Université Laval, Montréal ; Dr R. Craig, Université McGill ; Dr L.-J.-A. Simard, doyen, Université Laval, Québec ; Dr Campbell, Université Bishop.

Président.—Docteur M.-D. Brochu.

Vice-présidents. — Docteur E.-P. Lachapelle, Montréal ; Dr C. Prevost, Ottawa ; Dr Archambault, Cohoes, E-U.

Secrétaires-généraux.—Docteur Arthur Simard, Québec ; Dr Lesage, Montréal.

Trésoriers.—Docteur Marois, Québec ; Dr Cléroux, Montréal.

A ces noms, il faut ajouter un certain nombre de médecins formant un bureau de direction complémentaire, choisis dans les provinces du Canada, et dans les centres franco-canadiens des Etats-Unis.

Mercredi, le 25 juin, avait lieu, à dix heures du matin, dans la grande salle de l'Université Laval, l'ouverture solennelle du congrès des médecins.

Un auditoire d'élite remplissait la salle. Monseigneur l'Archevêque de Québec, chancelier de l'Université, plusieurs évêques, et les professeurs des facultés occupaient des sièges d'honneur sur l'estrade. On distinguait au premier rang l'honorable A. Turgeon, représentant le gouvernement de cette province ; M. Thamin, délégué de l'Université de France, aux fêtes de Québec ; M. Obalski, représentant l'Alliance française ; M. Kleczkowski, consul-général de France ; l'échevin Tanguay, représentant le maire et le conseil municipal, et plus de deux cents médecins venus pour prendre part au congrès.

Il était bien naturel que la première pensée du congrès fut d'unir ses félicitations à celles que tout notre peuple adressait à l'Université Laval, à l'occasion de ses fêtes jubilaires. Cet hommage était dû à cette grande institution en qui la plupart des médecins réunis saluaient leur *Alma Mater*, et qui leur offrait l'hospitalité pour la tenue de leur premier congrès.

Nous publions ici et cette adresse et la réponse magnifique de Mgr Mathieu, ainsi que les discours officiels de l'ouverture du Congrès.

ADRESSE DE L'ASSOCIATION DES MÉDECINS

A L'UNIVERSITÉ LAVAL

Monseigneur le Chancelier,
Messeigneurs,
Monseigneur le Recteur,
Messieurs les professeurs.

L'Association des Médecins de Langue Française de l'Amérique du Nord, qui vient à peine d'ajouter le dernier complément à son organisation, est heureuse de marquer le premier acte public de son existence en présentant ses hommages aux autorités de l'Université Laval. C'est un devoir bien doux pour elle, avant d'inaugurer ses travaux, d'exprimer hautement son admiration et sa gratitude envers cette grande institution qui fait la gloire de la race canadienne-française en prodiguant au pays, depuis un demi-siècle, les bienfaits de l'enseignement supérieur.

Notre association a cette bonne fortune de participer aux fêtes glorieuses par lesquelles tout le peuple canadien commémore le cinquantenaire de la fondation de cette université et elle est heureuse de placer sous son patronage distingué l'œuvre de son premier Congrès. C'est pour nous un inestimable honneur en même temps qu'un gage assuré de succès.

L'Université Laval vient d'être l'objet de démonstrations grandioses qui témoignent aux yeux de tout ce continent de son prestige et de l'importance capitale de sa mission ; elle s'est acquis, en effet, en poursuivant la plus noble des tâches, l'estime et l'admiration de toute la nationalité française en Amérique. Grâce au dévouement de ses fondateurs et au zèle patriotique des hommes éminents qui se sont succédés depuis cinquante ans dans ses chaires d'enseignement, elle a jeté le plus vif éclat sur les sciences, les lettres et les arts. C'est elle qui a formé le cœur et l'esprit de la société dirigeante au Canada ; c'est elle qui a donné à notre jeune peuple, un peu perdu au milieu de races différentes, l'arme si puissante et si nécessaire à la protection

comme au maintien de son individualité : la haute culture intellectuelle. Elle a été, en un mot, le plus solide rempart de notre nationalité. Et ce sera son plus beau titre de gloire d'avoir fait éclore et s'épanouir en même temps que le haut enseignement moral et religieux, les sciences et les lettres françaises sur cette terre que nos ancêtres ont conquise à la civilisation.

Certes, l'enseignement de la médecine n'a pas été négligé à Laval : bien au contraire, il y a toujours occupé une des premières places dans ses programmes. Des centaines de médecins ont été formés par les professeurs de haut mérite qui ont illustré successivement ses chaires. C'est à cette source qu'ils ont puisé, avec les dons du savoir et de l'éducation pratique, l'amour sacré du travail et de l'étude. Puis ils se sont dispersés aux quatre coins du pays et même jusqu'aux limites extrêmes du continent américain, où ils exercent leur art en faisant le plus grand honneur à leur Alma Mater et à la noble profession qu'ils ont embrassée.

Voilà pourquoi les médecins de langue française, réunis pour la première fois en une association dont le but les rapproche de l'œuvre des hautes institutions qui leur ont distribué le pain de la science, sont heureux d'applaudir aux succès de Laval, et de reconnaître le rôle si bienfaisant et si utile qu'elle a joué dans la patrie canadienne.

Il nous est particulièrement agréable d'unir nos vœux et nos hommages à ceux que l'élite du peuple canadien-français vient de lui offrir, dans une si touchante unanimité, pour que cette date mémorable et glorieuse du cinquantenaire de sa fondation, marque l'aurore d'une ère nouvelle, remplie de promesse et d'espérances.

En voyant se succéder dans la haute direction de cette grande école nationale les hommes les plus éminents par leur savoir et leur sagesse, parmi lesquels nous comptons les princes les plus remarquables de l'Eglise du Canada, nous ne pouvons manquer

d'être persuadés que l'œuvre commencée et soutenue au prix de tant de généreux sacrifices, sera de plus en plus appréciée du public et qu'une coopération de plus en plus efficace de toutes les classes de notre société lui apportera les ressources nécessaires pour atteindre bientôt son complet épanouissement.

Tels sont les vœux que les médecins de langue française de ce continent forment pour l'avenir de l'Université Laval qui a bien des titres particuliers à la reconnaissance de notre profession médicale ; et ils ont la plus grande confiance à lui exprimer, avant de commencer les travaux de leur premier congrès, que l'œuvre délicate, scientifique et nationale qu'ils ont entreprise, leur a été inspirée surtout comme le corollaire de l'œuvre de haute éducation que cette université poursuit avec tant de dévouement et de succès depuis sa fondation.

RÉPONSE DE MGR LE RECTEUR DE L'UNIVERSITÉ

A L'ADRESSE DES MÉDECINS RÉUNIS EN CONGRÈS

Il y a quelques semaines à peine, dans la réunion solennelle des cinq académies, un des hommes les plus distingués de notre ancienne mère-patrie, se demandait " si la France est en décadence ".

Il est tristement caractéristique qu'on ait à se poser une pareille question, et quelles que soient les considérations invoquées par M. Hanotaux pour nous rassurer sur l'avenir de cette grande nation, le fait seul d'avoir à dissiper de patriotiques inquiétudes est de nature à en entretenir l'ombre angoissante devant l'esprit public.

Cette question à laquelle M. Hanotaux se croyait obligé de répondre, des hommes distingués des autres grandes nations de l'Europe, se la posent souvent au sujet de leur propre patrie dont la condition n'est pas meilleure. Heureusement cette question ne vient pas à l'esprit de ceux qui s'intéressent à l'Univer-

sité et qui connaissent son histoire. Comme vous venez de nous le dire si aimablement, elle a toujours grandi et prospéré ; il n'y a qu'à voir cette semaine la réunion de ses nombreux enfants pour être fiers de son passé et confiants dans son avenir.

Vous venez lui demander l'hospitalité. Je n'ai pas besoin de vous dire qu'elle vous l'accorde avec plaisir. Une mère ne se croit pas obligée de dire à son enfant qu'il est le bienvenu chez elle. La plupart d'entre vous sont des enfants de notre institution ; les autres en sont les amis, et tous vous aimez l'Université, vous désirez son développement.

De notre côté, nous vous souhaitons un plein succès. Vous vous êtes réunis d'abord pour vous instruire, pour vous communiquer de mutuelles connaissances, afin de pouvoir faire plus de bien dans l'exercice de votre noble profession. La science médicale fait tous les jours de grands progrès ; elle est semblable à ces astres qui se meuvent sur nos têtes, qui ne connaissent pas le repos ; et d'elle on pourrait bien dire ces mots que l'on rencontre sur le frontispice de quelques vieux ouvrages avec le dessin d'une sphère céleste : *semper in motu.*

Ce mouvement, vous voulez le suivre ; ce progrès, vous voulez le connaître ; ces développements, vous voulez les savoir. Honneur à vous, honneur à la race à laquelle vous appartenez, honneur aux institutions qui vous ont formés et qui sont fières de vous.

Vous voulez ensuite vous connaître mieux et vous unir plus étroitement. C'est encore là un désir bien légitime. Il est dit dans l'Ecriture Sainte que Dieu a livré la terre aux disputes des hommes, et l'expérience est là pour démontrer que l'homme en profite. Ah ! messieurs, restez unis. Vous vous rappelez ce féroce César qui souhaitait une seule tête au genre humain, afin de l'abattre d'un seul coup. Eh bien ! formant le vœu contraire, nous désirons que tous n'aient qu'un seul cœur pour être forts et lutter avec succès. " Si la vie est un passage, sur ce passage au

moins jetons des fleurs." Et les plus belles fleurs qu'on puisse trouver sur cette terre, se sont celles que produisent la paix et la concorde.

Vous savez ce que font chaque matin ceux qui habitent les bords de la mer durant les chaleurs de l'été ; ils ouvrent, dès le soleil levant, toutes les fenêtres de leurs appartements ; une brise fraîche et vivifiante s'y précipite ; elle chasse les lourdes vapeurs de la nuit ; elle renouvelle l'air de l'intérieur et prépare une nouvelle provision de fraîcheur pour le reste de la journée ; puis on ferme les volets et on se précautionne ainsi contre les ardeurs croissantes du jour.

Vous êtes au matin de votre Congrès. Ouvrez toutes les fenêtres de votre cœur ; laissez-y pénétrer la brise vivifiante de la charité fraternelle ; qu'elle chasse tout souvenir de mécontentement, de froissements passés ; qu'elle anime toutes vos discussions, qu'elle préside à tous vos travaux. Et partez de Québec avec une affection mutuelle plus vive, avec un attachement plus profond pour notre chère Université qui est heureuse de votre sympathie et fière de vos succès.

Vous la dites le rempart de notre nationalité ; vous applaudissez à la bonne formation qu'elle donne à ses élèves ; vous la remerciez des sacrifices qu'elle a faits pour le haut enseignement dans notre province, et vous êtes revenus lui témoigner votre affection et votre reconnaissance en prenant part aux fêtes organisées à l'occasion de ses noces d'or.

En son nom, et du fond du cœur, merci ! Et pour vous témoigner sa gratitude, elle travaillera avec plus d'ardeur que jamais à la réalisation de vos vœux. La poésie nous montre la matrone romaine moins fière de ses bijoux que de ses enfants vigoureux de corps et d'esprit, laborieux, impatients d'affronter les périls pour joindre leur nom à côté de celui des glorieux ancêtres.

Puisse l'Université être toujours fière de ses élèves ! Puissent-ils sortir de notre maison avec une intelligence ornée de connais-

sances, sans doute, mais surtout avec un cœur capable de résistance au vice, avec un caractère fièrement trempé, avec une conscience inébranlablement chrétienne. Puissent-ils, en un mot, se montrer toujours semblables à vous, monsieur le Président, à tous ceux qui vous accompagnent ce matin, pour exprimer à notre Université des sentiments qui l'encouragent et qui l'honorent.

A l'honorable monsieur Turgeon, chef de l'Instruction publique de la province de Québec, revenait l'honneur d'accueillir officiellement les membres du Congrès, et son discours a eu un tel retentissement que nous le reproduisons en entier.

DISCOURS DE L'HONORABLE ADÉLARD TURGEON

SOUHAITANT LA BIENVENUE AUX MEMBRES DU CONGRÈS, AU NOM DU GOUVERNEMENT DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

Monseigneur le Recteur,

Messieurs,

C'est ma bonne fortune, comme ministre chargé de la direction du département de l'Instruction publique, de vous souhaiter la bienvenue. Je vous la souhaite de tout cœur, à vous, messieurs les médecins de Québec et des provinces-sœurs, à vous, nos chers compatriotes de la République voisine, que les contingences de la vie nous ont enlevés, sans vous ravir à notre affection, et à vous, Monsieur le délégué de l'Université de France, dont la présence ici nous est si sensible et parce qu'elle témoigne de votre inaltérable dévouement aux choses de la science, et parce que vous représentez un pays, suivant l'expression de Montaigne parlant d'Alexandre, d'une beauté illustre par tant de visages.

Monsieur le Président général, vous direz, dans un instant, le but du Congrès, et vous en dresserez la charte constitutive, mais je veux, d'ores et déjà, en dégager l'idée maîtresse, ce qui, suivant moi, en fait l'originalité et qui en assurera la permanence.

En groupant en un corps les médecins de langue française du continent américain, votre pensée n'en est pas une d'agression contre les droits, les privilèges de vos confrères d'une autre langue ; encore moins s'y mêle-t-il une préoccupation politique quelconque. Non, si ce Congrès est une arme de combat, c'est essentiellement et exclusivement une arme défensive, née des tentatives d'envahissement, des projets d'unification qui se font jour maintenant, comme à toutes les époques de notre histoire nationale, et que nous sommes décidés à repousser avec toute l'énergie de nos glorieux devanciers. Vous ne pouviez mieux affirmer votre détermination qu'en choisissant, pour les séances initiales de ce Congrès, cette maison qui a le plus contribué au maintien de l'influence française en Amérique, cette ville qui, après avoir été le berceau de notre nationalité, en est restée le plus ferme soutien et le boulevard le plus avancé !

Et pourquoi resterions-nous en dehors du mouvement qui emporte tous les peuples, même les plus humbles, vers la conservation ou la reconstitution de leur idiome ? Voyez les Tchèques, les Polonais, les Flamands, les Provençaux, la vieille Irlande elle-même que l'on pouvait croire irrémédiablement anglicisée et qui, depuis six ans, sous l'effort de la Ligue Gaëlique, lutte, suivant l'expression d'un de ses poètes, pour le droit à avoir une âme. Car qu'est-ce que la langue ? Un vain système de signes algébriques ou de formules sans vie ? Non, c'est l'âme, c'est le génie du peuple, ses croyances, ses traditions, ses formes d'esprit et de cœur qu'elle incarne, qu'elle conserve et qui survivent en elle. Ce sont les attaches avec le passé, c'est la survivance en nous des ancêtres, c'est la communauté d'idées, de sentiments qui lie chaque génération à la génération précédente.

C'est vrai de toutes les langues, même les primitives, les moins savantes, celles qui n'ont reçu, du temps ou de leur génie propre, qu'un incomplet développement. Et combien la démonstration en est évidente, quand il s'agit de l'héritage incomparable de la langue française, héritière elle-même de la grâce, de l'élégance, de la précision helléniques.

Nous sommes à un tournant de l'histoire. L'axe de la suprématie industrielle et commerciale s'est déplacé. L'hégémonie mondiale n'est plus au vieux continent, mais à l'Amérique du Nord. Dans un quart de siècle, le pavillon des deux races anglo-saxonnes sillonnera toutes les mers, couvrira tous les marchés, fouillera tous les déserts. Déjà la langue anglaise a supplanté ses rivales dans les ports de l'Extrême-Orient. Le pavillon couvre non seulement la marchandise, mais la langue.

D'un autre côté, le français gagne du terrain dans la haute société américaine. C'est plus qu'un éveil, c'est une renaissance qui s'attache à l'élite intellectuelle, et chez nos voisins comme sur le continent européen, la connaissance du français est un brevet de distinction. Aussi, j'envisage l'avenir avec sérénité, à la lumière de l'histoire. Quand le latin devint la langue universelle, sous les Césars, une autre langue continuait à être parlée et à être écrite par les lettrés, les philosophes, par tous les *dilettanti* de raffinement intellectuel, partout, même au cœur de l'empire, dans la ville aux sept collines, et le roi du Forum, Cicéron, dans la pleine maturité de son talent, passait deux ans à Athènes pour se perfectionner dans la connaissance de cette langue immortelle et quasi divine. Ainsi pour le français. Ce ne sera pas la langue du nombre, des foules, mais la langue de l'élite, des cours, de la diplomatie, des académies, des congrès, des sociétés savantes, et cette traînée de lumière sur l'avenir, cette anticipation glorieuse nourrit mon patriotisme des plus fermes espoirs.

Mais ce sont là des arguments pour l'esprit. En faut-il pour le cœur ? En faut-il pour rappeler les douces émotions de l'enfance, les premiers bégaiements sur les genoux maternels ? Pour vous et pour moi, c'est la langue qui réveille, à travers les âges de la vie, toute une riche moisson, "tout ce qui est resté des "âmes envolées, fruits de l'activité et du labeur, fleurs du rêve, "de la souffrance et des affections saintes." (De Nevers.)

Mais le verbe n'est ici qu'un instrument. Le but ultime de ce Congrès est l'étude d'une science, la plus haute de toutes après

celle, hors pair, qui traite des destinées de l'âme. Molière, dans sa langue familière, mais si expressive, a caractérisé d'un vers-proverbe l'importance de la médecine, car, depuis son origine, l'humanité n'a cessé de crier le mot de Chrysale sur le corps humain :

"Guenille, si l'on veut ; ma guenille m'est chère."

La science ne connaît pas de frontières et multiples sont ses sources d'inspiration qu'elle emprunte à tous les âges. Mais peut-on parler de médecine sans immédiatement évoquer le génie français dans l'une de ses manifestations les plus nobles et les plus élevées ?

Si le siècle qui vient de finir—le plus remarquable de l'histoire—doit porter le nom d'un homme, n'a-t-on pas dit qu'il serait le siècle de Pasteur ? Ses découvertes ont accru les richesses, diminué les souffrances, prolongé la vie. Il a sauvé des millions de vies humaines ; il en sauvera bien plus. au fur et à mesure que seront mieux connues et plus habilement pratiquées ses merveilleuses méthodes préventives et curatives. Le charbon, la rage, le choléra, le croup, la diphtérie : quel chapitre de misères humaines que l'on ne peut pas rendre dans la forme imparfaite des mots et qu'il a soulagées ou guéries à tous les pôles de l'existence ! Par l'obstétrique, ce sont des milliers de mères qu'il conserve à leurs enfants ; par le sérum, ce sont des milliers d'enfants qu'il laisse aux bras des mères. Aussi nul savant n'a connu sa gloire. Il a été acclamé et béni sous tous les climats et dans toutes les langues et le "deuil de ses funérailles a été mené par le genre humain". (Poincaré.)

Je vous laisse avec cet idéal de science et de patriotisme. Qu'il soit la colonne de feu qui vous guide dans vos travaux, et les discussions sereines où vous allez remuer les plus hauts problèmes ouvriront à tous les esprits généreux d'attrayantes perspectives, allumeront des ambitions ardentes autant que fécondes et désintéressées. Par vous, messieurs, dans cette sève des temps

nouveaux, notre pays connaîtra les premiers sourires d'une gloire naissante.

Il convenait que, dans cette circonstance, la cité de Québec, par ses autorités constituées, souhaitât la bienvenue et offrit l'hospitalité la plus cordiale aux membres du Congrès.

C'est ce qu'elle fit par la bouche du maire suppléant, M. l'échevin Tanguay, dont nous reproduisons les courtes mais bienveillantes paroles.

Messieurs,

Au nom de la cité de Québec, en l'absence de Son Honneur le maire, que ses devoirs retiennent ailleurs, je viens vous dire en ma qualité de maire suppléant de Québec : Soyez les bienvenus. C'est la parole qui s'échappe irrésistiblement de mes lèvres en ce moment où je vous rencontre assemblés à Québec, en premier congrès des chemins de langue française de l'Amérique. Soyez les bienvenus : comme ces mots sont brefs, mais comme ils expriment bien nos pensées à tous et les sentiments de chacun de nous ! Bienvenus dans la cité qui réclame l'honneur d'avoir été la première dotée d'un établissement d'éducation classique en Amérique. Bienvenus dans la cité qui a été choisie pour l'établissement de la première université catholique et française du Nouveau-Monde. Bienvenus, enfin, dans la cité qui n'a cessé d'être depuis sa fondation un centre de lumière et un foyer d'enseignement.

Nous sommes fiers de constater que Québec a été choisi comme lieu de réunion de votre premier congrès, car vous consacrez par là la réputation d'hospitalité acquise à notre cité dans toutes les associations qui nous ont fait l'honneur de tenir, ici, leurs assemblées annuelles. Et nous tenons beaucoup à garder cette renommée.

Je vous apporte la franchise et la liberté complète de notre cité, et je puis vous assurer que dans nos rues et dans nos places publiques, et s'il vous plaît de visiter nos monuments et les sites fameux qui abondent dans et autour de Québec, vous recevrez partout l'accueil le plus empressé. Bien que vous soyiez dans une ville militaire, gardée par l'une des plus célèbres forteresses de l'univers, vous n'aurez pas besoin de mot de passe pour pénétrer partout, et je vais vous en dire le secret : c'est que vous avez tous un talisman dans l'insigne artistique que vous portez comme décoration, et qu'il n'est pas un Québecquois qui refusera de le reconnaître, fût-il même un enfant ; car en vous voyant passer, tous sauront, au premier regard, que vous appartenez à la docte faculté, que vous portez les armes de l'Université Laval et que vous êtes un de ces hôtes distingués qui sont venus faire honneur à Québec en venant célébrer chez nous les noces d'or de la grande institution qui nous est si chère.

DISCOURS D'OUVERTURE DE M. LE DOCTEUR BROCHU

PRÉSIDENT DU CONGRÈS

M. le docteur Brochu exposa, dans son discours d'ouverture que nous reproduisons ici, la pensée maîtresse qui avait présidé à l'organisation de ce congrès, le travail qu'il y avait à faire et les résultats bienfaisants que l'on pouvait espérer de cette réunion :

Messieurs,

C'est un très grand honneur pour moi d'être appelé à présider ce premier Congrès des médecins de langue française de l'Amé rique.

Je suis particulièrement heureux d'avoir à vous souhaiter, au nom de tous mes confrères de Québec, la plus cordiale bienvenue.

C'est un précieux avantage qui ne saurait manquer d'être apprécié par tous les membres de cette Assocation, que celui d'être admis à tenir nos séances dans l'enceinte de cette Université

Laval, en qui nous saluons le plus ancien foyer d'enseignement en langue française dans ce pays et à laquelle toutes nos sympathies et notre vénération étaient d'avance acquises.

Nous sommes infiniment honorés de la présence des plus hauts dignitaires ecclésiastiques, Nos Seigneurs les archevêques et évêques, de monsieur le Recteur de cette Université et des membres les plus éminents dans les professions qui forment le Conseil supérieur de cette grande institution. Que Nos Seigneurs les archevêques et évêques, que monsieur le Recteur et messieurs les professeurs veuillent bien nous permettre de leur témoigner notre plus profonde gratitude pour cette faveur insigne qui ajoute à notre congrès son plus haut cachet de distinction et de solennité.

C'était bien là la plus haute marque d'appréciation que nous pouvions espérer pour l'œuvre délicate que nous avons entreprise. Cette œuvre, qui nous a été inspirée par le désir de travailler au prestige et à l'honneur de notre profession, par l'ambition de contribuer dans la mesure de nos forces aux progrès de la science et à l'essor des hautes études, nous est apparue comme le corollaire de l'œuvre de haute éducation que l'Université Laval poursuit avec tant de dévouement et de succès depuis sa fondation.

Je serai votre fidèle interprète en offrant le témoignage de notre vive reconnaissance au représentant officiel du gouvernement de la province de Québec, l'honorable M. Turgeon, qui a bien voulu nous faire l'honneur. comme ministre de l'Instruction publique, de venir présider à l'ouverture de ce Congrès. L'intérêt particulier que cet homme éminent a toujours manifesté durant sa carrière politique, pour toutes les questions de la haute éducation, la position élevée qu'il occupe et qui le rattache si intimement à l'œuvre de l'instruction publique dans cette province, assuraient d'avance à notre Association toute sa sympathie et son encouragement. Mais sa présence, qui nous a donné l'occasion d'entendre ses éloquentes paroles, de même que son prestige person-

nel et les brillantes qualités d'esprit que tous lui reconnaissent, ne pouvaient manquer d'ajouter à cette première séance de notre Congrès un éclat et un intérêt bien propres à en promouvoir le succès.

Je serai également l'écho des sentiments de tous les membres présents de cette Association, en offrant à M. le maire suppléant de Québec tous nos remerciements pour les souhaits de cordiale bienvenue qu'il nous a adressés au nom de la ville qu'il représente si dignement. Cette démarche et cette délicate attention de la part des autorités civiques nous est une nouvelle preuve de l'intérêt que l'on porte toujours, dans cette vieille cité de Champlain, à tous les progrès dans la haute culture intellectuelle et à toutes les institutions qui ont pour but de travailler au bien-être social et humanitaire.

La présence au milieu de nous des représentants officiels de la France et des Etats-Unis nous honore à plus d'un titre et est bien propre à ajouter à l'éclat et à la solennité de ce Congrès. Nous sommes particulièrement touchés de ces marques de sympathie et de cette extrême condescendance de la part des gouvernements de ces deux pays, déjà unis par une longue amitié et auxquels l'élément franco-américain se trouve rattaché par des liens si étroits.

Nous saluons avec plaisir les représentants les plus autorisés de la médecine française et de la profession médicale anglaise de cette province, qui ont bien voulu nous faire l'honneur de s'associer à nos humbles travaux. Cette marque d'intérêt et de bienveillante sympathie nous réjouit au plus haut point et elle nous est d'un précieux encouragement. Non seulement le concours de ces savants distingués ajoutera beaucoup à l'intérêt scientifique de notre Congrès, mais leur présence servira, sans doute, à resserrer les liens qui nous unissent déjà à la grande école française, d'où nous puisons principalement notre enseignement, et à l'école anglaise de cette province, avec laquelle nous aimons à conserver les relations de la meilleure courtoisie.

Les organisateurs de ce Congrès ne pouvaient, à la vérité, espérer de plus heureux auspices pour donner la première sanction à l'œuvre de progrès scientifique que l'Association des médecins de langue française s'est fait un but de réaliser.

Cette œuvre, que vous connaissez déjà, consistera surtout à promouvoir les intérêts de la science et l'avancement professionnel, tout en servant à établir des relations plus intimes entre tous les médecins de notre langue sur ce continent.

Les promoteurs de cette Association ont eu la conviction que le meilleur moyen d'atteindre cette fin, serait d'organiser des congrès de médecine, destinés à rallier tous les médecins de notre origine sur le terrain commun où les place naturellement l'intérêt général et supérieur de cette profession. Ces congrès, qui pourraient se tenir alternativement dans les principaux centres de population française en Amérique, fourniraient une agréable occasion aux différents groupes de la grande famille médicale franco-américaine, de se rencontrer dans une intime et cordiale fraternité, d'échanger leurs vues et leurs idées dans la langue qui leur est chère, et de tirer ainsi meilleur profit de la mise en commun de leurs recherches et de leurs travaux scientifiques.

Tous ont été unanimes, également, à reconnaître que, vu l'isolement dans lequel vivent la plupart de nos praticiens, l'un des plus sûrs moyens de donner plus de force et de cohésion à notre profession, de créer l'émulation générale pour les études, serait de promouvoir la fondation de sociétés médicales dans tous les districts où peuvent se rencontrer des groupes de médecins zélés pour la science et ayant à cœur leur avancement. L'existence de ces sociétés médicales a été entrevue comme un corollaire de notre Association générale, et comme l'une des conditions les plus propres à assurer sa vitalité et son avenir. Tel était le double but que laissait entrevoir le projet de cette association des médecins de langue française, qui vous a d'abord été soumis.

Je suis heureux de vous faire connaître, en cette circonstance, l'accueil favorable que ce projet a reçu de toute la profession

médicale franco-américaine. De toutes parts sont venus des retours empressés, approuvant l'opportunité d'un pareil mouvement et exaltant le but de cette association comme le plus conforme aux aspirations de tous et répondant à une nécessité depuis longtemps ressentie. Les lettres d'adhésion nombreuses et ferventes qui ont été adressées à notre secrétaire général, reflètent un même sentiment chez tous les médecins d'origine française de ce continent ; c'est que, dans ces pays mixtes, où nous vivons, de tels moyens de concentration et de ralliement sont devenus plus que désirables pour mettre en relief la valeur de notre éducation et assurer à notre profession médicale française le respect et l'appréciation de tous. Nous avons reçu, en même temps, de précieux encouragements et l'expression de chaleureuses sympathies de la part de savants éminents de la vieille France et de plusieurs organes accrédités de la science française. Nous pouvons donc dire que l'Association qui nous réunit aujourd'hui dans ce premier congrès est née d'une même communauté d'idées, d'un même désir d'avancement scientifique, et d'une même ambition de travailler à l'honneur et au prestige de notre profession médicale franco-américaine.

Permettez-moi de vous dire, au nom des organisateurs de ce Congrès, que vous avez généreusement répondu à l'appel qui vous a été fait. Votre présence en aussi grand nombre le témoigne déjà hautement ; mais nous en avons une autre preuve dans le nombre et l'importance des travaux qui nous ont été offerts et qui seront soumis à votre appréciation.

Ce n'est pas sans une certaine hésitation, cependant, que nous avions pris l'initiative d'un tel mouvement. Nous ne pouvions pas nous faire illusion sur les difficultés nombreuses que nous aurions à surmonter, et nous avions conscience, également, de certaines lacunes qui existent encore dans notre organisation professionnelle. Nous avions à nous rappeler que nous ne sommes tous, pour ainsi dire, assimilés qu'au rôle de praticiens, qu'il

n'existe pas dans nos milieux de l'enseignement ou dans nos services hospitaliers, de carrières ouvertes qui permettraient à des hommes spécialement doués de se consacrer exclusivement à des études expérimentales, à ces recherches ou à ces travaux de laboratoires d'où découlent les progrès les plus marquants dans les sciences. Nous ne pouvions nous empêcher de tenir compte également du fait que les institutions qui concourent à l'œuvre de l'enseignement médical français dans ce pays, ne relèvent que de l'initiative privée, et que les ressources mises à leur disposition sont, par suite, assez limitées ; elles ne reçoivent pas, ici, des autorités publiques, comme dans d'autres pays, on doit le dire avec regret, un appui matériel qui leur permette de donner la plus grande expansion à leurs œuvres. Il n'est donc pas surprenant que ce projet de congrès scientifique ait pu paraître prématuré à plusieurs d'entre nous.

Mais nous avions conscience, d'un autre côté, des progrès considérables qui se sont réalisés depuis quelques années dans nos principaux milieux : la fondation de journaux de médecine, le mouvement d'organisation des sociétés médicales, qui ont créé partout une émulation louable pour les études et les travaux scientifiques ; nous savions aussi quelles généreuses tentatives se font actuellement pour la réorganisation et le perfectionnement de l'enseignement pratique et hospitalier de la médecine dans notre pays. Il nous était possible d'entrevoir, ainsi, que dans quelques années, toutes les lacunes seraient comblées et que nous pourrions alors marcher d'égal avec les autres nations dans la voie du progrès scientifique.

Il a semblé au plus grand nombre qu'il valait mieux profiter de ce mouvement et qu'il ne fallait pas attendre d'en être rendu au plein épanouissement que l'avenir nous fait espérer, pour tenter l'œuvre de ralliement et de concentration scientifique qui nous réunit aujourd'hui : il nous a paru, au contraire, que l'organisation de ce Congrès, appuyée sur une coopération effective des sociétés médicales, serait précisément le moyen de hâter la réalisa-

tion des progrès et des perfectionnements que nous entrevoyons dans un avenir rapproché.

Si nous ne pouvons nous flatter de l'illusion que les premiers congrès de notre jeune Association aient pour effet de marquer un pas décisif dans la science ou qu'ils soient l'occasion de communications retentissantes qui fassent écho dans le monde scientifique, nous pouvons, du moins prédire sûrement, qu'ils auront accompli une œuvre utile pour la masse de nos praticiens, en faisant passer sous leurs yeux, pour ainsi dire, la synthèse de tous les progrès récents dans la science et dans l'art de la médecine.

Ces congrès donneront sans doute un essor nouveau aux recherches scientifiques et à la production de travaux originaux ; ils ne sauraient manquer de créer une émulation plus générale pour l'étude, ils serviront également à détruire cet esprit d'individualisme dans lequel se confine trop souvent le médecin praticien et qui est aussi funeste à son avancement et au perfectionnement de son éducation que contraire au prestige et à l'influence de notre profession.

Pour ce qui est de l'appréciation anticipée de ce premier Congrès auquel nous vous avons conviés, les nombreux travaux qui nous ont été adressés, et dont la plupart se rapportent aux sujets les plus d'actualité dans la médecine, nous permettent déjà d'affirmer que ce congrès aura un caractère scientifique qui justifiera toutes nos démarches. Et n'aurait-il eu d'autre avantage que celui d'avoir rassemblé, dans un même esprit de confraternité, un nombre aussi imposant de médecins de notre nationalité, et de leur avoir donné l'occasion d'offrir un hommage de sympathie et de reconnaissance, digne des services rendus, à cette grande université nationale, qui a contribué pour une si large part au développement de la médecine française au Canada, que cela en serait assez pour justifier les promoteurs d'en avoir pris l'initiative et pour récompenser tous leurs efforts.

Il ne sera donc pas téméraire de dire que ce premier Congrès des médecins de langue française, en Amérique, associé à la célé-

bration des fêtes jubilaires de la première université française fondée sur ce continent, marquera une époque dans le développement de la médecine franco-américaine, comme les brillantes fêtes du cinquantenaire de Laval marqueront l'une des étapes les plus glorieuses dans l'histoire de l'enseignement supérieur au Canada.

On voudra bien se rappeler que chacun est invité à apporter dans l'analyse et la discussion des travaux qui seront soumis aux délibérations de ce Congrès le résultat de ses observations, de son expérience personnelle et le concours de ses lumières.

Nul doute que de cet échange de vues et de cette mise en commun des recherches d'un chacun ne puissent ressortir des conclusions et des enseignements utiles à la masse des praticiens.

Outre ces travaux scientifiques, diverses questions concernant les intérêts professionnels et la réorganisation de l'enseignement médical, seront encore soumises à votre considération. L'importance de l'étude de ces questions ne saurait échapper à votre attention, et nous avons la confiance que vous travaillerez, dans la mesure de vos forces, à la solution des différents problèmes qu'elles comportent et qui intéressent si vivement l'avenir de notre profession.

Les organisateurs de ce Congrès n'ont pas voulu non plus négliger un autre côté d'intérêt pratique qui leur était offert : les expositions de produits pharmaceutiques, d'instrumentation chirurgicale ou autres, et de librairie médicale.

Nous devons à la bienveillante générosité des autorités de cette Université d'avoir l'usage de la bâtisse complète de l'Ecole de Médecine, pour ces expositions. Le comité, chargé de cette organisation, a cru devoir faire aux exposants diverses suggestions afin que chaque installation soit ordonnée de manière à réaliser autant que possible une leçon de choses.

En parcourant ces diverses installations, vous verrez passer sous vos yeux, comme dans une synthèse, toutes les accommodations qui correspondent à une exigence dans la pratique, aux

interventions d'urgence, et tout le matériel qui complémente ou réalise un perfectionnement dans les moyens de l'art de guérir. Nous ne saurions donc manquer de vous inviter à donner à cette exposition une part de votre attention, en dehors des séances du Congrès.

En remerciant de nouveau les personnages distingués qui ont bien voulu venir rehausser de leur présence l'éclat et la solennité de l'ouverture de ce Congrès, il ne me reste qu'à vous exprimer mes meilleurs souhaits pour le succès de vos travaux et de vos délibérations."

***

Le docteur Simard, secrétaire, donne alors lecture des lettres reçues des sommités de la médecine française : les docteurs Brouardel, Recamier, Dieulafoi, Huchard.

Et l'assemblée s'ajourna pour aller commencer dans les différents bureaux le travail véritable du congrès.

II.—LE BANQUET DES MÉDECINS

La grande salle à diner du Château-Frontenac présentait un aspect féerique avec ses mille gerbes de lumières électriques et ses immenses tables richement pourvues de tout ce qui puisse se désirer en fait de primeurs de la saison. Au fond, en arrière de la table d'honneur, se voyait sur drapeaux français, anglais et américains, entrecroisés, un écusson représentant la devise de l'Association des médecins, entouré de lumières électriques aux couleurs diverses ; de chaque côté de la salle, des gerbes de lumières en forme d'étoiles, et en entrant une superbe croix de Malte.

A la table d'honneur, on remarquait le président de l'Association, le Dr Brochu, ayant à sa droite le consul-général de France, Mgr Mathieu, P. A., C. M. G. ; MM. Amédée Robitaille, M. P. P. ; le Dr L.-J.-A. Simard ; le Dr Wm Hingston, Montréal ; l'abbé Bourassa, Montréal ; le Dr A.-G. Belleau, et autres ; à la gauche du président se trouvaient M. Stocking,

vice-consul américain ; MM. Rodolphe Lemieux, M. P., M. Thamin, de l'Université de France, le maire suppléant, M. Georges Tanguay, M. P. P., Québec ; Dr Prévost, Ottawa ; Dr Cléroux, Montréal ; Dr Ahern, Québec ; Dr Lesage, Montréal ; Dr Arthur Simard, Dr Verge ; Dr J.-G. Camirand, Sherbrooke ; Dr Bachand, Sherbrooke ; Dr J.-C.-S. Gauthier Upton ; Dr Pelletier, M. P. P., Sherbrooke, et autres.

Le menu auquel les deux cents convives avaient à faire honneur était digne du Frontenac.

Après l'assaut ordinaire en pareil cas, livré avec entrain aux mets les plus recherchés, pendant qu'un excellent orchestre faisait entendre les plus beaux morceaux de son répertoire, le président se leva et annonça l'ouverture du programme des toasts en proposant celui " au Roi ", qui fut salué par l'exécution de l'hymne " Dieu sauve le Roi ".

Le Dr A. Simard présenta ensuite, dans un fort joli discours, la santé de " la France ", auquel répondit, avec le tact qui lui est particulier, M. Kleczkowski, qui profita de l'occasion pour faire un bel éloge des Canadiens-français. M. le consul ajouta qu'il n'est pas médecin, pas même client, grâce au climat du Canada. M. Thamin, délégué de l'Université de France, répondit aussi à cette santé en termes éloquents.

Le Dr Chs Verge proposa le toast " aux Etats-Unis ", auquel répondit M. le vice-consul Stocking.

" Au Canada " fut ensuite proposé par le Dr F.-X. Dorion, et M. Rodolphe Lemieux, député de Gaspé, au fédéral, se fit l'interprète du Canada dans un discours des plus éloquents, durant lequel il paya un riche tribut d'éloges à feu sir Adolphe Chapleau, le grand tribun populaire. Le nom de ce grand canadien souleva les applaudissements de tous les convives.

Le Dr Armand Bédard, de Lynn, Mass., fut appelé ensuite à proposer le toast " à la province de Québec ", ce qu'il fit dans un discours chaleureux, aussi bien pensé que bien dit

et qui valut à son auteur des applaudissements réitérés. M. Bédard est le fils de M. T.-P. Bédard, autrefois archiviste dans le département du secrétaire de la province.

M. Amédée Robitaille, M. P. P., répondit à cette santé.

“ A la ville de Québec ”, proposée par le Dr.Faucher, de Montréal ; réponse par M. Geo. Tanguay, maire suppléant, en l'absence de l'honorable S.-N. Parent.

Le toast suivant était celui “ à l'Université Laval ”, et il fut proposé d'une manière parfaite par le Dr J. Desrochers, de Montréal. Mgr Mathieu, recteur de l'Université Laval, sut trouver des paroles éloquentes pour répondre au nom de son institution de prédilection. Le Dr Lamarche, de Montréal, fut aussi appelé à répondre à ce toast et s'en acquitta à merveille, de même que M. l'abbé Bourassa, de Montréal, qui y répondit en faisant un très bel éloge de son *Alma Mater* et de son ancien professeur Mgr Mathieu.

“ A nos hôtes ”, fut la santé que proposa ensuite, avec talent, le Dr Albert Lesage, de Montréal. M. T. Obalski, représentant de l'Alliance Française, répondit à ce toast.

On eut aussi le plaisir d'entendre la déclamation d'une ode sur le Canada, par le Dr Boucher, de Montréal, et le Dr Hingston, qui parla en français avec beaucoup de verve.

Le Dr Coyteux Prévost, d'Ottawa, proposa ensuite le toast “ à l'Association ” et reçut sa bonne part d'applaudissements. La réponse à ce toast nous valut un superbe discours du président, le Dr Brochu, qui prouva être aussi éloquent orateur que médecin éclairé et savant.

“ Aux sociétés médicales ”, proposée par le Dr Valin, de Montréal ; réponses par les docteurs Paquin, de Québec, et Marion, de Montréal.

La santé “ à la Presse Médicale ” fut habilement proposée par le Dr Dubé, de Montréal, et le Dr Faucher, journaliste médical, y répondit avec talent.

“ Aux dames ”, proposée par le Dr St-Jacques, de Montréal ; réponse des plus spirituelles par le Dr Boulet, aussi de Montréal.

Le Dr Lessard proposa ensuite la santé “ à la Presse ”, représentée au banquet par MM. E.-E. Cinq-Mars, de *La Presse*, et Ed. Aubé, de *L'Evénement*.

Le programme officiel était terminé et tous se séparèrent enchantés de cette belle démonstration.

Hâtons-nous d'ajouter qu'un brillant essaim de dames, aux riches et somptueuses toilettes, avait été admis dans les salons, à l'entrée de la salle du banquet, dès le commencement des discours.

Nous reproduisons ici les discours de MM. Thamin, Dr Dorion, Dr Bédard, A. Robitaille, Geo. Tanguay et Dr Brochu.

TOAST A LA FRANCE

DISCOURS DU DR. ARTHUR SIMARD

M. le Président,

Messieurs.

Je me lève pour vous demander de boire à la France.

Sur ce coin de terre autrefois français, dans cette vieille ville la plus française encore de toute l'Amérique, dans cette assemblée de médecins de langue française, notre ancienne mère patrie la France, a des droits acquis, ce me semble, à notre souvenir, à nos hommages.

Pour nous tous, canadiens-français, boire ce soir à la France, n'est pas pure expression de politesse banale, conventionnelle, c'est reconnaître et célébrer les grandes actions qu'elle a faites, les idées généreuses qu'elle a propagées, les mouvements de progrès dont elle a été l'instigatrice parmi les peuples.

En effet, enlevez à l'histoire l'action de la France, retranchez de la civilisation européenne ce qu'elle en a fourni, et vous verrez quel vide immense s'y produirait.

Et vous le savez, la race française n'a pas borné son rôle civilisateur aux seules contrées de l'Europe. Elle l'a étendu et le continue encore aujourd'hui aux pays meurtriers de l'Asie, comme aux peuples qui habitent sous le ciel brûlant de l'Afrique, comme aux immenses régions de l'Amérique.

Puis, pour la générosité de la France, c'est trop peu de donner au monde les commencements de la civilisation. Elle sait parfaire son œuvre, elle tient à faire honneur aux devoirs qui incombent à toute race supérieure, en dirigeant le mouvement intellectuel dans l'univers entier.

Et c'est pour cela que nous voyons, chaque année, traversant tous les continents, ses poètes et ses artistes, ses orateurs et ses économistes.

Ce sont des hérauts qui font connaître partout le nom de la France, son culte de la science et de l'idéal dans les arts, et qui donnent à son influence sociale une prépondérance qu'aucune nation n'a pu espérer atteindre.

Il y a des siècles déjà, l'éclat des lettres et des arts français mettaient la France à la tête de l'Europe.

Aujourd'hui, dans le domaine scientifique qui nous touche plus directement, elle n'a pas été inférieure à elle-même.

C'est à la science médicale française, en effet, que revient l'insigne honneur d'avoir donné au siècle, qui s'enfonçait hier dans les ombres du passé, sa note caractéristique.

L'humanité a récompensé ses travailleurs, la longue série de ses savants assoiffés de découvertes, en l'appelant le siècle de Pasteur.

Aussi, dans toute fête intellectuelle, dans toute réunion pour l'avancement et la diffusion des connaissances humaines, la science française a droit à la place d'honneur, et le méconnaître ce

serait ignorer le développement et l'évolution séculaire du savoir humain à travers le monde.

Le médecin canadien de langue française, a plus que tout autre, des raisons de se réjouir de l'influence qu'exerce l'esprit français dans les arts, dans les lettres, comme dans le domaine scientifique. N'est-il pas le fils de cette France qui a creusé sur les bords du Saint-Laurent d'immortels sillons, d'où est sorti le peuple canadien ?

Fidèle à ce souvenir, ce peuple a conservé une nationalité pure de toute alliage, bien distincte par ses goûts, son génie propre, par sa conception de l'avenir, enfin par son attachement inaliénable à son ancienne mère-patrie, au point qu'il en est, comme la continuation, le prolongement sur la terre d'Amérique.

De là pour lui, le précieux privilège d'être, comme peuple, l'héritier intellectuel de cette grande nation, qui a maintenu dans le monde le culte de l'art, de la noblesse d'esprit, des sentiments les plus généreux de la nature humaine, et il est fier de son héritage.

Il est resté attaché à ce flambeau qui a éclairé toute la civilisation, il veut continuer d'en être un des rayons, d'autant plus puissant et vivace qu'il doit éclairer un plus vaste espace.

Voilà pourquoi le médecin canadien de langue française, qui n'a jamais songé à se déshériter, est devenu le représentant de la science médicale française en Amérique, plus conforme d'ailleurs à ses goûts, à ses aptitudes, à son génie latin ; voilà pourquoi aussi, il m'est si agréable ce soir, de vous demander de boire à la France.

Au reste, il est bien difficile qu'il en soit autrement, car la nation canadienne, à plus d'un point de vue, compte encore dans la patrie française.

Le français qui aime son pays et voudrait le voir grand parmi les nations, s'afflige parfois, en parcourant des yeux la carte de l'univers, d'y trouver trop peu de ces colonies par lesquelles se

propagent sa langue et ses mœurs, de ces colonies que les anglais, eux, ont semées autour du globe et dont ils sont à bon droit si fiers.

Sur quelques points pourtant le patriote français peut avec fierté arrêter ses regards.

La France a donné naissance à de jeunes peuples, qu'elle peut revendiquer avec orgueil, et parmi eux, ce Canada Français, qu'a méprisé Voltaire mais qui, néanmoins est resté fier de son ancienne mère-patrie.

Définitivement séparé d'elle par les liens politiques, il lui demeure uni par les liens plus forts de l'histoire et du patriotisme.

Car, la colonie n'est pas là seulement où se trouvent l'Hôtel du gouverneur et la caserne ; la colonie est là où est le peuple, et si le peuple est français, quels que soient les liens de protectorat politique qui l'attachent à une autre nation, c'est là dans le vrai sens du mot, une colonie française.

Les liens de la communauté de sang et de la communauté de langue sont plus forts que ceux des bannières politiques ; et s'il est vrai que d'une façon apparente ou cachée l'histoire politique toute entière est subordonnée à l'histoire ethnographique, dans cet éternel combat toujours renouvelé et jamais fini, c'est pour l'expansion de l'idée française que lutte la nation canadienne.

Oui, notre mission, et nous le disons avec orgueil, c'est de remplir en Amérique, nous, peuple de sang français, le rôle que la France a si admirablement joué en Europe : assurer le maintien et la diffusion de notre belle langue, augmenter l'influence de l'esprit français, en restant ce que nous sommes, en continuant à chercher notre avenir dans la direction de notre propre histoire, et en sachant tirer de notre fond latin sinon toujours la nature du moins la forme et le principe de nos progrès.

Et c'est pourquoi, disséminés sur un vaste territoire, au milieu de peuples d'origine différente nous avons toujours résisté à toute idée de fusion qui aurait comporté l'abandon de notre langue et de notre individualité propre.

D'ailleurs, comme l'a dit Arvède Barine : " chaque race a son génie propre qui la guide, et il est rare qu'une nation trouve son compte à emprunter la route du voisin. "

Aussi, sur cette terre neuve, toute prête à recevoir chaque impression nouvelle, à se vivifier de tout labeur et de tout effort, le peuple canadien travaille à la fondation d'une nation.

Il a confiance de la faire grande et forte, et cette nation, il aime à le dire et à le répéter à tous les échos de la renommée, cette nation ce sera la France américaine.

Et si plus tard, dans l'avenir des siècles, si quelqu'un osait dire la France est morte,

On entendrait là-bas de leur voix mâle et forte
Nos enfants relevant le drapeau des grands jours
Crier au monde entier : La France vit toujours.

DISCOURS DE M. RAYMOND THAMIN

RECTEUR DE L'UNIVERSITÉ DE RENNES

Je vous remercie, messieurs, de l'occasion que vous me procurez de porter de nouveau la parole dans ces salles canadiennes, qui ont vraiment un acoustique extraordinaire, surtout quand c'est un Français qui parle, et de m'adresser à des gens qui mettent tant de choses dans leur simple façon d'écouter.

Je suis heureux en particulier de parler devant des savants, devant des médecins. Vous êtes, messieurs, une des grandes puissances morales de ces temps. Car si de tout temps, comme on le rappelait hier, la *guenille* a été chère à l'homme, aujourd'hui seulement l'hygiène privée et publique a été élevée au rang de devoir individuel et social ; et de cette morale nouvelle vous êtes à la fois les apôtres et les législateurs, sans compter que vous êtes le recours suprême pour ceux qui en ont enfreint les prescriptions.

Je vous félicite d'autant plus d'avoir tenu, par l'organisation de cette société, à ajouter au bon renom français dans ces contrées l'autorité croissante dont vous jouissez, de lui avoir ajouté le prestige que donne la science, et d'avoir associé au culte du sang français la reconnaissance qu'attache au cœur du malade le soulagement, la guérison que vous lui apportez quelquefois. S'il est vrai de dire que la science n'a pas de patrie, on a eu raison d'ajouter que les savants en ont une. Si d'ailleurs la science médicale avait une patrie, c'eût été, dans le siècle qui vient de finir, la patrie française. Elle doit à la France, puisqu'elle doit à Claude Bernard le renouvellement de ses méthodes ; elle lui doit d'avoir pris rang parmi les sciences expérimentales. Elle doit à la France, puisqu'elle doit à Pasteur des découvertes qui ont changé sa face et lui ont fait faire plus de progrès en vingt ans qu'elle n'en avait faits en deux mille. Et, oserai-je dire, sans craindre de vouloir naturaliser françaises toutes les gloires de votre profession, qu'elle doit à la France Lister lui-même, puisque ce grand Anglais a mis tant de bonne grâce à saluer en Pasteur son maître.

Mais votre art a un caractère français encore, parce que vous y mettez de votre cœur, répudiant les attitudes de froideur hautaine et de dogmatique indifférence. Vous ne sauriez être froids et indifférents en parlant français. Et j'invoquerai ici encore la pure et glorieuse mémoire qui hante en ce moment ma pensée, comme elle domine, j'en suis sûr, toutes les séances de votre congrès. Dans les dernières années de Pasteur et ses derniers travaux, son génie scientifique ne s'est-il pas couronné de tendresse et d'humaine pitié. Le bon médecin, ami de son malade, conseiller toujours écouté avec déférence, sinon toujours obéi, hôte du foyer même quand on n'y a pas besoin de ses ordonnances, et quoiqu'il n'y apporte que le sel de sa robuste franchise, est une des figures populaires de notre littérature.

Vous continuerez, messieurs, et c'est un des effets assurés de votre Société, cette tradition française. Vous en inspirerez votre

pratique quotidienne comme vos travaux de recherche, et dois-je vous en remercier davantage comme Français ou comme homme de cette féconde association de deux choses bien françaises, mais dont l'association est plus française encore, la science et la bonté.

Je bois à la science française, et aux médecins ici présents. Qu'ils parlent aussi bien l'une qu'ils pratiquent l'autre.

TOAST " AU CANADA " PAR LE DR J. DORION, DE QUÉBEC

Monsieur le Président,

Messieurs,

Je propose que l'on boive à mon pays, qui est aussi celui de la plupart d'entre nous. Sans doute, je ne puis me dire désintéressé en chantant ses louanges et en célébrant ses beautés, car chacun aime sa patrie, même ceux qui sont nés dans ces parties de la terre qui nous paraissent les plus tristes et les plus incommodes. Le Lapon chérit ses solitudes glacées. et l'Arabe, l'immensité de ses déserts ; cependant, l'un et l'autre n'y trouvent qu'au moyen de fatigues sans cesse renouvelées, des moyens de subsistance toujours précaires.

Combien ne doit-il pas aimer son pays, celui que le Créateur a placé dans une contrée assez vaste pour contenir une nombreuse population ; assez fertile pour en assurer la subsistance ; assez belle pour donner à la vie un cadre attrayant ; assez salubre pour favoriser l'éclosion, la croissance et le prolongement de cette vie ; assez bien gouvernée enfin, pour permettre à chacun de jouir en paix de cette profusion de richesses créées par la nature du sol et le climat !

Notre petite population de cinq millions est disséminée sur une étendue aussi vaste que l'Europe ; d'abord établie sur les rives du Saint-Laurent. elle s'est peu à peu répandue le long de ses affluents, si considérables, que le Vieux Monde les aurait qualifiés de fleuves.

Dans le même temps que nos bûcherons, semblables à des essaims d'abeilles laborieuses, franchissaient collines, plaines et montagnes, pour ne se reposer que sur les bords de l'océan Pacifique, nos agiles trappeurs s'élançaient vers le Nord, où les glaces du pôle pouvaient seules arrêter leur ardeur aventureuse.

Nous connaissons ainsi toutes les régions susceptibles de recevoir l'excédent de nos cantons plus peuplés, car chaque parcelle de notre vaste pays, baigné par trois océans, a été foulée par des pieds canadiens, contemplée par des yeux canadiens.

Mais elle est loin, l'époque où, comme dans le Vieux Monde, notre terre refusera à nos fils un coin pour se loger et un champ pour se nourrir ! Tous les ans, nos pionniers, la hache sur l'épaule, s'enfoncent dans des cantons nouveaux, et, chaque année, leur soif d'aventures ou plutôt leur amour de la lutte contre la nature sauvage, les appelle vers d'autres solitudes plus éloignées, mais toujours fertiles, hospitalières et pittoresques, car la beauté de notre pays est aussi remarquable que son étendue ; et l'artiste et le poète pourraient établir ici leur Eden, puisque, suivant l'expression de l'un d'eux, notre Arthur Buies, le Canada " semble avoir gardé l'empreinte primitive d'une grandeur à lui propre, toute spéciale, qu'on ne retrouve nulle part, grandeur souveraine qui défie l'imagination, qui repousse comme une témérité inexcusable, comme une profanation puérile, toute tentative d'en reproduire une image même affaiblie.... "

Encore moins que les poètes, nous n'entreprendrons pas de le décrire ; je préfère me tourner vers l'économiste préoccupé des problèmes sociaux, pour le prier de jeter un regard sur nos ressources. Il verra, en traversant nos immenses plaines, des champs où le blé ondule comme une mer véritable et des pâturages sans limites, où paissent des troupeaux plus nombreux que ceux des patriarches.

Aux frontières de ces plaines commencent des forêts qui déroulent leur tapis de verdure jusqu'aux solitudes glacées du pôle.

Sans avoir la végétation luxuriante des tropiques, nos essences forestières n'en sont pas moins utiles, car presque toutes peuvent servir à l'ébénisterie et à la charpente. Au milieu de ces matières premières, pratiquement inépuisables et d'utilisation facile, la nature nous a prodigué, dans ces nombreux cours d'eau, la force que nous n'avons qu'à emprisonner pour la conduire dans nos cités populeuses où elle jaillit en gerbes de lumière, remplace les chevaux de nos tramways et fait mouvoir les merveilleuses machines de nos fabriques.

La culture, l'élevage, l'industrie et l'exploitation des pêcheries que l'on peut ranger parmi les plus riches et les plus avantageuses de l'univers, sont en voie de faire de notre pays le centre d'approvisionnement du genre humain. Les capitalistes ont triplé et quadruplé la grandeur de leurs navires sans parvenir à égaler nos ressources, car leurs formidables flottes sont insuffisantes pour transporter au-delà de l'océan le surplus de nos produits. Il faudrait encore énumérer les richesses en métaux et en minéraux que notre sol contient dans ses entrailles, car le Créateur l'a rempli, jusqu'à d'étonnantes profondeurs, des éléments susceptibles de nous rendre service.

La nation canadienne doit son existence aux deux idées les plus nobles qui puissent germer dans le cerveau humain : l'idée religieuse et l'idée patriotique. Lorsque les rois de France décidèrent de coloniser en Amérique, c'était d'abord pour porter les lumière de l'Evangile chez les nombreuses peuplades répandues dans les forêts, puis pour jeter ici les semences d'une nation destinée à continuer, dans le Nouveau-Monde, les traditions les plus pures et les plus glorieuses de l'ancien. Jacques Cartier, Champlain, Maisonneuve, prennent toutes les mesures conseillées par la prudence humaine, afin d'assurer le succès de leurs établissements ; mais le souci des âmes les préoccupe d'abord, et ils suivent scrupuleusement les instructions qui leur prescrivent de s'occuper de l'évangélisation des sauvages.

Loin d'être des parias ou des êtres dégradés que le Vieux-Monde rejetait avec plaisir de son sein, les premiers pionniers du Canada furent choisis avec soin comme destinés à servir de souche à une race privilégiée et supérieure. Cette élection retarda un peu l'accroissement de la population, mais la fit plus pure et plus homogène. Les descendants de pareils hommes peuvent être fiers de leur origine. Comme ces antiques maisons françaises, qui se faisaient une gloire de descendre des croisés, chacune de nos familles reconnaît avec orgueil dans son fondateur un de ces artisans des victoires remportées sur une nature aussi sauvage que riche.

Au milieu de cet ensemble de circonstances a grandi une race noble et forte, dont un gouverneur pouvait dire, dans un jour de fête analogue à celui-ci : " C'est un peuple de gentilhommes." Il disait *peuple,* et le fait est que nous sommes probablement les seuls sur ce continent nord américain qui puissent mériter le nom de nation, au sens propre du mot, parce que nous avons déjà des traditions séculaires, un passé commun, et que nous présentons aujourd'hui comme un tout homogène, en présence des éléments indéfiniment variés qui composent, sans l'unifier, l'énorme population du reste de l'Amérique.

Avant d'en arriver là, nous sommes passés à travers les dangers de la guerre et les hostilités d'une allégeance nouvelle. Par le dévouement de nos éducateurs et la force de la doctrine enseignée dans ces établissements que l'Université Laval a réunis en une confédération aussi solide qu'utile, nous sommes sortis sains et saufs des périls de l'absorption, comme nous étions sortis invaincus des combats. Depuis longtemps déjà, ceux que la Providence a placés près de nous ont appris à nous estimer et à nous respecter ; l'union et l'harmonie règnent partout. Comme notre grand fleuve, coulant majestueusement vers son embouchure, toujours grossi par les affluents qui viennent se confondre dans son sein, notre société a pris son cours normal au milieu des lois et d'institutions qui lui forment de solides rivages.

M. Gabriel Hanotaux disait, l'année dernière, que "les races sont grandes et fécondes, en raison de la grandeur et de l'avenir des tâches qui leur sont assignées". Si tel est le cas—et pourquoi n'en serait-il pas ainsi ?—nous ne sommes pas présomptueux en ayant foi dans les destinées futures de notre pays ; car, il m'est agréable de le redire, la race autochtone qui l'habite ne le cède à aucune autre pour la pureté de l'origine, la grandeur et l'héroïcité des traditions ainsi que la rectitude des principes qui la guident ; tandis que la contrée que la Providence lui a donnée en partage est une des plus fertiles de l'univers, et que des institutions politiques garantissent sagement la transquillité et la liberté, deux dons nécessaires au bonheur des sociétés généreuses et policées.

Je lève mon verre en l'honneur du Canada.

DISCOURS DE M LE DOCTEUR ARMAND BÉDARD

DE LYNN, MASSACHUSETTS,

EN PROPOSANT LE TOAST "A LA PROVINCE DE QUÉBEC"

Monsieur le Président,

Messieurs,

L'on ne peut pas définir le sentiment si délicat, si essentiellement inhérent à la nature humaine, qu'éveille l'idée de patrie, pas plus que l'on ne peut décrire les sensations du retour, après une absence de plusieurs années, surtout quand ces années, vécues sur un autre sol, ont été celles de la transition de la jeunesse à l'âge mûr.

A cette émotion indéfinissable s'ajoutent le charme du souvenir, l'évocation des jours d'heureuse insouciance et des effusions poétiques et celle des illusions si caressées, dont le départ devait assurer l'infaillible réalisation.

Et le retour sur la scène où se sont déroulés tous ces petits drames de la jeunesse, qui nous semblent pourtant à cette époque de la vie, si réels et parfois même, si poignants ; le retour, sur cette scène, à un âge, où il ne reste plus de toutes ces illusions, que l'ambition qui en est encore une, ou bien une saine et philosophique contemplation de l'existence, ce retour, dis-je, les fait revivre toutes en une minute fugitive, d'une très douce mélancolie.

Aussi, je n'essaierai pas de vous dire ce que j'ai éprouvé en revoyant les vieux murs crénelés de Québec, qui seuls, semblent avoir résisté à l'impitoyable métamorphose que le progrès moderne a fait subir à la vieille cité. Je l'aurais à peine reconnue, si son site incomparable n'en faisait pas, même pour ceux qui n'ont pas eu comme moi le grand honneur d'y naître, un coin de terre unique et inoubliable. Et depuis mon arrivée, je suis hanté du désir de revoir Québec en hiver, de me faire fouetter le sang de l'air glacial, âpre, mais tonifiant, que j'ai toujours regretté, de revoir enfin—c'est une obsession dont l'aveu me délivrera peut-être—de revoir ces énormes bancs de neige québecquois, dont on n'a pas d'idée ailleurs.

Le sort nous a fait naître, nous Canadiens-français, sur une terre qui est nôtre, en vertu des lois de la possession première, et dont aucune conquête ne pourrait nous déposséder, et tous, certes, compatriotes de la province de Québec, vous êtes ici chez vous.

Mais poussés par la perspective d'une vie plus facile, ou par celle de richesses, que la distance magnifiait considérablement, et peut-être aussi par cet esprit d'aventures, hérité de leurs rudes aïeux, colons et pionniers d'outre-mer, un grand nombre, autant et peut-être plus qu'il n'en reste ici, ont, depuis un demi-siècle, débordé sur le pays voisin, si bien qu'une chaîne ininterrompue de groupes canadiens-français, relie l'est à l'ouest du continent américain, et la province de Québec aux confins de l'Etat de New-York.

Ils sont là, comme tant d'autres en ce grand pays cosmopolite, luttant pour la vie, élaborant l'avenir de la race, à côté d'éléments que l'américanisme a vite fait d'englober, et comme vous en ce pays, restant toujours et partout français.

Et leur migration vers un pays contigu à la vieille province française qui fut leur berceau, migration dont l'histoire n'offre peut-être pas de parallèle, semble donner raison aux optimistes dont je suis, qui croient que la race française doit un jour jouer un rôle prépondérant sur le continent américain.

Ces Canadiens émigrés accomplissent inconsciemment l'œuvre providentielle, le grand rôle que l'Etre Suprême leur a assigné. Ils ne font qu'agrandir la patrie, reculer ses bornes, pour augmenter d'autant son prestige et son influence.

Quand l'on s'arrête à penser à ce mouvement, messieurs, quand l'on considère que dans la Nouvelle-Angleterre et l'Etat de New-York seulement, il y a au-delà d'un million de Canadiens-français ; qu'il y a des villes considérables où la majorité est canadienne, où l'on parle le français comme dans les rues de Québec, où le sentiment patriotique est d'une intensité extraordinaire. Quand l'on voit les autres éléments perdre en une ou deux générations leurs traits caractéristiques de race, et le nôtre se refuser toujours, comme ses ancêtres l'ont fait ici, à l'anglo-saxonisation, cet optimisme est de bon aloi, cette foi en l'avenir n'est plus l'utopie d'un visionnaire.

Des événements extraordinaires et très significatifs, messieurs, ont bouleversé le monde en ces dernières années ; et je ne crois pas froisser aucune susceptibilité, et une loyauté que je respecte, en posant en axiome général que : Il est des échecs moraux dont les nations, pas plus que les individus, ne se relèvent jamais, et que le déploiement d'un faste royal presqu'inouï ne saurait faire oublier ; et les guerres, quelle que soit la pensée qui ait présidé à leur déclaration, ont parfois des conséquences dont la postérité seule pourra juger la portée, mais que les esprits clairvoyants peuvent toujours supputer.

Ainsi, la guerre hispano-américaine a enlevé à l'un des vieux pouvoirs européens les derniers vestiges d'une grandeur qui, il y a trois siècles, n'avait pas d'égale, et les Etats-Unis, dont l'extension jusqu'ici ne s'était faite que par l'acquisition de territoires contigus, sont devenus d'emblée possesseurs, au loin, d'importantes colonies.

Cette nouvelle orientation de la politique américaine est une volte-face, un abandon complet des principes constitutionnels, qui limitaient formellement l'expansion du pays à ses confins naturels, et les Etats-Unis, qui jusqu'ici s'étaient contentés de rivaliser avec le monde sur le terrain du commerce, deviennent l'un des grands pouvoirs avec lequel les autres nations doivent maintenant compter.

Les Etats-Unis auront dorénavant leur mot à dire, devront être consultés, quand les grandes nations qui colonisent, projetteront d'habiles et savantes combinaisons pour s'accaparer de nouveaux territoires.

Notre pays d'adoption a des ressources extraordinaires, des richesses illimitées, une audace que la fortune favorise toujours, un bonheur presqu'insolent. Il est dans la période d'ascension, ascension rapide, brillante, que rien ne semble arrêter, et dont l'histoire n'offre pas d'équivalent.

Je n'ai pas l'intention de discuter ici la sagesse de cette expansion coloniale, l'on sait que les vues sont très partagées sur cette question ; mais ce qu'il faut bien admettre, ce que personne ne peut nier, c'est que, quels que soient les facteurs qui aient amené ce résultat, que ce soit la démonstration de leurs merveilleuses ressources en cette dernière guerre, ou que ce soit l'acquisition de ces nouveaux territoires, il est un fait acquis : les Etats-Unis se sont tout d'un coup accaparé l'une des places prépondérantes dans le concert des nations.

En somme, l'histoire ne fait que se répéter : Carthage, Athènes, Rome ont tour à tour perdu leur sceptre, et, si l'on ne peut at-

tribuer leur chute aux mêmes causes, il en est une qui leur est commune, l'abus de la puissance, la folie des grandeurs.

Et nous voilà donc, nous Canadiens-français des Etats-Unis, autrefois sujets du plus grand empire du monde, maintenant citoyens du pays qui semble appelé à recueillir cet héritage de grandeur et de puissance, pays anglo-saxon d'origine, commme le premier, mais maintenant d'un cosmopolitisme qui embrasse toutes les races du globe, et dont les éléments hétérogènes jouissent des mêmes prérogatives que les fils du sol.

Je n'ai peut-être pas qualité pour juger, messieurs ; il est d'ailleurs toujours présomptueux d'escompter l'avenir, mais il est permis de s'appuyer sur le passé et d'apprécier les conditions présentes.

L'on ne saurait trop le répéter, messieurs, nous Français d'Amérique, avons des droits inaliénables sur le sol d'Amérique ; ce sont des Français qui ont exploré, ouvert à la civilisation non seulement le Canada, mais tout l'ouest de ce continent. Et par une étrange inversion des choses, c'est le littoral de l'est, c'est cette Nouvelle-Angleterre, à peu près la seule partie du continent américain colonisée dès l'abord par des anglo-saxons, que les Canadiens ont choisie de préférence pour théâtre de leur toujours pacifique, mais toujours envahissante migration.

C'est là, sur cette terre qui, dans la pensée de ses premiers colons, devait être le château-fort du puritanisme anglais et de l'intolérance religieuse, que ces Français s'implantent et croissent, qu'ils adorent Dieu dans leur langue, sous les voûtes de temples catholiques. Ah ! comme ils doivent parfois tressaillir ces rigides puritains, si, de leurs froids mausolées, il leur est donné de contempler ce spectacle.

Et la chaîne va toujours se resserrant, le flot monte toujours, et si l'émigration de la province de Québec ne vient pas, comme autrefois, le grossir de son apport annuel, il n'a peut-être besoin en somme, d'aucun autre tributaire que notre merveilleuse natalité.

Et c'est un citoyen de cette grande république, autrefois sujet britannique, mais toujours et avant tout français, qui vous propose de boire à la vieille province française d'Amérique.

C'est un fils absent, mais non pas perdu, un fils qui a conservé la sainte religion du souvenir, un homme qui a l'illusion, en portant le front haut, en acceptant la lutte dans la sphère où il se meut, avec les éléments parmi lesquels il lui faut vivre, d'aider un peu au triomphe ultime de la collectivité canadienne-française. Ah ! messieurs, quand, emporté par l'enthousiaste imagination du rêveur, que le réalisme professionnel n'a pu tuer en moi, j'évoque le grand passé de notre petit peuple, son merveilleux développement au sein de l'oppression, ses profondes attaches à la noble race d'où il est sorti, j'entrevois en une vision lumineuse son brillant avenir, je vois avec une intuition qui me semble à moi prophétique, la vieille province de Québec devenue le centre d'une civilisation uniquement française.

Et de ce centre, je vois s'irradier d'innombrables groupements, toujours canadiens, toujours français ; je les vois se donner la main par-dessus la ligne imaginaire qui les sépare aujourd'hui ; je vois les liens se resserrer toujours, je les vois travailler ensemble, à l'œuvre de l'unification française sur ce continent, que vous, médecins de la province de Québec, avez eu l'heureuse inspiration de commencer.

Nous sommes les représentants en Amérique, d'une civilisation de quinze siècles, fait unique dans l'histoire, et si les conditions climatériques ont quelque peu modifié notre tempérament, elles n'ont certes pas modifié la race, car j'entendais, cet hiver, un philosophe français de réputation internationale le proclamer devant un auditoire anglo-saxon de Boston. Ce sont les traditions qui font les races, bien plus que le sang, et les traditions françaises, nous Canadiens-français les avons pieusement conservées.

Lentement élaborée. l'élite intellectuelle, sortie de ce petit peuple, s'appuyant sur cette jeune et vigoureuse démocratie, donnera avant longtemps expansion au génie de la race, de par le monde. Et cette plante d'outre-mer, transplantée sur ce sol vierge, rivalisera peut-être de beauté et de grandeur avec la tige-mère. Elle étend déjà ses ramifications bien au-delà des limites qu'on lui avait d'abord assignées, mais ses racines que baigne le majestueux St-Laurent sont profondes et vivaces, et elles fourniront de longtemps encore les sucs vivifiants aux rameaux qui ont traversé la ligne quarante-cinquième.

Oui, je bois à la vieille province française d'Amérique, à la grande nationalité dont elle fut le berceau et qui, partout où elle se trouve, fait revivre non seulement l'esprit et la langue, mais toutes les belles qualités chevaleresques de la race !

DISCOURS DE M. AMÉDÉE ROBITAILLE

EN RÉPONSE AU TOAST A LA PROVINCE DE QUÉBEC

Monsieur le Président,

Messieurs,

Permettez-moi tout d'abord de vous remercier pour l'honneur que vous voulez bien me faire, en m'invitant à répondre au toast " A la province de Québec ". Je regrette pour vous et pour moi, que le brillant orateur que vous avez entendu à votre première séance du congrès, n'ait pu se rendre à ce banquet. Il vous aurait donné une réponse bien plus éloquente et bien plus autorisée que la mienne.

Mais je crois que je serai l'interprète fidèle des sentiments de la province de Québec, en vous disant combien elle applaudit à l'organisation de votre association et au succès de votre congrès.

La province de Québec ne saurait trop apprécier en vous des citoyens qui consacrent leur vie au soulagement des souffrances physiques. Dans le médecin, elle possède le citoyen qui offre

la plus haute et la plus forte garantie de moralité, de dévouement et de science, et qui exerce une bien grande influence sur la société, par ses lumières, son dévouement, ses services. Partout où la douleur physique l'appelle, le médecin accourt. Pour lui, pas de repos, pas d'heures livrées à l'oisiveté. Plus que cela, ce sacrifice matériel ne satisfait pas son âme : il n'hésite pas à faire le sacrifice de sa vie, s'il lui est demandé.

Comme il est beau, le rôle du médecin, lorsque ces maladies mystérieuses, vrais fléaux du Ciel, tombent sur l'humanité ! Voyez-le, comme il se prodigue, comme il est infatigable et comme il est bien l'auxiliaire de cet apôtre de Dieu, le prêtre, de la noble religieuse, cet ange de consolation, qui luttent avec lui, eux pour fortifier et sauver l'âme, lui pour sauver le corps et vaincre le fléau !

L'un des vôtres, surnommé le Nestor de la médecine allemande, a donné la formule suivante de votre existence : “ Le médecin doit sacrifier non seulement son repos, son avantage personnel, les commodités et les agréments de la vie, mais encore sa santé et son existence, même au besoin, son honneur et sa réputation. ”

Oui, même sa réputation, ce patrimoine que tout homme d'honneur tient par-dessus tout à transmettre à ses enfants. Vous vous apercevez qu'il n'y a qu'un seul moyen de sauver le malade, mais ce moyen est douteux, que dis-je, il est dangereux, au point que l'enjeu en est la vie d'un homme. Si vous ne réussissez pas, le public ne manquera pas d'en rejeter la responsabilité sur vous. Eh bien ! dans cette alternative qui épouvante, vous n'hésitez pas, et, pour sauver la vie de votre semblable, vous risquez tout, vous risquez votre réputation, ne cherchant votre récompense que dans la satisfaction du devoir accompli.

Vous suivez à la lettre cette ligne de conduite que vous donne le célèbre médecin que je vous citais, il y a un instant :

" En général, ne songe jamais à toi, mais pense uniquement aux malades. La plus haute mission de l'homme, après celle du service des autels, est d'être prêtre du feu sacré de la vie, c'est-à-dire, d'être médecin. Crois-tu que, quand un jour tu paraîtras devant le trône de l'Eternelle Vérité; on te demandera d'après quel système tu as agi, si tu es resté fidèle à celui que tu avais embrassé ; si tu y as fait honneur ? Non, il te sera dit : Je t'avais confié, pour le bien de tes semblables, les forces merveilleuses déposées par moi dans la nature et dans ses produits ; à quoi les as-tu employées ? Est-ce au salut du genre humain, avec reconnaissance et adoration ; ou bien, est-ce au profit de ta réputation et de ta fortune ? Dans toutes tes études, dans toutes tes actions, as-tu eu en vue la vérité, le bien de tes frères ou ton intérêt personnel ? "

Messieurs, pour s'élever à ce haut degré de perfection exigé de vous, il vous faut rechercher votre appui plus haut et plus loin que sur cette terre. Il vous faut de profondes convictions religieuses pour entretenir toujours vivace ce feu sacré du dévouement déposé dans vos cœurs.

Il ne suffit pas à l'Etat d'admirer les sacrifices de ses citoyens, l'un de ses devoirs est de les aider, de leur donner protection, de faciliter l'accomplissement de leur mission. A cette fin, l'Etat fournit un moyen d'action coopérative. Le devoir de l'Etat est de plus, par de bonnes lois concernant l'hygiène, de donner aux autorités constituées un moyen puissant, préventif et défensif, pour combattre les maladies contagieuses.

Le Parlement provincial n'a pas hésité, l'année dernière, à inscrire dans ses statuts, une loi générale d'hygiène, loi comme toutes celles dictées par le *salus populi*, rigide et peut-être arbitraire, mais que tous les bons esprits acceptent, comprenant que le salut de tous mérite bien le sacrifice de certaines libertés.

J'estime que cette loi nous a été d'un précieux secours, lorsqu'il y a quelques mois à peine, nous avons été menacés de l'épidémie de la variole. Cette loi n'est peut-être pas parfaite, rien ne l'est ici-bas ; mais s'il y a lieu de perfectionner, vos bons conseils, dictés par l'expérience, recevront toujours le meilleur accueil

Messieurs, je ne puis terminer sans dire un mot des inoubliables fêtes auxquelles nous venons tous de prendre part. L'âme canadienne-française, plus que jamais, s'est affirmée, et dans cette grande démonstration nationale de lundi, où tout un peuple prosterné au pied de l'autel du Dieu vivant, auprès de la statue de Champlain, son fondateur, affirmait sa foi, sa fidélité à toutes les traditions, à toute la civilisation qu'il tient du catholicisme et de la vieille France, et dans cette fête de Laval, notre *Alma mater*, si belle, si gracieuse, portant sur son front la triple couronne de la vertu, de la science, du dévouement. Non, jamais nous n'oublierons ce que nos yeux ont vu, ce que nos oreilles ont entendu, ce que nos cœurs ont éprouvé. Et, pour couronnement à cette fête, vous posez les bases d'une association appelée à jeter un prestige nouveau sur notre nationalité canadienne-française.

La province de Québec vous en remercie. Elle sait que votre association va devenir une école d'émulation, que votre légitime ambition est de briller au premier rang. Et si—Dieu nous en garde—l'un de ces fléaux qui, de temps à autres, viennent visiter les peuples fondait sur nous, elle sait qu'elle verrait alors tous ses enfants d'origine française et d'origine anglaise ou irlandaise, lutter ensemble avec l'ardeur et la tenacité propres à leur race, sur ce champ de bataille de la charité et du dévouement.

RÉPONSE DE L'ÉCHEVIN TANGUAY, M. P.P.

AU TOAST " A LA CITÉ DE QUÉBEC "

Monsieur le Président,

Messieurs,

C'est pour moi un grand honneur d'être appelé à répondre dans une réunion comme celle-ci au toast porté à la cité de Québec. Ce serait bien le moment de faire assaut de courtoisie et de vous dire qu'en venant ici, tenir avec un succès éclatant, votre premier congrès, vous avez fait de nous vos débiteurs et que vous avez ajouté un fleuron à la couronne d'œuvres et de triomphes intellectuels dont s'enorgueillit la cité de Laval et de Champlain.

Vous voulez que je vous parle de la santé de Québec : mais, messieurs, vous renversez les rôles. Ce serait plutôt à moi de vous en demander des nouvelles, à vous qui, depuis trois jours, au nombre de trois cents montez ici la garde, empêchant d'entrer chez nous la maladie et la mort. Votre présence en si grand nombre est le plus éloquent témoignage rendu à l'état sanitaire de notre ville, quoi qu'en aient dit des malins, des myopes sans doute, qui ont parlé sans voir, d'au-delà de la ligne 45e. Il y a plus, messieurs : grâce à vous, nous voilà indemnes pour longtemps de toute maladie, car votre armée a mis tous les microbes en déroute.

J'avais, avant d'entrer, une bien vive préoccupation ; mais elle s'est envolée devant les regards de convoitise aimable que vous jetiez comme moi tout à l'heure sur ces mets succulents. Je m'étais figuré que nous venions ici faire la diète. Jugez combien grande a été ma surprise, en voyant avec quelle ardeur vous avez commencé l'attaque et complété l'assaut.

Evidemment, la médecine est en progrès. Aux pouvoirs redoutables que, si j'en crois Molière, vous confère le diplôme, qui

parle, dit-on, de *medicandi, d'occidendi,* et que sais-je, vous en avez ajouté un plus agréable, au palais surtout : celui de *prandendi impunè,* pouvoir de faire dîner impunément, à condition toutefois que l'on soit en la compagnie des membres de la docte faculté, comme cela arrive ce soir.

Si je commence par un badinage, n'allez pas croire, messieurs, que cela implique chez moi un manque de confiance ou de respect pour la noble science que vous représentez ; et bien mal venu serait celui qui refuserait de lui rendre hommage. Les fondateurs de notre pays n'ont pas manqué d'assurer à nos débuts la protection du médecin digne de son art par la science et par le dévouement ; de Robert Giffard à Michel Sarrasin et jusqu'à nos jours, une longue suite de médecins s'est formée aux grandes écoles médicales de la France, plus tard à celles de l'Angleterre et des Etats-Unis, plus récemment à celles de la France, encore, et leur science et leur talent n'ont cessé de trouver de dignes continuateurs.

C'est leur œuvre patiente et laborieuse que vous êtes venus consolider parmi nous dans ce congrès. Non contents d'entretenir et d'aviver le feu sacré, vous avez voulu allumer ici un flambeau puissant qui projettera au loin sa lumière, éclairera pour ainsi dire la route, pour permettre la concentration des études et des efforts dans un concert harmonieux. Ce flambeau, messieurs, vous songez à le transporter de ville en ville, afin de populariser votre œuvre et de conquérir des adhésions et des sympathies. Eh bien, soit ! Messieurs, allez, si vous le voulez bien, en 1904, en 1906, tenir vos congrès au loin.

Mais, en 1908, il faudra revenir à Québec, et je vous y invite, car il faudra vous joindre à nous pour célébrer le troisième centenaire de la fondation de notre ville. Ce jour-là, nous ferons l'apothéose de Champlain et de Laval, et pour cela nous convoquerons ici toutes les forces vives de la nation.

Permettez-moi de prendre avantage du fait que ce toast à Québec a été si chaleureusement proposé par un médecin éminent de Montréal, pour dire que nous ne sommes ni des envieux ni des jaloux ; nous voulons qu'une noble émulation règne entre les grandes cités dont le Canada s'honore. Dans cet âge des syndicats, des combinaisons à outrance, nous voulons, comme l'a dit récemment Son Honneur le maire Parent, "qu'elles forment entre elles une société en commandite illimitée qui s'appellera la "Québec, Montréal, Toronto, Ottawa, Halifax, Saint-Jean, Sydney, Winnipeg et Vancouver", et que, unissant leurs efforts dans une rivalité joyeuse et sans amertume, elles travaillent toutes ensemble à accroître notre richesse nationale. Car le jour où nous aurons développé dans toute leur ampleur les avantages de notre grande route commerciale du St-Laurent et les espérances de notre gigantesque réseau de chemins de fer, les ports actuels du Canada suffiront à peine à recueillir la moisson immense du commerce canadien.

Nous disons volontiers avec Horace, en le travestissant un peu : "Nos ancêtres québecquois durent aimer les camps, le son de la trompette et les combats détestés des mères." La paix nous a fait aimer les champs, dédaigner les couronnes frivoles que recueillent les vainqueurs dans les luttes des cirques et dans les amusements profanes. Nous n'avons peut-être pas assez dirigé nos efforts vers cette poursuite ardente et sans trêve qui pousse les hommes et les villes de notre temps à entasser dans leurs greniers d'abondance les trésors des Lybies modernes. Nous avons toujours eu une préférence marquée pour les choses de l'esprit, "pour la couronne de lierre qui orne le front des penseurs et des poètes".

Nous avons enfin trouvé un moyen de tout concilier. Nous laisserons s'élever, ou plutôt nous aiderons à bâtir autour de nous, mais dans la plaine et sur la rive même de notre beau Saint-Laurent et sur les bords de la rivière Saint-Charles, la ruche

des abeilles de l'industrie dont le travail fructueux nous assurera les douceurs de la médiocrité dorée chantée par le poète.

Aux choses de l'esprit, nous ouvrirons toutes grandes les portes de notre enceinte fortifiée et de notre citadelle, reliques du passé, mais auxquelles nous tenons, même dans cette ère qui ne connaît plus, chez nous, que les arts de la paix. Autour de notre Université nationale, nous rallierons tous ceux que consume l'ambition d'apprendre et de savoir, et qui, comme les aigles, aiment à se bâtir un nid tranquille sur les sommets inondés de lumière. Loin des bruits troublants, en face de nos vastes horizons, de nos paysages inspirateurs, et sous la brise caressante qui règne toujours sur les hauteurs, ils trouveront ici, avec le temps, une ville modèle, ornée de tous les perfectionnements du progrès moderne. Nous demanderons aux ressources de l'asphalte le moyen d'adoucir les pentes trop abruptes, d'aplanir nos rues, afin que les penseurs et les philosophes ne se heurtent pas à la pierre roulante du chemin, pendant que leurs regards seront absorbés dans la contemplation du ciel. Sur nos places s'élèveront des fontaines merveilleuses dessinées par des princes de l'art, des bibliothèques publiques dignes de ce nom, et d'autres monuments dressés par la reconnaissance et l'admiration nationales. Dans nos rues brilleront sur le marbre ou sur le bronze des inscriptions d'un style élégant, qui marqueront les sites fameux et les gestes de nos pères. Dans cette terre féconde, où poussent également les pins altiers, l'érable à nous si chère, les ormes et les chênes, nous tâcherons de faire revivre les géants de la forêt contemporaine de Jacques Cartier et de Champlain. Les Plaines d'Abraham et le Parc Victoria deviendront les jardins académiques de cette nouvelle Athènes. Et pendant que, sur ce nouveau promontoire de Sunium, image de l'ancien, les disciples modernes de Platon viendront chercher, dans la contemplation des beautés de notre nature, la solution des grands problèmes qui tourmentent encore l'humanité, les poètes au cœur léger, à l'humeur plus joyeuse,

trouveront non loin d'ici des cataractes puissantes, image agrandie des chutes de l'Arno et des cascades bouillantes de Tibur.

Nous laisserons en bas, dans la plaine, libre carrière à la musique bruyante des machines et des lourds marteaux, au cri strident de la locomotive et du bateau à vapeur, à toute la fiévreuse activité de la cité ouvrière, pour lui permettre de gagner beaucoup de cet or, instrument de luxe, il est vrai, pour le plus grand nombre, mais aussi indispensable pour fournir l'huile et entretenir la lampe dont s'éclairent et l'étudiant et le maître.

Aussi ne manquera-t-elle pas de faire une part généreuse de sa richesse pour maintenir et développer la ville intellectuelle bâtie sur les hauteurs, de telle sorte que nous puissions voir notre grande Université devenir à notre pays, que dis-je ? à l'Amérique française, ce qu'ont été, dans le Vieux-Monde, à l'Italie : Pise, Padoue et le Mont Cassin ; au monde germanique : Bonn, Inspruck, Vienne ; à l'Espagne : Cordoue, Séville et Salamanque ; à l'Angleterre : Eaton, Oxford et Cambridge ; à la France, notre mère, ou mieux, à tout l'univers : Paris, la grande, Paris, l'incomparable, où semblent battre pour ainsi dire, avec plus d'intensité qu'ailleurs, le pouls de la civilisation et le cœur du genre humain. "

RÉPONSE AU TOAST " A L'ASSOCIATION " PAR LE DR. M. D. BROCHU, PRÉSIDENT

L'enthousiasme avec lequel vous avez accueilli la santé qui vient d'être proposée nous est une nouvelle preuve que cette Association des médecins de langue française avait conquis d'avance toutes vos sympathies et vos plus ferventes adhésions.

Cette spontanéité, cette harmonie de sentiments, qui se manifestent avec tant d'éclat, parmi un nombre ausi considérable de médecins, venus de toutes les parties du continent, démon-

trent bien qu'une même communauté d'idées nous rassemble, que les mêmes aspirations animent tous les esprits et que tous les cœurs battent à l'unisson, dans cette belle fête toute patriotique et intellectuelle.

Les applaudissements chaleureux par lesquels vous avez souligné chacune des parties de l'éloquent discours que vous venez d'entendre, témoignent bien aussi de la manière habile dont l'orateur s'est acquitté de sa tâche.

Je serai l'écho des sentiments de tous mes collègues ici présents, en offrant à M. le Dr Prévost, dont tous reconnaissent le talent d'orateur et d'écrivain, nos remerciements les plus sincères pour les souhaits et les paroles bienveillantes qu'il nous a adressés et pour la généreuse appréciation qu'il a bien voulu faire du travail et des efforts que les promoteurs de cette association se sont imposés pour l'asseoir sur des bases solides et durables pour l'avenir.

J'ajouterai que nous sommes profondément touchés de voir les esprits les plus distingués, en dehors de notre profession, s'unir à nous pour nous témoigner, par leur présence et par leurs paroles, leurs sympathies les plus encourageantes et nous prêter ainsi leur plus haut appui moral.

C'est un devoir très agréable pour moi de reconnaître, en même temps, les services signalés qui nous ont été rendus dans cette délicate entreprise, par nos zélés collègues et amis du comité conjoint de la Société Médicale de Montréal, comme par les autres sociétés médicales de cette province qui, toutes, se sont fait un but particulier de promouvoir l'idée de ce grand ralliement, et d'aider au succès de ce congrès, qui en aura été la première sanction.

Je ne saurais accepter sans restriction, cependant, la part trop élogieuse que l'on veut bien m'accorder dans l'initiative de ce grand mouvement. Je ne puis guère m'attribuer d'autre rôle,

à la vérité, dans cette organisation, que celui d'avoir été le porte-drapeau d'une idée qui était déjà le partage de tous ceux de mes confrères qui ont le plus à cœur le prestige et l'avancement de notre profession. Mais, quels que soient le mérite et les responsabilités de celui qui accepte la charge de maintenir haut et ferme le drapeau autour duquel doivent se rallier tous les membres d'un même corps, lorsqu'il s'agit de promouvoir ou de défendre une noble cause, ce n'en est pas moins au drapeau que se rattache l'idée fondamentale qui fait converger toutes les volontés vers un même but ; c'est le drapeau qui fait naître le sentiment de la solidarité dans le devoir, qui inspire les grands dévouements, qui symbolise les traditions de tout un peuple et l'idée de patrie.

Et c'est ainsi que cette Association, que nous avons fondée pour être un foyer de concentration scientifique en même temps que d'idées françaises, tiendra lieu, pour ainsi dire, d'un drapeau pour tous les médecins de notre langue sur ce continent : c'est elle, en effet, qui fera converger tous les esprits vers le but de l'avancement et du progrès scientifique, qui fera naître le sentiment de la solidarité entre tous, qui inspirera les généreux labeurs et qui symbolisera, par ses organes, l'idée de la patrie canadienne et de nos traditions françaises en Amérique.

Que vous dirai-je, messieurs, des avantages d'une telle Association dont vous ne soyiez d'avance convaincus ?

L'Association, pour un corps professionnel surtout, n'est-ce pas une conception plus large de la vie intellectuelle ? N'est-ce pas le progrès de l'esprit scientifique, le stimulant des hautes études, des patientes recherches, pour atteindre les sommets les plus élevés de la science ? L'Association, donne aussi la satisfaction qui naît d'une œuvre à faire en commun, la joie de sentir en des jours comme ceux-ci, l'union intime des cœurs, des intelligences et des volontés, la conscience de notre force pour entreprendre les luttes de l'avenir, pour défendre nos privilèges et arriver à

la réalisation des rêves ambitieux que nous formons pour l'avenir d'une race qui nous est chère, parce qu'elle est la nôtre.

Et lorsque cette association se trouve basée non seulement sur la communauté des intérêts, sur les mêmes traditions et sur un même but dans l'activité intellectuelle, mais aussi, et surtout sur la communauté de langue, elle établit encore je ne sais quels liens plus étroits et plus intimes qui font que les cœurs et les âmes se touchent de plus près !

C'est, qu'en effet, comme l'a dit un brillant écrivain français, "parler la même langue, c'est nécessairement penser, c'est combiner, associer ses idées de la même manière, c'est sentir ensemble, c'est éprouver les mêmes choses et les mêmes impressions" ; et c'est là, sans doute, la raison du culte que tous les grands peuples ont professé pour leur littérature nationale. Mais, ce qui consacre le plus la valeur des œuvres littéraires et ce qui contribue le plus à en assurer la durée, ce n'est pas uniquement la beauté de la forme, la vérité du fond ; ce qui les immortalise surtout c'est ce qu'elles contiennent de plus conforme aux qualités les plus intérieures de l'âme nationale.

Il me semble que l'on pourrait dire avec vraisemblance qu'il en sera de même pour notre jeune Association, qui donne aujourd'hui l'exemple du plus beau ralliement intellectuel qui se soit encore accompli parmi la nationalité franco-américaine. On pourra peut-être juger en certains endroits qu'il lui manque encore beaucoup de perfectionnements dans la forme : peut-être même quelques-uns iront-ils jusqu'à mettre en doute la solidité du fond ; mais personne n'osera contester qu'elle ne soit entièrement conforme aux aspirations les plus intimes de tous les médecins franco-canadiens et qu'elle ne contienne quelque chose des qualités les plus intérieures de notre âme nationale. Et cette âme nationale n'est autre pour nous, descendants de la vieille France, que "l'âme française, cette communauté héréditaire d'idées et

de sentiments, comme on l'a si bien définie, qui a sa source dans les traditions et l'histoire communes et qui puise sa force dans le culte d'une même patrie d'origine." Et ce sera là précisément, pour notre Association, comme pour les œuvres littéraires—reflets de l'âme des peuples à travers les générations successives—ce qui contribuera le plus à en assurer la durée et l'avenir.

Et dans ces manifestations solennelles comme celles qui nous réunissent en ces jours patriotiques, dans les fêtes sociales dont elle sera l'objet, comme dans les banquets de la science où elle conviera périodiquement ses membres, nous sentirons toujours "l'âme nationale française" planant au-dessus de nous, et, de toutes les parties de l'Amérique du Nord, où se parle la langue de nos ancêtres, nous verrons accourir, comme aujourd'hui, des groupes nombreux de médecins de notre sang, restés toujours fidèles à l'idée française, quel que soit le drapeau qui les abrite, et gardant toujours allumé dans leurs cœurs la flamme du patriotisme unie à l'amour de la science.

Le but de notre Association est avant tout scientifique, il est vrai ; mais il est patriotique et national tout à la fois. Ce n'est pas trop dire que d'affirmer que, pour tous ceux qui occupent un rang distingué ou une situation prépondérante dans notre profession, qui leur permette de contribuer plus directement au progrès de la science et dont ils peuvent davantage faire bénéficier leurs confrères, ce but s'élève à la hauteur d'un devoir social et national.

Les médecins de langue française, tant du Canada que de la grande République voisine, disséminés, pour un bon nombre, au milieu de populations hétérogènes, ou vivant éloignés des grands centres, ne seront plus condamnés à vivre plus longtemps dans cet isolement ou dans cet esprit d'individualisme qui est aussi funeste à leur avancement et à la dignité professionnelle, que contraire au prestige et à l'influence sociale de notre profession.

Nous devons nourrir l'espoir que cette Association—si nous voulons continuer à lui apporter le concours généreux de nos labeurs intellectuels—sera comme un foyer de plus en plus lumineux qui fera rayonner la science médicale française sur toutes les parties de ce continent ; et nous devons caresser l'ambition qu'elle devienne dans l'avenir le centre vers lequel graviteront tous les groupes français de l'Amérique du Nord : depuis les rivages de la légendaire Acadie, où refleurit maintenant, jeune et vivace, l'arbre autrefois mutilé dans la profondeur même de ses racines, jusqu'aux bords du vieux Mississipi, qui s'éveilla un jour, pour la première fois, de sa longue torpeur à travers des siècles de barbarie, au son de voix toutes françaises, les voix de Marquette et de Jolliet, qui lui firent entendre, avec "notre doux parler français", le premier écho de la civilisation.

J'ai confiance, messieurs, en l'avenir de notre Association ; je ne saurais le répéter avec plus de conviction, car elle a conquis, dès son origine, l'assentiment général, et elle est née d'un besoin de ralliement et d'une communauté d'idées que le temps ne fera que rendre de plus en plus intimes, j'en ai le ferme espoir.

En remerciant de nouveau mon savant collègue d'avoir proposé cette santé en termes aussi bienveillants, je demanderai à tous d'unir leurs vœux et leurs souhaits à ceux qui ont été si heureusement exprimés pour le succès et la prospérité de cette nouvelle Association, pour que son rôle soit brillant et fructueux dans l'avenir.

Pour ma part, j'estimerai toujours comme le plus grand honneur d'avoir été choisi comme son premier président, et bien que je n'eusse pas, à la vérité, de titres valables pour mériter un tel honneur, je ne m'en considérerai que davantage lié, comme par une dette de reconnaissance, à faire prévaloir, dans la faible mesure de mes forces, ses intérêts dans l'avenir.

Je ne pourrai mieux faire que de répéter de nouveau ici, ce soir, ce que j'exprimais bien sincèrement en acceptant cete présidence : c'est que personne, plus que moi, n'aura à cœur le succès de cette Association, personne n'apportera plus de zèle et d'énergie pour assurer sa grandeur et son prestige et promouvoir son œuvre dans toute son étendue.

CINQUIEME PARTIE

REMINISCENCES.—FRÈRES.—AUXILIAIRES ET AMIS

CHAPITRE I

8 OCTOBRE 1896, UN VRAI DISCOURS DE SAINT-JEAN-BAPTISTE PRONONCÉ A REIMS, PAR SA GRANDEUR MGR BÉGIN, AUX FÊTES DU XIVe CENTENAIRE DU BAPTÊME DE CLOVIS, ROI DES FRANCS

Memento dierum antiquorum : interroga patrem et annuntiabit tibi, majores tuos et dicent tibi.

Souvenez-vous des anciens jours : interrogez vos pères, et ils vous diront ces choses ; consultez vos ancètres, et ils vous les raconteront. (Deut., 32, 7.)

Eminence, (1) Messeigneurs, (2) mes Frères,

L'histoire est un grand livre écrit tout à la fois par l'homme et Dieu, livre plein de doctrine, dont les graves enseignements sont également profitables aux individus et aux peuples. Et s'il importe qu'en tout temps ce livre reste ouvert à tous les regards pour dissiper, par les lumières du passé, les obscurités du

(1) Son Eminence le cardinal Langénieux, archevêque de Reims.
(2) Plusieurs archevêques et évêques.

présent et les incertitudes de l'avenir, c'est surtout aux époques des grandes réjouissances religieuses et nationales, c'est surtout dans un jubilé éminemment patriotique comme celui dont nous sommes en ce moment les heureux témoins, qu'il est utile et même nécessaire de puiser dans ce livre séculaire les leçons qu'il renferme.

L'histoire de l'Ancien Testament nous apprend que Dieu, voulant transmettre au monde, intact et pur, le culte de son nom et le dépôt sacré de la révélation, se choisit entre tous un peuple formé d'après l'esprit de sa loi et dépositaire des saines traditions religieuses. Ce peuple, d'où devait naître le désiré des nations et où prédomina la tribu de Juda, s'appela le peuple élu, le peuple privilégié, et malgré les mille vicissitudes de son existence civile et politique, malgré ses oublis, ses prévarications, ses infidélités, il occupe au sommet de l'histoire des temps anciens, une place à part, dans une immortelle auréole de gloire.

Ce que fut, mes Frères, sous la synagogue, le peuple juif, en particulier la forte race de Juda, un autre peuple l'a été, et avec non moins de gloire, dans l'Eglise de Jésus-Christ. C'est celui dont on a pu intituler l'histoire : *Gesta Dei per Francos.*

L'esprit ouvert aux nobles pensées et aux généreux desseins, se passionnant pour un dogme, un principe, une idée, aussi vaillant par l'épée que dévoué par le cœur, parlant une langue remarquable par l'harmonie et la clarté, établi dans une contrée extrêmement fertile, salubre, charmante, ce peuple élu des temps nouveaux, né du mélange de la sève germanique avec l'élément gallo-romain, et empruntant à cette union, d'un côté, le courage, l'amour de la liberté ; de l'autre, l'intelligence, la magnanimité, la grandeur, ce peuple, dis-je, mérite lui aussi une place à part dans le panthéon des nations. On disait jadis, pour désigner parmi les peuples l'exécuteur des hautes œuvres divines, la race d'Abraham, de Moïse, de David ; on peut dire aujourd'hui, dans le même sens, les fils de Clovis, de Charlemagne, de saint Louis.

Ce n'est pas, mes Frères, que Dieu, pour parfaire ses œuvres et réaliser ses conseils, ait besoin de la sagesse des hommes et de la puissance de leurs bras. Non, certes, car il s'appelle le Tout-Puissant. Mais puisqu'il lui a plu, dans sa bonté, d'associer à son gouvernement des causes ou agents intermédiaires qui en soient comme les instruments, comme les moyens d'action, rien d'étonnant qu'il choisisse à cet effet les individus ou les peuples les plus aptes à remplir ce noble rôle et qu'il s'en serve pour vivifier et régénérer le monde moral, comme il se sert des eaux vives de nos grands fleuves pour porter par toute la terre la richesse, la fécondité et la vie.

Mes frères, j'ai l'honneur d'être appelé à vous entretenir aujourd'hui de la France et de l'organisation de la société chrétienne dans ses rapports avec le peuple aux différentes époques de l'histoire.

C'a été une bien délicate pensée que celle qui a porté l'Eminentissime cardinal-archevêque de Reims, digne et vénéré successeur de saint Rémi et continuateur de son œuvre, à tourner les yeux vers le Canada pour y chercher un des panégyristes de vos grandeurs et de vos gloires, mais vous me permettrez de l'ajouter, c'est en même temps pour l'humble représentant de l'Eminentissime successeur (1) du Vénérable François de Montmorency-Laval un bien sensible plaisir que celui de se faire, en une circonstance aussi solennelle, l'interprète ému des sentiments de la Nouvelle-France auprès de cette ancienne France qui nous a donné la vie, et que nous, Canadiens-français, nous, ses fils reconnaissants, ne cessons d'admirer, de vénérer et d'aimer.

Je me propose, mes Frères, de retracer brièvement et à larges traits le grand rôle historique joué par la France dans la formation et l'organisation d'abord, puis ensuite dans le développement progressif de la société chrétienne. Heureux si je pouvais ne pas rester trop au-dessous d'une tâche dont l'objet, par ses proportions mêmes, eût dû interdire à ma parole la témérité d'en affronter les difficultés et la grandeur.

---

(1) Son Eminence le cardinal Taschereau.

I

Lorsque, d'étape en étape, on remonte le fleuve des siècles jusqu'aux premières sources de l'histoire des peuples modernes, lorsque, anneau par anneau, on reprend la chaîne des événements qui ont fait de la France chrétienne la Fille aînée de l'Eglise—le cœur de l'Eglise, suivant l'expression de Pie IX—son bras droit, et j'oserai dire, la plus forte puissance sociale après celle de l'Eglise elle-même, on s'arrête instinctivement à une date qui en marque les premières gloires, parce qu'elle rappelle la première et solennelle consécration de sa monarchie. Cette date mémorable, c'est le triomphe de la nièce de Gondebaud sur le fils de Childérie, de sainte Clothilde sur Clovis ; c'est le baptême de ce prince et de la nation franque ; c'est le triomphe de Dieu lui-même dans ce monde nouveau qui émerge des ruines de l'ancien. Le baptistère de Reims a été vraiment le berceau de la France, et, par la France, une source des plus fécondes de bien, de progrès solides dans la société chrétienne tout entière.

Et, lorsque je parle ici de société, j'entends une multitude d'hommes gouvernés par une force plus haute qu'elle ; j'entends l'union harmonieuse du pouvoir et de ses sujets ; la synthèse de l'autorité et de la liberté s'équilibrant pour le plus grand bien de tous ; le concours effectif de ces deux forces d'où naissent tous les vrais progrès et la véritable civilisation. Or, en se rapportant par la pensée au jour glorieux qui vit l'illustre chef de la monarchie franque, conduit par l'archevêque de Reims, se plonger lui et ses leudes, dans les ondes régénératrices du baptême, on assiste à la conclusion d'une alliance entre Dieu et les Francs, on assiste, par le fait même, à une prise de possession par l'Eglise, de la France et de la société entière, possession en vertu de laquelle la puissance religieuse, grâce surtout à l'influence française, pourra agir désormais sur tout l'organisme social, en façonner et en coordonner à sa guise les divers éléments, donner à l'autorité son prestige, sa rectitude, sa grandeur morale, à la liberté son élan, sa noblesse, ses plus hautes aspirations.

Ce n'était pas, mes Frères, une mince entreprise que celle de l'Eglise romaine, lorsque, au sortir des catacombes, où elle avait dû se cacher pendant trois siècles, elle résolut de conquérir non pas seulement les âmes, mais les peuples eux-mêmes, et de s'emparer de toutes les forces sociales pour les faire servir aux desseins de la Providence et au triomphe définitif de la vérité. Ce qu'il lui fallait avant tout gagner à sa cause c'était l'autorité, le pouvoir, cette puissance souveraine de laquelle dépend le sort des sociétés. Certes, ce ne fut pas sans un très sage et très admirable conseil de Dieu que, vers le temps même où l'empire romain allait s'affaiblissant, se dissolvant de toutes parts pour faire place aux royautés nouvelles déversées sur l'Europe par le flot envahissant de la barbarie, le catholicisme put bénir dans Clovis la fusion d'une des plus fortes races germaniques avec la population gallo-romaine et contracter avec les dynasties franques cette union séculaire qui a fait non seulement la gloire de la France, mais aussi le bonheur spirituel et temporel de toute la chrétienté.

A partir de cette date, en effet, nous voyons l'Eglise exercer en Europe une influence décisive et servir d'éducatrice aux royautés naissantes. Après avoir baptisé Clovis, elle consacre tous ses successeurs, elle couronne Charlemagne et semble s'asseoir elle-même en la personne de saint Louis sur le premier trône du monde. Le temps marche, les dynasties succèdent aux dynasties. Mais dans ce mouvement des siècles et des couronnes, Mérovingiens, Carlovingiens, Capétiens, tous désormais reconnaissent en l'Eglise de Rome la chaste épouse de Jésus-Christ dont ils doivent se montrer les fils respectueux et obéissants. Ce respect, cette obéissance, ils la lui témoignent de leur plein gré, soit en ouvrant à ses évêques la porte de leurs conseils et en les prenant pour arbitres dans les questions les plus épineuses, soit en défendant le Saint-Siège contre l'ambition des rois lombards et en consacrant de leur autorité le domaine temporel des Souverains Pontifes.

A la voix de l'Eglise, les princes chrétiens, sous le souffle d'un enthousiasme qui n'eut rien d'égal dans les temps anciens, n'hésitent pas, malgré les obstacles, à enrôler sous leurs étendards la fleur de leurs guerriers, ces nobles et preux chevaliers armés par la religion elle-même pour la défense des faibles, des pauvres, des opprimés, et à marcher, nouveaux apôtres, à la conquête du tombeau du Christ. C'est la France, mes Frères, qui vit surgir de son sol les premiers croisés ; c'est la France qui répondit la première au cri de "Dieu le veut" ; c'est la France dont la vaillante épée, mise au service de toutes les chevaleresques et saintes causes, jeta des éclairs victorieux sur tant de champs de bataille, de l'Asie et de l'Europe, et cette gloire, dont l'éclat incomparable illustrera à jamais les pages de son histoire, il est bon qu'en nos jours de luttes, de tristesses et de défaillances, les descendants de Godefroy de Bouillon la rappellent avec fierté aux disciples orgueilleux de Voltaire.

Si les dynasties franques, mes Frères, ont pu échapper à la loi d'absolutisme, sous laquelle tombent presque fatalement les pouvoirs sans contrôle, ce fut grâce aux doctrines de l'Eglise romaine et à son action bienfaisante sur l'esprit des rois. Non seulement cette société divinement constituée présente en elle-même le plus frappant exemple de la hiérarchie des pouvoirs, mais encore, par la bouche de ses docteurs les plus autorisés (1), elle enseigne que le système de gouvernement le mieux adapté aux besoins du peuple est celui de l'autorité suprême sagement tempérée par une participation plus ou moins grande de certaines classes populaires aux affaires de l'Etat, parce qu'il donne libre jeu au déploiement des meilleures énergies sociales. Ces principes de haute politique, joints à l'influence grandissante des évêques dans les conseils royaux et aux traditions nationales de liberté que les soldats de Mérovée avaient apportées avec eux de la Germanie, firent prévaloir sur le trône de France une méthode

(1) S. Th. 1a—2æ, q. CV, a. I.

administrative aussi étrangère à la tyrannie centralisatrice qu'aux faiblesses anarchiques d'un pouvoir mal réglé.

Du reste, par la nature même du système féodal, en vigueur en France au moyen-âge, les évêques, possesseurs de vastes domaines et ayant sous leur juridiction clercs, gens d'Eglise, pauvres, affranchis, colons, se trouvaient comme autant de souverains temporels et les lieutenants visibles de la Providence autour du roi qui ne pouvait ni négliger leurs avis, ni se soustraire à leur influence. Sous l'action combinée des faits et des idées, la liberté marche de pair avec l'organisation sociale, et le clergé et les nobles d'abord, puis le peuple lui-même, furent représentés dans les assemblées de la nation.

" Si l'on consulte, écrivait Chateaubriand, au milieu des ruines amoncelées par la révolution, si l'on consulte l'histoire de nos Etats-généraux, on verra que le clergé a toujours rempli ce beau rôle de modérateur. Il calmait, il adoucissait les esprits, il prévenait les résolutions extrêmes. L'Eglise avait seule de l'instruction et de l'expérience quand des barons hautains, et d'ignorantes communes ne connaissaient que les factions et une obéissance absolue ; elle seule, par l'habitude des synodes et des conciles, savait parler et délibérer ; elle seule avait de la dignité, lorsque tout en manquait autour d'elle. Nous la voyons tour à tour s'opposer aux excès du peuple, présenter de libres remontrances aux rois, et braver la colère des nobles. La supériorité de ses lumières, son génie conciliant, sa mission de paix, la nature même de ses intérêts, devaient lui donner en politique des idées généreuses qui manquaient aux deux autres ordres. Placée entre ceux-ci, elle avait tout à craindre des grands, et rien des communes dont elle devenait, par cette seule raison, le défenseur naturel. Aussi la voit-on, dans les moments de trouble, voter de préférence avec les dernières. La chose la plus vénérable qu'offraient nos anciens Etats-généraux était ce banc de vieux évêques qui, la mître en tête et la crosse à la main, plaidaient tour à

tour la cause du peuple contre les grands et celle du souverain contre les seigneurs factieux."

En travaillant à faire des rois francs et, en général, de tous les princes de l'Europe des soutiens de la religion et des bienfaiteurs de leurs sujets, l'Eglise, par là même, contribuait efficacement et dans une large mesure au vrai bonheur des peuples.

Toutefois, on aurait tort de circonscrire dans ces limites son action sur la société. Héritière de l'esprit du Christ, de sa charité, de sa bonté, mise en contact quotidien avec les pauvres et les humbles, elle fit passer directement dans les masses comme un souffle nouveau, un souffle d'apaisement, d'affranchissement, de relèvement matériel et moral qui fut l'esprit créateur et vivificateur de la société chrétienne.

Inutile, mes Frères, de vous rappeler les plaies hideuses qui rongeaient la société païenne, particulièrement la plaie de l'esclavage. Une epartie de l'humanité, déchue du rang où Dieu l'avait élevée, était tombée au niveau de la brute. L'esclave était la chose du maître. Or, l'Eglise, dès les premiers siècles, s'appliqua de tout son pouvoir à améliorer la condition de ces êtres malheureux, sans oublier toutefois de diriger avec prudence, modération et sagesse, ce grand mouvement libérateur et civilisateur. A l'esclavage succéda le servage, moins dur, moins humiliant pour la dignité humaine ; mais le servage lui-même n'était qu'un acheminement vers la pleine jouissance des droits civils et politiques de l'homme, et lorsque le monde parut suffisamment préparé à l'affranchissement total où tendaient les efforts de l'Eglise, sous l'impulsion de cet esprit de paix et de justice, surgirent de toutes parts les libertés communales et provinciales qui assuraient au peuple sa part légitime d'action dans la société.

Pour ne pas m'écarter de mon sujet, je me hâte, Mes Frères, d'ajouter que nulle part mieux qu'en France l'œuvre libératrice de l'Eglise fut comprise et menée à bien. Il y a, en effet,—car c'est justice de le proclamer,—il y a dans le caractère du peuple

français un riche fonds de dévouement, de générosité, de commisération pour tout ce qui souffre, et ce noble sentiment, cette sorte d'instinct national, issu tout à la fois de l'esprit du christianisme et des dispositions natives du tempérament français, n'a pas peu contribué, par son influence tantôt latente et tantôt manifeste, à faciliter et à accélérer par toute l'Europe et dans le monde entier l'affranchissement des classes populaires. Ce sont des princes français qui, les premiers, imitant les exemples des évêques souverains, donnèrent la liberté aux esclaves et aux serfs de leur domaine. C'est un moine français qui, entendant un jour, pendant son sommeil, cette parole de Jésus-Christ : " Lève-toi, Pierre, cours publier les tribulations de mon peuple ", se leva, en effet, et, le crucifix à la main, prêcha avec des accents tout vibrants d'émotion la première croisade de l'Europe contre l'Islamisme. C'est un évêque, un cardinal français qui, de nos jours, faisant écho aux revendications éloquentes et réitérées du successeur de saint Pierre, a sollicité par toute l'Europe cette autre levée d'armes anti-esclavagiste, dernière lutte des nations civilisées contre les restes de la barbarie expirante dans les déserts du continent noir.

Je n'en finirais plus, Mes Frères, s'il me fallait retracer tout ce qu'a fait l'Eglise, spécialement en France, par la Trève de Dieu et de toutes manières, pour l'adoucissement des mœurs, la formation des peuples, leur progrès religieux et social.

Liberté, paix et charité : ce sont là sans doute les éléments indispensables d'une société basée sur les principes chrétiens. Mais pour que cette société prospère et se développe dans le libre fonctionnement de ses institutions, il faut y ajouter le travail, non pas, certes, le travail servile, avili, qui pesait comme une honte sur le peuple païen, mais le travail relevé, ennobli, réhabilité, qui fait l'honneur de la civilisation chrétienne. Dans les sociétés anciennes, l'homme privé de toute initiative personnelle, travaillait par la crainte du fouet et pour les plaisirs de son maître. L'Eglise a restauré la notion du travail en assignant à la richesse une fin

supérieure qui est la charité, et aux labeurs du pauvre un double mobile qui en divinise la peine, le mérite et l'expiation. Travailler, pour l'esclave, n'était que souffrir ; pour le chrétien, c'est accomplir une loi sanctionnée par une récompense, non pas seulement la récompense des biens célestes, mais même la récompense des biens terrestres qui sont le produit naturel d'une activité sagement réglée par le dévouement, l'économie et le repos.

On ne saurait vraiment trop admirer l'élan imprimé par l'Eglise de France au mouvement économique des sociétés au moyen-âge, soit en relevant la dignité incomprise du travail, soit encore en déployant dans le peuple l'esprit d'association qui, réunissant tous les bras et toutes les volontés, a décuplé et centuplé les forces du travailleur. C'est de cet esprit que sont nées en France et dans la plupart des contrées de l'Europe les confréries et corporations ouvrières qui donnèrent à l'homme de peine une si grande puissance, et au travail, sous toutes les formes, un si rapide essor.

C'est—permettez-moi d'entrer ici dans quelques détails qui ne sont pas sans importance, surtout à notre époque où l'action bienfaisante de l'Eglise vis-à-vis du peuple dans le passé est quelquefois indignement méconnue—c'est l'Eglise "qui a fondé cette législation du travail qui garantissait à l'ouvrier l'assurance contre la maladie ou les accidents, la pension pour ses vieux jours, ou à sa veuve, s'il venait à mourir jeune encore, un salaire rémunérateur et un travail mesuré." (1) C'est elle qui, dominant autrefois la vie sociale, rendait le travail stable, loyal, réglementé, de manière à pouvoir observer les lois de l'Eglise, sanctifier le dimanche et satisfaire aux besoins légitimes du consommateur. Le principe chrétien sur lequel reposait l'organisation des métiers, était une protection pour l'apprenti, pour le compagnon, pour le maître, pour toute la famille professionnelle ; il faisait pratiquer aux corporations le bon exemple vis-à-vis de l'infé-

(1) L'abbé Pottier.

rieur, le respect de la femme et de l'enfant dans le travail, la discipline hiérarchique parmi les ouvriers, l'assistance à l'égard du prochain.

On a écrit—et avec raison—que les corporations industrielles doivent leur origine à l'organisation du travail dans les couvents. Ce qui est certain, c'est que les moines furent les pères véritables de l'agriculture et par l'enseignement et par l'exemple. "Le spectacle de plusieurs milliers de religieux, cultivant la terre, mina peu à peu ces préjugés barbares qui atachent le mépris à l'art qui nourrit les hommes. Le paysan apprit dans les monastères à retourner la glèbe et à fertiliser le sillon. Le baron commença à chercher dans son champ des trésors plus certains que ceux qu'il se procurait par les armes." (1)

En même temps que l'Eglise travaillait à améliorer le sort matériel du peuple, elle s'occupait également de relever sa condition morale et intellectuelle, en propageant les bienfaits de l'éducation et de l'instruction. Les évêques et le clergé eurent assurément une très large part, la plus large même, dans cette œuvre puissamment civilisatrice, mais ce sera aussi l'éternelle gloire de la France d'avoir vu à sa tête, dès l'aurore du moyen-âge, un Mécène chrétien, disons mieux, un autre Salomon, donnant aux sciences et aux lettres à tous les degrés la plus vigoureuse impulsion, encourageant les efforts des prêtres et des religieux, allant même jusqu'à visiter personnellement les écoles pour y activer le travail et récompenser le mérite. Charlemagne, mes Frères, suffirait à lui seul pour illustrer et immortaliser la monarchie franque.

Nous venons de voir quelle a été l'action de l'Eglise, et, sous l'action de l'Eglise, la coopération de la France dans la formation de la société chrétienne. Il me reste à faire voir ce qu'a été cette action salutaire dans le développement parfois lent et interrompu des forces sociales que le christianisme sut si bien, dès le principe, organiser et mettre en œuvre.

(1) Chateaubriand.

II

Les dynasties, mes Frères, comme tout ce qui est humain, sont sujettes aux défaillances et aux égarements. Tant que la monarchie française formée, élevée en quelque sorte sur les genoux de l'Eglise, lui demeura fidèle, s'inpirant de sa doctrine, et prenant conseil de ses représentants, elle garda avec son prestige ce sens de modération, de religion et de justice qui protège le pouvoir soit contre les écarts du radicalisme, soit contre les excès de l'absolutisme. Mais quand, par la main sacrilège de Philippe le Bel, elle eut souffleté le vicaire de Jésus-Christ, quand, tournant le dos à l'Eglise, elle entreprit de secouer ce qu'elle croyait être un joug humiliant, et ce qui n'était pourtant qu'une tutelle salutaire, on la vit peu à peu centraliser en ses mains toutes les forces, toutes les fonctions sociales, au détriment des libertés populaires. On la vit, en même temps, s'accorder à elle-même toutes les libertés et toutes les licences, et préparer le feu qui allait un jour donner naissance à un immense incendie et envelopper dans ses flammes religion et monarchie.

Mais, mes Frères, même quand le peuple hébreu, coupable d'infidélités, eut mérité le courroux divin, Dieu, en le châtiant, ne laissa pas de lui faire sentir les effets de sa Providence et de sa bonté. L'histoire de France, dans l'âge moderne, est remplie de ces exemples qui font reconnaître, à travers les erreurs et les prévarications de ses rois, cette nation privilégiée dans laquelle le ciel a placé ses espérances et sur laquelle il étend ses desseins de miséricorde. Paraissez ici, noble vierge, humble bergère de Vaucouleurs, vénérable Jeanne d'Arc, suscitée par des voix divines pour délivrer votre patrie, et dites à ce peuple assemblé pour applaudir aux gloires les plus pures de la France chrétienne, dites ce que le Dieu des armées a fait par vous en faveur d'un pays dont les annales s'identifient avec l'histoire de l'Eglise elle-même. Paraissez, à votre tour, Henri, illustre fondateur d'une dynastie plus illustre encore, et rendez témoignage à la foi invétérée de ce peuple de croyants qui ne voulut vous reconnaître

pour son roi qu'après avoir appris la glorieuse abjuration de vos erreurs et vous avoir vu saluer dans l'Eglise romaine la mère et la reine des rois et des peuples.

Lorsque, mes Frères, tout en Europe cédait devant l'orgueil triomphant de Luther et de Calvin, lorsque des nations entières faiblissaient, apostasiaient, et que le flot troublé de l'erreur protestante menaçait à tout moment d'envahir le beau pays de France, cette religieuse contrée, nonobstant ses défections partielles, sut trouver en elle-même assez de force et assez de ressources pour opposer au mal une digue infranchissable. Comment expliquer, mes Frères, cette stabilité, cette fermeté inébranlable de la France dans la foi catholique ? Ah ! c'est que le christianisme, planté de bonne heure dans les Gaules, arrosé, fécondé par le sang des premiers martyrs et par les soins unis des évêques et des rois francs, y avait jeté de bien profondes racines ; c'est que s'épanouissant sur un tronc vigoureux, il pouvait pendant longtemps tenir tête à l'orage. Et, en effet, quelle force d'esprit chrétien, quelle vitalité dans cette société française, dans cette *très noble nation française*, comme l'appelle Léon XIII, qui fut et demeure encore comme le centre d'action, le foyer de l'Europe et du monde.

Je ne parlerai pas du mouvement intellectuel et littéraire à la tête duquel la France, de concert avec l'Italie, n'a cessé de marcher ; ce sujet m'entraînerait trop loin. Qu'il me suffise de rappeler que Paris a eu l'honneur de voir naître dans ses murs la première université catholique du moyen-âge, université illustrée par les Bonaventure et les Thomas d'Aquin et qui attirait au pied de ses chaires la jeunesse de tous les pays.

Parallèlement au mouvement des sciences et des lettres, dont le siècle de Louis XIV fut la plus brillante manifestation, s'est développé en France, dans une proportion que nul autre pays ne saurait surpasser, le mouvement incomparable des œuvres de

bienfaisance et de charité. Qui comptera, mes Frères, les œuvres de ce genre écloses sur le sol de France depuis saint Vincent de Paul ? Vincent de Paul ! Ah ! voilà un nom qui symbolise le dévouement à son degré le plus élevé, l'abnégation, le don de soi sous toutes ses formes les plus sublimes, un nom qui signifie amour des pauvres, des vieillards, des infirmes, protection des enfants, soulagement de tous les malheureux, et ce nom, disons-le bien haut, à la face du ciel et de la terre, c'est un nom catholique et c'est un nom français. L'humble fondateur des Sœurs de Charité de Saint-Lazare, le grand organisateur de l'aumône et du dévouement, a fait plus pour le bien réel de l'humanité, pour la paix, le progrès et le vrai bonheur social que tous les théoriciens et les philanthropes des cinq continents.

Poursuivons, mes Frères, cet inventaire glorieux. N'est-ce pas la France qui a réchauffé le monde des âmes par cette pure et brûlante dévotion du Sacré-Cœur de Jésus, née dans l'humble monastère de Paray-le-Monial ? Oui, c'est en France, je dirai plus, c'est à la France, dans la personne de la Bienheureuse Marguerite-Marie, qu'est apparu Notre-Seigneur pour lui manifester, dans trois grandes révélations successives, le mystère de son amour.

Et deux siècles plus tard, qu'avons-nous vu ? En France, et à la France, dans la personne de Bernadette, est apparue à son tour l'auguste Reine des Anges et des hommes, la Vierge Immaculée, la mère du Dieu de Clothilde, de Clovis et de saint Louis. Cette coïncidence n'a-t-elle pas sa signification ? Pour moi, elle est une preuve que le cœur de la France, le cœur de la vraie France catholique tient par des fibres intimes au cœur même de Dieu.

Avec un tel caractère de bonté généreuse, de foi pure, d'ardent et religieux patriotisme, est-il étonnant, mes Frères, que la nation franeçaise ait été dans le monde l'un des premiers porte-flambeaux de la civilisation chrétienne ? Est-il étonnant qu'elle ait porté si haut et si loin, par la conquête du sol et des âmes, le nom de Jésus-Christ et la gloire de son culte ? Et n'est-ce pas

avec infiniment de raison qu'on l'a appelée la nation apôtre, *le soldat de Dieu ?*

Loin de moi, mes Frères, la pensée de chercher à amoindrir à votre profit le mérite respectif des autres nations chrétiennes ; mais, dans une circonstance comme celle-ci, il est des choses qu'on ne peut passer sous silence. Je ne puis oublier, je ne puis taire que dans la grande armée des soldats du Christ, enrôlés sous l'étendard de la croix pour aller évangéliser les peuples hérétiques ou infidèles, votre patrie brille au premier rang ; que si l'Espagne a eu saint Ignace et saint François-Xavier, la France peut montrer avec fierté saint François Régis et saint François de Sales, et une foule d'autres. Je ne puis oublier que, depuis plus de deux siècles, il existe à Paris un séminaire des Missions-Etrangères, qui a donné naissance à notre séminaire de Québec—établissement admirable par le zèle et le dévoueent, véritable pépinière d'apôtres, d'où partent, chaque année, pour les contrées les plus lointaines, de nouvelles recrues d'âmes généreuses, n'ayant qu'une pensée, qu'un désir : faire aimer Jésus-Christ, l'Eglise et la France.

Il y a deux manières d'être apôtre : l'une par l'Evangile et la croix ; l'autre par l'épée et la charrue, lorsqu'elles sont mises au service de l'Eglise. Et si la France, en exerçant le premier apostolat, a conquis une place si distinguée parmi les nations catholiques, que dirai-je du second ? Ah ! ici, mes Frères, je n'ai qu'à laisser parler mon cœur, mon cœur de chrétien et d'évêque, mon cœur de Canadien-français. Nous, enfants de la Nouvelle-France, malgré les vicissitudes, les péripéties de toutes sortes de notre existence politique et nationale, nous tenons encore à la vieille France par trop de liens, par trop de souvnirs, par trop de traditions, pour n'être pas heureux, dans un anniversaire aussi mémorable, de mêler notre faible voix à la voix des panégyristes d'un si grand pays, et de redire à notre ancienne mère-patrie toute l'estime et toute l'affection que nous lui consrvons.

De toutes les entreprises coloniales de la France, les plus belles et, sans contredit, les plus importantes, sont celles qui se sont

faites dans l'Amérique du Nord. Quelle ne serait pas aujourd'hui, mes Frères, l'influence de la race française sur le continent américain, si le vent de la fortune n'avait emporté loin de nous, loin des rives du Saint-Laurent et du Mississipi, avec nos regrets les plus amers, le noble drapeau fleurdelisé. Néanmoins, malgré la force contraire des événements qui ont arraché à la France ses plus brillantes colonies, je puis témoigner que ses enfants lui sont demeurés fidèles, fidèles à sa langue, fidèles à sa religion, fidèles aux traditions de loyauté et d'honneur qu'elle nous a léguées en se retirant. J'oserai même dire que notre histoire—je parle du Canada-français—est en miniature l'histoire de la France chrétienne. Et, en cela, je ne fais pas principalement notre éloge ; je fais surtout l'éloge de vos pères qui furent aussi les nôtres ; l'éloge des Cartier et des Champlain, qui, avant d'être des découvreurs et des fondateurs de villes, étaient des chrétiens fervents et zélés ; l'éloge des nobles dames, la vénérable Mère Marie de l'Incarnation et Madame de la Peltrie, qui, sous une frêle enveloppe, portaient des cœurs d'héroïnes et d'apôtres ; l'éloge des Montmorency-Laval et des Frontenac, aussi grands par la force d'âme que par le génie ; l'éloge des Brébeuf et des Lallemant, dont le sang, mêlé aux sueurs de tant d'autres missionnaires, fut pour le Canada une sève puissante et féconde. De ce même baptistère de Reims, où jadis la France naissante puisa avec la foi sa vie et sa grandeur, s'est échappé une vertu qui a traversé les siècles, et qui est venue imprimer au front de notre jeune nationalité, par la main de nos premiers pasteurs, le baptême de ses croyances et de ses espérances. Grâce à cette vertu d'en haut, confiants en Dieu et en notre avenir, nous avons grandi dans les épreuves ; nous avons été, comme la France elle-même, l'objet des prédilections de la Providence divine. Nous avons changé de maîtres sans changer de religion, sans changer de langue, sans changer d'esprit national. L'union du peuple canadien à son clergé toujours si pieux et si dévoué, la prudence et la fermeté de nos évêques, ont été notre salut et ont fini par triompher de nos vainqueurs ; nous avons conquis une à une les inappré-

ciables libertés religieuses et civiles dont nous jouissons, et qui font de notre Canada l'une des contrées les plus libres de la terre; et après deux siècles et demi de guerres, de malheurs, de transformations politiques et sociales, nous sommes en Amérique plus de deux millions pour dire aujourd'hui à la France d'Europe que là-bas, de l'autre côté de l'Atlantique, vit une autre France, unie à vous d'esprit et de cœur, fière de toutes vos gloires, heureuse de tous vos triomphes.

Je termine, j'ai été trop long.

La tâche qu'on m'a fait l'honneur de me confier, consistait, mes Frères, à vous montrer, dans la mesure de mes forces, quelle noble et importante mission est échue à la France dans l'œuvre de la formation, de l'organisation et du développement de la société chrétienne. Nous avons eu le bonheur de le constater : la fille aînée de l'Eglise s'est montrée à la hauteur d'un rôle si élevé; et quoique—il faut l'avouer—l'histoire des temps modernes nous offre plus d'une page singulièrement assombrie par des événements en opposition directe avec ses traditions religieuses et sociales, cependant l'on a vu, après de tels malheurs, la nation française se ressouvenir de sa gloire passée et voler, comme jadis, à la défense du chef de l'Eglise. On l'a vue, à l'intérieur, organiser le travail sur des bases chrétiennes : votre contrée remoise en offre de nombreux et frappants exemples ; on l'a vue multiplier les associations pieuses, les sociétés de bienfaisance, reprendre le grand mouvement de charité suscité par saint Vincent de Paul, et étonner le monde par l'héroïsme ingénieux de ses enfants. On l'a vue encore, dans le domaine de la politique, opposer aux menées des sectes la croisade vigoureuse des plus fameux publicistes ; dans le domaine de la science, prouver par l'exemple des Cauchy et des Pasteur que la foi, loin d'éteindre le flambeau de l'intelligence, ne peut qu'en activer la flamme et lui donner un plus vif éclat.

Oui, mes Frères, la France, malgré les ravages que l'impiété y a faits, est demeurée la terre classique du catholicisme, de la charité, du dévouement à l'Eglise. Aussi dans la grande œuvre

de la restauration sociale dont notre âge sera, nous l'espérons, l'heureux témoin, votre place à vous fils glorieux de Clovis et de Charlemagne, votre place est toute indiquée d'avance. C'est par vos pères qu'a été formée, civilisée, christianisée la société européenne ; c'est par vous que cette société, après les violents assauts qui en ont ruiné le faîte et ébranlé les bases, doit être reconstituée selon tous les principes de droit religieux et de morale sociale qui, seuls, peuvent assurer aux nations la stabilité et la paix. L'Eglise attend de vous ce secours humain que vous lui avez si généreusement octroyé dans le passé. L'Europe est dans l'attente et tient les yeux fixés sur vous, incapable de se soustraire à l'influence dont vous jouissez dans la défense du bien, du juste et du vrai.

Souvenez-vous des anciens jours ; interrogez vos pères ; ils vous diront comment ils ont été associés à toutes les gloires de l'Eglise; ils vous raconteront, avec le grand Pape qui occupe si glorieusement le trône de saint Pierre, comment Dieu, pendant quatorze siècles, ne vous a refusé ni les gloires de la guerre, ni la splendeur des arts, ni l'éclat de la renommée, ni la majesté du pouvoir. Tant de bienfaits divins méritent une manifestation pratique de votre reconnaissance ; c'est par vos actes que vous devez la témoigner à la face du ciel et de la terre.

Exercez donc votre suprématie ; exercez ce triple empire de l'idée chrétienne, du dévouement chrétien, du travail chrétien, pour renouveler la face du monde, et, dans le concert d'éloges que feront entendre les peuples reconnaissants, le Canada-français sera le premier à bénir, admirer et applaudir l'illustre nation française qui lui est particulièrement chère, puisqu'il en a reçu la langue, l'esprit et la vie.

Avec Léon XIII, qui vous aime d'un amour si paternel, prions le Dieu Tout-Puissant qu'il donne à la France d'être une nation sainte, immuablement fidèle à son génie, à ses chrétiennes desti-

nées ; que la foi de ses aïeux,—une foi pleine, active, militante, —grandisse dans ce noble peuple ; que tous les fils de la patrie française se rallient pour lutter ensemble contre les périls qui les menacent et que le cri de la loi salique s'échappe de leur poitrine plus puissant que jamais : Vive le Christ qui aime les Francs ! Amen.

CHAPITRE II.

1880. I.—MANIFESTE DE LA SOCIÉTÉ ST-JEAN-BAPTISTE DE QUÉBEC II.—PROGRAMME QUI A SERVI DE BASE A LA CONVENTION. III.—PROJETS DE FÉDÉRATION DE TOUTES LES SOCIÉTÉS SAINT-JEAN-BAPTISTE (1)

I

"La Société Saint-Jean-Baptiste de Québec se prépare à célébrer notre fête nationale, le 24 juin prochain, avec une splendeur inaccoutumée. Cédant au désir exprimé par un grand nombre de ses membres les plus dévoués, elle entreprend de réaliser cette année un projet qui, depuis longtemps, fait le sujet de nos entretiens : celui de réunir à Québec une Convention de toutes les sociétés nationales canadiennes-françaises, répandues non seulement dans la province de Québec, et toute la Puissance du Canada, mais jusque dans les parties les plus reculées des Etats-Unis.

"Le comité de régie de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec croit devoir attirer l'attention de tous nos concitoyens d'origine française sur l'importance et la nécessité d'une pareille démonstration, et sur les considérations élevées qui doivent nous engager à travailler pour la faire réussir.

"Rappelons d'abord l'origine de notre Société, et le but de ses fondateurs.

"C'était en 1834, au plus fort de la lutte que soutenaient nos pères pour conquérir les bienfaits du gouvernement responsable et notre part légitime d'influence dans la politique, la distribution

(1) Ce manifeste et ce programme sont l'œuvre de M. H.-J.-J.-B. Chouinard

des deniers publics et des emplois, lutte qui devait se terminer par les événements de 1837-1838. Jamais nous n'avions eu autant besoin d'union et de concorde, et jamais non plus nous n'avions été dans une nécessité aussi impérieuse de montrer que nous avions pour nous le droit et le nombre. C'est à ce moment critique de notre histoire que nos compatriotes, s'inspirant des souvenirs de la domination française et des traditions joyeuses de la Saint-Jean, autrefois chômée par nos aïeux, d'un commun accord choisirent saint Jean-Baptiste pour patron, et célébrèrent pour la première fois à Montréal, le 24 juin 1834, la fête de saint Jean-Baptiste. De ce jour, on peut dire que saint Jean-Baptiste a été publiquement reconnu comme le patron de notre nationalité, et de ce jour aussi date la fondation de notre Société nationale.

" Unir entre eux tous les Canadiens-français, afin de leur donner la force nécessaire pour défendre et promouvoir leurs intérêts les plus chers, telle a été la pensée patriotique qui a déterminé l'établissement de la Société Saint-Jean-Baptiste, à Montréal en 1834, à Québec en 1842, et enfin partout où elle s'est implantée depuis.

" Pour s'en convaincre, il suffit de lire le deuxième article des constitutions de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec.

" Le but de la Société Saint-Jean-Baptiste est, au moyen d'une " organisation régulière et permanente :

" D'unir entre eux les Canadiens de tous les rangs ;

" De les faire se fréquenter, se mieux connaître, et par là s'en- " tr'estimer de plus en plus ;

" De promouvoir, par toutes les voies légales et légitimes, les " intérêts nationaux, scientifiques, industriels et sociaux de la " masse de la population du pays en général et de cette ville en " particulier.....

" D'engager, enfin, ceux qui en feront partie à pratiquer mu- " tuellement tout ce que la confraternité, la philanthropie et " l'honneur national prescrivant aux enfants d'une même patrie."

Comme on le voit, le plan des fondateurs de la Société Saint-Jean-Baptiste, si simple qu'il paraisse, est susceptible de magnifiques développements ; aussi, sans jamais cesser d'être pour tous nos compatriotes un point de ralliement, notre Société a-t-elle exercé son influence et son activité sous les formes et dans les sphères les plus différentes. Mais presque toujours elle a tenu à honneur de manifester chaque année son existence et sa vitalité en célébrant, le 24 juin, la fête de son glorieux patron, par des démonstrations plus ou moins enthousiastes, mais qui n'ont jamais manqué d'avoir du retentissement. Comme toutes les institutions humaines, la Société Saint-Jean-Baptiste a eu ses jours heureux et ses jours mauvais ; mais elle a triomphé des difficultés et des obstacles, et ceux qui lui ont été fidèles dans ses épreuves comme dans ses plus beaux triomphes, ont noblement prouvé l'utilité de sa mission. Non ! la Société St-Jean-Baptiste n'a pas été une œuvre éphémère inspirée par les événements de la veille pour parer aux éventualités du lendemain.

" Rien de tel n'entrait dans la pensée des fondateurs de cette patriotique association. Au contraire, ils ont assis leur œuvre sur des bases larges et solides ; et si loin que l'on regarde dans l'avenir, on ne voit pas que leurs successeurs puissent de sitôt réaliser en entier les plans de leurs devanciers. En travaillant à atteindre le but proposé, ils n'auront jamais à se plaindre de ce que les œuvres à accomplir n'offrent par des éléments suffisants à leur activité et à leur zèle.

" Et quel meilleur argument pourrions-nous apporter au soutien de notre thèse que cet élan irrésistible avec lequel notre peuple tout entier s'est rangé sous les bannières de la Société Saint-Jean-Baptiste, partout où elles ont été arborées ? Dès son origine, notre Société s'est, pour ainsi dire, emparée des masses et elle a gardé chez elles une popularité que rien n'a pu entamer. Si parfois elle a rencontré de l'indifférence quelque part, elle a

toujours eu pour partisan dévoué le peuple : ce fidèle gardien de la langue et des traditions, qui se conservent et se transmettent mieux qu'ailleurs autour des plus humbles foyers.

" C'est pour cela que la fête du 24 juin est devenue, dans l'esprit de notre population, une des solennités qui font époque et que l'on se fait un plaisir, un devoir, un honneur de célébrer. Partout où il s'est trouvé un groupe de Canadiens-français un peu considérable, presque toujours on a vu la formation d'une Société Saint-Jean-Baptiste sur le modèle de la nôtre, et le 24 juin chômé comme une fête nationale.

" Mais il ne faut pas confondre l'œuvre propre de la Société Saint-Jean-Baptiste, avec la célébration annuelle du 24 juin, qui se fait sous ses auspices, et qui n'est que la manifestation extérieure de son existence. Le but que poursuit la Société Saint-Jean-Baptiste ne consiste pas seulement à faire parader dans les rues, avec plus ou moins de pompe, des foules immenses qui se forment en procession, et, au son de joyeuses fanfares, étendards et bannières déployés, se livrent à des démonstrations bruyantes de leur patriotisme uniquement pour satisfaire leur vanité personnelle, ou leur orgueil national. Pour les vrais patriotes, cette fête a une toute autre signification.

" Ce jour-là, un peuple entier vient, à la face du soleil, affirmer son existence, et déclarer qu'il veut garder son autonomie, sans jamais permettre que le contact des races qui l'entourent lui enlève rien de son cachet national et de son caractère. Ce jour-là un peuple entier oublie ses querelles de famille, les divergences d'opinion, pour n'avoir plus qu'un cœur et qu'une âme devant l'image adorée de la patrie. Ce jour-là, enfin, tous ensemble, nous Canadiens-français, nous consacrons quelques heures à faire revivre le pasé, pour y puiser des leçons de patience et de force pour le présent et des espérances pour l'avenir. Au milieu des pompes triomphales et des divertissements populaires de cette journée, nous aimons à parler de nos aïeux, de leur vaillance tant

de fois éprouvée sur les champs de bataille, de l'indomptable persévérance avec laquelle ils nous ont conquis le libre exercice de notre religion, l'usage de notre langue et le droit de rester français.

" Nous aimons à nous représenter les souffrances et le courage des premiers colons, leurs craintes continuelles des incursions des sauvages, des desseins hostiles de la Nouvelle-Angleterre, le dévouement des saintes héroïnes, qui ont été et sont encore les premières institutrices de la Nouvelle-France, les exploits des découvreurs et des coureurs des bois, allant planter le drapeau de la France jusqu'aux extrémités de ce vaste continent, y rencontrant partout nos missionnaires qui les avaient devancés pour porter les lumières de l'Evangile. Nous rappelons avec orgueil ces défenseurs intrépides qui ont déployé, dans des luttes non sanglantes mais non moins difficiles, pour la conquête de nos droits, la même intelligence, le même talent dont nos pères avaient fait preuve sur les champs de bataille, et ces hardis défricheurs qui, aujourd'hui comme autrefois, agrandissent notre héritage en faisant de tous côtés reculer la forêt vierge.

" Ainsi comprise, la Saint-Jean-Baptiste c'est la fête de la patrie qui nous rassemble tous aux pieds de ses autels, comme un joyeux anniversaire réunit autour d'un même foyer les enfants d'une même famille. Tous y sont invités, tous sont appelés confondre leurs rangs pressés autour de drapeaux et de bannières qui servent de points de ralliement aux pauvres comme aux riches, aux ouvriers et aux artisans comme aux savants et aux hommes d'état.

" En résumé, unir entre eux les Canadiens-français de tous rangs ; prêter main-forte à tout ce qui peut contribuer au développement matériel, intellectuel et moral de la nation ; conserver parmi nous le culte du passé et l'amour de notre belle langue ; rappeler souvent au peuple les événements dramatiques

de notre histoire et graver profondément dans sa mémoire les noms des grands citoyens qui ont aimé et servi la patrie : voilà la mission que la Société Saint-Jean-Baptiste s'est donnée parmi nous.

“Les considérations générales que nous venons de faire nous paraissent suffisantes pour démontrer l'importance et l'utilité de son œuvre au point de vue religieux et national. Mais ne pourrions-nous pas ajouter que dans la position exceptionnelle où nous sommes placés, perdus, pour ainsi dire, au milieu de populations différentes de la nôtre, par le sang, la langue, les croyances religieuses et à qui le flot sans cesse renaissant de l'émigration européenne apporte chaque jour des forces nouvelles—nous avons besoin de déployer plus de vigilance et plus d'activité pour garder intactes nos institutions, notre langue et nos lois ?

“Pour toutes ces raisons, l'œuvre de la Société Saint-Jean-Baptiste s'impose à l'attention de tous les hommes sérieux qui sont sincèrement dévoués à la cause de notre nationalité. Aussi l'un des écrivains les plus sympathiques à notre race, M. Rameau, n'a-t-il pas craint de dire que la Société Saint-Jean-Baptiste poursuit une œuvre éminemment utile. Non content de lui prodiguer ses éloges, dès 1859, il exprimait l'espoir qu'un même lien unit un jour tous les groupes canadiens-français, dispersés sur le continent américain, et les rassemblât de temps à autre pour célébrer notre fête nationale. Ce rêve d'un de nos plus fidèles amis s'est en partie réalisé, le 24 juin 1874, qui vit réunis à Montréal des délégués venus de toutes les parties de la province de Québec et des Etats de la Nouvelle-Angleterre. Après avoir célébré la fête nationale avec une splendeur inouïe, après avoir délibéré ensemble dans une convention où furent discutées des questions d'une haute importance pour notre nationalité, au moment de se séparer, ils exprimèrent le désir de se revoir bientôt pour célébrer encore ensemble la Saint-Jean-Baptiste sur les bords du Saint-Laurent.

“ Ce que nos amis de Montréal ont fait avec honneur et avec éclat pour le nom canadien-français, en 1874, nous avons entrepris de le faire, à Québec, le 24 juin prochain (1880).

“ Nous n'avons pas ici à démontrer combien ces conventions nationales nous sont avantageuses : leur importance et leur utilité n'échappent à personne. Qu'il nous suffise de dire qu'elles rencontrent parfaitement les vues des fondateurs de la Sociiété Saint-Jean-Baptiste. Rien, en effet, ne peut contribuer davantage à unir entre eux tous les Canadiens-français. Et quel agent pourrait mieux que ces grandes assises de la nation, et avec une puissance plus irrésistible, promouvoir les intérêts les plus chers de notre nationalité ? On ne saurait trop le répéter : l'association centuple les forces des individus, et ce moyen tout puissant d'action, nous nous devons à nous-mêmes de l'utiliser à notre profit.

“ Mais en dehors de cet argument d'une application générale, il est d'autres raisons qui nous engagent à réunir une convention des sociétés nationales dans les murs de Québec. D'abord, nous ne faisons, en cela, que continuer une œuvre commencée depuis longtemps, toujours accueillie avec enthousiasme, et appelée à produire les plus précieux résultats. Mieux que personne, nos compatriotes établis aux Etats-Unis en ont fait l'heureuse expérience, et les travaux accomplis par leurs conventions franco-canadiennes depuis trente ans sont là pour le démontrer.

“ De plus, une assemblée de ce genre convoquée dans nos murs fournirait à un grand nombre de nos compatriotes l'occasion de visiter Québec, qui revendique avec orgueil l'honneur d'avoir été le berceau de notre nationalité. L'histoire, la tradition et les souvenirs, les monuments, tout contribuerait à donner à une fête de ce genre, célébrée à Québec, un caractère particulier de grandeur et de majesté. Peut-être cette rencontre de frères et d'amis, venus de si loin pour chômer un joyeux anniversaire, aurait-elle pour effet, non seulement de resserrer les liens qui

nous unissent, mais encore d'amener la création d'œuvres durables ; par exemple l'établissement d'une grande ligue enrôlant, sous les drapeaux de la Société Saint-Jean-Baptiste, tous les membres épars de la grande famille franco-canadienne, et ayant pour interprète un journal uniquement consacré à l'étude des questions d'intérêt général pour notre Société.

" Qui peut dire les œuvres importantes qui pourraient naître de ce mouvement enthousiaste de tout un peuple ? Peut-être des mesures énergiques qui détermineraient nos frères, dispersés dans les autres provinces britanniques et aux Etats-Unis, à prendre une part plus grande, plus active dans les affaires publiques, à favoriser davantage l'agriculture, la colonisation, de préférence au commerce, comme carrières recommandées à nos compatriotes. La cause sacrée de l'éducation gagnerait aussi beaucoup aux délibérations de notre peuple ainsi assemblé, et cette langue française que nous aimons parce qu'elle est harmonieuse et riche et parce que nos mères nous l'ont apprise, ne serait-elle pas notre unique interprète dans une pareille démonstration ? Oui, nous la parlerions avec amour et avec fierté, et tous ensemble nous n'aurions qu'une voix pour proclamer que, dans toutes les familles canadiennes, elle doit régner en souveraine, comme langue du foyer domestique. Sans méconnaître les droits d'autres idiômes, dont personne parmi nous ne conteste la valeur et l'utilité, nous décréterions qu'à elle appartient la place d'honneur dans nos écoles, et notre peuple s'attacherait avec une ardeur nouvelle à conserver et à transmettre à la postérité la langue française, la langue de nos aïeux. Nous conserverions de cette réunion le souvenir que l'on garde d'une fête de famille ; nous en reviendrions pénétrés de sentiments patriotiques, et convaincus que la concorde, un travail incessant et que rien ne rebute, sont pour nous les plus sûres garanties pour notre avenir.

" La ville de Québec a des titres incontestables à l'honneur d'être choisie comme siège d'une convention des sociétés nationales canadiennes-françaises. N'est-ce pas elle, en effet, qui la

première a vu se dérouler sur nos rivages le drapeau de la France, planté par Jacques Cartier et Champlain ? N'a-t-elle pas été le centre bienfaisant d'où la foi, la science et la charité ont d'abord rayonné sur tout le continent américain ? C'est d'ici que nos missionnaires partaient pour aller évangéliser les sauvages ; et c'est ici que, brisés par les privations, par les fatigues, par les souffrances d'une vieillesse prématurée, ou par les tourments inachevés du martyre, ils venaient chercher le repos dans la tranquillité ou dans la mort. C'est d'ici que s'élancèrent ces intrépides explorateurs, ces soldats courageux et ces défricheurs non moins intrépides, qui agrandissaient en tous sens le domaine de la France et de l'Eglise.

" Quand la fortune de la guerre menaçait d'ensevelir le drapeau blanc sous les ruines de la colonie, c'est encore sur Québec que nos armées. écrasées par le nombre, se repliaient avec confiance pour tenter une dernière chance de salut. Toute notre histoire n'est-elle pas là pour témoigner du courage et de la patience avec lesquels ses habitants ont supporté les rigueurs du climat, la misère inévitable des établissements nouveaux, la famine et l'incendie, les souffrances de la guerre et des sièges plusieurs fois soutenus, et les sacrifices de tout genre si généreusement accomplis ? Depuis, Québec n'a pas cessé d'être, pendant près d'un siècle, un véritable champ de bataille où, dans des passe-d'armes plus dangereuses que la lutte à main armée, nos grands citoyens ont combattu pour nous conserver notre caractère distinct, et revendiquer les droits et les privilèges qui nous étaient garantis par les traités.

" Ces remparts, ces monastères, ces établissements de bienfaisance et d'éducation. ces églises vénérables, si souvent visitées par nos pères, et jusqu'à l'aspect sévère et modeste des constructions d'un autre âge, tout contribue à donner à la vieille cité de Champlain un cachet particulier de grandeur. Comment, en effet, ne pas se sentir ému quand on songe que chacune des pierres de ces monuments, chaque parcelle de cette terre, garde le

souvenir de luttes glorieuses et d'événements remarquables, ou de vies consacrées tout entières à servir Dieu et la Patrie. Quelle voix plus éloquente que ces souvenirs pourrait nous rappeler que ces glorieuses traditions sont la portion la plus précieuse de notre héritage et que nous devons la conserver et l'accroître dans la mesure de nos forces sans jamais permettre qu'elle soit dépréciée ni amoindrie ?

" C'est dans ces sentiments que la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec s'adresse à tous les Canadiens-français pour les convier à une fête destinée à nous réunir à Québec, en juin prochain, pour célébrer ensemble la Saint-Jean-Baptiste. Tous vous y êtes invités. Vous, d'abord, qui habitez la grande vallée du St-Laurent, cette patrie naturelle de la famille canadienne-française ; vous, surtout, qui, conduits par la Providence, avez fondé partout, au milieu de populations étrangères à votre foi, à votre langue, à votre sang, comme autant de Frances nouvelles, sans avoir pour cela oublié la paroisse du Canada, que vous avez quittée dès l'enfance ou qu'ont habitée vos aïeux. Tous, vous vous rendrez à notre invitation, ou, si trop longue est la distance qui vous sépare de nous, si les chemins sont trop difficiles, vous nous enverrez des représentants. Vous viendrez de toutes parts pour témoigner à l'univers des prodigieux accroissements de la famille canadienne, dispersée du golfe St-Laurent aux grands lacs, et jusque dans les solitudes du Nord et de l'Ouest, depuis les fertiles vallées du Mississipi et de l'Ohio jusque dans les états de la Nouvelle-Angleterre. Vous viendrez, enfin, Acadiens courageux et fidèles, race indomptable que ni la guerre, ni la proscription n'ont pu courber ni détruire : rameau plein de sève, violemment arraché du grand arbre, mais qui renaît et refleurit au soleil de la liberté. Tous ensemble nous célébrerons la Saint-Jean-Baptiste par des réjouissances dont Québec gardera le souvenir. Suivant la louable coutume établie pour toutes nos fêtes la première partie de cette grande démonstration sera consacrée par un acte public de religion. Après avoir accompli ce devoir

de la reconaissance pour les bienfaits reçus, après avoir imploré les bénédictions du ciel, nous déroulerons au vent nos drapeaux et nos bannières dans une procession immense, dans laquelle figureront des allégories et des emblêmes destinés à rappeler quelques-unes des plus belles pages de notre histoire. Dans ce déploiement des forces de la nation, il y aura place pour tous, pour ceux dont la science, les talents, l'illustration, le mérite, font honneur à notre nationalité, et pour les plus humbles, mais surtout pour cet élément si nombreux et si important dans la famille canadienne, la foule des ouvriers, des artisans, des travailleurs, dont le labeur intelligent et infatigable nous enrichit, et nous élève dans l'estime de nos concitoyens. L'avenir dira comment nous terminerons nos réjouissances, et quel sera le programme complet de cette démonstration.

" Canadiens-français ! c'est à vous maintenant de répondre à notre appel : c'est à vous qu'il appartient de décider du succès de cette journée.

" Citoyens de Québec ! voilà le projet de la Société Saint-Jean-Baptiste ! A vous, maintenant, de nous aider à l'exécuter.

" Si le succès couronne nos efforts, vous aurez contribué à une œuvre nationale qui fera honneur à la vieille cité de Champlain : vous aurez bien mérité de la patrie et de notre nationalité.

" Québec, 14 octobre 1879.

" Pour le comité de régie de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec :

" Le Président,
" J.-P. RHEAUME.
" Le Président-adjoint,
" S. LESAGE

" Le commissaire-ordonnateur,
" J.-N. DUQUET.
" Le secrétaire,
" ALPH. POULIOT."

II

CONVENTION NATIONALE DES CANADIENS-FRANÇAIS A QUÉBEC EN JUIN 1880. (1)

La Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, voulant donner à la grande démonstration du 24 juin prochain, un caractère d'utilité publique, et pour lui faire produire des résultats importants et durables pour notre nationalité, couronne ses réjouissances par une convention dans laquelle seront traitées des questions d'une importance vitale pour l'avenir de notre race en Amérique.

A cette fin, elle invite toutes les Sociétés canadiennes-françaises du Canada et des Etats-Unis à prendre part aux travaux de cette convention et à s'y faire représenter par leurs présidents respectifs, et en outre chacune par un délégué choisi par elles en assemblée régulière convoquée à cette fin, et dûment fondés de pouvoir suivant procuration dûment scellée et certifiée par leurs officiers.

Pour mieux assurer le succès de cette convention, et afin qu'on y procède méthodiquement et avec esprit de suite, la Société St-Jean-Baptiste de Québec promulgue les règlements et le programme suivants :

CONSTITUTION ET RÈGLEMENTS DE LA CONVENTION

1. La convention se tiendra à Québec, vendredi, le 25, et samedi, le 26 de juin prochain, dans un local qui sera choisi et fourni par la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec.

2. Messieurs les directeurs du Séminaire de Québec ont généreusement accordé l'usage de la salle des Promotions de l'Université Laval et de deux autres salles pour les séances solennelles et pour les séances des Commissions.

(1) Projet de programme préparé par M. H.-J.-J.-B. Chouinard.

3. La convention sera dirigée par un Bureau composé comme suit :

Un président général.

Plusieurs vice-présidents :

Un des Etats-Unis de l'Est ;

Un des Etats-Unis de l'Ouest ;

Un du Manitoba ;

Un des Provinces Maritimes ;

Les présidents des Sociétés Saint-Jean-Baptiste de Québec, de Montréal, d'Ottawa, de Lévis.

Un secrétaire général ; plusieurs secrétaires conjoints.

4. Ce bureau devrait être formé immédiatement.

5. Le Bureau de la convention aura les pouvoirs les plus étendus pour l'organisation et la tenue de la convention, mais il devra autant que possible exécuter et suivre le programme tracé par le comité de régie de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec.

6. Le Bureau de la convention devra prendre des mesures pour recueillir, séance tenante, les travaux, discours et délibérations de la convention, et il emploiera des écrivains sténographes en nombre suffisant.

7. Le Bureau de la convention, pour subdiviser le travail et permettre l'échange de vues et d'idées, pourra créer des commissions chargées d'étudier certaines questions importantes, de recueillir des suggestions et de faire rapport à la convention.

8. La convention tiendra des séances solennelles et des séances des commissions.

Dans les séances solennelles, on s'en tiendra strictement au programme tracé, et ne prendront la parole que les orateurs invités par le Bureau et régulièremnet incrits.

Dans les commissions, l'on recevra des mémoires préparés d'avance, on discutera les résolutions à être proposées à la conven-

tion, et l'on recevra les suggestions utiles. Mais pour l'expédition des affaires, aucun délégué, à moins d'autorisation de la commission, ne devra parler plus de 15 minutes sur un sujet à l'ordre du jour. La discussion sera permise dans ces limites. Les commissions devront faire rapport à la convention.

PROGRAMME DE LA CONVENTION

La convention devra s'occuper : 1º Des intérêts religieux ; 2º Des intérêts politiques et sociaux ; 3º Des intérêts intellectuels ; 4º Des intérêts matériels.

ORDRE DES SÉANCES ET DES MATIÈRES

PREMIÈRE SÉANCE

I.—*Intérêts religieux.*

Discours d'inauguration par le président.

Ordre du jour : "Des moyens à prendre pour promouvoir les intérêts religieux de notre race" :

1º Affirmation solennelle de l'attachement inébranlable des Canadiens-français à la foi catholique ;

2º Reconnaissance publique des principes religieux catholiques comme base de notre vie nationale, comme élément principal de conservation et de développement ;

3º Conserver l'union entre le peuple et le clergé ;

4º Adresse au Souverain Pontife ;

5º Mémoire à être présenté à Nos Seigneurs les évêques, sur divers sujets importants ;

6º Création et développement des œuvres catholiques dans tous les centres ou groupes canadiens-français.

Cette partie sera traitée dans le Congrès catholique, en conséquence, la Convention ne croit pas devoir s'en occuper.

DEUXIÈME SÉANCE

II.—*Intérêts politiques et sociaux.*

" Nos droits et nos devoirs comme Canadiens-français et catholiques. "

I. Nos droits : Discours par un orateur invité d'avance.

Résolutions affirmant :—1° Nos droits comme premiers occupants du sol, par droit de découverte, d'exploration, de colonisation ;

2° Les droits qui nous sont reconnus et garantis par les capitulations de Québec, Montréal, etc., et par le traité de 1763 ;

3° Les droits que nous avons acquis en devenant sujets anglais, et par là même en obtenant le libre usage et exercice des franchises de la constitution anglaise ;

4° Les droits que nous avons conquis à force de travail, de lutte et de persévérance, le système représentatif, le gouvernement responsable, la liberté bien entendue des cultes, de la presse, de l'enseignement, du commerce avec les pays étrangers, etc., les franchises municipales, etc., etc. ;

5° Notre langue, nos institutions et nos lois ;

6° La nécessité de perpétuer par des monuments, par des inscriptions, etc., la mémoire de nos grands hommes et des faits glorieux de notre histoire.

II. Nos devoirs : Discours par un orateur invité d'avance.

Matière des Résolutions :—1° Fidélité au drapeau de la patrie qui nous a vus naître, ou de celle que nous avons adoptée ;

2° Respect de l'autorité ;

3° Lutter énergiquement contre toute assimilation, contre toute absorption qui mettrait en péril notre caractère national de français et de catholiques ;

4° Revendication incessante, énergique de notre part légitime d'influence et de patronage dans la distribution des travaux et des deniers publics et des emplois ;

5° Respect des droits d'autrui, sans jamais permettre que l'on sacrifie les nôtres, dans nos rapports avec nos concitoyens d'origine ou de croyances différentes des nôtres ;

6° Situation des Canadiens des autres provinces et des Etats-Unis ;

7° Situation des Acadiens ;

8° Situation des Canadiens du Nord-Ouest ;

9° Des moyens à prendre pour affirmer, conserver et étendre notre influence ;

10° Fondation d'une ligue franco-canadienne.

Projets divers : Mgr Laflèche, M. Jos. Perrault.

TROISIÈME SÉANCE

III.—*Nos intérêts intellectuels.*

Discours : par un ou plusieurs orateurs invités d'avance. —Education domestique ; Système d'éducation ; Enseignement des lettres, des sciences, des beaux-arts ; améliorer le système d'éducation et la position de l'instituteur.

Moyens pratiques.—Fonder des écoles générales, polytechniques, d'arts et métiers, de mines, de chemin de fer, etc.

Fondation d'écoles françaises partout.

Fondation de Sociétés canadiennes-françaises pour l'étude de l'histoire, de la littérature, des sciences, des beaux-arts, choisissant chacune une spécialité.

Fondation de journaux, revues, etc. Etablissement de concours littéraires, de prix, de bourses, etc. Publications littéraires à bon marché, etc.

Résolutions.—Que la langue soit parlée, dans la famille, dans les écoles, les églises, etc., dans la vie publique, dans les tribunaux. Appel à tous, sur ce point, surtout à nos hommes publics, au clergé, etc., etc.

Mémoire à être préparé pour faire valoir les avantages de la fondation d'une académie nationale chargée d'étudier la langue française, etc.

Mémoire sur l'importance de nos archives françaises, sur les moyens à prendre pour les conserver, les publier, etc., etc.

Les travaux de cette séance sur les intérêts intellectuels pourraient être élaborés dans deux commissions :

1o Commission de l'instruction publique ;

2o Commission d'étude des questions de littérature, des sciences et des beaux-arts.

QUATRIÈME SÉANCE

IV.—*Nos intérêts matériels.*

Discours à être fait par un orateur invité d'avance.

Notre état social. Progrès à réaliser. Dangers à éviter.

De l'épargne.—Du luxe.—De l'éducation domestique.—Du choix des carrières—De l'encombrement des professions.

Les travaux de cette séance pourraient être préparés dans plusieurs commissions :

1o Commission d'agriculture et de colonisation. Cette commission pourrait faire faire :

Un travail officiel sur la colonisation, son histoire, ses systèmes, son état actuel, les terrains qui y sont le plus propres maintenant et pour l'avenir, tant dans Québec que dans Ontario, le Manitoba, l'ouest canadien et américain.

Un travail officiel sur les travaux publics en voie d'exécution dans la Puissance.

Demander aux gouvernements locaux de Québec et du Manitoba, la publication d'une brochure de propagande en français ;

Demander à nos Canadiens des Etats-Unis des mémoires sur les pays de colonisation des Etats-Unis, le tout en vue de fournir des renseignements exacts ;

2° Commission du commerce et de l'industrie.

Mettre la langue française et la comptabilité française en honneur dans le commerce.

Encourager les études spéciales au commerce.

Créer des collèges et des écoles, des cercles, des associations propres au commerce, partout où il y en a besoin.

Obtenir des Etats-Unis et du Canada, des statistiques et des renseignements sur les différentes branches d'industries dans lesquelles nos compatriotes sont surtout employés, sur les ouvriers habiles, etc.

Industrie.—Création de petites industries et de fabrication à domicile, chez nos cultivateurs, pour les occuper pendant les morte-saisons et pendant l'hiver.

Des travaux publics que les Canadiens-français ont intérêt à faire exécuter.

III

FONDATION D'UNE UNION-GÉNÉRALE DE TOUTES LES SOCIÉTÉS FRANCO-CANADIENNES DE L'AMÉRIQUE

I.—PROJET DE MGR LAFLÈCHE

(Extrait d'une lettre à M. l'abbé A.-A. Blais, chapelain de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec.)

"18 février 1880.—Puisqu'il s'agit de réunir les Canadiens-français à Québec, à l'occasion de la fête de Saint-Jean-Baptiste, le 24 juin prochain, vous me permettrez, mon cher monsieur, de vous exposer ma pensée sur le but utile et patriotique qu'il faudrait donner à cette grande démonstration, car il serait pénible et bien regrettable de la voir passer comme un feu de joie, sans autre résultat. L'union fait la force : ce principe est indubitable. Or, l'union ne peut s'établir que par l'organisation. Il faudrait donc

profiter de cette circonstance mémorable pour former une sorte de Congrès National qui aurait pour but de sauvegarder et de développer notre nationalité dans toute l'Amérique du Nord. Cette organisation devrait avoir une autorité centrale qui se composerait d'un ou deux représentants de tous les groupes importants de Canadiens-français, qui se trouvent dans les différentes provinces de la Puissance, et dans les différents Etats de l'Union Américaine. Chacun de ces membres devrait être choisi par les présidents des Sociétés Saint-Jean-Baptiste de la province ou de son Etat. Ce gouvernement central, ainsi formé pour un certain nombre d'années, se réunirait tous les ans, tantôt dans une province, tantôt dans une autre, tantôt dans un Etat, tantôt dans un autre, pour traiter des intérêts généraux de notre nationalité.

" Chaque subdivision provinciale ou d'Etat aurait aussi son petit gouvernement local, qui aurait pour président un membre du gouvernement central, et traiterait des intérêts de la nationalité dans son territoire. Enfin, chaque groupe paroissial ou de comté aurait sa Société Saint-Jean-Baptiste, qui s'occuperait des intérêts de la localité.

" Un des premiers soins de cette organisation serait de faire des recensements exacts des Canadiens-français dans toute l'Amérique du Nord, surtout aux Etats-Unis, où il est difficile d'avoir la vérité sur ce sujet, et en même temps de constater leur état sous le rapport religieux, moral, intellectuel, matériel. Le nombre et les besoins ainsi constatés, travailler à fortifier et à protéger les groupes les plus faibles et les plus exposés.

" L'un des moyens les plus efficaces est l'organisation paroissiale, là où elle est possible ; et ailleurs, l'organisation en congrégation, avec des prêtres canadiens à leur tête. Les évêques seront sans doute heureux de seconder les efforts qui auront pour but immédiat de conserver la foi de ces populations en leur assurant les secours religieux. Avec ces paroisses et congrégations viendront les écoles et surtout les couvents et les collèges de

Frères, où se complètera l'éducation de famille, et ainsi seront assurés et sauvegardés les éléments de notre nationalité. Tous les huit ou dix ans, il pourrait y avoir réunion générale des députés en grand nombre de tous les divers groupes, tantôt dans une ville, tantôt dans une autre, pour raviver dans ces réunions de la grande famille canadienne l'amour du sol natal et resserrer les liens d'une véritable fraternité.

" Un journal au service de cette organisation et rédigé sous l'inspiration du gouvernement central, pourrait probablement la servir dans son œuvre patriotique.

" Voilà, ce me semble, quelque chose qu'il serait possiible de réaliser, et qui pourrait conduire à des résultats très importants. Quels avantages n'en pourrait-on pas tirer pour la direction à donner à la colonisation, et aussi pour ces divers courants d'émigration qu'il importerait tant de diriger prudemment, lorsqu'on ne peut pas les empêcher ? etc., etc.

" C'est la conviction où je suis que la Providence a ses vues toutes spéciales sur notre peuple, qui m'engage à vous exposer ces idées, comme un moyen de sauvegarder la foi surtout, puisque sans cela il deviendra un instrument inutile que le Seigneur brisera et mettra de côté.

" Agréez, etc.,

† L.-F., évêque de Trois-Rivières.

II.—PROJET DE M. JOS. PERRAULT

UNION NATIONALE FRANÇAISE DE L'AMÉRIQUE DU NORD

CONSTITUTION

I.—Nom.

Il est créé par les Français d'Amérique une Association Nationale ayant nom : "Union Nationale Française de l'Amérique du Nord."

II.—But.

Le but de l'Association est : 1. De réunir sous ses drapeaux tous les groupes français d'origine, le 24 juin de chaque année, jour de la fête nationale ; 2. D'obtenir pour la race française sa juste part d'influence en Amérique ; 3. De veiller aux intérêts de ses nationaux, réunis en une organisation puissante.

III.—Membres.

Sont membres de l'Association, tous les Français d'origine, admis par les Sociétés nationales ou de Secours de l'Amérique du Nord.

IV.—Contribution.

Les membres paient, avant le 24 juin de chaque année, la contribution annuelle, déterminée par l'Exécutif de l'Association avec l'approbation des Bureaux de direction de chaque division.

V.—Division-Drapeau-Insigne-Air national.

Devise de la Société : " L'Union fait la force."

Drapeau : "Le tricolore de la France."

Insigne : "La feuille d'érable et le castor."

Air national : "L'air national de la France."

VI.—Divisions.

L'Association comprend sept grandes divisions, ayant chacune un nombre indéfini de sections :

1o Division de la province de Québec.
2o Division des Etats du Nord.
3o Division des Etats du Sud.
4o Division des Etats de l'Ouest.
5o Division du Pacifique.
6o Division des provinces de l'Ouest.
7o Division des Provinces Maritimes.

VII.—Division de Québec.

La division de Québec comprend : Les Sociétés Saint-Jean-Baptiste de 1o. Montréal ; 2o. Québec ; 3o. Sorel ; 4o. Trois-Rivières ; 5o. Sherbrooke ; 6o. St-Hyacinthe ; 7o. St-Jean ; 8o. Terrebonne, etc.

VIII.—IX-X-XI-XII XIII.

Délimitation des divisions.

XIV.—Exécutif.

Les officiers de l'Association sont : Un général ; sept présidents de division ; un secrétaire-général ; un trésorier-général, formant l'Exécutif de l'Association.

XV.—Bureau de division.

Pour chacune des sept divisions, les officiers sont : Un président, les présidents de section, un secrétaire de division, un trésorier de division, formant le Bureau de direction pour chaque division.

XVI.—Comité de section.

Les sections se composent des Sociétés Nationales et de Secours comprises dans chaque division, dont les membres sont français d'origine. Leurs officiers constituent de droit les officiers de section.

XVII.—Pouvoirs de l'Exécutif.

L'Exécutif a l'administration générale de l'Association.

XVIII.—Pouvoirs des Bureaux de division.

Les Bureaux de division reçoivent leurs instructions de l'Exécutif et contrôlent les différentes sections placées sous leur surveillance.

XIX.—Devoirs des comités de section.

Les comités de section reçoivent leurs intructions du Bureau de direction de leur division.

XX.—Durée des charges.

Les différents officiers restent en charge jusqu'à la nomination de leurs successeurs.

XXI.—Organisation des sections.

L'organisation des scetions se fait aussitôt que possible chaque année, après la célébration de la fête nationale.

XXII.—Organisation des Bureaux de division.

Le Bureau de direction de chaque division se réunit aussitôt que possible, après le 24 juin de chaque année, pour l'élection du Président, du secrétaire et du trésorier.

XXIII.—Présidents de division.

Les présidents de division sont choisis alternativement dans chaque section.

XXIV.—Préséance.

La préséance, entre les différentes sections de chaque division, est déterminée par le nombre de membres inscrits, le 24 juin précédent, dans chaque section et ayant payé leur souscription. La division élisant le général, a la préséance sur les autres divisions.

XXV.—Election du général de l'Association.

L'élection du général de l'Association se fait alternativement par chaque division et dans l'ordre déterminé chaque année à une assemblée des présidents de division.

XXVI.—Elections des secrétaire et trésorier généraux.

L'Exécutif, ainsi constitué par l'élection de son général et de ses sept présidents de division, choisit un secrétaire et un trésorier généraux, avec voix délibérative.

XXVII.—Remplacement des officiers.

Dans le cas de décès, démission, absence prolongée d'un officier de l'Association, un remplaçant est immédiatement élu par les procédés ordinaires.

CHAPITRE III

1877.—NOS FRÈRES DE LA LOUISIANE.

LE PRÉSENT ET L'AVENIR DE LA RACE FRANÇAISE EN AMÉRIQUE

DISCOURS PRONONCÉ PAR LE RÉV. PÈRE A. L. MOTHON, DES FRÈRES PRÊCHEURS, LE 17 DÉCEMBRE 1877 (1).

Monseigneur, (2)

Mesdames et messieurs,

L'Institut Canadien de cette ville, m'a fait l'honneur de me demander pour ce soir un entretien. En voyant la brillante assemblée qui se presse dans cette salle, je suis tenté de me dire qu'il eût été plus prudent à moi de ne pas accepter, car, ceux qui viennent occuper vos séances, vous apportent d'ordinaire le fruit de longues études, tandis que moi, avec les prédications, les voyages, les nécessités de mon ministère, tout ce que je puis faire, c'est de venir causer tout simplement pendant une heure avce vous. J'ai accepté pourtant, afin de montrer ma bonne volonté ;

(1) Séance de l'Institut Canadien de Québec, tenue dans la salle des promotions de l'Université Laval. Pour permettre à leurs élèves d'entendre l'éloquent orateur, Messieurs les directeurs du Séminaire de Québec avaient mis à la disposition de l'Institut la magnifique salle de Promotions de l'Université Laval. Plus de quinze cents auditeurs se pressaient dans la salle.

(2) Sa Grandeur Monseigneur Taschereau, archevêque de Québec.

et si notre réunion de ce soir vous semble peu intéressante, elle le sera du moins pour moi, car elle me laissera un souvenir précieux de la bienveillance et de la sympathie que j'ai rencontrées dans cette ville.

Je compte vous entretenir un moment ce soir sur la situation actuelle et sur l'avenir de la race française en Amérique. Depuis bientôt cinq ans que j'ai quitté l'Europe, la Providence m'a conduit dans la plupart des centres où se trouve réunie la population française de ce continent ; non seulement dans la province de Québec, mais dans les colonies canadiennes des Etats-Unis, et jusqu'en Louisiane, parmi les " Français du Sud ", comme on les appelle encore. Ce sont quelques-uns de mes souvenirs, quelques-unes de mes impressions que je vous apporte ; heureux, si je pouvais tout à la fois vous intéresser un moment et raviver de plus en plus parmi vous le sentiment de la nationalité canadienne, ce grand sentiment qui peut se traduire par deux mots : " Catholique et Français. "

Parmi les races nombreuses qui se partagent, à l'heure qu'il est, l'Amérique du Nord, il en est deux, qui fort inégales aujourd'hui au point de vue du nombre, ont joué pourtant d'une façon incontestable les deux premiers rôles dans le commencement de son histoire : c'est la race anglo-saxonne et la race française. La race française implantée d'abord sur les rives du Saint-Laurent avec les Champlain et les Jacques Cartier, plus tard, sur les bords du Mississipi avec les Marquette, les LaSalle, les d'Iberville, et qui, à un moment donné, a abrité au moins nominalement de son drapeau les trois quarts de l'Amérique, depuis le golfe du Mexique, jusqu'à l'embouchure du Saint-Laurent ; la race anglo-saxonne qui, venue avec les premiers puritains sur les bords du Delaware, du Potomac et de l'Hudson, a su depuis, à force de persévérance et de travail, recueillir l'héritage de la France, et qui compte aujourd'hui, sous différents sceptres et différents noms, plus de trente millions de ses enfants, répandus sur le continent américain d'un rivage à l'autre des deux océans.

On a fait bien souvent la parallèle de ces deux grandes races ; on a cherché souvent la raison de leur génie national, de leurs qualités et de leurs défauts ; mais il y a une explication que ne connaissent pas, j'en suis sûr, les plus savants anthropologistes, même ceux de l'Institut Canadien ! C'est l'explication que j'ai recueillie, il y a deux ans, de la bouche d'un vieux nègre, au bord du Mississipi. Au commencement du monde, le bon Dieu, pour peupler la terre, voulut créer un homme de chaque nation ; il prit pour cela une motte de terre, la pétrit, et en détachant un morceau, en façonna successivement, un nègre, un chinois, un indien, et ainsi de tous les autres peuples. Quand la motte de terre fut épuisée, il manquait encore deux hommes, pour arriver au nombre qu'il s'était lui-même fixé. Que faire ? Ne trouvant pas de terre à son gré, le bon Dieu étendit le bras et saisit le premier animal qui lui tomba sous la main, c'était un papillon. Il lui rogna les ailes, lui forma des bras et des jambes, souffla sur lui, pour lui donner une âme, et le plaça dans un coin de la terre, ce fut le premier Français. D'un second mouvement semblable au premier, le Créateur étendit encore la main, et saisit de nouveau le premier animal qu'il rencontra. Cette fois, il se trouva que c'était une fourmi ; il lui fit subir les mêmes opérations, lui donna la figure d'un homme, lui insuffla une âme, et le plaça dans un autre coin de la terre. Ce fut le premier Anglais ! Et voilà pourquoi les Anglais et les Français, sortis d'un animal, au lieu d'être sortis d'un morceau de terre, ont toujours mieux fait leur chemin que les autres dans ce bas monde ; mais voilà ce qui nous explique aussi leur caractère. L'Anglais est demeuré toujours quelque peu fourmi, et le Français toujours un peu papillon.

Messieurs, sous sa forme fantaisiste, la légende du vieux nègre ne manquait pas de vérité. La fourmi, en effet, avec ses instincts d'ordre, d'économie, de travail, avec ses migrations merveilleuses, ses magasins de vivres et de richesses pour l'hiver, voilà bien le symbole de cette grande race anglaise, qui a reçu en partage,

dans une mesure étonnante, l'esprit d'ordre et de commerce, la prudence et le génie de la vie pratique ; de cette race dont les immenses migrations ont transplanté la langue et l'influence sociale sur tous les points du monde ; de cette race anglo-saxonne, en un mot, qui aujourd'hui peut dire avec bien plus de vérité que ne le disait autrefois Charles Quint, " que le soleil ne se couche pas sur ses domaines. " Le papillon, au contraire, avec sa nature essentiellement brillante, mais légère, avec son vol qui lui fait toujours regarder en haut, du côté de la lumière, mais qui trop souvent aussi, l'empèche de se fixer nulle part, voilà bien l'image du génie français, de cette race vive, sympathique, brillante, prompte aux grandes idées et à l'enthousiasme, mais en même temps, un peu légère, inconstante, railleuse, et souvent incapable d'un effort et d'un travail soutenus.

On a dit encore que le Français est né missionnaire, tandis que l'Anglais est né commerçant. En prenant ces deux mots dans leurs sens le plus large, ils représentent pour tous deux un des côté saillants du caractère national. Le Français est né missionnaire : missionnaire du bien, ou missionnaire du mal ! Quand on étudie l'histoire de ses luttes et de ses révolutions intestines, aussi bien que l'histoire de ses guerres, et de son influence extérieure, c'est un des côtés les plus frappants de sa physionomie. Pendant que les autres peuples poursuivent dans leur politique et dans leurs expéditions guerrières, des résultats d'une utilité positive et matérielle, la France, la plupart du temps, s'est passionnée pour des principes, trop souvent, hélas ! pour de dangereuses utopies ; et pendant que l'Agleterre sème sur tous les rivages du monde, ses magasins, ses comptoirs, ses colonies florissantes, la France, selon l'expression un peu railleuse d'un auteur anglais contemporain, se contente d'y semer ses modes et ses idées !

Nulle part, peut-être, ce caractère n'a été plus frappant que dans la colonisation de l'Amérique. Je ne vous en ferai pas l'histoire, vous la connaissez mieux que moi. Quand vos pères,

les premiers colons, partaient des rivages de la Bretagne ou de la Normandie, et débarquaient sur les bords du St-Laurent, ils n'y venaient point, au moins pour la plupart, pour y chercher le bien-être et la fortune. Telle n'était pas certainement la pensée des grands hommes d'état français, qui ont le plus travaillé pour l'Amérique, comme Louvois, Colbert ou Pontchartrain. Ils y venaient, selon la belle expression employée par Champlain lui-même, travailler "*pour la foy et pour le roy ;*" *pour la foy*, c'est-à-dire pour la gloire de Dieu et de son Eglise ; *pour le roy*, c'est-à-dire pour la grandeur et la prospérité de la France.

Tel a été toujours le caractère saillant de l'influence française dans l'Amérique du Nord ; c'est elle qui, presque partout, y a semé les idées religieuses au prix de ses travaux, de ses sueurs et bien souvent de son sang. Parcourez toutes les plus anciennes villes des Etats-Unis : Philadelphie, Baltimore, New-York, St-Louis ; remontez à leur origine, cherchez quels ont été les apôtres qui ont jeté les premières semences de la foi, et presque partout, vous trouverez des Français : les Moronvilli, les Matignon, les Richard, les Dubois, les Flaget, les Chéverus, et tant d'autres qui ont planté la croix, depuis le golfe du Mexique jusqu'aux Montagnes Rocheuses de l'ouest.

Aujourd'hui, il est vrai, dans ces bourgades transformées en cités florissantes, dans ces églises devenues riches et prospères, vous ne trouverez plus guère de prêtres français. D'autres leur ont succédé ; mais allez plus loin, dans les contrées encore à demi désertes, comme le Texas, dans les immenses solitudes de l'ouest, parmi les tribus errantes des Indiens, partout, en un mot, où il faut encore, pour faire germer l'Evangile sur une terre inculte, l'arroser de ses sueurs et de son sang ; là, comme missionnaires, vous trouverez à chaque pas des Français ; et quand je dis Français, j'entends de race français, car le Canada, lui aussi, compte, relativement à sa population, un nombre considérable de missionnaires depuis l'extrême nord, jusqu'aux frontières du Texas, où j'en ai rencontré moi-même l'année dernière.

Nous pouvons donc nous flatter, avec un juste orgueil, d'avoir semé la religion sur les trois quarts de l'Amérique du nord. Mais en même temps il faut bien l'avouer, ce sont d'autres races qui y ont conquis le sceptre de la fortune, du pouvoir et de l'influence sociale. Quand on parcourt du nord jusqu'à l'extrême sud, ces immenses régions des Etats-Unis, en passant par les grands lacs, en descendant le cours de l'Ohio et du Mississipi, c'est une pensée qui vous poursuit sans cesse, et qui vous serre le cœur. Ces immenses territoires, un jour ils ont été français. Sur ce fleuve du Mississipi, "le père des grandes eaux," comme l'appellent les Indiens, c'étaient des chasseurs et des explorateurs français qui faisaient voler leurs canots d'écorce ; c'étaient des prêtres français qui partaient d'ici, et allaient jusqu'au golfe du Mexique, transmettre aux villes naissantes de la Nouvelle-Orléans, de Bâton-Rouge ou de Mobile les instructions religieuses de leur premier pasteur, l'évêque de Québec.

Aujourd'hui, tout le long de ces immenses contrées, c'est à peine si la domination française a laissé quelques traces. A Détroit, sur la jonction des grands lacs, les principaux citoyens s'adressaient dernièrement aux autorités des villes d'Agde et de Toulouse afin d'obtenir un portrait authentique de leur premier fondateur, le chevalier de Cadillac, si je ne me trompe, auquel ils voulaient élever un monument. Mais cette démarche n'était, de la part des Américains, qu'un hommage pieux rendu à l'histoire. Si le vieux chevalier gascon sortait aujourd'hui de sa tombe et retournait à Détroit, il n'y retrouverait probablement plus un seul de ses descendants, et pour entendre un mot de sa langue maternelle, il lui faudrait passer la rivière, et s'en aller à Sandwich dans une des deux grandes églises bâties par les Canadiens.

Plus loin, la disparition de la race française est encore plus complète. A Louisville, fondée en l'honneur de Louis XIV, c'est à peine si, dans les plus grands hôtels, le voyageur français peut trouver un homme qui comprenne sa langue. A St-Louis du Missouri, notre race a survécu un peu plus longtemps ; ce sont

les Français qui ont bâti sa cathédrale et ses plus belles églises ; ce sont des Français, qui, il y trente ans, évangélisaient une partie de son peuple. Ces années dernières, on me montrait encore sculptées sur les boiseries d'une de ses plus anciennes chapelles les fleurs de lys, emblème de notre antique monarchie ; mais c'est la seule trace, hélas ! d'une influence aujourd'hui disparue. A l'heure qu'il est, St-Louis est devenue une ville de cinq cent mille âmes et la grande métropole de l'Ouest ; on y compte plus de cent cinquante églises ou temples de langue anglaise, plus de cinquante de langue allemande, une dizaine de langue espagnole ou portugaise, et il n'y pas même une petite chapelle, dans laquelle on puisse entendre encore cette langue française, la première pourtant dans laquelle le vrai Dieu ait été adoré sur ces rivages.

Aujourd'hui notre race, dans l'Amérique du nord, n'a conservé sa langue et sa nationalité que sur deux points : à l'extrême nord et à l'extrême sud, sur les rives du St-Laurent et sur celles du Mississipi. Peut-être vous sera-t-il agréable d'avoir quelques détails sur cet autre peuple, le seul avec vous qui a pu conserver sur ce continent le langage et le sang français. Outre que la Louisiane nous touche de très près, puisqu'elle a été fournie, en partie du moins, par des colons originaires du Canada, les annales comparées de ces deux peuples, canadiens et créoles, renferment, à mon avis, une des leçons les plus frappantes, une des pages les plus instructives au point de vue de la philosophie de l'histoire.

Quand, après avoir quitté les rives du St-Laurent, on se dirige pour la première fois vers les plaines de la Louisiane, on s'attend volontiers à rencontrer une population semblable à celle qu'on a laissée ici ; c'est, en effet, le même sang, la même race, la même origine. Quand on y arrive, au contraire, la surprise est grande Autant le Canadien du nord est calme, réservé, tranquille, autant le Créole du sud est vif, ardent, d'un caractère mobile comme sa physionomie, prêt à s'enflammer sous une impression quelconque ; au reste, d'une nature très cultivée, délicat, passionné

pour les arts, pour la poésie, pour la musique, pour l'éloquence, des hommes passionnés surtout pour le plaisir, et qui danseraient sur le cratère d'un volcan, plutôt que de ne pas s'amuser.

Si j'avais la baguette merveilleuse d'une fée, je voudrais vous transporter subitement, pour quelques heures, dans un des quartiers créoles de la Nouvelle-Orléans. Sous ce ciel privilégié du sud, l'époque où nous sommes actuellement est une des saisons les plus agréables de l'année. Les grandes chaleurs ont disparu, l'hiver, ou du moins ce qu'on appelle de ce nom, ne se fait pas encore sentir, la verdure a repris tout son éclat, l'air, tous ses parfums, et l'on passerait les nuits entières à contempler ce ciel si profond, à respirer cette brise si tiède et si embaumée. Aussi, le soir venu, quand vous vous promenez dans la ville au soleil couché, c'est pour un homme du nord un spectacle tout nouveau. Sur le devant de chaque maison, sous la large véranda qu'entourent les orangers, les jasmins, les magnolias, la famille tout entière est réunie, père, mère, filles et garçons, souvent, dans des costumes qui sembleraient ici un peu légers. On parle, on rit, on chante, on fait de la musique. Parfois même, dans les quartiers pauvres et peu fréquentés par les voitures, c'est la rue qui est transformée en salle de danse. Un orgue de barbarie ou un violon s'arrime de son mieux sur le coin du trottoir, et la jeunesse danse et s'amuse au clair de la lune et des étoiles, avec plus d'ardeur qu'on ne le fait sous les plus beaux lustres et dans les plus riches salons de Londres.

C'est le climat tout d'abord qui a eu là son influence ; la chaleur, en effet, épanouit les âmes comme les corps, elle donne aux caractères aussi bien qu'aux plantes quelque chose de plus expansif ; les esprits y deviennent plus poètes, plus artistes, en même temps que les fleurs plus parfumées ; mais, en revanche, c'est le froid qui communique aux hommes comme aux choses, ce je ne sais quoi de plus vigoureux ; c'est le froid qui donne aux caractères une trempe plus énergique, aussi bien qu'aux arbres de nos forêts des fibres plus solides et plus résistantes.

L'histoire respective et si différente de ces deux familles françaises, a exercé sur la physionomie morale de chacune d'elle une influence plus grande encore. Autant les annales du Canada depuis un siècle nous apparaissent remplies de luttes et d'épreuves, autant, jusqu'à ces dernières années, les Français du Sud semblaient avoir été comblés par tous les dons de la fortune. La colonisation de la Louisiane n'a pas été, comme celle du Canada, une œuvre d'apostolat : elle a été surtout une entreprise commerciale et politique. Découverte dans les premières années du dix-huitième siècle, par des Canadiens, Jolliet, Nicolet, le P. Marquette, elle ne devint une véritable colonie que vingt ans après, au moment des grandes spéculations du banquier Law, qui avait fait précisément de ces nouvelles contrées le pivot sur lequel reposaient les projets gigantesques de la Compagnie des Indes. Ces rêves financiers n'aboutirent pour la France qu'à une immense catastrophe ; mais la Louisiane en profita. De grands capitaux y avaient été dépensés, des hommes entreprenants étaient venus s'y établir et y avaient apporté avec eux des moyens d'action que le Canada n'a jamais eus.

Une autre cause avait contribué à y développer grandement la richesse matérielle : c'était l'esclavage, définitivement organisé dans le pays sous les dernières années du règne de Louis XIV. Cette institution, si déplorable au point de vue social et religieux, était incontestablement pour la race blanche une source énorme de richesse. Les malheureux nègres, importés d'Afrique par la traite et vendus à vil prix, devenaient entre les mains de leurs propriétaires, des travailleurs qu'on pouvait tenir jour et nuit à la besogne, sans leur donner d'autre salaire que quelques épis de maïs, et un peu de lard salé pour nourriture. Joignez à cela une terre formée tout entière par les dépôts du Mississipi et, conséquemment, d'une richesse fabuleuse, un climat où il n'y a pas besoin ni d'hiverner les animaux, puisque les prairies sont toujours vertes, ni de se chauffer, ni presque de se vêtir, et vous comprendrez comment la Louisiane a pu jouir pendant un siècle

d'une prospérité matérielle dont il y a peu d'exemples dans l'histoire.

L'opulence des planteurs en particulier a été longtemps proverbiale. La principale culture étant celle de la canne à sucre, dont l'exploitation demande de très grands capitaux, la petite propriété était à peu près inconnue, et le pays était divisé en immenses domaines, dont chacun comprenait quatre mille, cinq mille, dix mille, jusqu'à vingt mille arpents. C'était là ce qu'on appelait : *une habitation*. Le Sud, depuis la guerre, n'est plus que l'ombre de ce qu'il était autrefois ; et cependant ces habitation, telles que je les ai vues ces années dernières, offrent encore un spectacle dont nous n'avons l'idée ni ici, ni dans nos vieux pays d'Europe.

Figurez-vous d'abord, sur les rives du Mississipi ou de quelqu'un des *bayous* qui en dérivent, une vaste maison, comme en ont dans nos villes les plus riches propriétaires, un vrai château, assis au milieu de grands jardins, de magnifiques bosquets, de bananiers, d'orangers, de magnolias, de lauriers-roses, de jasmins, et rempli de tous les raffinements du confort et du luxe ; on comptait d'ordinaire dans les belles habitations jusqu'à vingt et trente esclaves, hommes ou femmes, employés au service personnel des maîtres. Venait ensuite en dehors des jardins, dans une enceinte qu'on fermait habituellement chaque soir, ce qu'on appelait *le camp*, c'est-à-dire un vrai village, composé de petites cabanes de bois alignées en forme de rues et dans chacune desquelles habitait une famille de nègres. C'étaient les travailleurs employés sur le domaine, jadis comme esclaves, aujourd'hui comme ouvriers libres. Les petites habitations comptaient dans leur camp trente ou cinquante familles, les moyennes cinquante ou soixante ; les plus grandes, cent, cent cinquante, jusqu'à deux cents ; c'est-à-dire une population noire qui s'élevait en certains endroits jusqu'à un millier de personnes, en comptant les femmes et les enfants.

A côté du camp, ce qu'on appelait la cour, c'est-à-dire une autre enceinte, renfermant tous les métiers nécessaires pour une aussi vaste exploitation, les ateliers du menuisier, du tonnelier, du charron, du serrurier, du maréchal-ferrant, tous appartenant eux-mêmes à l'habitation, et travaillant pour elle toute l'année. Plus loin, la sucrerie, une véritable usine, dont les machines coûtaient vingt mille, quarante mille, jusqu'à soixante mille piastres, et où l'on fabriquait, avec le jus des cannes, le sucre tel que nous le mangeons ici. Plus loin enfin, les écuries renfermant les chevaux du maître, une centaine de mulets pour le travail et souvent plus, sans compter les troupeaux de petits chevaux créoles, qui paissaient dans les prairies et qu'on ne prenait pas même la peine de rentrer.

Le matin, de quatre à six heures, suivant les circonstances, quand la grosse cloche de l'habitation se faisait entendre, toute la population noire se mettait en mouvement sous la surveillance des économes, qui passaient la journée à cheval, surveillant, assignant à chacun sa tâche, et châtiant au besoin les paresseux. Chaque nègre partait avec son attelage, tantôt pour labourer la terre en larges sillons et y enterrer le plant de cannes, tantôt pour déraciner les mauvaises herbes, tantôt pour ameublir le sol et renchausser les tiges pendant les derniers mois de la croissance.

A la fin d'octobre arrivait le grand travail de la *roulaison* ; il s'agissait alors, dans l'espace de six semaines ou de deux mois, de couper ces immenses champs de cannes, de les transporter et de fabriquer le sucre, trois opérations qu'il faut nécessairement mener de front. Pendant ces deux mois, les malheureux nègres, aussi bien que les animaux, avaient à peine quelques heures de sommeil, car la sucrerie doit marcher jour et nuit sans arrêter un instant ; le planteur lui-même sortait de son indolence et passait debout douze ou quinze heures par jours pour donner à chaque chose le coup d'œil du maître. Aussi quand la roulaison

était finie, la récolte de l'année sur une seule habitation représentait une véritable fortune ; quatre cents, cinq cents, huit cents, jusqu'à mille boucauts de sucre. Or, sur le marché de la Nouvelle-Orléans, deux cents boucauts de sucre, c'est-à-dire la récolte des petites habitations, représente une moyenne de vingt-cinq à trente mille dollars, et mille boucauts, c'est-à-dire la récolte des grands planteurs, une somme de cent vingt à cent cinquante mille piastres.

Avec de pareilles ressources, on devine quelle devait être la largeur, ou plutôt la prodigalité de toutes les habitudes ; la plupart des enfants allaient faire leurs études dans les premiers collèges de France et d'Angleterre, et revenaient apportant au pays une éducation distinguée, le goût des arts et des lettres, une grande culture d'esprit, mais un goût plus grand encore pour la dépense et pour le luxe. L'hospitalité était exercée dans ces maisons d'une manière princière ; on y dépensait en réunions et en fêtes des sommes énormes ; et tous les étrangers qui, il y a vingt ans encore, allaient passer quelque temps en Louisiane, en revenaient littéralement éblouis de la distinction naturelle en même temps que de la prospérité dont ils avaient été témoins.

C'était le temps, messieurs, où notre pauvre Canada, conquis après une lutte héroïque, était oublié par la France, abandonné par ses principaux habitants, et se débattait péniblement sous la domination étrangère, pour conserver sa religion, sa langue et ses lois. Il y a quarante ans, dans cette année tristement célèbre de 1837, si un voyageur eût visité tour à tour ces deux peuples, les Français du Sud au comble de la prospérité et de la richesse, et les Français du Nord opprimés, traités en peuple conquis, n'ayant ni classes dirigeantes, ni aristocratie, ni presse pour défendre leurs droits, réduits à une poignée de laboureurs, la plupart sans instruction et sans ressources ; si un voyageur eût visité tour à tour ces deux peuples, ah ! il se fût dit à coup sûr, comme le proclamaient bien haut les journaux anglais de l'épo-

que, que les premiers colons des bords du St-Laurent étaient condamnés à disparaître ; il se fût dit que le moment était venu pour l'Angleterre d'imposer au pays conquis sa religion et sa langue ; et que les jours de la race française au Canada étaient irrévocablement comptés !

Il se fût dit surtout, que si cette race de Jacques Cartier et de Champlain devait triompher quelque part dans le Nouveau-Monde, c'était évidemment sur les rivages du Mississipi. Il se fût trompé pourtant, et trompé deux fois. C'était précisément cette prospérité excessive qui devait être pour la Louisiane son plus grand péril ; car ne l'oubliez jamais, messieurs, le fardeau le plus lourd à porter pour les peuples comme pour les hommes, ce n'est pas la lutte, ni le malheur, c'est le plaisir et la prospérité.

Depuis longtemps déjà, les Américains du nord étaient jaloux de ces planteurs opulents auxquels le sol fournissait d'inépuisables richesses, tandis que leurs manufactures étaient sujettes aux crises et aux fluctuations périodiques de l'industrie. Ils rêvaient des tarifs douaniers, qui, frappant lourdement le commerce avec l'étranger, auraient ouvert des débouchés aux produits manufacturés du nord et auraient fait leur fortune aux dépens des contrées agricoles du sud, dont toute la richesse consistait dans l'exportation des produits du sol. Telle fut au fond la véritable cause de la guerre de sécession ; l'esclavage n'en fut que le prétexte, car les plus grands hommes politiques du sud étaient d'avis, comme ceux du nord, de supprimer cette institution déplorable, mais en l'abolissant d'une manière progressive et en ménageant les droits acquis.

Quoiqu'il en soit, la guerre éclata ; les créoles retrouvèrent alors toute l'ardeur du sang français, et, pendant cinq ans, ces hommes, élevés pour la plupart dans tous les raffinements du luxe, supportèrent des privations effrayantes, et se battirent, de l'aveu de leurs adversaires, comme de vieux soldats. Mais la plus grande de toutes leurs épreuves les attendait à leurs foyers. Après

le triomphe définitif des fédéraux, les Louisianais se trouvèrent dans une situation qui avait beaucoup d'analogie avec celle du Canada au lendemain de la conquête, en face d'une race jalouse et qui rêvait, non seulement de les vaincre, mais de les dépouiller et de les faire disparaître. Les moyens employés ne furent pas les mêmes qu'ici, mais il ne furent ni moins violents ni moins coupables. Je tiens à le dire bien haut, parce que j'en ai été témoin, et parce que c'est un témoignage dû à la vérité et à la justice, tout ce que la tyrannie déguisée sous le manteau de la loi peut inventer pour ruiner, spolier, et réduire au désespoir une population, tout cela a été fait, non pas par les républicains du nord, que je ne veux pas rendre responsables de ces excès, mais par les dépositaires de leur pouvoir, par les aventuriers politiques et les *carpet baggers* qui pendant dix ans se sont abattus sur cette pauvre Louisiane, comme une nuée de vautours. Jamais les noms des gouverneurs anglais les plus impopulaires dans l'histoire du Canada, ne rappelleront des souvenirs aussi tristes que n'en rappellent aux Français du Sud les noms encore vivants, mais à jamais flétris, des Butler, des Hannoth et des Kelloys.

D'un autre côté, et tout en reconnaissant les qualités éminentes des créoles, il leur manquait alors deux choses qui ont été le salut du Canada aux mauvais jours de son histoire. La première, c'était la religion ; non pas les croyances catholiques qui étaient restées toujours chères et respectées, mais une foi vivante, ces pratiques religieuses qui avaient été oubliées au milieu des plaisirs faciles de la prospérité ; la seconde chose, c'était l'énergie du caractère, cette persévérance indomptable que peut seule donner une longue habitude de la lutte et de la souffrance. En rentrant dans leurs domaines après la guerre, sans esclaves pour cultiver leurs champs, en face de leurs habitations dévastées, de leurs animaux disparus, de leurs sucreries brûlées, les planteurs du Sud auraient eu besoin d'une énergie et d'un travail surhumain ; au lieu de cela, la plupart empruntèrent aussi longtemps qu'ils trouvèrent à hypothéquer leurs terres. Ils se flattaient

de pouvoir se relever, en conservant plus ou moins leur luxe et leur splendeur d'autrefois. Bientôt, sous le marteau du vendeur public, les habitations qui avaient coûté des centaines de mille piastres, passèrent pour un morceau de pain, entre les mains des Anglais, des Irlandais, des Allemands, accourus de toutes parts, pour se partager ces opulentes dépouilles. Les anciens propriétaires s'en vinrent dans les villes, n'ayant pas le courage d'embrasser un travail qu'ils trouvaient au-dessous d'eux, végétant, vivant d'expédients, jusqu'au jour où la pauvreté, la hideuse pauvreté venait frapper à leur porte, avec la pire de toutes les misères, celle qui succède à l'opulence, et qui s'efforce en vain de dérober à elle-même et aux autres le spectacle de sa ruine.

Que de fois, pendant les deux années que j'ai passées là-bas, j'ai senti mon cœur se serrer et les larmes me venir aux yeux, en présence de ces familles élevées dans une opulence princière, conservant toute leur culture d'esprit, toute leur distinction native, et s'efforçant en vain de cacher sous quelques débris échappés au naufrage, la ruine et la misère la plus profonde ; des maisons où l'on vous recevait dans un salon au milieu de tous les portraits des aïeux, et où il restait à peine, en dehors de cette chambre, un lit pour se coucher ; des familles qui conservaient encore pour la rue et pour l'église quelques vêtements d'un luxe trompeur, et qui rentrées chez elle n'avaient pour apaiser leur faim qu'une mauvaise poignée de riz.

Depuis un an, il est vrai, la Louisiane est parvenue à s'arracher aux mains des usurpateurs ; la prospérité générale pourra renaître ; mais, il faut bien l'avouer, la race française a reçu des blessures profondes, la richesse a passé, en grande partie, en d'autres mains, notre langue elle-même n'a pas échappé à ces atteintes : des lois successives en ont interdit l'usage, dans les parlements, devant les tribunaux, dans les actes officiels, dans toutes les écoles publiques. Il ne lui reste plus que l'Eglise, l'Eglise catholique à laquelle les créoles instruits par leurs mal-

heurs reviennent maintenant, et autour de laquelle ils commencent à se serrer, comme autour de leur meilleure amie, et du refuge le plus sûr de leur nationalité. Dans ces derniers temps, des efforts ont été tentés pour rendre à la langue française la place officielle et la part d'influence qui lui est due. Puissent-ils réussir ! Puissent les créoles du Sud reconquérir et connaître encore, non pas la richesse d'autrefois, mais l'aisance et la paix, l'influence légitime, et la prospérité qui sont dues à leur passé, à leurs qualités éminentes et à leurs malheurs !

En face de cet effacement progressif de l'élément français sur le continent américain, c'est avec un sentiment profond de consolation et de plaisir qu'on reporte son regard sur cette terre canadienne, où notre race, bien loin de s'affaiblir, s'étend au contraire et se développe chaque jour. Je n'aime pas la flatterie, mais je puis le dire parce que c'est la vérité. Oui, l'extension actuelle de la race française au Canada est une des plus rapides et des plus puissantes dont l'histoire fasse mention. Prenez une carte géographique, et regardez dans toutes les directions. La population canadienne est comme une source puissante dont les flots montent, montent toujours, débordent de toutes parts et forment un lac immense. Sur la rive du Saint-Laurent, dans la Gaspésie et la Baie des Chaleurs, dans ces contrées que traverse maintenant l'Intercolonial, où l'on ne trouvait naguère que des forêts, et qui aujourd'hui voient se fonder chaque année des paroisses nouvelles ; dans le Saguenay, autour du lac Saint-Jean, où le pays n'attend que des communications plus faciles pour s'épanouir en un immense réseau de paroisses florissantes ; dans le Nord-Ouest, dans ces immenses régions du Manitoba vers lesquelles commencent à émigrer les Canadiens et où, pour la première fois, réside maintenant un gouverneur canadien-français.

Non seulement notre race s'étend en prenant possession des contrées nouvelles, mais elle envahit la race anglo-saxonne elle-même ; elle la refoule, et lui reprend pied à pied, par une con-

quête pacifique, la terre dont l'a dépouillée autrefois le sort des armes, dans le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse où, quatre ou cinq comtés complètement anglais naguère, sont déjà au pouvoir des Canadiens ; à Ottawa, qui comptait à peine quelques Français, il y a quinze ans, et où ceux-ci maintenant forment la moitié de la population ; enfin dans les cantons (townships) de l'Est, où cet envahissement irrésistible est plus frappant peut-être que partout ailleurs. Au diocèse de Sherbrooke, par exemple, dans une localité toute anglaise, quelques familles canadiennes arrivent un jour venant des vieilles paroisses ; bientôt elles se multiplient, elles appellent à elles leurs parents et leurs amis ; le noyau grossit, il grossit toujours. Les Anglais, le jour où ils ne se sentent plus les maîtres, abandonnent la partie et s'éloignent ; leurs terres, leurs maisons passent aux mains des derniers venus, et il n'y a pas d'année où plusieurs de ces paroisses, qui s'étaient endormies le soir anglaises et protestantes, ne se réveillent un beau matin catholiques et françaises !

Où s'arrêtera, messieurs, cette conquête pacifique ? Quelle est, sur ce continent, la destinée future de la nationalité canadienne ? Dieu seul le sait, et ici nous entrons dans le champ des hypothèses ; mais il n'est pas défendu de jeter un regard sur l'avenir, et de chercher à apercevoir dans le lointain des temps, ce que nous réserve la Providence. Si les décrets impénétrables de Dieu, ou nos propres fautes, ne mettent pas une barrière à ce développement magnifique ; si surtout, comme il arrive trop souvent, la prospérité et le succès ne nous sont pas plus fatals que le malheur, qui peut dire aujourd'hui ce que sera le Canada dans cent cinquante ou deux cents ans, quand de nombreux chemins de fer nous relieront à toutes les provinces d'en bas, au Saguenay aux plaines lointaines du Nord-Ouest, et sillonneront les immenses forêts encore inexplorées de l'Ottawa ; quand des manufactures se dresseront tout le long de nos rivières et de nos torrents ; quand notre sol si riche nous aura livré tous ses se-

crets et nous donnera le charbon, le fer, le cuivre, tous les métaux qu'il renferme dans son sein ; quand des villes florissantes s'élèveront où apparaissent aujourd'hui de modestes villages ; quand enfin depuis l'Ontario jusqu'à Terre-Neuve, depuis Manitoba jusqu'au lac Champlain, le Canada comptera quinze millions, vingt millions, trente millions peut-être de catholiques et de Français ?

Que sera alors l'Europe ? Que sera devenue notre pauvre et chère France ? Comment aura-t-elle échappé à cette fournaise ardente des révolutions, où elle se débat depuis près d'un siècle Je n'en sais rien ; mais quoiqu'il en soit d'elle, on retrouvera de ce côté-ci de l'Océan, cette grande race de Clovis, de Jeanne d'Arc et de saint Louis, cette race que Dieu ne peut pas laisser périr, car elle a fait trop de grandes choses. On la retrouvera nombreuse, puissante, respectée, sur ces quelques arpents de neige abandonnés dans un jour de vertige et qui seront devenus la patrie d'une grande nation ! On y retrouvera non seulement notre sang et notre langue, mais tout ce qui fait l'âme de notre vieille France, ses traditions d'honneur et de générosité, ses convictions ardentes, qui lui font sacrifier son or et son sang pour toutes les saintes causes et toutes les grandes idées ; on y retrouvera enfin son goût pour les choses de l'esprit, pour les lettres, pour les arts, pour tout ce qui est grand et beau. Au temps des splendeurs de la Louisiane, on appelait la Nouvelle-Orléans : l'Athènes du sud. Au temps dont nous parlons, dans un siècle ou deux, que sera devenue cette Athènes du sud ? Je n'en sais rien. Mais alors comme aujourd'hui, j'en ai la conviction, il restera sur la terre d'Amérique une autre ville qui aura conservé ces vieilles traditions et ce culte de l'intelligence ; une ville qui sera demeurée le foyer des hautes études, le sanctuaire des arts et des lettres ; une ville qu'on pourra appeler, non pas l'Athènes du sud, mais l'Athènes du nord ! Cette ville, messieurs, je ne vous la désignerai pas : votre cœur vous l'a déjà nommée !

Seulement, pour cela, laissez-moi vous donner un conseil d'ami: conservez avce un soin jaloux, non-seulement notre religion, mais ce qui fait le nerf de toute nationalité : nos habitudes et notre langue. Ne permettez pas à vos enfants, comme j'en ai vu des exemples, de rougir du langage de leurs pères. S'ils doivent parler anglais, pour les nécessités du commerce et de l'industrie, que le français du moins, reste toujours la langue maternelle, la langue du foyer. Défendez-vous contre cet envahissement des expressions étrangères, qui se glissent dans nos conversations, dans nos journaux et jusque sur vos enseignes ; si vous voulez emprunter quelque chose aux anglais, prenez d'eux leur sens pratique, leur énergie, leur persévérance au travail ; empruntez-leur, si vous le voulez, leur argent pour mener à bonne fin vos entreprises, mais ne leur empruntez pas leurs mots !

Enfin conservons le dernier trait caractéristique de notre race : le désintéressement, le dévouement à toutes les grandes idées. Dans cette Amérique où le dieu *Dollar* a tant d'autels, rappelons-nous toujours qu'il y a quelque chose de plus grand que la richesse : ce sont les intérêts de l'ordre moral ; c'est la religion, c'est l'intelligence, ce sont les lettres, les arts, les sciences, toutes les formes sous lesquelles se relèvent les grands côtés de l'âme humaine. Sachons apporter notre concours aux œuvres qui ont pour but de développer parmi nous les choses de l'esprit ; sachons y sacrifier au besoin un peu de notre superflu et sans nous en douter peut-être nous aurons travaillé d'une façon efficace, à la grandeur et à la prospérité de notre chère patrie.

Jadis, dans les siècles croyants du moyen-âge, quand on fondait une cloche pour nos vieilles cathédrales, c'était la croyance populaire que l'or et l'argent mêlés au bronze lui donnaient un son plus célsete et plus éclatant ; et sous cette pensée, quand le métal bouillonnait dans l'immense fournaise, nos pères s'en venaient pieusement, et y jetaient tour à tour, les uns un bracelet,

es autres une pièce d'argent, les autres un bijou de famille, afin que de siècle en siècle, il y eût quelque chose d'eux-mêmes dans cette grande voix de l'airain, qui devait chanter, au nom de tout un peuple, les louanges de Dieu.

Aujourd'hui, messieurs, l'Amérique avec ses nations qui se forment, avec son mélange étonnant de religions, de langues, de peuples et de races, voilà l'immense fournaise où tous les éléments se confondent et se heurtent, jusqu'au jour où la main toute puissante de Dieu en fera jaillir l'œuvre définitive que sa sagesse a conçue ; mais d'ici là, nous aussi, comme nos pères, nous pouvons apporter à ce grand travail de la Providence notre part de métal précieux ; nous pouvons y jeter nos luttes, nos efforts, nos vertus, nos exemples, et grâce à nous, peut-être, dans ce grand concert des peuples, le nôtre rendra un son de plus en plus glorieux, le son de la religion, de l'honneur et de la vertu !

CHAPITRE IV

1842

LES ORIGINES DE LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DE QUEBEC RACONTÉES PAR LA PRESSE QUÉBECOISE DE L'ÉPOQUE

Le Fantasque.—La Gazette de Québec.—Le Canadien.

(*Le Fantasque,* 16 juin 1842.)

Vendredi prochain, 24 juin, est le jour consacré au patron que les Canadiens ont adopté, et cependant nous ne voyons pas qu'il soit fait aucun préparatif pour le fêter dignement et d'une manière nationale. Notre apathie pour tout ce qui pourrait tendre à réunir tous les Canadiens sous une commune bannière est vraiment déplorable ; cependant, nous ne désespérons pas de voir revivre cette fête que Montréal a célébrée deux fois d'une manière si brillante, lors des beaux jours de patriotisme ; cette année, nous avons pu voir avec satisfaction que la Société de Tempérance de Montréal a obtenu de l'évêque l'autorisation de se mettre sous la protection de saint Jean-Baptiste ; de sorte que l'observance de cette journée ne sera désormais plus douteuse au moins pour cette partie du pays. Il est trop tard maintenant pour monter une célébration sur un grand pied à Québec ; mais il nous semble cependant qu'avec un peu de bonne volonté on pourrait organiser un modeste banquet en famille, auquel se joindraient ceux de nos concitoyens qui tiennent à voir léguer à ceux qui nous suivront quelque gage de nationalité. N'est-il pas affligeant de voir

qu'en Canada les descendants de chacune des nations qui le peuplent ont tous leur fête nationale... excepté les Canadiens ? Nous le répétons, il y a encore assez de temps pour une petite fête. A Montréal, il n'a fallu qu'un ou deux jours à M. Duvernay, qui le premier eut l'heureuse idée de cette solennité canadienne, pour réunir autour d'une joyeuse table plus de trois cents convives ; les plus brillants d'entre eux manqueraient à l'appel, mais au moins on pourrait y causer de leur mémoire et la chérir.

Si la jeunesse veut profiter de cette occasion pour se montrer encore une fois zélée, nous la prions de s'empresser, car le temps est court. Ceux qui seraient disposés à célébrer la Saint-Jean-Baptiste par une réunion à la portée de tout le monde, sont priés de laisser leur nom à ce bureau, d'ici à samedi prochain. Si, d'ici à ce temps-là, le nombre en était suffisant, une assemblée serait convoquée afin de nommer un comité, prendre les souscriptions et les autres arrangements nécessaires.

(*Le Canadien*, 20 juin 1842.)

ASSEMBLÉE PRÉLIMINAIRE

POUR LA CÉLÉBRATION DE LA SAINT-JEAN-BAPTISTE ET POUR L'ÉTABLISSEMENT D'UNE SOCIÉTÉ NATIONALE CANADIENNE

Conformément à un avis donné par des petites circulaires, distribuées dimanche matin, à l'issue de la messe, un grand nombre de citoyens se réunirent, après les vêpres, à l'Hôtel de Tempérance de M. Maheux. M. le Dr P.-M. Bardy, appelé au fauteuil, expliqua avec éloquence et patriotisme le but de l'assemblée.

Les résolutions suivantes furent proposées et adoptées unanimement :

1. Proposé par M. O. Fiset, secondé par M. P. Guenet :

Qu'afin de consolider de plus en plus les liens qui doivent unir entre eux les Canadiens de toutes les classes sous une bannière

nationale, il est désirable et même nécessaire de former une association pour célébrer la fête de saint Jean-Baptiste, patron adoptif des Canadiens, et que cette association prenne, dès ce jour, le nom de Société Saint-Jean-Baptiste.

2. Proposé par M. J.-P. Plamondon, secondé par M. Taché :

Que M. le Dr Bardy soit nommé président de la Société.

3. Proposé par M. S. Marmette, secondé par M. Jos. Cauchon :

Que M. Aubin soit nommé vice-président.

4. Proposé par M. W. Rowen, secondé par M. J.-P. Plamondon :

Que M. J.-P. Rhéaume et J. Huston soient nommés secrétaires de cette association.

5. Proposé par M. Jos. Cauchon, secondé par M. Ovide Paradis :

Que M. P. Guenet soit nommé trésorier.

6. Proposé par M. L. Mathieu, secondé par M. Fournier :

Que la Société Saint-Jean-Baptiste assistera en corps au saint sacrifice de la messe, vendredi prochain, 24 juin courant. à sept heures du matin. à la paroisse de Notre-Dame de Québec, et que les membres s'assembleront à l'Hôtel de Tempérance de M. Maheux, pour de là se rendre à l'église.

7. Proposé par M. Aubin, secondé par M. F.-M. Derome :

Que pour commencer l'œuvre de cette Société sous des auspices agréables et propres à réunir dès le premier abord le plus grand nombre possible de citoyens, il serait convenable de célébrer son établissement par un banquet auquel sont invités les Canadiens de toutes les classes qui désireraient en faire partie.

8. Proposé par M. R.-T. Levêque, secondé par M. T. Grenier :

Qu'un comité de sept membres soit nommé afin de prendre les arrangements nécessaires et recevoir les souscriptions au banquet, avec pouvoir d'ajouter à leur nombre, et que les messieurs suivants composent le comité : Messieurs les officiers de la So-

ciété, MM. Fournier, Prétaboire, Dr Tourangeau, Jos. Savard, H. Gingras, P. Gingras, O. Fiset, P. Corriveau.

9. Proposé par M. le Dr Tourangeau, secondé par M. L. Bureau :

Que chacun des membres de cette réunion qui désirerait prendre part au banquet aura à payer cinq chelins.

10. Proposé par M. P.-A. Gagnon, secondé par M. Levêque :

Que la présente association adopte la feuille d'érable pour son emblème distinctif.

11. Proposé par M. Fiset, secondé par M. E. Thivierge :

Que les messieurs du comité soient chargés de soumettre à M. le Maire les procédés de cette assemblée, et de le prier de se joindre à nous pour la célébration de la Saint-Jean-Baptiste.

12. M. Aubin ayant été appelé au fauteuil, il fut proposé par M. le Dr Tourangeau, secondé par M. S. Marmette :

Que les remerciements de cette assemblée soient votés à monsieur le Président.

Après quoi l'assemblée s'ajourne.

Signé RHÉAUME et HUSTON,
Sécrétaires de la Société Saint-Jean-Baptiste.

Québec, 19 juin 1842.

(*La Gazette de Québec.*)

Des listes de souscription au banquet national de la Saint-Jean-Baptiste, qui doit avoir lieu vendredi, 24 courant, à l'Hôtel de la Cité, cidevant occupé par M. Lafontaine, rue Sainte-Anne, sont déposées au bureau du *Canadien*, à celui du *Fantasque* et à l'Hôtel de Tempérance de M. Maheux, rue du Parc.

Les personnes qui souscriront devront payer en inscrivant leurs noms ; elles recevront une carte d'admission. Souscription, cinq chelins. Dîner maigre et de tempérance.

Signé J.-P. Rhéaume,
J. Huston.
Secrétaires.

N. B.—Les souscriptions seront reçues jusqu'à mercredi soir.

Québec, 20 juin 1842.

DINER DE LA SAINT-JEAN-BAPTISTE

Les messieurs qui ont souscrit au dîner de la Saint-Jean-Baptiste à l'Albion Hotel sont priés de s'assembler, demain, 21 courant, à sept heures du soir, pour compléter les arrangements.

Par ordre,

Signé F.-X. Bois.

Québec, 20 juin 1842.

(*Le Canadien*, Québec, 20 juin 1842.)

Nous voyons avec plaisir que la Saint-Jean-Baptiste va être fêtée à Québec, autant au moins que le permettra le peu de temps qu'on aura eu pour faire les préparatifs nécessaires. Hier, il a été annoncé, au prône de la cathédrale, qu'il serait célébré, vendredi prochain, une grand'messe avec sermon, en l'honneur de la Saint-Jean-Baptiste, recommandée par la Société de Tempérance, et le soir, comme on le verra par les procédés d'une assemblée qui eut lieu hier soir, et par l'annonce du comité nommé à cette assemblée, il y aura un banquet au *City Hotel*. On remarquera que le prix de ce banquet a été mis à la portée de toutes les classes ; l'objet de ceux qui l'ont organisé étant de réunir en famille, une fois dans l'année, les Canadiens de tous rangs sans

distinction. Le repas ne se composera que de mets maigres, et il n'y aura pas de boissons. Ceux qui en voudront boire, en feront venir à leur compte.

Nous applaudissons à ce commencement, dans l'espérance qu'il jettera les fondements d'une organisation plus générale et plus étendue, l'année prochaine, et qui nous mettra en état de célébrer notre fête nationale avec autant d'éclat que le font les autres origines.

Outre le dîner qui doit avoir lieu au *City Hotel*, on remarquera qu'il en a été organisé un autre qui doit avoir lieu à l'*Albion Hotel*.

Il serait à désirer que les messieurs qui ont organisé l'un et l'autre dîner s'abouchassent et s'entendissent ensemble pour qu'il n'y en eût qu'un, si pourtant la chose peut se faire sans dérangement pour personne.

(*La Gazette de Québec*, 21 juin 1842.)

Il y a eu, dimanche, après la grand'messe, à l'hôtel de Tempérance de Maheux, à St-Roch, une assemblée pour la célébration de la Saint-Jean-Baptiste et pour l'établissement d'une société nationale canadienne.

M. le docteur Bardy fut nommé président, M. Aubin, vice-président, M. Guenet, trésorier, MM. Rhéaume et Huston, secrétaires.

Il fut résolu entre autres choses qu'on assisterait, en corps, vendredi prochain, à une grand'messe à la cathédrale, recommandée par la Société de Tempérance, et que le point de départ serait l'hôtel de Tempérance de Maheux.

Un comité de sept membres fut nommé pour recevoir les souscriptions au banquet de la Saint-Jean-Baptiste, à l'Hôtel de la Cité.

On parle d'un autre banquet à l'Hôtel Albion.

(*Le Canadien*, Québec, 22 juin 1842.)

Hier soir, à l'assemblée des souscripteurs au dîner qui devait avoir lieu à l'*Albion Hotel*, il a été résolu à la majorité des souscripteurs présents, qu'il était à propos qu'ils se joignissent au banquet organisé par l'assemblée tenue à St-Roch, dimanche dernier. En conséquence, le comité de cette dernière assemblée notifie aux souscripteurs du dîner ci-dessus qu'ils pourront se procurer des billets au bureau du *Canadien*, à celui du *Fantasque* et à l'Hôtel de Tempérance, de M. Maheux.

Il est peut-être à propos de dire que les deux dîners de la Saint-Jean-Baptiste avaient commencé à s'organiser simultanément et à l'insu des messieurs qui s'occupaient de la chose de chaque côté, et qu'il n'y a eu de part ni d'autre aucune intention de faire des distinctions ni de créer de la division.

(*La Gazette de Québec*, 22 juin.)

A une assemblée des comités, tenue hier soir, il fut résolu que les deux banquets qui devaient avoir lieu se réuniraient dans un seul banquet national, à l'Hôtel de la Cité, vendredi, 24 courant, à sept heures du soir. Les souscripteurs du banquet à l'*Albion* et autres personnes pourront se procurer des cartes d'admission au bureau du *Canadien*, à celui du *Fantasque* et à l'Hôtel de Tempérance, de M. Maheux, près du Parc.

La procession, pour se rendre à la messe. se formera à six heures du matin, à l'Hôtel de la Cité, et se mettra en marche à six heures et demie ; elle descendra par la rue Saint-Stanislas (côte de la prison) et passera par les rues St-Jean et de la Fabrique. pour se rendre à l'église.

Les Canadiens, en général, souscripteurs ou non au banquet, sont invités à se joindre à la procession.

Le départ de la procession n'aura point lieu de chez M. Maheux, mais de l'Hôtel de la Cité.

Par ordre du comité,

(Signé) J.-P. Rhéaume,
J. Huston.
Secrétaires.

Québec, 22 juin 1842.

(*Le Fantasque*, 23 juin 1842.)

On verra sans doute avec satisfaction que depuis la publication du précédent numéro de notre journal, où nous exprimions simplement le vœu de voir chômer de quelque manière les fêtes du patron adoptif des Canadiens, la bonne intention de quelques personnes a pris une consistance et une étendue qui font certainement honneur à l'esprit public ainsi qu'au zèle des divers messieurs auxquels était échu le soin de l'activer. Le temps trop court entre la première idée et la mise à exécution ne permettent sans doute pas de donner à la célébration toute la splendeur qu'elle mérite, mais ce petit commencement aura du moins l'effet d'assurer pour les années qui viendront un précédent sur lequel on pourra baser des arrangements sur un pied plus digne du jour et de notre population. Nous espérons que ce premier pas n'aura pas pour unique résultat de réunir les Canadiens ce jour-là seulement, mais qu'on en profitera pour poser les bases d'une société permanente et utile. Les Canadiens ne se voient pas, ne se fréquentent pas assez ; la politique a été presqu'exclusivement jusqu'ici l'objet qui les a réunis et la diversité d'opinions a souvent fait écrouler ce que leur disposition éminemment sociale avait commencé.

La Saint-Jean-Baptiste offre au moins un point de réunion sur lequel il ne peut y avoir de dissidence ; il serait donc réellement à regretter que l'on négligeât de s'en emparer. Nous espérons sincèrement, et nous exprimons en cela les vœux d'un nombre considérable de personnes, que les citoyens influents, maintenant que l'attention publique est portée vers cet objet, prendront sur eux le soin de poser d'une manière efficace et sage les bases d'une société canadienne propre à réunir pour un même but tous les Canadiens zélés ; jamais plus qu'aujourd'hui, l'utilité, la nécessité d'une semblable association ne s'est encore fait sentir.

Comme ou aura pu le voir par les annonces des journaux d'hier, l'observation de la Saint-Jean-Baptiste commencera dignement par le service divin qui se célèbrera à l'église paroissiale de Québec, à sept heures et demie. Les personns qui ont fait des arrangements pour cet objet ont décidé de se rendre en masse à l'église ; tous les citoyens sont invités à venir contribuer à la solennité du jour en se réunissant à la procession qui partira à six heures et demie de l'Hôtel de la Cité, rue Ste-Anne.

La fête se terminera par un banquet public auquel prendront part les personnes qui y ont souscrit et dont le nombre est aussi considérable que le permet le lieu choisi pour la réunion. M. le maire de Québec qui, en sa double qualité de premier magistrat de la ville et de canadien, avait été invité à ce banquet comme le voulait une motion de l'assemblée qui institua primitivement la fête, a bien voulu non seulement accepter l'invitation qui lui était faite, mais encore devenir l'un des souscripteurs du banquet ; convive en sa qualité de maire, membre en sa qualité de canadien.

Il faut espérer qu'au milieu du plaisir et de la joie qui ne peuvent manquer de régner dans une réunion de frères par le sang et par le cœur, on n'oubliera pas le but principal et essentiel qui est, comme nous avons dit plus haut, de former une grande association de Canadiens. L'importance, la nécessité même

d'une pareille institution n'ont pas besoin d'être démontrées ; les dispositions favorables et générales à un semblable projet ne sont pas douteuses ; il ne faut donc plus que de l'unité d'action comme il y a unité de sentiments ; or, comme de temps immémorial les meilleurs traités se scellent à table, il faut se livrer au doux espoir que la première célébration de la Saint-Jean-Baptiste aura eu le double effet non seulement d'honorer le saint, mais encore de profiter à ceux qui se sont mis sous sa protection, par une union des Canadiens de classes différentes vers un seul et même but : l'amélioration et la protection de tous mutuellement et respectivement.

(*Le Canadien*, Québec, 24 juin 1842.)

La célébration de notre fête nationale a commencé, ce matin, sous les plus heureux auspices : un temps charmant et une belle et longue, très longue procession, qui partit du *City Hotel* pour se rendre à l'église, où s'est célébrée une grand'messe en l'honneur de saint Jean-Baptiste, recommandée par la Société de Tempérance. La procession était précédée par la Compagnie de Musique de M. Sauvageau, qui joua, en route, l'air canadien "Par derrière chez mon père." Venait ensuite la bannière de la Société Saint-Jean-Baptiste, portant un tableau du saint et les emblèmes du Canada, sur un fond tricolore, composé des couleurs canadiennes, et quelques autres drapeaux semblables étaient placés sur une autre bannière, fond blanc, avec l'inscription : Nos institutions, notre langue et nos lois. Cette bannière était au milieu de quatre drapeaux de la milice canadienne, et quelques autres drapeaux semblables étaient placés à certaines distances dans la ligne de la procession. Tous ceux qui composaient la procession portaient à la boutonnière la feuille d'érable et un castor sur un ruban tricolore. Cette procession faisait le plus bel effet.

Après la messe, la procession s'est mise en marche par la rue St-Louis, de là par la rue d'Auteuil, d'où elle a défilé par la porte

et la rue St-Jean, pour se rendre à la rue de la Couronne, dans le faubourg St-Roch, et prenant la rue des Fossés, elle s'est arrêtée à l'Hôtel de Tempérance de M. Maheux, où elle s'est dispersée aux cris de : Vive la Reine ! Vive Jean-Baptiste !

La fête ayant été chômée par tout le personnel de notre établissement, nous sommes obligés d'être courts.

Ce soir a lieu, au *City Hotel*, le banquet qui doit couronner la fête, auquel banquet on ne prévoit qu'un inconvénient, c'est qu'il n'y aura pas de place pour tous ceux qui désiraient y assister. Une autre année, il sera pris à temps des mesures pour que tout le monde puisse prendre part à toutes les parties de la fête.

Cette année, tout a été improvisé, et il est surprenant qu'avce si peu de temps et sans organisation, on ait pu faire encore aussi bien.

M. l'abbé Chiniquy a prêché à la messe de ce matin et délivré un sermon pathétique sur la tempérance, cause à laquelle il travaille avec un dévouement si méritoire depuis longtemps.

(*Le Canadien*, Québec, 27 juin 1842.)

Nous avons dans notre dernière feuille, rendu compte de la première partie de la fête nationale canadienne. il nous reste encore à parler du banquet qui la termina.

A sept heures et demie, les souscripteurs se rendirent au *City Hotel*, au nombre de près de deux cents. Pour loger un aussi grand nombre de personnes, on avait été obligé d'avoir deux tables, l'une au second étage et l'autre à l'étage du rez-de-chaussée.

La salle principale était décorée de verdure et pavoisée de drapeaux. En arrière du fauteuil du président était suspendue la bannière nationale canadienne, que nous avons décrite dans notre dernière feuille, et à une des extrémités un pavillon blanc avec la devise : "Nos institutions, notre langue et nos lois." M. le

Maire de Québec assista au banquet en qualité de convive, et il occupait la droite du président ; la Compagnie de Musique de M. Sauvageau joua pendant le repas des airs appropriés à l'occasion. Le tout se passa avec l'ordre et le décorum qu'on avait admirés dans la procession du matin et au milieu de cette franche et vive gaieté qui est un des traits caractéristiques des Canadiens-français. On sortit de table vers onze heures et demie.

Malgré la modicité des prix qu'eurent à payer les souscripteurs, la table fut abondamment couverte de toutes les variétés de poissons que fournissent nos marchés, et l'on doit rendre à l'hôtelier la justice de dire qu'on n'avait droit d'attendre de lui rien de plus.

Les amis de la tempérance apprendront avec plaisir qu'il ne s'est bu à ce repas aucune boisson enivrante : la limonade, la bière de gingembre, la bière d'esprit d'épinette et le sirop de citron ont fait tous les frais du boire, et l'on s'est amusé tout aussi bien, mieux peut-être, que si le vin eût ruisselé à flots sur la table ; et le lendemain, l'on n'a pas eu à payer les plaisirs d'une veillée par aucun malaise, aucune indisposition.

Les procédés de vendredi ont servi à démontrer une autre chose, (à part de la sobriété générale), l'apparence d'ensemble, l'harmonie, l'air tout à fait comme il faut, qui a régné parmi cette foule, sans qu'on eut eu le temps de rien organiser régulièrement, tandis que tout était improvisé et que chacun était laissé nécessairement à sa propre inspiration, prouvent qu'il y a chez nos compatriotes des idées d'ordre et de convenance dont il est facile de tirer le meilleur parti.

Quand nous tenons ce langage, qu'on ne crcie pas que nous écrivons sous l'illusion de l'amour-propre national, nous ne faisons que répéter le témoignage des autres origines, qui toutes n'ont pu empêcher d'admirer la régularité et la belle apparence de notre première sortie en public, "le tout a été extrêmement bien conduit, a dit le *Mercury*, et l'apparence des membres était des plus respectables."

Si nous en jugeons d'après une communication qui a paru dans la *Quebec Gazette* de vendredi, et d'après les observations qui ne nous ont pas été faites à nous personnellement, mais qui l'ont été à d'autres, l'apparition du tricolore canadien, rouge, blanc et vert, aurait déplu à quelques-uns qui regardent les trois couleurs comme un emblème révolutionnaire. Nous avons lieu de croire cependant, que la partie réfléchie de la population britannique a eu le bon jugement et le bon esprit de ne pas donner une pareille interprétation au déploiement du tricolore canadien, et qu'elle ne l'a regardé comme il n'est en réalité, que comme un emblème national, et nullement comme un emblème de parti politique, encore moins comme un emblème révolutionnaire. Au reste, la Société de la Saint-Jean-Baptiste en se portant en aussi grand nombre qu'elle l'a fait à la rencontre du gouverneur-général, à son arrivée, samedi dernier, a manifesté publiquement l'innocence de son intention en adoptant les trois couleurs.

D'un autre côté, le tricolore canadien n'est pas d'adoption nouvelle ; il date déjà d'une dizaine d'années en arrière, nous pensons qu'il a été choisi à l'occasion des premières célébrations de la Saint-Jean-Baptiste à Montréal. Il est possible que le triomphe récent du drapeau tricolore français ait alors, par esprit d'imitation, contribué à faire adopter un tricolore aussi comme couleur canadienne, mais en attribuant à cette origine notre tricolore, les Bretons unis ont moins que ces autres peuples lieu de voir d un mauvais œil une imitation d'un drapeau qui leur a valu à eux le fameux acte de la réforme. N'est-il pas, en effet, reconnu que le triomphe de la cause qu'a vengée le drapeau tricolore français, assure le triomphe de la réforme en Angleterre, révolution aussi importante que celle qui s'était opérée de l'autre côté de la Manche, et qui ne coûte pas une goutte de sang ? Oui, les Anglais, les plus amis de l'ordre, doivent absoudre le drapeau tricolore français des horreurs qu'il couvrit pendant la révolution de 1792, en considération de l'honneur que l'humanité, et des avantages qu'en particulier ils ont retiré de la lutte glorieuse à laquelle il présida en 1830.

En résumé, la Société Saint-Jean-Baptiste n'a eu, n'a pu avoir aucune intention illégitime en prenant les couleurs qu'elle avait déjà trouvées associables à sa fête nationale, elle n'a pu croire non plus que les couleurs pussent raisonnablement donner lieu à des sentiments désagréables sur ses co-sujets des autres origines.

S'il arrivait cependant que cela dût jeter les moindres nuages sur les rapports qu'elle désire voir subsister entre elle et les autres classes, nous la croyons assez sage, assez bien disposée pour faire tout ce qui est en elle, pour prévenir tout sujet de désagrément.

Dans quelque temps, dans quelques jours, nous l'espérons, il va être pris des démarches pour organiser sur une plus large base la Société Saint-Jean-Baptiste, qui n'en est encore qu'au provisoire. En attendant, nous invitons la presse anglaise à s'expliquer franchement, à exposer ses répugnances, à nous dire si son origine se trouve blessée en quelqu'endroit. et nous pouvons l'assurer que ses sentiments auront toute la considération, tous les égards qu'ils méritent. Nous n'aimons pas plus à blesser les autres qu'à être blessés nous-mêmes, quand il s'agit de points indifférents en eux-mêmes, comme le serait le choix de nos couleurs nationales.

(*La Gazette de Québec,* 25 juin 1842.)

Le *Canada Times* d'avant-hier dit qu'il devait y avoir une célébration de la Saint-Jean-Baptiste, à Toronto, le 24. On ne parlait point de la célébrer à Montréal.

(*La Gazette de Québec,* 25 juin 1842.)

La Société Saint-Jean-Baptiste, qui avait à peine eu le temps de s'organiser, a cependant fait une figure imposante à sa première apparition en public hier matin. Elle s'est réunie au

City Hotel, rue Saint-Anne, d'où elle s'est rendue en procession à la cathédrale, pour assister à une grand'messe en l'honneur de saint Jean-Baptiste, recommandée par la Société de Tempérance. La procession, à laquelle un grand nombre de citoyens qui n'étaient pas membres de la Société, se sont joints était précédée du Corps de Musique de M. Sauvageau, jouant un air canadien ; ensuite, venait la bannière de la Société, portant une figure de saint Jean-Baptiste, avec un castor, etc., sur un fond tricolore, et suivie, à quelque distance, d'une autre bannière à fond blanc avec cette inscription : "Nos institutions, notre langue et nos lois", au milieu de quatre drapeaux de la milice canadienne, rouge, bleu et vert. Un peu en arrière s'élevait une bannière au milieu de quatre drapeaux de la milice canadienne et quelques autres drapeaux semblables étaient placés à certaines distances dans la ligne de la procession. Tous ceux qui composaient la procession portaient à la boutonnière la feuille d'érable, et la plupart un castor sur un ruban tricolore. La messe a été célébrée par M. le curé de Québec, et un éloquent sermon sur la tempérance a été prêché par M. le curé de Beauport, qui en est un des apôtres les plus zélés. Après la messe, la procession s'est reformée, et après avoir passé par la rue St-Louis, descendant le long de l'Esplanade et sortant par la porte St-Jean, elle a parcouru les faubourgs St-Jean et St-Roch pour se rendre devant l'Hôtel de Tempérance de M. Maheux, où elle s'est arrêtée et dispersée aux cris de : "Vive la Reine !" "Vive Jean-Baptiste !"

Le soir, il y a eu au *City Hotel* un dîner en maigre, de deux cents couverts, auquel M. le Maire, entre autres, a assisté.

(*La Gazette de Québec*, 25 juin 1842.)

PRÉPARATIFS POUR LA RÉCEPTION DE SIR CHARLES BAGOT

Québec est tout endimanché pour attendre le gouverneur-général ; le temps est magnifique ; les rues par lesquelles doit

passer Son Excellence ont été nettoyées, arrosées, sablées et bordées d'une double rangée d'arbres qu'on y a transplantés de la forêt ; des arcs de triomphe s'élèvent de distance en distance, couverts d'emblèmes et d'incriptions ; partout des pavillons sont tendus d'un côté à l'autre des rues ; tous les bâtiments dans le port sont aussi pavoisés ; toute la population est sur pied ; à midi toutes les boutiques se ferment, et nous fermons aussi.

Voici l'ordre de la procession tel qu'il a été réglé définitivement : Musique, inspecteur de police et constables, les deux députés maréchaux, le grand constable, compagnies de pompiers, Institut des artisans, Société St-George, Société St-Patrice, Société St-Jean-Baptiste, Société Calédonienne, Société St-André, le carrosse du gouverneur, la suite du gouverneur, le maire, le conseil de ville, les magistrats, le grand maréchal, les citoyens, constables et police.

(*Le Canadien*, Québec, 4 juillet 1842.)

Nous avons cru devoir publier de préférence à d'autres matières, le rapport détaillé du banquet de la Saint-Jean-Baptiste, rapport que nous devons au *Fantasque*. Les sentiments exprimés dans les toasts et les discours, même quand on ne voudrait faire aucune allouance pour la jeunesse de plusieurs des orateurs, répondront suffisamment aux diatribes du *Herald* et consorts et aux intentions illégitimes qu'ils prêtent à notre célébration nationale. La nouvelle Société ne veut pas agir dans l'ombre ; elle n'a aucun projet qu'elle ne puisse avouer hautement ; elle n'a aucun objet en vue à la réalisation duquel tous les honnêtes gens, de quelque origine qu'ils soient, ne puissent consistamment s'associer. Tout ce qu'elle veut c'est l'égalité politique pour tous sans distinction ; la même somme de justice, d'égards et de liberté pour tous, seules bases de gouvernement légitimes, durables et

profitables pour le pays. C'est là, sans doute, ce qu'ont deviné ses détracteurs, et c'est ce qui explique la malveillance avec laquelle ils l'ont accueillie à sa naissance.

(*Le Canadien*, 4 juillet 1842.)

Les membres de la Société de Saint-Jean-Baptiste se réunirent, vendredi dernier, 24 juin, à l'Hôtel de la Cité, à 7 heures du matin, selon l'ordre réglé d'avance et déjà publié. Ils se rendirent de là processionnellement à l'église, ayant en tête la musique canadienne qui joua, durant la marche, des airs du pays. La messe fut célébrée par Messire Baillargeon, et Messire Chiniquy fit un sermon éloquent sur la tempérance. A l'issue du service divin, la procession se forma de nouveau et alla se séparer à l'hôtel de M. Maheux, à St-Roch, après avoir passé par les rues St-Louis, d'Auteuil, St-Jean, St-Georges, de la Couronne et des Fossés. En tête du cortège marchait la magnifique bannière à fond vert, blanc et rouge, adoptée par la Société et sur laquelle étaient peints un saint Jean-Baptiste, patron de la Société, et le castor, emblème distinctif du pays ; on doit ces petits tableaux au pinceau habile de M. Legaré. Une autre bannière blanche, avec l'inscription "Nos institutions, notre langue et nos lois", tenait le milieu de la procession ; outre ces étendards, on remarquait six drapeaux des milices canadiennes qui ont figuré dans la dernière guerre. Arrivés au terme de la marche, les membres se séparèrent au cri de "Vive la Reine !" "Vive saint Jean-Baptiste !" après avoir applaudi à une courte allocution de M. le Président.

Le soir, ceux des sociétaires qui avaient souscrit au banquet, se réunirent à l'Hôtel de la Cité, où deux salles avaient été préparées et décorées de verdure et de drapeaux, avec autant de simplicité que de goût, et aussi bien que l'avait permis le temps très court qui s'écoula entre la fête et la résolution de la chômer. Les tables furent servies avec autant de profusion, de variété et

de recherche qu'on pouvait l'exiger de l'hôte, ayant égard au prix de souscription et à la circonstance. Monsieur le docteur Bardy occupa le milieu de la table, comme président, M. Aubin, à l'une des extrémités, agit comme vice-président. A la droite et à la gauche du président, étaient placés les convives invités, l'honorable R.-E. Caron, maire de Québec, l'honorable John Nelson et T.-C. Aylwin, écr, M. P.

Dès que la nappe fut levée, M. le Président se leva afin de porter les santés d'ordre ; ce qu'il fit comme suit :

1. La Saint-Jean-Baptiste.

Puisse-t-elle consolider les liens qui existent déjà sous tant de rapports entre les Canadiens, mais encore ouvrir une ère nouvelle dans les relations qui doivent exister entr'eux désormais, et contribuer à faire naître une noble et utile émulation entre les Canadiens-français et les autres classes de la population, dans la voie de l'intelligence, de l'industrie et des vertus publiques.

Air : *A la claire fontaine.*

Le président ayant proposé la première santé, prit ainsi la parole :

Messieurs, la fête nationale qui nous réunit en ce jour semble m'imposer l'agréable devoir de féliciter mes compatriotes pour la cordialité avec laquelle ils se sont empressés à venir la célébrer. Cette tâche honorable paraîtrait appeler d'autres talents que les miens pour être remplie avec plus de dignité, et mériter l'approbation de cette intéressante et respectable réunion. Cependant la sincérité de mes sentiments rencontrera, j'ose humblement l'espérer, dans une société de Canadiens amis, cette généreuse indulgence qui seule peut donner quelque mérite au peu de mots que j'ai l'honneur de vous adresser.

Un vif et louable désir de former à Québec une association purement canadienne avait été conçu depuis plusiers années dans le cœur et la pensée de plusieurs de nos concitoyens ; quelques tentatives même avaient été faites à cet égard, mais sans

succès. La plus grande partie d'entre nous considérait notre inaction comme humiliante en jetant un regard sur le progrès des associations des citoyens des autres origines qui choisirent chacune leur fête, leur patron, leurs insignes distinctifs. C'est donc aujourd'hui, messieurs, que nous avons la gloire, le plaisir de chômer d'une manière convenable, notre propre fête, où les rangs, les classes se mêlent, se confondent pour l'avantage et l'honneur du nom canadien ; où la vieillesse est accueillie avec le respect qui lui est dû, où l'on voit avec orgueil figurer notre intéressante jeunesse, l'espoir flatteur de l'avenir du pays. C'est enfin la fête de saint Jean-Baptiste sous l'étendard duquel s'est enrôlée notre association ; association qui ne fait, il est vrai, que de naître, mais que je comparerai à un jeune arbrisseau qui croîtra tous les ans et étendra dans son accroissement ses rameaux prodigieux dans toutes les directions de notre province et protégera sous l'ombre de son feuillage touffu, tous les Canadiens unis, tous les vrais Jean-Baptiste.

Ceux-ci formeront une union indissoluble qui sera l'âme des progrès dans tous les arts ; le germe de la fécondité et de l'abondance de notre sol ; donnera des règles à l'agriculteur dont elle exploitera les richesses, les produits par le moyen d'une active et effective industrie. Oui, l'industrie est l'objet indispensable vers lequel nous devons diriger toute notre énergie pour effectuer la prospérité commune, et elle doit être mise en opération par tous les moyens possibles, même par des sacrifices. Des sacrifices ne coûtent pas au peuple canadien ; et tel doit être le cas lorsque doivent en résulter les plus grands avantages, et surtout la régénération du pays. Déjà la tempérance, qui doit son essor, ses progrès à notre vertueux clergé canadien, a produit ses fruits abondants recueillis par une économie généreuse. Portons-là, cette économie, à un degré encore plus haut, et nous attaquerons et abattrons le monstre du luxe, qui lève avec tant d'audace sa tête altière et porte la misère et la désolation des villes à la campagne. Nos produits pourront en partie suffire à nos besoins pressants ; consommons-les, fabriquons-les. Alors

l'industrie encouragée étendra partout ses établissements, ses fabriques, ses ateliers, ses boutiques. L'éducation, toutes les sciences, se verront partout honorées et accueillies. Enfin, les arts mécaniques, les arts libéraux pour lesquels la jeunesse canadienne montre tant de goût, tant d'aptitude, mettront notre pays sur la même échelle sociale que ceux du Nouveau-Monde. Je m'arrête ici, messieurs, craignant d'affaiblir le tableau des biens innombrables que j'entrevois dans l'union constante et éclairée des Canadiens. D'autres parmi vous pourront développèr le sujet avec plus d'intelligence et de lumières.

M. le président termina en chantant une chanson qu'il avait composée pour l'occasion et qui fut vivement applaudie.

2. Sa Majesté la Reine.

Espérons qu'elle reconnaîtra les bonnes dispositions de *Jean-Baptiste,* et lui rendra justice.

Air : *God save the Queen.*

3. Au royal époux de la Reine, le prince Albert.

Air allemand : *Buy a broom.*

4. A Son Excellence Sir Charles Bagot, gouverneur général.

Nos meilleurs souhaits l'accompagneront dans la tâche difficile qu'il a entreprise, et nous faisons le vœu le plus sincère pour que son administration tende à resserrer les liens qui nous unissent à l'Empire Britannique.

Air : *Marche anglaise.*

5. Au clergé canadien.

Nous lui devons nos plus belles institutions d'éducation, de bienfaisance, et nous trouvons en lui un modèle de toutes les vertus sociales.

Air : *La prière de Moïse.*

DISCOURS DE M. CAUCHON

EN RÉPONSE AU TOAST : " AU CLERGÉ CANADIEN "

" Dans tous les temps et dans tous les pays, le clergé catholique a été une puissance, mais une puissance qui n'a fait sentir son influence que par des œuvres de bienfaisance, que par des institutions durables et utiles. C'est lui qui, au nom de la religion du Christ, a renversé le matériel paganisme assis sur les puissants fondements de toutes les passions humaines ; c'est lui qui a établi la véritable égalité sociale ; c'est lui qui a constitué le véritable droit des gens ; c'est lui qui, dans les nuages obscurs du moyen-âge, a conservé le dépôt sacré de la science et des monuments de la Grèce et de Rome ; c'est le prêtre qui, dans ses bras d'amour et de charité, a porté la civilisation jusqu'aux dernières limites du monde. Elle est belle aujourd'hui, la position du clergé européen, qui est sorti comme un athlète vigoureux et rajeuni du choc des révolutions. Sa lutte est sublime contre les idées de désordre qui bouleversent la société ; semblable au fluide élastique de la chaleur, son principe est un principe d'expansion et d'unité. Plus il est pressé, plus il réagit avec énergie, plus il fait jaillir de lumière, de chaleur et de vie. Mais si nous devons de la reconnaissance au clergé européen comme membres de la grande famille humaine, comme Canadiens nous sommes plus particulièrement redevables au clergé canadien de reconnaissance et d'amour. Tout ce que nous avons d'institutions permanentes en ce pays, c'est à lui que nous le devons. De quelque côté que vous tourniez vos regards, quelque part que vous portiez vos pas, vous apercevez de vastes établissements, dont la simplicité contraste avec l'étendue, mais qui renferment un principe intarissable de vie. Si l'étranger vous demande qui demeure là et à quoi servent ces vastes édifices, vous lui répondrez : Ce sont des hommes bienfaisants, des prêtres qui habitent là, des prêtres à qui nous devons tout ce que nous avons d'éducation et de science. (Applaudissements.)

Je ne ferai qu'énumérer les principaux établissements du clergé.

Le Séminaire de Québec est le plus ancien établissement du pays. Il serait difficile d'énumérer ses nombreux bienfaits. Mais je puis dire du moins que depuis plusieurs années ses membres ont fait des efforts inouïs pour perfectionner l'enseignement et le mettre au niveau des plus belles institutions européennes. On sait qu'ils n'ont pas failli dans leur travail. Ils ont donné à l'éducation une impulsion qui s'est fait sentir dans tout le pays et qui a opéré une transition remarquable. ,

Les autres institutions du pays ne sont pas demeurées en arrière de cette noble impulsion. Le collège de Montréal s'est toujours distingué par les nombreux services qu'il a rendus au district de Montréal, auquel il n'a cessé de communiquer presque exclusivement ses lumières tant qu'il ne s'est pas élevé d'autres établissements. Aujourd'hui, nous lui devons les Frères de la Doctrine Chrétienne. C'est en donnant ces Frères au public et en lui faisant un don de plus de cinq mille louis qu'il a procuré à Montréal une école élémentaire au niveau des besoins des classes ouvrières.

En prononçant le mot Nicolet, un nom illustre se présente à ma pensée, celui de l'immortel Plessis, le fondateur du magnifique collège qui fait l'étonnement et l'admiration du voyageur. C'est un nom cher au peuple canadien. C'est un nom d'amour et d'affection. Ses successeurs ont continué dignement ce que la mort l'avait empêché de faire.

Quinze années de gêne et de privations de la part d'un prêtre généreux ont valu au pays le collège de St-Hyacinthe, qui aujourd'hui rivalise avec les plus belles institutions du Canada. C'est sa sollicitude pour ce cher enfant de ses veilles et de ses privations, qui a fait descendre M. Girouard dans la tombe.

M. Painchaud, à qui nous devons le beau collège de Ste-Anne, a, de même, été prématurément enlevé à l'affection de son pays par d'incessants travaux et par la crainte de voir périr cette

vigne naissante, longtemps privée d'un ferme appui qui la mit à l'abri de la tempête.

Chambly, Ste-Thérèse, l'Assomption, sont encore de belles institutions dues à des prêtres, à des hommes de sacrifices, qui n'ont pris pour eux sur la terre que la noble tâche d'instruire le cœur et l'esprit des autres, parce qu'il leur a été dit : "Allez enseignez les nations."

Les journaux ont donné au curé de Québec le tribut d'éloges qu'il mérite ; cependant, il n'est pas inconvenant de rappeler le souvenir d'une si belle action. Mais devrions-nous l'oublier jamais, des élèves sans nombre, qui leur devront leur éducation, le rediront sans cesse à nos oreilles oublieuses. (Vifs applaudissements.)

L'intelligence n'est pas la seule partie de l'homme qui trouve chez le clergé l'aliment et la vie. Le prêtre est le père de toutes les misères humaines. Celui que le temps a courbé sous la dure loi de la caducité, le malade, le malheureux privé de la raison, tous trouvent chaque jour chez lui du soulagement à leurs maux divers.

Nous devons au clergé nos plus belles illustrations canadiennes.

J'ai déjà cité Mgr Plessis, que Saint-Roch réclame plus particulièrement, parce que son cœur est là, pour lui dire comme il l'aimait. Le Canadien peut répéter avec fierté les noms des Moquin, des Bédard, et d'autres avec eux. Des tourmentes publiques ont jeté M. Papineau sur un sol étranger ; mais quelle que soit notre opinion individuelle, il n'en laisse pas moins dans le cœur de tout Canadien un sentiment d'amour et d'orgueil. Il ne nous est plus donné d'entendre sa voix éloquente, mais l'écho s'en redit encore chaque jour dans notre esprit. Vallières est un autre nom que l'on peut redire avec orgueil, et que le Barreau réclame comme son plus bel ornement. Le gouvernement a enfin apprécié ses éminents talents en le nommant juge en chef à

Montréal. Ce n'est pas encore assez pour lui ; mais dans ce pays, on ne peut pas prétendre plus haut.

Il est encore des noms, obscurs en apparence, que je pourrais citer avec éloge. Ils paraissent obscurs parce qu'ils sont cachés, mais ce sont eux qui font jaillir la lumière au dehors et qui font ces hommes que nous admirons. Nous devons au clergé non-seulement les hautes sommités de l'intelligence, mais encore tout ce qu'il y a de Canadiens instruits dans le pays. Ainsi, quelle que soit notre manière de voir les choses, nous devons, pour tant de bienfaits et pour d'autres qu'il serait trop long d'énumérer, notre reconaissance et notre amour. (Applaudissements prolongés.)

6. A Son Honneur le maire de Québec.

Il fait par sa position et ses talents, honneur à ses compatriotes, qui savent apprécier ses efforts pour l'avantage, pour l'intérêt de cette cité.

Air : Où peut-on être mieux qu'au sein de sa famille ?

DISCOURS DE L'HONORABLE R.-E. CARON

M. le maire se leva pour répondre à la santé qu'on venait de porter et s'exprima à peu près comme suit :

Messieurs, la santé flatteuse que vous venez de proposer à mon occasion, aussi bien que la manière avec laquelle elle a été reçue, m'impose une tâche difficile à remplir, celle de vous remercier d'une manière convenable et proportionnée à l'honneur que vous me faites. Sentant l'impossibilité où je suis de vous exprimer tout ce que je ressens, je devrais me contenter de vous assurer que je suis tout à fait reconnaissant pour la bonté que vous me témoignez en cette occasion et vous prier d'agréer mes plus sincères remerciements. Cependant, me taire sur les détails de cette santé, pourrait être interprété de manière à faire croire que je considère mériter les éloges et les compliments qu'elle

contient. Je vous dois donc quelques mots pour vous exprimer que ce que vous dites sur mon caractère, quoique bien exagéré, ne peut manquer que de m'être très agréable et que je m'estime heureux de rencontrer dans une occasion aussi solennelle, dans une réunion aussi nombreuse de mes concitoyens, une approbation aussi flatteuse sur un sujet sur lequel l'on ne peut être indifférent. Ce n'est qu'à votre indulgence et à votre bonne volonté que je dois ce que vous avez bien voulu dire au sujet de mes talents. Quelque médiocres qu'ils soient, ils sont entièrement à la disposition de mes concitoyens et ce sera toujours pour moi un grand plaisir de les employer à l'avantage et à l'honneur de mes compatriotes.

Dans la santé, M. le président, il vous plait de dire que l'on sait apprécier mes travaux et mes efforts pour le bien de la cité. Sur ce sujet, je me dois en justice à moi-même de dire que personne ne désire plus que moi voir cette belle cité de Québec parvenir à ce degré de prospérité et de grandeur auquel elle paraît si bien destinée par sa situation et ses autres avantages naturels ; aussi je regrette infiniment de voir que des circonstances malheureuses, mais sur lesquelles je n'avais pas de contrôle, aient retardé depuis l'incorporaiton de cette cité, le développement de ses ressources et l'aient tenue dans un état d'infériorité que nous devons tous désirer de faire disparaître.

Je ne puis me flatter d'avoir fait ce bien, je puis tout au plus espérer que j'ai pu empêcher du mal ; je dois donc à votre extrême indulgence les éloges que vous m'adressez en ma qualité de maire de la cité de Québec, et je me réjouis en m'apercevant que vous avez su apprécier la position difficile et souvent désagréable dans laquelle je me suis trouvé dans l'exercice des fonctions attachées à cette charge.

Mais, messieurs, c'est trop parler de ce qui me regarde personnellement ; disons maintenant quelque chose sur l'intéressante circonstance qui me fournit l'occasion de m'adresser à vous aujourd'hui.

Depuis longtemps, l'on sentait l'importance et la nécessité de former entre nous une association qui, en resserrant les liens qui doivent nous unir, nous fournirait des occasions plus faciles et plus fréquentes de nous voir et de nous parler ; multiplier nos rapports et nous connaître davantage, sont des choses que j'ai toujours désiré commencer avec beaucoup de mes amis ; plusieurs fois, il a été question de mettre à exécution ce désir général ; mais jusqu'ici la chose n'a pas eu lieu, parce que personne ne voulait prendre l'initiative et donner l'élan. Enfin, quelques-uns d'entre vous, messieurs, ont eu le courage d'affronter les difficultés qui marquent toujours les commencements de toute entreprise, et déjà ils ont réussi à mettre sur pied une association respectable et nombreuse qui fait honneur à notre origine et qui mérite notre reconnaissance la plus sincère.

En effet, il est surprenant que dans le peu de temps qui s'est écoulé depuis que le projet de l'association a été formé, il ait été possible d'organiser les choses aussi bien qu'elles l'ont été, d'établir un ordre auquel vraiment on ne devait pas s'attendre. Dans votre procession de ce jour, tout s'est passé avec une régularité et une décence qui vous ont mérité l'approbation de tous ceux qui vous ont vus, et c'est avec plaisir et orgueil que j'ai, dans le cours de cette journée, entendu parler de vos démonstrations de ce matin avec éloge de la part de personnes qui n'ont pas pour habitude d'en être prodigues à notre égard. Ce qui a été fait en si peu de temps, montre ce que nous pouvons faire, en prenant notre temps, en nous réunissant tous et en mûrissant un plan au moyen duquel nous pouvons perpétuer une association que nous désirons tous. Les résultats d'une pareille démarche ne peuvent être douteux. Jusqu'ici, nous ne nous sommes pas assez connus, nous n'avons pas eu assez d'occasions de nous rencontrer ensemble, de nous parler et de nous expliquer ; de là bien des misères que nous avons éprouvées, lesquelles ont été désagréables aux uns et contraires aux intérêts des autres. De là des soupçons funestes et mal fondés contre les intentions de quelques-uns d'entre nous ;

de là des haines et des méfiances qui ont rompu cette union et cette unanimité dont nous avions tant besoin pour nous soutenir dans les circonstances difficiles dans lesquelles nous nous sommes trouvés. Toutes ces misères, toutes ces difficultés auraient été, j'en suis assuré, prévenues ou surmontées de suite, si nous nous fussions connus davantage, si les personnes soupçonneuses eussent eu occasion de voir leurs concitoyens et de s'expliquer avec eux. Puisque notre réunion actuelle est un acheminement vers un but aussi désirable, je me suis réjoui bien cordialement de ce qui a été fait et compte beaucoup sur l'exécution immédiate de ce qui nous reste à faire, pour compléter tous nos arrangements.

En terminant ces observations, je prendrai la liberté de vous réitérer mes meilleurs remerciements de l'honneur que vous venez de me faire, et de vous assurer que ce qui vient de se passer ne sortira jamais de ma mémoire. Je vous prie en même temps de croire que dans tous les temps et dans toutes les circonstances de ma vie, mes compatriotes trouveront toujours en moi un ami sincère et dévoué, toujours disposé à faire ce qui dépendra de lui pour promouvoir leur prospérité et leur bonheur ?

(Les acclamations et les applaudissements qui avaient souvent interrompu l'allocution de M. le maire, l'accueillirent en ce moment avec une vigueur redoublée. Les assistants ne le laissèrent pas se rasseoir sans lui demander de les favoriser d'une chanson canadienne, ce qu'il fit avec la bonne volonté et la grâce qu'on lui connaît.)

---

7. Aux exilés politiques.

Puisse l'expression de notre sympathie alléger pour eux les peines de l'exil, en attendant le jour de la délivrance que nous devrons bientôt, nous l'espérons, à la clémence de notre souveraine.

Air : *Mélodie plaintive.*

DISCOURS DE M. N.-F. BELLEAU

EN RÉPONSE AU TOAST : " AUX EXILÉS POLITIQUES."

M. Belleau ayant été appelé, répondit en ces termes :

Quelque sincère et profond que soit le vœu que nous exprimons aujourd'hui, quelque vraie que soit l'émotion qui l'accompagne, il me semble cependant que dans ce moment-ci, et au souvenir de l'infortune de ces pauvres exilés, un sentiment de douleur doit dominer cette assemblée.

Car messieurs, tandis que nous remplissons un devoir prescrit par la conscience comme citoyens et habitants nés en ce pays, tandis que nous sommes occupés à consacrer une pensée d'affection à la patrie, tandis que jouissant des droits d'une juste liberté, nous l'exerçons avec un noble orgueil, qui d'entre nous pourrait s'empêcher de verser une larme patriotique en faveur de malheureux compatriotes, dépouillés de tous ces plaisirs et privilèges dont nous sommes si fiers en ce moment ? (Appl.)

Oui, il doit affliger nos cœurs, le souvenir de cette époque où l'on vit quelques enfants du Canada devenir victimes d'un malheur politique. Ils avaient une opinion que leur conscience leur disait de défendre, mais ils ont succombé et puis tous les liens de famille, de la patrie ont été rompus, l'exil est devenu leur tombeau. C'est là qu'ils sont enchaînés avec leur liberté, c'est là qu'ils subissent mille morts, c'est là qu'ils ne vivent que pour souffrir. Or, je vous le demande, comment ne pas souffrir avec eux ? Oh ! dans l'impossibilité où nous sommes de pouvoir améliorer leur sort, de leur rendre cette précieuse liberté qui est tout leur désir, leurs vœux, leur vie, envoyons-leur l'expression de la sympathie la plus profonde, faisons-leur connaître que leurs chaînes pèsent également sur nous. Et puisque dans leur malheur, l'espérance est leur seule ressource, espérons, nous aussi, qu'ils redeviendront citoyens.

Puisse-t-il donc être près de briller, ce jour où le Canada proclamera cet acte de générosité de Notre Gracieuse Souveraine en

faveur d'hommes qui auront assez souffert pour mériter de la patrie. (Vifs applaudissements.)

---

8. La glorieuse minorité du parlement uni.

Nous reconnaissons avec gratitude ses services, sa constance lui assure dans l'avenir le triomphe que lui promettent l'approbation du peuple et la justice de la cause qu'elle défend.

Air : *La patrie l'attend.*

DISCOURS DE M. CHAUVEAU

EN RÉPONSE AU TOAST : " LA GLORIEUSE MINORITÉ DU PARLEMENT UNI "

C'est pour moi, M. le Président, une tâche à la fois agréable et difficile, que de parler sur le toast que vous venez de porter. Cela est dû à la singulière position où se trouvait la minorité du parlement provincial. Pour faire son éloge, il ne s'agit point de raconter le bien qu'elle a fait (il lui a été impossible d'en faire), il faudrait vous détailler tout le mal qu'elle a empêché de commettre. Il faudrait vous dire tout ce qu'il y avait de projets sinistres qui planaient sur elle, de menaces et de séductions qui la pressaient de tous côtés, de basses intrigues qui se tramaient, qui s'agitaient au-dessus d'elle. (Appl.)

Messieurs, cela serait beaucoup trop long, et la nuit y passerait. La première session du parlement ne peut pas s'apprécier d'une manière absolue, tout y a été relatif. On a employé contre un peuple naissant et déjà à demi écrasé, toute la force, tout le mécanisme politique, qui suffiraient pour anéantir un peuple ancien et vigoureux. N'est-il pas heureux qu'il subsiste de nous encore quelque chose ?

Malheureusement, dans notre siècle, lorsqu'on calcule sur des intérêts, on calcule à coup sûr. Nous avions compté sur des sympathies.

Il s'agissait de faire concourir une province à l'oppression de la province voisine ; à des hommes qui ne devaient avoir rien d'hostile contre nous, il fallait substituer des ennemis, et pour cela on leur a montré chez nous... quoi ? Notre trésor à piller ! ils n'ont répondu qu'en se mettant à l'ouvrage. (Applaudissements et murmures.)

Et puis, pour perpétuer la nouvelle industrie, on a partagé le territoire et la représentation comme on avait partagé l'argent ; on a introduit entre Anglais et Français dans une province la même distinction qu'on avait faite entre les deux provinces. Tout est donc parfait. Rien ne manque à cette double pompe aspirante et foulante qui doit d'un côté nous ruiner, de l'autre nous opprimer !

Il est cependant une chose que l'on a oublié de partager. Cette chose, c'est le talent, le génie, l'aptitude législative. Chose importante, j'ose le dire.

Messieurs, c'est un beau spectacle que de voir des hommes livrer à d'autres hommes qu'ils n'aiment point, la conduite de leurs affaires, simplement parce que ces hommes-là sont plus capables qu'eux ; parce qu'on sent le besoin de s'appuyer sur eux. C'est ce qui est arrivé, et le Bas-Canada peut se glorifier d'avoir envoyé au parlement uni plusieurs de ces hommes indispensables. Le talent a suppléé au nombre, au petit nombre que la fraude, la corruption, la violence avaient décimé. (Appl.)

A eux, nous devons ce qui reste après la lutte. La lutte où ils ont défendu avec plus ou moins de succès ces choses sacrées qui, elles-mêmes, sont la patrie, ces choses qui sont les biens de nous tous, et de chacun de nous : "Nos institutions, notre langue et nos lois." (Appl.)

Il serait coupable à nous de l'oublier, c'est encore plus dans la lutte parlementaire que la plupart de ces choses sont en danger. Il en est une surtout que vous seuls pouvez défendre. Et pourtant, le motif pour lequel on veut vous la ravir est injuste !

Lorsque, chez un peuple de l'antiquité, quelqu'un proposa de donner une marque distinctive aux esclaves, il se trouva un homme de génie qui dit à ses concitoyens : " Ne faites point cela ! Ne leur découvrez point votre faiblesse ! Qu'ils ne puissent point se compter ! "

Messieurs, vous n'êtes point des esclaves. Mais on veut que vous le deveniez. La parité est ici en sens inverse. (Appl.) Vous avez une marque distinctive. Elle n'est point de celles qui se portent au bras, ni à l'épaule, elle adhère à la poitrine, elle est dans l'âme, elle se fait jour avec la pensée. C'est notre langue française, idiôme riche et glorieux qui a parcouru l'Europe en conquérant. (Vifs applaudissements.) C'est pour nous plus que jamais un devoir de la parler toujours et partout, de la faire retentir grave et puissante aux oreilles de nos persécuteurs, de la parler avec assurance, avec énergie, avec cette fierté qui doit distinguer un homme qui parle une aussi belle langue, une langue aussi propre à dire de grandes choses qu'à dire des choses aimables. Telle doit être aussi la conséquence immédiate d'une association comme celle que nous formons aujourd'hui. C'est dans des réunions que nous apprécions notre idiôme. Et c'est d'ici que nous pouvons faire entendre la voix du peuple ! la grande voix du peuple ! la voix du peuple grande et forte ! la voix du peuple forte et ferme ! et s'il le faut, la voix du peuple ferme et menaçante ! (Vifs applaudissements.)

---

9. A l'honorable Robert Baldwin et autres représentants du Haut-Canada.

Qui ont maintenu en toutes circonstances le principe de la justice égale envers toutes les classes des sujets de Sa Majesté en cette province.

Air anglais.

M. Aylwin, ayant été appelé à grands cris pour répondre à cette santé, se leva et se livra à une brillante et chaleureuse im-

provisation, qui fut à chaque instant couverte par des applaudissements frénétiques.

La place qu'occupait alors le rapporteur ne lui a pas permis de prendre des notes assez étendues pour donner au long comme il le méritait le discours de cet orateur favori.

M. Aylwin termina en chantant l'hymne : " Sol canadien, terre chérie ", composé par son ami Isidore Bédard, dont le pays regrettera toujours la perte prématurée.

10. A la suppression du luxe.

Désirable partout, elle est une nécessité dans notre climat, les citoyens qui y contribuent soit par leur exemple ou autrement, auront bien mérité de la patrie.

Air : *Par derrière chez mon père.*

DISCOURS DE M. ETIENNE PARENT

EN RÉPONSE AU TOAST : " A LA SUPPPRESSION DU LUXE."

M. Et. Parent, M. P. P., ayant été appelé à répondre à ce toast, se leva et dit en substance, que chacun devait reconnaître la convenance et l'à propos de cette santé dans l'occasion actuelle, où l'on venait de jeter les fondements d'une société nationale canadienne, dont le but devait être de rehausser, d'asseoir sur des bases plus solides l'importance de l'origine canadienne-française en ce pays où, sans déshonneur pour elle-même, elle ne peut jouer un rôle secondaire ; dans une telle circonstance, dit-il, on ne pouvait oublier un moyen aussi puissant que la suppression du luxe pour assurer à la population canadienne-française le rang qu'elle doit occuper, non seulement vis-à-vis les autres origines, avec lesquelles elle se trouve mélangée, mais encore vis-à-vis de tous les peuples étrangers avec lesquels ce pays a et peut avoir des rapports par la suite. Il n'avait pas besoin de rappeler la concurrence que nous supportions avec de grands désavantages

dans plusieurs branches, avec une population avec laquelle le cours des événements nous avait mis en contact, nous, séparés de notre ancienne mère-patrie, et semblables à une branche que la tempête a détachée du tronc maternel ; tandis que l'autre population avait tous les avantages de ses liaisons avec la nation la plus riche et la plus commerçante du globe. dans les immenses trésors de laquelle elle pouvait puiser. Eh bien ! cette concurrence plus formidable encore par l'opération de la vapeur, qui allait rendre tous les peuples de la terre voisins les uns des autres, établir entre eux des rapports d'une intimité inconnue aux peuples anciens et en former pour ainsi dire une seule et même famille, on dirait que la Providence veut, au moyen d'elle, la vapeur, réparer l'œuvre de dispersion et d'isolement opéré il y a plus de quatre mille ans à la tour de Babel. Heureux alors les peuples qui entreront avec le plus de moyens et d'avantages sur cette vaste scène où se jouera le plus important drame social qu'ait encore offert l'histoire de l'espèce humaine, spectacle sublime dont la terre entière sera le théâtre, les nations du globe les acteurs, et les puissances du ciel l'auditoire. Heureux donc les peuples à qui leurs pères auront laissé l'héritage précieux d'une intelligence cultivée jointe à des mœurs fortes et honnêtes, à quoi l'on peut ajouter ce qui en est presque toujours le résultat, les fruits de l'économie de plusieurs générations, en un mot les capitaux, ce nerf de l'industrie, sans lequel elle s'épuise souvent en vains efforts contre les obstacles qui embarrassent toujours sa marche. Encore une fois, heureux les peuples qui se présenteront le mieux pourvus de tous ces avantages, car à eux est destiné l'empire du monde, la domination et l'exploitation des peuples moins bien situés qu'eux.

Puis, apostrophant son auditoire, l'orateur poursuivit :—Eh ! bien, Canadiens, vous, issus d'une des premières nations du globe, vous dans les veines de qui circule un sang qui ne cède à aucun autre sang en noblesse et en grandeur, quel rôle voulez-vous jouer dans le grand drame des peuples qui se prépare ? Voulez-vous

être les serviteurs, les mercenaires des autres peuples ? Répondez ! ”

Plusieurs voix s'élevèrent spontanément, et s'écrièrent : Non, non.

“ Je n'avais pas besoin, dit l'orateur, de ces cris sortis de nobles bouches ; je savais d'avance que mes compatriotes ne consentiraient jamais à endosser la livrée d'aucun autre peuple. ” Mais, dans une aussi belle tâche, il faut du courage, et je crois aussi mes compatriotes capables de tous les sacrifices qu'exigera l'honneur de leur race et le bonheur de leur postérité. Aussi ne craignons pas d'envisager en face les désavantages de notre position, afin de trouver et de prendre les moyens d'y remédier. Nous allons entrer en lice, nous, hommes du Nord, le peuple civilisé de ce continent le plus rapproché du pôle, avec des peuples pour qui le soleil a des rayons plus bienfaisants que ceux qu'il nous départit ; avec des peuples qu'une barrière de glace et de frimas ne tient pas prisonniers dans leurs limites pendant six mois de l'année ; avec des peuples qu'un hiver long et rigoureux n'oblige pas, comme nous, à des dépenses de vêtements et de chauffage très considérables : quel moyen avons-nous donc d'établir l'équilibre entre eux et nous, et de combattre à armes à peu près égales ? Il n'en est qu'un, c'est la “ suppression du luxe ”. Il faut que nous regagnions par le retranchement de certaines jouissances de sensualité et de vanité le désavantage dans lequel nous place notre climat et notre position géographique vis-à-vis de plusieurs autres peuples. Il a déjà été fait un grand pas vers le but en question, vers la réalisation du vœu exprimé dans le toast qui vient d'être proposé, je veux parler des progrès étonnants de la tempérance. Dans cette patriotique croisade, on a vu s'enrôler une foule d'hommes des plus tempérants, jaloux d'associer leurs noms à une aussi bonne et belle œuvre. Espérons qu'il en sera de même de la suppression du luxe et que nous verrons les citoyens les plus fortunés montrer l'exemple dans les efforts qui seront faits contre le luxe.

L'orateur termina en disant qu'il ne prétendait pas traiter le vaste sujet du luxe. Il avait seulement essayé de faire voir la convenance du toast "à la suppression du luxe", dans une occasion où l'on commençait à organiser une société nationale dans le but de raffermir l'importance sociale de l'origine à laquelle nous appartenons. S'il avait réussi à cela, son but était rempli, et il n'occuperait pas plus longtemps l'attention de son auditoire respectable.

---

10. A l'Agriculture et à l'Industrie.

Seules sources durables et assurées de prospérité pour les peuples.

Air : *La danse du village.*

11. A la presse libérale.

Les tyrans redoutent son influence ; mais les peuples la révèrent.

Air: *La Parisienne.*

M. Auguste Soulard s'excusa d'être obligé d'improviser sur un sujet aussi important et parla comme suit :

Les tyrans, dit-il, doivent redouter la puissance de la presse, car chaque fois que la tyrannie s'affuble des dehors de la justice pour mieux séduire le peuple et lui ravir ses lois, la presse, sentinelle active, observe de sa position élevée ses mouvements, dévoile ses trames. La presse exprime les besoins du peuple, promulgue les idées fécondes, dissémine toutes les connaissances utiles et par la seule force de la justice et de la vérité enchaîne les sentiments sous sa bannière. Elle enseigne aux gouvernements toute la grandeur et l'étendue de leur mission, qui est le bonheur de ceux pour lesquels ils sont fondés, et leur indique les lois à suivre pour parvenir à cette fin, et ce qui leur est encore plus désagréable, signale chacune de leurs erreurs. (Appl.)

Les gouvernements sages et bien disposés envers le peuple, accueillent ses conseils avec bienveillance, s'empressent de faire

cesser les griefs qu'elle expose, d'accéder aux justes demandes qu'elle exprime. De cette union de la presse qui éclaire, et du gouvernement qui agit, découle le bien général, le bonheur et la prospérité d'un pays. (Appl.) Mais cette puissance de la presse dont l'influence est si salutaire ne reçoit pas le même accueil auprès des tyrans, auprès de ces grands qui, contents du lot qu'ils ont reçu dans le partage des avantages humains, veulent interdire aux masses tout désir d'allégement à leurs maux et de perfectionnement dans la machine sociale ; enfin, auprès de ceux qui trouvent dans les abus existants une pâture qu'ils ne veulent pas se laisser enlever. Cette voix importune de la presse qui s'élève sans cesse pour leur reprocher leurs fautes, enseigner au peuple ses droits imprescriptibles et signaler toutes les injustices, cette voix, dis-je, qu'ils devraient respecter, les transporte de rage et ils poussent alors la folie jusqu'à vouloir l'étouffer. Ils peuvent bien, en effet, la charger de chaînes et la reléguer dans le réduit obscur d'une prison. Mais l'étouffer, jamais. (Applaudissements prolongés.) Elle reprend bientôt en dépit des persécutions et des obstacles, un essor plus élevé qu'auparavant ; de forte qu'elle était, elle devient tonnante et le peuple attentif admire son dévouement, la chérit et l'écoute comme la voix d'un martyr. La tyrannie n'a plus à redouter que sa puissance. Il est inutile de parler de cette presse méprisable inventée par le génie du mal, pour préconiser toutes les infamies politiques et rendre l'hommage de la bassesse et de la servilité aux gouvernements qui se dégradent en la payant. Si j'en parlais, ce serait pour la flétrir davantage s'il est possible, pour démontrer les entraves qu'elle étend devant la variété. Mais je n'en veux rien dire.

La presse libérale des autres pays cite ses Franklin, ses Cobbett, ses Armand-Carrel et une foule d'autres grands hommes dont le sceptre a été plus digne d'envie que celui de bien des rois.

La presse libérale de ce pays s'est aussi acquis des droits immortels à la reconnaissance du peuple canadien, par son dévoue-

ment à sa cause, son courage à défendre ses droits envahis, ses talents à repousser la calomnie, et sa constance à signaler les fautes d'une administration corrompue aux époques les plus orageuses de notre histoire. Les incarcérations de 1810, celles de 1838 et 1839, et les persécutions de tous genres qu'elle éprouva en ces jours de sanglante mémoire, sont des titres trop puissants auprès d'un peuple sensible pour qu'il me soit permis d'ajouter un mot. Et pour conclure, le peuple témoin de la lutte généreuse de la presse avec un pouvoir tyrannique, lui doit une reconnaissance éternelle, l'admire et le révère.

---

12. A Josephte et au beau sexe canadien.

Josephte, l'orgueil et la compagne de Jean-Baptiste, ne le cède aux femmes d'aucun pays, ni en grâces, ni en vertus.

Air : *Vive la canadienne !*

M. P.-M. Derome, appelé, ainsi que les autres messieurs, à l'improviste, s'exprime comme suit :

Cette dernière santé, sans doute, est du nombre de celles qu'il importait de ne pas omettre, puisqu'il n'en est pas une qui doive contribuer davantage à l'enthousiasme bien légitime de cette fête. Nous venons de prendre à la santé du beau sexe, c'est-à-dire non seulement de cette classe intéressante que des qualités purement sociales recommandent à notre estime, mais encore de toutes celles qui, à part des agréments qu'elles ont pour parure, ont aussi des vertus pour apanage. Nous voulons rendre hommage à cette bienfaisante association de dames canadiennes à qui l'orphelin doit un asile, où le bienfait de l'éducation lui est offert. Nous voulons signaler les secours incessants que l'indigent obtient d'elles, leurs bazars charitables, en un mot les sacrifices généreux que leur cœur seul les porterait assez à faire si elles n'aimaient pas à alléguer un motif de religion, car c'est ainsi que mettant en œuvre les préceptes de la plus touchante

humanité, elles se font des bienfaits une habitude... C'p leur mérite ne se résume pas uniquement en actes de bienfaisance : l'instruction gratuite des classes pauvres est aussi due en grande partie aux efforts dont elles les favorisent, et leurs succès dans l'accomplissement de cette tâche utile semblent commander ici l'expression de notre reconnaissance.

Nous devons encore à des dames canadiennes, dans quelques parties du pays, le commencement d'une réforme devenue nécessaire dans la consommation des articles de luxe. Déjà, à Nicolet, les étoffes économiques, de même que celles que le Canada produit, remplacent avec avantage les étoffes précieuses qu'on ne recherche plus ; à Saint-Hyacinthe, on a fait de même. Espéron que notre ville, quoique peu avancée sous ce rapport, ne dédaignera pas de suivre cet exemple. Car enfin, pour mériter les sentiments et la considération qui lui est due, que faut-il de plus à l'aimable Josephte que les charmes puissants que lui a départis la nature.

On a parlé de l'industrie et des arts utiles. Si nous ajoutons un mot sur les arts de simple agrément, c'est afin de reconnaître l'ample patronage dont les honore parmi nous le beau sexe au moyen d'une culture persévérante et maintenant fort étendue. Ainsi se trouvent réunis chez le beau sexe canadien les éléments de l'amélioration et du progrès : la charité qui édifie. l'éducation religieuse qui moralise. les arts qui tendent à notre amusement. Honneur donc au beau sexe du Canada ! Puisse-t-il toujours se placer au-dessus de nos éloges.

Après ces santés d'ordre, on porta nombre de santés volontaires, accompagnées de sentiments convenables et marquées au sceau de la modération en même temps que du patriotisme le plus pur. Celle du président, des autres officiers et des principaux fondateurs et organisateurs de cette fête ne furent pas oubliées. L'Irlande, les autres sociétés, les libéraux de tous les pays etc.,

eurent aussi leurs toasts particuliers, qui furent accueillis avec le plus vif enthousiasme et auxquels on répondit par des discours ou des chansons analogues.

A une heure avancée, les convives se séparèrent en se promettant bien de faire respectivement d'incessants efforts pour que l'association qui venait de commencer sous des auspices aussi heureux, prenne un accroissement rapide et s'établisse d'une manière permanente sur une base juste, patriotique, libérale et digne en tout du pays au plus grand bien duquel elle est dévouée.

Durant toute la durée du banquet, ou plutôt de la journée, le plus grand ordre régna parmi tous ceux qui y prirent part ; la jovialité put se remarquer sur tous les visages et chacun se retira le cœur satisfait, se félicitant d'avoir aidé à une bonne œuvre, à une œuvre nationale.

Messieurs P. Gingras, O. Fiset, Chs. Châteauvert, Ol. Grenier, W.-H. Rowen et Jos. Savard faisaient les fonctions de commissaires du banquet et méritent des éloges pour le zèle et l'activité qu'ils mirent à veiller à ce que chacun des convives fût content.

J.-P. RHÉAUME,
J. HUSTON.
Secrétaires.

(*La Gazette de Québec*, 4 août 1842.)

A une assemblée publique, tenue à l'Ecole des Glacis, le troisième jour d'août courant, pour aviser aux moyens les plus convenables d'établir sur une échelle plus étendue la Société nationale de Saint-Jean-Baptiste.

François Buteau, écuier, a été appelé à la chaire, et Michel Tessier, écuier, a été nommé secrétaire.

Après quelques observations faites par plusieurs personnes présentes sur l'objet de l'assemblée, les résolutions suivantes ont été unanimement adoptées :

1. Résolu :—Sur motion de Julien Chouinard, écuier, secondé par le docteur Tourangeau, que le plan général de l'organisation et des règlements de la Société Saint-Jean-Baptiste, adopté en comité préparatoire, soit maintenant lu en entier.

Le dit plan de règlement a alors été lu.

2. Résolu :—Sur motion de Narcisse Amiot, écuier, secondé par M. Jean-Baptiste Fréchette, que vingt-cinq membres soient ajoutés au comité déjà nommé, avec droit de s'adjoindre tel autre nombre de personnes suffisant pour rencontrer en nombre égal le dit comité, à l'effet de s'entendre avec ce dit comité sur les changements et additions qu'il serait jugé à propos de faire au projet soumis par lui ce soir.

Les personnes suivantes ont été nommées pour composer le dit comité :

Haute et Basse-Ville.—Le maire de Québec, MM. Frs Buteau, N. Amiot, Et. Parent, N.-F. Belleau, Ed. Glackmeyer, J. Duval, L.-G. Baillairgé.

Faubourgs St-Roch et St-Vallier.—MM. F.-X. Paradis, Dr Rousseau, Dr Labrecque, Jos. Tourangeau, père, J. Labranche, J.-Bte Lapointe, Chs Dion, Et. Maheux. J.-Bte Bigaouette.

Faubourgs St-Jean et St-Louis.—MM. Rémi Malouin, M. Tessier, J.-U. Tessier, Ol. Lépine, Jos. Hamel, Dr Robitaille, Dr Séguin, P.-H. Faucher.

Ensuite, sur motion de N. Amiot, écuier, secondé par M. Cauchon, les remercîements de l'assemblée ont été votés au président, pour la manière habile et impartiale avec laquelle il a présidé cette assemblée.

M. Tessier

Secrétaire.

Québec, 4 août 1842.

(*La Gazette de Québec*, 18 août 1842.)

Conformément à l'invitation publique du comité nommé pour arrêter les bases de cette association, les citoyens de la ville et des faubourgs de Québec se réunirent, mardi soir, 16 du courant, à l'école des Glacis, afin de recevoir le rapport du dit comité.

L'honorable R.-E. Caron fut appelé au fauteuil, M. Tessier, écuier, et M. N. Aubin, furent priés d'agir comme secrétaires.

Le président expliqua le but de l'assemblée et donna des détails sur le travail du comité, dont le résultat allait être soumis à l'approbation de l'assemblée.

Le "plan d'organisation et de règlement," tel qu'arrêté par le comité, fut ensuite lu, article par article, et légèrement modifié, après quoi il fut résolu à l'unanimité, sur motion de M. N. Amiot, secondé par M. O. Fiset :

Que le rapport du comité qui vient d'être lu soit adopté par cette assemblée, et que le comité général de régie, qui sera nommé, soit chargé d'en diriger l'impression et la distribution parmi les membres de la Société.

Il fut ensuite résolu unanimement, sur motion de M. le Dr Rousseau, secondé par E. Parent, écuier :

Qu'il n'est pas expédient de procéder ce soir à la nomination des officiers de l'association générale ni de ceux des sections ; mais que le comité déjà nommé soit chargé de prendre les noms de toutes les personnes qualifiées qui voudront s'inscrire comme membre de la Société, d'ici à quinze jours, à l'expiration desquels il convoquera une assemblée des personnes ainsi inscrites pour procéder à l'organisation définitive de la Société.

Des remerciements ayant été votés par acclamation à l'honorable président, ainsi qu'aux secrétaires, l'assemblée s'ajourna.

M. Tessier,
N. Aubin.
Secrétaires.

Québec, 17 août 1842.

D'après le "plan d'organisation et de règlements" arrêté par le comité et adopté par l'assemblée publique, tout citoyen de Québec, d'origine française paternelle ou maternelle, âgé de 16 ans, et payant les 3 d. d'entrée, et une contribution de 5 s. par an, a droit de devenir membre de la Société. La contribution annuelle doit être payée d'avance tous les mois, tous les trois mois ou tous les ans, au choix des sociétaires. Tout citoyen d'origine non française pourra aussi devenir membre de la Société, mais il devra être proposé par deux membres et réunir les deux tiers des voix de l'assemblée générale à laquelle il sera proposé. Les couleurs de la bannière de la Société seront le blanc et le vert, et cette bannière portera une image de saint Jean-Baptiste, patron de la Société, avec un castor entouré d'une guirlande de feuilles d'érable, et cette devise : "Nos institutions, notre langue et nos lois."

(*La Gazette de Québec*, 1er septembre 1842)

Les membres de cette Société se sont réunis, hier au soir, à l'école des Glacis, afin de procéder à l'organisation définitive de l'Association. L'honorable R.-E. Caron fut appelé au fauteuil et MM. A.-B. Sirois et N. Aubin, priés d'agir comme secrétaires. Il y avait de quatre à cinq cents membres inscrits sur les listes. Voici le résultat des élections qui ont été faites de vive voix :

Société générale.

Président.—L'honorable R.-E. Caron.

Président-adjoint.—Dr Bardy.

Trésorier.—Louis Massue.

Sous-trésorier.—F.-X. Méthot.

Secrétaire-archiviste.—N. Aubin.

Adjoint-archiviste.—J.-U. Tessier.

Commissaire-ordonnateur.—L.-G. Baillairgé.

Première section.

Vice-présidents.—Jos. Légaré, fils, et F. Buteau.
Sous-trésorier.—C.-M. Defoy.
Secrétaires.—P. Chauveau et J.-P. Rhéaume.
Sous-commissaires.—N.-F. Belleau et A. Soulard.
Percepteurs.—O. Fiset, P. Gingras et J.-P. Plamondon.
Députés-auditeurs.—O. Grenier et F.-M.-D. Derome.

2ème section.

Vice-présidents.—M. Tessier, notaire, et Jos. Hamel.
Sous-trésorier.—O. Lépine.
Sous-secrétaires.—H. Faucher et J. Huston.
Sous-commissaires.—Ch. Châteauvert et Dr Robitaille.
Percepteurs.—Jos. Robitaille, jnr, Jos. Savard et A. Durand.
Députés-auditeurs.—P. Tourangeau et J. Peachy.

3ème section.

Vice-présidents.—F.-X. Paradis et Jos. Tourangeau, père.
Trésorier.—P. Guenette.
Sous-secrétaires.—L. Provost et Et. Légaré.
Sous-commissaires.—E. Thivierge et M. Dion.
Percepteurs.—E. Maheux, J.-B. Lapointe et F. Prétaboire.
Députés-auditeurs.—W.-H. Rowen et C. Taché.

Membres adjoints du comité de régie.

1ère section.

E. Parent, E. Glackmeyer, J.-O. Vallières, N. Amiot. et Th.-D. Roy.

2ème section.

Louis Plamondon, père, M. Tessier, sen., Zéph. Chartré, J.-B. Villeneuve et Dr Séguin.

3ème section.

J.-B.-Th. Bigaouette, P. Vallée, M. Labranche, Dr Rousseau et P. Gagnon.

Les officiers ayant eté proclamés dûment élûs à leurs charges respectives, les résolutions suivantes furent proposées et adoptées à l'unanimité :

1. Sur motion de M. le Dr Tourangeau, secondé par M. Frs Julien :

Que le secrétaire-archiviste soit chargé de donner à chacun des messieurs qui viennent d'être appelés à remplir des charges dans la Société, avis officiel de leur nomination respective et de les prier de l'accepter.

2. Sur motion de M. le Dr Robitaille, secondé par M. A. Soulard :

Que le comité général de régie soit chargé de communiquer les procédés de cette Association aux personnes influentes des autres parties du pays, afin de les engager à établir des sociétés dirigées vers un même but.

Monsieur le Président ayant laissé le fauteuil, et M. le Dr Bardy l'ayant remplacé, il fut résolu, sur motion de M. Et. Roy, secondée par M. J.-P. Rhéaume :

Que les remerciements de cette assemblée soient votés à M. le Président pour l'habileté et l'impartialité avec lesquelles il a bien voulu présider cette réunion, ainsi qu'à messieurs les secréatires, pour leurs services respectifs.

L'assemblée alors s'ajourna.

A-.B. Sirois,
N. Aubin,
Secrétaires pro. tem.

(*Le Fantasque,* 1er octobre 1842.)

A une assemblée de la Société Saint-Jean-Baptiste, la motion suivante a été présentée et adoptée tour à tour dans chacune des sections à l'unanimité :

Qu'afin d'exprimer à l'honorable Robert Baldwin et James-H. Price, écuier, M. P. P., la reconnaissance qu'on leur doit pour leurs efforts constants et désintéressés en faveur de la véritable justice égale et des droits des sujets de Sa Majesté sans égard à leur origine, on inscrive dès à présent ces honorables défenseurs de la cause populaire comme membres honoraires de la Société de Saint-Jean-Baptiste, et que le président et le secrétaire-archiviste soient chargés de leur offrir cette marque de notre respect.

N. Aubin.
Secrétaire-archiviste.

CHAPITRE V.

CHRONOLOGIE DE L'HISTOIRE DU CANADA (1)

FÊTES RELIGIEUSES, HISTORIQUES, NATIONALES, ETC. (2)
RECENSEMENTS DU CANADA 1881-1891--1901 (3)
LA LANGUE GARDIENNE DE LA FOI (4)

1492-1902.

DOMINATION FRANÇAISE

PERIODE DES DECOUVERTES.

1492-1608.

1492—Christophe Colomb, génois, découvre l'Amérique—San Salvador, Cuba, St-Domingue.

1497—Découverte du Labrador, par Jean et Sébastien Cabot.

1500—Gaspar de Cortereal aborde à Terre-Neuve et pénètre dans le golfe St-Laurent.

---

(1) Par S. G. Mgr L.-N. Bégin, archevêque de Québec, et publié avec sa bienveillante autorisation.
(2) Par H.-J.-J..B. Chouinard.
(3) Par le R. P. Alexis. La *Nouvelle France*, I. No. 7. Juillet 1902.
(4) Par l'abbé L. Lindsay. La *Nouvelle France*, I. No. 3. Mars 1902.

1508—Thomas Aubert remonte le fleuve St-Laurent et emmène avec lui un sauvage.

1553—Jean Verrazzai longe les côtes depuis la Floride jusqu'à Terre-Neuve.

1534—Premier voyage de Cartier ; il vient dans la Baie des Chaleurs et à Gaspé.

1535—Deuxième voyage de Cartier ; il explore la côte du Labrador depuis Blanc-Sablon, arrête au Bic, à Tadoussac, à l'Ile-aux-Coudres, à Stadaconé (Québec), remonte jusqu'à Hochelaga (Montréal), et revient hiverner à Québec, où le scorbut fait mourir 25 de ses hommes.

1541—Troisième voyage de Cartier ; envoyé par M. de Roberval ; il hiverne au Cap-Rouge (Charlesbourg-Royal).

1542—Roberval, lieutenant-général du roi, hiverne à Charlesbourg-Royal (France-Roy).

1543—Jacques Cariter fait un quatrième voyage, sur l'ordre de François Ier, pour ramener en France les débris de la petite colonie.

1598 Le marquis de la Roche obtient le privilège de la traite des pelleteries ; perte de 50 hommes sur l'île de Sable.

1599—Chauvin obtient la commission de la Roche et établit un comptoir à Tadoussac.

1603—De Chastes succède à Chauvin ; Pontgravé et Champlain remontent jusqu'au Sault St-Louis.

1604—De Monts augmente la compagnie formée par De Chates, établit sa colonie d'abord dans l'île Ste-Croix, en Acadie, puis à Port-Royal (1606).

1606—Poutrincourt et Lescarbot à Port-Royal.

DIX-HUIT GOUVERNEURS FRANÇAIS (1608-1760.)

PERIODE DES COMPAGNIES (1608-1663)

1er gouverneur : SAMUEL DE CHAMPLAIN (1608-1629 et 1633-1635)

1608—Champlain fonde Québec—Scorbut dans la colonie.

1609—Première expédition de Champlain contre les Iroquois : sa victoire du lac Champlain.

1610—Deuxième expédition de Champlain contre les Iroquois : sa victoire près de Sorel.

1611—Champlain établit un fort au Sault Saint-Louis pour la traite.

1612—Le prince de Condé succède au comte de Soissons (décédé) comme vice-roi (1612-1620). *

1613—Champlain découvre la rivière des Outaouais (autrefois des Algonquins)—Etablissement de Port-Royal ruiné.

---

* VICE ROIS DU CANADA

I. Le comte de Soissons, 1612.—II. Le prince de Condé, 1612-1620. (Le maréchal Thémines le remplaça, durant sa détention en prison (1616), sans avoir le titre de vice-roi).—III. Le duc de Montmorency, 1620-1624. —IV. Le duc de Ventadour, 1625-1627.—De 1627 à 1642, Richelieu, et après lui le duc de Maillé-Brézé, 1642-1644, tous deux grands-maîtres, chefs et surintendants de la navigation et commerce de France, exercent dans les colonies l'autorité de vice-rois, sans en avoir le titre.—V. Le duc de Damville, 1644-1660.—VI. Le marquis de Feuquières, 1660-1661.—VII. Le comte d'Estrades, 1661-1686. (Le marqnis de Tracy, qui vint au Canada en 1665, n'avait pas le titre de vice-roi, mais celui de Lieutenant-Général.)—VIII. Le comte d'Estrées, 1686-1707.—IX. Le comte d'Estrées, fils, 1707-1737. (Il n'eut pas de postérité, et le titre de vice-roi d'Amérique cessa d'exister avec lui).—*Mémoires de la Société historique de Montréal, 1859.*

1614—Compagnie de Rouen ou des Marchands, subsiste de 1614 à 1620.

1615—Arrivée de quatre Récollets (religieux franciscains) à Québec.
Troisième expédition de Champlain contre les Iiroquois Tsonnonthouans : son insuccès—Il hiverne chez les Hurons, et découvre les lacs Huron, Ontario et Nipissing.

1616—Conseil des notables décide d'obtenir un bon choix de colons, un séminaire et la liberté de la traite.

1617—La première famille française, celle de Louis Hébert, arrive à Québec.

1619—Arrivée des deux nouveaux Pères Récollets—Mort du Frère Pacifique Du Plessis.

1620—Champlain amène sa famille à Québec et y construit le Fort St-Louis—Les Récollets bâtissent leur monastère sur la rivière St-Charles (Hôpital-Général).

1621—Compagnie de Montmorency (successeur du prince de Condé) subsiste de 1621 à 1627—Premiers registres ouverts à Québec.

1623—Fondation d'Orange (maintenant Albany) par les Hollandais.

1625—Arrivée des Jésuites à Québec—Le duc de Vantadour, vice-roi—Fondation de New-Amsterdam ou Manhatt (New-York) par les Hollandais.

1626—Champlain agrandit le fort St-Louis et établit des fermes au Cap Tourmente.

1627—Compagnie des Cent Associés ou de la Nouvelle-France avec privilège exclusif de la traite et obligation de coloniser : elle existe jusqu'en 1663.

1629—Prise de Québec par les Kertk pour le roi d'Angleterre—Champlain et la plupart des Français retournent en France. (1)

---

(1) A ceux qui désirent se renseigner sur ce point je conseille de lire l'article publié par le Dr N. E. Dionne dans *Le Courrier du livre*, Vol. III, pages 133-142. Québec, 1899.

1632—Le Canada est rendu à la France par le traité de Saint-Germain-en-Laye.

1633—Champlain revient à Québec comme gouverneur et fait construire l'église de Notre-Dame de Recouvrance.

1634—Fondation de Trois-Rivières par Laviolette ; Champlain l'en avait chargé.

1635—Mort de Champlain à Québec—Fondation du collège des Jésuites, à Québec, par le marquis de Gamache.

2ème gouverneur : M. DE MONTMAGNY (1636-1648)

1636—M. de Châteaufort, administrateur—Arrivée de M. de Montmagny.

1637—Etablissement des sauvages chrétiens à Sillery, pour les protéger contre les Iroquois—S. Joseph, patron du Canada.

1639—Fondation des Ursulines de Québec par Madame de la Peltrie, et des Hospitalières de l'Hôtel-Dieu, par la duchesse d'Aiguillon—Vnérable Mère Marie de l'Incarnation, première supérieure des Ursulines.

1640—Compagnie de Notre-Dame de Montréal—Découverte du lac Erié, par les Pères Chaumonot et Brébeuf.

1642—Fondation de Ville-Marie ou Montréal par M.de Maisonneuve et du Fort de Richelieu (Sorel) par M. de Montmagny.

1645—Traité de paix des Trois-Rivières entre Iroquois, Algonquins, Hurons et Français—La Compagnie des Cent Associés cède, à certaines conditions, la traite des pelleteries à la Compagnie des Habitants.

1646—Martyre du P. Jogues, jésuite—Rivières Chaudière et Kénébec découvertes par le P. Druillettes.

1647—Découverte du lac St-Jean par le Père Dequen—Les Iroquois brûlent le fort Richelieu.

1648—Etablissement du Conseil de Québec ; il est composé du gouverneur, du supérieur des Jésuites (ou de l'évêque, plus tard), de l'ex-gouverneur et de deux habitants.

3ème gouverneur : M. d'Ailleboust (1648-1651)

1648—Destruction de la bourgade de Saint-Joseph par les Iroquois : massacre du P. Daniel et de 700 personnes.

1649—Destruction par les Iroquois des bourgades huronnes de Saint-Ignace, de Saint-Louis et de Saint-Jean : massacre des PP. Lalemant, Brébeuf et Garnier et de presque tous les Hurons.

1650—Incendie du couvent des Ursulines de Québec.

4ème gouverneur : M. de Lauzon (1651-1656)

1651—Alarmes continuelles causées par les Iroquois—Massacre M. Duplessis-Bochard, aux Trois-Rivières.

1653—Traité de paix avec les Agniers—Arrivée d'une forte recrue pour Montréal—La Vénérable Sœur Bourgeoys vient à Montréal et y fonde la Congrégation de Notre-Dame.

1655-56—Mission sédentaire établie chez les Onnontagués, par les PP. Chaumonot et Dablon.

1656—M. de Lauzon repasse en France : il laisse l'administration du Canada à M. de Charny.

1657—M. d'Ailleboust, administrateur—Hôtel-Dieu de Montréal fondé par Mademoiselle Mance—Arrivée des Sulpiciens à Montréal—Erection du Canada en Vicariat Apostolique.

5éme gouverdeur : M. d'Argenson (1658-1661)

1659—Arrivée de Mgr de Laval à Québec, le 16 juin, comme évêque de Pétrée et Vicaire Apostolique de la Nouvelle-France.

1660—Dévouement de Dollard avec 16 hommes, sur l'Outaouais, contre les Iroquois. Ils sont tous massacrés.

PERIODE DU GOUVERNEMENT ROYAL (1663-1760)

6ème gouverneur : M. D'AVAUGOUR (1661-1663)

1662—Le gouverneur favorise la traite de l'eau-de-vie avec les sauvages—Mgr de Laval passe en France, et obtient son rappel.

1663—Fondation du Séminaire de Québec, par Mgr de Laval—Etablissement du Conseil Souverain—La Compagnie des Cent Associés remet le Canada au Roi—La Compagnie de Montréal est remplacée par les Sulpiciens—Violent tremblement de terre : plus de commerce d'eau-de-vie et conversions nombreuses.

7ème gouverneur : M. DE SAFFRAY-MÉSY (1663-1665)

1663—Arrivée de M. Gaudais-Dupont, pour prendre possession du pays au nom du Roi, et en faire le recensement.

1664—Conduite arbitraire du gouverneur à l'égard de l'évêque et du Conseil—M. de Maisonneuve retourne en France : M. Perrot lui succède comme gouverneur de Montréal. La Compagnie des Indes Occidentales (1664-1674) est substituée à la Compagnie des Cent Associés.

1665—Arrivée du Marquis de Tracy, lieutenant-général du Roi, de l'intendant Talon (1665-1672) * et du régiment de Carignan—Rappel de M. de Mésy : il meurt à Québec, réconcilié avec l'évêque.

(*) INTENDANTS FRANÇAIS (1665-1760)

MM. Talon (1665-72) ; De Bouteroue (1668-70) ; *vacance* (1672-75) ; Duchesneau (1675-82) ; De Meulles (1682-86) ; de Champigny (1686-1702) ; De Beauharnois (1702-1705) ; Raudot, père et fils, (1701-1711) ; Bégon, (1712-1726) ; De Charolles, (1725) ; Dupuy (1726-31) ; D'Aigremont et Hocquart exercent les fonctions d'intendant sans en avoir le titre (1728-31) ; Hocquart (1731-48) ; Bigot (1748-1760.)

8ème gouverneur : M. DE COURCELLES (1665-1671)

1666—Construction des forts de Sorel (Richelieu), Chambly et Sainte-Thérèse—Expédition de M. de Tracy contre les Agniers ; il les met en fuite et détruit leurs bourgades. Une paix féconde en est le résultat—Immigration : l'habileté de Talon fait progresser la colonie.

1667—Tracy repasse en France—Missions chez les Algonquins, sur les grands lacs, et conversion des Iroquois—Acadie remise à la France par le traité de Bréda.

1668—Fondation du Petit Séminaire de Québec et de l'école de Saint-Joachim, par Mgr de Laval.

1669—Beaucoup d'Iroquois chrétiens se fixent à la Prairie de la Madeleine.

1670—Talon prend possession des pays de l'Ouest, au nom du Roi : 14 chefs de nations réunis au Sault Sainte-Marie (1671)—Retour des Récollets au Canada.

1672—MM. de Courcelles et Talon retournent en France.

9ème gouverneur : M. DE FRONTENAC (1672-1682)

1672—Frontenac fait ériger le fort de Cataracoui ou Frontenac (Kingston).

1673—Louis Jolliet et le P. Marquette découvrent le Mississipi.

1674—Québec est érigé en évêché.

1677—Séminaire de Saint-Sulpice, à Montréal—Différends du gouverneur avec l'intendant, les conseillers, Perrot et l'évêque, au sujet de la traite de l'eau-de-vie.

1680—De la salle érige les forts Niagara et Crèvecœur.

1681—Couvent des Récollets à la Haute-Ville, Québec.

1682—Découverte des bouches du Mississipi, par Cavelier de la Salle—Rappel de Frontenac et arrivée de son successeur.

10ème gouverneur : M. DE LA BARRE (1682-1685)

1684—Expédition malheureuse contre les Iroquois, sur le lac Ontario : il conclut un traité humiliant qui est désavoué par le Roi—Rappel de ce gouverneur—Erection du Chapitre de Québec.

11ème gouverneur : M. DE DENONVILLE (1685-1689)

1686—Expédition de d'Iberville à la Baie d'Hudson : prise des forts Monsipi, Rupert, Quitchitchouane.

1687—Expédition de Denonville contre les Tsonnonthouans.

1688—Mgr de St-Vallier, deuxième évêque de Québec.

1689—Massacre de Lachine, par les Iroquois—Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame à Québec—Les Abénaquis détruisent 15 forts anglais dans le voisinage de Kénébec.

12ème gouverneur : M. DE FRONTENAC (2e fois) (1586-1698)

1690—Trois partis de guerrent battent les Anglais à Corlar (Skenectady), Salmon-Falls et Casco—Expédition des Anglais sous Phips : ils prennent Port-Royal—Siège de Québec par Phips : défaite des Anglais—Exploits de Madame de Verchères.

1691—Les Anglais, sous Schuyler, sont repoussés à la Prairie de la Madeleine et battus.

1693—Fondation de l'Hôpital-Général de Québec, par Mgr de St-Vallier.

1695—Frontenac rebâtit le fort Cataracoui, rasé par Denonville, en 1629—Mademoiselle Le Ber, recluse chez les Sœurs de la Congrégation, à Montréal.

1696—Expédition heureuse de Frontenac contre les Iroquois, Onnontagués et Onneyouts.

1697—Succès de d'Iberville contre les Anglais, à Pemquid, en Acadie, à St-Jean de Terreneuve et au fort Nelson, à la Baie d'Hudson—Paix de Ryswick : Baie d'Hudson à la France—Fondation du couvent des Ursulines des Trois-Rivières, par Mgr de Saint-Vallier.

1698—Mort de Frontenac, à Québec.

13ème gouverneur : M. DE CALLIÈRE (1698-1703)

1700—Callière réussit à pacifier les Iroquois et à jeter les bases d'une paix durable—Fondation du Détroit, par La Motte-Cadillac.

1701—Paix de Montréal, signée par 38 députés iroquois—Mort de Kondiaronk, chef huron—Mort de Jolliet à Anticosti—Fondation de Mobile, par Le Moine d'Iberville.

14ème gouverneur : M. DE VAUDREUIL (1703-1725)

1704—Hertel de Rouville détruit les établissements anglais de Deerfield et de Haverhill—Le vaisseau qui portait à Québec Mgr de St-Vallier est pris par les Anglais : le prélat demeure huit ans prisonnier en Angleterre.

1704-1707—Triple expédition maritime des Anglais contre Port-Royal ; M. de Subercase les repousse.

1705—Mort de d'Iberville à la Havane.

1708—Mort de Mgr de Laval au Séminaire de Québec.

1709—St-Ovide s'empare de trois forts qui défendaient St-Jean de Terreneuve.

1710—Port-Royal (Annapolis) est pris par les Anglais : capitulation honorable de M. de Subercase.

1711—Deux armées anglaises se dirigent sur Québec et Montréal : la flotte de Walker est détruite sur l'Ile-aux-Œufs ; Nicholson bat en retraite avec son armée vers Boston.

1712—Massacre de 2,000 Outagamis par les Français, près de Détroit.

1713—Paix d'Utrecht : Terreneuve, la Baie d'Hudson et l'Acadie sont cédés à l'Angleterre—Fondation de Louisbourg par la France, dans le Cap-Breton ou Ile Royale.

1717—Fondation de la Nouvelle-Orléans, par M. de Bienville.

1720—Tentative infructueuse de coloniser l'Ile Saint-Jean (du Prince-Edouard).

1724—Massacre du P. Rasle, missionnaire des Abénaquis, par les Anglais, à Narrantchouak.

1725—Naufrage du vaisseau du roi, le *Chameau*, près de Louisbourg, avec beaucoup de colons—Mort de M. de Vaudreuil, à Québec.

15ème gouverneur : M. de Beauharnois (1726-1747)

1726—Charles Le Moyne, Baron de Longueil, administrateur—Arrivée du gouverneur.

1727—Expédition heureuse de M. de Ligneris contre les Outagamis—Mort de Mgr de St-Vallier.

1728—Mgr de Mornay, 3e évêque de Québec, ne vint pas au Canada—Mgr Dosquet gouverna l'Eglise du Canada comme coadjuteur jusqu'en 1734, où il devint 4e évêque titulaire.

1729—Fort St-Frédéric (à la tête du lac Champlain), destiné à neutraliser les empiètements des Anglais.

1740—Mgr de l'Auberivière, 5e évêque de Québec, succède à Mgr Dosquet, qui avait résigné ; il meurt en arrivant à Québec.

1741—Mgr de Pontbriand, 6e évêque, succède à Mgr de l'Auberivière.

1742—Découverte des Montagnes Rocheuses par M. de Varennes, sieur de la Vérendrye.

1745—Prise de Louisbourg par les Anglais.

1746—Perte de la flotte du duc d'Anville , destinée à reprendre Louisbourg.

1747—Victoire des Canadiens, à Grand-Pré, sur les Anglais—Fondation des Sœurs Grises de Montréal, par Madame d'Youville.

1748—Paix d'Aix-la-Chapelle : Louisbourg et le Cap-Breton sont rendus à la France.

1747-49—M. de la Galissonnière, administrateur.

1747—M. de la Jonquière, nommé gouverneur, est fait prisonnier par les Anglais. Il demeure deux ans en Angleterre.

1748-49—Construction ou agrandissement des forts Gaspareaux et Beauséjour, en Acadie ; de la Présentation (Ogdensburg), de Rouillé (Toronto), etc.

16ème gouverneur : M. de la Jonquière (1749-1752)

1749—Fondation de Halifax par les Anglais.

1752—Mort de M. de la Jonquière, à Québec—Charles Le Moyne, Baron de Longueuil, fils, administrateur.

17ème gouverneur : M. Duquesne (1752-1755)

1753—Forts de la Presqu'île, de la Rivière-aux-Bœufs et de Machault, au-dessous de Niagara.

1754—Assassinat de Jumonville, par les Anglais, dans l'Ohio—Washington construit le fort Nécessité, où le Sieur de Villiers venge, par une éclatante victoire, la mort de son frère Jumonville—Construction du Fort Duquesne (Pittsburg).

1755—L'amiral anglais Boscawen s'empare, dans le golfe St-Laurent, de deux vaisseaux de l'escadre française, commandée par Dieskau—Rappel de Duquesne.

18ème gouverneur : M. de Vaudreuil-Cavagnal (1755-1760)

1755—Prise des forts Gaspareaux et Beauséjour par les Anglais : affreuse trahison à Grand-Pré et dispersion des Acadiens, depuis Boston jusqu'à la Caroline—Victoire de la Monongahéla, gagnée par de Beaujeu sur Braddock—Dieskau est fait prisonnier par Johnston, au fort Edouard.

1756—Arrivée de Montcalm, Lévis, Bourlamaque, Bougainville—Prise de Chouaguen (Oswégo), après trois jours de siège, par Montcalm—Des partis de guerre ravagent le territoire anglais.

1757—Tentative infructueuse des Anglais pour s'emparer de Louisbourg—Prise du fort William Henry ou George, par Montcalm.

1758—Prise de Louisbourg par les Anglais—Victoire de Carillon ou Ticondéroga, gagnée par Montcalm sur Abercromby—Prise du fort Frontenac par les Anglais—Abandon du fort Duquesne par les Français.

1759—Prise des forts Carillon, Saint-Frédéric et Niagara, par les Anglais—Bataille de Montmorency : les Anglais sont défaits—Bataille des Plaines d'Abraham ; défaite des Français—Mort de Wolfe et de Montcalm—Capitulation de Québec.

1760—Bataille de Ste-Foye : victoire des Français, sous les ordres de Lévis—Capitulation de Montréal—La classe noble et instruite quitte le Canada. (1)

---

(1) Voir sur ce dernier point l'étude de l'hon. juge Baby, publiée dans la 3e série du *Canadian Antiquarian and Numismatic Journal*, Vol, II, Nos 3 et 4. Pages 97-141.

H.-J.-J.-B. CHOUINARD.

DOMINATION ANGLAISE

PÉRIODE DU RÉGIME ABSOLU ET DU CONSEIL LÉGISLATIF (1760-1791)

1er gouverneur : LORD AMHERST (1760-1763)

1760—Régime militaire—Murray devient gouverneur de Québec ; Gage, de Montréal ; et Burton, des Trois-Rivières—Murray forme un conseil de sept officiers—Mort de Mgr de Pontbriand—Trois vicaires capitulaires administrent le diocèse durant la vacance du siège jusqu'en 1766.

1763—Traité de Paris qui cède le Canada à l'Angleterre—Démembrement du Canada—Le roi George III abolit les lois françaises et y substitue les lois anglaises ; il exige le serment anti-catholique du *test*.

2ème gouverneur : L'HONORABLE JAMES MURRAY (1763-1766)

Gouvernement despotique—Murray forme un nouveau Conseil et l'investit de tous les pouvoirs.

1764—*La Gazette de Québec* publiée en anglais et en français, le 21 juin.

1765—Pontiac, à la tête des sauvages de l'Ouest, s'insurge contre l'Angleterre, remporte des avantages considérables, mais est enfin obligé d'accepter la paix d'Oswego (1766).

1766—Rappel de Murray, qui n'avait pas exigé le serment du *test*, ni la remise des armes—M. Irving, administrateur, en attendant Carleton—Mgr Briand, 7e évêque de Québec.

3ème gouverneur : SIR GUY CARLETON, plus tard LORD DORCHESTER (1766-1796)

Examen des griefs des Canadiens en Angleterre ; le gouvernement temporise et semble incliner vers l'intolérance.

1773—Emeute à Boston à la suite de l'impôt du timbre, prélevé sur les actes qui devaient être exhibés devant les tribunaux (1765)—Il est supprimé et remplacé par d'autres : nouveaux troubles.

1774—Acte de Québec qui a pour effet 1o de reculer les limites de la province de Québec ; 2o d'assurer aux catholiques le libre exercice de leur religion ; 3o de les dispenser du serment du *test* ; 4o de rétablir les lois civiles françaises ; 5o de constituer un Conseil législatif de 17 à 23 membres —Révolution américaine et Congrès.

1775—Invasion américaine : Montgomery s'avance par le lac Champlain, s'empare de Carillon, St-Frédéric, Ile-aux-Noix, Chambly, Montréal, Trois-Rivières et assiège Québec avec Arnold, venu par Kénébec—Défaite des Américains et mort de Montgomery (31 décembre).

1776—Indépendance des Etats-Unis proclamée (4 juillet)—Collège des Jésuites changé en caserne à Québec.

1777—Défaite du général anglais Burgoyne, à Albany et à Saratoga—Impopularité du Conseil législatif à cause du secret de ses délibérations et de ses lois sur la milice—Après Cramahé, administrateur (1770-74), vinrent les lieutenants-gouverneurs suivants : Haldimand (1778-85) ; Hamilton (1785) ; Hope (1786) ; Clarke (1791-93).

1778-83—Haldimand, très soupçonneux, se fait détester par sa tyrannie : emprisonnement de Canadiens sans raison, corvées, service militaire obligatoire.

1783—Traité de Versailles par lequel l'Angleterre reconnaît l'indépendance des Etats-Unis et leur cède les plus belles provinces du Canada, les contrées situées au sud des grands lacs et près du lac Champlain—Emigration de 25,000 royalistes des Etats-Unis dans les colonies anglaises.

1784—Mgr d'Esglis, 8e évêque de Québec ; premier évêque canadien.

1785—Rappel de Haldimand à la grande joie des Canadiens.

1786—Mécontentement contre l'acte de Québec : pétitions et rappports de comités envoyés en Angleterre.

1788—Mgr Hubert, 9e évêque de Québec—Son coadjuteur, Mgr Bailly, sacré en 1789, meurt en 1794, curé de la Pointe-aux-Trembles, près de Québec.

PERIODE CONSTITUTIONNELLE (1791-1840)

1791—Gouvernement constitutionnel accordé au Canada : deux provinces, Haut et Bas-Canada, et dans chacune un gouverneur, une chambre d'assemblée éligible par le peuple et un conseil législatif nommé à vie.

1782—Premier parlement canadien—M. Panet élu président—L'usage des deux langues est reconnu.

1793-96—On discute au Parlement la question du taux des rentes seigneuriales, des chemins, etc.

4ème gouverneur : SIR ROBERT PRESCOTT (1796-1799)

1796-99—Prescott se fait donner par les chambres le pouvoir de faire arrêter les personnes soupçonnées d'être favorables à la révolution : il refuse de laisser ériger de nouvelles paroisses catholiques ; il lutte avec les principaux fonctionnaires—Incendie du couvent et de l'église des Récollets, à Québec (1796.)

1797—Mgr Denaut, 10e évêque de Québec — Vingt-six prêtres français, chassés par la révolution,viennent au Canada.

1790-1805—Sir Robert Shore Milnes, lieutenant-gouverneur.

1800—Le gouvernement s'empare des biens des Jésuites, à la mort du père Cazot—institution royale, système d'éducation établi par l'Etat et destiné à angliciser le Canada, n'eut aucun succès.

1804—Fondation du Séminaire de Nicolet par M. le curé Brassard.

1805-1807—L'honorable Thomas Dun, administrateur.

1806—Fondation du journal *Le Canadien*—Mgr Plessis, 11e évêque de Québec : sa prudence et son habileté au Canada et en Angleterre.

5ème gouverneur : SIR JAMES HENRY CRAIG (1807-1811)

1808—Refus de la chambre d'assemblée d'admettre dans son sein les juges et les juifs : le gouverneur, d'un caractère violent, dissout la chambre.

1809—Le premier bateau à vapeur, *L'Accommodation*, vient de Montréal à Québec—Langage ferme des chefs canadiens, MM. Bourdage, Bédard et Taschereau. Ils sont réélus ; leur emprisonnement—Les presses du *Canadien* sont saisies—La lutte entre les trois branches de la Législature dure de 1807 à 1811—Tentative du gouverneur de faire nommer aux cures par le roi : protestation ferme et franche de Mgr Plessis.

1811—Exclusion des juges de l'assemblée Législative—Fondation du collège de St-Hyacinthe par M. le curé Girouard.

6ème gouverneur : Sir George Prevost (1811-1815)

1811—Le gouverneur, prudent et modéré, nomme M. Bédard juge aux Trois-Rivières.

1812—Déclaration de guerre des Etats-Unis à l'Angleterre et invasion du Canada par trois armées. Les Américains, commandés par Hull, Van Rensalaer et Dearborn sont défaits à Détroit, à Queenstown, et à Lacolle par Brock, Sheaffe et le major de Salaberry.

1813—Les Américains, battus à Frenchtown et au fort Meigs, sont vainqueurs à Put-in-Bay et à Moraviantown, à Toronto, au fort George, à Queenstown, mais sont défaits à Burlington—Les Américains victorieux à Sackett's Harbour et devant Toronto, sont battus à Châteauguay et à Christler's Farm.

1814—Américains défaits à Lacolle et à Oswego, victorieux à Chippewa, battus à Lundy's Lane, se retirent au fort Erié où se produit une terrible explosion—Flotte anglaise anéantie sur le lac Champlain ; Prevost abandonne Plattsburg—Traité du Gand (24 déc.), qui stipule la restitution réciproque des conquêtes faites pendant la guerre.

1815—Rappel du gouverneur Prevost—MM. Drummond et Wilson sont successivement administrateurs.

7ème gouverneur : Sir John Sherbrooke (1816-1818)

1817—Sherbrooke demande au gouvernement impérial de reconnaître officiellement le titre de l'évêque catholique de Québec et il le fait nommer conseiller législatif.

1818(La question des subsides passionne les esprits ; Sherbrooke, effrayé de se voir en lutte avec la chambre, demande son rappel.

8ème gouverneur : LE DUC DE RICHMOND (1818-1819)

1818—Ce grand personnage venait refaire sa fortune au Canada. Il se rend impopulaire en prorogeant le Parlement sur la question des subsides et en censurant les représentants du peuple.

1819—Mort presque subite du gouverneur—Québec érigé en métropole ecclésiastique par le Pape Pie VII ; Mgr Plessis reçoit le titre d'archevêque et a pour suffragants Mgr McDonald, dans le Haut-Canada, et Mgr MacEachearn, dans le Nouveau-Brunswick. MM. Monk et Maitland, sont successivement administrateurs (1819-1820).

9ème gouverneur : LE COMTE DE DALHOUSIE (1820-1828)

1822—Projet d'union des deux Canadas, hostile aux Canadiens : protestations transmises à Londres par Papineau et Neilson ; le projet échoue.

1824—Fondation des collèges de Ste-Thérèse par M. le curé Ducharme, et de Chambly par M. le curé Mignault.

1825—Le gouverneur passe en Angleterre, et sir Burton, administrateur, est blâmé pour avoir laissé voter à la chambre les subsides par chapitres non détaillés—Mort de Mgr Plessis—Mgr Panet, 12e évêque de Québec.

1826—Dalhousie refuse de sanctionner le bill des subsides ; il proroge la Chambre et l'insulte.

1827—Papineau est élu président de la nouvelle chambre : le gouverneur désapprouve ce choix et proroge le Parle-

ment(Nouvelles protestations en Angleterre : Papineau est maintenu et le gouverneur est rappelé—Fondation du collège de St-Anne de la Pocatière par M. le curé Painchaud.

1828—Sir James Kempt, administrateur (1828-30)—Il reconnaît Papineau comme président et laisse à la Chambre la disposition du revenu public, à l'exception du salaire du gouverneur et des juges.

1829—Kempt refuse la modification demandée des conseils exécutif et législatif, dont les trois quarts des membres dépendaient du gouvernement.

1830—Assemblées tumultueuses—Kempt effrayé, demande et obtient son rappel.

10ème gouverneur : LORD AYLMER (1830-1835)

1831—L'Angleterre consent à abandonner le contrôle de tous les revenus—excepté celui des terres de la Couronne—moyennant une liste civile de 19,000 louis votée pour la vie du roi : la Chambre repousse cette demande—Appel à Londres.

1832—Election d'un député pour Montréal : troubles ; trois personnes tuées par les troupes—Fondation du collège l'Assomption—Choléra asiatique.

1833-34—Enquête sur l'affaire de Montréal—On formule 92 résolutions renfermant tous les griefs de la colonie comme la métropole—Neilson, Cuvilier et Quesnel se séparent de Papineau et de son parti—Rappel d'Aylmer—Mgr Signay, 13e évêque de Québec ; il fut le 1er archevêque en exercice, en 1844.

11ème gouverneur : LE COMTE DE GOSFORD (1835-1838)

1835—Le rapport fait à Londres par Lord Gosford sur l'état de la colonie est défavorable aux Canadiens—Excitation ; résistance armée—Collège McGill.

1836—Erection du diocèse de Montréal—Mgr Lartigue, 1er évêque.

1837—Les troubles commencent à Montréal. Les Anglais, repoussés à Chambly et à Saint-Denis, sont vainqueurs à Saint-Charles, à Saint-Eustache et à Navy Island—Gosford retourne en Angleterre—Colborne, administrateur, reçoit l'ordre de suspendre la constitution de 1791 et de créer un conseil spécial pour expédier les affaires pressantes. Il forme un conseil de 11 Anglais et de 11 Canadiens.

12ème gouverneur : LORD DURHAM (1838)

1838—Lord Durham congédie le conseil spécial et amnistie presque tous les prisonniers politiques arrêtés l'année précédente (24 seulement sont exilés aux Bermudes) : il est désavoué en Angleterre, donne sa démission et quittte le Canada—Suspension des juges Panet et Bédard— Cardinal et Duquet sont exécutés à Montréal.

13ème gouverneur : SIR JOHN COLBORNE (1838-1839)

1838—Nouvelle insurrection dans les deux Canadas—Loi martiale proclamée—Colborne ravage le pays insurgé et fait tout rentrer dans l'ombre—89 prisonniers politiques sont condamnés à mort, 47 à la déportation, 13 meurent sur l'échafaud.

14ème gouverneur : LORD SYDENHAM (1839-1841)

1839—Rapport de Lord Durham à Londres : il demande l'union du Haut et du Bas-Canada, qui auraient chacun 42 représentants. Ce bill d'union portait 1o que la Chambre aurait le contrôle des revenus publics, mais avec certaines réserves ; 2o que la langue anglaise serait la seule langue parlementaire ; 3o que le chiffre de la représtation ne pourrait être changée que par les deux tiers des membres de l'assemblée législative.

PÉRIODE DE L'UNION (1840-1867)

1840—La Reine sanctionne le bill d'Union du Haut et du Bas-Canada.

1841—Proclamation de l'Union, le 10 février—Arrivée des Pères Oblats, à Montréal—Erection du diocèse de Toronto—Clitherowe et Jackson, administrateurs, après le départ de Lord Sydenham.

15ème gouverneur : SIR CHARLES BAGOT (1842-1843)

1842—Etablissement du gouvernement responsable—Retour des Jésuites en Canada—Erection des diocèses de St-Jean, N.-B., et de Halifax.

16ème gouverneur : LE BARON METCALFE (1843-1845)

1843—Fondation du Bishop's College, à Lennoxville, par l'évêque anglican Mountain.

1844—Erection de la province ecclésiastique de Québec, du vicariat apostolique de la Rivière-Rouge et du diocèse d'Arichat.

1845—Deux grands incendies à Québec. Retour des exilés politiques.

17ème gouverneur : le Comte de Cathcart (1845 1847)

1846—Fondation du collège de Joliette par l'honorable B. Joliette —La chambre obtient le contrôle des deniers publics.

1847—Erection des diocèses d'Ottawa, de Vancouver (C.-A.), et de St-Boniface—Fondation du collège d'Ottawa par Mgr Guigues et de celui de Terrebonne par Madame Masson Les Pères de Ste-Croix à St-Laurent de Montréal.

18ème gouverneur : le Comte d'Elgin (1847-1854)

1849—Incendie du Parlement, à Montréal.

1850—Fondation du collège Ste-Marie, de Montréal, par les RR. PP. Jésuites—Mgr Turgeon, 14e évêque de Québec.

1851—Premier concile de Québec.

1852—Erection de la Province ecclésiastique de Halifax et des diocèses de St-Hyacinthe et de Trois-Rivières—Charte d'érection de l'Université Laval signée par la Reine, le 8 décembre—Fondation du collège de Sherbrooke.

1853—William Rowan, administrateur—Fondation des collèges de Ste-Marie-de-Monnoir et de Lévis—Mgr Bedini, nonce apostolique, visite le Canada.

19ème gouverneur : Sir Edmund Head (1854-1861)

1854—Deuxième concile de Québec—Inauguration de l'Université Laval—Mgr Baillargeon, coadjuteur, administrateur, 15e évêque de Québec en 1867.

1885—Abolition de la tenure seigneuriale—Municipalités de paroisses dans le Bas-Canada.

1856—Le Conseil législatif devient électif—Ottawa est choisi comme la capitale du Canada—Diocèses de Hamilton et de London.

1857—Décentralisation judiciaire—Fondation des écoles normales.

1859—Organisation du Conseil de l'Instruction publique du Bas Canada.

1860—Visite du Prince de Galles—Inauguration du pont Victoria—Collège des Trois-Rivières.

20ème gouverneur : LE VICOMTE MONCK (1861-1867)

1863—Troisième concile de Québec—Fondation du collège de Rimouski.

1866—Projet de l'acte de la Confédération discuté à Londres par les délégués des provinces—Invasion du Canada par les Féniens—Pose du câble transatlantique.

1867—Proclamation de la Confédération des provinces du Canada (1er juillet)—Erection du diocèse de Rimouski.

CONFÉDÉRATION (1867).

1868—Zouaves pontificaux candiens,à Rome—Assassinat de M. D'Arcy McGee—Quatrième concile de Québec.

21ème gouverneur : SIR JOHN YOUNG (1868-1872)

1869—Le Territoire du Nord-Ouest cédé au Canada par la compagnie de la Baie d'Hudson.

1870—Organisation de la province de Manitoba—Erection de la province ecclésiastique de Toronto.

1871—Entrée de la Colombie Britannique dans la Confédération —Traité de Washington—Mgr Taschereau, 16e évêque de Québec. Erection de la province ecclésiastique de St-Boniface.

1872—Sir John Young, baron Lisgar.

22ème gouverneur : LE COMTE DE DUFFERIN (1872-1878)

1873—Entrée de l'Ile du Prince-Edouard dans la Confédération —Mort de sir George-Etienne Cartier—Cinquième concile de Québec.

1874—Erection du diocèse de Sherbrooke—Fête du 200e anniversaire de l'érection du diocèse de Québec.

1875—Inauguration du Petit Séminaire de Chicoutimi.

1876—Institution canonique de l'Université Laval : Bulle *Inter varias sollicitudines.*

1877—Mgr Conroy, délégué apostolique au Canada—*Annales Canadiennes* de la Propagation de la foi.

1878—Mort de Pie IX—Léon XIII—Sixième concile de Québec—Translation des restes de Mgr de Laval—Erection du diocèse de Chicoutimi.

23ème gouverneur : LE MARQUIS DE LORNE (1878-1883)

1880—Juin—Grande célébration de la St-Jean-Baptiste.—Convention Nationale.—Congrès catholique à Québec.

1882—Fondation de la Société Royale du Canada.

1883—Mgr Smeulders, commissaire apostolique.

24ème gouverneur : LE MARQUIS DE LANSDOWNE (1883-1808)

1885—Soulèvement des Métis ; exécution de Riel—Erection du diocèse de Nicolet.

1886—Mgr Taschereau, premier cardinal canadien—Septième concile de Québec.

1887—Pose de la première pierre du séminaire canadien, à Rome. —Erection des provinces ecclésiastiques de Montréal et Ottawa—Bill des Jésuites.

1888—Incendie de la chapelle du Séminaire de Québec et de sa riche collection de tableaux—Règlement final de la question des biens des Jésuites—Mgr Bégin, évêque de Chicoutimi.

25ème gouverneur : LE BARON STANLEY DE PRESTON (1888-1893)

1889—Erection de la province ecclésiastique de Kingston.

1890—Mgr de Laval, déclaré vénérable.

1891—Mort de sir John A. Macdonald—Mgr Bégin, coadjuteur du cardinal Taschereau, *cum futura successione.*

1892—Erection du diocèse de Valleyfield.

1893—Le baron Stanley de Preston, comte Derby—Commission à Paris, pour le règlement de la question des pêcheries de Behring.

26ème gouverneur : LE COMTE D'ABERDEEN (1893-1898)

1894—Mgr Bégin, archevêque de Cyrène, administrateur du diocèse de Québec.

1895—Inauguration de la statue de Lévis, à Québec, par le marquis de Lévis et le comte de Nicolay, représentants de sa famille—Premier concile de Montréal—Mgr Langevin, archevêque de St-Boniface.

1896—Question des écoles catholiques du Maintoba—Tupper, premier ministre—Laurier, premier ministre.

1897—Mgr Merry del Val, délégué apostolique—Mgr Bruchési, archevêque de Montréal.

1898—Mort de Son Eminence le cardinal Taschereau—Mgr Bégin, archevêque de Québec—Encyclique de Léon XIII sur la question scolaire de Manitoba—Inauguration du monument Champlain.

27ème gouverneur : LE COMTE DE MINTO (1898)

1899—Délégation apostolique permanente—Mgr Diomède Falconio, 1er délégué—Guerre Transvaalienne—Départ d'un contingent canadien pour le Sud Africain.

1901—Visite du duc d'York au Canada.

1902—Fête du cinquantenaire de la fondation de l'Université Laval.

MINISTERES CANADIENS

LE CANADA-UNI (1841-1867).

DATE DE LEUR ENTRÉE EN FONCTION

Draper-Ogden.	13 février 1841
Baldwin-Lafontaine.	16 septembre 1842
Draper-Viger.	12 décembre 1843
Draper-Papineau.	13 juin 1846
Sherwood-Papineau.	29 mai 1847
Sherwood.	8 décembre 1847
Lafontaine-Baldwin.	11 mars 1848
Hincks-Morin.	28 octobre 1851
McNab-Morin.	11 septembre 1854
McNab-Taché.	27 janvier 1855
Taché-McDonald (J.-A.).	24 mai 1856
McDonald (J.-A.)-Cartier.	26 novembre 1857
Brown-Dorion.	2 août 1858
Cartier-McDonald (J.-A.).	6 août 1858
McDonald (J.-S.)-Sicotte.	24 mai 1862
McDonald (J.-S.)-Dorion.	16 mai 1863
Taché-McDonald (J.-A.).	30 mars 1864
Belleau-McDonald (J.-A.).	7 août 1865

CONFEDERATION (1867- ——)

GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

McDonald (Sir John-A.). 1867-1873
McKenzie. 1873-1878
McDonald (Sir John-A.). 1878-1891
Abbott. 1891-1892
Thompson (Sir John). 1892-1894
Bowell. 1894-1896
Tupper. 1896
Laurier. 1896

PROVINCE DE QUEBEC

LIEUTENANTS-GOUVERNEURS

Sir Narcisse Belleau. 1867-73
L'honorable René-Edouard Caron. 1873-76
L'honorable Luc Letellier de St-Just. 1876-79
L'honorable Théodore Robitaille. 1879-84
L'honorable L.-F. Rodrigue Masson. 1884-87
L'honorable Auguste-Réal Angers. 1887-92
L'honorable Joseph-Adolphe Chapleau. 1892-1897
L'honorable L.-A. Jetté. 1897

PREMIERS-MINISTRES

L'honorable P.-J.-O. Chauveau. 1867-73
L'honorable G. Ouimet. 1873-74
L'honorable Chs B. de Boucherville. 1874-78
L'honorable H.-G. Joly. 1878-79
L'honorable J.-A. Chapleau. 1879-82

L'honorable J.-A. Mousseau. 1882-84
L'honorable J.-J. Ross. 1884-87
L'honorable Honoré Mercier. 1887-92
L'honorable Chs B. de Boucherville. 1892 93
L'honorable L.-O. Taillon. 1893-1896
L'honorable E.-J. Flynn. 1896-97
L'honorable F.-G. Marchand. 1897-1900
L'honorable S.-N. Parent. 1900-

DIX-SEPT ÉVÊQUES ET ARCHEVÊQUES DE QUÉBEC

Mgr de Laval. 1658-88
Mgr de Saint-Vallier. 1688-1727
Mgr de Mornay. 1728-33
Mgr Dosquet. 1733-39
Mgr de l'Auberivière. 1739-40
Mgr de Pontbriand. 1741-60
Vacance du siège. 1760-66
Mgr Briand. 1766-84
Mgr d'Esglis. 1784-88
Mgr Hubert. 1788-97
Mgr Denaut. 1797-1806
Mgr Plessis. 1806-25
Mgr Panet. 1825-33
Mgr Signay. 1833-50
Mgr Turgeon. 1850-67
Mgr Baillargeon. 1867-70
Son Eminence le Cardinal Taschereau. 1871-98
Mgr Bégin. 1898-

A PARTIR DE LA FONDATION DE QUÉBEC (1608) JUSQU'A NOS JOURS, NOUS VOYONS RÉGNER :

1° En France :—

Henri IV. 1589-1610
Louis XIII. 1610-43
Louis XIV. 1643-1715
Louis XV. 1715-74
Louis XVI. 1774-93
La première République—Convention nationale, Directoire, Consulat 1792-1804
Le premier Empire, Napoléon. 1804-15
La Restauration, Louis XVIII. 1815-24
Charles X. 1824-30
Louis-Philippe Ier. 1830-48
La deuxième République. 1848-51
Le second Empire, Napoléon III. 1852-70
La troisième République. 1870-

2° En Angleterre :—

Jacques Ier, Stuart. 1603-25
Charles Ier. 1625-49
Le Protcetorat d'Olivier Cromwell et de son fils Richard Cromwell. 1649 60
La Restauration des Stuarts, Charles II. 1660-85
Jacques II. 1685-88
Guillaume d'Orange. 1688-1702
Anne. 1702-14
George Ier, de Hanovre. 1714-27
George II. 1727-60
George III. 1760-1820
George IV. 1820-30
Guillaume IV. 1830-37
Victoria. 1837-1901
Edouard VII. 1901-

II

FÊTES RELIGIEUSES, HISTORIQUES RT NATIONALES CÉLÉBRÉES A QUÉBEC (1615-1903)

1615, 25 juin—Première messe à Québec, par le rév. Père Dolbeau, récollet.

1615, 26 juillet—Première messe à Trois-Rivières, par le Père Joseph, récollet.

1618, 29 juillet—Célébration du Jubilé de Paul V, par le Père Dolbeau, récollet, auquel assista Champlain, revenu du pays des Hurons expressément pour y prendre part.

1624, mars—Fête de S. Joseph, célébrée avec pompe à Québec—S. Joseph choisi comme patron de la Nouvelle-France. (Ferland, 1, page 212.)

1633, 23 mai—Retour de Champlain à Québec, au milieu de la joie des habitants.

1634, juin—Fête de S. Jean.

1637, mars—Fête de S. Joseph.

1639. 1er août—Arrivée des premières religieuses fondatrices de l'Hôtel-Dieu et des Ursulines.

1639-1640—Fêtes célébrées à l'occasion de la naissance du Dauphin de France, né le 16 septembre 1638, qui fut Louis XIV, surnommé le Grand.

1646, mars—Feu de joie de la St-Joseph.

1647, juin—Feu de la St-Jean.

1648, juin—Feu de la St-Jean.

1649, mars—Feu de la St-Joseph.

1649, juin—Feu de la St-Jean.

1650, mars—Feu de la St-Joseph.

1650, juin—Feu de la St-Jean.

1651, mars—Feu de la St-Joseph.

1659, 16 juin—Arrivée de Mgr de Laval à Québec.

1660, mars—Feu de la St-Joseph.

1661, mars—Feu de la St-Joseph.

1662, mars—Feu de la St-Joseph.

1663, mars—Feu de la St-Joseph.

1664, mars—Feu de la St-Joseph.

1665, mars—Arrivée du marquis de Tracy—Grand déploiement.

1666, juin—Feu de la St-Jean, honoré de la présence du marquis de Tracy, de Mgr de Laval, revêtu de ses ornements pontificaux, et du clergé en surplis.

1708—Feu de joie—Naissance du prince des Asturies, arrière petit-fils de Louis XIV.

1708—Feu de joie et *Te Deum* solennel dans la cathédrale de Québec, à l'occasion de la prise de Lérida, par le duc d'Orléans.

1726—*Te Deum* à la cathédrale de Québec, à l'occasion du mariage de Louis XV.

1730, sept. et oct.—Fêtes à l'occasion de la naissance du Dapuhin.

1739, 1er août—Premier centenaire des Ursulines de Québec et premier centenaire de l'Hôtel-Dieu de Québec.

1755—Les fêtes de paroisses—Les fêtes des corps et métiers ; la St-Eloi, des Forgerons, la St-Thibault, des Charbonniers—Mgr de Pontbriand en dénonce les abus.

1776, 31 déc.—*Te Deum* chanté à la cathédrale de Québec par Mgr Briand le jour anniversaire de la levée du siège de Québec par les Américains.

1787, 14 août—Arrivée à Québec, à bord du *Pégase*, du prince William Henry, duc de Clarence, troisième fils de George III—Première visite d'un prince du sang royal—Illuminations—Feux d'artifices, etc.

1789, 1er août—Célébration du cent cinquantième anniversaire de l'arrivée des Ursulines à Québec, et jubilé sacerdotal de Mgr Briand.

1791, 11 août—Arrivée à Québec du prince Edouard, duc de Kent, quatrième fils de George III, père de la reine Victoria—Fêtes publiques—Le duc de Kent demeure à Québec jusqu'en février 1794.

1791—Banquets à Québec pour célébrer l'établissement de la constitution de 1791 : l'un à l'hôtel Franks, à la Haute-Ville, présidé par M. Godfrey King, M. Jacques Dénéchaud, vice président ; l'autre au Café des Marchands, à la Basse-Ville, présidé par M. Geo. Allsopp, M. Louis Germain, vice-président.

1793, 13 avril—Premier centenaire de l'Hôpital-Général de Québec.

1804—Les fêtes de paroisses—Mgr Denaut supprime celle de Beauport pour cause de désordres.

1820, 16 août—Réception publique et triomphale à Mgr Plessis, de retour à Québec, de son voyage en Europe, où il était allé défendre nos droits.

1825-1834, 25 août—La St-Louis, fête des marchands—La St-Nicolas, fête des enfants—La Ste-Geneviève—Les pains de Ste-Geneviève.

1834—Fondation de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, célébrée en 1834, 1835, 1836, 1837, puis suspendue et reprise en 1843.

1839, 1er août—Deuxième centenaire des Ursulines de Québec et de l'Hôtel-Dieu de Québec.

1842—Fondation de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec. (*Le Fantasque* du 16 juin 1842.)

1842—Réception, à Québec, de Sir Charles Bagot, gouverneur général.

1847, 21 octobre—Réception à Lord Elgin à son arrivée à Québec.

1854—Tranlation des restes des braves de 1760—Discours de Sir E.-P. Taché, 5 juin.

1855—Pose de la première pierre du monument des braves à Ste-Foye—Discours de l'honorable P.-J.-O. Chauveau—Visite de la *Capricieuse*, 18 juillet.

1859, 16 juin—Deuxième centenaire de l'arrivée de Mgr de Laval à Québec—Fête à l'Université Laval.

1860, 18 août—Arrivée à Québec du prince de Galles, aujourd'hui Edouard VII—Réception enthousiaste—Fêtes mémorables en son honneur.

1863—Inauguration du monument des braves à Ste-Foye, et de la statue de Bellone, 19 octobre.

1863, 30 avril—Deuxième centenaire de la fondation du Séminaire de Québec—Fêtes au Séminaire et à l'Université Laval.

1865—Fête de la Saint-Jean-Baptiste célébrée en grande pompe à Québec—Remarquable discours de l'abbé Chandonnet.

1866, 1er juillet—Inauguration de la Confédération.

1867, septembre 15—Sur la tombe de notre historien national Garneau, au cimetière Belmont—Discours de l'honorable P.-J.-O. Chauveau.

1873, 17 juin—Deuxième centenaire de la découverte du Mississipi par Marquette et Joliet—Soirée à l'Université Laval.

1874, 24 juin—Première grande convention canadienne-française tenue à Montréal.

1874, 1er oct.—Deuxième centenaire de l'érection du diocèse de Québec, métropole de cent diocèses, dans un territoire qui couvrait l'Amérique du Nord tout entière jusqu'à la Californie et au Mexique—23 évêques présents, 400 prêtres—Messe à la Basilique—Procession immense—Illumination—Banquet—Soirées musicales, etc.

1875—Sixième centenaire de la mort de saint Thomas d'Aquin, célébré à l'Université Laval. le 10 mars 1874—Discours du rév. Père Bourgeois, des Frères Prêcheurs, à la Basilique, et de Mgr Bégin, à Saint-Hyacinthe.

1875, 31 déc.—Centenaire de l'assaut de Québec par les Américains commandés par Montgomery et Arnold—Déploiement militaire à minuit—Soirées littéraires à l'Institut Canadien et à la Société Littéraire et Historique.

1876, 24 mai—Arrivée à Québec de Mgr Conroy, premier délégué apostolique au Canada.

1878, 23 mai—Translation solennelle des restes de Mgr de Laval de la Basilique à la chapelle du Séminaire—Procession passant de la Basilique aux églises des Ursulines, des Jésuites, de St-Patrice, de l'Hôtel-Dieu—Cérémonie funèbre à la Basilique—Discours de Mgr Antoine Racine—Soirée littéraire et musicale à l'Université.

1878—Arrivée à Québec du marquis de Lorne et de S. A. R. la princesse Louise—Fêtes magnifiques.

1880, 24 juin—Convention nationale à Québec—Messe sur les Plaines d'Abraham—Procession immense—Convention—Congrès catholique.

1882—Inauguration des salles de l'Institut Canadien.

1884—Noces d'or de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal—Discours de l'honorable Chapleau.

1885—Le Cercle Catholique de Québec célèbre le 350e anniversaire de l'arrivée de Jacques Cartier à Québec.

1886, 20 juillet—Investiture de Son Eminence le cardinal Taschereau— Procession—Banquet—Illumination— Festival au pavillon des patineurs.

1889, 23-24 juin—Salut solennel à la Basilique—S. H. le lieut.-gouv. Angers allume les Feux de la St-Jean—Inauguration du monument Cartier-Brébeuf—Procession—Messe en plein air.

1890, octobre—Visite du comte de Paris.

1890, 23 août—Deuxième centenaire de la levée du siège de Québec par Phips.

1891, mai—Translation solennelle des restes des PP. Jésuites de Quen, du Péron et du Frère Liégeois.

1892, 22 août—Noces d'or de la Société Saint-Jean-Baptiste—Jubilé sacerdotal de Son Eminence le cardinal Taschereau.

1893—Deuxième centenaire de l'Hôpital-Général de Québec.

1895, 24 juin—Dévoilement de la statue de Lévis au Parlement—Discours de l'honorable J.-A. Chapleau—Réception brillante au marquis de Lévis.

1896, septembre—Inauguration du nouvel Hôtel-de-Ville.

1897, juin—Jubilé de diamant de S. M. la Reine Victoria.

1898, 21 septembre—Inauguration du monument Champlain.

1900, 22 juin—Au monastère des Religieuses Ursulines de Québec, deuxième centenaire de la première célébration, au Canada, de la fête du Sacré-Cœur de Jésus.

1900, octobre—Pierre angulaire du grand pont de Québec.

1901—Visite du duc d'York à Québec.

1902, 23 juin—Noces de diamant de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec—Noces d'or de l'Université Laval—Premier Congrès des médecins de langue française de l'Amérique du Nord.

1908—Troisième centenaire de la fondation de Québec par Champlain, 3 juillet 1608—Deuxième centenaire de la mort de Mgr de Laval, 6 mai 1708—Deux cent cinquantième anniversaire de la consécration épiscopale de Mgr de Laval, 8 décembre 1658.

III

LE CATHOLICISME ET LA RACE FRANÇAISE AU CANADA

D'APRÈS LES RECENSEMENTS DE 1881 1891 ET 1901 (1)

Le travail que nous présentons au lecteur consiste en simples statistiques, mais il a la valeur d'un document officiel. Nous nous contentons de le faire précéder de quelques observations.

Contatons, tout d'abord, l'impression générale de déception qu'a produite le recensement de 1901. Sans l'immigration européenne, qui est considérable, cette déception eût été encore bien plus profonde. A quoi donc attribuer la lenteur du peuplement de notre immense territoire ? A trois causes principales : à la stérilité des familles protestantes ; à la grande mortalité infantile dans les familles canadiennes-françaises ; et, enfin, à l'émigration aux Etats-Unis.

Quoique les progrès de la race française dépassent sensiblement ceux des autres nationalités, on aurait tort, néanmoins, de les trouver satisfaisants. L'émigration nous enlève toujours la fleur de notre jeunesse. Qu'on n'oublie pas surtout, que les données du recensement de 1891, ayant été reconnues inexactes à notre détriment, nos accroissements actuels tiennent en grande partie à des diminutions antérieures. C'est aux statistiques de 1881 qu'il faut se reporter, si l'on veut faire des comparaisons sérieuses.

(1) Le travail qui va suivre est une primeur du plus haut intérêt, offerte à la *Nouvelle France* par un expert en économie politique et sociale. Qu'on lise et qu'on étudie ces pages de chiffres, absolument inédites, et dont une grande partie, dressée spécialement pour cet article, seront introuvables dans les rapports officiels, d'ailleurs non encore parus. Ces colonnes de statistiques comparées des trois derniers recensements, forment une page d'histoire aussi consolante que persuasive. Que le patriote les médite et en rende grâce à Dieu qui a béni le grain de sénevé qui fut la race canadienne-française et qui en fera dans un prochain avenir, un grand arbre si nous restons fidèles aux traditions de notre foi et de notre langue. [La Rédaction de *La Nouvelle France*.]

Nous donnons, en trois colonnes, d'abord la population totale, catholique et protestante ; ensuite la population catholique ; enfin les chiffres spéciaux des Canadiens-français.

Quant aux catholiques irlandais, écossais, allemands, italiens, polonais, ruthènes et indiens, il nous a été impossible, faute de renseignements authentiques, d'en dresser un état détaillé. Nos informations particulières nous portent à croire qu'on comptait, en 1900, dans le Dominion, environ trente mille ruthènes et quarante mille sauvages catholiques. Nous serions heureux de recevoir et de publier des renseignements dignes de foi sur les autres races.

Nous avons établi un double tableau : tableau du Canada politique, et tableau du Canada ecclésiastique. Dans le premier, nous copions simplement les recensements, sans donner aucun détail. Ce tableau suffit pour le public qui ne cherche que des vues d'ensemble.

Dans le second, au contraire, oous dressons la statistique des divers diocèses. Travail compliqué qui a nécessité des vérifications sans nombre et près de deux mille opérations, et qui, malgré tout, n'est point d'une exactitude absolue. Nous nous sommes trouvé, en effet, dans l'impossibilité, vu la non concordance de certaines juridictions ecclésiastiques avec les districts électoraux, de répartir avec certitude la population de quelques cantons entre les diocèses de Saint-John et de Chatham, de Pembroke et de Peterborough, de Peterborough et de Saint Boniface.

Nous n'avons pas même essayé de faire l'attribution des Territoires du Nord-Ouest entre les divers vicariats de la province de Saint-Boniface. Quoi qu'il en soit, ces erreurs sont minimes, et nous ne les mentionnons que par scrupule d'exactitude.

DIVISIONS POLITIQUES

RECENSEMENT DE 1881

	Population totale	Catholiques	Français
Nouvelle-Ecosse..........	440.572	117,487	41,219
Nouveau-Brunswick........	321,233	109,091	56,635
Ile du Prince-Edouard....	108,891	47,115	10,751
Québec...................	1,359,027	1,170,718	1,073,820
Ontario..................	1,923,228	320.839	102,743
Manitoba.................	65,954	12,246	9,949
Colombie Britannique....	49,459	10,043	916
Territoires..............	56,446	4,443	2,896
Totaux...........	4,324,810	1,791,982	1,298,929

RECENSEMENT DE 1891

	Population totale	Catholiques	Français
Nouvelle-Ecosse	450,396	122,452	29,838
Nouveau-Brunswick.......	321,263	115,961	61,767
Ile du Prince-Edouard....	109,078	47,837	11,847
Québec..................	1,488,535	1,291,709	1,186,346
Ontario.................	2,114,321	358.300	101,123
Manitoba...............	152,506	20.571	11,102
Colombie Britannique ...	98,173	20,843	1,181
Territ. du Nord-Ouest....	66,799	13,008	1,543
Territoires non organisés .	32,168	1,336	227
Totaux...........	4,833,239	1,992,017	1,404.974

RECENSEMENT DE 1901

	Population totale	Catholiques	Français
Nouvelle Ecosse..........	459,574	129,578	45,061
Nouveau-Brunswick......	331,120	125,698	80,097
Ile du Prince-Edouard....	103,259	45.796	13,862
Québec.................	1,648,898	1,429,212	1,322,513
Ontario................	2,182,947	390,351	161,181
Manitoba..............	255,211	35,672	21,357
Colombie Britannique....	178,657	33,639	5,103
Territ. du Nord-Ouest....	158,940	30.073	13,511
Territoires non organisés..	52,709	9,580	3.982
Totaux............	5,371,315	2,229,599	1,666,667

DIVISIONS ECCLESIASTIQUES

PROVINCE D'HALIFAX

RECENSEMENT DE 1881

	Population totale	Catholiques	Français
Halifax	284,669	46,948	24,267
Antigonish	155,903	70,539	16,952
Charlottetown	113,207	50,968	14,524
Saint-John	243,540	59,445	22,544
Chatham	77,693	49,646	34,091
Totaux	875,012	277,546	112,378

RECENSEMENT DE 1891

	Population totale	Catholiques	Français
Halifax	295,692	50,907	16,143
Antigonish	154,704	71,545	13,695
Charlottetown	114,020	52,303	16,278
Saint-John	235,737	60,534	25,585
Chatham	85,526	55,427	36,182
Totaux	885,679	290,716	107,883

RECENSEMENT DE 1901

	Population totale	Catholiques	Français
Halifax (1)	296,573	54,301	26,820
Antigonish	163,001	75,277	18,241
Charlottetown	109,285	51,258	19,187
Saint-John (2)	234,655	59,049	28,686
Chatham	96,465	66,649	51,411
Totaux	899,979	306,534	144,345

1—Tous les Français de ce diocèse ne sont pas catholiques. Quatre mille. environ, sont protestants.

2—Dans le comté de Kent, partagé entre les diocèses de Saint-John et de Chatham, il se trouve deux cantons, Richibouctou et Weldford, divisés eux-mêmes entre les deux diocèses. Dans l'impossibilité de répartir exactement la population, nous en avons fait deux parts égales. L'erreur ne saurait donc être considérable. Voici d'ailleurs la population de ces deux cantons :

	Population totale	Catholiques	Français
Richibouctou et Weldford.	7,196	3,596	2,246

PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE QUEBEC

RECENSEMENT DE 1881

	Population totale	Catholiques	Français
Québec	314,421	297,656	277,063
Trois-Rivières	66,593	65,719	64,180
Rimouski	93,329	84 759	77,656
Chicoutimi	50,310	49,396	46,763
Nicolet	81,062	77,237	74,413
Totaux	605,715	574,767	540,075

RECENSEMENT DE 1891

	Population totale	Catholiques	Français
Québec	319,526	305,941	290,665
Trois-Rivières	68,197	67,672	66,499
Rimouski	95.377	86,918	80,117
Chicoutimi	57,319	56,364	54,552
Nicolet	88,716	85,544	83,702
Totaux	629,135	602,439	575,535

RECENSEMENT DE 1901

	Population totale	Catholiques	Français
Québec	335,672	323,366	307,269
Trois-Rivières	77,499	76,370	75,037
Rimouski	112,889	103,685	95,916
Chicoutimi	67,625	66,605	63,294
Nicolet	87,278	84,693	83,016
Totaux	680,963	654,719	624,532

PROVINCE DE MONTRÉAL

RECENSEMENT DE 1881.

	Population totale	Catholiques	Français
Montréal	370,184	315,710	281,010
Saint-Hyacinthe	141,009	120,698	118,411
Sherbrooke	89,290	45,857	40,725
Valleyfield	67,598	53,403	48,378
Totaux	668,081	535,668	488,524

RECENSEMENT DE 1891

	Population totale	Catholiques	Français
Montréal	447,581	376,648	326,946
Saint-Hyacinthe	138,317	121,684	120,847
Sherbrooke	104,281	61,322	54,144
Valleyfield	65,311	52,479	47,967
Totaux	755,490	612,133	549,904

RECENSEMENT DE 1901

Montréal	528.059	434,498	386,330
Saint-Hyacinthe	127,331	111,156	109,641
Sherbrooke	113,753	71,693	68,153
Valleyfield	71,777	59 190	52,710
Totaux	840,920	676,537	616,834

PROVINCE D'OTTAWA

RECENSEMENT DE 1881

Ottawa et Pembroke	229,714	127,936	82,264

RECENSEMENT DE 1891

Ottawa	206,070	127,896	95,732
Pembroke	80,412	35,973	12,669
Totaux	286,482	163,869	108,401

RECENSEMENT DE 1901

Ottawa	246,079	157,815	124,936
Pembroke	98,265	43,986	21,470
Totaux	344,344	201,801	146,406

PROVINCE DE KINGSTON

RECENSEMENT DE 1881

	Population totale	Catholiques	Français
Kingston	252.218	45,088	11,006
Peterborough	194,950	27.866	5,530
Alexandria	45,419	19,802	8,377
Totaux	492,587	92,756	24,913

RECENSEMENT DE 1891

Kingston	254,428	43,638	4.846
Peterborough	214,425	36,399	8,062
Alexandria	49,603	23,043	11,188
Totaux	518,456	103,080	24,096

RECENSEMENT DE 1901

Kingston	244,935	40,302	11,023
Peterborough	252,901	52,886	21,288
Alexandria	49,173	23.634	14,225
Totaux	547,009	116,822	46,536

PROVINCE DE TORONTO

RECENSEMENT DE 1881

Toronto	363,771	51,127	7,847
London	504,409	60,877	24,256
Hamilton	413,662	44,573	4,911
Totaux	1,281,842	156,577	37,014

RECENSEMENT DE 1891

Toronto	462,474	58,140	5,309
London	504.182	60.089	18,430
Hamilton	436,583	44,893	913
Totaux	1,403,239	163,122	24,652

RECENSEMENT DE 1901

	Population totale	Catholiques	Français
Toronto..................	489,114	59,489	11,111
London..................	500,073	59,384	28,281
Hamilton...............	416,448	44,098	3,810
Totaux.............	1,405,635	162,971	43,202

PROVINCE DE SAINT-BONIFACE

RECENSEMENT DE 1881

Saint-Boniface..... .... / Saint-Albert......... .... / V., A., Ath.-Mackenzie..	122,400	16,689	12,845
New-Westminster.........	39,468	8,012	777
Totaux.............	161,868	24,701	17,622

RECENSEMENT DE 1891

Saint-Boniface........... / Saint-Albert .... / V., A., Ath.-Mackenzie.. / V., A., Saskatchewan....	224,417	34,479	13,095
New-Westminister..... .	61,406	14,993	1,047
Territoires non organisés...	32,168	1,336	227
Totaux.............	317,991	50,808	14,369

RECENSEMENT DE 1901

Saint-Boniface........... / Saint-Albert............ / V., A., Ath.-Mackenzie.. / V., A., Saskatchewan (1).	473,823	76,877	39,709
New-Westminster.........	127,771	26,997	4,357
Totaux.............	601,594	103,874	44,066

DIOCÈSE DE VANCOUVER (Province d'Oregon, E. U.)

	Population totale	Catholiques	Français
Recensement de 1881.....	9,991	2,031	139
Reconsement de 1891.....	36.767	5,850	134
Recensement de 1901.....	50,856	6,642	746

Fr. ALEXIS, cap.

(1) Il ne semble pas que les Ruthènes soient compris dans ce recensement.

Qu'il nous soit permis, en terminant, de remercier ici publiquement M. Emery-H. Saint-Denis, du Bureau des Statistiques. C'est à son extrême obligeance que nous sommes redevables de nos notes, encore inédites, sur le recensement de 1901.

IV

LA LANGUE GARDIENNE DE LA FOI (1)

Qui perd sa langue perd sa foi. Voilà un dicton populaire dont il importe, à l'heure qu'il est, d'examiner le sens et la valeur. Question d'intérêt majeur pour tout groupe national que le contact constant avec une race prépondérante expose, dans un avenir plus ou moins prochain, à l'assimilation et à l'absorption.

Qu'il n'y a pas de relation essentielle et nécessaire entre la langue et la croyance religieuse d'une nation ou d'un individu, la chose est évidente aux yeux de la raison et de la foi. Les lois fondamentales du rythme et de l'harmonie ne varient pas avec la diversité des instruments dont se sert l'art de la musique. De même, le *Credo* est toujours substantiellement le même symbole, qu'il soit chanté en latin, en grec ou en syriaque, dans les églises des divers rites catholiques, ou récité en langue vulgaire par les néophytes des chrétientés naissantes de l'Afrique centrale et de la lointaine Polynésie, ou par les fidèles enfants de "la fille aînée de l'Eglise" et de "l'île des Saints".

Cette unité de foi dans la variété des langues, c'est le prélude de la vision de l'Apôtre : "toute *langue*, toute tribu, toute nation" publiant dans un harmonieux cantique les louanges de l'Agneau Rédempteur.

Mais, entre la foi et la langue d'un peuple, n'y a-t-il pas une relation qui, pour être *accidentelle* dans le sens philosophique du mot, n'en a pas moins une haute portée ethnographique et morale ?

---

(1) (*La Nouvelle-France*—Vol. 1. No 3—Mars 1902.)
(2) La langue gardienne de la foi.

La pratique et la discipline d'une Eglise divinement inspirée répond affirmativement à cette question. Elle qui, confiant à la fixité de la langue latine ses décrets dogmatiques et la sauvegarde de sa liturgie, respecte néanmoins et conserve les divers idiômes des rituels des Eglises d'origine apostolique en communion avec Rome, ordonne aussi, selon le vœu de l'Apôtre, qu'on donne aux petits enfants le lait de la doctrine, et qu'aux multitudes affamées de vérité on distribue en langue vulgaire le pain de la parole divine. Autant donc elle tient au latin pour sa liturgie principale, autant elle exige que la langue nationale soit l'idiome de l'instruction religieuse des peuples.

La pratique constamment suivie par ses apôtres en est la preuve. Les annales de notre propre histoire attestent également à l'évidence que les premiers missionnaires du Canada résistèrent sagement aux calculs d'une vaine politique en ne travaillant pas à *franciser* les naturels du pays. Dieu sait à quels travaux héroïques ils durent se livrer pour apprendre, classifier et conserver les langues si compliquées des aborigènes. Sage et salutaire tactique qui, aujourd'hui encore, trouve de zélés et fidèles continuateurs dans les gardiens de la foi et de la langue chez les fils des aciens maîtres du pays.

Et l'Eglise manifestait naguère la même sagesse en encourageant la fondation, à Plaisance, en Italie, d'un séminaire destiné à alimenter les missions italiennes des Etats-Unis, et en dirigeant vers l'Amérique des prêtres de toute nation qui se dévouent au salut de leurs compatriotes dispersés dans la grande république et dans les prairies de l'Ouest canadien.

Trésorière et dispensatrice de la grâce divine, l'Eglise sait aussi respecter les droits de la nature, et comprend que la diversité des langues, infligée jadis comme châtiment de l'orgueil humain, est devenue une seconde nature, à laquelle des siècles d'usage et de traditions historiques ont opposé le sceau d'une prescription aussi juste que vénérable.

Présomptueuse et insensée serait donc la race qui, pour asseoir plus solidement sa domination, travaillerait à ramener les hommes à l'unité de verbe, et à contredire ainsi la sentence divine en imposant une même langue à tous les groupes nationaux qui apportent à la prospérité commune l'appoint de leur énergie, et au drapeau de leur pays d'adoption l'hommage de leur loyauté.

Pour ce qui concerne les Canadiens-français, la conservation de leur langue est-elle d'une importance vitale pour le maintien de leur foi ? Les faits sont là pour prouver que l'une et l'autre se prêtent un mutuel appui.

C'est aux Etats-Unis surtout qu'il faut étudier la question sur le vif. Les précurseurs de l'émigration canadienne-française dans les Etats de l'Est, les groupes de pionniers qui se sont échelonnés dans les Etats de New-York et du Vermont avant l'organisation de paroisses de langue française, devenus, en grand nombre, apostats à leur foi aussi bien qu'à leur nationalité, se fusionnèrent dans le grand tout américain.

Aujourd'hui, le progrès du mal est enrayé, grâce au zèle du clergé canadien français, grâce à la création de paroisses, d'églises et d'écoles canadiennes-françaises, où la langue du Canada français et catholique est celle de l'instruction religieuse et de l'enseignement scolaire. Rien de contagieux et d'énervant comme l'atmosphère de sensualisme et de matérialisme qu'on respire dans la république voisiine. Sans la sauvegarde providentielle d'une langue étrangère à celle de la masse du peuple et de la presse américaine—langue qui sert de trait d'union vivant avec la patrie d'origine, toujours rapprochée d'ailleurs par le voisinage et les relations de famille—nos bien aimés compatriotes d'outre quarante-cinquième auraient eu, sans doute, à déplorer des défections dans les mêmes proportions que leurs frères d'Irlande. bannis jadis de leur sol natal par la famine et par des lois iniques.

On connaît cet aspect lamentable de la question religieuse aux Etats-Unis. On sait que les vides causés par l'indifférentisme, fruit naturel de l'ignorance religieuse, d'alliances mixtes, et d'au-

tres agents non moins funestes, sont loin d'être comblés par l'accession des recrues que l'Eglise rachète de l'hérésie et de l'infidélité. Et, chose déplorable, les victimes de l'erreur, ce sont en grande partie les descendants de ces vaillants catholiques qui avaient tant souffert pour la foi dans leur pays.

Tandis que Allemands, Polonais et Canadiens-français trouvent, dans la conservation de leur langue, un obstacle efficace à l'assimilation, les Irlandais, qui n'ont pas de langue à conserver, sont plus accessibles aux délétères influences du milieu, et deviennent souvent plus Américains que les Américains eux-mêmes.

C'est là le témoignage impartial d'un missionnaire irlandais qui vient de faire une tournée de prédication aux Etats-Unis ; c'est le cri d'alarme qu'il fait entendre dans une revue de son pays pour détourner ses chers compatriotes de l'émigration. Spectateur désolé des ravages de l'indifférentisme et des pertes de l'Eglise, le R. P. Shinnors, O.M.I., supplie les Irlandais de rester dans leur patrie.

" Mieux que nous, écrit-il, les prêtres et les évêques américains comprennent les affreux périls qui entourent l'émigrant irlandais en Amérique, et ils nous conjurent, dans les termes les plus énergiques et les plus sincères, de garder notre peuple chez nous. Du cardinal Gibbons, de l'archevêque Corrigan, de l'archevêque Ryan, de tout ecclésiastique américain qui s'intéresse à notre catholique nation, vient cet avis à la hiérarchie et au clergé irlandais : " Arrêtez le flot de l'émigration. Préservez vos ouailles du loup américain. Ne sacrifiez pas à Moloch vos fidèles enfants. Pour votre peuple, l'Amérique, c'est le chemin de l'enfer. " (1)

Paroles terribles, mais malheureusement trop vraies pour qui consulte les statistiques épouvantables du dépérissement de la foi aux Etats-Unis. Paroles qui devraient faire réfléchir ceux des nôtres qui seraient tentés d'aggraver les dangers déjà si lamentables de l'émigration par une insouciance coupable pour le maintien de la langue de leurs pères.

---

(1)—Cf. The *Irish Ecclesiastical Record*, cité par le *Tablet* du 15 février 1902.

Quant à l'épiscopat et au clergé canadien-français, ils n'ont pas, là-dessus, failli à leur devoir. Incapable, malgré tous ses efforts, d'arrêter le flot de l'émigration de ses enfants, l'Eglise du Canada poursuit de sa sollicitude jusque dans leur pays d'adoption ceux que l'infortune, l'espoir du lucre ou l'esprit d'aventure y attire constamment. Par le ministère de ses dévoués missionnaires, elle travaille efficacement à conserver, en même temps que la langue, les mœurs des ancêtres, et, héritage plus précieux encore, "la foi des anciens jours."

V

L'INSTRUCTION PUBLIQUE DANS LA PROVINCE DE QUEBEC (1)

INTRODUCTION.

Chaque recensement décennal donne lieu, de la part de certains esprits chagrins, à de nombreuses attaques contre la province de Québec. De 1891 à 1896, le fanatisme et l'impiété se liguèrent pour monter à l'assaut des écoles confessionnelles, celles de Québec surtout. Le recensement de 1891, disaient les frondeurs, prouvent que les Canadiens-Français sont des arriérés ; ils occupent la *queue* de la Confédération, etc., tout le vieux cliché fut de nouveau mis à contribution.

Dans *L'Enseignement Primaire* du 16 mars 1896, nous publiâmes une petite étude qui réfutait, avec preuves à l'appui, les calomnies dont on gratifiait notre province. *Le Courrier du Canada* et *L'Electeur* reproduisirent ce travail avec satisfaction.

Depuis une couple d'années, toujours à l'occasion d'un recensement, celui de 1901, la guerre est de nouveau déclarée contre

(1) Par M. C.-J. Magnan, professeur à l'Ecole Normale Laval, éditeur propriétaire et rédacteur en chef de l'Enseignement Primaire.

notre province, à propos de son organisation scolaire. Les mêmes accusations, avec une variante, néanmoins, reviennent au bout de la plume et sur la bouche des ennemis de Québec, resté français et catholique comme aux anciens jours.

En 1891, la lutte fut engagée au sujet des *illettrés* ; en 1901-1902, elle le fut à propos des *dépenses scolaires* faites par les provinces.

Nous avons cru de notre devoir de descendre de nouveau sur le terrain, afin de réfuter, si possible, les accusations lancées à pleines colonnes de journaux contre notre province et le corps enseignant.

Telle est l'idée qui nous a engagé à publier la présente étude.

LA PROVINCE DE QUEBEC EST LA PREMIERE

Dans la livraison de *L'Enseignement Primaire* du mois de février 1903, nous avons dit en quelques mots ce que nous pensions de la légende inventée par les ennemis extérieurs et intérieurs de la province de Québec, au sujet de l'Instruction publique.

Cette légende, on la connaît, elle raconte malhonnêtement que le Canada français occupe la dernière place dans la Confédération, sur le terrain scolaire ; que, de toutes les provinces canadiennes, c'est Québec qui dépense le moins pour l'Instruction publique ; que les Canadiens-français, par leur ignorance, font une tache sur le beau sol du Canada.

Les événements donnent un formel démenti à la légende ; les faits en contredisent carrément les affirmations mensongères, mais c'est en vain. De cent façons diverses, elle renaît, change de formes et réussit toujours à faire des dupes.

Nous voulons aujourd'hui, chiffres en mains, et appuyé sur des témoignages irrécusables, venger notre province des insultes qu'on lui a naguère lancées.

I

PRÉLIMINAIRES

Il y a déjà longtemps que l'on a fait justice de l'accusation d'ignorance portée contre les Canadiens-Français. Leur clergé leurs hommes d'Etat, leurs écrivains, leurs avocats, leurs notaires et leurs médecins, leurs professeurs, leurs industriels et leurs marchands, ne sont pas inférieurs, Dieu merci ! aux citoyens de mêmes catégories dans les provinces-sœurs.

Leur moralité est proverbiale. Tandis que la population d'Ontario n'a augmenté, pendant la période décennale de 1890 à 1900, que de 3.2 pour cent, celle de Québec accuse une augmentation de 10.7 pour cent. Tout récemment encore, le gouvernement fédéral a publié des statistiques concernant la criminalité au Canada. Dans le pays entier, les condamnations atteignent une moyenne de un par 127 habitants. Voici les détails par province :

Colombie.	.1 pour	56	habitants
Territoires.	.1 —	77	—
Ontario.	.1 —	114	—
Manitoba.	.1 —	115	—
Nouveau-Brunswick.	.1 —	144	—
Nouvelle-Ecosse.	.1 —	154	—
Québec.	.1 —	176	—

Ainsi, c'est la province de Québec, celle-là même que l'on proclame la honte du pays, qui occupe le rang d'honneur au chapitre de la moralité publique ! Voilà ce qu'il faut dire aux trois cent mille enfants de nos écoles primaires et aux élèves de nos académies et de nos collèges. Portons ce fait consolant à leur con-

naissance, afin qu'ils apprennent à marcher le front haut, regardant bien en face les ennemis de notre nationalité.

Mais nous n'insistons pas sur les qualités intellectuelles et morales de nos compatriotes : ces vérités ont déjà été démontrées à l'évidence.

Nous arrivons sans détours à une accusation qui n'a jamais été réfutée complètement, faute de renseignemets précis ; c'est celle-ci : "De toutes les provinces canadiennes, c'est Québec qui dépense le moins pour l'instruction publique."

II

ÉDUCATION PRIMAIRE

Le seul moyen de réfuter cette accusation, c'est de comparer les statistiques scolaires des différentes provinces. A la lumière de cette étude comparative, nous verrons bien si Québec est réellement l'ignorante et l'arriérée que l'on dit.

Afin d'arriver à un résultat plus exact, nous avons consulté les rapports sur l'état de l'Education dans les provinces, pour l'année 1898-99, documents publiés en 1900-1901, l'année la plus proche du recensement de 1901.

Les documents consultés sont : a) Rapport du surintendant de l'Instruction publique de la province de Québec, 1900-1901 ; b) Special Reports on Education Subjects, vol. 4, 1901. Ce dernier ouvrage a été publié à Londres, par les soins du gouvernement impérial, avec le concours des administrations coloniales.

En 1898, la province de Québec a dépensé les montants suivants pour des fins d'éducation primaire :

Payé par les contribuables (taxes et contributions). $1,517,565 00

Dépensé par les établissements d'éducation primaire supérieure (1) subventionnés dépenses couvertes par des recettes provenant de sources paroissiales (2)	546,693 00
Subside du Gouvernement aux Établissements d'Éducation primaire supérieure ci-dessus indiqués. .	64,277 00
Subsides du gouvernement aux Écoles publiques (3).	160,000 00
Subsides du Gouvernement aux municipalités pauves.	10,000 00
Aux Écoles normales.	43,000 00
Écoles du soir.	12,000 00
Fonds de pensions des Instituteurs.	9,000 00
Inspecteurs d'écoles.	36,000 00
Conseil de l'Instruction publique, livres de récompenses, etc.	10,250 00
Subvention spéciale du Gouvernement pour fins d'Éducation primaire.	53,000 00
Total des sommes dépensées pour Éducation primaire et inscrites dans le Rapport officiel.	$2,461,785 00

(1) Nous ne laissons au crédit de l'Education supérieure proprement dite, que les dépenses faites par les établissements d'enseignement secondaire : collèges classiques.

(2) Voici d'où vient ce montant : $546.693. Le Rapport du Surintendant, année 1900-1901, contient à la page XXIV, un *Tableau comparatif* des contributions scolaires. La *colonne* qui porte en tête le millésime 1897-98 indique le crédit suivant : *Contribution des institutions scolaires subventionnées* : $1,090,556. De ce montant dépensé par les institutions subventionnées, il faut retrancher le subside du gouvernement pour l'Education supérieure : $78,410, car les institutions subventionnées dont il est ici question, sont les collèges classiques les écoles des Frères, les couvents et quelques écoles indépendantes : ce qui laisse au budget privé des maisons d'éducation subventionnées, la somme de $1.812 146. De là page 252 à la page 293 du Rapport du Surintendant (1900 1901), apparaissent de nombreux détails concernant les maisons subventionnées, En additionnant les chiffres qui s'y trouvent, nous avons constaté que les 17 collèges classiques qui reçoivent une légère subventien du gouvernement ($14,133 10 pour les *dix-sept*), ont dépensé à même leurs propres revenus le montant de $401,176, ce qui, retranché de la somme de $1,102,146 dont il est parlé plus haut, donne le chiffre de $610,970, appartenant aux maisons d'Education primaire supérieure. Ces maisons reçoivent, $64,277 étant leur part des $78,410 que l'Etat accorde pour fins d'Education supérieure Maintenant, en déduisant ces $64,277, de $610,970, nous trouvons exactement $546.693, ce qui forme la somme dépensée par les maisons d'Education primaire supérieure à même leurs propres revenus

(3) Les Ecoles publiques de la province de Québec sont *confessionnelles* et séparées : catholiques et protestants ont chacun leurs écoles.

Nous attirons ici l'attention de nos lecteurs : Les chiffres qui précèdent apparaissent tous dans le rapport du Surintendant de l'Instruction publique. Nous en avons parfois modifié la classification, afin de déterminer ce qui appartient : I. à l'Éducation primaire, II, à l'Éducation secondaire, mais ils sont restés les mêmes, au point de vue de leur valeur.

Maintenant, disons tout de suite que le montant de $2,461,785, inscrit aux archives officielles, ne représente guère plus de la moitié des sommes dépensées par la province de Québec pour des fins d'Éducation primaire.

Voici la preuve péremptoire de cette assertion.

Il y avait, en 1898, trois cent dix-huit couvents et cent cinquante-deux écoles de Frères (1).

Deux cent deux couvents seulement et quatre-vingts écoles de Frères reçurent une subvention du gouvernement. Ces maisons adressèrent un rapport au Surintendant, mais les autres institutions congréganistes, soit 116 couvents et 72 écoles de Frères, ne communiquèrent aucun renseignement au bureau de l'Instruction publique.

Afin de connaître le montant d'argent exact dépensé par notre province pour le soutien des écoles primaires, il faut donc ajouter à la somme de $2,461,785, celle qui représente les dépenses faites en 1898-99 par les 188 maisons d'éducation primaire supérieure absolument indépendantes de l'État, c'est-à-dire les 116 couvents et les 72 écoles de Frères non mentionnés dans le Rapport du Surintendant.

Remarquons que les couvents et les écoles de Frères qui ne reçoivent aucun secours pécuniaire du gouvernement, sont précisément les institutions les plus prospères, conséquemment celles qui dépensent les plus gros montants pour maintenir leurs classes.

---

(1) En 1903, ces chiffres sont bien plus considérables.

Faisons donc un calcul approximatif que les pires ennemis du Québec catholique et français ne sauraient trouver défectueux.

Cent seize couvents, ayant en moyenne 150 élèves, ne sauraient dépenser moins de $15,000 chacun. Plusieurs ont un budget deux fois plus considérable : tels le monastère des Ursulines et les couvents de Sillery et de Bellevue, à Québec, les couvents d'Hochelaga, de Villa-Maria, les Dames du Sacré-Cœur, à Montréal, ainsi que plusieurs autres.

Ces 116 couvents à $15,000 chacun donnent le montant assez considérable de $1,740,000, montant qui n'apparaît aucunement dans les comptes publics.

Maintenant, il n'est pas exagéré de prétendre que les 72 écoles de Frères qui ne font aucun rapport au gouvernement, doivent doivent dépenser au moins $10,000 annuellement. C'est donc $720,000 que nous devons ajouter au montant de $1,740,000, fourni par les couvents absolument indépendants : total $2,-460,000.

Si nous additionnons cette somme avec les $2,461,785, montant total des dépenses inscrites au budget gouvernemental, nous constatons que la Province de Québec affecte au progrès de l'Instruction primaire près de cinq millions de piastres. Voici le chiffre exact :

a) Budget de l'État.	$2,461,785 00
b) Budget paroissial.	2,460,000 00
Total.	$4,921,785 00

Cette somme ne représente que les sacrifices faits pour l'Éducation primaire. Sachant que la population du Bas-Canada, en 1901, était de 1,620,974, nous découvrons que l'Éducation primaire coûte, chez nous, $3.03 *par tête*.

Pour les mêmes fins d'Éducation primaire, la province d'Ontario a dépensé, en 1898, la somme de $4,043,233, soit $1.87 *par tête*. (1)

(1) Population d'Ontario en 1901 ; 2,167,978 habitants. Pour les statistiques scolaires d'Ontario, voir *Special Reports On Educational Subjects*, vol. 4 p. 94.—Toutes les institutions scolaires d'Ontario, sauf de très rares exceptions, adressent un rapport annuel au gouvernement.

II

Dans le domaine de l'Éducation secondaire, la province de Québec l'emporte sur Ontario. La première dépense, à cette fin, 38 centins *par tête* de sa population, et la seconde, 32 centins.

Vérifions ces chiffres.

III

UNE EXPLICATION

Nous avons tenu à honneur de faire connaître les dépenses privées que les Canadiens-Français s'imposent pour faire instruire leurs enfants par les Religieuses ou les Frères. Comme une partie très considérable de ces dépenses, qui constituent en quelque sorte le budget paroissial, ne sont pas mentionnées dans les rapports officiels, il arrivait qu'au point de vue des statistiques, la province de Québec était très souvent placée à la queue de la Confédération.

Nous avons détruit cette légende en rappelant à nos compatriotes et en apprenant aux habitants des provinces-sœurs, que près de deux cents maisons d'éducation primaire supérieure, dans Québec, sont absolument indépendantes de l'État. Ces institutions n'adressent aucun rapport au Surintendant de l'Instruction publique, et, conséquemment, les sommes énormes qu'elles coûtent à la population du Bas-Canada sont ignorées de la masse des Canadiens.

Dans les pages précédentes, nous disons que ces deux cents institutions (1) ont à elles seules un budget de près de deux millions et demi de piastres.

Voyons si ce chiffre est exagéré :

200 institutions ayant en moyenne 150 élèves (à $75.00 par élèves, uniquement pour la pension) dépensent $2,250,000 pour l'entretien des écoles seulement.

---

(1) Exactement 188. Voir *Honneur à la province de Québec* p. 8.

Ajoutons à cela ce que vaut le dévouement des religieuses et des religieux qui donnent gratuitement l'instruction et l'éducation à nos enfants : soit 1,600 religieuses et religieux à $300 année (ce n'est pas un traitement exagéré)—$480,000.

Maintenant, ces deux cents maisons d'éducation primaire supérieure ont été bâties, meublées, et les terrains sur lesquelles elles se trouvent ont été achetés avec l'argent de la province de Québec. En moyenne, chacune de ces institutions a coûté au moins $30,000 ; $30,000 x 200—$6,000,000. L'intérêt de ce capital, pendant une année, à 5%, s'élève à $300,000. Cette dernière somme doit être ajoutée 1o à celle qui provient de la pension des élèves, 2o à celle qui représente le traitement des Religieuses et des Frères.

Additionnons :	$2,250,000
	480,000
	300,000
	$3,030,000

Dans la première partie de cette étude, nous donnons le chiffre de $2,450,000, parce que nos calculs ont été faits pour 188 maisons, chiffre conforme aux statistiques.

Maintenant, retranchons $1,000,000 du total ci-dessus établi, afin de satisfaire les plus exigents, ceux qui trouveraient que nous avons traité les communautés enseignantes trop généreusement, et avec ce budget ainsi rogné, ajouté au budget officiel, nous avons encore le pas sur Ontario, relativement à la dépense par tête. Voici :

Budget officiel.	$2,461,785
Budget paroissial.	2,030,000
Total.	$4,491,785

Cette somme, divisée par 1,620,974, chiffre de la population de la province de Québec, donne $2.70. Pour la même année (1898) et pour les mêmes fins d'Éducation primaire, Ontario a dépensé $1.87.

Ces explications satisferont les plus incrédules, nous l'espérons.

Pour quelle raison la province de Québec cacherait-elle le dévouement que l'élite de ses enfants lui accorde sans compter dans l'éducation de la jeunesse ?

Pourquoi ignorerait-elle, par exemple, que les Religieuses et les Frères, à part leur entretien, n'exigent aucun traitement pécuniaire ?

Etant donné qu'il y a au Canada, comme partout ailleurs, du reste, une certaine classe de personnes qui ne raisonnent qu'à coup de piastres, pourquoi ne pas évaluer en espèce sonnante, le travail des instituteurs congréganistes ?—N'est-ce pas le seul moyen de faire connaître fidèlement ce que notre province dépense pour l'Instruction publique ?

Enfin, le capital énorme, six millions de piastres, au moins, engagés dans la construction des maisons d'éducation catholiques indépendantes, n'ayant jamais été mentionné dans les statistiques officielles, n'est-il pas juste d'en ajouter au moins l'intérêt pour un an, au chapitre de la dépense.

IV

EDUCATION SECONDAIRE—QUEBEC

Nous avons constaté précédemment que les 17 collèges classiques subventionnés dépensaient, à même leurs propres revenus, $401,-176, et recevaient chacun un léger subside du gouvernement. L'octroi total accordé par l'État à ces collèges forme le montant de $14,123. C'est donc $415,199 que nous devons d'abord porter au crédit de notre Éducation secondaire. Mais dix-sept collèges seulement, sur dix-neuf, ont fourni des statistiques au gouvernement. Les deux maisons d'enseignement secondaire dont il n'est fait aucune mention dans le rapport officiel sont : le Séminaire de Québec (554 élèves) et le Séminaire St-Sulpice (465 élèves) (1). Ces deux importantes maisons dépensent certaine-

(1) Ces chiffres sont pour 1899.

ment bien plus que cent mille piastres par année, mais afin de rester fidèle à la méthode que nous avons suivie dans notre travail, disons que les Séminaires de Québec et de Montréal, avec leurs 1,019 élèves, ne dépensent que $100,000 par année. Additionnons :

Dix-sept collèges catholiques subventionnés.	$415,299
Deux collèges catholiques non subventionnés.	100,000
Subsides du gouvernement aux collèges catholiques. . .	14,123
High Schools et collèges protestants : budget privé. .	90,000
Subsides du gouvernement aux collèges protestants. . .	12,746
Total des sommes dépensées dans la province de Québec pour l'éducation secondaire.	$632,168

Et $632,168 divisé par 1,620,974 (1) donne pour quotient 0.38. L'Éducation secondaire coûte donc 38 centins à chaque habitant de notre province.

ONTARIO

Donnons les détails (2) :

Traitements des professeurs.	$531,887
Constructions diverses.	52,266
Dépenses diverses.	144,856
Total.	$729,009

En divisant cette somme par 2,167,978 (3) nous obtenons 33 centins au quotient : c'est ce que coûte l'Éducation secondaire à chaque habitant de la province d'Ontario.

Encore ici, la palme revient à la province inférieure !

(1) Chiffre de la population de la province de Québec, en 1901.

(2) Voir *Special Reports On Educational Subjects*, vol. 4 p. 95.

(3) Chiffre de la population de la province d'Ontario.

V

EDUCATION PRIMAIRE ET EDUCATION SECONDAIRE

Nous avons eu la curiosité de comparer les sommes dépensées dans chacune des provinces de la Confédération pour l'Éducation primaire et l'Éducation secondaire réunies. Voici le résultat de ce travail (1).

QUEBEC (2)

Éducation primaire.	$4,921,785
Éducation secondaire.	632,168
Total.	$5,553,953

Coût, par tête, de l'Éducation primaire et de l'Éducation secondaire dasn la province de Québec : $3.42 (3)

ONTARIO

Èducation primaire.	$4,043,233
Éducation secondaire.	729,009
Total.	$4,772,242

Coût, par tête, de l'Èducation primaire et de l'Éducation secondaire dans la province d'Ontario : $2.21.

---

(1) Les chiffres qui snivent sont empruntés aux ouvrages déjà cités.

(2) Population des différentes provinces du Canada, d'après le recensement de 1901 :

Québec	1,620,994
Ontario	2,167,978
Nouveau-Brunswick	331,093
Nouvelle-Ecosse	459,116

(3) Le lecteur voudra bien se rappeler que nos calculs ont été faits d'après les statistiques de 1898-99-1900. En 1903, le budget scolaire de Québec, statistiques paroissiales y comprises, est bien plus considérable qu'en 1898.

NOUVEAU-BRUNSWICK

Éducation primaire et Éducation secondaire : $508,911 (1)

Ile du Prince Edouard.	103,258
Manitoba.	246,464
Colombie Anglaise.	190,000
Territoires et districts.	145,000
Canada.	5,338,883

Coût, par tête, de l'Èducation primaire et de l'Éducation secondaire dans le Nouveau-Brunswick : $1.53.

NOUVELLE-ECOSSE

Éducation primaire et Éducation secondaire : $838,810 (2)
Coût, par tête : $1.83.

ILE DU PRINCE-EDOUARD

Éducation primaire et Éducation secondaire : $150.850 (3)
Coût, par tête : $1.45.

COLOMBIE ANGLAISE

Éducation primaire et Éducation secondaire : $290,255 (4)
Coût, par tête : $1.52.

---

(1) *Special Reports* (déjà cité) Vol. 4 p 348. Nous devons faire remarquer que dans le total des sommes dépensées par le Nouveau-Brunswick en 1898 (508,911,) le montant payé pour les constructions scolaires n'est pas indiqué. En accordant à cette province le chiffre de $100,000 pour *la construction scolaire*, le coût, *par tête*, n'atteint pas $2.00.

(2) *Special Reports*, p. 273.

(3) L'ouvrage *Special Reports* n'indique pas le chiffre des dépenses scolaires dans l'Ils du Prince-Edouard. Nous avons multiplié le nombre des élèves fréquentant les écoles de cette province, 21,550, par $7, chiffre représentant ce que coûte chaque élève dans les écoles de la Nouvelle-Ecosse.

(4) *Special Reports*, p. 501.

MANITOBA

Èducation primaire et Éducation secondaire : $723,592.
Coût, par tête : $2.93. (1)

TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Èducation primaire et Éducation secondaire : $142,455.
Coût, par tête : $0.94 (2)

VI

RECAPITULATIONS

Le total des dépenses encourues par les différentes provinces pour l'Éducation primaire et l'Éducation secondaire, se répartit comme suit :

Québec	$ 5,553,953
Ontario	4,772,242
Nouveau-Brunswick	508,911
Nouvelle-Écosse	838,810
Ile du Prince-Edouard	150,850
Colombie Anglaise	290,255
Manitoba	72',592 (3)

---

(1) Le *Special Reports*, en reproduisant le tableau des dépenses du Manitoba pour ses écoles, ajoute la note suivante : *In the above Table, the Legislative grant and total receipts are incomplete for the year* 1898, *as some of the grants to Schools have not yet been paid.*

En effet, à la page 382, nous constatons que l'*octroi de l'Etat* est de $175,874, tandis qu'à la page 384, dans le tableau : *Expenditure of Legislative grant*, ce chiffre est de $201,557. C'est ce montant complet que nous avons ajouté aux $522,035, provenrnt des taxes municipales, pour obtenir le total : $723,592. Le chiffre $1,011,368 qui se trouve à la page 382 du *Special Reports*, ne saurait être accepté comme exact, en tenant compte de la note empruntée au même ouvrage, note que nous venons de mentionner. D'ailleurs, le tableau 10 de la page 384 corrige le tableau 6 de la page 382.

(2) *Special Reports*, vol. 4, p. 429. Le montant de $142,455 est pour 1899. Celui de 1898 n'atteint que $133,642.

(3) Depuis 1890, les descendants des premiers pionniers de la Rivière-Rouge payent, en certains endroits, double taxe pour le soutien des écoles au Manitoba. La première, une taxe obligatoire pour entretenir des écoles *neutres*, la seconde, une taxe volontaire pour créer des écoles *catholiques*. Ce double impôt augmente certainement le chiffre ci-dessus.

Territoires du Nord-Ouest.	142,455
Total des sommes dépensées au Canada pour l'Éducation primaire et l'Éducation secondaire.	$12,981,068

COUT DE L'ÉDUCATION, PAR TÊTE, DANS CHAQUE PROVINCE :

Québec.	$3.42
Ontario.	2.21
Nouveau Brunswick.	1.53
Nouvelle-Écosse.	1.83
Ils du Prince-Edouard.	1.45
Colombie Anglaise.	1.52
Manitoba.	2.93
Territoires du Nord-Ouest.	0.94

VII

REFLEXION

Nous ne le dissimulons pas, c'est avec une joie profonde, disons plus, c'est avec fierté. que nous avons découvert, par une étude consciencieuse et ardue, que la Province de Québec, au lieu d'être au dernier rang dans la Confédération, sur le terrain scolaire, occupe la place d'honneur !

Ce rang glorieux, la Nouvelle-France l'a non seulement conquis par les sacrifices qu'elle s'est imposés pour maintenir chez elle les nobles traditions de jadis et pour améliorer ses écoles, qu'elle désire perfectionner de plus en plus, suivant les ressources du peuple, mais elle l'a surtout gagné par son esprit vraiment chevaleresque qu'elle a fait passer tout entier dans ses lois scolaires. Voyons plutôt :

Dans la province de Québec, la minorité protestante, au point de vue scolaire, est libre, absolument libre et indépendante de la

majorité. Nos frères séparés ne paient qu'une seule taxe pour leurs écoles, et les sommes provenant de ces impôts sont uniquement employés au soutien de classes où ils peuvent envoyer leurs enfants, sans heurter leurs croyances.

Encore ici, sur ce terrain sacré de la liberté du père de famille, c'est Québec, le vieux Québec français et catholique, qui donne le bon exemple au reste du Canada.

Et en présence de faits aussi notoires, on te jette l'insulte à la figure, ô ma province ! on va jusqu'à dire que tu es la honte (1) de la Confédération.

Honte de la Confédération, noble coin de terre arrosée du sang de tes fils qui, en 1775 et en 1812, donnèrent leur vie pour te conserver intact à la Couronne britannique ?

Honte de la Confédération, toi qui as fourni les missionnaires, les explorateurs et les premiers colons à toutes les autres provinces du Canada ?

Honte de la Confédération, toi, la patrie des Plessis, des Lafontaine, des Morin, des Parent, des Bourget, des Laflèche, des Garneau, des Crémazie, des Chauveau, des Taschereau ?

Non, jamais !

Tu es la gloire du Canada par tes lois généreuses, par ton beau passé, par ta moralité et ton dévouement, par tes hommes illustres, et par ton système d'éducation, qui n'est pas parfait, mais qui repose sur le droit et la justice, et soutient une comparaison très honorable avec celui des provinces-sœurs.

Voilà la vérité !

La prétention contraire, c'est la légende créée par des imaginations que le fanatisme a égarées, ou qui sont imbues de fausses doctrines.

---

(1) *A national disgrace* suivant l'*Ottawa Journal*, malheureusement reproduit et approuvé par un journaliste canadien-français.

VIII

OUVRONS L'HISTOIRE

Maintenant, ouvrons l'histoire, et voyons dans quelles circonstances difficiles les Canadiens-français se sont trouvés, au point de vue scolaire, jusqu'en 1846.

De 1760 à 1787, aucun effort n'est fait par l'Etat pour organiser un système d'enseignement. Après la cession, les anciens Canadiens retournent à leurs champs, et, groupés autour du clocher paroissial, ils réparent les désastres d'une guerre longue et pénible. Guidés par un clergé dévoué, soutenus par leurs mères, leurs épouses et leurs filles, qui ont étudié pour la plupart, soit chez les Ursulines, soit chez les Sœurs de la Congrégation, ces héros envisagent, sans défaillir, la situation nouvelle qui leur est faite. On se compte : 60,000 habitants ; on relève la tête, car l'honneur est sauf : la dernière bataille, celle de Ste Foye, rappelle une victoire française ; la foi catholique rend le courage un instant abattu ; les souvenirs glorieux de l'Ancienne et de la Nouvelle France réchauffent le sentiment national, et, désormais, nos pères regardent l'avenir avec confiance.

Pendant plus d'un demi-siècle, ils refusent de bénéficier des subsides scolaires offerts à la population par le gouvernement du temps, parce que ces subsides ne sont accordés qu'à ceux qui consentent à souscrire au principe de l'école neutre (unsectarian).

En 1800, durant l'administration de Sir Robert Shore Milnes, l'Institution Royale fut organisée en vertu de "l'Acte pour établir des écoles gratuites pour le progrès de l'Instruction. . .

Ce système produisit bien peu de résultats. Il reposait sur le faux principe de l'école neutre et avait pour but non déguisé d'anglifier les Canadiens. Le Dr Meilleur nous apprend que "plusieurs des instituteurs choisis par le gouvernement étaient de jeunes ministres protestants que l'on envoyait tenir des écoles

anglaises dans des paroisses où l'on comptait à peine dix familles d'origine britannique" (1). L'Institution Royale vécut quarante ans, et n'avait ouvert que 84 écoles dont la plupart avaient entièrement disparu avant la loi de 1841.

D'après la loi des Ecoles de Fabrique, adoptée en 1824, le gouvernement n'accordait rien au peuple pour l'instruction publique. "Cette législation, dit M. Chauveau, permettait au curé et aux fabriques de chaque paroisse d'affecter un quart des revenus de chacune de ces corporations au soutien d'une ou de deux écoles, suivant le nombre de familles."

C'était un permis voilà tout ; d'aide, point.

De 1824 à 1836, le gouvernement chercha à organiser des écoles, sans succès sérieux. La rébellion vint ensuite retarder l'exécution des projets émis par quelques législateurs, au cours des années 1835 et 1836.

Enfin, en 1841, une nouvelle loi d'Education fut adoptée. Elle établissait des commissaires électifs, mais chose étrange, elle confiait la plus grande partie des pouvoirs, surtout celui de l'imposition des taxes, aux nouvelles autorités municipales, créées par Lord Sydenham. Les conseillers, non électifs, étaient choisis et nommés par l'Exécutif.

Il est facile de comprendre que nos ancêtres refusèrent de nouveau les subsides de l'Etat, plutôt que de se soumettre à la petite oligarchie des conseils de district. Ajoutons que le gouvernement nomma un seul Surintendant pour le Haut et le Bas-Canada ; un Anglais, bien entendu, fut choisi pour occuper ce poste important. Pendant cinq années consécutives, des efforts furent tentés pour améliorer l'*Acte* de 1841, mais sans résultat pratique.

Enfin, lorsque l'illustre Lafontaine, aidé de son non moins illustre lieutenant, A.-N. Morin, eut doté son pays d'une orga-

---

(1) *Mémorial de l'Education*

nisation municipale conforme aux besoins des Canadiens-Français, et que la décentralisation judiciaire fut un fait accompli, le gouvernement comprit que la seule organisation scolaire susceptible de rencontrer le suffrage du clergé catholique et l'appui du Bas-Canada, serait celle qui se rapprocherait le plus du système paroissial, c'est-à-dire, qui aurait pour base *l'idée confessionnelle*, et pour principe la liberté, pour les parents catholiques et les parents protestants, d'avoir des écoles séparées,—chaque dénomination devant recevoir sa part proportionnelle des subventions de l'Etat.

Cette loi fut adoptée en 1846.

Depuis, elle a été souvent modifiée, mais elle existe encore dans ses grandes lignes.

Au point de vue qui nous occupe, il reste donc établi que les Canadiens-Français ne reçoivent leur part des subsides du gouvernement, en matière scolaire, que depuis guère plus de cinquante ans. Un demi-siècle durant, de 1796 à 1846, ils furent obligés de payer des taxes scolaires sans recevoir, en retour, des avantages dont ils pouvaient légitimement jouir. Néanmoins, la petite phalange de 60,000 fit des progrès merveilleux, pendant ce demi-siècle de privations et de luttes de toutes sortes. Elle se doubla plusieurs fois, repoussa les envahisseurs du sol natal à deux reprises, en attendant que l'heure de la justice sonnât.

Depuis 1846, la route parcourue est considérable. La province de Québec possède plus de 5,000 écoles primaires, 600 écoles primaires-supérieures, 3 écoles normales, 1 école polytechnique, 2 écoles d'agriculture, plusieurs écoles d'arts et métiers, 2 écoles pour les sourds-muets, d'admirables orphelinats, 19 établissements d'enseignement secondaire, 2 universités, dont l'une l'Université Laval, avec ses deux sections (Québec et Montréal) surpasse, en valeur intrinsèque, la plupart des maisons similaires du continent américain.

Dans le domaine administratif, notre province possède une organisation municipale admirable, et nos législateurs, sous le

rapport du talent, n'ont rien à envier à ceux des autres parties du Canada.

L'industrie, la colonisation et l'agriculture ont progressé, depuis quelques années surtout, d'une façon absolument consolante.

L'on nomme déjà notre province la reine de l'électricité, le royaume de la pulpe, la patrie de l'industrie laitière et la merveille de la colonisation dans les pays du nord.

IX

CONCLUSION

Comment donc expliquer l'audace de la trinité infâme : le Fanatisme, le Cosmopolitisme et le Sectarisme (pour employer un néologisme), qui dénonce la province de Québec et cherche à lui imprimer au front le signe de la honte ?—Mais de toutes les provinces de la Confédération, si le mérite compte pour quelque chose ici-bas, c'est à la nôtre qu'appartient la palme du triomphe et non l'injure !

La honte revient à nos insulteurs, fanatiques ou traîtres, qui ne peuvent constater sans rage que les fondateurs du Canada sont fidèles à leur foi, à leurs traditions et à leur langue.

Haut les cœurs ! compatriotes. Continuons à avancer dans la grande voie de l'honneur et du progrès. Regardons nos ennemis bien en face, et à l'audace de ceux qui nous insultent opposons notre vaillance ; à leur mépris opposons notre légitime fierté.

C. J. MAGNAN.

———

CHAPITRE VI

NOS FRÈRES DES ÉTATS-UNIS.—CONGRÈS DE SPRINGFIELD.(1) TROIS MILLIONS DE CANADIENS-FRANÇAIS EN AMÉRIQUE (2).—LES SOCIÉTÉS ET LES CONVENTIONS CANADIENNES AUX ÉTATS-UNIS (3)

Springfield, Mass., septembre 1901.

Nous en sommes encore aux préliminaires, aux préparatifs de la réunion.

Mais si l'on tient compte de ce qui a été fait, si l'on se rappelle les travaux, ou plut-t les luttes du passé, l'effort constant, irréductible, la confiance inébranlable en l'avenir, dont l'histoire des Canadiens français aux Etats-Unis fait mention à chacune de ses pages, nous ne pouvons mieux portraiturer la situation présente, parmi les nôtres, que sous la physionomie d'un concert unanime des volontés et des cœurs. Et cela pour changer l'orientation qu'en certains hauts-lieux on cherche systématiquement à donner aux colonies canadiennes disséminées dans la Nouvelle-Angleterre.

Vos représentants ont déjà, à Worcester, particulièrement, d'où le mouvement actuel est virtuellement parti, recueilli de précieuses données, sur le caractère intime de cette campagne

(1) *La Presse* de Montréal—30 septembre, 1 et 2 octobre 1901, à qui nous empruntons en grande partie son excellent compte-rendu.

(2) Par M. T. St-Pierre.

(3) Par M. T. St-Pierre.

qui s'ouvre—toutes les apparences l'indiquent—décisive dans un sens ou dans l'autre.

Aucune illusion possible. C'est bien l'*alea jacta est.* Il faut conquérir ou perdre, à tout jamais, non pas précisément la suprématie, comme lorsque César se posa le problème de la traversée du Rubicon ; mais ce qui est plus pour un peuple, le droit égal à l'institution religieuse, dans ce qu'elle a de libre, dans ce qu'elle a de plus apte à favoriser, chez chaque peuple, la persévérance dans la foi et dans le culte.

Vaste issue, n'est-ce pas, d'autant plus importante que le Canadien-français n'a plus ni entité ni identité, si ces deux attributs—sa langue et sa religion—lui sont ravis.

La religion catholique et la langue française, voilà les deux éléments constitutifs, sinon absolus, du moins positifs, de notre distinction comme race. On ne parle pas, bien entendu, de priver les Canadiens franco-américains de leurs moyens d'honorer Dieu. Mais en voulant unifier la pratique religieuse, dans son expression parlée, on vise secondairement à les détruire comme race.

C'est là le fond de l'*américanisation.* Rien d'étonnant à ce que ce mot provoque autant de colères parmi nos compatriotes.

Or, l'*américanisation* n'a pas commencé d'hier sa campagne d'assimilation. Pour ne citer que des faits peu anciens, il n'y a qu'à rappeler la situation des Canadiens de Danielson, Conn., et celle des Canadiens de North-Brookfield, Mass. Antérieurement, les nôtres n'ont arraché de concessions à leurs légitimes demandes et aspirations, qu'à force de patience et d'humiliations.

Déjà quatorze congrès ont eu lieu. Tous se sont occupés de la question du clergé national. Dans tous, ou presque tous, des voix indignées se sont fait entendre. Les résultats sont restés indécis ou à peu près. Et, par malheur, il y a eu même des commencements de révolte, et des désertions pénibles de l'Eglise parmi les nôtres.

Tout cela démontre que nos compatriotes en sont aujourd'hui au point de la crise, et si le Congrès du 1er et 2 octobre, après une aussi solennelle préparation, après une aussi générale et puissante organisation, allait aboutir à des conclusions qui ne renfermeraient pas en elles les germes productifs d'une réforme ou d'un changement équitable et juste, que pourra-t-on faire de plus ? Voilà l'issue.

Mais la pensée d'un fiasco est immédiatement écartée de l'esprit. Il n'est pas possible qu'une réunion d'hommes triés sur le volet, dans ce que nous avons, de ce côté-ci de la frontière, de plus réfléchis et posés, de mieux pensants, de plus influents, ne se termine pas par un succès, n'amène la conception et le dessin d'un plan d'action triomphante.

CE QUE DISENT LES ASSIMILATEURS.

Certes, loin de nous la pensée de ne pas témoigner à la hiérarchie de l'Eglise catholique des Etats-Unis, tout le respect et la considération qui lui sont dus.

Nous savons combien le Saint-Siège, combien l'Auguste Vieillard qui règne à Rome, tient en affection et en estime les chefs éminents et vertueux à qui il a délégué son autorité aux Etats-Unis.

Et nous n'oublions pas que, si pour nous leur attitude paraît vexante, injuste même, ils ont bien leur excuse dans des convictions, sur le rôle économique que nous pouvons jouer sur ce continent, diamétralement opposées aux nôtres.

Les canadiens-français croient que la Providence leur a donné une mission spéciale sur cette terre d'Amérique que leurs explorateurs et leurs pionniers ont conquise en premier lieu, à la civilisation et à la religion. Nous avons foi en notre avenir. Nous sommes persuadés qu'une nation qui a traversé, pendant plus d'un siècle, sur les bords du Saint-Laurent, les plus dures épreuves qu'un conquérant, désireux d'annihiler une race, puisse infliger, n'est pas destinée à s'éteindre.

Nous avons là, encore sous nos yeux, l'exemple de la magnanime persévérance de nos frères émigrés, nous sommes donc bien justifiables d'entretenir une espérance immortelle.

Mais ces considérations sont étrangères à l'autorité ecclésiastique dominante, de ce côté-ci des lignes. Ce n'est plus la même manière de voir.

Vos représentants tiennent à faire remarquer qu'ils n'avancent rien, sur cette question, qu'ils n'aient contrôlé par l'entrevue avec les intéressés, et par l'observation la plus prudente et la plus pénétrante dont ils soient susceptibles.

Un prêtre canadien, que nous ne nommerons pas, pour lui éviter des ennuis, nous disait hier que l'absorption de la nationalité canadienne-française par l'élément dominant était inévitable, aux yeux de l'épiscopat irlandais, que c'était chose prévue, comprise, *a matter of course.*

"Nous, prêtres catholiques," disait-il, "nous n'avons aucunement à nous plaindre de nos supérieurs ecclésiastiques dans leurs procédés à notre égard. Ils nous montrent beaucoup de sympathie et de déférence. Et ils ne sont pas autant à blâmer que vous le pensez, au sujet de leurs idées américanistes. Ils diffèrent entièrement d'opinion avec nous sur l'avenir des Canadiens.

"Pourquoi, nous répondent-ils, ces distinctions de races ou de nationaltés ? L'Eglise d'Amérique deviendrait doublement forte, si tous les catholiques apprenaient à se regarder comme ne formant qu'un seul peuple ? Les Canadiens-français se fusionneront tôt ou tard dans la masse de la nation américaine. Pourquoi chercher à prolonger une lutte impossible. Nous croyons utile à la cause de l'Eglise elle-même de ne pas entraver l'action naturelle des forces économiques en ce pays."

Voilà le raisonenment du clergé irlandais ; voilà exactement paraît-il, la manière de voir des prélats américains, sedon cette opinion cléricale absolument digne de confiance, parce qu'elle est celle d'un homme qui à exercé le ministère pendant près de trente

ans aux Etats-Unis, et dans un des centres les plus importants de la Nouvelle-Angleterre.

Disons à son honneur qu'il est absolument opposé de vues, sur cette question nationale, à l'élément américanisant.

BUT ET MOYENS.

Parlons toujours d'après l'autorité dons nous tenons nos renseignements.

Tous les curés canadiens-français, desservant les paroisses franco-américaines, sont sympathiques au but que le Congrès de Springfield a en vue. Mais leur position leur commande beau coup de discrétion et de réserve. L'autorité constituée doit être respectée. La discipline de l'Eglise est absolue et n'admet pas d'écarts.

C'est pour cette raison que le clergé canadien-français s'abstient, comme clergé, d'une participation active à l'organisation de la défense et de l'action, contre l'agression ou l'intolérance du *statu quo.*

Ceci n'empêche pas les prêtres canadiens de se mêler intimement à la vie nationale des nôtres. Ils se prêtent généralement, autant que cela leur est possible, à toutes les œuvres patriotiques de leurs paroissiens.

Nous voyons par le programme du Congrès que tous les débats, études,etc., vont porter sur quatre chapitres :

1o Nos sociétés de bienfaisance ; 2o La naturalisation ; 3o L'éducation ; 4o Notre situation religieuse.

Ce dernier chapitre est subdivisé cmme suit :

1o Ce qu'est la situation. Rapports et statistiques ; 2o Ce qu'elle devrait être ; 3o Mesures à prendre.

Le but du Congrès est donc de définir et la situation économique et la situation religieuse des nôtres, et une fois les constatations faites, d'aviser aux moyens d'améliorer le sort de nos compatriotes sous ces deux rapports.

Or, je ne connais pas un seul prêtre canadien, nous a dit notre *interviewé,* qui ne soit rallié de cœur à ce programme patriotique. Pour l'honneur et la gloire de la religion, le prêtre canadien-français souhaite ardemment d'abord que les nôtres se groupent, s'nissent en sociétés pour plus d'efficacité dans l'aide et l'appui réciproques ; ensuite que les nôtres acquièrent toute l'influence que devrait leur assurer leur nombre, dans les affaires publiques ; et la naturalisation seule peut leur faire atteindre cet objectif.

Quant à l'éducation, nos prêtres n'oublient pas que l'école publique ou neutre mène tout droit à l'indifférence ou à l'incrédulité en religion. Ils sont pour la meilleure éducation possible et la meilleure instruction, par l'école paroissiale ou catholique.

Enfin, sur la grande question, la question vitale par excellence, le clergé national, nos prêtres savent quels rapports intimes existent entre la conservation de la foi catholique et celle de la langue française, chez les nôtres.

Ils le savent infiniment mieux que les étrangers à nos mœurs et à nos traditions. Leur sentiment sur ce point est en accord parfait avec celui des délégués.

Encore une fois, nos prêtres sont tenus à une discrétion absolue. Ils peuvent bien sympathiser, mais non agir. Pour cette raison. des prêtres canadiens n'assisteront au Congrès que comme délégués nationaux, non comme pasteurs de fidèles.

QUE FAIRE ?

En 1898, vers le 30 septembre, l'idée d'un Congrès général de la nationalité canadienne-française implantée aux Etats-Unis, plus particulièrement dans la Nouvelle-Angleterre, fut suggérée par M. J.-A. Favreau, rédacteur en chef de *L'Opinion Publique,* de Worcester, Mass.

M. Favreau, encore tout jeune homme, en était alors à ses dé buts dans sa carrière. Depuis, il a fait sa marque dans le jour-

nalisme franco-américain. Nous lui rendrons ce témoignage que ses écrits dénotent l'étude approfondie des questions qu'il traite, une vive et juste conception du sujet donné, et une méthode d'excellente école, comme style et ordre de raisonnement. Sans lui, le Congrès de Springfield ou un autre aurait pu naître, se former. Mais avec cet enthousiasme et cette confiance que l'on trouve chez les jeunes, il a bien été l'inspirateur du mouvement actuel, comme depuis il en a été la cheville ouvrière.

D'autres congrès avaient eu lieu. Le dernier avait été tenu à Hartford, Con. Mais jusque-là, jamais le plan d'action n'avait pris une forme aussi vaste.

M. Favreau présenta sa proposition avec sagesse et prudence. Il ouvrit dans les colonnes de son journal une sorte de plébiscite, en s'adressant à tous nos compatriotes, pour connaître leurs sentiments sur l'opportunité d'un congrès général. Il eut la précaution d'indiquer à l'avance ce que, dans son opinion, devrait être ce congrès :

Etude de la situation des catholiques franco-américains ; agitation *pacifique et judicieuse ;* élimination de tout intérêt personnel, de toute rivalité entre les délégués ; du travail, et non des phrases, à l'assemblée ; voilà ce qu'il demanda et conseilla. Les adhésions vinrent par centaines ; bientôt il n'y eut pas une seule voix discordante.

Le Congrès était résolu. Tout le monde avait compris l'idée et la portée du projet, en méditant sur les lignes qui suivent. et qui forment partie du manifeste publié par *L'Opinion Publique.* La proposition était présentée sous la forme interrogative comme ceci :

“ Si un Congrès, après mûre réflexion, (un Congrès qui représenterait tous les franco américains) si un Congrès dirigé par des hommes vraiment catholiques et sincèrement dévoués suppliait le Saint-Père d'ordonner une enquête sur notre situation, cette supplique resterait-elle sans suite ? ”

Inutile de commenter longuement. Dans ces lignes, vous trouvez tout le but, toute l'intention du Congrès de Sprigfield. Ce Congrès est né de l'espérance qui est formulée dans le paragraphe cité.

Le Congrès n'aurait donc pas d'autre objectif que de trouver le moyen le plus efficace de saisir de la cause des catholques franco-américains. le Souverain Pontife lui-même.

On dira peut-être que le plus humble des fidèles peut parvenir jusqu'à Rome. Oui, rien de plus vrai. Mais la voie jusqu'à la justice suprême est longue, si elle est sinueuse. L'intermédiaire, la filière, les degrés, sont autant d'aspérités et de périls sur le sentier de la vérité.

Pourquoi les Canadiens catholiques des Etats-Unis n'auraient-ils pas un représentant permanent soit à Washington, auprès du délégué papal, soit à Rome même—ce qui serait encore mieux—jusqu'au jour où la situation sera tranchée dans un sens favorable à l'équité et à la justice ?

Telle est la question qui se pose sous le rapport des moyens d'atteindre le but d'obtenir un clergé canadien, pour les Canadiens, comme les Italiens ont obtenu ou sont en voie d'obtenir un clergé italien pour eux-mêmes.

UN SÉMINAIRE FRANCO-AMÉRICAIN.

Peut-être, nous dit encore la même autorité, peut-être l'épiscopat américain se retranchera-t-il une fois de plus derrière ce prétexte : qu'il est impossible de trouver le nombre suffisant de prêtres canadiens pour la desserte des paroisses catholiques.

Qu'à cela ne tienne. Il est généralement peu connu, du moins en dehors de nos compatriotes prêtres aux Etats-Unis, que le clergé catholique franco-américain est disposé à résoudre cette objection lui-même. Il s'imposerait des sacrifices pécuniaires, il est vrai, mais il songe—du moins la majorité—à soutenir à ses

frais un séminaire au Canada, où tous les ecclésiastiques recevant les ordres seraient destinés au ministère dans les Etats-Unis, pour les paroisses franco-américaines.

Il fut question même, l'an dernier, parmi les curés de plusieurs paroisses canadiennes des Etats-Unis, d'acheter un certain collège, dans une ville située à quelque trente milles de Montréal, pour être approprié à ce dessein. Ce collège serait devenu un séminaire pour l'œuvre franco-américaine. L'une des plus sérieuses objections à la desserte canadienne-française aurait ainsi été éliminée. Ce qui n'a pas été fait peut se faire. Selon les affirmations et le résultat du Congrès, dépendra l'attitude du clergé franco-américain. C'est ce qu'on nous a dit.

Laissant de côté les questions économiques, où il y aura diversité d'opinions, comme en toute question de voies et moyens à prendre pour le progrès matériel et politique, le Congrès de Springfield sera unanime à notre humble avis, et pour les motifs qui précèdent, sur l'appel à Rome. C'est son principal objectif.

Springfield, 30.—Les étrangers arrivent en foule par tous les trains. On croit que deux mille cinq cents personnes visiteront la ville à l'occasion de la convention. Le nombre officiel des délégués ne dépassera pas sept cent cinquante, mais une foule de Canadiens-français qui s'intéressent considérablement au résultat du Congrès les accompagnent.

Hier, des assemblées importantes ont été tenues à huis clos, dans tous les centres canadiens-français. Ces assemblées ont été absolument secrètes et l'on ignore ce qui s'y est passé. Il est certain, cependant, qu'il se prépare quelqu'événement grave et que le Congrès ne se passera pas sans tempête.

Espérons, cependant, que tout finira bien, au plus grand avantage matériel et intellectuel de nos dignes compatriotes.

Hier, vos correspondants se sont rendus à Holyoke pour assister à une assemblée des délégués de cette ville, dans le but de choisir un trésorier du comité général du Congrès. M. Bonvouloir a été élu à l'unanimité.

Les correspondants de *La Presse* ont été invités à prendre la parole et ont été acclamés avec enthousiasme. Cette expression de sympathie envers *La Presse,* qui n'épargne ni le travail ni l'argent pour promouvoir les intérêts de nos compatriotes, dans leurs entreprises nationales, nous a profondément touchés.

Les délégués de St-Albans sont : MM. J. Perron, A.-N. Dufresne, Dr A.-H. Desloges, G.-E. Lecours et le Dr F.-L.-A. Ouellet.

Au cours d'une entrevue avec vos correspondants, le Dr Desloges a déclaré que l'un des buts principaux du Congrès est d'engager les Canadiens-français des Etats-Unis à se faire naturaliser citoyens américains .

Voici les deux principales résolutions qui seront présentées au Congrès, demain, par le Dr Desloges, sur la question de la naturalisation :

"Au Congrès des Canadiens-français réunis à Springfield, Mass., les 1er et 2 octobre 1901, les organisateurs et les délégués de St-Albans ont l'honneur de soumettre au Congrès les résolutions suivantes :

"Attendu que pour arriver à faire respecter nos droits et être traités sur le même point d'égalité que nos concitoyens, il faut être naturalisés, nous croyons que, dans l'intérêt de notre race, il est d'urgence et de nécessité absolue que des clubs de naturalisation soient formés dans toutes les localités où il y a des Canadiens-français, et que ces clubs soient indépendants des organisations politiques, qu'ils travaillent uniquement pour l'avancement des intéressés et le soutien de la cause canadienne-française aux Etats-Unis.

"Attendu que, dans toute organisation, il doit y avoir un chef, nous croyons qu'il devrait y avoir un comité d'Etat, composé d'un membre de chaque club de chaque localité ; que ce comité central étudie les questions qui se rapportent à notre avancement, et que le temps de la prochaine élection venu, nous nous portions tous pour ceux qui nous promettront de nous aider, c'est-à-dire de travailler à notre cause.

“Vos très respectueux : F.-L.-A. Ouellet, M. D., du comité d'organisation ; A. Dufresne, du comité d'organisation ; A.-R. Desloges, M. D., de l'Union Saint-Jean-Baptiste ; Georges Lecours, de l'Union Saint-Jean-Baptiste ; Joseph Perron, des C. O. F., Cour Champlain, délégués de St-Albans.

“Au Congrès des Canadiens-français, réunis à Springfield, Mass., le 1er et le 2 octobre 1901, les organisateurs et les délégués de St-Albans, Vt., ont l'honneur de soumettre au Congrès la résolution suivante :

“Attendu que les Canadiens-français payent double taxe scolaire, c'est-à-dire qu'après avoir payé nos taxes au gouvernement (taxe qui ne nous donne rien en retour), nous devons en plus soutenir nos écoles ; attendu que pour réussir à obtenir de l'aide pour nos écoles, des gouvernements d'Etats, nous n'arriverons jamais sans être organisés, nous croyons qu'à la veille des prochaines élections d'Etat, le comité central de naturalisation devrait voir les candidats qui sont de bonne foi et capables d'aider à notre cause ; d'insister à ce qu'ils travaillent à nous faire au moins avoir les livres gratuits pour nos écoles, etc. ; et qu'en retour, nous ferions tout en notre pouvoir pour contribuer au succès de leur élection ; attendu que, pour arriver à cette fin et être plus assurés du résultat de nos démarches, il serait à propos d'unir tous les catholiques sur cette question, nous croyons que le comité devrait s'efforcer de s'allier les autres nationalités catholiques, et qu'en faisant ainsi, nos démarches seraient plus considérées.— F.-L.-A. Ouellet, Alph. Dufresne, A.-H. Desloges, Georges Lecours, Joseph Perron, délégués de St-Albans.”

PAROLES DE BIENVENUE DU MAIRE DE SPRINGFIELD

Veut-on maintenant savoir comment les Américains eux-mêmes apprécient l'importance et le rôle que jouent nos compatriotes aux Etats-Unis ? Ecoutons le maire Hayes, qui fut, à différentes reprises, interrompu par de chaleureux applaudissements :

"M. le Président et messieurs les délégués
du Congrès des Franco-américains de la
Nouvelle-Angleterre et de New-York.

"C'est un devoir des plus agréables pour le maire de la ville de Springfield de souhaiter la bienvenue officielle, au nom de la ville et de ses citoyens, aux nombreuses délégations qui se sont réunies en cette salle.

"C'est un devoir que le maire de Springfield est souvent appelé à remplir, parce que la ville de Springfield est un endroit idéal pour ces sortes de grandes conventions. Vous reconnaissez et vous avez déjà reconnu ce fait en ceci, que c'est la troisième convention générale de la nation franco-américaine qui a lieu dans cette ville, et des dix-neuf conventions générales tenues depuis 1865, trois villes seulement, Neu-York, Chicago et Troy, à part Springfield, ont eu l'honneur d'être choisies deux fois. La population de Springfield apprécie cette convention qui se tient dans ses limites, comme tous nous apprécions la valeur de la population franco-américaine et de leurs enfants au milieu de nous. Et c'est avec plaisir que je vous souhaite la bienvenue et l'accueil dans notre ville.

"Le peuple américain n'a pas oublié les grands services rendus par votre ancienne mère-patrie, alors que les colonies américaines bataillaient pour leur indépendance. Les noms de Lafayette et de Rochambeau occupent des places d'honneur dans l'histoire américaine, et leurs services et les services rendus par les soldats français lors de la Révolution américaine ne seront jamais oubliés.

"Nous n'avons pas non plus oublié que plus de soixante mille soldats canadiens-français se sont offerts pour défendre cette grande république lors de la guerre civile.

"Ai-je besoin de vous parler de la valeur des labeurs et des sacrifices de Marquette, de Champlain et d'un grand nombre de pionniers français qui ont tant fait pour explorer et pour per-

mettre à la civilisation de se frayer un chemin dans la partie nord de ce continent. Et pourquoi ne souhaiterions-nous pas la bienvenue aux descendants de ces hommes qui ont aidé à tirer l'Amérique des régions de l'inconnu et à lui gagner son indépendance, sa liberté, à ces hommes ou à leurs enfants qui ont travaillé à la conservation de cette république et à l'établissement de ses institutions ?

" Vous êtes une partie intégrale de la nation américaine, qui est la plus cosmopolite dans sa composition et la plus hétérogène dans ses éléments.

" Ce fait n'a pas de meilleure démonstration que ce qui est arrivé il y a deux semaines, lorsque quatre mille hommes, qui représentaient une dizaine de nationalités différentes, se sont réunis pour rendre hommage public dans cette ville à la mémoire de notre défunt président, et lorsque des gens de presque toute race, nationalité ou foi, réunis dans un même sentiment de citoyenneté américaine, par tout ce pays, portaient le deuil, en signe de vénération et respect pour le premier magistrat de cette nation, William McKinley.

" Il est bon que vous vous rassembliez de temps à autre, pour discuter et délibérer sur des questions qui vous intéressent comme peuple. Il n'est pas raisonnable de croire que tous les hommes penseront de même. On rencontrera des divergences d'opinions, et souvent plus les esprits sont larges, plus les divergences d'opinions sont accentuées. Mais la réflexion doit amener les résultats les plus satisfaisants dans la discussion. Je sais que le but que vous désirez atteindre est uniforme et que l'objet de votre congrès tend au développement et à l'avancement du peuple franco-américain protégé par la citoyenneté américaine et le gouvernement américain. Conséquemment, vos délibérations ne peuvent manquer de produire de grands avantages pour nous-mêmes et pour les localités que nous représentons.

" Je vois que l'un des articles de votre programme est la naturalisation de tous vos nationaux qui habitent ce pays. C'est

un dessein des plus nobles que vous puissiez avoir, et des plus importants. Pour chaque personne qui vient ici, la naturalisation est un devoir à elle-même et un devoir à la nation qui la reçoit. En effet, chaque citoyen, sous un gouvernement libre, participe à l'action de ce gouvernement.

" La nation américaine a déjà tendu la main à toutes et chacune des nationalités qui sont venues lui demander l'hospitalité, sa protection et sa bienfaisante tutelle. Il est donc du devoir de tous ceux qui profitent de cette hospitalité de s'en montrer dignes en contribuant aux charges qu'elle comporte.

" La terre d'origine pour vous doit être regardée par vous comme une mère, mais la terre d'adoption doit être considérée comme votre épouse.

" Hommes d'origine canadienne-française, vous pouvez bien retenir dans les liens de votre affection les symboles du castor et de la feuille d'érable, tout en engageant et en donnant largement votre loyauté envers l'aigle américaine, et à la bannière étoilée.

" Votre amour du pays natal ne nuit pas à votre dévotion pour votre patrie d'adoption. Vos enfants, nés sous le drapeau américain, en seront de naissance la puissance et la protection, et ils n'en seront que meilleurs citoyens, se rappelant toujours que leurs pères ont été citoyens américains avant eux. Les droits et privilèges qui vous sont accordés comme individualités, et comme membres de sociétés, vous seront mieux assurés par la qualité de citoyens.

" Que vos délibérations soient imprégnées de cette idée. Qu'elles tournent dans ce glorieux et large cercle de la citoyenneté américaine.

" Votre race s'est admirablement déevloppée. Ce grand congrès en est la preuve. En 1863, lors de votre premier congrès en cette ville, il n'y avait que 38 délégués. Puis à un autre, sont venus, en 1880, 65 délégués ; aujourd'hui, vous êtes 700.

" Puisse l'avenir répondre de ce passé ! Encore une fois, je vous souhaite la bienvenue."

DE LA NATURALISATION

Invité à parler sur l'important sujet de la naturalisation, voici comment le docteur S.-A. Dandelin s'exprime :

Monsieur le Président,

Messieurs,

Parler naturalisation à une foule avide d'étudier la question, d'en connaître le motif, la nécessité ou les avantages, est d'une facilité qui disparaît quand il s'agit de traiter cet important problème devant une assemblée de patriotes éclairés, reconnaissant toute la valeur et l'importance de cet acte au point de vue de notre avenir national.

Il serait donc inutile et inopportun, dans cette circonstance, de prononcer un discours de rhétorique dont le mérite serait de charmer vos oreilles et de faire vibrer vos sentiments.

Alors, comptant sur votre indulgence, je me bornerai au côté pratique de la question, en n'en faisant ressortir que les côtés les plus saillants.

De tout temps, et dans tous les pays, les hommes ont porté le titre de citoyen avec orgueil. Jadis personne n'aurait songé à se soustraire aux honneurs et aux obligations que comportait ce nom. Cependant, chez les peuples antiques et chez certaines nations modernes, le prolétaire était et est encore le valet de la noblesse sinon de l'autocratie.

Mais dans notre grande république de liberté où le peuple règne en souverain, je n'ai jamais pu comprendre pourquoi il se trouvait des gens assez peu soucieux de leur bien-être, assez apathiques pour négliger ou refuser d'exercer d'aussi belles prérogatives qu'offre la constitution de notre patrie d'adoption.

Et pourtant, cette apathie, cette torpeur concernant la chose publique a été dans le passé la cause directe de notre infériorité, au point de vue social, politique, économique et religieux.

Messieurs, nous avons la prétention de descendre d'une race supérieure, et pourtant le celte et l'allemand, placés dans les

mêmes conditions que nous, nous dominent partout, ils nous devancent. Ils accaparent notre terrain, et muets, nous assistons à ce triste spectacle,à cette spoliation des privilèges auxquels nous avons droit en vertu de notre nombre.

Nous croyons, et avec raison, avoir donné une preuve de notre respect à l'autorité, aux lois, et de notre patriotisme envers tous les pouvoirs auxquels nous avons été soumis dans le passé. Au lendemain de la cession du Canada à l'Angleterre, Vaudreuil, le dernier des gouverneurs sous la domination française, écrivait à son roi : " Je rends à la couronne 60,000 patriotes éprouvés, respectueux aux lois, tous sujets dévoués et sans reproches."

Et l'histoire fournit-elle un exemple plus frappant de fidélité et de dévouement envers un vainqueur que celle du Canadien à l'égard de l'Angleterre, après la conquête ?

En venant s'abriter à l'ombre du plus noble, du plus généreux des étendards, de l'emblème de la liberté et de l'égalité, du drapeau étoilé, aurions-nous donc perdu ces belles vertus qui ont de tout temps été le trait caractéristique de notre race ? Et serions-nous les seuls à méconnaître notre devoir et à croupir dans l'indifférence ?

Dans ce pays où l'émigration était appelée à jouer un rôle si important sur l'évolution de la nation et sur ses destinées, on a toujours attaché une importance capitale aux lois de naturalisation. Dès la naissance de la République, Washington, dans un message du Congrès, insistait sur le fait d'établir une loi uniforme qui accorderait le droit de citoyen aux étrangers. Tous les présidents qui lui ont succédé n'ont cessé de veiller avec un soin jaloux sur ce droit précieux. Buchanan, en 1860, s'écriait : " Il n'est pas permis de faire aucune distinction entre le citoyen né en ce pays et celui qui acquiert ce droit par la naturalisation ; dans toutes les circonstances, notre gouvernement s'engage à protéger les droits de nos citoyens naturalisés partout où ils se trouvent, comme s'ils avaient vu le jour dans ce pays."

Et cette promesse généreuse a sans cesse été respectée par le gouvernement des Etats-Unis, qui, en maintes occasions, a risqué de graves complications internationales pour porter secours à un seul citoyen naturalisé, maltraité par un pouvoir étranger.

Eh quoi ! les fondateurs de cette république ont voulu en faire un pays libre, où tout citoyen a droit de participer à la direction des affaires publiques, et de notre plein gré, nous refuserions ces privilèges ! Un peuple qui afficherait ainsi sa décadence et son infériorité serait mûr pour l'esclavage. Se refuser le droit et le pouvoir de se gouverner soi-même,c 'est prouver notre inhabileté à jouir de la liberté, c'est la négation même du principe de la liberté individuelle garantie par la constitution.

Si ce pouvoir dédaigné par nous allait passer entre les mains d'une majorité hostile, qui nous imposerait ses volontés, nous n'aurions qu'à courber la tête et accepter la servitude comme juste châtiment de notre coupable négligence. Certes, nous n'avons pas oublié les injures que l'on jetait à la face des nôtres, alors qu'ils n'étaient pas naturalisés. Oserait-on en faire autant de nos jours où, grâce au droit de citoyen acquis par un grand nombre des nôtres, notre influence se fait sentir et impose le respect ? Avons-nous raison de nous exposer à ce danger ou à ce reproche, nous, Canadiens, en particulier ? Non, messieurs, seule la possibilité du retour au pays pourrait servir d'excuse si elle ne reposait pas très souvent sur des chimères nostalgiques. Naturellement, je fais ici exception pour ceux qui, étant inhabiles à remplir les conditions requises, sont forcément incapables de devenir citoyens.

J'ai parlé, il y a un instant, de notre infériorité : je me hâte d'ajouter qu'autrefois il y avait des raisons qui pouvaient la justifier. Il a fallu du temps et le développement naturel des événements pour grouper nos nationaux, pour coaliser leurs forces et leur apprendre les devoirs du patriote envers sa nouvelle patrie.

Abandonnés à eux-mêmes sur cette terre étrangère, les Canadiens, pour la plupart sortis des districts ruraux, sans instruction et sans ressources, ont, malgré cette situation désavantageuse, fait des prodiges qui les honorent. Ignorant la langue officielle du pays, ils ont rencontré dès les débuts, des difficultés qui ont puissamment contribué à les faire réléguer à l'arrière-plan de la société. Mais tous ces obstacles ont été nivelés par des circonstances heureuses, et aujourd'hui que tout est à notre avantage, grâce à la la générosité de la république, à l'instruction et au dévouement de certains patriotes, comment expliquer l'inertie d'un certain nombre des nôtres concernant la naturalisation et comment les excuser de faire preuve d'autant d'aveuglement et de lâcheté ?

C'est à ceux-là que s'appliquent mes remarques, et je voudrais qu'elles fussent entendues de tous.

Mes chers compatriotes canadiens, non naturalisés, pour cette immense faveur d'avoir été admis à faire partie de la grande famille américaine qui vous comble de bienfaits et de libertés, qu'avez-vous offert en retour ? Eh comment ! vous ignorez donc que comme simple habitant du pays, vous êtes soumis aux mêmes exigences qu'imposent les devoirs d'un citoyen ! Parfois, vous récriminez parce que l'on ne vous accorde pas telle ou telle position, telle ou telle faveur : sur quoi donc basez-vous vos prétentions ?

Nous sommes aujourd'hui environ 17,000 Canadiens à Worcester. Sur ce nombre, 2,100 sont des voteurs. A peu près 2,000 autres sont qualifiés pour le devenir et nous comptons les enrôler dans un court délai.

Nos vaillants champions de la naturalisation font preuve d'une grande activité et d'une constante vigilance ; leur travail devient de plus en plus méthodique, et conséquemment plus efficace, et nous fait augurer un avenir brillant à brève échéance.

Quelques suggestions, et je termine cette trop longue dissertation. Ne serait-il pas bon de former des classes du soir dans

les écoles paroissiales, afin de permettre à ceux qui ne savent pas lire l'anglais de l'apprendre. Le clergé pourrait nous être d'un puissant secours pour obtenir cette fin et nous avons besoin de son appui. Les clubs de naturalisation pourraient former des comités chargés de veiller plus attentivement sur les candidats dans les limites qui leur seraient assignées. Des clubs devraient être formés dans tous les centres où ils font défaut. Faire souvent apppel aux n-tres et leur donner des conférences, contribuerait aussi à l'avancement de la cause.

Franco-américains, il est donc établi que dans le passé nous n'avons pas eu ce qui nous revenait, parce que nous n'avons pas fait notre devoir. Maintenant la route du succès est toute tracée. Que l'histoire du passé nous garde contre les erreurs de l'avenir. Que chacun de nous prenne part au mouvement de la naturalisation, afin d'envelopper tous les Américains d'origine française dans les plis du glorieux drapeau étoilé, nous souvenant qu'en travaillant à la gloire de notre patrie d'adoption, nous élevons notre niveau social, nous faisons honneur au nom français et à la mère-patrie, et nous accomplissons la mission que Dieu nous a confiée sur le sol d'Amérique.

Vous payez des impôts au même titre que le citoyen, mais, lorsque vous n'êtes pas voteur, comment pouvez-vous espérer que l'on donnera tout pour rien, à des étrangers qui n'ont pas daigné prêter serment de fidélité et de respect aux lois du pays ?

Si tous les Canadiens avaient tenu une conduite aussi antipathique et aussi illogique que vous, que nous resterait-il du précieux héritage de nos ancêtres ? Nous aurions, comme des parias, comme des riens de la société, assisté à l'agonie de ce que nous avions de plus cher : notre langue, notre foi, nos traditions et nos libertés.

Nous n'aurions pas eu l'honneur et le plaisir de voir quelques-uns des nôtres briller au conseil de la nation, nous ne pourrions espérer de pouvoir rivaliser avec les autres nationalités qui nous entourent, nous n'aurions pas le droit de réclamer notre part en

tout et nous serions déjà perdus dans les flots de l'assimilation.

Franco-américains, secouez donc votre torpeur. N'oubliez pas que le bien individuel fait le bien de la masse, la prospérité de votre famille et de la patrie.

Si, autrefois, vous avez manqué de direction ou d'orientation, si vous avez pu invoquer l'ignorance de la langue, des lois et des coutumes, si vous avez rêvé rapatriement, il n'en est plus ainsi à l'heure présente.

Durant les dernières années, une réaction s'est opérée, le réveil s'est produit et a donné de féconds résultats. Dans chaque groupe canadien, il y a d'ardents apôtres de la naturalisation ; des clubs sont formés ou sont en voie de formation ; le clergé, du moins en partie, commence à s'intéresser à cette question vitale ; enfin, il ne vous reste qu'à emboîter le pas et à suivre l'élan déjà donné. Vous serez donc mille fois plus coupables que vos devanciers si vous demeurez dans votre stagnante léthargie, et si vous refusez de prendre vos lettres de naturalisation.

Notre accroissement rapide, notre faciltié à apprendre la langue, à nous identifier aux affaires, notre respect des lois, notre frugalité et notre amour du travail ont triomphé des préjugés longtemps nourris contre nous par l'Américain. Les partis politiques nous réclament à grands cris, les économistes s'agitent et nous considèrent comme un élément très désirable, en un mot, l'heure de nous affirmer est sonnée.

En 1869, il y avait dans notre ville environ quarante familles canadiennes-françaises. Depuis cette année jusqu'en 1880, il y eut une époque qui n'offre rien de particulièrement intéressant en fati de naturalisation. On constate qu'il y avait alors 76 voteurs enregistrés sur la liste officielle, et ce nombre grandit lentement jusqu'en 1886. C'est depuis ce temps que notre vie politique se dessine et que nous devenons politiquement quelque chose.

Cent sept preux jettent les bases du premier club de naturalisation dans le quartier III, et c'est grâce à son existence et à son travail, que deux ans plus tard, en 1888, M. Alexandre Bélisle gravissait les degrés du palais municipal, pour siéger à la chambre des conseillers, comme premier représentant des Franco-américains.

MM. Eugène-L. Bélis, J.-F. Jandron, avocat, et J. Rivard vinrent ensuite tour à tour protéger nos intérêts dans la même chambre. Ces succès avaient encouragé les nôtres, et, en 1897, est présentement président de la chambre des échevins ; je parle dans un fauteuil de la chambre des échevins.

Il fut suivi au même poste par un jeune hommes de talent, qui est présentement président de la chambre des échevins ; je parle de M. W.-L. Bousquet, que nous avons l'honneur d'avoir ici comme délégué.

Si l'on ajoute quelques emplois publics, accordés aux nôtres, l'on peut se rendre compte de ce que peuvent le droit de citoyen, l'union et le travail.

(*La Presse*, 3 octobre 1901.)

TEXTE DES RÉSOLUTIONS

Springfield, Mass., 3 octobre.—Le résultat pratique du Congrès de Springfield se trouve dans les résolutions suivantes qui ont été adoptées unanimement, hier :

"Nous, les représentants des Français-américains de la Nouvelle-Angleterre et de l'Etat de New-York, réunis en convention générale à Springfield, affirmons notre inaltérable dévouement à la république américaine et notre soumission fidèle à l'Eglise catholique.

"Nous nous déclarons en faveur de la fédération en une grande association de toutes les sociétés de secours mutuels qui

recrutent leurs membres parmi les personnes d'origine française. Afin de faciliter cette future fédération, nous recommandons à ces sociétés d'adopter aussitôt que possible des règlements uniformes. Nous demandons à nos compatriotes de s'enrôler dans cette fédération de préférence à toute autre société et de coopérer de la manière la plus complète à son avancement et à son succès.

NATURALISATION

"Nous recommandons la formation de clubs de naturalisation, dans tous les districts électoraux et dans toutes les localités où de tels clubs n'existent pas déjà. Nous croyons que ces clubs méritent l'encouragement de tous nos compatriotes, et qu'ils doivent atteindre leur but par le moyen de conférences, d'assemblées et spécialement par une propagande personnelle de la part des membres. Nous croyons aussi que ces clubs devraient voir à ce que tous les citoyens français-américains demeurant dans les différents districts électoraux soient enregistrés chaque année, et que leurs noms soient correctement inscrits."

ÉDUCATION

"Nous considérons qu'il est absolument nécessaire de maintenir nos écoles paroissiales là où le français et l'anglais seront enseignés sur un pied d'égalité.

"Nous sommes aussi convaincus que la direction et l'enseignement religieux doivent tenir une place importante dans l'éducation de nos enfants, et nous demandons que tel enseignement soit partie intégrale du programme de ces écoles. Nous reconnaissons les éminents services rendus jusqu'à présent par les écoles paroissiales et nous exprimons le désir que l'enseignement donné dans ces écoles devienne de plus en plus efficace, et que les dites écoles préparent leurs élèves de manière à ce qu'ils soient admis dans les écoles supérieures appelées *High Schools.*

Nous demandons la diffusion de l'enseignement technique pour les arts et le commerce parmi nos compatriotes, auxquels nous conseillons de s'adresser à la Législature de leur Etat respectif, pour obtenir l'établissement d'écoles techniques publiques et gratuites, là où la chose est praticable. Nous croyons qu'il serait bien d'établir des cercles littéraires dans toutes les localités, afin de conserver la langue française et d'encourager l'étude des questions économiques et sociales."

LA SITUATION RELIGIEUSE

"Attendu que nous comptons plus d'un million de nos compatriotes dans la Nouvelle-Angleterre et l'Etat de New-York ;

"Attendu que le meilleur moyen de conserver la foi catholique parmi cette population est de lui donner des pasteurs et des missionnaires de sa nationalité, qui partagent leurs aspirations et possèdent une connaissance parfaite de leur langue ; attendu qu'au moins la moitié de nos compatriotes sont administrés par des prêtres et des missionnaires qui parlent imparfaitement le français et ne sont pas du tout familiers avec leurs coutumes, leurs habitudes et leurs traditions, ou professent de l'antipathie pour ces coutumes, ces traditions et ces habitudes ;

"Attendu que, à cause de ce fait, la foi est en danger de s'éteindre dans un grand nombre d'âmes.

"Il est résolu que nous nous déclarons de toutes nos forces en faveur de l'établissement de paroisses sous la direction de prêtres de notre nationalité, dans chaque place où nos compatriotes sont en nombre suffisant pour supporter les dites paroisses, et que, dans les paroisses mixtes, où nos compatriotes sont en majorité, nous demandons qu'un curé de notre nationalité soit nommé.

"Nous réclamons le droit d'être administrés par des prêtres de notre nationalité, non pas au point de vue de la race, mais parce que les intérêts de la religion le réclament impérieusement.

"Nous manifestons par les présentes notre intention de poursuivre ce but, avec le plus grand respect pour les autorités établies, mais avec fermeté et persistance.

“ Et, afin d'assurer le succès de notre cause, nous recommandons l'élection, par cette convention, d'un comité permanent dont les devoirs seront :

“ 1° De faire une enquête sérieuse sur toutes les plaintes ou griefs qui lui seront soumis ;

“ 2°De préparer un rapport contenant la déclaration des griefs de nos compatriotes, relativement à l'administration de nos paroisses, et de réunir toutes les statistiques en rapport avec cette question pour les faire parvenir aux autorités compétentes ;

“ 3° De prendre tous les moyens nécessaires pour faire se réaliser les projets contenus dans les résolutions adoptées par cette convention ;

“ 4° Ce comité sera composé de quinze membres, le président de la convention et quatorze délégués, deux de chacun des sept Etats représentés à la convention ; il aura le droit de déléguer ses pouvoirs et de choisir ses membres additionnels, s'il le désire ; il aura aussi l'autorité d'appeler une autre convention partielle ou générale, si le besoin s'en fait sentir. ”

Après la lecture des résolutions, une longue et vive discussion s'éleva sur la question de savoir si ces résolutions devaient être adoptées en bloc ou discutées paragraphe par paragraphe. Il fut finalement décidé de les accepter en bloc.

Le Dr Belleau présenta une motion à l'effet qu'une commission permanente soit nommée pour continuer l'agitation commencée par la convention. Cette motion fut adoptée unanimement.

Le Congrès vota des remerciements sincères à la Société Saint-Jean-Baptiste de cette ville pour son hospitalité et sa prévenance à l'égard des délégués.

Il a aussi été résolu que le comité permanent soit nommé par les officiers du Congrès et se compose du président et de deux délégués de chacun des Etats représentés.

Un vote de remerciements au comité qui a organisé le Congrès et au président, le Dr LaRue, fut aussi adopté.

Le comité permanent a été autorisé à prélever une somme de 10 centins par année de chaque Français américain de la Nouvelle-Angleterre pour promouvoir la cause française par tous les moyens honorables.

Des hourras furent ensuite poussés en l'honneur de M. l'abbé Chagnon, de la presse, du clergé, du maire et de la ville.

Puis le Congrès fut ajourné.

On dirait vraiment que, dans la formation du Congrès de Springfield, nos compatriotes des Etats-Unis ont été inspirés par une sorte de divination sur le choix des hommes qui devaient figurer avec le plus d'avantage pour notre nationalité.

L'abbé Camille Caisse, de Marlboro, Mass., qui a prononcé le sermon de circonstance, le matin, à la messe pontificale de 8 heures, est connu comme l'un des plus éloquents prédicateurs de la chaire canadienne.

Curé à Sainte-Marie de Marlboro, Mass., foyer éminemment canadien, où l'un de vos représentants s'est porté, lundi, et a constaté de ses yeux, comme à Holyoke, que là où s'implante notre race, elle y fait souche, M. l'abbé Camille Caisse est regardé comme un autre Laurier, le Laurier de la chaire.

De fait, la comparaison est juste : compagnons de collège, ces deux hommes ont été pour ainsi dire bâtis par la Providence, comme monuments de notre génie oratoire.

Ce fut, ce matin, avec une sorte de ravissement que la vaste assemblée de fidèles, réunis en l'église Saint Joseph de Springfield, recueillirent les paroles tombées de la chaire de vérité.

Si M. l'abbé Caisse n'a pas la subtilité de discours de son illustre émule du Canada, il en a tout le charme persuasif, et de plus—expliquons la différence par le changement de théâtre—

M. l'abbé Caisse s'en tient à une sobriété de mots qui convient à la grande expression de la vérité religieuse.

Correct de style, absolument maître de sa diction, s'élevant à la sublimité de la parole, sans cette emphase dont se parent de moindres lumières, l'abbé Caisse peut être considéré comme l'une le nos illustrations nationales.

C'est le cœur triomphant que nos nationaux sont sortis de l'église et ont défilé par la ville.

Un autre sujet de gratification nous attendait à l'assemblée nationale. ,

Toute la procédure a été conduite sur le ton de la fraternité la plus parfaite. Pour cette première journée, c'est un témoignage de félicitations que nous devons rendre aux organisateurs du Congrès.

Le Dr Omer LaRue, de Putnam, Conn., qui est regardé comme l'un des vieux lutteurs pour nos droits à la langue française et aux institutions catholiques, a présidé avec une dignité sans reproches ; et aussi avec cette vivacité d'allure qui est bien la caractéristique de notre race. Toutes les situations ont été saisies par lui, avec cette présence d'esprit qui sait donner aux plus sérieuses délibérations, la note gaie et enlevante.

Lorsque le maire de Springfield, M. L.-P. Hayes, est venu souhaiter la bienvenue aux Canadiens-français, et dont le texte a été sténographié, le Dr LaRue a eu une réponse qui mérite d'être signalée.

M. L.-P. Hayes est un orateur américain de premier ordre. Son langage coule de source. Il est très au fait de l'histoire, et même de notre histoire en particulier. Il a su rendre grandement témoignage aux œuvres de notre race.

"Jamis", a-t-il dit, "les Américains n'oublieront les services rendus à la nation américaine par Lafayette et Rochambeau, deux illustres Français."

Il a aussi rendu hommage à la vitalité canadienne-française avec un à-propos captivant. " Le Canadien-français des Etats-Unis ", dit-il, " fait honneur à ses traditions glorieuses. Si la belle France est sa mère, la grande république américaine est son épouse. "

M. Hayes a conclu en souhaitant aux Canadiens-français que leurs progrès aux Etats-Unis soient continus et répondent à leur passé. Ils sont dignes de la terre de liberté par excellence.

Le Dr Omer LaRue, président du Congrès, s'est alors levé.

" Le maire de Springfield a eu une expression ou comparaison heureuse ", a répondu le Dr Omer LaRue, " en disant que la république américaine doit être considérée comme notre épouse, il a indiqué notre dévotion à la patrie d'adoption. La preuve, c'est que tout le monde sait combien le Canadien honore son épouse par le nombre d'enfants qu'il lui donne. "

Nous rappelons cet incident pour montrer jusquà quel point nos compatriotes d'ici sont attachés aux institutions américaines, et combien ils ont su s'élever dans l'estime et la considération des premiers citoyens américains.

La question des sociétés mutuelles a été traitée éloquemment par M. Boivin, de Fall River. L'idée d'une fédération suprême est soutenue, et virtuellement admise. Ce serait la contre-partie des sociétés pan-saxonistes qui ne procurent aux nôtres que des secours matériels, pour mieux les éteindre comme race.

Voilà qui peut donner quelques notions sur ce qui est en voie de se faire au Congrès de Springfield. Si ce Congrès ne réussissait pas dans son but, la faute en serait aux individualités, car du dehors, il n'y a que sympathies, félicitations, dont le splendide discours du maire Hayes a été l'éloquente expression.

Monsieur Alfred Bonneau, propriétaire de *La Justice*, de Biddeford, délégué du Maine, traite aussi de la question des sociétés de secours mutuels. Il félicite chaleureusement l'auteur du travail précédent.

" Pour être pratique, il s'agit de former la résolution de porter une main secourable à nos vieilles sociétés de secours, telles que la Saint-Jean-Baptiste, en amendant, si le cas le demande, les constitutions de ces sociétés canadiennes, suivant les progrès du siècle.

" Il vient comme champion pour combattre le mode d'admission par boules noires, en force jusqu'ici. Ouvrez plus larges les portes des sociétés.

" Une autre négligence des sociétés de secours, jusqu'ici, après une expérience de treize années, c'est de ne pas travailler au recrutement des sociétés. Nous avons négligé de recruter de nouveaux soldats pour combler les vides de la mort. Et si on ne remédie pas au mal, les sociétés sont fatalement destinées à tomber. Il faut se donner la main.

" Un bel exemple du mode de recrutement manifeste et efficace a été donné par la société des Artisans Canadiens-français. Comment est-elle arrivée au chiffre de 15,000 membres ? C'est par le recrutement.

" En doublant le chiffre des membres d'une société, on augmente les avantages offerts aux sociétaires.

" La question est importante et mérite la sérieuse attention de tous les délégués de ce Congrès, qui s'intéressent aux questions nationales.

" Une nouvelle vigueur donnée à nos sociétés canadiennes-françaises, dans le sens indiqué, fera de nos société des institutions glorieuses sur le continent américain. "

M. Calixte Morin, de Franklin Falls, insiste sur l'importance de redoubler d'efforts pour augmenter le nombre des sociétaires canadiens-français.

" Il faut se donner la main et entrer dans les sociétés canadiennes de préférence à tout autre. " M. Morin suggérait la nomination d'un comité pour s'occuper de la question, qui est vitale. " Si nous n'adoptons pas des mesures sérieuses, nos sociétés iront diminuant, d'année en année, au lieu de progresser.

"Les Forestiers Catholiques comptent près de 20,000 membres; les Forestiers d'Amérique, près de 30,000, et cependant nous ne sommes pas représentés dans les cours suprêmes."

M. Morin termine en proposant qu'un comité soit formé parmi les Forestiers pour se séparer des autres groupes.

***

(*La Presse*, 2 octobre 1901.)

Le premier travail sur la naturalisation fut lui par M. W.-L. Bousquet, de Worcester, président du bureau des échevins, aussitôt que la séance eût été déclarée ouverte par le président temporaire, M. A.-D. David.

M. Bousquet a dit : "Il est évident que nous comprenons de mieux en mieux l'importance qu'il y a pour nous de devenir citoyens et électeurs du pays que nous habitons. Lorsque nous aurons cessé d'être jaloux de la position enviable de nos concitoyens des autres nationalités, nous ouvrirons nos yeux tout grands sur la véritable situation.

"Si nous nous faisions naturaliser aussitôt que nous en avons le droit—sans pour cela penser faire acte de charité envers les Etats-Unis—et si nous devenions citoyens américains aussitôt qu'il nous est permis de le devenir, nous pourrions nous attendre à avoir une plus grande part dans la distribution des charges publiques.

"Il devrait y avoir un comité permanent de naturalisation dans chacune de nos sociétés, pour tenir un registre de tous ses membres, avec leurs adresses, faire une liste de tous ceux qui ont droit de vote et pour vérifier ceux qui, n'ayant pas droit de vote, en ignorent les raisons, enfin, pour découvrir ceux qui pourraient être naturalisés immédiatement.

"Il serait facile de prélever un fonds pour ce travail, d'après les méthodes en usage dans nos clubs. Il serait parfaitement

raisonnable que le membre naturalisé remboursât le coût de ses papiers par un paiement mensuel de 10 centins. Lorsque ce comité aura découvert une personne non naturalisée, à cause de sa connaissance insuffisante de la langue anglaise, il sera facile de lui indiquer le moyen des écoles du soir, qui existent dans presque toutes les villes et villages."

Le Dr Clément Fréchette, de Leominster, a dit : "Nous, Canadiens-français, habitant ce pays, sommes forcés par nos plus chers intérêts de rester ici. L'idée de retourner au Canada est hors de question. Nous sommes les bienvenus ici, et nous aimons le drapeau qui nous protège, nous obéissons aux lois qui nous gouvernent.

"Que chacun de nous soit un apôtre de la naturalisation. Lorsque nous serons tous naturalisés, nous n'aurons plus rien à craindre. S'il m'était permis de parler à mes ancêtres, je leur dirais : "Voyez comme vos descendants sont dignes de vous. Ce n'est plus le sang des guerriers français qu'il faut à notre cause, c'est la sagesse et la logique des législateurs."

Le Dr J.-A. Bédard, de Lynn, dont le discours provoqua une vive discussion, fut l'orateur suivant. Il dit : "Comme les cendres de Lafayette ont dû tressaillir aux fréquentes allusions faites ici aujourd'hui aux patriotes alliés. A Lynn, il y a 400 familles canadiennes-françaises et 400 électeurs canadiens-français. Je partage avec d'autres l'opinion qu'il est nécessaire pour nous de promouvoir la naturalisation."

COMITÉS D'ÉTAT

Le Dr A. Desroches, d'Adams, a suggéré la nomination de comités d'Etat, pour aider à l'œuvre de la naturalisation.

M. O.-E. Genest, de Holyoke, parla du travail qui s'est fait dans cette ville et dit comment les citoyens français américains ont maintenant des représentants dans tous les départements de la législature municipale. "C'est par la naturalisation seule-

ment, a-t-il dit, que nous sommes parvenus à faire mettre en nomination et à faire élire ces officiers. Le seul moyen de réussir est de nommer des comités dans chaque district, afin de découvrir ceux qui ne sont pas naturalisés et en faire des citoyens américains."

LA MARCHE ASCENDANTE DE NOTRE RACE.—TROIS MILLIONS DE CANADIENS-FRANÇAIS EN AMÉRIQUE (1)

Lors du Congrès de Springfield, on m'avait chargé de faire une étude sur le nombre de Canadiens-français dans l'Etat de New-York, d'après la statistique officielle des Etats-Unis et du Canada. C'était un travail très long, car ni les recensements des Etats-Unis ni ceux du Canada n'ont pour but spécial d'établir le nombre de personnes d'origine canadienne-française qui habitent les Etats-Unis. Ce n'est qu'incidemment que les tableaux qu'ils contiennent nous renseignent à ce sujet et pour en faire ressortir toutes les conclusions qu'ils comportent, il faut procéder par comparaison et par déduction. Un seul recensement ne saurait rien nous apprendre ; il faut remonter dans le passé, suivre la filière d'une période à l'autre, rattacher les chiffres à des événements historiques indiscutables, s'enquérir de ce qui se passait au dehors. C'est une œuvre de patience et de recherches, car les anciens recensements ne se trouvent plus dans toutes les bibliothèques. Il m'a fallu plusieurs années pour recueillir les chiffres dont j'aurai à me servir dans le présent travail ; mais ma tâche, une fois terminée, on verra, j'espère, que mes conclusions ont toute la force d'une démonstration : démonstration d'autant plus précieuse pour établir notre force numérique aux yeux des étrangers, qu'elle est appuyée sur des chiffres recueillis officiellement pas des employés qui ne pouvaient songer à favoriser l'élément canadien-français. (1)

(1) Monsieur Télesphore St Pierre a publié ce travail dans *La Presse*, de Montréal, du 12 avril 1902. Nous croyons devoir le reproduire ici en entier à titre de renseignement, en laissant le mérite et la responsabilité à son auteur.

ORIGINES DE L'IMMIGRATION

Le premier recensement des Etats-Unis qui nous donne le pays de naissance des habitants, est celui de 1850. Le premier recensement du Canada, qui contient une énumération séparée des Canadiens-français après la cession du pays à l'Angleterre, est celui de 1844. J'ai cru qu'il était nécessaire de remonter à cette époque déjà lointaine pour y établir la force numérique du peuple canadien-français, lorsque l'émigration vers le Sud commença à prendre des proportions considérables.

Je dis *proportions considérables,* car il y avait des Canadiens aux Etats-Unis avant la fondation même de la république. Je ne parle pas de l'Ouest, où les travaux de nos explorateurs et de nos fondateurs sont célèbres, mais de la région autour du lac Champlain.

Il y avait des colons établis sur ce lac sous le régime français. Durant la guerre de l'Indépendance, ces colons et la plupart de ceux établis sur les bords de la rivière Chambly sympathisèrent avec les troupes révolutionnaires ; un bon nombre même s'enrôlèrent dans les armées de Washington. Après la paix, ces rebelles s'établirent dans le canton de Chazy, dans l'Etat de New-York, et aux environs, mais ils continuèrent à entretenir des relations avec leurs parents du Canada. Les anciens registres démontrent qu'à la fin du dix-huitième siècle, les curés de la rivière Chambly allaient de temps à autre administrer les sacrements dans le nord de New-York. Lors de la fondation de la première église catholique à Albany, on voit figurer des Canadiens-français parmi les premiers souscripteurs.

Il est évident que dès lors une émigration peu considérable mais constante, remontait la rivière Chambly, puis le lac Champlain, et descendit ensuite l'Hudson jusqu'à New-York, qui attirait déjà par son importance.

Il est de mode de dire que la rébellion de 1837 dans la province de Québec détermina la première émigration vers les Etats-

Unis. L'assertion n'est pas fondée, et elle est de nature à faire croire à ceux qui ne connaissent pas notre histoire que les premiers immigrés n'étaient que des agitateurs politiques, chassés de leur pays. Les réfugiés politiques de 1837 sont presque tous retournés au pays quand les libéraux revinrent au pouvoir—comme Duvernay et Papineau.

Il est constant que l'émigration de la province de Québec a été déterminée par des causes purement économiques et que les émigrants appartenaient à une excellente classe de la population. Les grands travaux publics qui se firent dans l'Etat de New-York, tels que la reconstruction du canal Erié, l'ouverture des carrières du Vermont et les " chantiers " de cette région, attirèrent d'abord, de 1820 à 1840, nos compatriotes qui ne trouvaient plus à s'employer sur la terre paternelle. En même temps, une multitude de nouvelles industries surgissaient dans la Nouvelle-Angleterre, par suite de l'application de la vapeur et des machines au tissage, etc. Ces manufactures appelaient la main-d'œuvre ; mais pendant plusieurs années les habitants de la province de Québec furent empêchés de profiter de ces avantages faute de moyens de communication.

Les premières grandes lignes de chemin de fer furent établies vers 1845. Or. juste à ce moment, une épouvantable crise se produisait au Canada. Jusqu'à cette époque, le cultivateur de la province de Québec avait trouvé un marché avantageux, grâce à la préférence dont ses produits jouissaient en Angleterre. Par l'abolition des " corn laws ", en 1845, il se trouva obligé d'entrer en concurrence avec les fermiers des fertiles plaines de l'Illinois, du Michigan, de l'Ohio et de l'Indiana, qui n'avaient qu'à se baisser, en quelque sorte, pour ramasser d'abondantes récoltes, que les nouvelles voies ferrées et les canaux transportaient à la mer à très bas prix. En même temps qu'il perdait le marché anglais, il se voyait fermer le marché américain par l'augmentation des droits douaniers.

L'effet fut désastreux au Canada. On sait que les Anglais les plus loyaux, sir John A. Macdonald en tête, lancèrent un

mouvement en faveur de l'annexion aux Etats-Unis comme seul remède à la dépression commerciale et que leur agitation fut des plus violentes.

L'habitant canadien ne parla pas si haut ; il prit tout simplement le parti de se transporter sur le terrain où il pourrait lutter à armes égales avec les concurrents qui l'écraseraient tant qu'il resterait sur sa petite terre épuisée.

C'était la résolution d'un homme énergique, d'un homme qui a confiance en lui-même ; il n'est pas besoin de chercher dans l'ivrognerie, ni dans l'abus du luxe, comme on l'a si souvent fait, la cause de cette première émigration.

Les chiffres du recensement de 1850, à la lumière de ces événements, nous font toucher les véritables causes de cette émigration et le but vers lequel elle visait : les plus fortunés allaient prendre des terres nouvelles dans les prairies de l'Illinois, de l'Ohio et du Minnesota ; la jeunesse vigoureuse allait travailler dans les forêts et les scieries du Maine, du Michigan et du Wisconsin ; les pères de famille les moins fortunés venaient demander du pain aux manufactures de New-York et de la Nouvelle-Angleterre ; tous étaient poussés par des circonstances bien au delà de leur contrôle.

Le recensement de 1850 fixe le nombre des habitants des Etats-Unis, nés dans l'Amérique britannique du Nord, à 147,711.

Ces émigrés étaient naturellement fixés principalement dans les Etats du Nord, comme suit :

Maine.	14,181
New-Hampshire.	2,501
Vermont.	14,470
Massachusetts.	15,862
Rhode-Island.	1,024
Connecticut.	970
New-York.	47,200
New-Jersey.	581

Ohio	5,880
Pennsylvanie	2,500
Indiana	1,878
Illinois	10,699
Michigan	14,008
Wisconsin	8,277
Minnesota	1,417
Iowa	1,756
Missouri	1,053
Californie	834

Maintenant, ces chiffres ne sont pas ceux de la population canadienne-française, mais simplement de la population née dans le futur Dominion. Cependant, c'est un guide précieux. Il y a des Etats où il faut ajouter et d'autres où il faut retrancher. Rappelons-nous que la population française du Canada, en 1850, était presque égale à toute la population anglaise née dans le pays. De plus, la province d'Ontario était à cette époque un pays nouveau, dont la population n'émigrait pas beaucoup. Par les journaux du temps, il est facile de voir que le gros des émigrés partaient de la province de Québec. Ainsi après avoir défalqué des chiffres ci-dessus, un tiers, comme représentant la proportion des Canadiens-anglais, il nous reste 100,000 Canadiens-français, nés au Canada. A ce chiffre, il faut ajouter les enfants canadiens-français, nés aux Etats-Unis, de parents canadiens Pour les nouveaux groupes de la Nouvelle-Angleterre, cet élément n'est pas considérable ; mais dans les anciennes colonies de New-York et de l'Ouest, c'est le principal appoint. Ainsi, dans le Michigan, j'ai démontré ailleurs qu'il devait y avoir, en 1850, 30,000 personnes descendant des premiers colons de l'Etat, nés aux Etats-Unis et parlant le français.

Je n'ai pas l'intention de faire assister le lecteur à tous les calculs que j'ai dû faire ; j'indique seulement le procédé que j'ai suivi pour en arriver à établir la population française des Etats-Unis, en 1850, comme suit :

Nouvelle-Angleterre.	40,000
New-York.	45,000
Michigan.	40,000
Autres Etats.	25,000
	150,000

Si nous remontons à 1844, époque du recensement du Canada, je crois pouvoir fixer la population canadienne des Etats-Unis à 100,000. La population française de l'Amérique du Nord, à cette époque, se trouvait être en conséquence comme suit :

Province de Québec.	524,244
Ontario.	14,500
Acadiens.	45,000
Etats-Unis.	100,000
	683,744

La statistique ayant établi que notre population se double tous les vingt-sept ans, nous devions avoir, en 1871, 1,370,000 Canadiens-français et Acadiens. Nous allons voir que cette supposition n'a rien d'exagéré.

II

Dans ce qui précède, j'ai démontré que l'émigration des Canadiens-français vers les Etats-Unis devait son origine à des causes économiques qui s'étaient produites en dehors de leur contrôle et qui remontent très loin. La crise aiguë provoquée au Canada par l'adoption du libre échange en Angleterre se perpétua durant plusieurs années et devint si intense que les loyalistes d'Ontario même commençaient à envisager l'annexion aux Etats-Unis comme nécessaire pour y mettre fin.

Pour parer à la perte de sa principale colonie, l'Angleterre se décida alors à négocier le traité de réciprocité entre les Etats-Unis et le Canada, qui dura de 1854 à 1866. Les hommes d'Etat

britanniques avaient calculé qu'en ouvrant le marché américain aux produits canadiens, on ferait disparaître la raison d'être de l'agitation en faveur d'un changement de régime politique, et, de fait, les événements confirmèrent leur attente sous ce rapport.

Mais la création de relations commerciales entre les deux pays eut un autre effet bien naturel et que cependant les politiques canadiens du temps ne paraissent pas avoir compris : celui de familiariser le peuple avec les avantages qu'offraient les Etats-Unis et les facilités croissantes de s'y rendre. Les chemins de fer que l'on construisait au Canada, et même les canaux, conduisaient tous vers les Etats-Unis. C'est par ces routes que le cultivateur canadien écoulait ses produits, ce qui créait déjà une tentation de les suivre. Faute de routes, les terres publiques de la province de Québec, dans le Nord, restaient inaccessibles ; dans les townships, les grandes compagnies qui détenaient les meilleures régions imposaient des conditions trop onéreuses ; les villes canadiennes habituées à s'approvisionner des objets manufacturés à l'étranger, offraient peu d'occasions au surcroît de population qui ne pouvait plus vivre sur les anciennes terres.

Il fallait que cette population débordât quelque part. Comme il arrive toujours, ce furent les meilleurs éléments, ceux qui possédaient le plus de courage et d'initiative, qui vinrent de ce côté des lignes chercher des champs d'activité plus avantageux.

L'entraînement de voisin à voisin, de parent à parent ; les conditions exceptionnelles créées en ce pays par la guerre de sécession, contribuèrent sans doute par la suite à provoquer des déplacements imprudents et à grossir plus que de raison les flots de l'émigration canadienne, mais cela ne change en rien le caractère général de cette émigration.

Si le caractère des premiers Canadiens qui vinrent aux Etats-Unis n'était indiqué, d'un façon conclusive, par les circonstances qui les amenèrent à quitter leur pays, leurs œuvres, en quelque sorte, nous prouveraient leur valeur.

En effet, en 1870, les Canadiens-français commençaient à peine à se grouper dans la Nouvelle-Angleterre ; ils ne formaient guère que de faibles colonies de quelques centaines de familles, sans direction organisée, jetées pêle-mêle en un pays dont les usages étrangers pour eux étaient bien de nature à leur faire songer au retour dans la paroisse natale. Et cependant on voit surgir une presse nationale, des sociétés de bienfaisance qui cherchent déjà à s'unir dans l'intérêt général ; toutes les manifestations publiques indiquent une population amie de l'ordre, profondément attachée à sa foi et ne reculant pas devant les sacrifices. Aussitôt qu'ils peuvent obtenir des prêtres canadiens, les émigrés fondent des paroisses et les contributions affluent par milliers de dollars ; dans leur générosité et leur dévotion filiale, ces pauvres ouvriers, installés d'hier, trouvent encore le moyen de jeter un regard sur les afflictions de ceux qui leur sont chers : d'un seul coup, la petite colonie canadienne de Worcester envoie $800 pour le Souverain Pontife et pour les victimes françaises de la guerre franco-prussienne.

Tels étaient les émigrés de 1870. Voyons maintenant quel était leur nombre.

Dans les journaux canadiens du temps, on disait couramment qu'il y avait un demi-million de Canadiens-français aux Etats-Unis. Le recensement officiel de 1870 porte à 489,342 le nombre des habitants du pays qui étaient nés dans l'Amérique Britannique du Nord. L'Amérique Britannique du Nord comptait alors, d'après les chiffres officiels, onze cent mille personnes d'origine française et un peu moins de deux millions d'habitants de langue anglaise qui étaient nés dans le pays. La population anglaise du Canada n'émigrait pas encore en très grand nombre ; Ontario était en pleine prospérité ; on peut dire, sans crainte, que l'émigration de la province de Québec égalait celle de toutes les autres provinces réunies. Dans la Nouvelle-Angleterre surtout, le nombre de Canadiens-anglais, encore fort restreint, proportionnellement à celui des nôtres, ne pouvait former un appoint con-

sidérable que dans le Maine, autour de Boston et dans les grandes villes de New-York, de New-Jersey et de la Pennsylvanie. En tenant compte de ces faits, et après avoir comparé la statistique officielle avec beaucoup d'autres rapports du temps, nous croyons pouvoir établir que la population née au Canada, d'origine française, était comme suit pour les Etats du Nord-Est, en 1870 :

Maine	15,000
New-Hampshire	10,000
Vermont	18,000
Massachussetts	48,000
Rhode-Island	9,000
Connecticut	8,000
New-York	40,000
New-Jersey	300
Pennsylvanie	7000
	149,000

A ces chiffres, il faut ajouter non seulement les descendants des cinquante mille Canadiens-français déjà établis dans la Nouvelle-Angleterre dès avant 1844, mais aussi les enfants nés aux Etats-Unis des immigrés arrivés depuis cette époque.

Le nombre de citoyens américains nés de parents canadiens-français est aujourd'hui deux fois plus considérable que celui des immigrés nés au Canada. Dans une immigration de date plus récente, la proportion doit être naturellement moins considérable ; mais en prenant pour base la progression indiquée par les chiffres officiels de 1900 et de 1890, les seuls publiés, nous pouvons en toute sûreté déclarer qu'il y avait, dès 1870, plus de deux cent mille personnes nées en ce pays de parents canadiens-français dans les Etats ci-dessus.

C'est donc à 350,000 qu'il faut porter la population canadienne-française de la Nouvelle-Angleterre et des Etats voisins en 1870. Par des calculs analogues, j'ai évalué à 80.000 la population fran-

çaise née au Canada, et à 160,000 le nombre total des Canadiens-français habitant l'Ouest et le Sud de la République en 1870.

Les plus forts groupes se trouvaient dans les Etats suivants :

Ohio.	5,000
Michigan.	80,000
Illinois.	20,000
Wisconsin.	20,000
Minnesota.	15,000
Californie.	10,000

Dans le précédent article, posant en principe que la race canadienne-française se doublait tous les 27 ans, nous disions que vers 1871 on devrait trouver environ 1,370,000 descendants de notre nationalité dans l'Amérique du Nord.

En soutenant l'exactitude des chiffres que je viens de donner, je n'ai pas de peine à arriver à ce total : au contraire l'embarras est dans le sens contraire. En effet, le recensement canadien de 1871 donne la population française du Dominion comme suit :

Québec.	929,817
Ontario.	75,333
Nouveau-Brunswick.	44,907
Nouvelle-Ecosse.	22,833
Autres provinces.	16,500
Total.	1,098,940

Nous avons d'autre part évalué la population canadienne-française des Etats-Unis à 510,000, ce qui donnerait un grand total de 1,608,000 ; soit un excédent de 230,000 sur les chiffres que nous avons fait prévoir.

L'explication de cet excédent réside dans le fait que le recensement canadien de 1871, comme celui de 1881, comprenait toutes les personnes vivant à l'étranger, mais qui étaient censées avoir l'intention de revenir au Canada, et conséquemment y avoir conservé un domicile légal. Il se trouva ainsi que des mil-

liers de Canadiens-français qui habitaient les Etats-Unis, mais qui avaient encore des biens au Canada, ou même qui avaient seulement promis à leurs parents de revenir, furent comptés avec leurs familles dans le recensement canadien.

Tels qu'ils sont cependant, ces chiffres prouvent que j'ai été très conservateur dans mon évaluation du nombre de nos nationaux dans le passé et de la fécondité de notre race. Il en sera d'autant plus facile d'établir que nous sommes aujourd'hui plus de trois millions de Canadiens-français.

III

Comme j'ai déjà eu occasion de le dire, avant 1890, les recensements américains ne font aucune distinction d'origine entre les personnes nées au Canada. Ceci a rendu très difficile la tâche d'établir d'une manière précise les proportions de l'immigration canadienne-française à l'origine.

Lorsque fut constitué le bureau qui devait faire le recensement de 1890, j'adressai aux autorités de Washington un mémoire signalant la lacune qui existait dans les statistiques antérieures sur cette partie de la population des Etats-Unis qui était originaire du Canada. Je ne manquai pas, à cette occasion, de demander le bienveillant concours du major Mallet, qui était sur les lieux. Nos efforts eurent pour résultat de faire modifier les instructions des énumérateurs de façon à ce que l'on distinguât, parmi les personnes nées au Canada ou dont les parents étaient nés en ce pays, celles qui étaient d'origine française.

Ainsi, en autant que les énumérateurs ont pu le constater, nous avons le nombre précis des Canadiens-français qui sont nés au Canada, le nombre de ceux dont le père et la mère sont nés au Canada, et le nombre de ceux dont un des parents est né au Canada.

Pour des raisons nombreuses et dont les plus importantes frappent à première vue, cette énumération doit rester au-dessous

de la vérité. La première c'est que les employés du recensement partout où l'anglais était compris, posaient leurs questions en anglais, et que sur beaucoup de points ils tiraient leurs propres conclusions pour épargner du temps. C'est ainsi que beaucoup des nôtres qui pouvaient entrer dans les catégories susmentionnées ont dû être classés comme d'origine anglaise ou américaine parce qu'ils parlaient parfaitement l'anglais. D'autre part, il ne faut pas oublier qu'une petite partie des nôtres qui habitent les Etats-Unis depuis longtemps ne sont pas disposés à se réclamer de leur origine canadienne-française ; ceux-là n'ont pas été comptés comme Canadiens-français, et nous ne les regrettons pas beaucoup.

En tenant compte de toutes les circonstances, le recensement tel que maintenant fait, ne nous en fournit pas moins des renseignements précieux sur le mouvement de notre population durant ces dernières années.

Ainsi une étude comparative du nombre des Canadiens-français nés au Canada en 1890 et 1900, va nous indiquer la direction suivie par l'immigration durant cette décade.

CANADIENS—FRANÇAIS NÉS AU CANADA

	1890	1900
Total des Etats-Unis	302,496	395,207
Maine	23,382	30,908
New-Hampshire	34,107	44,420
Vermont	13,650	14,924
Massachusetts	96,286	134,416
Rhode-Island	22,591	31,533
Connecticut	15,428	19,174
New-York	22,597	27,199
Illinois	5,944	9,129
Michigan	30,446	32,483
Wisconsin	8,748	10,091

Minnesota.	10,910	12,063
Division Centrale du Nord. . . .	65,113	77,019
Division de l'Ouest.	7,463	10,791

D'abord, ce tableau règle une fois pour toutes le question du rapatriement, et réduit à ses justes proportions un mouvement autour duquel des personnes intéressées à divers titres ont fait tant de tapage. En tenant compte des réductions que la mort a faites dans le nombre de Canadiens de naissance qui habitaient les Etats-Unis en 1890, il faut reconnaître que près de 200,000 Canadiens-français sont venus s'établir ici durant la dernière décade pour constituer le chiffre actuel de 395,000.

Un autre enseignement important qui découle de ce tableau, c'est qu'en dépit de toutes les agitations adverses, l'immigration canadienne-française se dirige surtout du côté de la Nouvelle-Angleterre. Le nombre des nôtres qui partent pour aller s'établir dans les Etats de l'Ouest ne sert guère qu'à combler les vides que le temps fait dans les rangs des premiers immigrants. Dans des Etats comme le Michigan et le Minnesota, cette nouvelle immigration est presque nulle ; dans tous les Etats s'étendant du New-York au Pacifique, elle a été de 15,000 en dix ans.

Par contre, l'augmentation a été de 75,000 dans la Nouvelle-Angleterre et le New-York, soit de 33 pour cent. Le Vermont n'a pas beaucoup profité de cette immigration récente ; l'augmentation dans le New-York n'a guère dépassé 20 pour cent, et dans le Connecticut 26 pour cent.

Les nouveaux arrivés du Canada se portent naturellement, semblerait-il, vers les Etats où nos nationaux forment les groupes mieux organisés, les plus influents. C'est ainsi que le Maine et le New-Hampshire indiquent une augmentation de 30 pour cent dans le nombre des Canadiens-français nés au Canada, et que le Rhode-Island et le Massachusetts arrivent bons premiers avec une augmentation d'au delà de 40 pour cent.

Pour le Massachusetts, où un recensement a été fait en 1895, on peut dire même que cette augmentation tend à s'accélérer. En

effet, de 1890 à 1895, le nombre des Canadiens-français nés au Canada augmenta de 13,497 ; de 1895 à 1900, il a augmenté de 24,653.

En présence de tels chiffres, il est inutile d'insister ; ils démontrent à l'évidence l'accroissement constant des nôtres par l'immigration du Canada.

LES PARENTS

Si maintenant nous voulons avoir une idée approximative du nombre des Canadiens-français aux Etats-Unis, il faut prendre le tableau LXXXIX du recensement de 1900, qui donne le nombre des personnes nées de parents canadiens-français originaires du Canada ou d'un parent né au Canada et d'un parent né aux Etats-Unis.

Les chiffres sont comme suit pour les Etats où nous formons une partie importante de la population :

Etats-Unis	810,105
Maine	51,682
New-Hampshire	73,359
Vermont	40,097
Massachusetts	244,586
Rhode-Island	55,771
Connecticut	56,367
New-York	69,236
Illinois	24,477
Michigan	75,584
Wisconsin	27,981
Minnesota	32,406
Dakota Nord	6,512
Dakota Sud	3,516
Kansas	5,517
Montana	5,725

Colorado.	2,300
Washington.	3,862
Oregon.	2,169
Californie.	5,392

Dans ce total de 810,105 personnes que nous présentons comme Canadiens-français, le recensement fait les distinctions suivantes :

Nés de parents nés au Canada.	635,972
Ayant un parent né aux Etats-Unis et l'autre au Canada.	176,649
Nés aux Etats-Unis de parents nés au Canada. . . .	266,155
Nés aux Etats-Unis ayant un parent né aux Etats-Unis et l'autre au Canada.	170,077
Nés au Canada et ayant un parent né aux Etats-Unis.	4,900

Il est inutile d'netrer dans le détail de cette statistique, car elle pourrait être trompeuse.

LES MARIAGES MIXTES

De prime abord, ces tableaux semblent indiquer que les mariages mixtes sont très fréquents parmi nous. Dans les Etats de l'Ouest, comme le Michigan, le Wisconsin et l'Illinois, et voire même dans le New-York, près d'un tiers de ceux que nous réclamons comme Canadiens-français seraient nés de ces mariages mixtes, tandis que dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre, la proportion serait encore de 10 à 15 pour cent.

S'il en était ainsi, il serait oiseux de baser des projets d'avenir sur la fécondité de notre race ; les enfants d'un des nôtres marié à une personne d'une autre origine sont plus qu'exposés à l'assimilation ; en général, ils y sont condamnés irrémédiablement. Mais les personnes familières avec la condition de notre élément en ce pays savent que les mariages mixtes sont très rares : il est de plus facile d'expliquer les chiffres du recensement.

Les tableaux que nous venons de mentionner classent comme "mariage mixte" le mariage d'un Canadien né au Canada avec

une Canadienne née aux Etats-Unis et *vice versa*, et le gros des soi-disant mariages mixtes ne sont pas autres. Par leur nature même, ces mariages sont plus fréquents dans les Etats vers lesquels l'immigration canadienne se dirige depuis longtemps. Les nouveaux arrivés du Canada se trouvent chez eux dans les familles de compatriotes qui les ont précédés. Ces mariages mixtes, loin d'être un danger, sont une garantie d'avenir ; ils infusent dans les familles chez lesquelles le temps avait peut-être affaibli le souvenir du pays un sang nouveau, un patriotisme plus vibrant.

Pour démontrer combien sont réellement rares les alliances dangereuses, celle d'un des nôtres avec une personne d'autre race et d'autre origine, il faut avoir recours au tableau 56 du recensement de 1900, qui donne la combinaison des mariages entre personnes d'origine étrangère. Pour être bref, nous ne donnerons que les chiffres se rapportant aux deux Etats de l'Est et de l'Ouest, où notre élément compte le plus de représentants : le Massachusetts et le Michigan.

Le tableau suivant donne le nombre des personnes nées d'un père né au Canada et d'une mère née dans les pays désignés, pour ces deux Etats :

Mère née en :	Mass.	Michigan
Autriche		13
Bohême	8	10
Canada (Anglaise)	1371	2109
Danemark	1	24
Angleterre	463	398
Allemagne	71	461
Hongrie	2	
Irlande	1732	653
Italie	8	2
Norvège	1	18
Pologne	5	9
Russie	4	3
Ecosse	179	160

Suède.	22	40
Galles, Pays de.	11	20
Autres pays.	29	121
Totaux.	3905	3961

La statistique pour les femmes canadiennes mariées à des étrangers donne un chiffre un peu moins considérable, soit 3,029 pour le Massachusetts, et 3,176 pour le Michigan. Ainsi, les enfants nés de ces mariages mixtes ne forment que 6,934 sur un total de 244,586 pour le Massachusetts, soit 2.8 pour cent, et 7,137 sur un total de 75,584 pour le Michigan, soit 9.5 pour cent. Les mariages mixtes donc, s'ils constituent un danger réel pour notre langue et pour notre foi dans certaines parties du pays, ne sont en réalité que quantité négligeable dans la Nouvelle-Angleterre, et nous sommes justifiables de réclamer comme nôtres toutes les personnes auxquelles le recensement donne un parent né au Canada, car, 97 fois sur cent, l'autre parent est d'origine canadienne-française bien que né aux Etats-Unis

UN MILLION ET QUART DE CANADIENS-FRANÇAIS AUX ETATS-UNIS

Enfin, pour arriver à la vérité, il faut faire entrer en ligne de compte les descendants canadiens-français qui ne figurent pas au recensement comme étant d'origine étrangère parce que leur père et leur mère sont eux-mêmes nés aux Etats-Unis. Ceux qui se trouvent dans cette position forment déjà une proportion considérable dans nos groupes les plus anciens.

Nous allons le prouver par un seul exemple tiré du recensement des Etats-Unis. La population canadienne-française de Worcester y est ainsi énumérée :

Nés de pères et mères nés au Canada.	10,052
Ayant père né au Canada.	1,527
Ayant mère née au Canada.	949
Total.	12,528

Or, les recensements de paroisse toujours incomplets, constatent la présence à Worcester de plus de 15,000 Canadiens-français catholiques attachés aux diverses églises canadiennes, sans compter les protestants et autres descendants français qui devraient être compris dans un recensement officiel.

La méthode qui nous donne 810,000 descendants canadiens-français pour tous les Etats-Unis, est donc de 25 pour cent en dessous de la vérité dans le cas de Worcester, et cela par le fait même qu'elle ne tient pas compte de ceux qui appartiennent à la deuxième génération née sur le sol américain.

Il faut donc rectifier les chiffres dans ce sens, en tenant compte de la date d'origine des premiers groupes canadiens dans chaque cas, car si les chiffres officiels sont plus près de la vérité dans les jeunes colonies, ils en sont bien au-dessous dans les plus anciennes.

C'est en appliquant ces procédés que j'en suis arrivé à fixer les chiffres suivants, comme représentant la véritable population d'origine canadienne-française dans les Etats où nous sommes en plus grand nombre :

Maine.	85,000
New-Hampshire.	95,000
Vermont.	70,000
Massachusetts.	310,000
Rhode-Island.	80,000
Connecticut.	60,000
New-York.	130,000
New-Jersey.	3,000
Pennsylvanie.	4,000
Illinois.	50,000
Ohio.	8,000
Michigan.	140,000
Wisconsin.	50,000
Minnesota.	60,000
Kansas.	8,000

Dakota, nord et sud.	15,000
Montana.	8,000
Washington.	7,000
Orégon.	5,000
Californie.	10,000
Autres Etats et Territoires.	30,000
Total pour les Etats-Unis.	1,228,000

Jusqu'ici nous avons procédé par déductions tirées du recensement des Etats-Unis. Un regard jeté sur le recensement du Canada va établir davantage combien nos conclusions sont modérées et justifiées.

Nous avons déjà dit qu'en 1871, le recensement canadien constatait la présence dans le Dominion de 1,098,000 descendants français. Par les lois bien établies du développement de notre race, ce chiffre devait donner une population d'origine française de 2,400,000 pour le Dominion en 1891. Le dernier bulletin du recensement canadien, qui vient d'être distribué, n'indique qu'une population française de 1,649,315. Il manque donc 750,000 âmes à l'appel ; et il faut que ces compatriotes se retrouvent aux Etats-Unis, seul pays vers lequel les Canadiens-français émigrent.

Et si l'on veut prétendre que le recensement canadien de 1871 indiquait une population supérieure au nombre réel des personnes présentes lors de l'énumération, cela n'affaiblit aucunement notre position. Nous avons nous-mêmes prétendu dans notre deuxième article que la grande émigration était antérieure à 1871 ; mais que ces 750,000 compatriotes que le Canada a perdus soient venus aux Etats-Unis avant ou après 1871, il est certain que leurs descendants s'y retrouvent aujourd'hui et qu'ils ne se trouvent nulle part ailleurs.

S'il fallait ajouter ce chiffre de 750,000 à celui des descendants des Canadiens qui habitaient les Etats-Unis en 1871, c'est à 1,700,000 qu'il faudrait porter notre population au lieu d'un million et quart.

Encore, dans ce dernier chiffre, faisons-nous la part des pertes irrémédiables que nous avons subies par l'assimilation, surtout dans l'Ouest.

UN REGARD VERS L'AVENIR

Tous ces chiffres peuvent paraître ennuyeux, mais ils constituent pour nous la plus fortifiante des inspirations, et pour ceux qui ont escompté la disparition éventuelle du peuple canadien-français, la plus instructive des leçons.

A travers toutes les vicissitudes de la politique, les 65,000 colons abandonnés par la France sont devenus un peuple de trois millions, unis par la communauté de la foi, de la langue et des aspirations autant qu'à aucune autre époque de leur histoire.

Dans la province de Québec, dans l'Ontario, dans les provinces maritimes, l'élément anglais qui devait les submerger il y a longtemps, s'efface aujourd'hui devant la marche ascendante des nôtres.

Les colonies que notre race jetait cependant vers le Sud—ces colonies d'émigrés qui devaient, elles aussi, périr au premier jour—sont devenues des groupes puissants et vivaces. Dans la Nouvelle-Angleterre et le New-York, où nous n'étions rien il y a cinquante ans, nous formions 4 pour cent de la population totale en 1871, et 7 pour cent lors du dernier recensement.

Dans le New-Hampshire, le Vermont et le Rhode-Island, nous formons plus d'un cinquième de la population totale, et notre situation n'est pas moins avantageuse dans de grandes régions du Massachusetts, du Maine et du New-York.

Les cinq-douzièmes de la poulation canadienne-française habitent aujourd'hui les Etats-Unis.

Dans les Etats du Nord-Est, avec les Français, les Alsaciens, les Belges et les Suisses, ils forment un groupe compact d'un million de catholiques de langue française.

Au commencement du siècle prochain, en admettant même une diminution considérable dans le taux d'augmentation de notre race, nous serons 25,000,000 d'âmes, dont la moitié se retrouvera dans l'Est et le Nord des Etats-Unis. Peut-être la race sera-t-elle réunie sous le même drapeau ; mais, à tout événement, nous serons alors une puissance et nul ne saurait l'empêcher.

Dans quel sens cette puissance s'exercera-t-elle ?

C'est à ceux qui dirigent aujourd'hui cette puissance naissante qu'incombe la responsabilité de répondre.

Les émigrés ont depuis longtemps donné les preuves de leurs excellentes dispositions naturelles. En restant fidèles à la langue de leurs pères, ils sont restés fidèles aux traditions de foi et d'ordre qui s'y rattachent. Là seulement où ils se sont trouvés dans l'impossibilité de perpétuer leur organisation nationale, là seulement où on a voulu, par des empêchements arbitraires, amoindrir leur patriotisme, trouve-t-on des apostats parmi eux.

Dans nos paroisses canadiennes, les petits-fils des premiers émigrés se retrouvent combattant pour la foi et pour l'idée française avec autant d'ardeur que les premiers arrivés.

Sans vouloir établir des comparaisons odieuses, on peut dire que si les autres immigrants catholiques qui sont venus aux Etats-Unis depuis un siècle avaient été aussi fidèles à leur religion que les Canadiens-français, on compterait aujourd'hui le double du nombre de catholiques en ce pays. C'est l'engouement pour la langue des Anglo-Saxons et pour les idées qui s'y rattachent, qui a été fatal à la foi de tant de descendants d'immigrants catholiques.

Fiers de leurs progrès passés, les Canadiens-français ne doivent pas s'attarder dans de vaines récriminations. Ils sont résolus à rester fidèles à eux-mêmes, fidèles à la fille aînée de l'Eglise dont ils s'honorent de descendre. Conscients de leur force, ils sauront remplir leurs devoirs de catholiques et de citoyens amé-

ricains ; mais ils sauront aussi faire valoir leurs droits. Ayant été à la peine, ils veulent être aux honneurs et, pas plus que leurs pères, ils n'admettront qu'on leur impose jamais l'apostasie nationale comme condition de leur entrée dans aucune des sphères d'action religieuse, politique ou sociale.

T. SAINT-PIERRE.

IV

LES SOCIÉTÉS ET LES CONVENTIONS CANADIENNES AUX ETATS-UNIS

La première société Saint-Jean-Baptiste des Etats-Unis fut fondée à New-York, en 1850, par le célèbre voyageur Gabriel Franchère. Elle avait 40 membres au début. La deuxième société canadienne apparut à Détroit en 1852 ; elle porte encore le nom de Société Lafayette. Lowell eut une Union St-Joseph qui fut incorporée dès 1861. Ce mouvement se propagea un peu partout, et l'on voit apparaître des sociétés nationales à Springfield, Plattsburg, Burlington, St-Paul, San Francisco, Saint-Alban's, Meriden, Ct., Nashua, N.-H., Fall-River, Keesville, Mass., Millbury, Mass., Albany, N.-Y., dès avant 1870. Ferdinand Gagnon écrit même en cette dernière année que plus de trente sociétés existaient aux Etats-Unis.

Les groupes canadiens n'étaient pas nombreux à cette époque et plusieurs de ces sociétés n'eurent qu'une existence éphémère. Celle de Fall-River se dissout en 1871 à la suite “ d'influences occultes ”, nous dit un chroniqueur du temps. Un peu plus tard, la Société Saint-Jean-Baptiste de Webster, Mass., disparaît “ parce que la population canadienne se trouve sans ouvrage ”.

Mais pour une société qui disparaissait deux autres naissaient. Celle de Manchester, N.-H., fut fondée le 9 avril 1871, avec 30 membres, et en septembre, elle en comptait 108.

Les sociétés Saint-Jean-Baptiste de Westboro, Mass., Watertown, N. Y., North-Grosvenordale, Ct., Cleveland, Ohio, et la Saint-Joseph, de Lawrence, Mass., datent de 1872.

Ce n'est là qu'une énumération partielle des plus anciennes sociétés.

En 1874, lors des grandes fêtes qui eurent lieu le 24 juin à Montréal, il y avait des délégations d'une quarantaine de sociétés franco-américaines et une dizaine d'autres s'étaient abstenues. C'était déjà beau, bien qu'on fut encore loin des cinq cents groupes ou sociétés qui étaient représentés au Congrès des Canadiens-français de la Nouvelle-Angleterre, à Springfield, l'an dernier.

LES GRANDES CÉLÉBRATIONS

Dès cette époque nos compatriotes de la Nouvelle-Angleterre songeaient à ranimer leur patriotisme par d'imposantes démonstrations, auxquelles ils invitaient les orateurs célèbres du pays natal.

En 1871, l'honorable J.-A. Chapleau était invité à faire le discours du 24 juin à Plattsburgh, et nous voyons par les journaux du temps que la fête fut observée avec le même éclat sur plusieurs points.

Les sociétés des localités voisines s'unissaient pour donner plus d'éclat à leurs démonstrations. En 1872, les sociétés de Nashua, N.-H., Marlboro, Mass., Lowell, Mass., et Haverhill, célébrèrent avec grande pompe en cette dernière ville. En ces circonstances il se faisait un déploiement de costumes qui touchait à la vanité qui est un peu naturelle au caractère canadien, comme le constatait déjà le bon père Charlevoix.

Nous voyons inscrit dans le rapport de cette fête que les membres de la société d'Haverhill surpassaient tous les autres par l'éclat de leurs insignes. Ils portaient bandoulière en velours violet, avec galons, franges, glands, roses et feuilles d'érable en or, aussi chapeau à la colonel, avec plume et croix dorée.

S'ils aimaient à briller, les Canadiens de ce temps-là entretenaient aussi de robustes espérances pour l'avenir de leur race. Dans un discours qu'il prononça en cette circonstance, M. l'abbé J.-B.-H.-V. Millette, s'il faut en croire le *reporter*, parla de la possibilité " d'acquérir bientôt la prépondérance aux Etats-Unis."

Les autres orateurs du jour furent : Ferdinand Gagnon et l'abbé T.-A. Chandonnet, deux célébrités trop tôt disparues.

Les sept sociétés du nord du Vermont se réunirent aussi pour fêter la fête nationale à Vergennes. Les localités représentées étaient Burlington, St-Albans, Montpellier et Middlebury.

Les discours furent prononcés par MM. Charles Thibault, A. Dubord, Frédéric Houde et Antoine Morissette.

En 1873, pas moins de 14 sociétés, accompagnées de 12 fanfares, se réunirent à Lowell pour célébrer la fête nationale. On nous fait encore remarquer que les insignes de la société de Salem valaient $10 chacun et que la Société de Lowell dépensa $1,100.00 en décorations et frais de réception. Encore moins qu'aujourd'hui, les émigrés ne regardaient à la dépense.

Une démonstration sur une aussi grande échelle eut encore lieu à Lowell en 1875.

Ces réunions sur différents points étaient entrées dans les mœurs des Canadiens de la Nouvelle-Angleterre et elles se multiplièrent. Malgré leur caractère dispendieux, elles eurent un excellent effet en donnant aux émigrés le sentiment de leur nombre et en excitant entre eux une généreuse émulation pour le bien général.

On ne saurait, du reste, mieux indiquer l'esprit qui animait les sociétés de ce temps-là qu'en reproduisant la préface que la Société Saint-Jean-Baptiste de Ware, Mass., écrivait en tête de sa première constitution :

" La foi et le patriotisme demandent des œuvres.

" C'est sous l'influence de ces deux forces que la Société Saint-Jean-Baptiste a pris naissance au milieu des Canadiens de Ware, et c'est aussi sous leur action que cette Société aura vie et prospérité.

" Catholique de cœur et aimant son pays, le Canadien aux Etats-Unis reste attaché à son Eglise et regrette la patrie. Mais les saintes vérités de la loi ne s'apprennent pas seulement à l'église ; les glorieuses traditions d'un peuple, ses usages, sa langue, etc., ne se conservent pas uniquement au foyer domestique et aux grandes assises nationales : l'école, les associations, les cercles où se fait la lecture des bons livres et des bons journaux, les discours, les discussions sagement dirigées, servent puissamment à ranimer et à perpétuer ce feu sacré de l'amour de Dieu et de la patrie.

" L'air empesté d'irréligion et de positivisme que nous respirons dans notre état social ne peut être combattu que par une atmosphère franchement catholique. Et nous n'obtiendrons ce résultat qu'en créant sous les auspices du prêtre, des centres d'attraction qui, tout en satisfaisant aux besoins multiples, aux affections durables du cœur, répondent aux ardeurs inextinguibles de l'intelligence et offrent en même temps à nos jeunes gens des délassements sains et honnêtes, seuls moyens de les détourner du danger. "

LES CONVENTIONS

Dès les premiers temps de l'émigration canadienne aux Etats-Unis, les esprits sérieux songèrent à fortifier leur esprit national en unissant les divers groupes par des liens permanents au moyen de conventions qui auraient lieu à période fixe.

La première manifestation de ce projet fut une convention des Canadiens de New-York et des environs, qui eut lieu au Central Hall, dans la rue Grand, berceau de la Société Saint-Jean-Baptiste de cette ville. L'auteur du mouvement était M. George

Batchelor, né à Québec, en 1823, et qui est mort à New-York, il y a quelques années, après avoir été longtemps professeur de français dans les écoles publiques de cette ville.

M. Batchelor poursuivit son projet avec persévérance. Etant devenu président de la Société Saint-Jean-Baptiste de New-York, il envoya, au nom de cette Société, une invitation aux associations-sœurs de se faire représenter à une convention qui devait se réunir à New-York, le 6 septembre 1865. Cette réunion, composée d'une douzaine de délégués, est reconnue comme la première convention des Canadiens-français des Etats-Unis. La deuxième convention eut encore lieu à New-York, en 1866, sous la présidence de M. Batchelor.

Le mouvement était lancé ; on constatait qu'il servait à exciter l'intérêt de nos compatriotes dans les sociétés nationales et provoquait la fondation de nouvelles organisations. Il fut donc décidé de tenir une troisième convention à Troy, en 1867. M. Joseph LeBeuf en fut le président.

On commença dès lors à vouloir donner un but pratique à ces réunions en fondant une fédération des sociétés canadiennes, dans un but d'assurance et de secours mutuels.

La convention de Troy s'ajourna pour se réunir à Springfield, Mass., le 7 et 8 octobre 1868.

Cette quatrième convention prit les proportions d'une véritable démonstration. Les trente-deux délégués venus de St-Albans, Détroit, Cohoes, Biddeford, New-York, Concord, Chicopee Falls, Worcester, Manchester, Albany, Springfield, Troy, Lowell et Holyoke, se rendirent en procession à leur salle de réunion escortés de plus de mille personnes. La presse de Montréal était représentée par Médéric Lanctôt, dont le nom est resté légendaire dans la partie Est, à cause de ses luttes avec Cartier et M. A. Roy, avocat.

La convention de Springfield passa des résolutions en faveur de la tempérance et de la fondation Saint-Jean-Baptiste, chaque Etat devant avoir son organisateur. Elle reconnut aussi par une

résolution spéciale, le bien que faisaient les quelques rares missionnaires déjà à l'œuvre. Enfin elle adopta à l'unanimité un projet de constitution pour la création de l'Union Canadienne de Secours Mutuels, qui devait être gouvernée par un comité exécutif choisi par les conventions annuelles.

Il est à remarquer que bien que l'Union fut essentiellement une confédération des sociétés de bienfaisance, chaque centre canadien avait droit d'envoyer des délégués à ses conventions. Dans la pratique, la constitution offrait beaucoup d'autres points faibles.

POLITIQUE ET MUTUALITÉ

Or, Médéric Lanctôt, devenu ardent annexionniste après sa défaite par Cartier dans Montréal-Est, avait décidé de s'établir aux Etats-Unis. Il fonda un journal à Springfield et lança en même temps l'idée d'une " Ligue pour l'Indépendance Pacifique du Canada ". Quelques mois après, il se transportait à Détroit, où il avait été décidé de tenir la convention suivante en 1869. L'ardent agitateur commença aussitôt une organisation pour s'emparer de la convention. Il fut aidé en cela par des hommes aussi connus au Canada que M. Louis-Honoré Fréchette et le célèbre citoyen Blanchette, ainsi que par plusieurs dont les noms sont aujourd'hui moins connus.

Aussi les annexionnistes remportèrent-ils la victoire haut la main sur ceux qui prétendaient que la politique ne devait pas avoir de place dans une société de bienfaisance. Sous le haut patronage du gouverneur du Michigan, il fut proclamé au monde que " La Ligue pour l'Indépendance Pacifique du Canada " était fondée. Comme plus d'un mouvement pompeusement inauguré, cette ligue devait bientôt tomber dans l'oubli, mais le virus de la politique devait être fatal à l'Union Canadienne.

Les délégués qui visaient à la fédération des sociétés de bienfaisance s'étaient retirés de la convention de Détroit et en convoquèrent une nouvelle pour 1870, à St-Albans, à laquelle douze sociétés s'enrôlèrent sous la bannière de l'Union. En 1874, qua-

rante sociétés faisaient partie de l'Union. Elles comprenaient collectivement 3,000 membres et possédaient $50,000 en valeurs. C'était un beau commencement ; mais déjà on pouvait prévoir la décadence prochaine. La mutualité n'existait encore qu'à l'état d'expérience. Il fallait faire des changements constants dans la constitution pour réparer les erreurs commises et cela provoquait naturellement de grands mécontentements, tant parmi les membres que parmi les sociétés affiliées jalouses de leurs prérogatives.

Mais ce furent encore les politiciens qui contribuèrent le plus à répandre l'apathie parmi le peuple.

Dès 1870, Ferdinand Gagnon écrivait :

" Notre convention de St-Albans a bien été une belle convention où l'accord parfait a régné, mais l'assemblée politique qui devait avoir lieu après la convention des sociétés a été un fiasco. Et cependant, quel champ n'avait-on pas à parcourir ! "

A la convention de 1871, à Worcester, on essaya de nouveau de ramener la discussion sur l'annexion et l'indépendance. Pour concilier les choses, on voulut avoir une convention nationale, où on pourrait parler politique, et une convention de l'Union pour parler assurance. Les choses n'en marchèrent pas mieux.

Enfin, une rupture ouverte se produisit, quand Gagnon et Houde entreprirent de transporter le siège de la convention nationale des Canadiens des Etats-Unis à Montréal en 1874. La Société Saint-Jean-Baptiste de New-York protesta si vigoureusement contre cette action que Fred. Houde répondit dans le *Foyer Canadien* du 12 mai 1874 :

" Ces personnes ne réfléchissent pas que les dernières conventions nationales ont été rendues presque nulles par l'esprit d'exclusivisme de l'Union de secours mutuels.

" Nous nions emphatiquement que son programme restreint, qui se borne à l'aide pécuniaire réciproque des membres en cas de

maladie, soit à la hauteur des circonstances dans lesquelles les Canadiens des Etats-Unis se trouvent placés. ”

De son côté, Gagnon écrivait :

“ Non : il est reconnu que les dernières conventions nationales n'ont abouti presqu'à rien, du moins pratiquement, parce que l'Union absorbait trop exclusivement l'attention de la plupart des délégués.

“ Malheureusement le Secours Mutuel dégénère en opposition mutuelle. ”

Ces deux écrivains opposèrent à l'Union l'idée d'une Union générale des Sociétés des Etats-Unis avec celles du Canada. Leur rêve ne se réalisa pas, et l'Union attaquée par eux succombait trois ans plus tard.

Mais une semence féconde avait été jetée ; l'idée de la fédération des sociétés continua à être discutée dans les journaux et dans les conventions, et elle se réalise avec succès en ce moment, grâce aux efforts des mutualistes pratiques qui ont fondé les Artisans, l'Union St-Jean-Baptiste, l'Alliance Nationale et les Canado-Américains. En étendant leurs ramifications, ces sociétés constitueront un lien puissant d'union entre tous les groupes de notre nationalité.

Ferdinand Gagnon écrivait, en 1872 :

“ Il existe un manque de sympathie entre les Canadiens des deux pays. La convention de Chicago devra s'appliquer à le faire disparaître. Nous applaudissons à cette heureuse idée. Oui, il faut plus d'union, plus de sympathie, plus d'amitié entre les Canadiens des deux pays. Une grande partie de nos frères du pays nous traitent avec injustice et dédain. Pourquoi ne pas chercher à se faire les alliés des Canadiens émigrés ? ”

Nos sociétés fédératives de mutualité complètent aujourd'hui le travail patriotique commencé à Chicago il y a trente ans.

T. St-Pierre.

Worcester, Mass., 1er janvier 1903.

CHAPITRE VII

NOS FRÈRES ACADIENS—LEUR FÊTE NATIONALE ET LEUR CONVENTION A WALTHAM, MASS., E. U., LE 15 AOUT 1902. (1)

Waltham, Mass., 16 août 1902.

Le 16 août 1902 restera mémorable dans l'histoire du peuple acadien, et ceux qui ont eu l'insigne bonheur d'assister à la grande réunion nationale de Waltham en conserveront un souvenir ineffaçable. La réunion toute fraternelle des différents groupes de la famille acadienne, la présence des personnages acadiens les plus éminents des Provinces Maritimes, les nombreuses délégations envoyées par les centres acadiens de la Nouvelle-Angleterre, et enfin l'arrivée d'un Acadien distingué de la Louisiane, descendant des malheureux exilés que le sort avait jetés, après la dispersion, sur les rives lointaines du Mississipi, auraient suffi à donner un intérêt tout particulier à la fête dont Waltham vient d'être le théâtre émerveillé ; mais à tout cela il faut ajouter l'ordre parfait avec lequel toutes les phases de la fête se sont passées, et ce soir, toute la ville est unanime à proclamer que les Acadiens ont remporté un succès merveilleux qui fait le plus grand honneur aux membres du comité exécutif d'abord, et à la population française ensuite.

Il n'est pas exagéré de dire qu'au moins deux mille personnes sont venues du dehors prendre part à cette manifestation essentiellement française. L'église St-Joseph, bondée qu'elle était à la messe solennelle célébrée à dix heures, n'a pu recevoir la moitié de la foule qui se pressait aux portes dès les neuf heures.

(1) *Le Moniteur Acadien*, 23 août 1902.

Le saint sacrifice fut offert par le Rév. Père A.-D. Cormier, de l'Université du Collège St-Joseph, assisté de M. le curé Belliveau, de Grande-Digue, comme diacre, et du Rév. Père S.-J. Arsenault, curé de St-Thomas, Dakota-Nord, comme sous-diacre.

Le sermon de circonstance fut prononcé par M. l'abbé Marcel-F. Richard, curé de Rogersville, dont la parole enflammée a profondément remué, trois quarts d'heure durant, la pieuse assistance suspendue à ses lèvres. Il avait pris pour texte ces paroles : *Gaudeamus in Domino,* et il l'a développé avec toute la vigueur qu'on lui connaît.

A la fin de la messe, l'*Ave Maris Stella* fut chanté par le chœur auquel toute la foule s'est jointe. J'oubliais de dire que la quête du jour fut faite par Mme P.-H. Simard et M. Jean-H. LeBlanc, à droite, et par M. et Mme Calixte Léger pour la gauche.

L'église St-Joseph n'est pas grande, mais elle présente un coup-d'œil ravissant : elle avait été décorée avec un goût délicat, et les trois autels resplendissaient de mille lumières. Devant les différentes statues scintillaient aussi un grand nombre de lumières qui présentaient un aspect superbe.

Il passait midi quand la solennelle cérémonie se termina, et immédiatement après, la foule fut invitée au théâtre du Parc, où devait avoir lieu

LE BANQUET

La salle était décorée avec profusion. Les drapeaux américains et français entouraient le drapeau national des Acadiens portant l'inscription " Soyons unis ". Au-dessus des drapeaux, sur le frontispice du théâtre, on lisait cette inscription : " Convention Nationale des Acadiens, Waltham, 16 août 1902 ". En face se trouvait la devise " Notre religion, notre langue et nos coutumes ", qui est celle du *Moniteur Acadien* depuis sa fondation.

Les invités occupaient la table d'honneur, à laquelle présidait M. D.-S. Léger, président du comité exécutif, ayant à sa droite le maire Clément, l'honorable sénateur Poirier, l'honorable juge Landry, du Nouveau-Brunswick, l'honorable juge Breaux, de la Louisiane, les RR. Pères Richard, Dagnaud et Belliveau ; et à sa gauche M. Jean-H. LeBlanc, maître de cérémonies, MM. les curés Grenier et Caisse, le Dr Bellivau, M. Victor Geoffrion, M. P., de Montréal, M. Onésiphore Turgeon, M. P., du Nouveau-Brunswick, et quelques autres dont les noms m'échappent. On comptait plus de huit cents convives ; un grand nombre ne purent y prendre part, faute de place, et pourtant cette salle est la plus vaste de Waltham, qui compte quelque 25,000 habitants. Ceux qui auraient voulu revendre leurs billets auraient pu réaliser de jolies primes.

Le président nomma présidents honoraires les honorables juges Breaux et Landry, et vice-présidents honoraides M. Tranquille Gallant, de Atleboro, et M. Jaddus-V. Léger, de West-Gardner.

Quand on eut fait honneur au festin, on procéda aux santés, qui nous valurent une longue série de discours éloquents et chaleureusement applaudis. Du commencement à la fin, l'enthousiasme fut à son comble, et les différents orateurs furent l'objet de flatteuses ovations. Le président délégua le devoir de porter les santés à M. Jean-H. LeBlanc, qui s'est acquitté de cette tâche délicate avec un art et un à-propos consommés, quoiqu'il en fût à ses débuts dans cette carrière.

Son Honneur le maire Clément a souhaité, dans les termes les plus délicats, la bienvenue aux Acadiens qui s'étaient rendus à Waltham pour célébrer leur fête nationale.

Voici le programme du banquet :

1. Ouverture. . . . . .Orchestre
2. "Ave Maris Stella". . . . . .Orchestre
3. Adresse. . . . . .Président D. S. Léger
4. "Hail to the Chief". . . . . .Orchestre
5. Adresse de bienvenue. . . .Son Honneur le maire Clément
6. Santé—Léon XIII. . . . . .Rév. J.-Camille Caisse
7. "Star Spangled Banner". . . . . .Orchestre
8. Santé—Président des Etats-Unis. . .M. J.-L. K.-Laflamme
9. "Ave Maris Stella". . . . . .Comité du Chant
10. Santé—Le Peuple Acadien. . . . . . . .Juge Landry
11. Le Clergé Acadien. . . . . .Rév. P. Belliveau
12. "O Canada ! terre de nos aïeux". . . . .Comité du Chant
13. Santé—Le Canada. . . . . .Victor Geoffrion, M. P.
14. Discours. . . . . .Juge A. Breaux
15. Paroisse St-Joseph, Waltham. . . . . .Rév. P. H. Grenier
16. Santé—La France. . . . . D. B. Blanchard
17. Santé—Relations Canadiennes et Acadiennes. . . . . [Sénateur P. Poirier
18. Santé—La Presse Franco-Américaine. . . .J. A. Favreau
19. Santé—La Presse Acadienne. . . . . . .Ferd. Robidoux
20. Santé—Les Acadiens des Etats-Unis. .L.-J. Belliveau, M. D.
21. Santé—Les Dames. . . . . . .Onésiphore Turgeon, M. P.
22. Conférence. . . . . .Rév. Marcel F. Richard
23. "My Country 'tis of thee". . . . . . .Comité du Chant

Maître de cérémonies, Jean-H. LeBlanc.

Tous les discours étaient dans la bonne note, et tous ont été acclamés avec un enthousiasme indescriptible ; le Père Caisse, l'honorable juge Landry, l'honorable juge Breaux, l'honorable sénateur Poirier, le Dr Lucien Belliveau ont remporté un succès inouï, provoqué des bravos prolongés. Tous se sont accordés à louer l'ardent patriotisme des Acadiens émigrés, à les féliciter chaleureusement de leurs généreux élans religieux et nationaux, à remercier les Canadiens qui leur donnent si spontanément la

main, et aux Américains, qui manifestent leur bienveillance par leur hospitalière urbanité.

M. l'abbé Richard a clos le banquet par une conférence qui a été fort goûtée et très applaudie. La mémorable assemblée se termina au milieu de bravos en l'honeur des citoyens de Waltham, des membres des comités exécutif et de réception.

La foule se dirigea ensuite à la salle de réception, où des rafraîchissements furent servis, et où de nouveaux discours de circonstance, pleins de verve et d'à-propos, couronnèrent cette fête dont le souvenir se conservera religieusement dans la mémoire de tous ceux qui y ont pris part.

Honneur aux braves Acadiens de Waltham qui ont conçu l'idée de cette grandiose manifestation et qui l'ont menée à bonne fin ! Honneur aux Acadiens de la Nouvelle-Angleterre qui ont si généreusement secondé ces louables efforts ! Honneur au comité exécutif et au comité de réception. Rien n'a manqué dans le programme, et la démonstration du 16 août est un triomphe complet et entier pour l'idée française, pour l'idée acadienne. Honneur et reconnaissance aux Canadiens qui ont rivalisé de zèle avec nos compatriotes et dont l'aimable concours a si puissamment contribué au consolant résultat que nous avons à enregistrer.

En terminant ce bien imparfait résumé de la fête nationale de Waltham, nous donnons les noms des membres du comité exécutif général et du comité local d'organisation :

COMITÉ EXÉCUTIF

Président—D.-S. Léger.
Vice-président—P.-L. Vautour.
Secrétaire-archiviste—Jean-H. LeBlanc.
Assistant-archiviste—Olivier Jaillet.
Secrétaire-correspondant—Clarence F. Cormier.
Trésorier—Urbain Arsenault.
Assistant-trésorier—Honoré Cormier.
Organisateur—Ferd. Richard.

Délégués—Philippe-L. Landry, Amédée Cormier, Daniel LeBlanc, Pierre-N. LeBlanc, Damien Cormier, Tranquille Gallant, Guillaume Bourgeois, Jude-A. Landry, J.-M. LeBlanc, Jean-J. Chiasson, François Arsenault, David-C. Coguen, Rémi Benoit, Sosime Arsenault, François Gallant, Philéas Richard, Ferdinand-C. Jaillet, J.-F. Buote, A.-M. Cormier.

COMITÉ D'ORGANISATION

Chapelain—Rév. P.-H. Grenier.
Président—Ferd.-M. Cormier.
Vice-président—Zoël-F. Léger.
Président-honoraire—Epiphane-P. Simard.
Secrétaire—Clarence-F. Cormier.
Trésorier—Calixte-A. Léger.

Conseillers—Maurice Boudreau, Philippe Vienneau, Isaïe-D. LeBlanc, Théophile Geoffrion, Mélème Gallant, Clarence-F. LeBlanc, Denis Hébert, Jude Poirier, Napoléon-J. Cormier, Auguste Fougère, Placide Doiron, Ferdinand Richard, Jean Bariault, Ferdinand Bourque, Isidore Léger, Guillaume Doucette, Jean-H. LeBlanc, Philippe-L. Landry, Cyrille LeLoup, Simon Réné.

Conseillers honoraires—Joseph Dion, sr., Joseph-P. Brouillette, Louis-J. Geoffrion, Wilfrid Lalime, Auguste LeBrun, Félix Geoffrion.

Ces deux comités ont rivalisé de zèle et d'intelligence, pour la réussite de la fête de Waltham, et le brillant succès qui a couronné leurs efforts est la plus belle récompense qu'ils pussent désirer. Hommage à chacun des membres qui se sont multipliés pour remplir la mission qui leur avait été confiée par leurs compatriotes !

DISCOURS DE L'HONORABLE JUGE LANDRY

M. le Président, Révérends Messieurs,
Mesdames et Messieurs,

Je sens que je vieillis. Mes nerfs ne résistent plus aussi bien aux grandes émotions. La magnifique réception que vous me faites ici en entendant prononcer mon nom, la chaleureuse poignée de mains que vous me donnez partout où je vous rencontre sur ce sol américain, les paroles flatteuses et tendres que vous m'adressez, et surtout l'amitié que vos actes et vos paroles manifestent pour votre patrie l'Acadie, tout m'attendrit au point de me faire verser des larmes de joie. Vous ne sauriez croire le bonheur que m'inspire le spectacle grandiose et imposant que nous présente ce banquet. Vous ne sauriez mesurer la profondeur de l'impression que font dans mon cœur ému les manifestations patriotiques dont je suis le témoin depuis que j'ai mis le pied sur le sol du pittoresque Waltham. Qu'il est doux de serrer la main d'un vrai frère que l'on a cru expatrié ! qu'il est encore plus tendre de recevoir par le doux contact d'une poignée de mains d'une sœur que l'on rencontre à l'étranger, cette touchante vibration de l'âme qui ne peut être égalée en douceur que par le baiser sacré d'une mère ! Avec tout le génie inventeur des Américains, je défie qui que ce soit, dans les Etats-Unis ou ailleurs, de construire une machine inanimée qui puisse vous serrer la main aussi fortement et aussi souvent que la mienne l'a été depuis ce matin, sans vous paralyser le bras. Et pourtant, mes bons compatriotes, jamais mon bras ne s'est senti plus fort, plus viril et mieux capable de fonctionner qu'il ne l'est en ce moment, après la douce épreuve à laquelle votre grande bonté l'a mis. Vous semblez lui avoir donné une vie nouvelle au lieu de l'avoir fatigué, comme vos bonnes paroles de bienvenue ont vivifié et rajeuni mon cœur au lieu de l'ennuyer.

Ma visite, si courte encore, est pour moi une révélation des plus agréables. Autrefois, quand je voyais partir du sol natal mes

compatriotes pour venir s'installer aux Etats-Unis, ce départ me causait de la peine. Je voyais dans cette séparation des familles acadiennes, outre le chagrin des adieux du départ, et les angoisses que cause toujours le brisement des liens du sang, de langue et de religion qui unissent les cœurs des patriotes, un danger national pour notre petite race. Nous voyant déjà faibles en nombre, je considérais toute diminution de notre petit peuple par un départ volontaire comme un fléau qui menaçait de nous perdre. J'étais trop peu prévoyant et peut-être trop peu généreux envers ceux qui laissaient le pays natal, pour voir ce qui allait s'accomplir. Quand nous parlions de vous—et c'était souvent—nous vous appellions des expatriés, pas en termes rudes ou de reproches, mais d'un ton de regret, et nous étions disposés à vous considérer comme perdus pour la patrie. La seule consolation qui semblait nous rester, c'était la pensée, le désir de vous voir revenir. Il ne nous était pas arrivé à l'esprit de croire que votre absence à l'étranger pouvait contribuer plus efficacement à l'expansion de notre race et à assurer l'accomplissement des desseins de la divine Providence vis-à-vis l'idée française en Amérique. Oui, mesdames et messieurs, votre nombre ici, votre accroissement rapide dans les villes de cet Etat du Massachusetts, le progrès que vous y faites, la conquête que vous faites sur les industries de ce beau pays, l'estime et la confiance que vous inspirez, d'abord à votre clergé et ensuite à vos patrons, la paix et le contentement dont vous y jouissez, tout me dit que la divine Providence, dans ses vues quelquefois mystérieuses mais toujours justes, ne nous envoie pas ici pour détruire la petite race acadienne. Elle a veillé trop longtemps sur nous, elle nous a prodigué ses soins et ses bénédictions avec une générosité trop large en nous faisant surmonter les difficultés du passé, en nous régénérant après un isolement et un abandon qui nous avaient presque anéantis, pour nous permettre de croire qu'à l'heure de notre réveil, qu'au moment de notre régénération, qu'au temps où l'espérance renaît, elle nous cause une nouvelle rechute désolante

qui détruirait nos forces nouvellement acquises en nous dispersant sur des rives ennemies ou dans des pays étrangers. En contemplant ces choses, en m'inspirant de ces idées de toute beauté et de tout espoir, je suis porté à m'écrier : "Vous n'avez pas abandonné la patrie, vous l'avez agrandie ; vous ne l'avez pas affaiblie, vous l'avez rendue plus forte, plus vivace, et mieux en état d'accomplir les desseins de la divine Providence sur elle." Nous regrettons votre absence ; les parents qui vous ont chéris, les voisins qui vous ont si avantageusement connus, les connaissances qui ont appris à vous aimer, les curés qui vous ont baptisés et bénis dans les églises de vos paroisses natales, tous, dis-je, tous se souviennent de vous ; et, sans vous, les lieux qui vous ont vu naître, les toits qui vous ont abrités, les foyers qui ont été témoins de vos joies et de vos peines, les jardins qui vous ont vu jouer et grandir, les églises qui vous ont vu agenouillés dans le recueillement devant les saints autels, semblent vides et tristes. Mais tout ce que nous avons perdu là-bas, se retrouve ici. Vous avez des parents, vous avez des voisins, vous avez des amis, vous avez des pasteurs ; et, en plus, vous conservez l'amitié entière de ceux que vous avez laissés dans le pays natal. Ah ! qu'il est doux de vous dire ces vérités que je trouve dans tous les replis de mon âme ! Si elles n'avaient pas été implantées dans mon cœur avant mon départ, votre cordiale et touchante réception me les aurait inspirées. L'amitié produit l'amitié. Vous m'en avez manifesté en m'invitant ici, vous m'en avez découvert par votre généreuse cordialité, et je serais ingrat si je retenais la libre expression de mes sentiments d'estime envers vous.

Mais, messieurs, qu'il m'est impossible de vous dire ou de vous décrire toutes les émotions du cœur que la présente démonstration m'inspire ! Que de souvenirs n'évoque-t-elle pas ? Avec quelle rapidité les événements de notre malheureuse mais héroïque histoire ne se revêlent-ils pas à mon esprit ; avec quelle vivacité et quelle fidélité la situation des Acadiens du Canada, à l'époque de l'établissement du collège de Memramcook, ne se

présente-t-elle pas à ma contemplation ! Le désespoir du malheur, les angoisses du grand dérangement, les ressentiments de races, la dispersion des familles sur des côtes ennemies et inhospitalières, les efforts pénibles pour se maintenir et surtout pour retourner en Acadie ! L'état d'impuissance déplorable où nous étions quand le bon et vénéré Père Lefebvre a commencé son œuvre providentielle de régénération à Memramcook, les efforts qu'il a fallu faire, sans moyens et sans ressources, pour nous en sortir, le progrès difficile et lent que son travail incessant, ses conseils de père, ses sacrifices, ses sueurs et ses larmes nous procuraient, les luttes gigantesques que nous avons eu à faire pour apprendre à nos voisins d'autre origine à nous respecter, les démarches qu'il a fallu faire. les enseignements qui ont été nécessaires pour désabuser même nos gens de l'idée que le malheur avait déjà trop enracinée dans leurs cœurs qu'ils étaient destinés pour toujours à servir les autres, que pour eux et pour leur postérité il n'y avait de possible ni instruction, ni position dirigeante, ni influence gouvernementale, ni rien ! Le terrain que nous avons gagné, le progrès que nous avons fait, la position que nous occupons maintenant, l'avenir qui nous sourit si nous sommes fidèles aux instructions que ce passé nous donne, toutes ces choses et bien d'autres encore non moins frappantes se dessinent devant moi à l'aspect de cette grandiose démonstration, de ce ravissant déploiement de vitalité et d'enthousiasme.

Nous aimons, n'est-ce pas, à nous rappeler les malheurs de notre histoire, nous jubilons tristement, si l'on peut jubiler tristement, au récit des exploits héroïques de nos pères et nos cœurs se réconfortent à la pensée d'un avenir plus heureux !

Et pourquoi donc n'aurions-nous pas, dans ces circonstances, une fête à nous, un jour spécial chaque année pour chômer tout ce qu'il y a d'histoire, de tradition, de coutumes, de bonheur et de peine, qui nous soit particulier et qui n'appartienne qu'à nous ? Nous avons beaucoup en commun avec nos frères les

Canadiens-français, et nous pouvons nous joindre à eux, comme nous l'avons souvent fait, pour célébrer leur fête nationale, la Saint-Jean-Baptiste. Ils ont été malheureux, nous l'avons été plus encore ; ils ont souffert la persécution, celle qui a été exercée envers nous a été plus triste et plus cruelle encore ; ils ont été dominés par une nationalité étrangère et hostile, mais cette domination a été bien moins longue et pénible que celle dont nous avons été victimes. Leur langue n'a jamais été proscrite, la nôtre n'a jamais été officielle. Le traité qui les a admis et faits sujets britanniques leur a préservé l'usage de leur langue et l'exercice de leur religion, tandis que rien de cela ne nous a été garanti. Dans la province de Québec, ils se sont trouvés groupés de manière à contrôler par le nombre et par l'influence ; chez nous, nous nous sommes trouvés dispersés ça et là, pauvres, sans instruction, considérés comme inférieurs à ceux qui nous gouvernaient. Mais que faire de plus pour prouver que nous sommes frères et pour mériter le droit de nous proclamer hautement, partout et toujours membres de la même grande et fière famille française, sinon dire que nos ancêtres à tous étaient français—que nous professons la même religion et que nous parlons et aimons la même langue ? La séparation, l'éloignement les uns des autres, la politique opposée, l'allégeance à différents souverains, la différence même d'intérêts personnels, peuvent parfois nous forcer de ne pas travailler sur le même plan ; mais rien ne peut altérer, rien ne peut briser, rien ne peut rompre le triple lien de la langue, de la religion et de l'origine. Les Anglais disent " blood will tell ". Eh bien ! quel est le secret de nos fêtes, de nos célébrations nationales, de cette manifestation de patriotisme, de cet empressement qui nous réunit aujourd'hui et en semblables occasions, de partout, à partir de la Louisiane jusqu'aux limites les plus reculées de la belle Acadie ? Quel en est le secret ? C'est l'impulsion du sang. L'impulsion du sang qui coule dans les veines de notre éminent et gentil compatriote,

Son Honneur le juge Breaux, de la Louisiane, l'a porté à franchir une distance de 1600 milles, attiré ici par l'irrésistible attrait du même sang qui coule dans les veines de ce joli et intelligent auditoire. Qu'est-ce qui fait battre en ce moment nos cœurs à l'unisson, qu'est-ce qui vous attire à moi, pendant que je vous parle, tout indigne que j'en sois, qu'est-ce qui met en mouvement les mains mâles, fortes et énergiques des braves ouvriers qui m'applaudissent ; et qu'est-ce qui fait résonner d'un ton si charmant les mains blondes et délicates des dames acadiennes qui m'encouragent par leur approbation enchanteresse ? Le sang, le cœur, le sentiment français ! Oui, messieurs, c'est le sentiment français qui nous lie ensemble. Français des Provinces Maritimes, appelez-vous Acadiens parce que l'histoire vous le permet, parce que le baptême administré à votre naissance à Louisbourg, quand la croix du Christ fut plantée pour la première fois, vous a donné ce nom ; parce que le martyre souffert par vos ancêtres à l'époque du grand dérangement de 1775, vous a confirmé ce nom ! Donc vous en avez le baptême et la confirmation. Nos pères étaient Acadiens dans l'église de Grand-Pré, et là, en face des fusils et des bayonnettes, ils n'ont pas renié ce nom ; en face de la persécution, ils n'ont pas renié ce nom ; en face de la mort, ils se sont proclamés Acadiens. N'était-ce pas là un acte de religion et de foi qui mérite d'être appelé la confirmation ? Et partout, dans les registres de cette époque, dans les tristes annales de leur séjour en Acadie, de leur débarquement à Boston, à la Louisiane et ailleurs, ils se sont inscrits Acadiens. Et vous-mêmes, mesdames et messieurs, vous qui n'avez pas rougi de ce nom dans les temps les plus sombres et les plus menaçants, allez-vous aujourd'hui, quand les nuages se dissipent, quand les temps sont plus heureux pour nous, quand nous commençons à respirer, quand, en un mot, nous arrivons au niveau des races qui nous entourent, allons-nous, dis-je, renoncer à ce doux nom qui nous rappelle tant de souvenirs pour en prendre un autre ? Et lequel

prendriez-vous ? Si nous n'étions pas Acadiens, nous voudrions être Canadiens ou Français. Mais nous sommes ce que nous sommes, et nous serons mieux respectés si nous insistons à continuer d'être ce que nous avons été.

Il est écrit qu'un jour le grand français J.-B. Rousseau, ayant remporté par ses talents un succès signalé, sur un auditoire dont son vieux père, bien humble d'origine, faisait partie, ce bon père, fier du triomphe de son fils s'avança pour l'embrasser, et que ce fils dénaturé lui dit : "Je ne vous connais pas !" Un poète témoin de cette scène dégoutante écrivit :

"Que j'aime à voir le sage Horace,
Satisfait, content de sa race,
Quoique du sang des affranchis ;
Mais je ne vois qu'avec colère
Ce fils, tremblant au nom d'un père
Qui n'a de tache que ce fils."

Dites-moi, Acadiens réunis ici, si les braves et héroïques Acadiens, Benoit, Bellefontaine, Gabriel, Basile, René LeBlanc et le brave Père Félicien s'avançaient ici, dans cette salle aujourd'hui, au milieu de vos réjouissances, dans un moment où vous jouissez du grand triomphe des applaudissements de la foule, et s'ils demandaient à vous embrasser pour témoigner leur bonheur et leur joie, diriez-vous : "Nous ne vous connaissons pas !" Et vous, généreuses Acadiennes, dites-moi, si Evangéline vous tendait les bras pour vous embrasser comme gage de son approbation de ce que vous avez accompli par les grandes qualités qui vous distinguent, lui diriez-vous : "Nous ne vous connaissons pas !" Eh non ! mille fois non !

Et vous, Français de la province de Québec, continuez à vous appeler Canadiens-français. Vous aussi, vous avez été baptisés et confirmés de ce nom. Cherchez dans les annales glorieuses de votre histoire, et vous trouverez là où vous en avez reçu le baptême et l'endroit où la confirmation du nom vous a été administrée.

Et vous, Français de la Louisiane, appelez-vous Créoles si vous le voulez ; mais vous, comme les Canadiens et comme nous, vous n'en serez pas moins Français, et nous tous, nous n'en serons pas moins les membres de la même grande et glorieuse famille française. Mais ne soyons pas jaloux les uns des autres. Que nul membre de la famille française ne pousse l'ambition au point de désirer que son frère abandonne un nom qui l'honore pour en prendre un autre, tant glorieux qu'il soit pour celui qui le possède. Quand les moyens sont honnêtes, c'est d'adopter ceux qui sont les plus propres à arriver au but désiré. En 1881, nous cherchions les moyens de sortir de l'oubli où nous étions. Le fardeau que nous avions si longtemps porté devenait trop lourd et insupportable. Réunis en convention duement convoquée, les délibérations ont fini par le choix de l'Assomption pour fête nationale, la Sainte Vierge Marie fut adoptée pour notre patronne, et encore une fois, nous renouvelâmes les vœux baptismaux en nous confirmant par le nom d'Acadiens. Nous sommes d'opinion que le choix d'aucune autre fête n'eût accompli autant. Le progrès fait depuis ce choix est immense. Nous nous sommes réunis en convention, nous nous sommes comptés ; les groupes épars et presqu'étrangers les uns aux autres, ont ainsi appris à se connaître et à unir leurs forces ; la confiance s'est rétablie, l'espérance, presque perdue, a grandi et a ranimé les cœurs qui désespéraient de voir améliorer notre pénible condition. Les gouvernants civils nous ont reconnus et admis dans leurs rangs, les autres nationalités nous ont accordé leur confiance, l'électorat français a trouvé des représentants de sa race, pour la législature, pour le parlement et pour les municipalités. Les portes aux emplois publics nous ont été ouvertes par les autorités civiles. Une seule institution, la plus belle et la plus grande, la plus bienfaisante et la plus charitable, la plus puissante et la plus noble, celle pour laquelle nous avions fait le plus de sacrifices, celle que nous aimons le plus, celle dont le culte et les dogmes

ont été souvent le seul appui et la seule consolation de nos pères affligés, celle en un mot qui protège en ce monde et donne la vie dans l'autre, l'Eglise n'a pas encore ouvert aux Acadiens les portes qui conduisent au haut sacerdoce. Mais ce n'est pas l'Eglise comme telle qui l'a empêché. Inclinons-nous devant l'Eglise, témoignons-lui notre plus grande soumission et notre plus haut respect. Pardonnons à ceux qui auraient pu, qui auraient dû faire plus pour nous, mais n'oublions pas leur étroit esprit d'ostracisme.

Soyons assez charitables pour ne pas dire publiquement, et pour mettre un frein à notre langue si nous sommes tentés de le dire privément, que la hiérarchie des Provinces Maritimes qui envoie les recommandations à Rome a été guidée à faire le choix de ces recommandations par un esprit de préférence de race. Aimons assez la discipline de notre Sainte Eglise pour ne pas croire ceux qui nous disent que les évêques des Provinces Maritimes s'obstinent à refuser de mettre fin à la continuation de l'injustice faite aux dernières nominations, parce que nous, laïques, avons osé lever la voix contre le mépris. Fermons les oreilles aux ennemis qui nous disent que l'on nous dénigre à l'étranger en affirmant que pas un seul prêtre acadien n'est digne d'être évêque. Repoussons les renseignements qui nous arrivent qu'un effort en règle se fait pour tourner le peuple canadien contre nous en leur affirmant que dans le principe nous nous sommes montrés aussi opposés au clergé canadien-français qu'au clergé parlant l'anglais. Les hautes autorités ecclésiastiques de l'Acadie savent mieux que cela, et si elles étaient justes envers nous, elles feraient disparaître cette fausse impression.

Il est vrai que dans les circonstances actuelles nous sommes d'avis qu'un évêque acadien en Acadie apporterait à sa haute charge la plus grande somme de qualités voulues pour le vrai progrès religieux, moral et matériel de nos compatriotes. Et pour cette raison, nous demandons humblement, mais énergiquement

et avec une persistance qui ne doit pas se ralentir, que Rome nous accorde cet acte de justice. Nous osons à peine demander aux évêques de nos provinces qu'ils le conseillent, vu leur conduite passée envers nous.

Mais, mesdames et messieurs, si nous rappelons à votre mémoire les faits historiques du passé, et la situation présente, ce n'est pas pour provoquer des ressentiments, ce n'est pas pour provoquer la revanche violente. Non ! La revanche pacifique, la revanche charitable, la revanche généreuse même, est celle que nous demandons. C'est celle sur laquelle nous comptons, c'est celle pour laquelle nous travaillons. Pour réussir dans la politique, il nous a fallu rallier nos compatriotes au drapeau national en leur rappelant les cruautés du passé et les injustices des temps actuels, et notre revanche a été belle, douce, digne, complète et sans violence. Quand nous avons commencé l'agitation contre la domination étrangère au Nouveau-Brunswick, nous ne comptions qu'un seul député acadien à la legislature. Maintenant nous en avons huit. Alors nous n'avions pas de sénateur, pas de député au fédéral, maintenant nous sommes représentés partout, et bien représentés. Alors nous n'avions qu'un seul journal français en Acadie, aujourd'hui nous en avons quatre ou cinq. Que ce mouvement si bien commencé s'accentue et grandisse jusqu'à ce que nous possédions tout ce à quoi nous avons droit suivant notre nombre et notre juste influence.

Dans ces temps-là comme aujourd'hui, nous ne gagnions rien à frapper timidement aux portes gardées par les hommes d'une nationalité étrangère qui pourtant avaient été portés à ces fonctions par nous-mêmes. En matières ecclésiastiques, la situation est différente. Nous n'avons pas de votes, et l'on prend bien soin de ne pas nous en donner. Mais il nous reste la prière et la persévérance, et le droit comme l'obligation d'une agitation juste, charitable, honnête et intelligente. Et nous parlons de revanche

pacifique et nationale. Quel plus beau spectacle de revanche, quelle preuve plus convaincante de revanche pacifique, quelle marque de revanche plus douce, plus consolante pour nous que la présente démonstration dans le Massachusetts ! Et nous n'en voulons pas d'autre.

Nos pères, en 1755, dispersés, semés sur les plages ennemies du Massachusetts, insultés, raillés, traités en esclaves, ici même, il y a cent cinquante ans ! Cent cinquante ans après, c'est long, bien long, mais c'est arrivé ! leurs fils accourus de la Louisiane et des coins les plus reculés de l'Acadie qu'on voulait détruire, anéantir et enterrer, leurs fils, dis-je, cent cinquante ans après cela, en convention plénière, sur cette terre jadis si hostile, jouissent de la liberté pleine et entière de délibérer, de se compter, de parler hautement de leurs malheurs passés, de leurs espérances pour l'avenir, et de se proclamer publiquement et fièrement citoyens des pays qu'ils habitent, vivant dans un esprit de fraternité avec tout le monde.

Ici à Boston, plus qu'ailleurs, nos ennemis, aux temps du grand dérangement, se concertaient pour faire disparaître les Acadiens de la face du globe. Ici l'on recrutait les soldats pour nous tuer, ici l'on préparait les vaisseaux pour nous transporter là où la mort serait plus certaine de nous atteindre, ici en un mot on tramait les complots les plus cruels pour anéantir l'Acadien. Il fallait le faire disparaître à tout prix. Le règne de l'Anglais et du protestantisme exigeait son extinction complète. Ici plus qu'ailleurs, nos pères exilés ont souffert l'abandon, le mépris, le froid, la faim, l'esclavage, la maladie, la mort. Ici ils ont gémi, ils ont pleuré, ils ont supplié, ils ont prié, ils ont désespéré.

Et aujourd'hui, ce jour même, en cette enceinte, dans ce même Etat du Massachusetts, les descendants de ceux qui nous voulaient tant de mal sont ici, par leur digne représentant, M. le maire, pour nous souhaiter la plus cordiale bienvenue, pour nous dire enfin, que nous sommes leurs égaux et sur un pied

d'égalité sur ce sol américain, ce sol de liberté ! Quelle revanche pour notre petite race ! Quel triomphe pour la civilisation et la paix !

Eh bien ! mes chers compatriotes, soyons patients, restons Acadiens de nom, Français de sentiment, Canadiens de nationalité ; aimons notre prochain, mais insistons avec fermeté et constance sur l'acquisition de nos justes droits, et surtout soyons catholiques ! et l'avenir nous sera propice.

DISCOURS DE L'HONORABLE JUGE J.-A. BREAUX

Le juste et le vrai se font sentir tôt ou tard.

Leur antithèse : l'injuste et le faux entraînent au mal, au désordre et à la ruine.

Le juste et le vrai sont attrayants à l'homme bien intentionné ; l'injuste et le faux lui sont repoussants et injurieux.

Le juste et le vrai sont immortels, l'injuste et le faux sont appelés à être condamnés et oubliés.

Les belles stances de Longfellow, dans son poème portant un titre qui se suggérera de lui-même sans le nommer, peignent admirablement le beau et le juste, faisant ressortir les grandes fautes commises et les actes de hideuse injustice.

En maintes circonstances, pendant la découverte du continent américain, le juste et le vrai se sont fait prévaloir quelquefois avec difficulté, il est vrai, mais toujours avec le succès final d'être universellement ressentis.

Un pauvre pilote de Gênes, dominé par une idée, au milieu d'un équipage révolté, guidé par le vol d'oiseaux venant d'une région inconnue, aperçoit la lumière d'une hutte indienne, et le matin suivant il salue les forêts du Nouveau Monde. Et cependant il fut le premier Européen qui traversa, chargé de fers,

l'océan dont il avait exploré les flots. Noble et généreux, il endura ses souffrances en silence et ses chaînes apportent un honneur nouveau à son nom.

Del Balboa, explorateur espagnol, prit possession de l'océan Pacifique qu'il découvrit au nom de son pays, et cependant peu après fut exécuté au nom des lois du même, à l'instance de ses accusateurs envieux et cruels.

L'histoire dans sa justice a néanmoins consacré son nom illustre et sans reproche.

A cette même époque les Cabots, habiles navigateurs, obtinrent une charte de Henri VII, leur assurant la moitié des bénéfices de leurs découvertes.

Ils découvrirent l'extrême nord du continent américain. Le gouvernement anglais a depuis beaucoup lutté pour faire valoir les prétentions de ces navigateurs en se basant sur cette charte pour réclamer l'entière possession du continent Nord Américain.

Vers la même époque, nombre de marins bretons et normands faisaient de grandes pêches dangereuses chaque année sur l'océan Atlantique. Ils recevaient dans le port de Paimpol, au moment de partir, nous dit Pierre Loti dans son roman intitulé : "Les Pêcheurs d'Islande", la bénédiction du départ. Pour les uns, la saison allait être bonne, et pour les autres, sans doute ils ne reviendraient jamais. Ils se rendaient sur les côtes de la Nouvelle-Ecosse d'aujourd'hui. Des colons bretons, normands et basques suivirent les traces de ces vaillants pêcheurs et vinrent s'établir en colonie sur les côtes réclamées dans le temps par les Cabots. L'Angleterre s'opposa aux pêcheurs et à la colonie avec le résultat que l'on sait relativement aux derniers et que l'histoire nous a souvent raconté.

Je ne vous parlerai pas plus longtemps sur ce sujet, il vous est familier. J'ajouterai cependant que l'on ne détruit pas un peuple ou même une colonie, et que votre présence, ce soir, prouve

de la manière la plus convaincante que les attentats de la Grande Bretagne dans cette direction n'ont pas réussi.

Quant à la partie plus au sud du continent, les événements se sont prononcés entièrement contre l'Angleterre, et les colonies américaines devenant libres, imposèrent d'assez justes limites, pensons-nous, aux découvertes des Cabots.

A la fin du 17ème siècle et au commencement du 18ème, l'Angleterre convoitait aussi la Louisiane. La destinée, à l'instance du juste, la lui refusa et par la cession qu'en fit la France en 1803, la Louisiane devint une partie de l'Union Américaine.

Pendant l'époque d'exploitation qui suivit celle des découvertes, il y a de beaux noms à garder en notre mémoire. Des Jacques Cartier, des Fernand De Soto, des Verazzani, qui reconnurent les côtes de l'Acadie, la Virginie, la Floride, et des La Verendrye, qui découvrirent les Montagnes Rocheuses et qui nous laissèrent des noms que la postérité se plaît à honorer. L'histoire a aussi tenu compte des découvertes du grand et pieux missionnaire Marquette et de son aide Jolliet et de celle du brave LaSalle.

De l'époque de l'exploration à celle de la colonisation du continent, la période des transitions n'est pas longue. La colonisation offre cependant nombre de preuves convaincantes que les sentiments du devoir et l'amour du vrai finissent généralement par vaincre tous les obstacles qu'ils rencontrent et à établir leur prédominance.

On s'accorde à louer la grande valeur, l'énergie et la persévérance des premiers colons. Ils furent des hommes de bien. Ils eurent leurs peines et leurs désolations, mais aussi leurs succès et leurs triomphes. L'honneur les a fait persévérer et ils sont restés à la hauteur de leurs rudes tâches. Ils ont laissé des belles traditions et on ne devrait pas les laisser tomber dans l'oubli. C'est au contraire en les répétant sans relâche, qu'on soutiendra la cause du vrai et du bien. Généralement, en ma-

tière de gouvernement ils suivirent la belle maxime nettement exprimée par Montesquieu : " Gouvernement de soi par soi-même ", et ils l'inscrivaient partout, même sur les barrières séparant leurs propriétés.

Entre parenthèses, je dirai que cette maxime n'est pas en accord avec les idées d'expansion territoriale de nos jours.

La Louisiane n'a pas toujours été heureuse. Elle eut à souffrir des injustices flagrantes. Les fils ont fortement protesté contre la cession faite par la France à l'Espagne en 1759, disant: " S'il faut un changement de gouvernement, qu'on nous permette de nous gouverner nous-mêmes. " Leurs appels au gouvernement de Louis XV furent vains. La monarchie française, déjà chancelante, indifférente, les abandonna. Lafrenière et ses braves compagnons résistèrent. Ils furent condamnés et injustement exécutés par ordre du gouverneur espagnol O'Reilly, de triste mémoire. Ils furent les premiers martyrs de la liberté sur le continent américain.

Sous la domination espagnole, les colonies, grâce à leur persévérance et à leur énergie, devinrent prospères. A la fondation de l'Etat, les colons étaient en assez grand nombre et jouissaient d'une certaine prospérité, fruit de leur travail.

On respecta leurs droits.

Le gouvernement que l'on adopta fut basé en grande partie sur le système de droit civil auquel ils étaient habitués depuis les premiers jours de la colonie.

A Rome, pendant les beaux jours de prospérité et de lumière intellectuelle, les lois romaines étaient basées sur le respect de la famille, de la religion et de la propriété.

Les principes du " Corpus Juris Civilis " sur les obligations et autres droits personnels furent et sont encore les plus beaux et les plus justes du monde.

En Louisiane, les liens de famille, les droits des personnes sont sous l'égide du droit civil. Sous un gouvernement libre ses

belles maximes protègent la vertu, l'honneur et les fruits du travail.

Les colons ont obtenu une belle part des terres publiques. De nos jours un grand nombre sont propriétaires. Les chances de réussir et de s'élever sont les mêmes pour tous. Sans doute il y a des irrégularités ; nous ne sommes pas encore près de l'âge d'or des poètes. Néanmoins, il y a un bien-être général, et on peut dire que maintenant la population arrive à son plus haut degré d'homogénéité, tant au point des idées que des sympathies. Elle est essentiellement américaine.

Rien en votre présence ne me fait penser que je ne suis pas encore dans notre belle Louisiane. Vos noms me sont familiers, ils sont les noms de nombre de nos familles. En partant de chez moi, je fus arrêté par une jeune personne qui me demanda instamment où j'allais, et je lui ai répondu que j'allais retrouver d'autres parents. Elle me répondit qu'elle pensait que j'en avais un assez grand nombre et qu'elle ne croyait pas que j'en eusse d'autres.

Je me rappellerai avec beaucoup de plaisir votre belle cité et cette charmante assemblée dont je garderai toujours un profond et vif souvenir.

DISCOURS DE L'HONORABLE SÉNATEUR POIRIER

Les relations entre Acadiens et Canadiens ? Mais elles doivent rester toujours ce qu'elles sont aujourd'hui, ce qu'elles ont été de tout temps : cordiales et fraternelles. Il ne doit pas, il ne peut pas en être autrement.

Nous représentons les uns et les autres le grand effort de la France en Amérique. Nous y perpétuons sa langue, sa civilisation, sa foi.

D'autres sont venus, poussés par l'affreuse cupidité du lucre, et y ont fait œuvre de rapine et de sang—ce sont les Espagnols.

D'autres, chassés de leur pays par l'intolérance religieuse, sont venus y chercher pour eux-mêmes une liberté qu'ils refusèrent d'abord aux autres—ce sont les Anglais.

Une troisième nation est venue, plus désintéressée que les deux autres, plus généreuse, et portant dans son cœur et sur son front un idéal plus élevé—elle s'était donné pour mission principale " l'extension du royaume de Dieu parmi les infidèles. "

Cette nation c'est la France, et la France en Amérique, depuis trois cents ans, ce sont les Acadiens et les Canadiens.

Les Espagnols et les Anglais se sont merveilleusement développés sur ce continent ; ils y ont fondé des empires ; ils y ont trouvé amplement ce pourquoi ils étaient venus : les Espagnols de l'or plein leurs galions, les Anglais et leurs successeurs, une liberté féconde, qu'à leur tour ils ont répandue à pleines mains dans le monde.

L'idéal des Anglais valait mieux que celui des Espagnols. Aussi, en même temps que la liberté qu'ils cherchaient, Dieu, comme à Salomon, qui ne demandait que la sagesse, leur a donné en surplus la richesse et la puissance.

N'est-il pas évident, messieurs, que notre mission, à nous Français, n'est pas toute remplie en Amérique, puisque nous n'avons pas encore recueilli toute la moisson que nos pères y ont semée ? Allez chercher le royaume de Dieu, leur fut-il dit, et le reste vous sera donné par surcroît.

Ils sont venus, ils ont cherché, ils ont trouvé le royaume de Dieu, qu'ils ont fait partager aux tribus indigènes, comme on partage entre frères le pain et le sel, ou comme on fait passer à ses amis une coupe généreuse. Mais le surcroît promis, où est-il ? Quand l'avons-nous reçu ?

Les Espagnols, les Portugais, les Anglais et les Américains, qui sont aussi des Anglais, sont aujourd'hui autonomes, forment des Etats indépendants, où ils sont les maîtres de leurs desti-

nées politiques ; tandis que nous, nous avons perdu toute domination particulière sur ce continent dont les Etats sont désormais occupés. Il y a des Français en Amérique, mais il n'y a plus de France.

Est-ce la fin pour nous ? Le règne de la France s'achève-t-il, lorsque celui des autres nations commence à peine ? Cela ne saurait être, messieurs. Si l'ouvrier de la onzième heure reçoit souvent le salaire de celui de la sixième, il n'est écrit nulle part que l'ouvrier expert et fidèle ne recevra pas autant que le manœuvre.

Or, dans l'œuvre colonisatrice et civilisatrice de l'Amérique, les ouvriers de la France, missionnaires et colons, ont été des ouvriers experts et fidèles.

C'est ici, dans la poursuite en commun de la carrière qu'il nous reste à parcourir, de l'héritage, du "surcroît", que nous devons recevoir un jour, que les relations entre les Acadiens et les Canadiens doivent être cordiales et fraternelles.

Comme dans les associations politiques des Grecs antiques, où tous les groupes avaient des droits égaux, il importe dans notre famille française que chacun soit sur un pied d'absolue égalité avec chaque autre. Une province est-elle plus forte que sa voisine ; une communauté de citoyens plus riche que telle autre, cet avantage de la force et de la richesse ne confère qu'un seul droit à ceux qui le possèdent ; l'obligation de tendre plus généreusement et plus efficacement la main aux frères déshérités, et faibles, tout en se gardant de faire indélicatement sentir le service rendu.

Quoique arrivés après les Acadiens, les Canadiens-français ont conquis par leur nombre, par leur influence, par le sillon lumineux et profond qu'ils ont tracé dans notre histoire, le droit d'aînesse parmi les Français d'Amérique. Comme à l'aîné, quand le père de famille n'est pas là pour présider, c'est à eux que revient la première place, parce qu'ils ont joué et qu'ils sont appelé à jouer encore le premier rôle sur notre scène française.

Et laissez-moi le déclarer ici, en présence d'une convention d'Acadiens, le Canadien-français mérite, par ses aimables qualités et ses hautes vertus, de présider aux destinées de la race française en Amérique.

Nommer un président, ou, dans l'occurence, concéder aux Canadiens-français la première place, ce n'est pas pour les autres membres abdiquer leurs droits et leurs prérogatives. C'est témoigner du désir de procéder plus régulièrement et plus efficacement. C'est désigner le " primum inter æquos ".

Individuellement, homme pour homme, avec une égale instruction, avec les mêmes moyens, un Acadien vaut, toujours et partout, un Canadien-français, vaut un Français de France ou des colonies, vaut un Anglais d'Angleterre ou d'Amérique, est l'égal en toutes choses de tout homme créé à l'image de Dieu, et possède essentiellement les mêmes droits imprescriptibles.

Insistons, messieurs, sur cette déclaration de principe et de droit. Il n'y a là ni orgueil ni vanité. Comme race et comme individus ; par notre origine française et par notre origine acadienne ; parce que nos pères venus de France nous ont légué des sentiments d'honneur et de virilité et parce que nos pères, nés en Acadie, ont ajouté à cet héritage ; par le sang qui coule dans nos veines ; par le baptême qui nous a faits enfants de Dieu ; par notre foi chrétienne et catholique ; par notre langue française, la plus belle qui soit parlée sous la voute bleue du ciel ; par nos glorieux confesseurs de la Foi, et tous les Acadiens furent, en 1755, des confesseurs de la Foi et de la France ; par la suite inouïe de malheurs qui nous assaillit dès notre première arrivée en la Nouvelle-France, qui s'est acharnée à nous durant tout le cours de notre histoire et qui nous poursuit encore ; par nous-mêmes ; par notre patronne nationale ; par notre histoire tout entière, nous valons de toutes façons ce que valent les meilleurs en Amérique. Ne courbons nos fronts humiliés devant personne, excepté devant Dieu et pour l'amour de

Dieu. Autrement et pour tout autre motif, ce ne serait pas de l'humilité, ce serait de l'abjection, du mensonge, de la lâcheté.

On a essayé de nous tuer, en haut lieu, et l'on y est presque parvenu, en faisant longtemps croire aux nôtres qu'un Acadien n'était ni probe ni habile aux fonctions politiques, ni aux hautes situations de l'Etat. Ce travail maudit s'est fait à la Nouvelle-Ecosse surtout et au Cap-Breton particulièrement, où, pendant un très long temps, il fut presque impossible à un candidat acadien de se faire élire aux assemblées législatives. Demandez plutôt à mon vieil et très excellent ami, M. Rémi Benoit, que j'aperçois ici, quels moyens ont été employés et par qui, pour l'empêcher d'arriver à la députation, soit à Halifax, soit à Ottawa.

Les mêmes procédés, les mêmes moyens—et le respect qu'il faut avoir, m'empêche de nommer ici ces procédés et les personnes qui les ont employés contre nous—furent également mis en œuvre dans les comtés français de Kent et de Gloucester, au Nouveau-Brunswick, lorsque le rhum, l'argent et la violence ne suffisaient plus à corrompre les suffrages. Et cela dura jusqu'à ce qu'enfin notre ami, M. le juge Landry, le premier et le plus excellent champion laïque des intérêts acadiens, se fit élire dans un comté en grande majorité protestant.

Alors seulement on avoua qu'un Acadien ou un Français ou un Canadien résidant parmi nous, pouvait avoir autant de qualités représentatives, autant d'esprit, autant de talent, être aussi digne de confiance, et, s'il était instruit, posséder autant d'éloquence et de diplomatie, pouvait enfin faire un aussi habile ministre qu'un Anglais protestant, voire même un Irlandais catholique. Il fallut se rendre à l'évidence.

On s'est aperçu, depuis, qu'un Acadien peut même siéger au banc de la Cour Suprême—en Acadie comme à la Louisiane—et faire un juge éclairé, savant et intègre.

Au point de vue politique et civil la bataille est gagnée ; nos gens ont pris confiance et les hommes à mettre à notre tête ne nous manquent pas.

Mais voici que les mêmes, les anciens procédés recommencent sur le terrain religieux et par à peu près les mêmes personnes.

Nous n'avions pas d'hommes, selon eux, pas un seul, nous n'en pouvions pas avoir, qui fussent dignes d'être députés à Ottawa, ministre à Frédéricton, ou juge à la Cour Suprême.

On trouve maintenant, et l'on décrète *ex cathedra*, qu'il n'y a pas parmi le clergé acadien, un seul prêtre qui soit propre à faire un évêque. C'est pour cela, dans l'intérêt pur de la religion, que nous n'avons jamais eu d'évêque dans le passé, que nous n'en avons aucun aujourd'hui et que nous n'en aurons jamais dans la suite des âges, s'il en dépend d'eux.

Puisque nous sommes ici en convention nationale, il faut bien que nous parlions de ce qui affecte notre nationalité. Il ne saurait, d'ailleurs y avoir grand mal à dire ce qu'il n'y a nul mal à faire.

Or, voici ce qui se fait—une campagne en règle de dénigrement contre nos prêtres acadiens ; et aussi, jusqu'à un certain point, contre nos prêtres canadiens.

Il est désormais connu à Rome et à Québec, tout comme à Halifax et à Chatham, qu'il n'y a pas de prêtre acadien, ni aux îles Madeleine, ni à l'île du Prince-Edouard, ni au Cap Breton, ni à la Nouvelle-Ecosse, ni au Nouveau-Brunswick, qui soit digne—comparativement à leurs détracteurs—d'être évêque.

Et pour que le fait soit bien constaté ; pour que personne n'en doute, et surtout ne mette en doute la sereine impartialité de ce jugement de dégradation, on vient de le faire confirmer selon toutes les règles par nos amis de Québec, dont on a certainement en ceci surpris la bonne foi et la religion envers leurs frères et confrères d'Acadie.

Il résulte, en effet, d'une enquête récente, tenue secrètement sur notre clergé acadien, à son insu et hors de la connaissance de tout laïque acadien, qu'il n'y a, en effet, dans les cinq diocèses des Provinces Maritimes, aucun prêtre acadien propre à rien. Les bailleurs de certificats, gens aussi croyables que désintéressés, l'affirment. Nous n'aurons pas d'évêque attendu que nous n'avons pas de bois, *timber*, c'est le mot employé, dont on fait des évêques par *cheux* nous. Et on l'a dit à Rome.

Cette explication est nécessaire, elle entre dans le cadre du toast qui m'a été assigné—" les relations entre Canadiens et Acadiens." C'est entre amis surtout que les explications franches et loyales sont nécessaires. Mieux vaut une explication pénible, qu'un mauvais levain.

Et puis. messieurs, si nous pouvons, nous autres Canadiens et Acadiens, nous faire devancer sur le terrain des entreprises, du commerce, de l'industrie, de la finance, il est un terrain sur lequel nous n'avons pas le privilège de nous faire battre : c'est celui de l'esprit. Nul n'a le droit d'avoir plus d'esprit que les Français. Or, dans cette occurrence, nos bons amis de Québec se sont fait rouler, et c'est cela surtout qui nous peine et nous chagrine.

Dans dix ans, dans vingt ans d'ici, lorsque la paix règnera parmi nous dans les Provinces Maritimes, ou parce qu'on nous aura enlever tous nos droits. ou que nous serons devenus les plus forts, nous pourrions bien entendre sur le compte de certains Canadiens-français, j'entends jusqu'aux plus haut placés dans la hiérarchie, ce que disaient et écrivaient d'eux, il y a dix ans —vingt ans passés—leurs alliés aujourd'hui. Et cela nous affligera, car il est toujours pénible d'entendre se moquer de ses amis, surtout si l'on y ajoute une légère pointe de mépris.

Quoi, il ne se trouve pas, dites-vous, dans toute l'Acadie, un seul prêtre propre à devenir évêque, à être docteur en théologie à Québec, à occuper une charge quelconque de confiance dans l'Eglise de Celui qui fut pauvre et humble de cœur !

Pourtant nos prêtres sont des humbles ; leur conduite est partout édifiante et sacerdotale ; ils sont pauvres et aiment de gré ou de force, la pauvreté ; nul plus qu'eux n'est attaché à l'Eglise de Dieu et à son chef visible ; ils n'ont aucune ambition et sont absolument dépourvus de l'esprit d'intrigue ; ils veillent, chacun dans sa paroisse ou dans son vicariat, sur les âmes, comme un pasteur sur chacune des brebis de son troupeau ; la plupart paraissent pieux ; je leur soupçonne quelques vertus, et quelques-uns pourraient même être des saints. Cela ne suffit pas, paraît-il.

Eh bien ! si c'est l'éloquence qu'il faut, j'affirme ici que des curés acadiens comptent parmi les plus forts et les plus grands orateurs sacrés du clergé catholique de toutes les Provinces Maritimes.

Vous dites que cela non plus n'est pas suffisant ! Je le concède. Passons.

C'est la doctrine qu'il faut, je le comprends ; quoique le Maître ait dit que l'amour de Dieu suffit ; et que saint Pierre, le premier évêque et le premier d'entre les évêques. ne fut rien lui non plus, en Galilée, parmi les Acadiens de ce pays-là, pas même docteur *in utroque jure.*

Nous avons cependant en Acadie des docteurs en droit canon, d'ancienne et de récente création. Certains de nos prêtres ont suivi les cours de la Propagande et auraient pris à Rome leurs degrés, si l'état de leurs finances leur avait permis d'attendre quelques mois encore. Assurément ceux là sont des candidats éligibles.

Nos faiseurs d'enquêtes trouvent que non pas.

C'est donc des hommes d'affaires qu'il faut. Ici nous allons briller, messieurs. Tous nos curés acadiens sont des Pierrepont Morgan en puissance. Il ne leur manque que des millions. pour passer aux travers, et pour laisser des successions mystérieuses.

Vous badinez, me dites-vous. C'est vrai, je badine ; revenons sérieusement à notre sujet très sérieux.

Les plus forts écrivains de l'Acadie se recrutent parmi notre clergé acadien et canadien ; et je connais certains de nos humbles et méprisés prêtres de campagne qui, en linguistique, en histoire, dans les sciences exactes et appliquées, sont de véritables savants, tels qu'on en trouve, si l'on en trouve, dans les chaires d'enseignement au Canada.

Vous avez vu dans vos journaux, il y a quelque temps, que l'on avait perfectionné une invention électrique permettant à deux trains venant en sens inverse de se signaler de façon à éviter tout tamponnement. Le premier brevet de cette invention est d'un curé acadien du Nouveau-Brunswick qui l'a pris, d'ici même, à Washington, il y a trois ou quatre ans.

En face de ces faits, il est permis de déclarer que nos prêtres acadiens sont en toutes choses les égaux des prêtres des autres nationalités ; que la campagne de dénigrement qui se fait contre eux est mauvaise, injuste et peu glorieuse pour ceux qui la font.

Si nous n'avons pas d'évêques acadiens, ce n'est pas parce que nos prêtres manquent de qualités épiscopales requises—c'est parce qu'ils sont acadiens.

Or, c'est ici, messieurs, que les relations cordiales et fraternelles entre les Canadiens et les Acadiens doivent s'affirmer. Il est au pouvoir de la hiérarchie de la province de Québec de faire que ce pénible état de choses ait une fin.

Vous vous attendez, sans doute, que je dise un mot de notre fête nationale, de nos fêtes nationales.

En effet, les Canadiens ont la Saint-Jean-Baptiste, qu'ils ont adoptée en 1842 ; les Acadiens ont l'Assomption, héritage apporté de France, et repris délibérément en 1881 ; les Français ont le 14 juillet.

Si vous avez à trois une belle forêt, boisée d'érables, de chênes et de pins, l'améliorerez-vous en abattant les chênes et les pins, parce que l'un de vous trois préfère l'érable ? Non pas. Vous laisserez pousser côte à côte les essences. Votre forêt n'en sera que plus belle à cause de cette variété ; elle vous vaudra davantage ; vous l'aimerez mieux, et elle ne sera qu'une seule et unique forêt.

Faisons de même avec nos fêtes nationales, qui ne nous empêchent pas de former entre nous, en Amérique, une seule famille française bien unie.

Quand les Canadiens, après leur révolution de 1837, sachant ce qui leur convenait le mieux, choisirent saint Jean-Baptiste pour leur patron national, ils firent bien, faisant comme ils l'entendaient. Aucun Français de France, aucun Acadien, n'en profita pour leur dire des choses désagréables, ou les soupçonner de défection. Les Canadiens, au reste, auraient ressenti une pareille ingérence.

Nous avons, à notre tour, agi à notre guise, en 1881. A cause du dispersement où nous nous trouvions, où nous nous trouvons toujours, rien qu'une fête religieuse et celle de Marie, " Secours des affligés, " ne pouvait nous réunir tous. Nous confirmâmes alors la fête nationale de nos aïeux. Cela nous regardait et ne regardait que nous.

Les Français ont le 14 juillet. Le 14 juillet, quoique mêlé à des œuvres de violence et de sang, signifie autre chose que ce qu'une certaine presse enseigne. Laissons nos frères célébrer ce jour-là, avec amour, la fête de la France républicaine, puisque, aussi bien, ils ne trouvent pas mauvais que nous chômions avec un égal amour le 24 juin et le 15 août.

Si quelque danger national nous menace jamais ; si, pour quelque objet que ce soit, il est besoin d'une convention plénière, que Québec, la glorieuse cité de Champlain, ou Montréal, la

"Ville-Marie", appelle dans ses murs le ban et l'arrière-ban de la famille française en Amérique, et nous y courrons tous, Canadiens et Acadiens des Provinces Maritimes et de la Louisiane, Français de France de toute l'Amérique du Nord ; et, pour les besoins de la cause française, il n'y aura pour nous tous qu'une seule fête nationale en Amérique, ce jour-là.

Il est donc évident que nos trois jours différents de fête nationale ne sauraient nous désunir.

Si, de fait, ils nous désunissaient, il faudrait bien n'en avoir qu'un seul ; et, à cause de la situation prépondérante des Canadiens-français, ce jour-là, pour nous, serait alors le 24 juin.

En attendant, gardons chacun nos jours particuliers de fête, et que pour nous, Acadiens, le 15 août, l'Assomption de Marie, soit ce jour-là.

Quoique disséminés, quoique portant des noms différents, les Français de l'Amérique forment une unité de race, poursuivent un but commun, et doivent y concourir dans une action commune. C'est un corps à l'existence duquel chacun de ses membres est nécessaire. La province de Québec en est le torse. Si les Canadiens français cessaient d'être Français, c'est en vain que nous autres nous voudrions continuer de l'être. Le torse abattu, les membres le seraient bientôt à leur tour. Restons donc unis à Québec.

De son côté la province de Québec a besoin, a un besoin essentiel des groupes français qui l'entourent. Et voyez comme elle en est bien entourée de toutes parts !

A l'ouest, ce sont les Métis. les Français, les Belges, les Canadiens, échelonnés en avant-gardes depuis l'Ontario jusqu'aux contre-forts des Montagnes Rocheuses.

Et quels vigilants, quels vaillants avant-gardes ils font !

A l'Est, ce sont les Acadiens ; et chaque fois que l'ennemi a voulu prendre et humilier les Canadiens, il a trouvé, lui barrant le passage, la poignée de nos compatriotes, qu'il a fallu

terrasser d'abord. Nous sommes le boulevard de la province de Québec, du côté de l'Est. Ne l'oubliez jamais, ô vous de Québec !

Au sud, c'est cette colonisation récente, au sens mystérieux, composée de Canadiens d'abord, puis d'Acadiens, et s'étendant comme une immense levée entre le Canada et les Etats-Unis, depuis St-Paul, Chicago et Détroit, jusqu'aux rivages du Maine et du Massachusetts.

Cette colonisation providentielle, c'est la grève, messieurs, où viendra mourir le flot tumultueux et troublé des Américains envahissant le Canada.

On n'ira pas plus loin ! et c'est vous, mesdames et messieurs, qui commanderez à cette mer bruyante de s'arrêter, et la contraindrez à se retirer.

Que le soleil s'éteigne au milieu du firmament, les planètes Mars, la Terre, Neptune, avec leurs satellites, s'éteindront à leur tour, après avoir épuisé la lumière et les principes de vie emmagasinés en eux, et qu'ils croient peut-être ne tenir que d'eux-mêmes.

Nous sommes les planètes dont le soleil est la France. Inclinons-nous au nom de la France.

C'est le grand astre lumineux et bienfaisant. C'est l'aïeule et c'est aussi la mère, "Alma mater."

L'autre jour, quand le grand pape Léon XIII, que nous aimons et que Dieu a suscité pour sauver son Eglise, faisait ses adieux au général Taft, le commissaire des Etats-Unis, envoyé pour régler à Rome la question des ordres religieux aux Philippines, c'est en français qu'il le fit. C'est en français que l'on parle à Rome, quand on ne parle pas latin. Le français est la langue cosmopolite des personnes de distinction et de haute éducation.

Si l'ange Gabriel revenait de nos jours avec un autre message du ciel, c'est en français qu'il le délivrerait.

Nous avons vécu et nous vivons encore, en Amérique, du rayonnement de la France et de ses reverbérations. Sans elle, sans sa gloire, notre nationalité sur ce continent mourrait bientôt.

Si elle s'effondrait, nous la suivrions tous dans l'ombre, et le monde resterait longtemps enveloppé de ténèbres.

Mais elle ne s'effondrera pas, mais elle ne périra pas, et nous non plus nous ne périrons pas car

La France, c'est le cœur qui fait battre l'Europe :
La tête où tout projet vaste se développe ;
Le bras où l'opprimé cherche à se cramponner ;
Le torse qui résiste au choc des avalanches ;
C'est un chêne géant dont on coupe les branches,
Mais que l'on ne pourra jamais déraciner.

CHAPITRE VIII

NOS AUXILIAIRES ET NOS AMIS—MUSIQUE ET MUSICIENS—TYPOGRAPHES ET POMPIERS.—LA JEUNESSE DES ÉCOLES.

La musique, on le sait, joue un grand rôle dans toutes nos démonstrations nationales. D'abord, parce que l'Eglise catholique lui attribue une grande part dans toutes ses cérémonies, et que nos fêtes patriotiques commencent toujours par un hommage au Tout-Puissant. Conçoit-on, en effet, la Saint-Jean-Baptiste sans la messe traditionnelle, avec toute la pompe et l'éclat dont on se plaît à l'entourer ? Mais en dehors de l'église, avant comme après, il faut aussi, pour remuer notre peuple, la note guerrière, vibrante des fanfares égrenant les mélodies joyeuses de nos chansons populaires sous l'azur du ciel de juin, dans la brise tiède et parfumée de la Saint-Jean.

L'organisation est quelquefois à l'état rudimentaire, l'effort est souvent modeste, mais n'importe : il faut de la musique, et faute de mieux, on chérit ce que l'on a.

Aussi, jamais phalange plus fière, ni plus enthousiaste n'a paradé dans nos rues que celle des patriotes de 1842, emboîtant le pas et marchant en cadence, précédés de la " Compagnie de Musique " de M. Sauvageau, jouant l'air canadien *Par derrière chez mon père, etc.*, comme raconte le *Canadien* de ce temps-là.

J'avais songé un instant à chercher dans nos annales, en remontant jusqu'à leur source, la trace constante et la preuve de

ce goût inné des Canadiens-français pour la musique, mais un peu de réflexion a suffi pour me convaincre que je n'avais pas la compétence nécessaire pour faire ce travail. J'allais renoncer au désir que j'avais formé de rendre un témoignage de gratitude à cet art puissant, à ses aimables interprètes, à qui nous sommes redevables d'une si grande part du succès artistique de nos fêtes, lorsque j'ai rencontré dans la personne de M. Ernest Gagnon le collaborateur éclairé, bienveillant, capable de traiter cette partie importante du programme que je m'étais tracé.

Je lui renvoie tout l'honneur et le mérite des pages qui vont suivre sur la musique et sur le rôle qu'elle joue dans nos démonstrations nationales.

Profitant de son aimable permission, je suis allé chercher dans son beau livre sur Louis Jolliet (pages 93 et suivantes), qui lui a ouvert les portes de *notre* Académie française (1), les pages les plus saillantes de presque tout un chapitre qui nous ouvre sur la vie de nos pères des horizons inconnus et charmants.

Pour compléter son œuvre, et la rendre plus utile aux lecteurs de ces annales, M. Gagnon a bien voulu continuer ses renseignements jusqu'à nos jours.

*
* *

" La population de Québec, en 1674, était d'environ huit cents âmes. On y retrouvait les traits caractéristiques des populations de l'ouest de la France, avec une certaine " venue " du terroir canadien qui lui donnait un cachet particulier. La gaieté normande s'y alliait à une imprévoyance quelque peu algonquine : on ne craignait pas de perdre une fortune non encore acquise ; les audacieux se donnaient carrière dans de lointaines expéditions ; les sédentaires avaient des mœurs douces et agréables. Les lois criminelles de l'époque—lois d'une affreuse sévérité,

(1) *La Société Royale du Canada*, section française, l'a inscrit au nombre de ses membres au mois de mai 1902, et l'Université Laval lui a décerné le titre de docteur ès lettres à l'occasion des fêtes jubilaires de la même année.

comme celles de la Nouvelle-Angleterre—n'étaient que rarement appliquées. On faisait bonne chère, quand on le pouvait, et l'on donnait déjà dans ce luxe des vêtements qui est un des défauts des classes rurales franco-canadiennes. Malgré les inquiétudes que faisaient naître les incursions des Iroquois, on avait constamment sur les lèvres des chansons de l'ancienne France, chants d'amour ou de bataille, refrains où revenaient souvent les noms de Paris, de Rouen, de La Rochelle, de Nantes, de Saint-Malo "beau port de mer ". Il devait sans doute y avoir un vague sentiment de nostalgie au fond de bien des cœurs ; mais les nécessités de la vie, les habitudes nouvelles, avaient fini par attacher les premiers colons au sol de la patrie canadienne. Les "enfants d'habitants ", nés dans la colonie, ignoraient cette souffrance de l'exil, aussi leur entrain et leur joyeuse humeur les rendaient-ils éminemment propres à populariser le nom français parmi les Sauvages. On peut se faire une idée de la gaieté d'autrefois par les coutumes, les récits anecdotiques, les formulettes, les devinettes, les jeux de société, les chants et les contes populaires qui sont restés de tradition dans les familles canadiennes . .

. . . .

"Les documents nous manquent pour pouvoir dire exactement ce qu'était la musique instrumentale et vocale, dans la capitale de la Nouvelle-France, au dix septième siècle. Nous savons seulement que nulle différence esthétique appréciable ne devait exister entre la musique que l'on faisait à Québec et celle que l'on faisait dans les villes des provinces de l'ouest de la France. C'étaient les mêmes compositions, le même art, et les conditions d'interprétation elles-mêmes étaient à peu près identiques.

"L'histoire de la musique à Québec s'ouvre gaiement par la note suivante du *Journal des Jésuites* :

"Novembre, 1645.—Le 27, mariage de la fille de M. Couillard
" avec le fils de Jean Guion ; le père Vimont assista aux noces ;
" il y eut deux violons pour la première fois. "

" Quelle musique jouait-on ainsi sur le violon, à Québec, il y a deux siècles et demi ? Nous avons conservé le chant liturgique grégorien, qui est noté ; nous avons aussi conservé nos cantiques et nos chansons populaires venus de France ; mais la musique purement instrumentale, la musique de l'unique instrument populaire canadien, le violon, est, de nos jours, exclusivement anglaise, écossaise ou irlandaise ; ce sont des airs de danse : des gigues, des reels, des hornpipes ; rien de tout cela n'est français.

. . . .

" Au mois de février 1661, il y eut, chez les Jésuites, bénédiction du Saint-Sacrement à l'occasion des Quarante-Heures. " L'orgue joua pendant la descente du Saint-Sacrement ". C'est la première mention qui soit faite d'un orgue à Québec . . .

. . . .

" Le 22 septembre 1663, arrivèrent à Québec deux vaisseaux du Roi, venant de France. Parmi les passagers qui avaient traversé l'océan dans ces vaisseaux se trouvaient Monsieur de Mésy, gouverneur, et Monseigneur de Laval. Celui-ci avait acheté en France un orgue qui fut placé dans la " grande église " paroissiale ; mais on ne commença à s'en servir régulièrement que vers la fin de l'année 1664. C'était un bel instrument. Un ecclésiastique du pays en étudia le mécanisme et réussit à fabriquer lui-même, d'après ce modèle, quelques orgues qui furent placées dans les églises de la colonie.

" Le mardi gras de l'année 1664, il y eut salut très solennel chez les Jésuites. L'orgue joua seul pendant qu'on allumait les cierges de l'autel.

" Après la fête de Pâques de la même année, on donna trois saluts à la paroisse, " avec les instruments au jubé, proche les orgues ", dont on ne se servait pas encore, du moins ordinairement. Cela alla assez bien, dit le *Journal*, " excepté que les voix et ins-" trument sont faibles pour un aussi grand vaisseau " Cette même année, 1664, Monseigneur de Laval, écrivant au Saint-Siège, s'exprimait ainsi :

“ Il y a ici (à Québec) une basilique construite en pierre : elle “ est grande et magnifique L'office divin s'y célèbre suivant le “ cérémonial des évêques ; nos prêtres, nos séminaristes, ainsi que “ dix ou douze enfants de chœur, assistent régulièrement. Dans “ les grandes fêtes, la messe, les vêpres et le salut du soir se “ chantent en musique, avec orchestre, et nos orgues mêlent leurs “ voix harmonieuses à celles des chantres. Il y a dans la sacris- “ tie de très beaux ornements, huit chandeliers d'argent ; et tous “ les calices, ciboires, burettes, encensoirs, etc., sont ou dorés ou “ d'argent pur. ”

“ Il ne faut pas prendre dans son sens moderne le mot “ orchestre ”, employé par Monseigneur de Laval, dans les lignes qui précèdent. Au seizième siècle, on se servait quelquefois de ce mot pour désigner l'ensemble des parties vocales dans un chant harmonisé ; au dix-septième siècle, on l'employait pour désigner l'ensemble des instruments qui soutenaient les voix. Dans les églises, l'orgue et un petit nombre d'instruments : les violons, les violes, les basses violes (violoncelles), les flûtes et les clairons composaient ordinairement tout l'orchestre. Les instruments soutenaient simplement les voix en doublant les parties ou en faisant entendre des accords plaqués. Toute autre chose est l'orchestre moderne, où chaque instrument chante, bondit, galope, affirme son indépendance par des initiatives propres, tout en concourant à l'harmonie de l'ensemble.

“ Nos anciens livres de chants liturgiques du diocèse de Québec (1) contenaient deux messes de Henri Dumont, maître de chapelle de Louis XIV, qui sont encore chantées de nos jours dans nos églises canadiennes comme dans celles de France : la messe dite “ messe royale ” et la messe communément appelée “ messe du second ton ”. Ces compositions sont d'une grande valeur comme musique religieuse.

. . . .

(1) Sous le régime français, le diocèse de Québec s'étendait depuis les régions boréales de la Baie d'Hudson jusqu'à l'extrémité sud de la Louisiane que baignent les eaux du golfe du Mexique.

"L'abbé Amador Martin (fils d'Abraham Martin dit l'Ecossais, qui donna son nom aux célèbres Plaines d'Abraham) est le seul de nos compatriotes canadiens du dix-septième siècle dont il soit resté une composition musicale. La prose de l'office de la sainte Famille (pour ne parler que de cette partie de l'office entièrement composé par lui) indique du talent et une excellente formation. Cette prose n'est plus chantée, croyons-nous, que dans la cathédrale de Québec, et seulement le jeudi dans l'octave de la sainte Famille. C'est une pièce de plain-chant d'une incontestable beauté, écrite dans le premier mode authentique de la tonalité ancienne. Le style de cette composition est d'une correction remarquable, tant au point de vue du rythme qu'au point de vue des affinités des notes modales.

"Les cartes de Louis Jolliet et la musique d'Amador Martin font concevoir une haute idée de l'enseignement scientifique et artistique qui se donnait à Québec, au dix-septième siècle. (1)

. . . .

"Lorsque le marquis de Tracy arriva à Québec, le 30 juin 1665, il fut reçu en grande pompe, à l'église paroissiale, par l'évêque de Pétrée (Monseigneur de Laval), et ce fut au son de l'orgue qu'il s'avança vers le haut de la nef, suivi de sa brillante escorte. Qui était alors au clavier ? Il serait difficile de le dire. Ce que l'on sait, c'est que, de tous ceux qui sont qualifiés du titre de musiciens dans nos vieilles chroniques de l'époque, un seul est désigné comme organiste : c'est Louis Jolliet. La pièce où il est dit que Jolliet "jouait des orgues" dans la cathédrale de Québec date de vingt ans après la mort de notre héros.

. . . .

"On conserve dans nos plus anciennes communautés religieuses et dans les trésors de quelques-unes de nos églises des objets qui rappellent la vieille France du dix-septième siècle. Des dessins, des broderies, des morceaux d'orfèvrerie et de sculpture

(1) Amador Martin était aussi un excellent calligraphe.

peuvent ainsi survivre à leurs auteurs et braver l'action du temps... Les plus belles exécutions musicales sont, hélas ! dénuées de cette puissance. Qui nous rendra les chants d'autrefois, ces notes nées d'un souffle et comme un souffle aussitôt expirées ?

“ La musique n'a rien de la fixité et de la durabilité des arts plastiques. Jolliet traça un jour sur le papier les armes de Frontenac : nous avons ce dessin sous les yeux ; il fit aussi vibrer les voûtes de la cathédrale de Québec des sons du plus noble des instruments : où est la trace de son talent de virtuose ?

“ Toute l'habileté des artistes musiciens ne saurait empêcher que les manifestations de leur art ne soient essentiellement fugitives. Sans doute, le musicien peut se survivre à lui-même, d'une certaine manière, par ses compositions écrites ; mais son exécution personnelle, sa virtuosité, les improvisations dans lesquelles il met toute son âme, que reste-t-il de tout cela ? Rien, sinon peut-être un vague souvenir, le regret des enthousiasmes éteints, des visions éblouissantes à jamais disparues. ”

*
* *

Voici maintenant les notes que M. Gagnon m'a communiquées pour ce volume :

“ Après le bombardement de Québec et l'incendie de la cathédrale, en 1759, on eut assez à faire à reconstruire la “ grande église, ” comme on l'appelait, et, pendant une qarantaine d'années, on se contenta de faire accompagner les chantres du lutrin par un instrument de cuivre qui soutenait la note à l'unisson des voix ou à une octave au grave. Ce ne fut que vers le commencement du dix-neuvième siècle que la fabrique de Québec fit l'acquisition du bel orgue Elliott, de fabrication anglaise, que vous avez entendu, et qui fut restauré et considérablement augmenté en 1865, par M. Louis Mitchell.

“ Voici la liste des organistes qui se sont succédé à l'orgue de la cathédrale de Québec depuis 1800 jusqu'à ce jour :

“ 1. L'abbé Pierre-Antoine Tabeau. Né à Montréal, le 11 octobre 1782, il fut ordonné prêtre en 1805, et fut successivement vicaire à Québec, curé à Ste-Anne de Mascouche, curé à Saint-Jean-Port-Joli, une deuxième fois vicaire à Québec, chapelain de l'Hôpital-Général, curé de Boucherville, délégué à Rome, vicaire général à Montréal. Il mourut à l'évêché de cette dernière ville, le 18 mai 1835, et fut inhumé à Boucherville. Avant de mourir, M. Tabeau avait reçu de Grégoire XVI des bulles le nommant “ évêque de Spiga et auxiliaire de l'évêque de Telmesse, ” mais, dit l'abbé Tanguay, à qui j'emprunte ces détails, “ il mourut avant sa consécration ”.

“ 2. Monsieur Frédéric Glackmeyer, chef de musique, venu à Québec avec un régiment anglais, l'ancêtre de tous les membres de la famille Glackmeyer établis dans la province de Québec. Il était natif du Hanovre, et mourut à Québec vers 1836.

“ 3. Monsieur François L'Ecuyer, père de Madame Marc-Aurèle Plamondon, et aïeul de Madame F.-X. Lemieux. C'était un patriote. Les journaux de 1843 parlent d'un superbe arc de triomphe en verdure qu'il fit ériger à Saint-Roch, pour le passage de la procession de la Société Saint-Jean-Baptiste.

“ 4. Monsieur Théodore Molt, gendre de Monsieur Glackmeyer. Il était d'origine allemande, mais s'exprimait facilement en français et en anglais. C'est le premier organiste qui eut à s'occuper de la célébration de la fête de la Saint-Jean-Baptiste à la cathédrale de Québec, et il s'acquitta de ce devoir avec un succès qui lui valut les plus grands éloges. Un sinistre événement vint assombrir le séjour de M. Molt à Québec : sa femme (Henriette Glackmeyer) et ses deux fils, Frédéric et Adolphe, périrent dans l'incendie du théâtre Saint-Louis, le 12 juin 1846. M. Molt mourut à Burlington, où il s'était fixé depuis quelques années.

“ 5. Monsieur Antoine ou Antonin Dessane, né à Forcalquier (Basses-Alpes), en France, mort à Québec en 1873. Il contribua

à donner de l'éclat aux solennités de la Saint-Jean-Baptiste, par l'exécution, à l'orgue, de plusieurs partitions supérieurement interprétées.

" 6. Monsieur Ernest Gagnon, qui a l'honneur et le plaisir de vous tracer ces lignes ; puis son frère,

" 7. Monsieur Gustave Gagnon, dont plus d'une fois le nom a figuré dans les programmes de notre fête nationale.

" Les organistes de Saint-Roch de Québec ont été, successivement :

" M. François l'Ecuyer, M. Damis Paul, M. A. Durocher, M. A. Dessane, M. N. Levasseur, M. Philéas Roy, (M. N. Crépault, maître de chapelle), M. Léonce Crépault, (M. N. Crépault, maître de chapelle).

" Les organistes de St-Jean-Baptiste de Québec ont été :

" M. Louis Pfeiffer, M. Burrage, M. Ernest Gagnon, M. Gustave Gagnon. M. G. Hébert, (avec MM. C. Delisle, Fecteau et A. Robitaille à l'orgue d'accompagnement).

" Les maîtres de chapelle de l'église St-Jean-Baptiste ont été, successivement : M. Stanislas Drapeau, M. Clodomir Delisle, M. Ephrem Dugal.

" Les organistes de Saint-Sauveur ont été :

" MM. J.-B. Lapointe, Arthur Lapointe, Ernest Falardeau, J.-A. Bernier, avec, successivement, M. Télesphore Verret et M. J.-A. Pâquet, comme maîtres de chapelle.

" Les organistes de Notre-Dame de Jacques-Cartier ont été : MM. Cl. Dussault, N. Levasseur, Octave Délisle et Léon Dessane.

" La nouvelle église de Saint-Malo a déjà eu deux organistes : M. Arthur Lapointe et M. Télesphore Verret, fils.

“ Presque tous les musiciens dont je viens d'écrire les noms ont contribué à la célébration des fêtes de la St-Jean-Baptiste dans les églises de Québec, aidés, à l'orchestre, par nos meilleurs virtuoses : M. Sauvageau, (qui figura au programme de 1842) ; MM. Belleau, Vézina, père, Vézina, fils, frères, Vézina, petit-fils, Lyonnais, E. Glackmeyer E.-C. Glackmeyer, C. Lavigueur, Alfred Paré, H. Plamondon, W. Sabatier, de Lachevrotière, Pfeiffer, Warnekee, Mills, W.-D. Campbell, l'abbé Laverdière, Cyrille Tessier, J.-A. Defoy, C. Duquet, L. Dufresne, Arthur Lavigne, C. Lavallée, T. Fournier, Trudelle, Bussières, l'abbé Laflamme, Dumas, Landry, Chouinard, LeMay, Narcisse Hamel, Courchênes, Taschereau-Fortier, Pouliot, Desrochers, Carbonneau, E. Gauvreau, F. Gauvreau, Aurèle et N. Gauvreau, Dallaire, docteur Dorval, Cameron, Barry, Morin, Davis, Allard, Bouchard, Jules Gingras, Schmidt, docteur Leclère, J.-O. Labbé, A. Legaré, St-George, Murphy, A. Drolet, W. Dussault, Ernest Lavigne, A. et O. Vézina Zingerlee, Kuhring, Ernest Delisle, Tremblay, Darveau, Antoine Larue, Maurice-J. Duchesnay, Hector Drolet, Lépine, Dussault, N. Levasseur, N. Campbell, l'abbé Simard, DeVarennes, Gilbert, Prince, Talbot, Bélinge, Lemieux, Edge, Labranche, Mademoiselle McWilliams, Mademoiselle Rose-Marie Audet, Mademoiselle Béatrice Pèlletier, etc., etc.

“ Parmi les chanteurs et chanteuses qui ont brillé dans ces fêtes musicales, mais dont les voix sont pour jamais éteintes, on garde encore le souvenir de Madame Dessane (née Trunel), de Madame Pichette (née Belleau), de Madame Paré (née Evanturel), de M. J.-B. Raymond et de M. Frédéric Braün.

“ M. Edouard Gingras est le seul chanteur survivant d'une époque déjà lointaine. C'est lui qui a le plus contribué à populariser le “ Drapeau de Carillon, ” de Sabatier, à Québec.

“ Les dames (solistes et choristes) dont les voix se font encore entendre dans nos concerts nationaux forment une constellation trop nombreuse—d'autres diront trop éblouissante—pour que les

étoiles puissent en être facilement comptées. Quant aux chanteurs, ils fournissent au firmament de l'art une large nébuleuse au sein de laquelle brillent quelques astres de bonne grandeur. "

E.-G.

*
* *

A cet intéressant travail de M. Ernest Gagnon, je ne devrais sans doute rien ajouter.

Et pourtant, à tout hasard, je me permets de poser ici quelques questions.

Nos pères ont-ils connu les jouissances que procurent à leurs descendants la musique entraînante des fanfares, l'enivrante et douce harmonie des orchestres, des concerts dont nous sommes si friands ?

Y avait-il des musiques militaires aux temps fastueux de M. de Tracy ? de Frontenac ? Y en eut-il une qui suivit au Canada le régiment de Carignan ?

Les vainqueurs de Carillon, d'Oswego, de la Monongahéla, les héroïques combattants des plaines d'Abraham et de Ste-Foye, réguliers et miliciens, marchaient-ils au son des musiques militaires, ou n'avaient-ils pour les soutenir que la voix des trompettes et des clairons sonnant les charges fameuses de ces immortelles journées ?

Voilà autant de questions que je laisse à nos antiquaires, à nos historiens.

*
* *

Mais, pour le besoin de ces annales, je me borne à constater que de 1760 à 1866, c'est la musique des régiments anglais qui a égayé les loisirs et les fêtes de nos villes de garnison.

Oh ! comme elle devait résonner tristement aux oreilles de ceux qui étaient nés, qui avaient vécu et combattu à l'ombre du drapeau fleurdelisé ! Le temps qui adoucit et tempère les amertumes du souvenir nous a réconciliés avec la musique anglaise, comme il nous a appris le secret de bénéficier de plus en plus des avantages du nouveau régime, à mesure que nous nous affranchissions des inconvénients qu'il pouvait avoir pour nous.

Du reste, il faut rendre aux autorités anglaises cette justice que la musique militaire est une des choses dont elles nous ont davantage prodigué les agréments.

Jusqu'au départ des régiments de ligne, en 1866, leurs musiques ont été mises à contribution pour toutes nos fêtes publiques, même nationales, même religieuses. C'était merveille que de les voir nous faire d'excellente musique, toujours avec la gracieuse permission du commandant, et, moyennant finance, marchant en tête de nos processions de la Fête-Dieu et de la Saint-Jean-Baptiste, accompagnant, dans nos concerts, nos hymnes canadiens, sans excepter le chant du drapeau de Carillon.

Le départ des réguliers, en 1866, nous laissa à nos seules ressources, et, à cette époque, elles étaient encore bien modestes. Il y avait bien eu les efforts isolés de quelques instrumentistes, comme Sauvageau et Vézina, père (1) ; mais, il n'y avait guère de

(1) Les renseignements qui suivent m'ont été communiqués par M. Benjamin Sauvageau, fils de Benjamin Sauvageau et neveu de Charles Sauvageau, premier chef de musique de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec.

C'est la première bande qui ait joué publiquement, sur la marche les airs populaires de ce temps-là : " *Vive la Canadienne* " et " *La Claire Fontaine* ".

Voici les noms de quelques instrumentistes :

1er cornet.—Alex. Davis ; 2me cornet.—Perron ; Petite clarinette.—François Vézina, père ; 1er cor de chasse.—Lacroix ; 2ème cor de chasse. —Benjamin Sauvageau ; Tambour-major.—Leblanc (ancien petit tambour dans la Garde de Napoléon I).

Costume.—Habit à queue français (ou irlandais), vert et blanc, pantalon blanc collant, habit vert, parements blancs.

Coiffure.—Schako droit, ancienne forme.

Le premier chef de musique fut donc Charles Sauvageau, professeur de musique.

Son fils, Flavien périt dans l'incendie du théâtre où jouait la bande de la Saint-Jean-Baptiste (1844). Sa fille épousa Batchelor, émigré depuis à New-York, où il devint un des fondateurs de la Société Saint-Jean-Baptiste de New-York.

Charles Sauvagoau est mort deux ans après son fils. Il fut remplacé par Benjamin Sauvageau, son frère, écrivain au bureou de police avec M. Bender. Benjamin Sauvageau a dirigé la musique une dizaine d'années.

Il fut remplacé pendant quelque temps par François Vézina. Puis la bande Saint Jean-Baptiste faiblit et disparaît et est remplacée vers 1860 par la musique du 9ème bataillon (Voltigeurs). C'est le Col. D. C. Thompson qui l'a organisée.

chefs ou directeurs capables de réunir et d'utiliser les éléments épars dans notre population.

L'organisation de nos milices volontaires, après 1860, semble avoir été le point de départ de la formation de musiques militaires essentiellement canadiennes et françaises.

Les chefs de musique des régiments réguliers en ont été les premiers instructeurs, et des intrumentistes licenciés après l'expiration de leur engagement dans l'armée ont été la base et le noyau de cette formation nouvelle.

Nos fêtes se sont quelque peu ressenties des difficultés de cette période de transition.

Mais à partir de 1870, nos musiciens en germe se groupèrent, et sur différents points du pays surgirent de jeunes organisations que le temps devait développer et mûrir, et d'année en année on constata des progrès de plus en plus remarquables.

Nos grandes démonstrations nationales et le merveilleux essor qu'elles ont donné aux sociétés Saint-Jean-Baptiste ont été la cause déterminante des progrès de nos corps d'instrumentistes.

Qui ne se souvient des triomphes remportés par la musique de Beauport ?

Qui ne connaît le dévouement, le travail, les succès des Lavigne, à Montréal, des Vézina, à Québec, pour ne parler que des plus anciens ?

Aujourd'hui, dans nos fêtes, nous sommes fiers de nos organisations musicales, et, de ce chef, nous n'avons rien à envier à nos voisins, dans nos villes, et même dans nos campagnes les plus éloignées, non seulement dans nos vieilles paroisses, mais jusque (et là peut-être encore plus qu'ailleurs) dans les établissements nouveaux.

Que de choses n'y aurait-il pas à dire des pionniers de l'enseignement de la musique parmi nous ? Des œuvres charmantes que leur talent a fait éclore : *Noble patron,*— *Sol canadien, terre chérie,*—*O Canada, mon pays, mes amours !* —*La Huronne,*—*Un Canadien errant, banni, de ses foyers,*—

Le Drapeau de Carillon, le chant national de Calixa Lavallée, et tant d'autres, qui sont devenus nos chants populaires et nationaux à l'égal des chansons normandes tant aimées de nos pères ! Et les efforts persévérants de nos associations d'amateurs, la *Société Harmonique,* la *Société Philharmonique,* le *Septett Club,* le *Septuor Haydn,* pour ne parler que de Québec ! Et nos maîtrises, les chœurs de nos églises de paroisse, de communautés, de confréries ! Et notre admirable Société Ste-Cécile ! Chez tous et toutes quelle ardeur ! quelle noble émulation pour interpréter les plus hautes œuvres musicales !

Mais je m'arrête, car je ne suis qu'un profane, et en présence de ces faits qui témoignent du développement, parmi nous, du goût pour la musique, j'exprime le vœu que l'un des maîtres en cet art enchanteur, M. Ernest Gagnon, par exemple, ou M. Arthur Lavigne, ou M. Levasseur, nous en raconte un jour toute l'intéressante histoire.

En inscrivant en tête de ce chapitre, à la suite de la musique et des musiciens, les noms des typographes et des pompiers, de la jeunesse des écoles, je me suis imposé une tâche dont je commence à comprendre la responsabilité.

J'ai voulu faire, en ce livre, une place aux premiers, aux plus anciens amis de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec.

Si l'on consulte ses origines en 1842, on est frappé d'une chose : c'est que les participants de la première procession ont fait bonne figure. Les journaux du temps, ennemis comme amis, se plaisent à leur en rendre le témoignage. Ils étaient environ quinze cents et marchaient deux à deux sous des bannières aux trois couleurs, qui semblent avoir été acceptées alors comme nos couleurs nationales. (1)

(1) Ce n'était pas le tricolore français, *bleu, blanc, rouge,* mais *vert, blanc, rouge,* dont on supprima bientôt le *rouge,* laissant le *vert* et le *blanc.* Vers 1880, les dernières objections aux trois couleurs françaises étant tombées, un grand nombre de sociétés ont adopté définitivement le tricolore français, *bleu, blanc, rouge,* comme couleurs de notre grande association franco-canadienne.

(2) Fête nationale, Vol. 1, page 36.

“ J’ai bonne souvenance, ” raconte un témoin oculaire (2), M. le docteur Robitaille, “ de ces temps où la Société St-Jean-Baptiste brillait d’un si vif éclat, éclipsant par le nombre, par la richesse de ses bannières et drapeaux, et par la belle tenue de ses membres, toutes les autres sociétés nationales. Qui a pu oublier la belle démonstration de 1842, (le lendemain même de notre première procession, le 25 juin,) le jour où toutes les sociétés nationales de Québec allèrent recevoir au débarcadère le nouveau gouverneur général, Sir Charles Bagot, pour lui souhaiter la bienvenue ? Arrivés sur la Place d’Armes, nous défilâmes devant Son Excellence, qui était sur le balcon de l’hôtel du gouvernement ; à ses côtés était le maire de Québec, l’honorable René-Ed. Caron, qui était aussi le président de la Société Saint-Jean-Baptiste. Sir Charles Bagot admira la belle tenue des membres de notre Société, qui comptait alors dans ses rangs plus de quinze cents associés, lorsqu’elle défila sous le balcon, ayant en tête sa nombreuse fanfare bien disciplinée, vêtue de riches uniformes (1) jouant l’air “ Vive la Canadienne ”, précédée de son imposant tambour-major, Louis Blanc, (2) militaire décoré, qui avait servi dans l’armée française, sous le grand Napoléon. Oui, il était beau à voir notre tambour-major, avec sa haute stature, son énorme casque à poil, orné d’un riche plumet, marchant avec grâce et maniant avec tant de dextérité son long bâton au pommeau d’argent. Des vivats chaleureux, sortis de nos centaines de poitrines fortement constituées, acclamèrent l’arrivée de Son Excellence, et le saluèrent comme le père de la patrie. ”

Sir Charles Bagot leur trouva si grande mine, qu’il demanda à leur président, M. Caron, qui était en même temps maire de Québec : “ Mais où donc est le peuple ? ” et le président de répondre : “ Le peuple, mais le voilà ! ce sont eux. ” Et le gou-

(1) Pantalon blanc collant, habit vert galonné d’argent sur vert au collet, aux revers et sur la poitrine.

(2) Monsieur Blanc a rempli ces fonctions jusqu’en 1858, époque où son âge et ses infirmités lui firent donner sa démission dans une lettre qui se trouve dans nos archives et qui est signée : Honoré Blanc.

verneur, cherchant en vain dans ces rangs, la ligne de démarcation entre les sommités et le peuple, entre les riches et les pauvres, les bourgeois et les artisans, ne put se défendre de laisser tomber ce mot resté célèbre : " Mais, c'est donc un peuple de gentilhommes ! "

En 1843, la cité de Champlain célébra la fête nationale avec une plus grande pompe. Les rues avaient été décorées de nombreux pavillons, d'emblèmes nationaux et d'inscriptions loyales et patriotiques. La procession était nombreuse.

" C'était, d'après le témoignage du *Mercury*, un des spectacles les plus intéressants et les plus ravissants qui aient jamais été vus à Québec... l'apparence de cette Société. la plus jeune des sociétés nationales de la ville, lui faisait infiniment d'honneur. "

" Sur les quinze cents personnes, ajoute le *Canadien*, chiffre auquel le *Mercury* estime le nombre de celles qui marchaient en procession deux à deux, portant les décorations de la Société, nous n'en avons pas remarqué une seule qu'à sa mine et à sa tenue on ne dût prendre pour un *gentleman*. Toutes avaient un crêpe au chapeau en signe de deuil pour notre bien aimé gouverneur, Sir Charles Bagot. "

" En 1844, Québec fêta encore la Saint-Jean-Baptiste avec une égale solennité. Le sermon de circonstance fut prêché par le révérend M. O'Reilly (1). Le soir, il y eut banquet de 300 personnes. L'honorable M. Caron, qui a été plusieurs années président de la Société, prit la parole, ainsi que MM. J.-C. Taché, Angers, Chauveau, Aylwin, Tessier, Plamondon et Rhéaume.

" L'année suivante (1845), Québec était dévasté par deux incendies, qui détruisirent les faubourgs St-Jean et St-Roch, et

(1) Condisciple de Son Eminence le Cardinal Taschereau, aujourd'hui proto notaire apostolique, Mgr O'Reilly est encore bien vivant à New-York, où il a célébré, il y a quelques mois, le soixantième anniversaire de son ordination sacerdotale.

(2) En 1846, on constate, au procès verbal, que les archives antérieures ont été complètement détruites dans les grands incendies de 1845,. et que l on recommence les procès-verbaux au 12 juin 1846.

plus de la moitié de ses habitations. En conséquence de ce désastre, il n'y eut pas de célébration de la Saint-Jean-Baptiste.

" En 1847, les citoyens de Québec s'abstinrent de célébrer la Saint-Jean-Baptiste, à cause de la tristesse et du deuil dans lesquels les avait plongés le terrible incendie du théâtre Saint-Louis, dans lequel périrent environ quarante personnes, appartenant à la fleur de la société québecquoise.

En 1847 (2), on agite de bonne heure la question de célébrer la fête avec plus d'éclat que les précédentes. On sent, dans les délibérations, le désir impatient, la volonté bien arrêtée du peuple de ne pas être privé davantage de sa démonstration favorite. On parle plus que jamais de construire un hôtel St-Jean-Baptiste, vaste édifice destiné à devenir le quartier général de la Société : c'est le Monument National en germe, tel qu'on l'a réalisé depuis a Montréal. En même temps apparaît l'idée d'un lien entre toutes les sociétés St-Jean-Baptiste : c'est le prélude de la grande fédération rêvée par tous les zélateurs de l'association nationale. " Votre comité, " dit le rapport annuel de 1846, " considère qu'il est de la plus haute importance que les différentes branches de la Société Nationale qui se sont organisées sur les divers points du pays aient un lien commun et que les membres de chacune d'elles puissent, dans l'occasion, prendre part aux réunions et aux procédés des autres sociétés. " De là la création du système des cartes de membres de la Société qui devaient servir de passeport d'une société à une autre société.

*
* *

La Société continue à s'affirmer publiquement en prenant part aux funérailles du fils aîné de son président, l'honorable R.-E. Caron (1), à la procession de la Fête-Dieu (2), à la réception officielle faite à Lord Elgin (3), à la pose de la première pierre de l'église St-Jean-Baptiste (4).

---

(1) 22 mai 1847.
(2) 12 juin 1846, 29 mai 1847.
(3) 23 septembre 1847.
(4) 13 avril 1848.

Le 29 mai 1847, M. Joseph Cauchon propose, et il est unanimement résolu :

Que le révérend M. Alexandre Taschereau soit élu membre de la Société.

Ce fait constitue à lui seul la preuve la plus éclatante que notre clergé a bien compris, dès ses débuts, l'œuvre de la Société Saint-Jean-Baptiste, qu'il a sympathisé avec elle et n'a jamais cessé de lui donner son appui.

*
* *

Que la démonstration de 1847 ait été belle, il n'y a pas à en douter Il suffit de lire le procès-verbal de la séance du comité de régie du 2 août suivant qui déborde de la reconnaissance de tous pour ceux qui ont contribué au succès de la fête.

" SÉANCE DU 2 AOUT 1847.

" Julien Chouinard, écuier, au fauteuil.

" Les résolutions suivantes furent adoptées à l'unanimité :

Résolu.—1o. Que le président soit chargé de transmettre au colonel Sparks, du 93e régiment, Montagnards Ecossais, l'assurance de la reconnaissance de la Société pour l'obligeance avec laquelle il a bien voulu permettre que la magnifique Bande de Musique de son régiment assistât à la célébration de la fête nationale de la Société, laquelle Bande (aux membres de laquelle la Société offre ses remerciements les mieux mérités) a si fortement contribué à la pompe de la fête du jour.

Résolu.—2o. Que la Société Saint-Jean-Baptiste profite de cette occasion pour renouveler au colonel Sparks l'assurance de son profond respect et de sa haute considération.

Résolu.—3o. Que le président soit chargé de transmettre à T. Molt, écuyer, l'organiste de la cathédrale, l'assurance de la reconnaissance de la Société pour sa conduite généreuse en organisant gratis un chœur de messieurs et de dames chargés d'exécuter en musique la messe solennelle du jour, à l'occasion de la fête nationale ; lequel chœur, aux membres duquel la Société prie M. Molt

d'offrir aussi sa reconnaissance, en leur communiquant la présente résolution, a (habilement soutenu qu'il était par son chef) si fortement contribué à augmenter la pompe du jour.

Résolu.—4o. Que, comme marque de reconnaissance envers le dit T. Molt, écuier, le président soit chargé de lui présenter, au nom de la Société, une tabatière d'argent, sur laquelle sera gravée l'inscription suivante :

LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE

— A —

T. MOLT, ECUIER

Organiste de la Cathédrale.

Résolu.—5o. Que le président soit chargé de transmettre à Charles Sauvageau, écuier, professeur de musique et maître de la bande de la Société Saint-Jean-Baptiste, l'assurance de la reconnaissance de la Société pour sa conduite généreuse en organisant gratis, à l'occasion de la fête patronale, un corps de musiciens, lequel (habilement soutenu qu'il était par son chef), a si fortement contribué à augmenter la pompe du jour, priant M. Sauvageau, au nom de la Société, d'offrir aux membres de ce corps sa reconnaissance, en leur communiquant la présente résolution.

Résolu.—6. Que, comme marque de reconnaissance envers le dit Charles Sauvageau, écuier, le président, soit chargé de lui présenter un crayon, en or, au nom de la Société, sur lequel sera gravée l'inscription suivante :

LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE

— A —

CHARLES SAUVAGEAU, ECUIER,

Maître de Bande de la Société Saint-Jean-Baptiste.

*
* *

Le peuple est un grand enfant : il aime le bruit, le faste, les déploiements, la variété, les vives couleurs. Il lui faut des marques distinctives, des hochets, images des grandeurs auxquelles il ne peut atteindre. Ce simple défilé, en habit noir, n'était pas assez pimpant. Pourquoi pas des insignes, des cordons, des chapeaux à plumes, des grands connétables portant l'épée, des maréchaux

pacifiques montés sur des coursiers fringants, tenant à la main le bâton de cuivre doré, tout comme les *vrais* connétables, les *vrais* maréchaux de la France bien-aimée ?

L'imagination inventive des organisateurs ne fut pas longtemps sans créer des nouveautés : bientôt vont apparaître les corps de métiers avec bannières, drapeaux, insignes, décorations particulières ; plus tard, les personnages historiques, en costumes de leur époque, et enfin les cavalcades et les chars allégoriques, et comme prélude, nous avons après 1842, la parade annuelle, dans les rangs, des typographes et des pompiers.

Nous allons en esquisser en peu de mots l'histoire.

A tout seigneur, tout honneur : commençons par les pompiers qui, le 12 juin 1846, demandent à parader en corps, dans les rangs de notre procession, avec leurs uniformes.

La procession n'ayant pas eu lieu en 1846, ils se reprennent en 1847, et figurent dans les rangs sous les ordres du capitaine Bureau, avec leur costume original : pantalon noir, chemise rouge, cravate noire et chapeau ciré.

Tout le monde sait qu'à cette époque (1842), le service de secours dans les incendies était fait par les militaires que l'on faisait sortir dans les grandes calamités, mais surtout par les volontaires, qui se sentaient attirés vers ces organisations composées des plus alertes et des plus vaillants. Ces hommes obéissaient à des chefs de leur choix, et en bien des circonstances, ils déployèrent un courage, une énergie, une force de résistance dignes des plus grands éloges. Aussi, vers 1850, ils étaient devenus l'idole du peuple, et lorsqu'ils apparaissaient, dans leur costume nouveau, plus brillant que l'ancien : grandes bottes à l'écuyère, pantalon blanc collant, gilet bleu, veston rouge à boutons d'or, casque de dragon en cuivre doré avec crinière blanche, l'accueil qu'on leur faisait tenait de l'enthousiasme. Ils étaient les héros des fêtes de ce temps-là.

Je n'ai que le temps de les énumérer ici. Combien y en a-t-il parmi nos vieux citoyens qui se rappellent avoir vu parader dans nos processions de la Saint-Jean-Baptiste ces corps de Pompiers, de

Sapeurs, de Voltigeurs, obéissant aux ordres des capitaines Bureau, Letarte, Martinette, St-Michel. Wells, Louis Marcotte, Gamache, Pitre Allard, Grégoire, Plamondon, Blais, et d'autres, peut-être, que j'oublie sans le vouloir, traînant joyeusement les engins d'alors, les pompes à bras : *La Salamandre, La Sangsue, La Mouche à feu, Le Chauffeur, L'Etoile du Nord,* et enfin *La Canadienne,* la merveilleuse, la puissante, le chef-d'œuvre de Lemoine. le grand armurier, le grand artificier de l'époque, jalousement gardée par son chauffeur, l'inimitable Mathias Marcotte, le roi des bossus québecquois de ce temps-là.

Mais c'est lors des fêtes de 1854-1855 que les Voltigeurs, Sapeurs, Pompiers atteignirent à l'apogée de leur gloire. On les vit, ces jours-là, transformés en carabiniers et en artilleurs, l'arme au bras, traînant des canons (fusils et canons gracieusement prêtés par le gouvernement de Sa Majesté), étonner les vieux troupiers par l'habileté de leurs manœuvres, et tirer un salut royal avec autant de désinvolture qu'aurait pu le faire le plus beau régiment d'artilleurs d'Angleterre. (1)

*
* *

Mais les pompiers ont eu de tout temps, dans nos fêtes, des rivaux, dans la personne des typographes, qui leur disputaient une part de la faveur populaire.

Il faut dire que les typographes étaient gens considérés et à bon droit dans ces temps-là. D'abord l'instruction était chose appréciée, mais rare. Il en faut une certaine dose pour atteindre à un degré supérieur dans le métier, j'aime mieux dire dans l'art de la typographie.

Et puis, dans ce temps-là, le typographe n'était-il pas vraiment le garde du corps, le fidèle servant des intrépides journalistes, des écrivains courageux qui s'étaient faits les défenseurs de nos droits ? A la Chambre, nos députés, et jusque sur le banc, nos magistrats patriotes, luttaient corps à corps avec le pouvoir tyrannique, oppresseur. Dans la presse, nos journalistes maniaient sans peur et sans merci leur plume vengeresse, et le typo, lui, la chanson sur les lèvres et l'enthousiasme au cœur, compo-

(1) Voir récit du Dr Robitaille. Fête Nationale, I, pages 56-60, 71-72.

sait les discours des orateurs, la prose vigoureuse de Duvernay, d'Etienne Parent, la satyre mordante du *Fantasque*, riant d'avance des colères de ceux qui y étaient flagellés sans miséricorde, sentant peut-être une pointe d'émotion à la pensée du sort que pouvait avoir sa chère *casse*, si la main brutale d'un Craig ou d'un Colborne venait jeter aux vents (1) ces caractères dont il était fier de faire un si noble emploi.

Dans le typographe, le peuple reconnaissait et acclamait le bras droit, le chevalier servant du journalisme, l'ouvrier de la pensée des patriotes, le héraut de la libre parole, l'éclaireur qui illumine les sentiers, le semeur qui répand partout un levain puissant, germe fécond de liberté.

Et le typographe, représenté ce jour-là par des jeunes, manœuvrant, à ciel ouvert, la presse à bras du bon vieux temps, jetant dans la foule des milliers de feuillets portant la poésie nouvelle, la chanson du jour, que l'on emportait comme un souvenir et que l'on chantait *obligato* au banquet patriotique du soir.

Voilà pour les typographes et les pompiers, considérés comme les anciens et les fidèles alliés de nos fêtes nationales.

* * *

En même temps qu'eux, en 1847, nous arrive le contingent de la jeunesse des écoles, et plus d'un vieux patriote dut sentir une larme mouiller sa paupière, lorsqu'on vit apparaître dans les rangs la jeunesse, espoir de la patrie, représentée par les enfants des écoles des Frères et les élèves du Séminaire. La Société s'empressa de les mettre en tête de la procession et de leur confier le soin de ce que l'on appelait alors *la petite bannière blanche*. Ces bons Frères de la Doctrine Chrétienne ont été vraiment les apôtres de l'œuvre de la Société Saint-Jean-Baptiste. Ce sont eux qui l'ont rendue populaire dans les écoles, qui ont élevé les géné-

---

(1) Comme on l'avait vu faire, en 1810, aux presses du *Canadien*.

rations nouvelles dans le respect et l'amour de notre Société nationale. Et leurs élèves, si nombreux, portant tous de petites bannières, des drapeaux en miniature, aux mille couleurs, et chantant de patriotiques refrains, formaient un contingent considérable et toujours admiré, qui ne nous a jamais fait défaut.

Moins nombreuse, mais plus grave et plus imposante était la phalange du Séminaire, la jeunesse privilégiée appelée à l'honneur et à l'avantage d'une formation supérieure, qui fournira plus tard à l'Eglise, à l'Etat, leurs têtes dirigeantes, l'élite de la nation. La section des séminaristes externes possède à elle seule toute une histoire : celle de sa formation, de ses développements, des efforts persévérants, des sacrifices généreux de ceux qui y ont passé tour à tour, jusqu'à ce qu'ils aient atteint la splendeur d'aujourd'hui, avec leurs superbes drapeaux, leurs insignes vraiment artistiques qui se marient si bien avec la livrée digne, austère, du collégien de Mgr de Laval.

***

Dès 1847, les patriotes du Cap-Blanc demandent à former chez eux la quatrième section de notre Société, et, malgré qu'on n'ait pu encore leur accorder cette faveur, ils continuent et n'ont jamais cessé de prendre une large part dans toutes nos démonstrations.

***

Le Grand Drapeau blanc est probablement la seule relique de nos premières processions. Fabriqué au mois de mai 1847, après décision prise le 1er du même mois, il n'était pas terminé pour la fête ; mais le comité ordonna quand même de le porter dans la procession du 24 juin 1847, dans laquelle il a figuré pour la première fois. Ce n'est qu'en avril 1850 qu'il fut entièrement terminé, et, à ce propos, il est intéressant de savoir que ce sont les Révérendes Dames Religieuses Ursulines qui exécutèrent gratuitement ce beau travail. Voici comment le fait est consigné au procès-verbal de la séance du 27 avril 1850 :

"L'honorable R.-E. Caron, président, au fauteuil.

"Résolu :—Sur motion de L. de G. Baillairgé, écuyer, commissaire-ordonnateur en chef, secondé par M. le Dr Rousseau : Que la Société exprime aux Révérendes Dames des Religieuses Ursulines de Québec, ses sentiments les plus respectueux de sa sincère gratitude pour le beau et superbe travail du drapeau de la Société, dont les Révérendes Dames ont fait don à notre association, travail qui a été admiré de tous les citoyens de Québec et de tous les étrangers qui ont pu le voir, et que cette résolution soit communiquée par M. le président à madame la Supérieure."

***

A partir de 1849, la fête a été célébrée à Québec à tour de rôle dans les églises Notre-Dame, Saint-Jean et Saint-Roch, auxquelles il faut ajouter, depuis 1864, l'église de Saint-Sauveur, et depuis 1900, celle de Saint-Malo.

***

Je crois avoir complété, autant que la chose est possible, tout ce que l'on peut réunir comme renseignements sur les origines de notre Société. Je me borne à parler des sociétés qui, avant 1850, ont réclamé comme un honneur le privilège de marcher avec notre association nationale. Il faut bien remarquer qu'alors on ne laissait entrer dans les rangs de la procession du 24 juin, que ceux qui étaient porteurs de leur carte d'admission comme membres pour l'année courante. Et cette règle était strictement observée. Les choses ont bien changé depuis.

On peut dire que l'année 1850 est la limite de ce qu'on pourrait appeler les origines de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec. A partir de ce moment, son organisation est complète et va sans cesse se développant, et dès lors, elle est constituée telle que nous la voyons aujourd'hui.

CHAPITRE IX

LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DE SAINT-SAUVEUR DE QUÉBEC

Il est bien difficile d'écrire l'histoire de la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Sauveur, car les archives de la Société, depuis 1862, année de sa fondation, jusqu'à 1880, ont été perdues ou détruites par l'incendie. La seule ressource c'est d'en appeler aux souvenirs personnels des fondateurs ou des plus vieux membres survivants de cette Société.

Un dimanche du mois de juin 1862, un groupe de patriotes, ayant à leur tête M. E. Dolbec, se réunirent en face de l'église de Saint-Sauveur, à l'issue de la grand'messe, avec l'idée de jeter les bases d'une société nationale.

M. Edouard Dolbec, le promoteur du mouvement, explique le but de la réunion, et annonça que son projet patriotique avait été soumis aux révérends Pères Oblats qui l'appuyaient chaleureusement.

Cette haute approbation assurait d'emblée la réussite du projet, car les révérends Pères Oblats, alors comme aujourd'hui, exerçaient sur leurs ouailles une influence aussi grande que salutaire.

Le soir du même jour, on procéda au choix des officiers de la nouvelle société, avec le résultat suivant :

Président—M. Edouard Dolbec.

Vice-président—M. Frs. Falardeau.

Secrétaire—M. Léopold Falardeau, N. P.

Trésorier—M. Narcisse Dion, père.

Commissaire-ordonnateur—M. Jonas Gosselin.

Auditeurs—MM. Félix Bigaouette et Joseph Leclerc.

Membres du comité de régie—MM. Marcel Grégoire, Pierre Boutin, Joachim Bédard, Elie Noël, Pierre Giroux, Narcisse Minguy et Joseph Léon Saucier.

Cette élection eut lieu le 15 juin. La Société célébra, le 24 juin de la même année, conjointement avec la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, notre fête nationale. Il y eut procession dans les principales rues de Québec et messe solennelle à la Basilique.

A son début, la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Sauveur adopta les règlements et la devise de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, dont elle était fière de se proclamer la fille dévouée ; mais, lorsqu'elle eut atteint l'âge de majorité, elle songea, à l'exemple de bien des enfants, à s'émanciper, tout en gardant pour sa vénérable mère le plus profond respect.

En 1880, elle modifia ses règlements et fit l'acquisition d'une superbe bannière sur laquelle brillait en lettres d'or cette fière devise : " Religion, Patrie, Colonisation. " C'est M. J.-B. Caouette qui avait suggéré cette devise, et c'est lui qui venait de donner à la Société une nouvelle orientation.

Une clause de ses règlements se lisait comme suit : " Cette Société, d'ici à quelques années, s'abstiendra d'acheter des drapeaux, bannières ou insignes, et consacrera ses revenus à la cause de la colonisation. "

Pendant quelques années elle aida de ses deniers plusieurs familles de Saint-Sauveur qui étaient allées s'établir au Lac Saint-Jean ; et ces familles lui doivent certainement l'aisance dont elles jouissent aujourd'hui. L'une d'elles nous disait, l'année dernière, que, sans l'aide de la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Sauveur, elle se serait découragée et aurait pris le chemin de l'exil !

Quand nous lisons dans les journaux que cinquante, cent et même deux cents Canadiens-français, pris de découragement, viennent de partir pour les Etats-Unis, nous éprouvons une grande tristesse ; et nous nous demandons si ces compatriotes pourront toujours conserver là-bas leur foi et leur langue, ces deux plus beaux joyaux de l'héritage national.

Les membres de la Société Saint-Jean-Baptiste de St-Sauveur ont réalisé leur belle devise et, dans une humble mesure, enrayé le mouvement de l'émigration à l'étranger pour le diriger vers la région du Lac Saint-Jean.

L'argent qu'ils ont fait distribuer aux colons, les sacrifices que chaque membre s'est imposés pour atteindre le but commun, les efforts qu'ils ont faits pour convaincre leurs concitoyens que la culture de nos terres productives rapporte infiniment plus que le travail dans les manufactures américaines ; tout cela démontre que les membres de cette Société ont été les vrais amis de l'œuvre si éminemment patriotique qu'on nomme la colonisation.

Les sociétés nationales, pour être vraiment dignes de s'appeler ainsi, ne doivent pas se contenter d'organiser de pompeuses démonstrations. Il ne suffit pas, en effet pour elles, d'imprimer à la fête du 24 juin, un cachet de solennité et de grandeur ; de déployer au vent de riches étendards ; de faire retentir l'air de chants joyeux ; de mettre sur les lèvres de leurs orateurs des discours plus ou moins sincères ; d'aller se prosterner, le

front dans la poussière, au pied des autels de notre glorieux patron ; non, cela n'est pas suffisant.

Il est bon, sans doute, de se réjouir, de manifester son patriotisme, de faire entendre les sons harmonieux des fanfares, d'implorer les faveurs du patron des Canadiens-français ; mais il est bon aussi, une fois la fête terminée, de songer et même de travailler à améliorer le sort de ses compatriotes.

“ Ventre affamé n'a pas d'oreilles,” dit le proverbe ; on peut dire aussi que ventre affamé n'a pas de patriotisme ! De fait, l'ouvrier qui souffre les tortures de la faim, et le colon qui lutte contre les intempéries des saisons, n'ont point d'oreilles pour écouter la musique, les chants les plus mélodieux ; et les grands noms cent fois répétés des héros de notre histoire n'impressionnent guère leurs cœurs...

Que dis-je ? Ces grandes réjouissances ne leur font souvent sentir que plus vivement leur malheur ! Et que de fois, le jour de la fête nationale, n'avons-nous pas entendu des pauvres faire tout haut cette amère réflexion : “ C'est bien beau, mais ça coûte cher ! Si cet argent était employé plutôt pour nous tirer de la misère, s'il était employé pour nous aider à ouvrir des belles terres, ça vaudrait mille fois mieux.”

Certes, après tout, ces pauvres gens ont bien raison. Car, pour apprendre au pauvre à aimer Dieu, sa patrie, son pays ; pour faire germer dans son âme ulcérée la noble vertu qui a nom la reconnaissance, il faut aller à lui, sécher ses larmes, mettre du pain sur sa table, et lui dire avec bonté : “ Mon frère, au lieu de t'en aller aux Etats-Unis, d'où l'on revient plus pauvre, va t'établir sur nos terres ; nous irons te visiter souvent, nous t'enverrons des secours, puis, si c'est nécessaire, à l'instar de la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Sauveur, nous irons frapper à la porte du riche pour toi !”

Voilà le langage que devrait tenir tout homme qui sent battre dans sa poitrine un cœur français et catholique ; voilà aussi la

ligne de conduite que devraient suivre les Sociétés Saint-Jean-Baptiste, si elles veulent mériter réellement, avec la reconnaissance de la patrie, le beau titre qu'elles portent.

Les sociétés Saint-Jean-Baptiste qui travaillent à améliorer le sort des Canadiens-français ont droit à la reconnaissance du peuple et méritent vraiment le titre de sociétés nationales. Or, la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Sauveur, par ses dons, améliore sensiblement le sort de plusieurs colons ; elle a donc droit à la reconnaissance de ceux-ci et à l'admiration de tous. Eh bien ! ce qu'a pu faire une petite société comme celle de Saint-Sauveur, pour la colonisation, les autres peuvent le faire davantage pour cette œuvre, puisqu'elles ont plus de ressources à leur disposition. Mettons d'abord la reconnaissance au cœur des parias de la famille humaine, et nous en ferons des patriotes, des bons chrétiens et même des héros !

On parle souvent dans les journaux et à la tribune de faire revenir au pays natal les Canadiens que l'infortune ou l'ambition a conduits sur la terre étrangère. Songeons à eux, très bien ! mais, de grâce, avant de songer à rapatrier ceux de nos frères absents, qui se trouvent bien là, empêchons nos parents, nos amis, nos voisins de partir et prenons tous les moyens honnêtes pour arrêter les ravages de l'émigration, tant dans nos villes que dans nos campagnes ; en d'autres termes, empêchons ceux qui sont au milieu de nous de quitter le Canada à leur tour. Puis, quand les Canadiens qui sont aux Etats-Unis verront que leurs compatriotes vivent dans l'aisance sur le sol aimé de la patrie, ils s'empresseront de venir reprendre la pioche, la faux et la charrue qu'ils regrettent tant d'avoir abandonnées dans les mauvais jours. Si jadis nos aïeux combattirent avec l'épée les grands combats de la civilisation, eh bien ! combattons aujourd'hui avec la hache et la charrue les pacifiques et glorieux combats de la colonisation !

La Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Sauveur avait, en 1880, dans la personne de M. l'abbé F.-X. Belley, alors curé de Saint-Prime, Lac Saint-Jean, un ami dévoué. C'est à ce vaillant prêtre qu'elle adressait l'argent destiné aux colons les plus méritants et les plus nécessiteux. M. Belley s'acquitta avec le même dévouement, pendant plusieurs années, de cette tâche patriotique. Aussi, le 21 septemtbre 1883, sous la présidence de M. J.-B. Caouette, la Société adopta la résolution suivante :

" Proposé par M. E. Dolbec, secondé par M. le Dr Ch.-E. Gingras, et résolu à l'unanimité :

" Que cette Société ayant eu souvent l'occasion d'apprécier le patriotisme ardent et éclairé du rév. M. Belley, et connaissant l'intérêt qu'il porte à la grande œuvre de la colonisation, dans la belle vallée du Lac Saint-Jean, est heureuse de le choisir aujourd'hui pour son président honoraire, et que copie de la présente lui soit transmise. "

De 1880 à 1895, la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Sauveur avait fait distribuer aux colons du Lac Saint-Jean environ une centaine de dollars par année.

Pour une association qui, comme elle, n'avait pour tout revenu que le produit de la vente de ses cartes et les recettes des soirées qu'elle organisait au milieu d'une population pauvre, cette distribution annuelle d'une centaine de dollars était un secours précieux pour les quelques familles qui en recevaient une part proportionnée à leurs besoins et à leurs mérites. Mais cela ne satisfaisait pas encore le zèle des patriotes de Saint-Sauveur. Ils croyaient qu'ils pouvaient faire davantage pour la colonisation, et, d'un commun accord, ils résolurent de fonder une paroisse dans la fertile région du Lac Saint-Jean.

SOCIÉTÉ DE COLONISATION ST-JEAN-BAPTISTE DE SAINT-SAUVEUR— SON ORIGINE

Nous publions *in extenso* les notes qui nous ont été données par le secrétaire de la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Sauveur.

SON ŒUVRE

"La Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Sauveur s'était toujours fait un devoir d'employer le surplus de ses recettes pour aider les colons pauvres établis sur divers points de la province de Québec ; mais l'idée d'avoir, quelque part, dans la région du Lac Saint-Jean, un endroit qui recevrait son patronage exclusif, faisait du chemin, et, vers l'automne de 1895, les membres du comité de régie de cette Société résolurent d'y donner suite.

On eut d'abord l'intention de fonder une colonie dans la région de la Seigneurie des Grondines. Des excursions furent, dans ce but, organisées au Lac-au-Sable, à Notre-Dame-des-Anges et à Grand'Mère. M. D.-J. Marsan engagea le R. P. Perron, O. M. I., alors chapelain de la Société, M. J.-B. Caouette et M. Ed. Dolbec d'écrire quelques articles dans les journaux afin de propager l'idée de la colonisation par la Société.

Feu M. Marcel Gobeil, le premier des colons qui s'enfoncèrent dans la forêt située sur les bords du Lac-des-Commissaires, faisait alors partie du comité de régie de la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Sauveur. Il fut un de ceux qui insistèrent le plus pour obtenir la fondation d'une colonie par notre Société. Il désirait, malgré ses 55 ans, donner l'exemple aux jeunes gens de la ville, en prenant un lot pour le défricher lui-même.

A une séance du 13 octobre 1895, on compléta les arrangements pour une excursion à Grand'Mère, devant avoir lieu le 21 du même mois. Ce fut aussi à cette séance que le projet de la fondation d'une colonie par la Société commença réellement à

entrer dans la voie de la réalisation, et la résolution suivante y fut adoptée :

“ Que le secrétaire prenne les noms des colons sérieux qui désirent s'établir sur les terres appartenant aux MM. Price, afin de faciliter la réussite du projet entrepris par cette Société de fonder une colonie à cet endroit. ”

A partir de cette date, le comité s'occupa activement de cette importante question. Des délégations furent chargées de rencontrer l'honorable E.-J. Flynn, ministre des Terres de la Couronne, et de le consulter sur le sujet. On jeta ensuite les yeux sur le canton Albanel, dans la région du Lac Saint-Jean, comme étant celui qui paraissait offrir le plus d'avantages.

Le Dr Michel Fiset produisit, à la séance du 21 novembre, une copie des règlements de la Société de Colonisation de Québec, afin de guider la Société Saint-Jean-Baptiste dans la rédaction des règlements qu'elle voulait faire. Un sous-comité, composé de M. le Dr Fiset, MM. Delphis Marsan, J.-A. Langlois, J.-A. Rochette et N. Lachance, fils, fut formé pour rédiger un projet de règlement et le transmettre ensuite à Monsieur Gigault, assistant-commissaire de l'Agriculture, afin d'obtenir la sanction du Lieutenant-Gouverneur en Conseil.

Cependant, avant d'être transmis à M. Gigault, ce règlement fut adopté par la Société à une séance tenue le 10 décembre, ainsi qu'une résolution autorisant le comité de régie à faire incorporer la société conformément aux lois spéciales du statut concernant la colonisation, sous le nom de “ La Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Sauveur ”. Mais l'on apprit ensuite qu'une telle organisation n'était pas conforme à la loi et qu'il fallait une organisation distincte de celle qui existait déjà ; et ce fut à la séance du 13 décembre 1895 que fut formé, d'une manière légale, le premier comité de colonisation de la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Sauveur. Voici les noms de ceux qui le composèrent : M. J.-A. Rochette, Dr M. Fiset, MM. Delphis

Marsan, Paul Pouliot, Odilon Falardeau, T. Poitras, George Paquet, Elzéar Poitras, J.-N. Thérien et Solyme Turcotte. Ce fut ce comité qui fit les démarches nécessaires pour obtenir l'incorporation de la nouvelle organisation, sous le nom de " La Société de colonisation Saint-Jean-Baptiste de Saint-Sauveur. "

Ici se terminent les notes du secrétaire au sujet de cette nouvelle société de colonisation. Nous regrettons de ne pouvoir faire connaître tous les faits qui se rattachent à l'œuvre admirable entreprise et menée à bonne fin par cette association patriotique. Mais nous savons qu'elle a établi, sur les bords ravissants du Lac-des-Commissaires, à neuf milles de la voie ferrée du " Québec et Lac Saint-Jean ", une paroisse formée de plusieurs familles originaires de Saint-Sauveur. Ces familles sont contentes de leur sort et bénissent sans cesse le nom de la Société qui leur a donné le bien-être, le bonheur et l'indépendance ; car la récolte abondante de cette année leur permet déjà de regarder l'avenir avec confiance.

COURONNEMENT DE SON ŒUVRE

Nous reproduisons, d'un journal de cette ville, le compte-rendu de la dernière séance de cette Société, qui a eu lieu le 2 octobre 1902, sous la présidence de M. Télesphore Verret, dont on connaît le zèle et l'activité :

" A cette séance, les membres de la Société qui, pour une raison ou pour une autre, n'ont pu suivre les travaux de la Société, ont eu la grande satisfaction d'apprendre que la colonie du Lac-des-Commissaires a aujourd'hui l'avantage de posséder un bureau de poste, une scierie et une chapelle-école.

" Si leur satisfaction a été grande, on peut se figurer combien plus grande encore est celle des membres de la colonie : une chapelle, une école, une scierie, un bureau de poste, tout cela représente une ère de développement moral et industriel. On peut se

figurer la sérénité de l'atmosphère, dans la colonie du Lac, le jour où les bases de ces modestes constructions ont été jetées. C'était comme l'aurore d'un beau jour, un rayon de soleil dans un ciel gris et nuageux, engendrant avec lui la joie et l'espérance.

" Ils ont appris aussi que deux membres de la Société, MM. Thérien et Delille, avaient, *gratis et pro Deo*, surveillé pendant trois semaines la construction de la chapelle-école. Nous nous inclinons profondément devant ces modestes dévouements. Hélas ! que ne nous est-il donné de connaître tous les autres dévouements de ce genre ! Ils restent ignorés de nous, c'est vrai, excepté de Celui qui les récompense au centuple.

" Il fallait une cloche à la chapelle, pour rappeler aux colons l'heure de la prière en commun, l'arrivée des uns et le départ des autres. Elle s'y fera sous peu entendre, car on la bénira solennellement en l'église de Saint-Sauveur, dimanche, le 19 octobre, à 3 heures de l'après-midi. C'est un citoyen de Québec, M. Louis Bilodeau, qui, à la demande du rév. Père Tourangeau et du Dr M. Fiset, en fait cadeau à la colonie.

" L'archevêque de Québec, Mgr Bégin, présidera personnellement à la bénédiction de la cloche, et le rév. Père Tourangeau prononcera l'allocution de circonstance. Dimanche, le 26 octobre, la cloche sera transportée sur les bords du Lac-des-Commissaires où elle sera installée et commencera sans retard son pieux service. "

Une chapelle-école ! voilà le couronnement de l'œuvre admirable accomplie, sans bruit, dans l'espace de quatre à cinq ans, par une société dépourvue des biens de ce monde, mais riche de ce patriotisme sublime qui enfante des merveilles.

Une chapelle-école ! C'est la religion et l'instruction—ces deux sœurs divines—qui viennent répandre leurs bienfaits au sein de la colonie naissante ! Or, ayant la religion pour guide, et l'instruction pour flambeau, les colons du Lac-des-Commis-

saires marcheront mieux dans le sentier de la vertu, du devoir et du véritable progrès.

ALLIANCE PATRIOTIQUE

Nous sommes heureux de constater que les Sociétés Saint-Jean-Baptiste de Québec et de Saint-Sauveur ont formé une alliance qui promet d'être durable. Elles ont généreusement oublié les petites difficultés qui les ont divisées dans le passé, et, à l'avenir, elles s'uniront pour célébrer en commun notre fête nationale.

Voici dans quels termes ce pacte est consigné dans les archives de la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Sauveur :

Des résolutions comportant un projet d'entente entre les deux sociétés, relativement à la célébration de la fête nationale, furent adoptées en différentes circonstances, notamment en 1885, 1890, 1895 et en 1900. Mais, malheureusement, le changement d'officiers qu'occasionnent généralement les élections annuelles, empêchait ces projets de se réaliser.

En 1895, plusieurs délégués de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec tentèrent un nouveau rapprochement dans une entrevue qu'ils eurent à ce sujet avec le comité de régie de la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Sauveur.

D'après un arrangement pris antérieurement, le contrôle de la fête revenait de droit à la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Sauveur, et, après une longue discussion, la Société de Québec laissa le contrôle de la fête à sa sœur de Saint-Sauveur.

Cette fête fut une des plus grandes et des plus belles dont nos annales fassent mention. Il s'agissait du dévoilement d'une statue du chevalier de Lévis sur la façade du Parlement.

Deux descendants du vaillant chevalier, le marquis de Lévis et le comte de Nicolay avec leur suite, en visite à Québec, furent les héros de cette fête.

Le gouvernement provincial, à qui appartenait le contrôle d'une telle démonstration, manifesta le désir de faire entrer la cérémonie du dévoilement dans le programme des fêtes de la Société Saint-Jean-Baptiste.

Les fêtes durèrent deux jours. Le 23 juin, la Garde Indépendante Champlain alla déposer une couronne de fleurs au pied du monument Cartier-Brébeuf, sur les bords de la rivière Lairet. Dans l'après-midi, il y eut réunion au monument des braves, sur le chemin Sainte-Foye. L'honorable L.-O. Taillon, premier ministre de la province de Québec, et M. Adélard Turgeon, (aujourd'hui ministre de l'Agriculture) y adressèrent la parole. Le soir, concert-promenade sur la place Saint-Pierre, à Saint-Sauveur, sous les auspices du Conseil Central des Métiers et du Travail, de Québec.

Le 24, grand'messe à Saint-Sauveur, procession dans les principales rues de la ville pour se terminer en face du Parlement, où eut lieu le dévoilement de la statue.

Vu la longueur de la cérémonie du dévoilement et les nombreux discours qui y furent prononcés par l'honorable J.-A. Chapleau, lieutenant-gouverneur, et l'honorable L.-O. Taillon, le marquis de Lévis, le comte de Nicolay et le consul de France, un programme d'amusements des plus variés, qui devait avoir lieu dans l'après-midi, sur le terrain de la Compagnie du Haras de Québec, fut remis au dimanche suivant. Le soir, un magnifique concert eut lieu à la salle Jacques-Cartier auquel assistèrent les nobles visiteurs.

Il y eut illumination dans le port et à bord des vaisseaux de guerre qui étaient arrivés à Québec la veille de nos fêtes.

*
* *

L'harmonie qui avait régné cette année-là entre les deux Sociétés-sœurs ne devait pas rester sans résultat pour l'avenir.

Au printemps de 1900, les officiers des deux sociétés résolurent d'établir un arrangement durable. Des délégués de chaque société se réunirent le 16 mai, à l'Hôtel-de-Ville de Québec, pour discuter et poser les bases d'une convention. A cette réunion assistaient MM. Misaël Thibaudeau, L.-A. Bergevin, Ed.-N. Blais, A. Lessard, M. D., et A. Jobin, M. D., pour la Société St-Jean-Baptiste de Québec, et MM. Télesphore Verret, M. Fiset, M. D., J.-N. Thérien, Ed. Dolbec, Solyme Turcote, T. Poitras et J.-A. Paradis, pour la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Sauveur. (1)

LISTE DES PRÉSIDENTS DE LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DE SAINT-SAUVEUR

Nous aurions voulu publier les noms des principaux officiers de cette Société depuis sa fondation, mais nous n'avons pu obtenir que ceux des présidents. Les voici :

M. Edouard Dolbec. 1862
M. François Falardeau. 1863
M. Narcisse Dion, snr. 1864-65
M. Marcel Grégoire. 1866-67
M. Joseph Leclerc. 1868
M. Jonas Gosselin. 1869-70
M. Georges Paquet. 1871-72
M. François Kirouac, snr. 1873-74
Dr Chs.-E. Gingras. 1875-76
M. Pierre Boutin. 1877
M. J.-H. Patry. 1878
Dr Michel Fiset. 1879-80
M. J.-B. Caouette. 1881-82-83
M. Hector Pageau. 1884

---

(1) Nous avons publié plus haut dans ce volume, (pages 112-113-114), le texte complet de cet arrangement.

M. Joseph Savard. 1885
M. Edouard Dolbec. 1886
M. Philéas Corriveau. 1887-88
M. J.-B. Falardeau. 1889
M. N. Dion, jnr. 1890
M. D.-J. Marsan. 1891
M. O. Falardeau. 1892
M. Appollinaire Corriveau. 1893
Dr M. Fiset. 1894
M. J.-Abel Rochette 1896
M. J.-Abel Rochette. 1896
Dr C.-E. Côté. 1897-98
M. Télesphore Verret. . . . . .1899-1900-'01-'02

CHAPITRE X

NOS AUXILIAIRES ET NOS AMIS.—(Suite et fin).

ASSOCIATION DES ZOUAVES DE QUÉBEC.—LE DRAPEAU DE CARILLON.—LA GARDE CHAMPLAIN.— LE MONUMENT DES BRAVES

I

LES ZOUAVES PONTIFICAUX

Les zouaves pontificaux sont devenus aussi célèbres dans l'histoire religieuse de notre pays, que les croisés de saint Louis le sont dans l'histoire religieuse de notre mère-patrie. Ils occupent une place d'honneur dans nos démonstrations publiques, et personne ne leur conteste le droit de préséance aux pieds des saints autels. Les hommes courageux qui ont offert et exposé leur vie à la défense du trône de saint Pierre méritent d'occuper un poste honorable dans le sanctuaire.

L'histoire des zouaves pontificaux est suffisamment connue, nous rappellerons, en quelques mots seulement, la campagne des sectaires italiens contre la royauté temporelle des Papes, et le dévouement si spontané des catholiques à défendre les intérêts du vicaire de Jésus-Christ sur la terre.

On sait qu'un groupe de Canadiens, un peu plus de cinq cents, volèrent à la défense des Etats pontificaux, en sept détachements différents, durant les années 1868 et 1869.

Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en reproduisant ici les beaux vers que M. Victor de Laprade, de l'Académie Française, dédia à nos zouaves canadiens, lorsqu'ils traversèrent la France, en 1868, en route pour la Ville Eternelle. On se rappelle la sensation produite en Europe par cette troupe d'élite qui valut au Canada la réclame la plus retentissante et les compliments les plus flatteurs. Voici ces vers qui leur étaient adressés à Lyon, le 6 mars 1898 :

AUX CANADIENS-FRANÇAIS

SOLDATS DE PIE IX

" AIME DIEU ET VA TON CHEMIN."

(*Devise du Canada inscrite sur le drapeau des volontaires*)

Allez votre chemin, Français du Nouveau-Monde !
Race de nos aïeux tout à coup ranimés.
Allez, laissant chez nous une trace féconde,
Offrir un noble sang au Dieu que vous aimez.

De nos jeunes croisés vous êtes deux fois frères,
Marchez aux mêmes cris et dans les mêmes rangs,
Faisant dire comme eux par vos œuvres guerrières :
Quand Dieu frappe un grand coup, c'est de la main des Francs.

De l'Océan dompté vous connaissez la route ;
Vous ne portez le frein d'aucune injuste loi ;
Venez donc et montrez à l'Europe qui doute,
La jeune liberté servant la vieille foi.

Lorsqu'hier étonnant et charmant notre ville,
Comme chez des amis joyeux et familiers,
Vous marchiez, jeunes gens, au port mâle et tranquille,
J'ai reconnu le sang de nos preux chevaliers.

C'était leur franc visage, et leur allure franche,
Toute l'antique France en un vivant miroir,
Tout : leur sainte devise et leur bannière blanche,
Et ce noble parler sentant son vieux terroir.

Oui, c'est le même sang et le même génie
Gardés purs et sauvés de nos récents revers,
La France d'autrefois alerte et rajeunie,
Par la liberté sainte et la vie aux déserts.

Allez votre chemin, celui de nos ancêtres,
Ce chemin des martyrs, qu'ils ont fait tant de fois ;
Gardez Rome éternelle au plus clément des maîtres,
Image de son Dieu trônant sur une croix.

Allez comme eux souffrir, mourir pour la justice,
Notre Europe est livrée aux plus sombres hasards ;
Au seuil de l'avenir, il faut que l'on choisisse
Entre le joug du Christ et celui des Césars.

Libres soldats, nourris près d'une république,
Fils d'une terre où l'homme a toute sa fierté,
Vous témoignez, au nom de la jeune Amérique,
A la fois pour le Christ et pour la liberté.

Portez au Roi Pasteur votre sang et nos larmes ;
Nos droits sont dans le sien confondus aujourd'hui,
Vous, qui baisez les pieds de ce vieillard sans armes,
Nul César ne vous voit inclinés devant lui.

Amis, de vos forêts, à travers notre France,
Je ne sais quel parfum se répand sur vos pas ;
Une clarté vous suit, une fraîche espérance,
Un souvenir sacré qui ne périra pas.

Vous nous laissez heureux d'avoir reçu des frères,
Fiers d'avoir pu serrer votre loyale main.
Dieu vous aime !.... il fera tomber les vents contraires ;
Français du Nouveau-Monde, allez votre chemin !

VICTOR DE LAPRADE,
De l'Académie française

Lyon, 6 mars 1868.

Nous nous étions souvent demandé d'où était partie la noble devise des zouaves pontificaux : en lisant la belle histoire du séminaire de Nicolet, que M. l'abbé J.-A.-Ir. Douville vient de publier, nous en trouvons l'explication dans le chapitre consacré aux zouaves qui sont partis du séminaire de Nicolet. M. l'abbé Denis

Gérin, ancien zouave, aujourd'hui curé de Saint-Justin, est l'auteur de ce chapitre. En voici un court passage. Il nous donne une explication satisfaisante de l'origine de la devise des zouaves pontificaux : *Aime Dieu et va ton chemin :*

"Dans l'automne de 1867 avait lieu l'invasion du territoire pontifical par les nouveaux barbares du nord. Après les brillants faits d'armes de Bagnorca, de Mont-Libretti et de Nercola, quelques cents soldats pontificaux se réunissaient à Mentana où ils attaquaient et mettaient en déroute les hordes garibaldiennes. Deux soldats canadiens, Murray et Larocque, avaient pris part à cette victoire, en se couvrant de glorieuses blessures. Watts Russel, agonisant, des dernières gouttes de son sang, venait d'écrire sur une pierre les mots devenus chers à tous les Canadiens : *Ama Dio e tira via.*—Aime Dieu et va ton chemin. Ces événements, télégraphiés à l'univers catholique, créèrent un saint enthousiasme partout, mais nulle part plus qu'en Canada. Le vieux sang gaulois se réveilla. La soif du dévouement descendit au cœur d'une foule de jeunes gens, et bientôt l'on commença à ébaucher le plan d'une croisade canadienne."

Ce noble mouvement, dont Mgr Bourget fut l'âme et l'organisateur, était plutôt une protestation éloquente contre la lâche usurpation des biens temporels du Pape et le perfide abandon de Napoléon III, qu'un secours bien effectif.

Il était évident que l'Italie, tout entière coalisée contre le chef de l'Eglise catholique, devait l'emporter par la force brutale. C'est ce que Pie IX comprit dès le commencement des hostilités. Aussi, avait-il donné ordre à ses généraux de prévenir l'effusion du sang. Le saint Pontife, les larmes dans les yeux, commanda à ses troupes d'abandonner les provinces romaines et de se retirer devant l'ennemi. La capitulation du Pontife-Roi fut un acte d'extrême générosité envers ses enfants.

Ainsi fut consommée la spoliation la plus injuste que l'histoire ait jamais enregistrée.

L'armée pontificale fut licenciée, et les nobles croisés, accourus de toutes les parties du monde, revinrent dans leurs foyers, emportant au fond du cœur le deuil navrant du Saint-Père. Les zouaves canadiens rentrèrent dans leurs familles en 1870.

La Société Saint-Jean-Baptiste, l'année suivante, les invita à prendre part à la fête nationale des Canadiens-français. Ces vaillants soldats consentirent avec joie à entrer dans les rangs de la procession. Le drapeau de Carillon, leur fut confié. Comme il leur allait bien le glorieux guidon des milices canadiennes d'autrefois ! C'était bien à eux que revenait l'honneur de porter

"Ce radieux debris d'une grande épopée."

Depuis cette époque, les zouaves pontificaux n'ont jamais cessé de former la garde d'honneur du drapeau de Carillon.

II

FONDATION ET BUT DE L'ASSOCIATION DES ZOUAVES DE QUÉBEC

Le corps des zouaves de Québec est à la fois une société patriotique et religieuse ; il a été fondé au mois de janvier 1901, sous le haut patronage de Sa Grandeur Mgr Bégin, archevêque de Québec. La nouvelle société est aussi militaire, puisque les quelques survivants, à Québec, en sont comme le noyau. Ces survivants des soldats de Pie IX sont, à Québec, MM. C.-E. Rouleau, C.-A. Guilbault, Louis Lefebvre, F.-X. Dumontier, J. Dumontier, Nap. Cantin, Elie Brunelle, Henri Garneau, J.-A. Couture, F.-X. Boileau, A. Routhier, J.-N. Allard, F.-X. Toussaint, E. Garneau, S. Papillon, A. Bédard, N. Dorion, J. Ouellet, H. Préfontaine, A. Bourget, R. Bernier.

Disons tout de suite que le fondateur du nouveau corps des zouaves a été M. C.-E. Rouleau, tout récemment fait chevalier de l'Ordre de Saint-Grégoire le Grand.

Le but principal de cette Association est défini dans la lettre de Mgr l'archevêque de Québec que nous publions un peu plus loin. Au motif religieux, les zouaves ont joint l'idée patriotique. Et pour mieux relier le présent au passé, ils s'efforcent de grouper nos compatriotes autour de deux drapeaux chers à nos cœurs : le drapeau pontifical et le drapeau fleurdelisé de Carillon.

L'union des Canadiens-français dans un même esprit religieux et patriotique, pour s'emparer du sol canadien par l'agriculture et par le développement des ressources si variées offertes à l'industrie, enfin, l'effort commun pour conserver notre langue et nos institutions civiles et religieuses, voilà le présent pour nous. Notre fête nationale contribue largement à cette œuvre d'union, et pour lui donner plus de force d'action à Québec, les soldats de Pie IX ont cru, avec raison, qu'avant de mourir, il était de leur devoir de grouper autour d'eux des jeunes gens qui auraient pour mission de perpétuer à jamais le souvenir de leur croisade à Rome, et qui deviendraient les gardes d'honneur du drapeau de Carillon et du drapeau pontifical, et les défenseurs de la grande cause du pouvoir temporel des Papes.

Cette fondation fut inspirée aux zouaves par le révérend Père Hamon, S. J., à l'occasion des noces d'argent de leur régiment, en 1885. En cette circonstance, le révérend Père Hamon prononça, dans la chapelle historique de Notre-Dame des Victoires, à la basse-ville de Québec, une de ces allocutions à l'emporte-pièce, toute virile et toute patriotique, dont il a le secret. En présence de ces braves aux fronts ridés, à la chevelure blanche, une idée le frappa, et sur le champ il l'exprima : "Il est regrettable, dit-il, de voir disparaître un corps militaire sorti du sein même de l'Eglise catholique et qu'un lien patriotique unit désormais à la nation canadienne-française. Enrôlez vos fils dans la milice pontificale que vous représentez, et que ces fils de soldats chrétiens perpétuent au Canada le souvenir du dévouement des croisés du XIXe siècle envers le Saint-Siège."

Les zouaves pontificaux se rendirent avec bonheur à ce conseil ; mais leurs fils n'étant pas assez nombreux, ils choisirent des jeunes recrues en dehors de leurs foyers.

Le 7 février 1901, Sa Grandeur Mgr Bégin, répondant à M. C.-E. Rouleau, qui l'avait prié d'accepter le patronage du nouveau corps militaire, lui envoya la lettre suivante :

Québec, le 7 février 1901.

A M. C.-E. Rouleau, président des

zouaves pontificaux de Québec.

Cher monsieur.

J'acquiesce volontiers au désir que vous me formulez dans votre lettre d'avant-hier et je consens à être le Patron de votre association des "Zouaves de Québec."

Il me fait plaisir de vous voir, avec un certain nombre d'excellents catholiques de notre ville, perpétuer le glorieux souvenir de nos croisés Canadiens qui, en 1868, volèrent si courageusement à la défense du souverain Pontife et de son domaine temporel. L'épopée religieuse et guerrière dont nos jeunes gens furent alors les héros, demeurera, grâce à votre association, plus facilement et plus profondément gravée dans la mémoire de notre peuple. Le nom de zouaves, en même temps qu'il rappellera la gloire que se sont acquise nos pieux chevaliers, sera toujours pour notre Canada, synonyme de courage chrétien, de noblesse de sentiments, de foi ardente, de dévouement aux successeurs de saint Pierre, aux chefs de la sainte Eglise ; il sera comme un drapeau qui renfermera dans ses plis l'une des plus brillantes pages de notre histoire, en même temps qu'un grave enseignement pour les générations futures.

Ancien zouave pontifical, vous ne manquerez pas, j'en suis sûr, de redire aux membres de votre association québecquoise les

exploits de votre cher bataillon d'autrefois et de maintenir parmi eux un inviolable attachement au Pape-Roi, au vicaire de Jésus-Christ.

Agréez, cher monsieur, l'expression de mes sentiments les plus dévoués.

† L.-N., Arch. de Québec.

Quelques semaines auparavant, M. C.-J. Magnan, directeur de *L'Enseignement Primaire* et Président général des Conférences de Saint-Vincent de Paul de Québec, avait adressé la lettre suivante au président des zouaves pontificaux :

Québec, 18 décembre 1900.

M. C.-E. Rouleau, président des
zouaves pontificaux, Québec.

Cher monsieur,

J'ai lu avec plaisir dans les journaux de Québec, que les zouaves pontificaux de notre ville ont décidé de former un corps militaire indépendant, qui sera connu sous le nom de "Les zouaves de Québec," et que les membres de cette association porteront l'uniforme des anciens soldats de Pie IX.

Voilà une idée superbe.

Les rangs des nobles croisés qui volèrent à la défense du Pape, lorsque Rome fit entendre cette plainte sublime à laquelle les rois et les empereurs restèrent sourds, s'éclaircissent chaque année. Avant longtemps, ils seront tous descendus dans la tombe, ces cœurs pleins de foi qui donnèrent leur vie pour le droit et pour Dieu.

Nous comprenons pourquoi ces chevaliers d'une époque à jamais glorieuse pour le Canada-français veulent, avant de disparaître de la scène du monde, grouper autour d'eux une jeunesse d'élite, qui aura pour mission de conserver sur le vieux roc de Québec les belles traditions des zouaves du Pape.

Puis, M. le Président, vous et vos braves compagnons de Québec, n'avez-vous pas l'insigne honneur d'être les fidèles gardiens du drapeau de Carillon, cette incomparable relique sur laquelle "nos regards savent lire en brillants caractères l'héroïque poème enfermé dans ses plis."

Au jour de Saint-Jean-Baptiste, n'est-ce pas encore à vous qu'incombe la douce tâche de promener triomphalement, à travers les rues de la capitale, ce vieux souvenir français qui rappelle à nos cœurs les vertus de nos aïeux ?

Je le répète, cette idée est superbe. J'y adhère avec enthousiasme. Je sollicite même l'honneur d'entrer dans votre régiment, si vous m'en jugez digne.

Oh ! comme il fera beau de voir, aux jours des grandes fêtes religieuses et patriotiques, les vétérans de l'armée pontificale entourés d'une garde d'honneur qui aura pour signe de ralliemnt la sainte relique que le soldat de Carillon pressait sur son cœur dans une dernière étreinte.

J'ai l'honneur d'être,

Cher monsieur,

Votre tout dévoué,

C.-J. Magnan.

Ces deux lettres firent une profonde impression sur la population si catholique et si française de Québec. M. Rouleau fit appel à la jeunesse catholique de la ville, par la voie des journaux. Plus de cinquante jeunes gens, représentant toutes les classes de la société, vinrent s'inscrire, et les exercices militaires avec commandements en français, à la grande joie des recrues, commencèrent sans retard. Il fallait voir avec quel entrain et quelle bonne grâce cette bouillante jeunesse obéissait à son chef. M. C.-E. Rouleau se fit instructeur, et le succès fut tel, que trois mois plus tard, le corps des zouaves pontificaux manœuvrait avec la précision des vieux zouzous de Lamoricière.

Les uniformes furent faits dans les premiers mois qui suivirent la fondation du nouveau corps, et à la Fête-Dieu suivante, les zouaves endossèrent la glorieuse livrée des soldats de Pie IX.

La tenue des zouaves de Québec est en tous points semblable à celle des anciens. Elle consiste en un gilet, une ample culotte et un képi ; le tout, en étoffe gris foncé, est orné de galons rouges ; des guêtres blanches et un large ceinturon rouge complètent l'uniforme. La tenue des officiers est en drap bleu clair ; les ornements sont en galon d'or. Dans son ensemble, l'uniforme est très pittoresque, et les zouaves, en corps, offrent un coup d'œil saisissant.

III

LES ZOUAVES

Le mot *zouave* désignait primitivement le soldat des régiments spéciaux d'Afrique, à l'époque de la conquête de l'Algérie par les Français, 1830. " Ce nom de *zouave*, dit Emile Keller, dans la " Vie militaire du général de Lamoricière ", est emprunté à la tribu qui fournit le plus grand nombre de soldats au recrutement de l'armée française en Afrique. " Ces zouaves formaient l'avant-garde de toutes les expéditions ; ils étaient le type permanent de l'énergie et de la mobilité, qualités les plus précieuses pour triompher des Arabes. Lamoricière était fier de ces hommes d'élite, et à leur tête, il ne craignait rien.

En 1860, le général de Lamoricière, que Pie IX avait appelé auprès de lui, fonda un corps de zouaves franco-belge. De 1860 à 1870, quinze mille hommes ont servi dans ses rangs. Dans la guerre franco-prussienne, les zouaves de France, accourus à l'appel de Charette, ont accompli des prodiges de valeur sous le nom de *Volontaires de l'Ouest*. Qui ne se rappelle la glorieuse bataille de Loigny, où, un contre vingt, guidés par l'étendard du Sacré-Cœur, les zouaves montrèrent aux soldats français qui reculaient, ce que valent des hommes soutenus par la foi religieuse.

Au sujet de la nomination du général de Lamoricière à la tête des troupes pontificales, nous ne pouvons passer sous silence une des plus belles pages de sa vie. Mgr Dupanloup, dans son panégyrique du général raconte en des termes touchants l'entrevue de Mgr de Mérode avec le vainqueur d'Abd-el-Kader.

On sait que Pie IX chargea ce prélat de faire une démarche officielle auprès de Lamoricière pour lui offrir le commandement général de ses troupes. Voici comment le grand orateur raconte l'entrevue :

" Un soir, dans une chambre retirée du château de Prouzel, étaient réunis un général, un prêtre et un jeune homme. On discutait la question de savoir si le général devait aller se mettre à la tête de l'armée pontificale. Il ne s'agissait pas d'augmenter sa gloire, mais de la sacrifier ; d'illustrer sa vie, mais de l'exposer. On lui demandait d'aller à Rome, de passer la mer, de quitter la France, et de prendre le commandement d'une poignée de jeunes gens qui n'avaient pas vu le feu, appuyés sur des arsenaux vides et des magasins épuisés, ne parlant pas la même langue, mais ralliés par la même foi, sur un même petit territoire pris entre deux armées dix fois plus nombreuses, plus aguerries, plus équipées ; il s'agissait de passer pour un étourdi aux yeux des politiciens, pour un chef aventureux aux yeux des militaires, en deux mots, d'agir sans espoir et de mourir sans gloire.

" Le prêtre insistait, le jeune homme hésitait, le général méditait. Tout à coup, le guerrier se lève et d'une voix nette et calme :

—" J'irai. "

Et lorsque, le lendemain de sa décision, des amis lui objectèrent les difficultés de l'entreprise, il répondit noblement : " Quand le Saint-Père, dans son abandon, réclame d'un catholique le secours de son épée, on ne refuse pas. "

Le 19 mars 1860, fête de saint Joseph, le héros des guerres d'Afrique partait pour la Ville Eternelle, emportant avec lui sa vaillante épée qu'il allait mettre au service de Pie IX.

Nous avons dit que le général de Lamoricière fonda un corps de zouaves franco-belge en arrivant à Rome ; c'est ce corps grossi de plusieurs compagnies de volontaires, que nos Canadiens rejoignirent à leur arrivée dans la Ville Sainte.

Les zouaves ont acquis par leur valeur militaire, leur courage et leur intrépidité héroïque dans les combats le titre de " premiers soldats du monde. " Ils ont été de toutes les guerres, ont pris part à toutes les batailles, et leur patriotisme s'est toujours révélé avec le plus grand éclat.

Ce sont ces hommes de courage que les zouaves de Québec ont voulu prendre pour modèles et dont ils seront les glorieux continuateurs au Canada.

IV

ORGANISATION ET TRAVAUX DES ZOUAVES DE QUÉBEC.

Depuis leur fondation, les zouaves de Québec ont fait preuve de beaucoup d'activité. L'effectif du corps s'élève déjà à quatre-vingt-cinq membres.

L'hiver dernier, ils ont organisé une séance dramatique et musicale et y ont représenté avec succès *Le Zouave pontifical*, drame très intéressant, en deux actes.

L'exemple parti de Québec, a été suivi de près par les citoyens de Trois-Rivières. A la suite d'un voyage que les zouaves de Québec ont fait à Trois-Rivières, au mois de juin dernier, M. Gédéon Désilets, créé chevalier de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand par Pie IX, pour sa belle conduite, a organisé un corps de zouaves dans cette ville. Les trifluviens comptent déjà quatre-vingts membres dans leur association. Espérons que chaque ville canadienne-française possèdera, avant longtemps, un corps de zouaves.

Depuis le mois de février 1901, date de la fondation du corps des jeunes zouaves, cinq membres sont allés rejoindre Pie IX au ciel. A la mort de l'un d'eux, le général de Charette écrivit la lettre suivante au chevalier C.-E. Rouleau, président-général de l'Union Allet :

Basse Motte, Châteauneuf,
Ile et Vilaine, France.

Ce 25 août 1901.

Au président-général de l'Union Allet.

Mon cher ami,

Hélas ! les vides se font parmi nous. Qui faut-il plaindre ? Il faudra bien un jour répondre au suprême appel, et ce sera une grande joie de nous retrouver tous, autour de Pie IX, pour ne jamais nous séparer. Prier pour eux, c'est prier pour nous. Gardons donc notre belle devise : " Aime Dieu et va ton chemin. "

Voilà la meilleure manière de bien vivre et de bien mourir, en gardant intact notre honneur.

Vive le Sacré-Cœur qui nous sauvera tous !

Vive le Pape, emblême de toutes les légitimités !

Votre affectionné,

CHARETTE.

Nous aimons à publier ici la lettre si belle et si militaire de l'auteur de *Zouaviana*, M. le lieutenant-colonel G.-A. Drolet, à l'occasion de l'élévation de M. C.-E. Rouleau au rang de chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand :

Montréal, 15 octobre 1901.

Mon cher chevalier,

J'ai été bien heureux de lire dans le *Soleil* d'hier, le compte-rendu de la jolie démonstration dont tu as été l'objet, à l'occasion de ton entrée dans la chevalerie pontificale.

Je me réjouis, avec tous les amis de la bonne cause, de la récompense que le Saint-Père vient de te décerner.

Nul plus que toi, mon cher Rouleau, ne méritait cet honneur. Depuis ton retour de Rome, j'ai été plus ou moins mêlé à ta vie, pendant ton séjour à Montréal, et, depuis que tu vis à Québec, j'ai suivi avec intérêt ta carrière professionnelle.

" Aime Dieu et va ton chemin, " a toujours été ta devise. Tu l'as non seulement pratiquée toi-même, mais par tes vaillants écrits, par tes exemples, par ta chaude et entraînante parole tu l'as " transfusée " dans le cœur et dans l'esprit de la jeunesse de Québec. Aujourd'hui, cette belle et intelligente jeunesse se groupe sous ton commandement, sous les plis du drapeau du régiment des zouaves pontificaux, pour continuer nos traditions de Rome.

La création de ce bataillon, à Québec, est un événement extraordinairement heureux pour l'Eglise et pour le Canada. Il fallait un apôtre comme toi, Rouleau, pour mener à bien une création aussi difficile. Nous disparaissons, nous les aînés, rapidement, hélas !—*Hodie mihi, cras tibi.*—Ce rameau que tu as détaché du tronc principal de l'Union Allet, est en train de pousser des racines vigoureuses : tant mieux, mon Dieu ! Tu auras contribué, plus que tout autre, à perpétuer les traditions du Régiment des Diables du bon Dieu, en Canada.

Nous n'aurions jamais pu, à Montréal, accomplir une œuvre pareille. Aussi, notre Saint-Père, en te donnant la croix de chevalier de Saint-Gégoire-le-Grand, a-t-il récompensé une vie toute d'honneur et de dévouement à toutes les causes nationales et religieuses.

Reçois mon affectueuse accolade, mon cher chevalier, et crois toujours à l'entier dévouement de

Ton ancien camarade et ami,

G.-A. DROLET.

La nomination de M. Rouleau comme chevalier de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand a été accueillie avec la plus grande joie par les jeunes zouaves. Tous ont compris que cette marque de distinction, venant du chef de l'Eglise catholique, était une approbation très éloquente de leur nouvelle association.

Cet été, les zouaves ont pris une part très active dans les brillantes fêtes du cinquantenaire de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec. Les éloges et les applaudissements ne leur ont pas été ménagés.

Un ancien militaire qui a signé "Esculape," écrivait ce qui suit dans un journal de Québec, au lendemain de cette belle fête :

"Après la grandiose démonstration religieuse sur la Terrasse, le "clou" a été la parade des zouaves de Québec. Ils étaient une centaine, dont une quinzaine de vieux zouzous de Pie IX, et le reste, des zouaves de récente création—sorte de pupilles de la Garde papaline—œuvre du commandant Rouleau et de ses compagnons d'armes québecquois.

Vous dire qu'ils ont bien manœuvré ne serait pas rendre suffisamment justice à ces gaillards en culottes larges et vestons courts, laissant à découvert la ceinture rouge qui leur ceint plusieurs fois la taille.

Armés de vraies carabines et de réelles baïonnettes, ils ont montré, en divers assauts et parades prestement exécutés, ce dont est capable cette arme bien française, en des mains canadiennes-françaises.

Je suis un vieux routier de notre milice canadienne. J'ai obtenu mes deux certificats à l'Ecole Militaire de Québec : celui de seconde classe sous le colonel Gordon, du 17ème, retour de Crimée, celui de première, des mains de lord Alexander Russell, de la "Rifle Brigade,"—aussi retour de Crimée.

J'ai fait des campements ; j'ai suivi les fortunes diverses de notre excellent "neuvième"—régiment québecquois par excellence—pendant des années...

Je crois donc m'y connaître un peu en fait de parades et d'exercices militaires.

Eh bien ! je déclare ici que nos zouaves de Québec en remontreront avant longtemps, aux vieilles "culottes de peau" de notre volontariat.

Ce qui ne contribue pas peu à l'agrément de ces parades, ce sont les commandements en français, brefs, rapides, suggestifs."

A l'occasion des fêtes du mois de juin dernier, tous les zouaves de Québec étant réunis autour des vieux zouaves pontificaux, venus d'un peu partout, M. le chevalier Rouleau envoya le télégramme suivant à Son Eminence le cardinal Rampolla, à Rome :

Québec, 24 juin 1902.

S. E. le Cardinal Rampolla, Rome.

Les zouaves canadiens félicitent le souverain Pontife à l'occasion de son jubilé et implorent sa bénédiction.

C.-E. Rouleau.

Le cardinal Rampolla a répondu aussitôt comme suit :

Rome, 24 juin 1902.

M. C.-E. Rouleau,

Président des zouaves de Québec.

Le Saint-Père agrée vos félicitations et vous bénit de tout cœur.

M. Card. Rampolla.

L'année dernière, l'Association des zouaves de Québec a été mise au nombre des organisations dont l'existence est reconnue par la loi. Elle est régie par un bureau de direction éligible tous les ans ; ce bureau est actuellement composé comme suit :

Président—M. le chevalier C.-E. Rouleau.

Vive-président—M. C.-A. Guilbault.

Trésorier—M. Louis Lefebvre.

Assistant-trésorier—M. Alphonse Lefebvre.

Secrétaire—M. T.-W. Deschambault.

Archiviste—M. Hormisdas Magnan.

Secrétaire-correspondant—M. H. Nansot.

Aumônier—M. l'abbé Faguy, curé de la basilique.

Aumônier honoraire—M. l'abbé T. Dussault.

Outre les officiers ci-dessus mentionnés, les membres suivants complètent le Bureau : H. Garneau, Dr Dorion, C.-J. Magnan, F.-X. Dumontier, N. Cantin, Alphonse Bédard.

Le commandement des zouaves est ainsi distribué : commandant en chef, C.-E. Rouleau ; capitaine; C.-A. Guilbault ; lieutenant, H. Garneau ; sous-lieutenant et adjudant, Louis Lefebvre ; sergent-major, C. Bilaudeau ; premier sergent, N.-S. Benoit ; sergent-major chirurgien, Dr J.-F.-X. Dorion ; sergents porte-drapeau, F.-X. Dumontier et Alp. Bédard.

L'Association des zouaves de Québec est destinée à rehausser l'éclat de nos fêtes religieuses et nationales. A la Fête-Dieu, les zouaves servent de garde d'honneur au Très Saint Sacrement, dans la procession traditionnelle qui se fait dans toutes les paroisses de la ville. Depuis 1870, les zouaves pontificaux n'ont jamais manqué de prendre part à la fête nationale des Canadiens-Français.

Chaque année aussi, le zouaves se font un devoir d'aller en pèlerinage à la Bonne Sainte-Anne. Chacun est heureux de recevoir la communion aux pieds de la grande thaumaturge du Canada.

V

LE DRAPEAU DE CARILLON.

Le nouveau corps des zouaves a figuré pour la première fois, dans les rangs de la Saint-Jean-Baptiste, à Québec, le 24 juin 1901. Pour cette circonstance, les zouaves se firent fabriquer un fac-simile du drapeau de Carillon. Ce fac-simile, bénit solennellement le 25 mai 1902, est tout en soie et d'un très beau tissu. Le fond est bleu ciel, avec une grande fleur de lys à chaque coin. Sur une des faces du tissu, au centre, est un écusson aux armes de France ; au revers est la Vierge Marie, tenant l'Enfant Jésus dans ses bras ; au-dessus de sa tête est une couronne d'étoiles ; aux pieds de la Madone, les armes du marquis de Beauharnois.

C'est par erreur que le dessinateur, et le peintre ensuite, ont mis une couronne frontale sur la tête de la Madone que nous voyons sur le *fac-simile*. Une couronne d'étoiles, seulement, se trouve sur le vieux drapeau.

C'est aussi à tort que certains littérateurs, en décrivant le drapeau, placent un coq gaulois au-dessus des armes de France. M. L.-G. Baillairgé, dans les notes qu'il a fournies à M. Ernest Gagnon et qui ont servi à ce dernier pour faire l'histoire du drapeau, mentionnait un coq gaulois au-dessus des armes de France. Nous verrons un peu plus loin que M. Baillairgé était dans l'erreur et que ses notes sur le drapeau étaient inexactes.

Nous ajoutons ici deux détails importants qui complètent, en partie, les documents recueillis sur la vieille relique de 1758. Le premier détail est la découverte des armes de M. de Beauharnois sur le drapeau, en 1896, par M. E. Gagnon lui-même ; le second, non moins important, c'est le document qui explique comment l'Université Laval est devenue dépositaire et gardienne pour toujours du drapeau de Carillon.

En 1890, quand M. E. Gagnon écrivit l'histoire du drapeau, découvert par M. L.-G. Baillairgé chez le Frère Louis, dernier survivant des récollets au Canada, il avait dû se contenter des notes de M. Baillairgé. A cette époque, M. Gagnon n'avait pas encore vu le drapeau déroulé. Du reste, l'ensemble des notes de M. Baillairgé avait été considéré comme véridique par le *Journal de Québec*, de 1848.

Mais à la mort de ce dernier, arrivée en 1896, il fut donné à M. E. Gagnon de voir le vieux drapeau déroulé. Accompagné de quelques amis et d'un dessinateur, il se rendit à l'Université Laval où le drapeau venait d'être transporté. Là, il put examiné de près, le côté du drapeau où se trouvent les armes de France, mais le coq gaulois resta introuvable ; en examinant attentivement l'autre côté, celui où l'on voit la madone, il ne fut pas peu surpris de découvrir, aux pieds de la Vierge, des armes qu'il

constata, plus tard, être celles du marquis de Beauharnois, gouverneur du Canada, de 1726 à 1747. L'écu aux contours bien accentués, est timbré d'une couronne de marquis, avec deux aigles pour supports et croix de Saint-Louis suspendue au bas ; il est *d'argent, à une fasce de sable, surmontée de trois merlettes.* Cette description correspond entièrement aux armes de M. de Beauharnois, que M. l'abbé Lindsay a découvertes sur des oriflammes conservées dans la tribu des Hurons, à Lorette.

Voilà donc une date mise sur la fameuse bannière, si jalousement conservée par M. L.-G. Baillairgé. Ce détail, d'une importance de premier ordre pour établir l'identité du drapeau, avait échappé à M. Baillairgé, et il est heureux que notre savant archéologue, M. E. Gagnon, ait étudié de plus près ce vieux témoin des hauts faits d'armes de nos ancêtres.

Maintenant, que cette bannière ait vu ou n'ait pas vu le feu de Carillon et de Saint-Frédéric (1)—et nous sommes loin de vouloir mettre en doute la tradition à ce sujet—son histoire est telle qu'elle rappellera toujours le célèbre combat du 8 juillet 1758.

En tout cas, comme nous l'écrivait, l'an dernier, M. Gagnon, " elle est bien catholique et bien française, cette relique d'un passé glorieux, et elle évoque d'une manière absolue le souvenir du " royaume des lis " d'où sont venus les premiers fondateurs de la nation canadienne. "

Il nous reste à ajouter le document qui suit ; il a été obtenu du signataire par Mgr Mathieu, recteur de l'Université Laval, quelques semaines même avant la mort de notre vieux patriote, M. Octave Lemieux :

---

(1) Le fort Saint-Frédéric, défendu par les milices de Québec, portait le nom de Fort de Beauharnois, lors de la bataille de Carillon ; il était établi à la Pointe à la Chevelure.

Déclaration de M. O. Lemieux, évaluateur, juge de paix. résidant à Québec :

" Quelque temps après la mort de M. L.-G. Baillairgé, décédé en 1896, les héritiers de la famille Baillairgé, étant assemblés dans l'une des maisons du défunt, sur la rue Saint-Louis, dans la cité de Québec, je fis en leur présence l'évaluation du mobilier du dit défunt. A la fin de l'inventaire, il restait encore un vieux drapeau que M. L.-G. Baillairgé avait toujours dit être le " Drapeau de Carillon ", et qu'il avait reçu du Frère Louis, un récollet. La famille semblait n'y attacher aucune importance. Une petite discussion s'éleva entre moi et M. Charles Baillairgé, un des neveux du défunt. Celui-ci prétendait que ce n'était qu'une simple bannière de confrérie, et moi je soutenais que ce drapeau était bien celui qui avait vu le feu à Carillon. Là-dessus, M. Charles Baillairgé proposa de me le confier pour l'usage de la Société Saint-Jean-Baptiste, vu que j'étais un de ses plus anciens membres. Mais je fis réflexion que le drapeau ne serait pas à l'abri du feu dans ma maison, et qu'il vaudrait mieux le donner à l'Université Laval, avec entente que celle-ci le prêterait à la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, à l'occasion de la fête patronale des Canadiens-français.

" La famille accepta avec empressement ce conseil.

" Je demandai alors au notaire Sirois, présent à cet inventaire, de vouloir bien écrire tout de suite aux autorités de l'Université Laval pour les informer de cette décision, et leur dire de l'envoyer chercher. De mon côté, le soir même, je téléphonai au Séminaire de Québec ou à l'Evêché, je ne me souviens pas trop, de vouloir bien aller chercher le " Drapeau de Carillon ", chez M. Baillairgé. Ce que l'on a dû faire, puisque l'Université Laval le conserve dans la voûte de ses archives depuis cette époque.

" Je fais cette déclaration, étant certain que ce que je viens de raconter est exact, et que ce que j'affirme ici est entièrement vrai.

" Québec, le douze décembre 1901.

(Signé) OCTAVE LEMIEUX, J. P.

Cette déclaration est précieuse pour l'Université Laval, qui n'avait aucun document l'établissant propriétaire du vieux drapeau de Carillon. Elle se trouve désormais à l'abri des réclamations, comme le cas s'est présenté l'année dernière.

***

Le Drapeau de Carillon figura pour la première fois dans la procession de la Saint-Jean-Baptiste de Québec, le 27 juin 1848, Il était déroulé, et ce fut la seule fois que M. Baillairgé permît qu'on le déroulât. Il le prêtait chaque année, mais le drapeau était soigneusement enroulé sur sa hampe, recouvert d'un fourreau de toile.

M. Octave Lemieux nous a raconté que M. Baillairgé exigeait qu'on allât chercher le drapeau à sa résidence, en corps et accompagné d'une fanfare. Il apparaissait alors à sa porte, tenant droit le drapeau, et la fanfare jouait l'air *Partant pour la Syrie*. Quelques années plus tard, il voulait que ce fut la *Marseillaise*. Ce fait prouve que M. Baillairgé était bien de son temps. La romance *Partant pour la Syrie* a été composée par la reine Hortence, en 1852. On l'adopta pour air national de la France. En 1870, la romance de la reine Hortence fut remplacée par l'hymne de la *Marseillaise*.

Le drapeau de Carillon a toujours été respecté et honoré, même par les soldats réguliers de la garnison.

En 1866, nous a raconté M. E. Gingras, un ancien militaire, dont nous parlons plus loin, la garde d'honneur du drapeau de Carillon, en partant de chez M. Baillairgé, reçut les honneurs d'un salut : *Présentez armes*, de la part des soldats réguliers, stationnés à l'hôpital militaire, rue Saint-Louis. Les réguliers sortirent du corps de garde, sur l'appel du sergent, et présentèrent les armes. Ils répétèrent le même salut quand, au retour, l'escorte passa de nouveau devant l'hôpital militaire.

***

Pour terminer ce chapitre, nous ajouterons quelques mots sur la chanson de Crémazie, *Le Drapeau de Carillon*, que Chs-W. Sabatier a mis en si belle musique.

Cette chanson est devenue vraiment populaire. Aux jours de fêtes nationales, dans les grands banquets publics, dans les salons, aux théâtres même, les couplets de Crémazie, si vibrants de patriotisme, sont chantés avec un entrain superbe.

Il nous fait plaisir de noter ici quelques réminiscences d'un vieux citoyen de Québec. Elles ont un cachet patriotique et méritent de passer à l'histoire. M. Edouard Gingras, capitaine au 9e bataillon, 4e compagnie, commissaire-ordonnateur de la Société Saint-Jean-Baptiste, de 1866-1867, a été témoin des premiers succès de *La Chanson de Carillon.*

M. Gingras, qui avait une belle voix, chanta, pour la première fois, en public, la chanson du drapeau de Carillon, à un concert de la Saint-Jean-Baptiste, en 1858. M. Sabatier lui-même, l'auteur de la musique, l'accompagnait. M. Gingras l'a ensuite chantée en plusieurs circonstances, notamment à un grand concert où Lord Dufferin était présent. Le gouverneur fut si touché de ce chant, qu'il le fit répéter.

La même chanson a été mise en musique par M. Ant. Dessane, vers l'année 1861. M. Gingras l'a aussi chantée vers cette époque. Ce dernier chant est moins connu que celui de Sabatier.

VI

LES ZOUAVES DANS L'AVENIR.

La création d'un corps de jeunes zouaves à Québec, par les vieux croisés de 1868, n'est que le digne couronnement de leur noble carrière. Les jeunes zouaves ont lieu d'être fiers de leur belle association. L'Union Allet, au mois de juillet 1901, a ouvert toutes grandes ses portes au régiment de Québec. De ce jour, ils sont donc de vrais soldats de Rome, participant aux

honneurs et aux avantages des défenseurs de la Papauté. Ils doivent être fiers surtout du beau titre de zouave, car ce titre rappelle une des plus belles pages de l'histoire de l'Eglise canadienne.

A l'occasion de la bénédiction du *fac-simile* du drapeau de Carillon, le 25 mai 1902, M. l'abbé Th.-G. Rouleau, ancien aumônier des zouaves pontificaux, à Québec, rappelait les paroles émues que l'illustre vieillard Léon XIII, lui adressait en 1896, alors qu'agenouillé devant le saint Père, il lui demandait sa bénédiction pour les zouaves pontificaux de Québec : " Dites bien aux zouaves de Québec de se tenir toujours prêts à répondre à mon appel " ; et le prédicateur ajoutait :

" Soldats de l'Eglise, maintenez vivace dans notre vieux Québec l'idée du pouvoir temporel du Pape. C'est le désir du Souverain Pontife. Donc, Dieu le veut. Les intérêts catholiques sont intimement liés à la cause de la souveraineté civile du Vicaire de Jésus-Christ. Nous ne connaissons ni le jour ni l'heure de la délivrance que le Seigneur retient sous son pouvoir, mais nous pouvons hâter ce jour par nos prières, surtout par des prières adressées à la Vierge Immaculée de Pie IX, qui est forte comme une armée rangée en bataille, par notre conduite morale et chrétienne, car ce n'est pas le nombre, mais la qualité des soldats qui triomphe ; par une adhésion toujours plus complète aux enseignements de l'Eglise. "

Les zouaves de Québec représentent donc une grande idée, un principe de premier ordre ; l'art militaire n'est pas le but principal de leur association ; cet art n'en est que l'accessoire ; leur vrai but dans l'avenir est d'enseigner par l'exemple qu'il faut surtout se montrer catholique actif ; qu'il ne faut pas seulement croire, mais encore agir.

Quand les soldats de Pie IX seront descendus un à un dans la tombe, la mission des zouaves sera de maintenir en honneur le drapeau pontifical et de prouver au monde catholique qu'ils

étaient dignes de recueillir l'héritage légué par les preux zouaves de Lamoricière.

Puissent les zouaves de Québec rester fidèles aux nobles traditions des soldats de Pie IX, et ne jamais oublier les paroles si éloquentes qu'un zouave expirant, Watts Russel, traça de son sang sur une pierre : "*Ama Dio e tira via*" "Aime Dieu et va ton chemin".

HORMISDAS MAGNAN.

Québec, janvier 1903.

LA GARDE INDEPENDANTE CHAMPLAIN (1)

L'année 1894 vit se réunir quelques jeunes gens au cœur haut placé et aux nobles aspirations, qui, voulant apporter leur appoint à l'œuvre de perfectionnement moral et physique de notre jeunesse canadienne-française, caressaient l'idée de former une association destinée à conserver et activer chez leurs jeunes compatriotes l'amour de la patrie, le culte des grandes et belles actions, et en même temps les récréer et les fortifier par les exercices du corps et par le maniement des armes. Ce projet fut réalisé par la fondation de la Garde Indépendante Champlain, le 10 décembre 1894.

Ce n'était pas tout de fonder une association. Il fallait assurer son existence ; car, de ses moyens de subsistance, devait dépendre la continuation de l'œuvre. C'est alors que les fondateurs décidèrent de s'adresser aux citoyens de Québec, pour en obtenir l'aide nécessaire pour conduire à bonne fin l'entreprise naissante. La Providence divine devait, dès le début, prendre en mains les destinées de l'association, car la première personne à qui les fondateurs allèrent demander un appui moral et financier fut M. l'abbé Antoine Gauvreau, curé de Saint-Roch, qui les accueillit à bras ouverts, et non seulement les aida de ses conseils, mais s'inscrivit pour le montant de cent piastres, en tête de leur première liste de souscription. Il les encouragea en même temps à continuer de solliciter de leurs concitoyens l'aide nécessaire : ce que, forts d'une si haute approbation, nos jeunes gens firent sans tarder, amassant en peu de temps une somme assez forte qui leur permit d'acheter leur équipement et de prendre part, dès l'année suivante, en uniforme, à la procession de la Fête-Dieu, pour faire escorte au Saint Sacrement. Une chose essentielle manquait encore à l'organisation de la Garde : c'était une fanfare. Dès le commencement, on y avait pensé, mais les res-

(1) Fondée le 10 décembre 1894.—Incorporée le 12 avril 1902.

sources manquant, il avait fallu en différer la formation à une date ultérieure, qui ne devait pas être très éloignée, car la première parade de 1896, vit l'escadron précédé de son corps de musique tout nouvellement formé.

La Garde ne devait pas s'en tenir à ces quelques sorties. Aussi l'avons-nous vue chaque année, drapeau flottant, sabre au clair, apporter son concours à la célébration de la Fête-Dieu et de la Saint-Jean-Baptiste, et aussi, en 1897, à la mort de Son Eminence le cardinal Taschereau, la Garde était de faction auprès du córps de cet illustre prince de l'Eglise et faisait escorte à sa dépouille mortelle, lors du transport de ses restes vénérés, de l'archevêché à la basilique, ainsi que lors de l'inauguration du monument Champlain, en 1898, où, avec les marins anglais et américains, elle formait la haie, pendant la cérémonie du dévoilement de la statue.

Poursuivant son œuvre patriotique, son comité de régie projetait d'établir sur une base solide et permanente la Ligue des Gardes, fondée le 1er juillet 1901, à Saint-Hyacinthe. A cette fin, le secrétaire de la Garde Champlain se mit en communication avec toutes les sociétés militaires indépendantes canadiennes-françaises, organisées dans tous les centres français du Canada et de la Nouvelle-Angleterre, les appelant à une convention qui devait se tenir le premier août 1902, aux quartiers de la Garde Champlain, à Québec, où serait exposé un projet de concentration et d'unification de toutes les sociétés représentées. Cependant, avec le patriotisme qu'elle avait toujours montré, la Garde, sur la demande expresse de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, consentit à en avancer la convocation au 22 juin, afin de la faire coïncider avec la grande célébration nationale de 1902. La convention, outre le corps des Zouaves Pontificaux, qui voulut bien prêter son gracieux concours, rassemblait, à Québec, 567 hommes, repartis entre les corps suivants, qui prirent part à la parade du 22 et à la procession du 23 juin :

Garde Indépendante Champlain, Ottawa.
Garde Indépendante Champlain, Burlington.
Garde Napoléon, Montréal.
Garde Salaberry, Montréal.
Garde Salaberry, Saint-Hyacinthe.
Garde d'honneur Léon XIII, Hull, P. Q.
Garde Lafayette, Worcester, Mass.
Garde d'honneur Union Ouvrière, New-Bedford, Mass.
Ligue des Patriotes, Fall River, Mass.
Chevaliers d'Amérique, Central Falls, R.-I.
Garde Indépendante Champlain, Québec.

Que la Garde Champlain ait eu sa part dans le succès de nos fêtes, on peut en juger par la lecture du programme qui comprenait : Parade le matin, promenade à Sainte-Anne de Beaupré, pour tous les hommes en uniforme, dans l'après-midi, et banquet le soir.

Voici ce programme :

9 heures a. m.—Formation de marche sur l'Esplanade.

9 h. 15 a. m.—Départ de l'Esplanade—Défilé par les principales rues de la ville jusqu'à la Place Jacques-Cartier—Sur le parcours, halte au Palais Archiépiscopal et à l'Hôtel-de-Ville, et hommages des Gardes présentés aux autorités religieuses et civiles.

10 h. 15 a. m.—Revue et inspection générale des troupes par l'état-major de la Ligue des Gardes, sur la Place Jacques-Cartier.

11 heures a. m.—Messe militaire à l'église Saint-Roch.

Midi.—Tour de ville—Dîner.

1 h. 45 p. m.—Formation de marche sur la Place Jacques-Cartier et départ pour la gare du chemin de fer Québec, Montmorency et Charlevoix.

2 heures p. m.—Départ, par convoi spécial, pour Sainte-Anne-de-Beaupré—Passage gratuit pour les hommes en uniforme (faveur de la G. I. C. de Q.) .

2 h. 45 p. m.—Visite au sanctuaire de Sainte-Anne-de-Beaupré—Bénédiction solennelle du Saint Sacrement.

3 h. 45 p. m.—Banquet offert par la G. I. C. de Q. aux officiers et aux sous-officiers des différents corps, aux quartiers de la Garde Indépendante Champlain.

Le menu même de ce banquet mérite d'être conservé, et nous le reproduisons ici comme une pièce originale :

L'ASSAUT !

Consommé à la gamelle.
Céleri.
Bœuf en uniforme.
Côtelettes d'officier.
Rations de veau rôti.
Filets de sergent.
Sauce militaire.
Pommes de terre sautées en couverte.
Blé-d'Inde cantinière.
Jambon fumé à la bayonnette.
Langue de caporal salée.
Haricots indépendants.
Petits pois verts.
Gelée aux fraises. Crême disciplinée.
Bataillons d'éclairs.
Gâteaux assortis par les commandants.
Pain de Savoie décoré.
Petits pains marbrés en pelotons.
Oranges. Pommes. Bananes. Raisin.

EN GARDE.

Sauterne. Claret.
Bière de gingembre.
Petite bière Québecquoise.

FEU !

Café noir comme la poudre.

VIVE LA CANADIENNE !

6 heures p. m.—Réunion des officiers de la Ligue des Gardes.

8 heures p. m.—Concert donné, au Parc Victoria, par les musiques des différents corps.

Le lendemain matin, 23 juin, à 7 heures a. m., formation des différents corps sur la place Jacques-Cartier, pour prendre part à la fête nationale.

MAJOR J.-A. MARIER,
Major Général G. I. C. de Q.
Président de la Ligue des Gardes.

MAJOR J.-A. HAMEL,
Commandant G. I. C. de Q.
Commandant de la Ligue des Gardes.

L.-P. GRAVEL,
Secrétaire de la
Ligue des Gardes.

* * *

La Garde comprend deux organisations distinctes : la partie civile et la partie militaire. La partie militaire qui a charge des parades et des devoirs militaires a pour commandant M. J.-A. Hamel, et comprend 19 officiers, 16 sous-officiers et 75 gardes.

L'organisation civile, qui a charge de l'administration générale de la Garde, a M. J.-A. Marier comme président, et est administrée par un conseil de régie, composé de neuf membres.

La Garde a un total de 100 membres, repartis comme suit :

Corps de clairons et tambours.	11
Fanfare	30
Escadron.	59

Grâce à la générosité de son dévoué chapelain, M. l'abbé Antoine Gauvreau, et des citoyens de Québec, le jour de la Fête-Dieu, 16 juin 1902, la Garde assistait à la bénédiction et à l'inauguration d'un nouveau lieu de réunion, aménagé d'après les plans les plus modernes, comprenant salle d'exercices, et salle de théâtre avec scène, décors et luminaire du dernier genre, quartier des officiers, salles de réunion et arsenal.

Comme moyens de subsistance, la Garde perçoit une contribution mensuelle de ses membres, et en plus donne trois séries de représentations chaque année.

La Garde Champlain se recrute parmi nos meilleurs jeunes gens. Son but, ses règlements, nous le font connaître : " Etablir et entretenir des relations amicales entre les jeunes Canadiens-français catholiques ; réunir les associés et leur procurer des moyens d'instruction pour l'esprit et de délassement pour le corps ; les former à l'art et à la discipline militaires ; assister et prendre part aux fêtes religieuses et nationales."

Ce programme, la Garde le remplit fidèlement. On la voit dans toutes nos fêtes religieuses et nationales, rehausser l'éclat des solennités. Et ce qui paraît moins, peut-être, et ce qui n'en est pas moins un bienfait pour ces jeunes gens, la Garde forme ses membres à la discipline militaire et cultive chez eux le culte de l'honneur, de la religion et de la patrie. C'est parmi ces jeunes soldats qu'on ira plus tard chercher les plus fiers défenseurs de la patrie, si jamais nous étions appelés sous les armes. Comme le disait en 1898 un patriote, parlant de la Garde : " Si jamais la patrie en danger réclamait de ses fils le tribut de leur sang généreux, ne verrions-nous pas ces cadets du militarisme, brisés à ces joutes singulières dont ils se font un jeu, aller planter aux sommets des bastions ennemis l'étendard de la victoire ! "

Noble société, saine et vigoureuse, pleine de promesses, féconde en heureux résultats, essentiellement patriotique, profondément religieuse ! ceux qui savent que la Garde a ses quartiers-généraux dans Saint-Roch, et qui connaissent le zèle infatigable et l'incomparable dévouement de M. le curé Gauvreau pour toutes les œuvres bonnes, ceux-là savent par là-même que M. le curé de St-Roch n'est pas étranger à cette organisation. De fait, il l'a vue naître, il en est l'âme. Aumônier de la Garde, il est le père de ces jeunes gens, les dirigeant, les conseillant, mais avec ce tact délicat que seuls possèdent les grands cœurs et qui laisse à chacun le plein mérite de ses actes. A lui revient l'honneur de la fondation et du maintien de la Garde.

Les commencements, certes, furent rudes pour les 15 ou 20 jeunes gens qui entrèrent les premiers dans ce mouvement. Mais aujour-

d'hui, les jours de peine sont passés. La Garde est logée dans un vaste local, et les approbations les plus distinguées lui sont acquises.

Nous avons sous les yeux une lettre qu'écrivait, en 1901, à M. le curé Gauvreau, Mgr l'archevêque de Québec. En justice pour la Garde, nous croyons devoir la publier.

Archevêché de Québec, 27 mai 1901.

Curé de St-Roch, Aumônier de la Garde Champlain.

Monsieur le curé,

J'ai jeté un coup d'œil rapide sur le manuscrit contenant les Constitutions, Statuts et Règlements de la Garde Indépendante Champlain de Québec. Je n'ai remarqué rien de répréhensible dans ce que j'ai vu, et d'ailleurs, j'ai confiance dans le témoignage favorable que vous m'en avez donné.

Je ne puis m'empêcher de louer cette brillante association qui a pris naissance, il y a quelques années, parmi les jeunes gens de votre paroisse, et qui, maintes et maintes fois déjà, a donné des preuves de son utilité et aussi des excellentes dispositions qui animent ses membres, en rehaussant l'éclat des fêtes religieuses et nationales, et en prêtant son concours aux soirées de charité.

La Garde Champlain est non seulement un ornement pour votre paroisse et pour la ville tout entière, mais encore elle est un foyer de vertus civiques et chrétiennes, puisqu'elle a pour but d'entretenir des relations d'amitié fraternelle et d'assistance mutuelle entre les jeunes Canadiens-français catholiques, de les former à la discipline par la pratique de l'art militaire, et de leur procurer des moyens d'instruction pour l'esprit et de délassement pour le corps.

Mais ce qui recommande davantage cette association dite la Garde Champlain, c'est l'esprit vraiment chrétien, la respectueuse déférence envers les supérieurs ecclésiastiques, la bienveillance dévouée et généreuse, que l'on admire chez les braves jeunes gens qui en sont les membres distingués. La population de Saint-Roch a raison d'être fière de sa Garde Champlain, et c'est vraiment un beau spectacle que de voir cette nombreuse société de jeunes catholiques donnant de si beaux exemples.

Pour moi, je bénis de tout cœur cette noble et bienfaisante association, et je lui souhaite plein succès et prospérité constante dans les fins si louables qu'elle poursuit.

Agréez, monsieur le curé, l'assurance de mon entier dévouement en Notre-Seigneur.

(Signé) † L.-N., archevêque de Québec."

Voilà, certes, un beau témoignage. La Garde Indépendante Champlain est bien, en effet, un ornement pour la ville de Québec, et Saint-Roch peut être fier de lui avoir donné naissance.

C'est la Garde encore que l'on voit rendre les services les plus signalés dans toutes les organisations de charité, et l'on est habitué à applaudir sur notre scène ses acteurs, qui comptent parmi les plus habiles amateurs de Québec. Nous avons appris (c'est une indiscrétion) que, pour l'inauguration de sa salle d'exercices nouvelle, à l'automne, la Garde entend donner une soirée musicale et dramatique dont on parlera.

Tant de dévouement de la part de jeunes gens, qui consacrent à ces œuvres leurs soirées entières, après avoir tout le jour travaillé dans l'exercice de leur profession, méritait de la part du public un encouragement qui n'a pas manqué de se manifester.

Une souscription organisée pour aider la Garde à construire sa salle, sur la rue Fleury, a parfaitement réussi, et ce fait dit hautement de quelle popularité jouit la Garde à Québec.

La devise de la Garde est éloquente : *Pro Deo et Patria.*

Et nous savons que la Garde est fidèle à sa devise : *Maintiens l'honneur !* Puisse-t-elle voir s'accroître le nombre de ses membres, et prendre encore longtemps une part active—comme elle l'a fait par le passé—à nos fêtes religieuses et nationales !

La Société Saint-Jean-Baptiste de Québec salue en elle une brillante et précieuse auxiliaire, et elle forme des vœux pour que la Garde vive, pour qu'elle prospère, et pour que l'on puisse dire d'elle qu'elle mourra plutôt que de faillir à la glorieuse mission qu'elle s'est donnée.

A. Morency.

UN SOUVENIR AU MONUMENT DES BRAVES

En mettant au frontispice de cet ouvrage la belle photogravure qui représente le monument érigé " Aux Braves de 1760 ", j'avais une arrière-pensée, et c'est bien le moment de la dire.

Je voulais d'abord remettre en mémoire à tous la plus belle œuvre accomplie par la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec : l'ouverture de ce que j'oserai appeler l'ère des monuments et des apothéose à nos gloires nationales. Et je voulais répondre à deux questions : Comment a originé l'idée d'ériger ce monument ? Comment est-on parvenu à la réaliser ? Et en ce faisant, je vais rendre publics des documents inédits qui dorment depuis ce temps-là dans nos archives et qui feront mieux comprendre la grandeur et la portée des superbes démonstrations de 1854, de 1855 et de 1863

M. Julien Chouinard, mon grand-père, s'était bâti, en 1847-1848, sur le chemin de Sainte-Foye, une résidence de campagne, bornant à la terre des héritiers Tourangeau, dont nous étions séparés par un ruisseau profond, un véritable petit ravin. En construisant et réparant les clôtures de ligne souvent endommagées par la crue des eaux, les ouvriers avaient mis à découvert, à plusieurs reprises, des quantités considérables d'ossements. Ces ossements recueillis avec soin étaient déposés dans un des appartements de la maison de M. Chouinard. Ce fait rapporté plusieurs fois au Dr Robitaille, qui honorait souvent de sa visite son vieil ami, l'ancien président de la section Notre-Dame, finit par éveiller son attention. Il en parla à ses confrères médecins, à son ami de cœur, notre illlustre historien national Garneau, et ce fut la première semence du grand projet de l'érection d'un monument " Aux Braves de 1760 ".

Mais je laisse la parole à M. le Dr Robitaille, dans un récit qu'il a publié dans mon premier volume de ces annales, et dont je reproduis ici les passages suivants :

Par une belle après-midi du mois de septembre 1852, je dirigeais mes pas vers le chemin de Sainte-Foye, en compagnie de l'historien Garneau et de M. L.-G. Baillairgé, avocat, jusqu'à l'endroit où étaient les fondations du moulin Dumont.

Nous voulions voir de nos yeux des ossements qui avaient été découverts par des éboulis causés, chaque année, par la fonte des neiges, près d'un ravin divisant la propriété des héritiers Tourangeau de celle de feu M. Julien Chouinard, riche marchand de la Basse-Ville, et aussi pour constater si ces ossements avaient appartenu vraiment à des êtres humains.

Assis sur les ruines du moulin Dumont, où la lutte avait été la plus acharnée et la plus meurtrière, ayant à notre droite la chaussée de Sainte-Foye, que les troupes françaises avaient traversée pour entrer en ligne sur le champ de bataille, devant nous, les plaines d'Abraham, sur lesquelles, pour la dernière fois, la valeur de l'armée française et de la milice canadienne, commandées par le général de Lévis, brilla d'un si vif éclat, notre historien national, animé par un noble enthousiasme, au souvenir de ce glorieux fait d'armes nous fit un récit plein de feu de la lutte suprême de nos ancêtres, pour conserver à la France un sol arrosé du sang de ses enfants. Il y avait quatre-vingt-quatorze ans que ces braves reposaient du sommeil de la mort, dans un parfait oubli, sur le sol même que leur vaillance avait illustré. Dans le fond du ravin, nous trouvâmes quelques débris qui, évidemment étaient des restes d'ossements humains. Il était impossible de se méprendre sur la nature des fragments d'os que nous tenions dans nos mains. C'est alors que nous eûmes la pensée d'en faire l'exhumation, sous les auspices de la Société Saint-Jean-Baptiste, si, après des fouilles faites judicieusement, on pouvait en recueillir une quantité suffisante pour établir au-delà de tout doute, que c'était bien là l'endroit où l'on avait inhumé les corps des braves, morts sur le champ de bataille de 1760. Quand nous fîmes part au comité de régie de la Société

Saint-Jean-Baptiste de notre promenade au moulin Dumont, et des ossements humains que nous avions trouvés dans le ravin, le comité approuva cordialement le projet d'en faire l'exhumation. Il fut résolu de faire pratiquer des fouilles sur les lieux. Le résultat fut la découverte d'une grande quantité d'ossements humains. Nous aurions aimé à trouver quelques objets, tels que boutons ou plaques d'uniformes, pour nous aider à reconnaître à laquelle des deux nations belligérantes on pourrait assigner ces restes mortels ; ce fut peine inutile, rien de tel ne fut trouvé. Il est vrai que les ressources de la Société ne permettaient pas de faire de grandes dépenses ; au reste, nous étions pleinement assurés que l'endroit où l'on avait recueilli les os, était bien celui où l'on avait enterré les braves tués à la seconde bataille des plaines d'Abraham.

A l'assemblée générale de la Société, tenue en mars 1854, le projet paraissant mûr, on adopta une série de résolutions, (1) dans l'une desquelles il était arrêté :

" Que des démarches soient faites auprès des autorités religieuses pour obtenir d'elles la permission de déposer ces glorieux restes dans le cimetière de l'Hôpital-Général, où reposent déjà ceux de leurs compagnons d'armes, morts dans cet asile des suites de leurs blessures. "

On abandonna bientôt le projet d'inhumation dans le cimetière de l'Hôpital-Général, pour choisir un autre endroit, comme nous allons le raconter.

Mais on fit immédiatement des démarches auprès de Monseigneur l'Archevêque de Québec pour obtenir la permission d'inhumer ces ossements en terre bénie, après les avoir transportés solennellement à la cathérdale, où un service funèbre extraordinaire serait célébré.

---

(1) Fête Nationale, I, pages

Il nous a paru intéressant de reproduire ici trois pièces de cette correspondance qui prouvent le soin et la prudence avec lesquels les autorités ecclésiastiques ont procédé en cette occasion, et qui établissent en même temps que ce grand projet a reçu la haute approbation de nos grands historiens, Garneau et Ferland.

Voici ces lettres :

Québec, 22 mai 1854.
10 heures a. m.

Monsieur,

Je suis chargé d'accuser réception de votre lettre en date du 20 (qui n'est parvenue qu'hier soir), et de vous informer que, conformément à ce dont il était convenu avec la députation de la Société Saint-Jean-Baptiste, Monseigneur l'Archevêque a chargé Messieurs J.-B.-A. Ferland, prêtre de l'Archevêché, et Ant. Racine, chapelain de l'église Saint-Jean, de prendre connaissance des preuves que deux des membres de la dite société présenteront, pour appuyer la demande d'inhumation en terre sainte des restes trouvés sur le champ de bataille de 1760, et de lui en rapporter leur procès-verbal.

M. Ferland ayant pris un engagement qui ne le laissera libre qu'à 5 heures, ce ne sera qu'à cette heure qu'il sera prêt, avec M. Racine, à rencontrer aujourd'hui, à l'Archevêché, messieurs les députés.

Je suis chargé en même temps de vous prier de faire connaître les noms des deux personnes désignées par la Société de s'aboucher avec les commissaires ecclésiastiques.

Je suis,
Monsieur,
Votre très humble serviteur,

EDMOND LANGEVIN, P.

Ph.-J. Jolicœur, écuyer,
Secrétaire-arch. S. S.-J.-B.

Québec, 23 mai 1854.

Monseigneur,

En conséquence d'une commission en date du vingt-deux du présent mois, à eux adressée et les chargeant de prendre connaissance des preuves présentées par deux députés de la Société Saint-Jean-Baptiste, pour constater que les restes exhumés du champ de bataille de 1760, sont ceux de catholiques tués dans cette occasion, les soussignés ont rencontré dans le salon de l'Archevêché, l'honorable Etienne Taché et François-Xavier Garneau, écuier, députés par la susdite Société, ainsi que Olivier Robitaille, commissaire-ordonnateur de la même Société.

Après avoir entendu la lecture de quelques rapports sur la bataille de 1760, faits par le commandant et quelques officiers de l'armée française, les soussignés, accompagnés de messieurs les délégués et de Olivier Robitaille, écuier, se sont transportés sur le terrain où s'est livrée la bataille de 1760. Après avoir examiné les ossements recueillis sur le lieu et présentés par Julien Chouinard, écuier, après avoir visité une partie du champ de bataille et entendu les explications données par messieurs les délégués, les soussignés en sont arrivés à une certitude morale que ces ossements, ou du moins, la plus grande partie de ces ossements, sont des restes de soldats de l'armée française, et par conséquent, de catholiques.

Leur conviction s'appuie sur les raisons suivantes :

Ces ossements se trouvent en grande quantité près de l'emplacement du moulin de Dumont, position attaquée et défendue avec acharnement par les armées française et anglaise, en 1760. Les troupes françaises étaient placées à l'ouest du moulin de Dumont, et le plus grand nombre des soldats qu'elles perdirent furent tués sur ce point. Restés maîtres du champ de bataille, les Français durent, suivant un usage militaire, inhumer leurs morts dans l'endroit le plus honorable, sur le terrain du combat. Or, le lieu où gisaient ces ossements est à une centaine de pieds

à l'ouest du moulin de Dumont. Il était occupé par la ligne des troupes françaises au moment de l'attaque, et fut le théâtre où se déploya plus énergiquement le courage des combattants. C'était donc le poste d'honneur qui devait fournir un lieu de sépulture aux soldats de l'armée victorieuse tombés pendant la bataille.

Le tout est néanmoins humblement soumis au jugement de Votre Grandeur.

J.-B. Ferland, Ptre.
Ant. Racine, Ptre.

Archevêché de Québec, 26 mai 1854.

Monsieur,

Je suis chargé d'accuser réception de votre lettre, en date d'hier, et de vous informer que, sur le rapport de ses commissaires, MM. Ferland et Racine, nommés pour faire l'examen des preuves et des lieux, Monseigneur l'Archevêque n'a pas d'objection à permettre de chanter un *Libera* dans la cathédrale, le 5 de juin, pour le repos de l'âme des soldats catholiques qui succombèrent dans la bataille du 28 avril 1760, et d'y transporter, avec toute la pompe que l'on voudra déployer, les restes de ces braves militaires. Ce plan que vous présentez à l'approbation de Sa Grandeur, de la part de la Société Saint-Jean-Baptiste, ne déroge pas aux suggestions qui avaient été adressées au comité d'organisation. C'est donc avec plaisir que Sa Grandeur se voit en état de concourir pleinement dans les vues de la Société.

Quant aux arrangements à prendre pour la décoration de l'église et les détails de la cérémonie, les messieurs du comité voudront bien s'entendre avec Monsieur le Curé de Québec.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur,
Votre très humble serviteur,
Edmond Langevin, P.
Secrétaire.

Ph.-J. Jolicœur, écuyer,
Secrétaire-archiviste S. S.-J.-B. de Q.

Feu M. Julien Chouinard avait donné généreusement à la Société Saint-Jean-Baptiste, le terrain où, l'année précédente, l'on avait déposé les dépouilles mortelles des braves de 1760 : nos archives en font foi (1). Mais en élevant sur sa propriété un monument dans le genre de celui adopté par le comité, nous aurions masqué la belle villa de M. Chouinard. Il fut donc résolu d'acheter des héritiers Tourangeau soixante pieds carrés, contenant le site où étaient les fondations du moulin Dumont, endroit même où la bataille de 1760 avait été le plus acharnée et des plus meurtrières. Ce terrain fut payé deux cent quarante piastres ($240.00). Des soumissions furent demandées à plusieurs maçons entrepreneurs pour faire les fondations du monument. M. Joseph Larose étant le plus bas soumissionnaire, le comité lui donna le contrat pour la somme de neuf cents piastres ($900.00). Dès que la saison le permit, on se mit à l'œuvre. Ayant creusé à une certaine profondeur pour atteindre le roc sur lequel on devait commencer la maçonnerie, et n'en trouvant pas, nous décidâmes, d'après l'avis de l'architecte, de faire un pilotis qui coûta cent piastres ($100.00) d'augmentation sur le prix du contrat. Les travaux furent poussés sous la surveillance de M. C. Baillairgé, avec beaucoup de vigueur. Des blocs énormes de pierre, sortis des carrières de Deschambault, furent employés pour que la base fût d'une solidité à toute épreuve.

Je n'ai rien de nouveau à ajouter au récit des fêtes de 1854 et 1855, qui sont décrites au long dans le premier volume de ces annales.

Mais je vais profiter de cette occasion pour préciser certains détails.

---

(1) A une assemblée générale de la Société St-Jean-Baptiste de Québec, tenue le 19 juin 1854, il a été unanimement résolu : que les remerciements de la Société St-Jean-Baptiste sont particulièrement dus à Julien Chouinard, écuier, qui, avec une libéralité au-dessus de tout éloge, a fourni sur sa propriété un emplacement pour y inhumer les restes des braves du 28 avril 1760 et pour y ériger un monument à leur mémoire.

Après la cérémonie religieuse du 5 juin 1854, le cercueil contenant les ossements que l'on avait recueillis des braves de 1760 fut déposé dans une fosse bénite par l'Eglise et creusée dans l'angle du terrain de mon grand-père, M. Julien Chouinard. Ils y restèrent jusqu'au 18 juillet de l'année 1855, où on les déposa au centre du piédestal sur lequel s'élève la colonne commémorative, et qui était alors la seule partie achevée du monument.

Ce coin de terre bénite fut respecté et constamment entretenu d'arbustes et de fleurs jusqu'au départ de ma famille, en 1862, et je me rappelle l'impression profonde qu'éprouvaient nos imaginations d'enfants, lorsque notre mère nous conduisait faire nos prières sur le terrain qui avait contenu les cendres des braves de 1760.

C'est là qu'on a pu voir pendant des années, jusqu'à ce qu'il tombât de vétusté, le superbe mausolée, œuvre de M. Charles Baillairgé, qui avait été tant admiré à la cérémonie de 1854, et qui eut les honneurs d'une reproduction dans les colonnes du *London Illustrated News* de cette année-là.

Un mot maintenant de la construction et de l'achèvement du Monument des braves, et aussi de la statue qui le couronne, depuis 1863.

C'est à Monsieur Charles Baillairgé, notre distingué concitoyen, que nous devons le dessin du monument, et c'est lui qui en a surveillé la construction et l'achèvement.

La base en pierre a été construite par M. Joseph Larose, maçon, au coût de mille piastres.

Le piédestal et la colonne en fonte ont été coulés à Québec, à l'établissement de M. John Ritchie, fondeur, moyennant la somme de quatre mille piastres.

L'éloquent orateur du 18 juillet 1855, l'honorable P.-J.-O. Chauveau, avait annoncé " la statue que nous irons demander à la France, notre alliée, d'y placer elle-même "...

En effet, c'est à la France que la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec s'est adressée pour obtenir cette statue. Mais pour des raisons que fera mieux comprendre l'article de l'honorable

Hector Fabre, que nous reproduisons ici, la statue vint bien de France, mais par les mains du prince Napoléon.

***

Peu de gens ont été à même de connaître le rapport que le commandant de Belvèze, qui conduisit à Québec *La Capricieuse*, en 1855, fit, à son retour, de la mission qui lui avait été confiée. Je n'en ai pas trouvé le texte, mais voici ce que l'honorable M. Fabre en a dit dans le *Paris-Canada* du 18 mars 1893 :

LA MISSION DE " LA CAPRICIEUSE ".

Dans la livraison de mars de l'excellente *Revue Française*, M. Salaignac reproduit le rapport de M. de Belvèze, sur le voyage de *La Capricieuse* au Canada, en 1855. (M. de Belvèze avait donné une copie de ce rapport à M. Hector Bossange, et il en existe, paraît-il, plusieurs copies manuscrites dans le commerce.)

" Nos amis canadiens, dit M. Salaignac, n'auront pas de peine à reconnaître, sous la forme très réservée de ce document officiel, l'émotion contenue, mais sincère, de l'envoyé de la France. "

Il est possible que ce soit là l'impression que laisse maintenant la lecture de ce document, mais à parler franc, à l'époque, peut-être à cause de la ferveur patriotique qu'avaient fait monter au cerveau toutes ces démonstrations patriotiques, elle fut autre.

M. de Belvèze avait fait à travers le pays, sans trop le désirer peut-être, une sorte de voyage triomphal. Les populations accouraient sur les deux rives du Saint-Laurent, aux cris de : " Vive la France ! "

Il s'en montra un peu effrayé. Cela ne pouvait-il pas mettre en péril son rôle officiel ? La présence de personnages considérables, de ministres, entre autres du ministre de la Justice, M. Drummond, à la tête de ceux qui acclamaient le drapeau français, ne parvenait pas à le rassurer. Pour calmer l'effervescence populaire, il se crut obligé de désavouer le titre d'un ouvrage publié par M. Barthe : " Le Canada reconquis par la France ". Le titre pourtant était singulièrement heureux. On peut dire même qu'il était prophétique.

L'auteur ne manquait pas d'expliquer, au cours du livre, qu'il ne s'agissait que d'une conquête pacifique, que de la reprise de relations cordiales et non politiques.

“ Ce titre, déclara solennellement M. de Belvèze, est contraire aux intentions de l'Empereur et de la France, contraire aussi aux intérêts du Canada, placé sous un régime libéral et protecteur qui lui créait une véritable indépendance. ”

Ce désaveu n'a point empêché ce titre de rester et d'être accepté comme caractérisant admirablement la phase nouvelle de nos relations.

Il n'arrêta point, d'ailleurs, le beau feu de nos populations. Elles n'en crièrent que plus fort : “ Vive la France ! ” Très normands, nos habitants se dirent, en souriant avec quelque malice du léger embarras du brave commandant, que ce n'était là qu'une attitude de commande et qu'ils feraient sans doute plaisir à M. de Belvèze en violant la consigne. Il n'en était rien, confessons-le.

Les observateurs sérieux comprirent fort bien, de leur côté, que les alarmes du commandant venaient de sa connaissance imparfaite du pays et de la grande difficulté qu'éprouve naturellement un autoritaire européen de concilier la vivacité du sentiment français avec les convenances politiques qui découlent de notre situation. Lorsqu'ils eurent connaissance de son rapport, ils inclinèrent à croire en général cependant qu'il avait trop “ contenu son émotion sincère sous la forme très réservée du langage officiel ”. Un petit cri de l'âme eût mieux fait leur affaire.

Mais tout cela a repris couleur enflammée à travers la distance. Nous avons tous fait comme les “ habitants ”. On n'entend retentir dans la mémoire de tous que les cris de : “ Vive la France ! ” vive de Belvèze ! Cette réapparition des couleurs françaises dans les eaux du Saint-Laurent, le souvenir de *La Capricieuse*, le nom de M. de Belvèze, tout cela est devenu légendaire. C'est de là que date la rentrée de la France au Canada. Le nom de M. de Belvèze reste toujours honoré parmi nous, comme celui du brave marin qui a ramené sur nos bords le pavillon français et, un peu malgré lui, reconquis le Canada pour la France.

TABLE DES MATIÈRES

DU QUATRIÈME VOLUME DES ANNALES.

QUATRIÈME PARTIE.

LES NOCES DE DIAMANT DE LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DE QUÉBEC —LES NOCES D'OR DE L'UNIVERSITÉ LAVAL—LE PREMIER CONGRÈS DES MÉDECINS DE LANGUE FRANÇAISE DE L'AMÉRIQUE DU NORD.

CINQUIÈME PARTIE.

REMINISCENCES—FRÈRES-AUXILIAIRES ET AMIS